

ARMORIAL ET NOBILIAIRE

DE

L'ANCIEN DUCHÉ

DE SAVOIE

PAR

LE C^{TE} E.-AMÉDÉE DE FORAS,

CONTINUÉ PAR

LE C^{TE} DE MARECHAL,

LE C^{TE} DE VIRY

ET

LE B^{ON} D'YVOIRE.

SIXIÈME VOLUME

SUPPLÉMENT

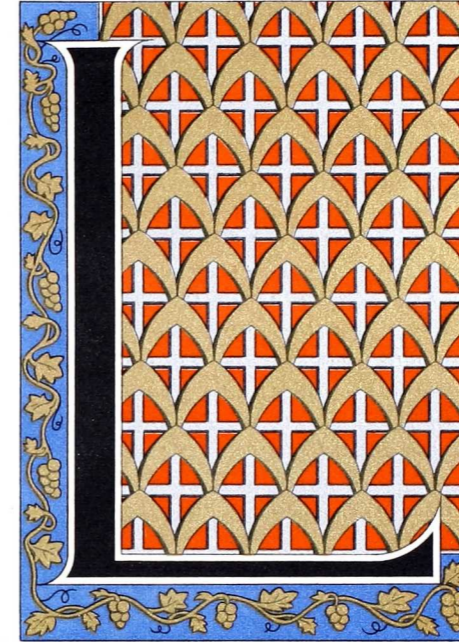
GRENOBLE

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE ALLIER PERE & FILS, EDITEURS

COURS JEAN-JAURÈS, 26

M D CCCC XXXVIII

AVANT-PROPOS



Le Supplément dont nous commençons aujourd'hui la publication contiendra des additions aux notices déjà parues dans les cinq premiers volumes de l'Armorial, additions dues à des découvertes faites par mes prédécesseurs ou par moi-même après l'impression des dites notices. Il contiendra aussi et surtout l'étude d'un très grand nombre de familles que M. de Foras ou ses successeurs n'ont connues que de façon très incomplète et sur lesquelles ils ont espéré que des recherches ultérieures jetteraient plus de lumière. Cet espoir — la suite l'a prouvé — était fréquemment justifié : nous avons eu la satisfaction de pouvoir compléter dans une assez large mesure les ébauches généalogiques de beaucoup des familles qui seront traitées dans cette dernière partie de l'ouvrage.

Pas plus que mes prédécesseurs, je n'ai toutefois la prétention de croire cette œuvre complète et absolument définitive. Les lacunes y demeureront nombreuses et, de quelques garanties que j'ai cherché à m'entourer, il ne me sera pas possible de dissiper bien des incertitudes et même, sans doute, d'éviter quelques confusions. Ceux-là seuls qui n'ont point pratiqué ce genre de travail, ou s'y sont adonnés avec la suffisante assurance dont les exemples sont trop nombreux, pourront s'en étonner.

Souvent même, j'ai pu me demander — sans trouver de réponse — si telle ou telle famille était réellement noble et devait figurer dans ce livre, ou si elle n'avait pas simplement usurpé une qualité qui ne lui était point départie. La noblesse « de larcin », celle « de courtoisie » ont pullulé en Savoie comme en tous pays. Que faire devant les cas mal définis? J'ai cru devoir admettre au bénéfice du doute beaucoup de noms savoyards que l'on trouvera consignés ici sans qu'il faille dans ce fait voir de notre part une reconnaissance de noblesse. Nous ne sommes point des hérauts d'armes et pouvons trancher seulement les cas qu'une étude consciencieuse éclaire jusqu'à l'évidence. Aussi avons-nous fait place dans ces pages à bien des familles dont nous avons trouvé les membres, ou des

membres, qualifiés nobles héréditairement, encore que nous ne puissions juger avec certitude du bien-fondé de ce qualificatif. Je prie les lecteurs de ne pas perdre de vue cette réserve : elle est essentielle (1).

Les curieux qui voudront en savoir davantage pourront toujours fouiller les documents capables de les instruire sur tel ou tel détail. Nous nous estimerions très heureux si les points d'interrogation — hélas! trop nombreux — que l'on trouvera au cours des pages qui vont suivre suscitaient une armée de chercheurs enthousiastes, capables et véridiques, acharnés à lever par leurs savantes investigations les doutes qui subsistent dans nos esprits. Que de découvertes en effet sont encore à faire dans ce champ qui

ne se peut tellement moissonner

Que les derniers venus n'y trouvent à glaner !

On nous dira — on nous l'a déjà dit — que la plupart des familles qui paraîtront dans le **Supplément** sont relativement peu importantes et que leur étude ne justifie guère la somme d'efforts qu'elle nécessite. M. de Foras jugeait différemment et je ne doute pas qu'il eût raison. On ne trouvera ici, il est vrai, qu'assez exceptionnellement des personnages ayant joué un rôle historique de premier plan. Mais l'**Armorial** (qui est avant tout un instrument de travail, ne l'oublions pas) doit aux chercheurs qui le consultent d'être aussi complet que possible. D'autre part, parmi les ascendants de la noblesse savoyarde les représentants des familles secondaires comptent aussi bien que les autres; dans l'infinie variété des unions dont nous sommes issus, on les trouve aussi nombreux, peut-être même davantage, que ceux des races les plus illustres. Et, lorsque les documents nous le permettent, quoi de plus intéressant et instructif que de suivre l'ascension de ces familles plus modestes, leur épanouissement, leur extinction, parfois leur déchéance ? Les lois qui président à l'évolution des familles s'en dégagent dans un relief saisissant, illustrées par de probants exemples qui viennent appuyer les conclusions jadis formulées par F. Le Play et son école, et trop oubliées aujourd'hui.

Le public, dupé par le mensonge d'un bas enseignement officiel où s'étale trop souvent le dogmatisme de primaires aussi affirmatifs qu'ils sont ignares, se figure que la faveur d'un prince ou la fortune d'un héritage plus ou moins inattendu sont l'origine habituelle de l'élévation d'une race et de son accession à la noblesse. L'étude des documents nous prouve, au contraire, que, presque toujours, la noblesse a été le couronnement de qualités de travail, de probité, de sage administration, d'économie patiente, de studieux labeur, de fidèle dévouement ou de courage pratiqués avec persévérance et dignité pendant parfois une longue suite de générations. Cette étude nous montre aussi que les familles qui ont pu subsister et « garder leur rang » ne l'ont point dû, comme on le croit généralement, aux privilèges dont elles bénéficiaient. Ceux-ci en effet avaient pour contre-partie des obligations qui, en interdisant à la noblesse le commerce et les diverses professions dites mécaniques, fermaient aux gentilshommes les sources les plus normales et les plus faciles de la richesse. On doit le reconnaître : l'abnégation des individus, le sacrifice constant, héroïque même parfois de leurs tendances égoïstes sur l'autel de la collectivité familiale ont de tout temps été indispensables pour maintenir à son niveau une maison noble. On trouve même de loin en loin, dans les documents anciens des monuments écrits de cette union des représentants d'une même « gens » qui synthétisent de façon frappante un tel état d'esprit. Le fameux « pacte des Alamand » de Dauphiné, si souvent cité (1455), en est l'exemple le plus caractéristique; son texte admirable mériterait d'être lu, relu, médité par nos contem-

(1) En revanche, je préviens les lecteurs qu'ils ne trouveront pas dans le **Supplément** les familles originaires de Savoie qui, après avoir quitté leur pays d'origine, ont été anoblies en dehors du Duché. N'ayant jamais fait partie de la noblesse savoyarde, elles ne peuvent trouver place dans cet ouvrage.

porains. L'oubli des principes qui l'ont inspiré, la prédominance des tendances individualistes, la prodigalité ou la négligence, la paresse ou l'ignorance, l'orgueil ou l'esprit de chicane ont été, en revanche, les causes de l'effondrement de mainte puissante maison : en une seule génération parfois, ils ont suffi à en précipiter la chute.

Ainsi, entre les lignes de tous les textes analysés pour établir une filiation peuvent se lire les plus graves enseignements, les leçons les plus éloquentes et les plus fécondes. J'invite mes lecteurs à les rechercher en feuilletant cet ouvrage : loin de perdre leur temps, ils découvriront le sens de la vie familiale, telle qu'on la comprenait autrefois, derrière la longue suite de tous ces morts.

Et alors, je ne regretterai rien de l'effort déjà fourni, de celui plus considérable encore qui m'attend pour achever — si Dieu me prête vie et si les circonstances le permettent — l'œuvre magistrale du Comte Amédée de Foras et de ses successeurs.

Yvoire, 1^{er} janvier 1938.

Baron d'YVOIRE.

N. B. — Je prie les lecteurs qui verront mon nom au bas de cet Avant-propos de se rassurer. Si mon très cher maître et ami, le Comte de Viry, se trouve obligé par ses occupations de me confier la rédaction du **Supplément**, il n'en reste pas moins mon guide et mon conseiller : ses directives expérimentées m'aideront à marcher dans la voie qui a toujours mérité à mes prédécesseurs les encouragements des souscripteurs de l'**Armorial**.

ABÈRES (DES)

Nous n'avons trouvé ce nom, précédé du qualificatif nobiliaire, que dans quelques rares documents. Armoiries inconnues.

N^o Pierre de Aberis, fils de Raymond et de Guicharde du Bois, était petit-fils de M^o Jean de Aberis (cal. de l'égl. de Sallanches, n^o 81). Un Pierre des Abères, bourgeois de Genève, est témoin le 9 juin 1431 (T^o Bonnefoy).
N^o Jean des Abères avait épousé Michelette, fille de N^o Humbert Martin, de Sallanche; veuve du dit Jean, Michelette agit le 3 février 1481 (T^o Bonnefoy).

ACHER

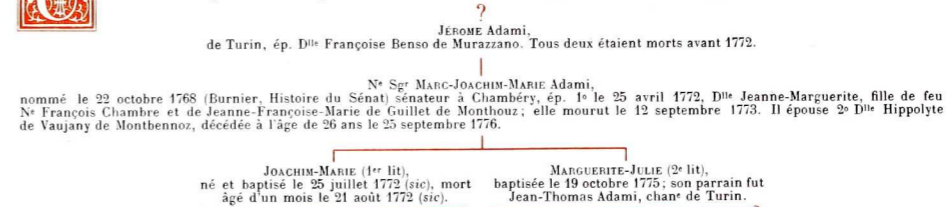
ANTOINE Acherii, de Chambéry, avait au village de Brion des possessions féodales pour lesquelles des reconnaissances sont passées, en sa faveur le 12 février 1371 (Arch. de Giez). C'est probablement le même personnage qu'Antoine Acherii, deau, dit ici de Giez, qui affranchit un hommage qui lui était dû le 22 avril 1389 (*Ibid.*).

ADAMI

P. : coupé : au 1^o d'azur à trois monts d'or resserrés, celui du milieu plus haut, et surmontés de trois étoiles d'argent rangées en fasce; au 2^o, bandé de gueules et d'or de quatre pièces (Franchi-Verney, *Armerista*).

(Pl. I, page 9.)

N membre de cette famille, nommé sénateur au Sénat de Savoie, est venu de Turin se fixer à Chambéry. Voici ce que les manuscrits de Chapperon nous en apprennent :

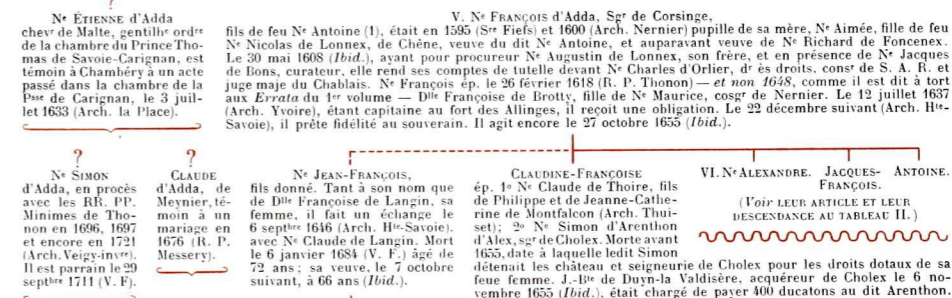


ADDA (D')

L'ÉTUDE de minutaires des XVII^e et XVIII^e siècles des notaires Briguet, Chastel, Laurent, Lemasson, Masson, Truffat, Vindret, Violland, etc., celle des registres paroissiaux de Veigy et Foncenex, et enfin des documents provenant des archives de Bavière m'ont permis de dresser de cette famille, déjà traitée au début du premier volume de l'*Armorial* par le C^o A. de Foras, une filiation beaucoup plus complète. Il m'a paru utile de l'insérer ici, à partir du degré V, c'est-à-dire du moment où les nobles d'Adda ont fait en Savoie, à Corsinge ou ses environs, leur principal établissement.

(V. F.) = (Reges pars de Veigy et Foncenex).

TABLEAU I.



SIMON Dadda des Verrières (pas dit noble), est parrain, 3 sept^{bre} 1686 (V. F.). Sa femme, Lucrèce N. N., meurt le 18 janvier 1705 (*Ibid.*). Simon eut de Jeanne Couty un donné, Pierre, né le 1^{er} juillet 1712 (V. F.).

PHILIPPINE, ép. c. d. du 22 janvier 1692 (Arch. Veigy), mariage du 19 février (V. F.) H^{me} Claude, fils d'Humbert Grivet, de Beaumont.

(1) N^o Antoine d'Adda, père de N^o François, habitait Talloires en 1592 (Arch. S. S. S., n^o 1863); il figure dans de nombreux actes et y est dit « de Milan ». Par contre, aux archives d'État de Genève (N^o latins), si N^o Denis d'Adda, bisaïeul d'Antoine, est dit aussi de Milan, en 1496, R^o Joseph d'Adda y est dit de Florence, en 1521, et N^o Jérôme d'Adda y est, en 1526, qualifié « marchand de Venise ».

(V. F.) = (Reges parx de Veigy et Foncenex).
(M.) = (Reges parx de Meynier).

VI. N° et P° ALEXANDRE d'Adda, sgr de Corsinge.
« Pour se mettre en la C^{te} des archers de S. A. R. », N° Maurice de Broty, son grand-père, lui donne le 20 septembre 1643 (Arch. Nernier) « un cheval entier bay ». Capitaine au fort et préside des Allinges, il ép., c. d. du 20 février 1667, D^{lle} Marie-Antoine, fille d'III^e sgr Guillaume de Varax, C^{te} de Neuvcelle, et de D^{lle} Aimée d'Allinges. Il teste à Thonon, le 19 juin 1696 (Arch. d'Arcoillères), enseveli à Meynier le 5 juillet suivant (R. P. Thonon). Sa veuve, tutrice test^{re} de ses quatre fils ci-dessous, emprunte peu après, à Genève (Mss. Galiffe), à N° Jean-Jacques de la Rive, de Genève, une somme pour payer les funérailles et réparer une partie de la maison forte de Corsinge, « qui va en ruines ». Elle transige avec le C^{te} de Varax, son frère, le 8 décembre 1696 (Arch. Costa), et meurt, âgée de 75 ans, le 11 avril 1716 (M.).

JACQUELINE, née à Corsinge, vend le 7 février 1711 (Arch. Costa) à N° Jacques-François Rebut une rente féodale, dite de Corsinge, démembrée de la dite seigneurie. Il ép., c. dot. du 24 mars 1714, mariage célébré le 10 avril dans la chapelle de Foras » son neveu. Mor- Babuty, de te sans alliance, la paroisse à 70 ans, le 18 d'Esery. Morte avant 1732.

PIERRETTE-JOSEPHE, bap. le 20 avril 1718, (R. P. Douvaine), ép. le 14 déc^{bre} 1742 (M.). N° Philibert Courtois d'Arcoillères, fils de N° Pierre, sgr de Prélian, et de D^{lle} Anne de Bienvenu.

(1) Le registre paroissial de Saint-Maurice d'Anney porte la mention suivante : « Le 28 juillet 1759, mort, muni « du Sacrement de pénitence, « et le 29 enseveli à Saint-François, N° Alexandre Dadaz, sgr « de Corsinge, major de la ville « d'Anney, âgé de 70 ans. » Le chanoine Lacombe, qui signe cette mention, a sûrement fait erreur, inscrivant : Alexandre... pour : François, fils de feu Alexandre...

SOPHIE, née le 9 janvier 1796, était en 1851 chanoinesse de S^{te}-Anne de 1^{re} classe. Décédée à Muldorf le 28 août 1872.

X. THÉODORE-GUILAUME, baron de Daddaz de Schernegg, né le 24 octobre 1803, capitaine aux armées du roi de Bavière ; retraité en 1832 ; mort le 27 janvier 1871, DERNIER MALE DE SA FAMILLE.

IX. FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES-IGNACE, baron de Daddaz de Schernegg, fils aîné, né le 13 août 1763 à Rothenberg, premier substitué, en 1791, au testament de N° Jean-Charles d'Adda de Corsinge. Il est décédé le 1^{er} janvier 1825 à Passau, sans laisser de descendance.

TABLEAU II.

V. N° FRANÇOIS d'Adda, sgr de Corsinge (voir SON ARTICLE AU TABLEAU I).

N° JACQUES-FRANÇOIS, ép., c. d. du 16 décembre 1662 (Arch. Rubaud), mariage du 27 janvier 1663 (R. P. Thonon), D^{lle} Marguerite, alias Catherine, fille de N° et S^{gr} André Mathieu. Veuve et tutrice de ses enfants, elle passe en 1684 (Arch. H^{te}-Savoie), avec ses beaux-frères Alexandre et Antoine, une obligation en faveur des RR. PP. Minimes de Thonon. Elle meurt à 45 ans environ, le 27 avril 1686 (V. F.), sépulturée à Meynier. (Le registre paroissial, par erreur, nomme son mari Antoine.)

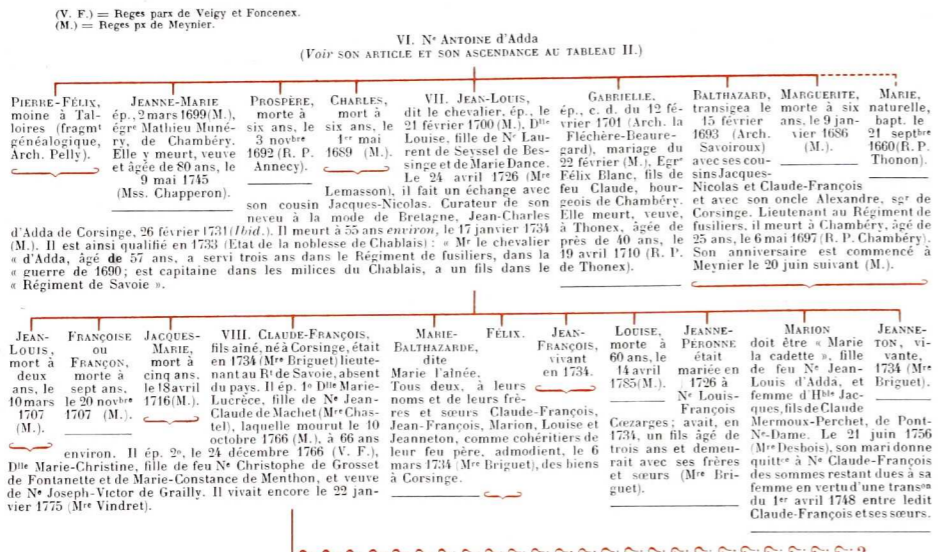
FRANÇOIS, parrain de sa sœur Anne-Pierre-Joseph et de Marie-Louise-Charlotte de Montfort. Les époux testent ensemble le 30 janvier 1738 (M^{re} Masson). Claude-François meurt le 3 mars 1741 (V. F.), âgé de 80 ans environ. Sa veuve est décédée le 23 avril suivant, à 70 ans (Ibid.).

JEAN-BAPTISTE, dit aussi Jean-Gabriel d'Adda de Moringe, né le 7 juillet 1700 (V. F.), d'abord témoin à Veigy le 12 mai 1727 (M^{re} Lemasson), puis maréchal des logis aux gardes du corps, avant 1733 (Arch. Thuiset). Il ép. secrètement et tardivement Jeanne-Antoine (parfois dite Etienna), fille de Sébastien Dussuet et d'Adrienne de Foncenex, le 21 juin 1745 (V. F.). Il meurt le 26 avril 1748 (Ibid.) (2).

N° JEAN-ANTOINE d'Adda de Moringe, né le 20 août 1737 (V. F.) ; cadet au Régiment de Savoie et présentement commandé de recrue au présent « pays » par hillet du 24 octobre 1755, signé de la Saunière, du Bettex, il cède pour 389 livres, le 13 janvier 1756 (M^{re} Laurent), tous ses droits et biens à son oncle Jacques-Marie Hyacinthe.

(1) C'est peut-être lui, François d'Adda, mort longtemps avant 1762, dont le fils, nommé Simon Dadaz, natif de Corsinge, fut père de Gabrielle, laquelle ép., c. d. du 5 novembre 1762 (M^{re} Chastel), H^{te} Etienne David, de Foncenex.
(2) Son mariage, accompagné de reconnaissance et légitimation des enfants déjà nés, avait été tenu si secret que son frère, Jacques-Marie-Hyacinthe, ignorait et fit procès à ses neveux (Arch. S. S. S.), qu'il croyait bâtards, jusqu'à ce qu'il eût obtenu la preuve du contraire.

TABLEAU III.

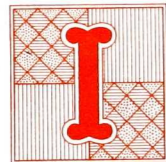


IX. N° et R° JEAN-FRANÇOIS d'Adda, né à Crempigny, obtient, le 11 septembre 1762, dimissoire pour recevoir les ordres à Avignon (D° du Clergé) : titre clérical du 18 octobre 1764; prêtre le 17 septembre 1767 (Ibid.), attaché à la Sp^e Maison de Thonon des juillet 1767 (Ibid.). On lit aux registres paroissiaux de Meynier : « 1774, 5 septembre, est mort à l'âge de 41 ans N° et R° Jean-François d'Adda, prêtre de la Sp^e Maison de Thonon, qui, étant l'unique héritier des biens de sa famille, vint demeurer à Corsinge, où il mourut avec la réputation d'un des plus habiles catechistes du diocèse ».

AGLIÉ (D')

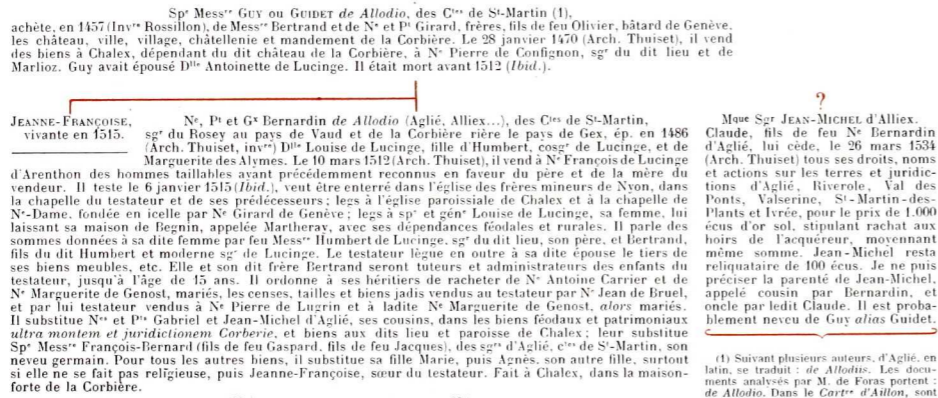
SEIGNEURS DE LA CORBIÈRE, AU PAYS DE GEX, ET DU ROSEY, AU PAYS DE VAUD, etc.

P. : écartelé, aux 1 et 4 losangé d'or et d'azur, aux 2 et 3 de gueules plein (Pl. I, page 9).



ILLUSTRE famille, originaire d'Ivrée, qui s'est maintes fois alliée aux meilleures maisons de Savoie. Un de ses rameaux a, dès le XV^e siècle, possédé deçà les monts des fiefs importants : celui du Rossey, au pays de Vaud, et surtout celui de la Corbière, qui, bien que situé sur la rive droite du Rhône, relevait de la baronnie de Ternier. Quelques terres près de Bonne, en Faucigny, lui appartinrent également, à la suite de deux alliances avec l'antique race des Faucigny-Lucinge. A ces divers titres, M. de Foras a jugé que ce rameau devait trouver place dans son ouvrage.

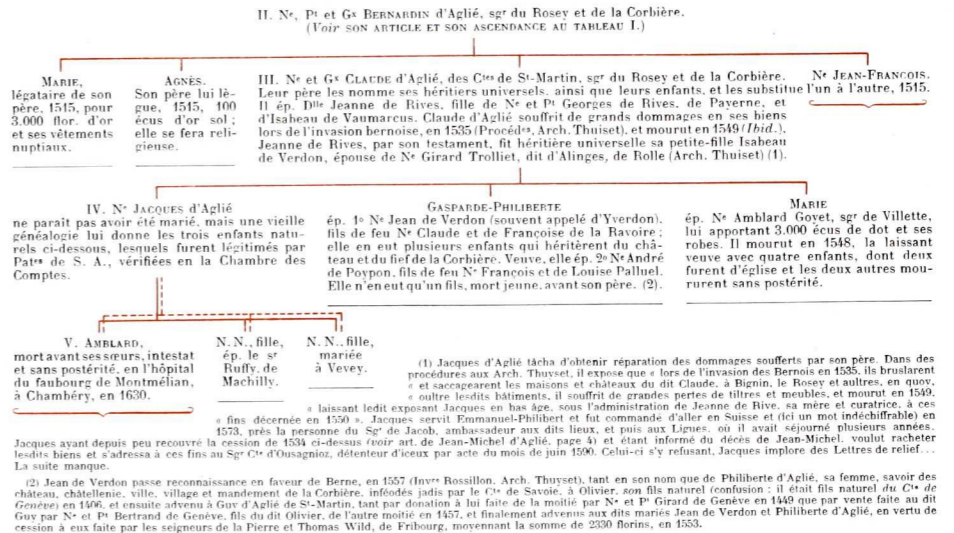
TABLEAU I.



(Voir sa DESCENDANCE AU TABLEAU II.)

(1) Suivant plusieurs auteurs, d'Aglié, en latin, se traduit : de Alodio. Les documents analysés par M. de Foras portent : de Alodia. Dans le Cart^e d'Aillon, sont cités (XIII^e siècle) plusieurs nobles de Alodis, mais il s'agit alors de membres de la très ancienne famille des Allues (voir ce nom au SUPPLÉMENT).

TABLEAU II.



(1) Jacques d'Aglié tâcha d'obtenir réparation des dommages soufferts par son père. Dans des procédures aux Arch. Thuiset, il expose que « lors de l'invasion des Bernois en 1535, ils brûlèrent et saccagèrent les maisons et châteaux du dit Claude, à Bignin, le Rossey et autres, en quoy, outre lesdits bâtiments, il souffrit de grandes pertes de titres et meubles, et mourut en 1549, laissant ledit exposant Jacques en bas âge, sous l'administration de Jeanne de Rive, sa mère et curatrice, à ces fins décrétée en 1550. Jacques servit Emmanuel-Philibert et fut commandé d'aller en Suisse et (ici un mot indéchiffrable) en 1573, près la personne du Sr de Jacob, ambassadeur aux dits lieux, et puis aux Ligues, où il avait séjourné plusieurs années. Lesdits biens et s'adressa à ces fins au Sr C^{te} d'Osagnon, détenteur d'un acte du mois de juin 1590, Celui-ci s'y refusant, Jacques implora des Lettres de relief... La suite manque.

(2) Jean de Verdon passe reconnaissance en faveur de Berne, en 1557 (Inv^{rs} Rossillon, Arch. Thuiset), tant en son nom que de Philiberte d'Aglié, sa femme, savoir des château, châtelain, ville, village et mandement de la Corbière, inféodés jadis par le C^{te} de Savoie, à Olivier, son fils naturel (confusion : il était fils naturel du C^{te} de Genève en 1496, et ensuite devenu à Gov d'Aglié de St-Martin, tant par donation à lui faite de la moitié par N° et P^e Girard de Genève en 1449 que par vente faite au dit Guy par N° et P^e Bertrand de Genève, fils du dit Olivier, de l'autre moitié en 1457, et finalement advenus aux dits mariés Jean de Verdon et Philiberte d'Aglié, en vertu de cession à eux faite par les seigneurs de la Pierre et Thomas Wild, de Fribourg, moyennant la somme de 2300 florins, en 1553.

AIGUEBELLE

UX rares documents déjà cités concernant cette très ancienne race, il faut ajouter les mentions suivantes : Guillaume d'Aiguebelle, chevalier, de Savoie, abandonne, moyennant 29 sols, une métairie au moines de Domène. Sa femme Elisabeth et ses deux fils approuvent. (Cart^e de Domène, acte non daté, un peu postérieur à 1080, d'après le M^e de Monteynard.) Girod d'Aiguebelle, témoin le 6^e jour des Kal. de juillet 1306 (Cart^e d'Aillon), à Aiguebelle, à une donation en faveur de la Chartreuse d'Aillon ; Gédéon d'Aiguebelle, juge du Chablais en 1316 (Inv^{rs} des titres de l'Abbaye d'Aulps, Arch. Thuiset); peut-être ne fait-il qu'un avec le suivant ; Gédéon d'Aiguebelle, juge du Chablais en 1269 et 1295 (Melville-Glover; Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, 1862); c'est probablement le même personnage que Gédéon d'Aiguebelle, arbitre à Sallanches le 21 octobre 1289 (Reg^e gen^e), entre Béatrix, dame de Faucigny, et le prieur de Chamoniex, d'une part, et le C^{te} Amédée de Genève, d'autre part ; il est encore arbitre, le 26 juillet 1292 (Ibid.), avec Emeric d'Aiguebelle, entre le prieur et les habitants de Chamoniex. C'est peut-être lui, encore, Gédéon d'Aiguebelle, chevalier, arbitre à Grenoble le 24 août 1300 (Reg^e dauph^e). Enfin, il n'est pas impossible que Pierre Aquebelle, convers à l'abbaye de Pomiers vers 1225 (Cart^e d'Aillon), appartienne à cette famille. (1) Voir ARMORIAL, T. I, p. 6.

AIGUEBELLETTE

NE deuxième représentant de cette vieille famille nous est connu par les archives de Cour de Turin : c'est Aymon d'Aiguebellette, qui, avec son épouse Françoise, fille de Jacques du Cengle, passe reconnaissance, le 10 octobre 1331, en faveur du C^{te} Amé de Savoie. (1) Voir ARMORIAL, T. I, p. 6.

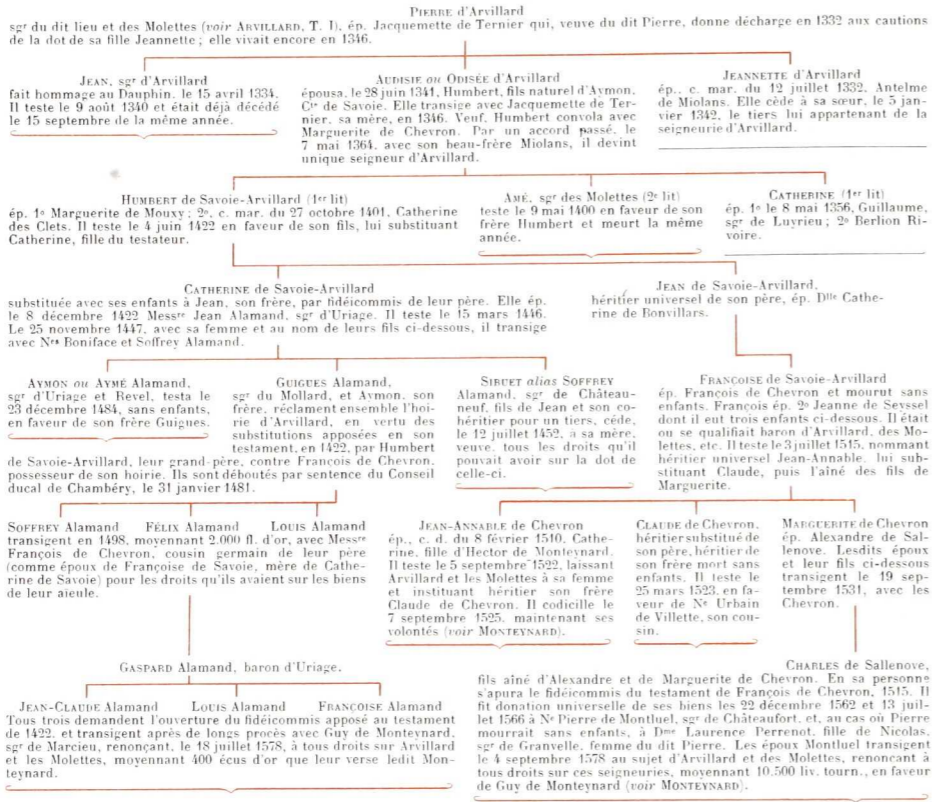
ALAMAND

P. : de gueules semé de fleurs de lys d'or, à la bande d'argent. (Pl. I, page 9) (1).

DANS les dossiers préparés pour rédiger le Supplément de son Armorial, le C^e Amédée de Foras a inséré cette note : « On lit dans l'approbation d'une transaction entre le « Chapitre et les nobles de Chissé, 4 juillet 1345 (Arch. Pensa) : Alamandus, Dei « gratia Episcopus Gebennensis... Alamandus est donc, sans doute possible, le nom « de baptême et non le patronyme de l'évêque. » Le savant auteur de l'Armorial était donc déjà bien avancé sur le chemin de la vérité, rétablie par son successeur, le C^e de Viry, à l'article SAINT JEORE (T. V, p. 305), mais longtemps voilée par une fausse attribution de sceaux, due à Galiffe. Outre ce détail — qui a son importance — nous pouvons, grâce à quelques documents nouvellement exhumés, éclairer et compléter quelque peu le tableau consacré (T. I, p. 9), aux nobles Alamand ou Alamend, en Savoie. Bien des obscurités subsistent néanmoins, ce nom ayant été porté à la fois en Bugey, en Dauphiné, en Savoie et au pays de Vaud par des familles nobles dont le lien commun — quoique certainement existant dans la plupart des cas — nous est souvent assez mal connu. Rassembler les résultats de nos recherches dans les pages qui suivent a cependant paru opportun. (1) C'est là le blason des Alamand de Valbonnais et des nombreuses branches qui en sont issues dans le Dauphiné. Les armoiries attribuées par Besson aux nobles Alamand, et figurées à la page 7 du tome I de l'Armorial, ont vraisemblablement été portées par quelques-uns des gentilshommes de ce nom inscrits dans les tableaux qui suivent. Il n'en est pas moins certain que, parmi ceux-ci, au moins les seigneurs qui possédèrent quelques années le château de Chambéry au XIII^e siècle, ceux qui plus tard furent investis des fiefs et châteaux de Cormand, Esery, Vozerier, et enfin les seigneurs de Troches, la Biguerne et Entre-deux-Guiers, appartenaient à la grande race des Alamand du Dauphiné et en portaient les armes. 6^e vol., liv. I, feuille IV.

APPENDICE. — ALAMAND D'URIAGE ET DIVERS, par rapport à Arvillard.

Le tableau suivant donne quelques degrés de plusieurs familles ayant possédé la seigneurie d'Arvillard, ou ayant eu des prétentions sur elle. Nous l'avons trouvé rédigé entièrement de la main de M. de Foras, et préparé par lui pour être publié au Supplément, à l'article de la famille Alamand : une branche de celle-ci, considérée comme la branche aînée, celle des seigneurs d'Uriage, en occupe effectivement une part importante. Ce tableau n'a d'autre but que de rendre plus claire pour les lecteurs de l'Armoirial la transmission de l'important fief d'Arvillard. Les faits relatés sont établis par un inventaire, existant aux archives de Thuiset, des pièces réunies pour la discussion de cette seigneurie.



ALAMAND D'ATTILLY



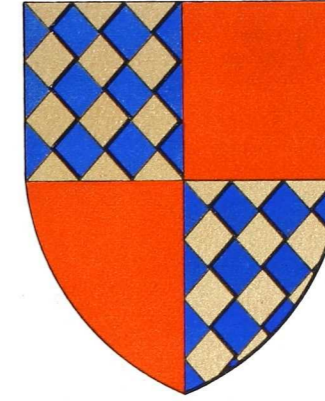
es Alamand, ou Allemand d'Attilly sont-ils des Alamand, dits d'Attilly, ou des d'Attilly, dits Alamand ? On les trouve indifféremment appelés des deux manières. Au hameau d'Attilly, séparé du Châtelard-en-Bauges par le Chéran, vécurent, dès le xii^e siècle, des d'Attilly qui, s'ils ne furent pas nobles, paraissent avoir joui d'une situation relativement aisée : les documents publiés dans son Histoire des Bauges par le laborieux chanoine Morand, le Cartulaire d'Aillon surtout, mentionnent plusieurs d'entre eux : Guiffred de Attillieu, qui agit lors de la fondation de la Chartreuse, vers 1180; Pierre d'Attilly, témoin en 1238; Jean, fils de Vautier d'Attilly, vivant en 1335... D'autre part, dès 1356 au moins — les comptes de la châtellenie du Châtelard en font foi —, une famille Alamand, bourgeoise et notable, vivait au Châtelard. Nous n'avons pas là de quoi résoudre le problème; et au surplus, toute indication héraldique fait défaut. Quoi qu'il en soit, les membres de cette famille ne nous semblent avoir aucun lien de parenté avec les nobles Alamand figurant aux tableaux qui précèdent.

Qualifiés nobles dès le début du xv^e siècle, les Alamand d'Attilly n'eurent aucun lustre et s'éteignirent avant 1530.

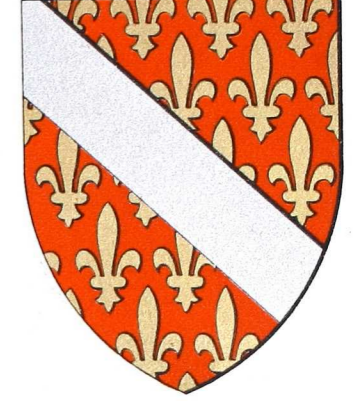
Dans la grosse de rénovation de la « rente d'Allemand dans les Bauges », exécutée en 1732 (Arch. Thuiset) par le commissaire J.-B^e Curial, à la demande des filles de N^e Joseph de Charrières, M. de Foras a trouvé les données essentielles de la généalogie qui suit. Tout ce qui n'y porte pas d'indication d'origine est extrait des anciens terriers produits dans ladite grosse.



ADAMI



AGLIÉ



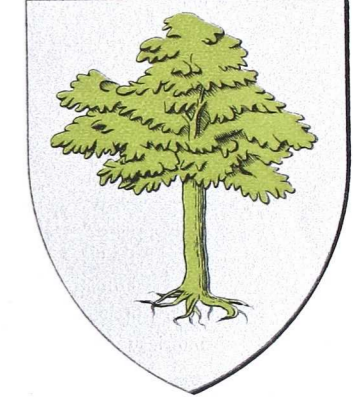
ALAMAND



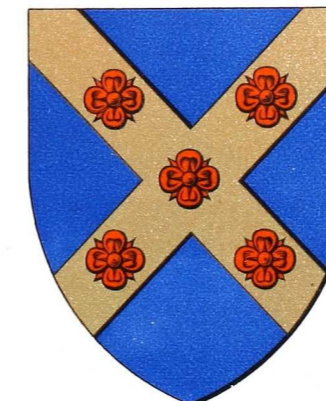
ALBRIEUX



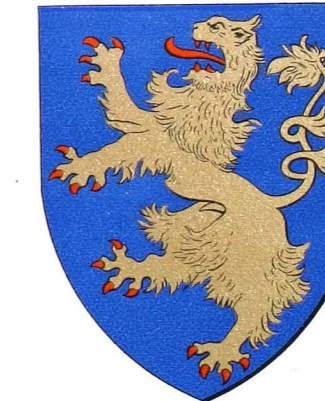
ALINEI



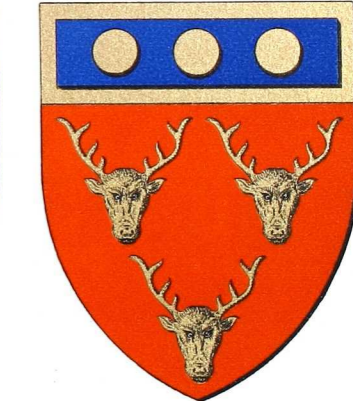
ANGLOZ



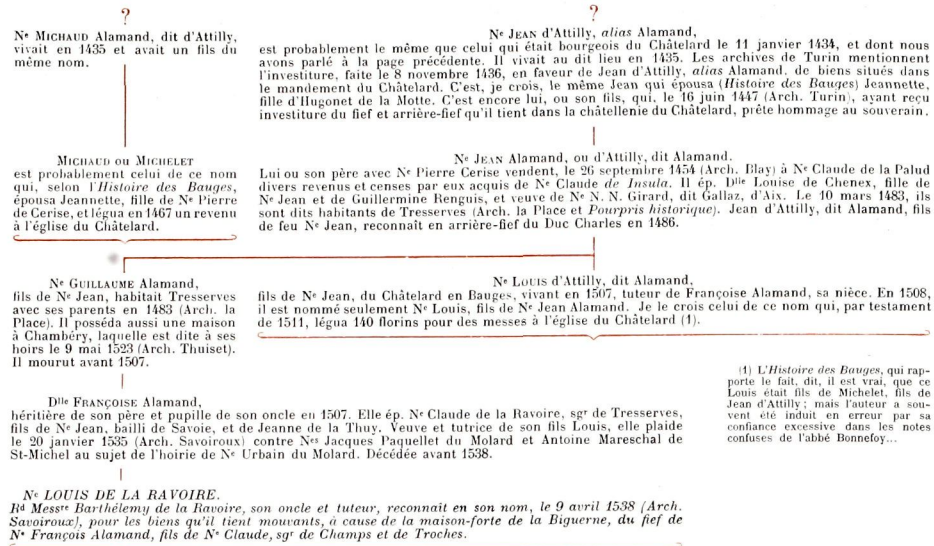
ARBIGNON



ARNAUD

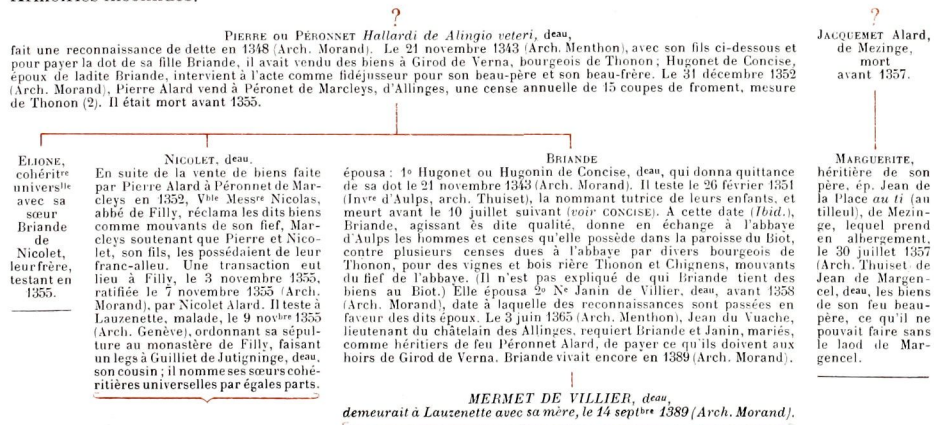


ARPEAUD



ALARD

ANCIENNE famille que nous trouvons établie à Lauzenette, au territoire d'Allinges, et dans la paroisse voisine de Mezingé durant le xiv^e siècle. Elle est peut-être issue des cadets de l'illustre maison d'Allinges (1). La propriété dite la Grange-Alard, commune d'Allinges, a sans doute jadis appartenu aux nobles Alard; son nom seul en perpétue le lointain souvenir. Armoiries inconnues.

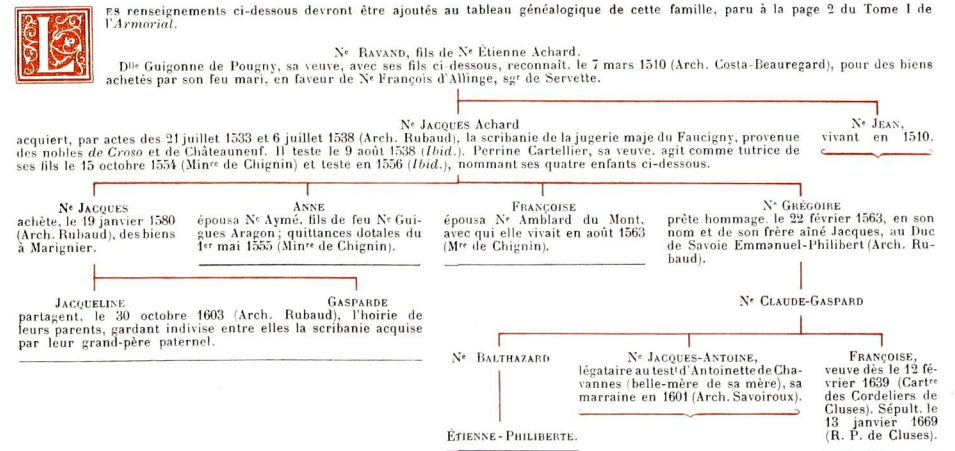


(1) Girod d'Allinges, damoiseau, était homme lige d'Aymon de Lucinge, sgr de Drusilly, et tenait de lui plusieurs fiefs ou terres en fief. Il mourut *intestat*, laissant deux enfants, Nicolet et Agnes, qui lui succédèrent et décédèrent sans postérité. Alard d'Allinges, damoiseau — probablement le même qu'Alard, fils de Jacques, figurant au degré XI du tome I, page 21 — leur succéda et ne demanda pas d'investiture au dit Aymon, ni à ses héritiers. Aymon de Lucinge étant mort sans testament, ses fils Aymon, Pierre, Vullielme et Henri lui succédèrent. Aymon, Henri et Vullielme cédèrent leurs droits sur ladite censive contre ledit Alard et à leur frère Pierre. Alardet, ensuite de procès, transigea en 1255 (Mss. Besson) par-devant l'officiel de Genève: il céda à Pierre 3 seclanes de froment de cense sur les biens en question, pour finir le procès, et passa reconnaissance en faveur du dit Pierre de Lucinge, sauf ce qu'il doit au sire de Faucigny.

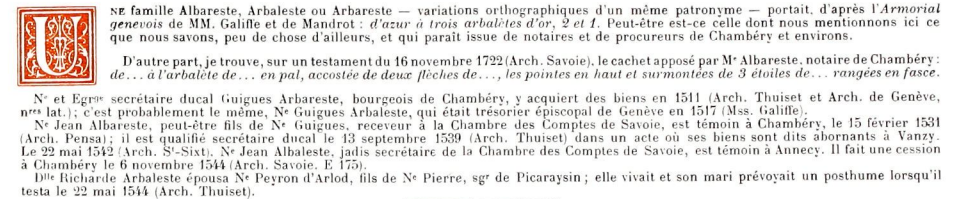
M. de Foras conjecture que les Alard de Lauzenette et Mezingé pourraient être issus d'Alardet d'Allinges, dit aussi Alard, dont le prénom — comme il arriva souvent — serait devenu le patronyme de ses descendants.

(2) Péronnet de Marcleys devait une partie de cette cense, ainsi que son neveu Nicolet et sa nièce Béatrix, enfants d'Aymon de Marcleys, son frère, mort avant 1355. Il paraît qu'ils n'étaient pas nobles. Autant qu'on peut comprendre, la charte étant rongée, une des raisons alléguées par l'abbé de Filly est que les biens grevés de cette cense devaient hommage noble... à cause de quoi les Alard n'auraient pas dû les aliéner sans le consentement de l'abbé. Mais le fait de tenir des biens sous charge de cense, même en arrière-fief, n'implique pas négation de noblesse.

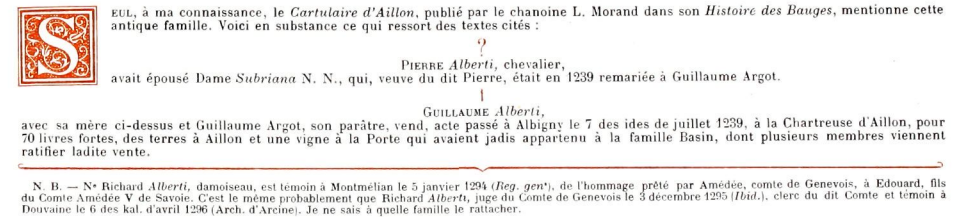
ACHARD



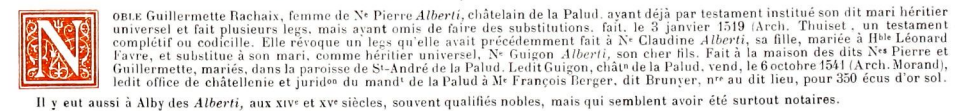
ALBARESTE



ALBERT, DES BAUGES

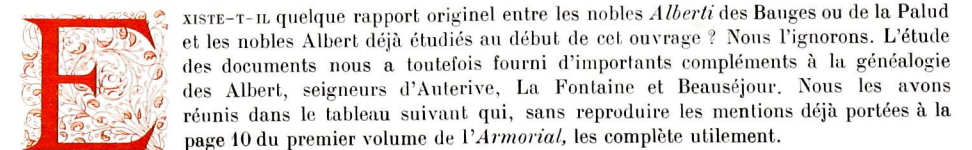


ALBERT, DE LA PALUD



ALBERT

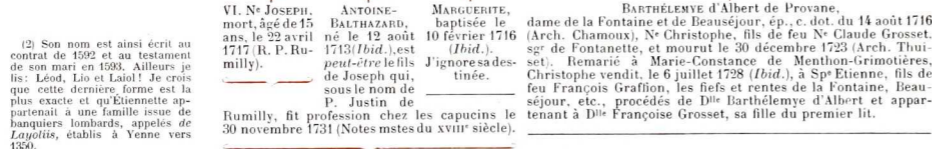
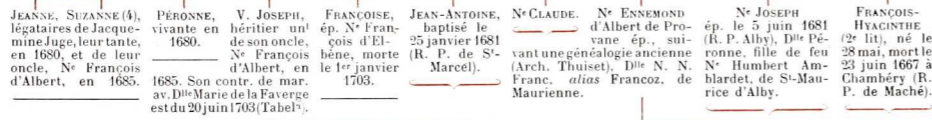
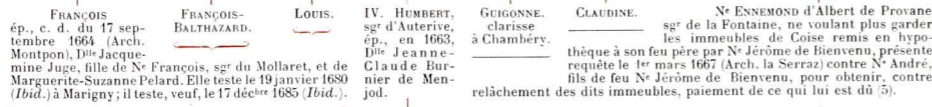
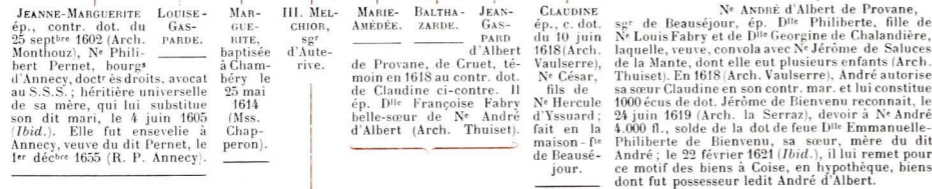
SEIGNEURS D'AUTERIVE, LA FONTAINE ET BEAUSÉJOUR



I. N° JEAN d'Albert, not royal et bourgeois de Montmélian en 1556 (Arch. Mouxy-Renex), puis sgr de la Fontaine (1), Pontamafrey et Beausjour, capitaine général de justice (Arch. S.S.S., n° 1860), conseiller de S. A. R., nommé maître-auditeur en la Ch. des Comptes de Savoie le 6 novembre 1584 (Capré). Il ép. : 1° av. 1583 (Arch. Songy), D^{lle} Georgine Provana, de Cruseilles, morte le 4 mars 1592 (Arch. Hte-Savoie), mère des enfants ci-dessous ; 2°, contr. dot. postnuptial du 29 août 1592 (Arch. Savoie), D^{lle} Etienne, fille de feu N° François de Léaz (2) et veuve en premières noces de N° Charles de Prélian, sgr du Buissan, d'Yenne. N° Jean d'Albert teste le 10 mai 1593 (Ibid.), voulant être enseveli dans la chapelle derrière le chœur de St-François, de Chambéry, au tombeau de sa dite première épouse et de N° Jean, sgr de Beausjour, son fils. Il fait des legs à sa dite deuxième épouse, à R^e Maximilien, son fils, à Jeanne-Marguerite d'Albert, sa petite-fille ; nomme ses trois filles et institue cohéritiers universels ses fils, N° Philibert et Pierre. Il mourut le 4 mai 1599 (Ibid.), en procès avec N° Philibert et Pierre, d'Albert, ses beaux-fils, au sujet de la pension à elle léguée par son feu mari et dont ils étaient tenus chacun pour une part. Elle mourut le 31 octobre 1600 (Ibid.).



(1) On verra plus loin, à l'article de la famille Broc-quier, comment il devait seigneur de la Fontaine.



(2) Son nom est ainsi écrit au contrat de 1592 et au testament de son mari en 1593. Ailleurs je lis : Léod, Lio et Lail. Je crois que cette dernière forme est la plus exacte et qu'Etienne ne appartenait à une famille issue de banquiers lombards, appelés de Layotins, établis à Yenne vers 1350.

(3) D^{lle} Claudine d'Albert, épouse de N° Guillaume Claret, mère le 13 avril 1629 (R. P. St-Sylvestre) de Péronne Claret ; R^e Jean d'Albert d'Auterive, prieur de Mézières en Bourgogne (sic) et parrain de ladite Péronne, baptisée le 7 octobre 1629 (Ibid.), seraient vraisemblablement tous deux enfants de N° Philibert d'Albert, mais rien ne me le prouve.

(4) La dite Suzanne, femme d'H^l Pierre Brunet, mourut, âgée de 50 ans, et fut ensevelie le 25 août 1719 (R. P. Rumilly).

(5) Je trouve (Arch. S.S.S.) qu'Ennemond eut deux autres sœurs, omisses ci-dessus : Colette, morte sans alliance, intestat, et Georgine, mariée au S^r de Maille.

ALBERT, D'ORELLE EN MAURIENNE,

SEIGNEURS DE CHAMOIX, MONTENDRY, MONTGILBERT, VIMINE, COUZ, etc.

De nombreux renseignements complétant la généalogie des nobles d'Albert, de Maurienne, m'ont été révélés par diverses pièces concernant cette famille, et conservées aux Archives départementales de Savoie (E add.). Je les publie ici, sans autre indication d'origine, et les fais suivre de quelques détails, tirés principalement des Archives de Thuiset, sur la dernière génération des seigneurs de Chamoux.

N° Jean-Balthazard d'Albert (degré I), était fils de M^r Pierre Albert. Celui-ci, notaire ducaal et châtelain d'Orelle, fermier, comme le fut son fils, des revenus ducaux rière la mestralie de St-Michel-de-Maurienne, vivait en 1631 et était mort avant 1635. Il était fils d'H^l Aymon Albert, que je trouve vivant à Orelle, dans une situation déjà aisée, le 1^{er} mai 1595, chef d'une famille depuis longtemps établie en ce lieu.

N° Jean-Balthazard acheta, avant 1640 (Arch. de St-Michel-de-Maurienne), de N° Antoine de Mareschal-Luciane un fief rière Outre-Arc. Il était déjà mort le 9 décembre 1653, date où Philiberte de Mareschal, sa veuve, agit, tutrice de leurs fils, N° Dominique, Pierre, Antoine, Jean-François, Paul, Joseph, Louis et Anselme.

N° Dominique, l'aîné, mourut intestat « au siège de Vallence, en Italie », le 27 août 1656. N° Pierre, déjà dit docteur ès-droits le 22 décembre 1656, devenu l'aîné, fut avocat au Sénat de Savoie. C'est lui qui figure (1^{er} vol., p. 11) au degré II, non relié à ses frères, et qualifié seigneur d'Outre-Arc. Il ne paraît pas avoir fait souche.

N° Jean-François, dominican à Montmélian, testa le 1^{er} juillet 1659 nommant son aîné, Pierre, héritier universel. N° Antoine, Paul, Joseph, Louis et Anselme, ces deux derniers alors mineurs de 14 ans, partagent, le 25 octobre 1663, l'hoirie paternelle avec leur mère et leur frère Pierre, alors majeur de 26 ans. Ils étaient tous encore vivants le 24 janvier 1667.

N° Joseph d'Albert, qui, en 1678, était avocat au Sénat, acheta, le 19 février 1693, étant alors juge majo de Maurienne, de N° Louis de Bavo, sgr des Terreaux, les rentes dites fiels de Bavo, Moraux, Lescheraines et Manuel, en Maurienne. N° Antoine d'Albert (degré II) est qualifié seigneur de Saint-Martin d'Outre-Arc le 22 janvier 1722. Le 27 septembre 1725, il vend à Jean-François Martin, trésorier de Maurienne, une part importante de ses biens d'Orelle.

Le contrat de mariage d'Antoinette-Madeleine d'Albert avec N° Joseph de Livron est daté du 2 juillet 1748. N° Joseph d'Albert (degré IV), dit B^e de Chamoux, qui vivait encore le 21 juillet 1797, eut de Marie-Géline Didier, son épouse, deux fils et au moins une fille. L'aîné, Simon-Antoine, communément appelé M^r de Chamoux, était capitaine au Régiment provincial de Maurienne dès 1792 (M^r Tredecini de Saint-Séverin — *Un Régiment provincial de Savoie en 1792*) et mourut, probablement à Suse, peu avant le 1^{er} juillet 1794 (Ibid.), criblé de dettes. Le second, Jean-François, appelé M. de Montendry, fut officier au Régiment de Savoie-Infanterie. Etant lieutenant aide-major au dit régiment, il fut, le 12 janvier 1789 (Mss. Chappéron), témoin à Chambéry au mariage Dufresne-Truchet. Il vivait encore en 1804, paraissant peu disposé à payer les dettes laissées par son aîné.

C'est François Graftion, leur beau-frère — il avait épousé leur sœur, nommée Marie-Marguerite, décédée avant 1811 (Notes Vulliod) —, qui en régle la presque totalité. Il était lieutenant-colonel du corps royal d'artillerie à Turin et reçut ou du moins porta le titre de baron. Ayant soldé le passif des frères d'Albert, il devint, lui ou Joseph Graftion, son fils, à la suite de conventions dont j'ignore le détail, possesseur du château de Chamoux, qualifié baron du dit lieu (Arch. Thuiset).

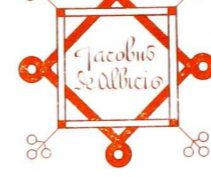
N. B. — Les mss. de Chappéron mentionnent, à la date du 27 juin 1593, le baptême, à Chambéry, de Claude, fils de N° Florentin d'Albert, et de D^{lle} Mastraz, mariés. Je ne sais à quelle famille d'Albert le rattacher. Il en est de même de R^e Jeanne, alias Thérèse d'Albert qui vivait, religieuse au couvent de St-Claire hors les murs de Chambéry, le 20 novembre 1667 (Arch. Savoiron).

ALBICIS OU ARBICIS (DE)

MEILLE famille d'Anney, dont nous savons fort peu de chose. Elle paraît avoir peu duré ; seuls, ou presque, les manuscrits de l'abbé Besson la mentionnent, et c'est à cette source que M. de Foras a puisé les renseignements qui suivent.



N° PIERRE-AMROISE de Arbicis, nommé Maître général des Monnaies par le Comte de Savoie en 1400. Il épouse D^{lle} Alésie de Monthouz de Prémery qui, veuve de son dit mari, agit le 3 août 1420.



N° JEANNE, femme de N° Jean Echaquet, teste le 3 août 1420, faisant un legs au St-Sépulchre d'Anney, et instituant Alésie de Monthouz, sa mère, héritière universelle. Elle nomme exécuteurs testamentaires son frère ci-contre et N° Jean Reverdy, avocat.

N° Jacques de Arbicis (sic), damoiseau, cocécuteur testamentaire de sa sœur Jeanne en 1420. Il achète de N° Anne (ou Agnès ?) de Syons, veuve de N° Jean Echaquet, et de N° Jean Echaquet, leur fils, des fiels rière Anney, par ledit Jacques reconus le 15 décembre 1421.

N. B. — Jacques de Arbicis, d'Anney, clerc, notaire par l'autorité impériale et du Comte de Genevois, extrait un acte du 28 juillet 1412 (Arch. Barrioz), des protocoles de Jean Balthoz, not. Jacques fait écrire ledit acte par Louis de Grafty, not. en vertu de commission de Mess^{rs} Humbert Marchand, juge majo du Comte de Genevois, et le revêt de son signe que je reproduis ci-contre.

ALBIER OU ALBY (D')

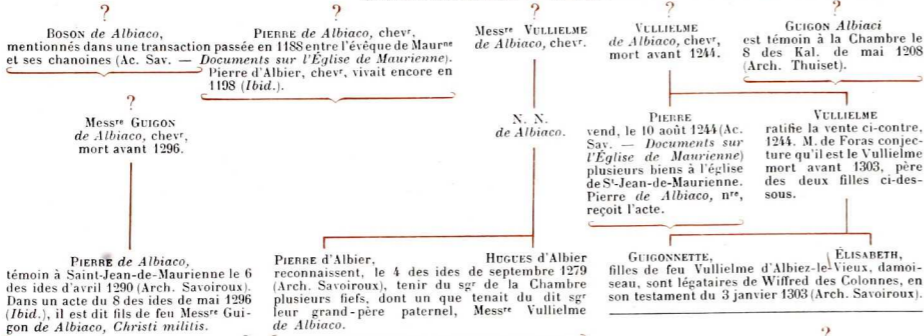


Comme le fait observer le Comte Amédée de Foras (*Armorial*, I, p. 12), deux familles en Savoie ont porté le nom d'Albier ou Alby — orthographié parfois Arbier, Darbier, Darby, Dalbiez —, en latin *de Albiaco*. L'une était originaire d'Albiez-le-Vieux, en Maurienne, en Genevois, en Genevois. Le premier volume de cet ouvrage en mentionne quelques représentants. Mais, depuis sa publication, bien des titres longtemps ignorés ont été analysés par mes prédécesseurs et par moi-même. Sans prétendre dissiper beaucoup des obscurités qui enveloppent l'histoire de ces anciennes races, j'ai pensé, devant les nombreux renseignements inédits recueillis sur leur compte, qu'une refonte complète de l'étude consacrée aux nobles d'Alby était souhaitable.

ALBIER OU ALBY, DE MAURIENNE

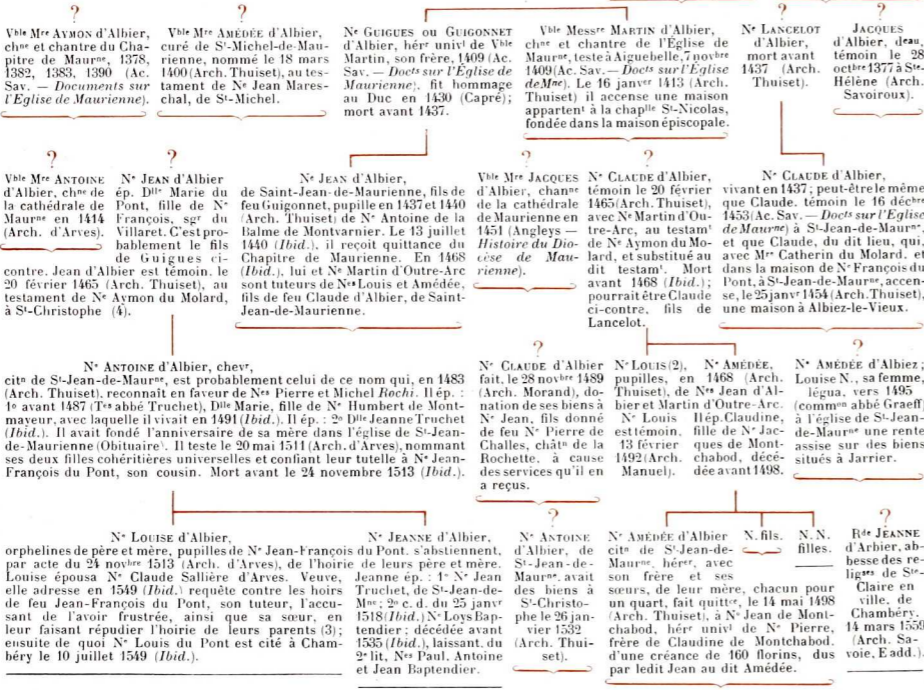
DANS un premier tableau, j'ai résumé notre documentation concernant les d'Alby, d'Albiez-le-Vieux et de Saint-Jean-de-Maurienne. Les suivants contiennent la filiation des d'Alby, issus vraisemblablement des précédents, possessionnés au Verneil, à la Table, à la Croix de la Rochette, Étable, ainsi qu'en Piémont et Genevois.

ALBIER ou ALBY TABLEAU I. ALBIER d'Albiez-le-Vieux et de Saint-Jean-de-Maurienne (1).



(1) Si, aux XIII^e et XIV^e siècles on distingue assez bien les de Albiaco de Maurienne de leurs homonymes du Genevois, suivans les régions où ils possèdent, ce critérium devient de moins en moins sûr à mesure qu'on s'éloigne des origines. J'espère avoir à peu près évité de confondre les représentants de ces deux races ; mais ma documentation trop incomplète m'interdit de l'assurer rigoureusement.

(2) C'est probablement lui, N^o Louis d'Alby, de Saint-Jean-de-Maurienne, qui est témoin, le 2 mars 1506 (Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1863), aux constitutions du Card^e de Gorrevod, évêque de Maurienne.



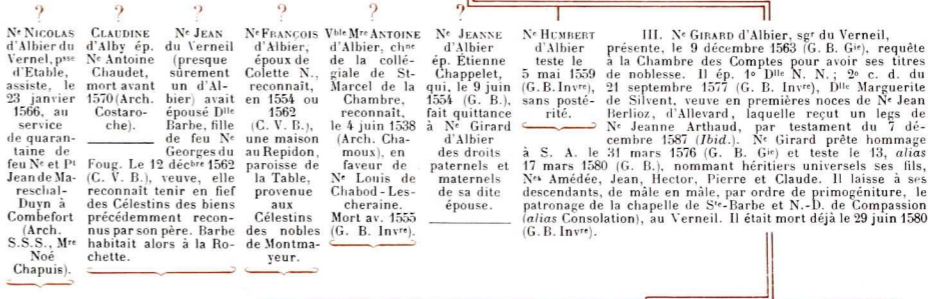
(3) Cependant, N^o Jean-François du Pont, testant en 1535 (Arch. d'Arves), avait laissé à Louise et à ses neveux Baptendier « ce à quoi ils pourraient avoir droit à cause de la succession de N^o Antoine d'Albiere » ; mais cette vague formule ouvrait le champ à mainte contestation.

Les nobles d'Albiere du Verneil, d'Étable et de la Croix de la Rochette, ne nous sont connus que vers la fin du XV^e siècle. Des documents anciens témoignent qu'ils portaient, parfois avec cependant d'appréciables variations, le blason attribué par tous les auteurs aux d'Albiere de Maurienne : de gueules à la bande d'or, chargée d'un vol (ou demi-vol) de sable (5), et je ne doute pas qu'ils aient pris chez eux leur origine. Mais peut-être descendaient-ils d'une branche illégitime ou momentanément amoindrie. Il se pourrait — ce n'est qu'une conjecture ! — que discretus vir Antoine d'Albiere, notaire, qui agit à la Rochette le 7 avril 1446 et le 6 décembre 1447, fût le père de N^o Jean et le grand-père de N^o Catherin, par lesquels, conformément aux Preuves de 1723, je commence la généalogie.

N. B. — J'ai dû, pour simplifier, adopter les abréviations suivantes aux tableaux des pages 15 et 16 : (G. B.) = Archives du château de la Croix de la Rochette, appartenant à M^o Gonthier, analysées par M. l'abbé Bernard. (G. B. Inv^o) = Inventaire existant aux dites archives. (G. B. G^o) = Généalogies assez exactes, autant que j'ai pu en juger, aux dites archives. (C. V. B.) = Terrier des Céléstins de Villard-Sallet, analysé par M. l'abbé Bernard. (*) = Registres paroissiaux de la Croix de la Rochette. (**) = Registres paroissiaux d'Étable. M. l'abbé Bernard, curé de Saint-Pierre-de-Soucy, m'a obligamment communiqué les consciencieuses analyses qu'il a extraites des archives du château de la Croix de la Rochette, ainsi qu'un vieil inventaire et deux anciennes généalogies de 1643 et 1720 environ, provenant des mêmes archives, et enfin le résumé qu'il a fait d'un terrier des Céléstins de Villarsalet. Cette documentation, dont je lui demeure très reconnaissant, a utilement confirmé et complété mon travail.

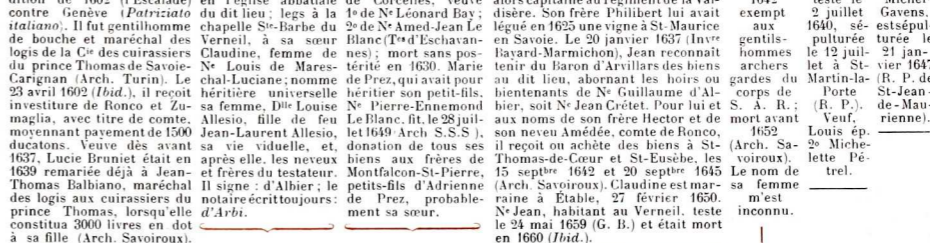
I. N^o JEAN d'Albiere. mort vers 1480 (G. B. G^o). C'est par lui que commence la filiation prouvée en 1723, marquée par un double trait.

II. N^o CATHERIN d'Albiere. seigneur de la maison-forte du Verneil (l'orthographe ancienne habituelle est : Verneil), fils de feu Jean d'Albiere, était, le 10 décembre 1504 (G. B.), marié à H^o Jeannette N. — Nobilis vir Katherinus de Albiaco, capitaneus castri Acus (l'Heuille), est témoin à la Rochette, le 20 avril 1517 (Arch. Savoiron), et le 22 juillet 1522 (Arch. Musin). Il teste le 21 juin 1526, nommant héritiers universels N^o Humbert et Girard d'Albiere, ses fils.



III. N^o GIRARD d'Albiere, sgr du Verneil, présente, le 9 décembre 1563 (G. B. G^o), requête à la Chambre des Comptes pour avoir ses titres de noblesse. Il ép. 1^o D^o N. N. ; 2^e c. d. du qui, le 9 juin (G. B. Inv^o), 21 septembre 1577 (G. B. Inv^o), D^o Marguerite de Silvent, veuve en premières nocces de N^o Jean Berlioz, d'Alveard, laquelle reçut un legs de N^o Jeanne Arthaud, par testament du 7 décembre 1587 (Ibid.). N^o Girard prête hommage à S. A. le 31 mars 1576 (G. B. G^o) et teste le 13, aïas (G. B. Inv^o), 17 mars 1580 (G. B.), nommant héritiers universels ses fils, N^o Amédée, Jean, Hector, Pierre et Claude. Il laisse à ses descendants, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, le patronage de la chapelle de S^o-Barbe et N.-D. de Compassion (alias Consolation), au Verneil. Il était mort déjà le 29 juin 1580 (G. B. Inv^o).

IV. N^o AMÉDÉE ou AMÉDÉE d'Albiere, sgr du Verneil, était l'aîné. Avec sa belle-mère Marguerite de Silvent et Jean d'Albiere, son frère, il fait faire inventaire, 29 juin 1580, puis estimation, 5 mai 1583 (G. B. Inv^o), des biens délaissés par N^o Girard, son feu père. Etant capitaine et enseigne au fort de Montmélian, il ép., contr. dot. postnuptial du 27 février 1582 (Arch. Savoiron), D^o Antonie, fille de feu N^o Louis de Berthelin, de Moitiers, et de Pernette de Presses ; il était encore enseigne au dit fort en 1586 (Ibid.). Il teste le 6 février 1620 (G. B. Inv^o) et meurt la même année (G. B. G^o).



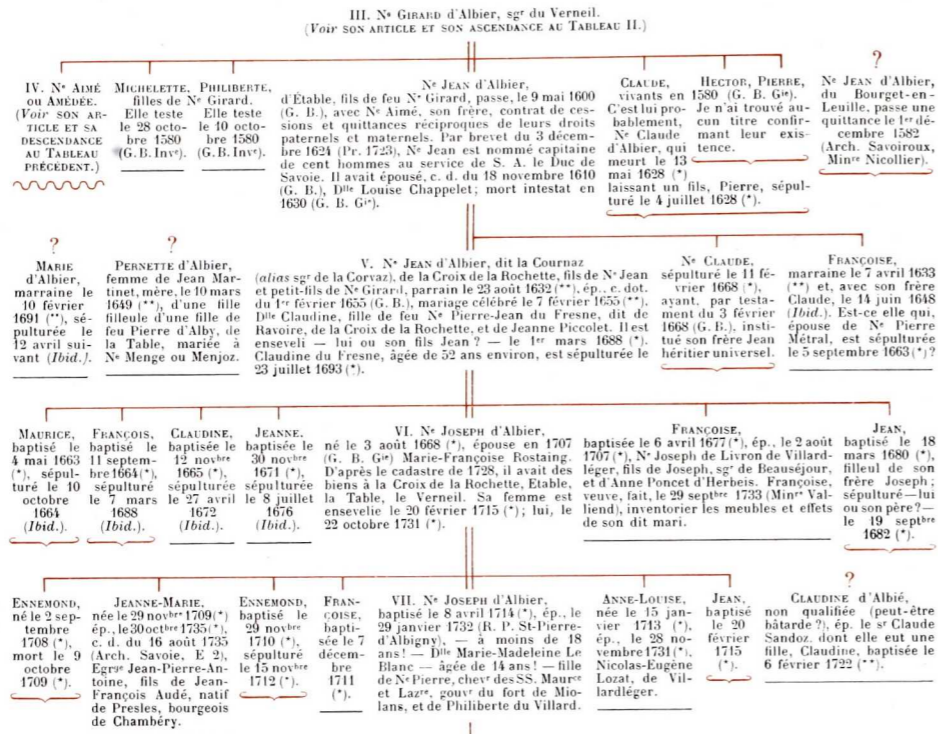
VI. III^e AMÉDÉE d'Albiere, comte de Ronco et Zumaglia, ép. : 1^o contr. dot. postnuptial du 23 mars 1639, passé à Racconis, le sgr André Chambou, capitaine de cavalerie au service de S. A. R., fils de Jacques, du lieu d'Anecy ; elle se reconnaît suffisamment dotée et passe quittance à sa mère même d'un legs à elle fait par D^o Catherine N., sa feue grand-mère. Elle se réserve les biens qui sont en Savoie de l'hoirie de son père, et signe : Catherine de Chambou. Veuve, elle ép. 2^o III^e sgr Comte Octave Pelletta de Cortanson (Cortazon?). Les susdits Comte et Comtesse de Cortanson, Ronco et Zumaglia constituent procureur le 11 décembre 1665 (Arch. Savoiron) pour défendre la Croix de la Rochette, leurs biens de Savoie, spécialement contre N^o Pierre-Ennemond Le Blanc, héritier universel de feue D^o Marie bier, leur oncle. J'en sais pour les droits compétant à ladite D^o Comtesse dans l'hoirie des feus sgrs Jacques et André Chambou, ses respectivement beau-père et mari ; fait au château de Cortanson, signé : de Ronco et Pellette. Par un acte du 7 mars 1660 (G. B.), on voit que D^o Catherine était héritière de son feu oncle Jean d'Albiere ; c'est ainsi que, le 20 septembre 1665 (Arch. Savoiron), elle et son mari accensent les biens qu'ils possèdent à St-Thomas-de-Cour, St-Eusèbe, Villargere, et entre Briançon et Aigueblanche.

ANNE-MARIE épouse, le 21 décembre 1656 (**), Spr Jean-Pierre de la Perrière, n^o à la Croix de la Rochette, le 26 septembre 1674 (*). Philibert Fosseret, châtelain de la Rochette.

TABLEAU III.

ALBIER de la Croix de la Rochette.

N. B. — On lira au haut de la page 15 l'explication des formules de références abrégées employées dans ce tableau.



VIII. PHILIBERTE d'Albier, de la Croix de la Rochette. né en 1732, ép. le 3 juin 1765 (*), avec dispense de double affinité, Dom Jean-Marie Anselme, de la Chavanne, capitaine aux gardes du corps de S. A. en 1778 (G. B.), et mourut, veuve, le 6 mars 1805, âgée de 73 ans, à la Chavanne, peulière de son. Un de ses fils, Antoine Anselme, fut le grand-père de M^{me} Gonthier, née Anselme, propriétaire actuelle (1938) de l'ancienne maison familiale des nobles d'Alby, à la Croix de la Rochette.

ALBIER ou ALBY, DE GENEVOIS ET DES BAUGES



On sait que le blason des nobles d'Alby de Genevois (voir ARMORIAL, vol. I, p. 12), était losangé de gueules et d'argent : armoiries dont les Gerbais de Sonnaz, descendants de Louise d'Alby, dame de Montdésir et héritière de sa maison, ont écartelé leur écu pendant plusieurs générations. Cette famille possédait, outre des biens à Alby et dans ses environs immédiats, des fiefs assez considérables au mandement du Châtelard-en-Bauges. La plupart des titres la concernant devaient être conservés au château de Sonnaz, dont les archives furent entièrement détruites par les hordes révolutionnaires. N'ayant eu entre les mains presque aucun contrat de mariage, partage ou testament des représentants de cette ancienne maison, j'ai dû renoncer à en établir une filiation suivie.

On a souvent regardé comme issus du même estoc les nobles Cohenuz ou Cohenez d'Alby et des Bauges. Malgré leurs possessions presque toujours contiguës à celles des nobles d'Alby, j'ai cru devoir, jusqu'à preuve contraire, les considérer comme une famille distincte. Elle sera étudiée à part, dans son ordre alphabétique.

TABLEAU I.

VUILLEME de Albiaco, doyen du Chapitre de Genève, fut un des amiables compositeurs nommés, le 25 février 1156 (Reg^e Gen^e), à l'accord conclu à Saint-Sigismond entre l'Evêque Ardicus et le Comte Amédée de Genevois.

HUGON d'Albiez, est témoin, vers 1178 (Cart^e d'Aillon), avec Hugon, évêque d'Aoste, le prieur Amblard, les sgrs Wilfred de Miolans et Guy des Allues, à la donation de terrains à la montagne de Morbez, faite par Ponce de Confens à la Chartreuse d'Aillon. Hugon était probablement un d'Alby de Genevois; mais ce n'est pas prouvé.

GUILLAUME d'Alby, fidejusseur, le 10 mai 1225 (Reg^e Gen^e), par le Comte Guillaume de Genève, lors de l'accord arbitral de Thône entre ce dernier et le sire Aymon de Faucigny.

N^o FRANÇOIS d'Alby, fut un des seigneurs qui accompagnèrent en Flandre le Comte Pierre de Savoie, pour cette cause, 100 sols étaient dus le 30 septembre 1264 (1) (Wurstenberger, Doc. 656) au dit Gérard. Rien n'indique avec certitude qu'il appartint à la famille de Genevois.

N^o PIERRE FRANÇOIS d'Alby, reçoit, le 5 déc^{bre} 1322 (S^{te} Fiefs), investiture de tout ce qu'il tient au mand^o du Châtelard-en-Bauges.

N^o PIERRE d'Alby reçoit, le 14 novembre 1392 (S^{te} Fiefs), investiture de ce qu'il tient rière le Châtelard-en-Bauges. M. de Foras a eu tort, je crois, de l'identifier avec Pierre ci-dessus, dont il est peut-être le fils. Il était mort avant 1408, et sa veuve Héloïde, fille de N^o Henri Roberti, d'Alby, vivait encore en 1411 (Ibid.). C'est peut-être lui, Pierre d'Alby, deau, témoin à Alby le 26 mai 1376 (Arch. Thuiset) et fidejusseur le 3 décembre 1387 (Arch. Hte-Savoie, E. 108) au cont. mar. Menthon-Mont-Lucinge, auquel assiste également R^e Mess^e Jean d'Alby, moine résidant au prieuré de Rumilly.

N^o JACQUES d'Alby, est peut-être frère de Pierre ci-contre, dont le fils fut, avec N^o Humbert de Turin) des biens qu'il N. N. de Jacques avant le 25 août 1435 (Fiefs.) Jacques est, avec N^o Pierre d'Alby, fidejusseur au cont. mar. Menthon-Mont-Lucinge, le 29 juillet 1395 (Arch. Monthouze). C'est probablement lui encore qui, le 21 juillet 1415 (Arch. Morand), fut caution de la dot de Péronnette de la Rochette, femme de Claude de Challes.

N^o ANTOINE d'Alby, alias Rippart, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

N^o ANTOINE d'Alby, reconnaît, le 17 novembre 1408 (Fiefs), les fiefs nobles qu'il tient dans les Bauges en faveur du prince Amédée, sauf la fidélité due au Comte de Genevois. Il avait des biens à Mures, p^{re} d'Alby, le 7 juin 1410 (Arch. Monthouze). Le 2 février 1411 (Fiefs), il reconnaît, comme procureur de sa mère Héloïde, tenir des biens de N^o Henri Roberti, père de celle-ci, consistant en usages, services, tailles, etc., et généralement tout ce qu'il tient dans le comté de Genevois, provenant de cette hoirie, notamment dans le mandement d'Alby. Le 20 juin 1435 (Ibid.), il reconnaît pour des devoirs féodaux à lui dus rière Mures. Le susdit Antoine et N^o Humbert de la Croix, héritiers de N^o Jacques d'Alby, vendent, le 25 août 1435 (Ibid.), à N^o Jean, fils de feu N^o Jean de la Rochette, une grande maison et une autre maison, soit tour, rière Alby, provenant de la succession dudit N^o Jacques. Le 19 septembre 1437 (Ibid.), il reconnaît tenir une rente féodale dite d'Alby, rière Arith et environs, dans les Bauges.

(2) Suivant Galiffe, le sceau original du chanoine Guigues d'Alby, de 1394, porte l'écu losangé des N^o d'Alby de Genevois. Avec Jean de Cluses, son frère utérin, ledit Guigues avait acheté de Jean du Vernueil, le 11 novembre 1400 (S^{te} des Fiefs), le page d'Alby; Odon de Villars confirma cette vente le 14 février 1402 (Ibid.).

II. B^{ns} CLAUDE-JOSEPH-MARIE-CÉSAR d'Albrieux, (Voir son ASCENDANCE au TABLEAU I.)

né à Saint-Jean-de-Maurienne le 17 juin 1785 (R. P.); substitut avocat fiscal général au Sénat de Savoie, nommé sénateur par P^{rs} du 9 janvier 1829 (Arch. S.S.S.), enregistrées le 28 mai 1830 (Burnier). Il avait ép., le 2 janvier 1806 (Mss. Chappéron), Marie-Thérèse-Jeanne, fille de Claude-Nicolas Verney, directeur de la poste, et de Marguerite Leborgne (de la famille du général C^{te} de Boigne).

III. B^{ns} PIERRE-ANTOINE-JOSEPH d'Albrieux, ép. le C^{te} Jean-Ange Craveris de Pessineto, sous-lieutenant, puis capitaine à la brigade de Piémont; mère le 5 septembre 1829 (Mss. Chappéron).

IV. ANTOINE Buet, puis ANTOINE d'Albrieux, né à St-Jean-de-Maurienne le 3 décembre 1837 (Arch. d'Etat, Turin), engagé volontaire au 2^e Rég^t de la brigade de Savoie, où il fit la campagne de Crimée; opta en 1860 pour la nationalité italienne; sous-lieutenant au dit Rég^t le 10 juin 1860; campagnes de l'unité italienne de 1860 à 1866; capitaine au 1^{er} Rég^t le 21 mai 1876. Mort retraité, chev^e de la Couronne d'Italie, en 1894 (Ibid.). Il porta d'abord le nom de sa mère; par P^{rs} du 22 novembre 1863, enregistrées le 5 janvier 1864 (original communiqué par la famille), Victor-Emanuel, roi d'Italie, accorda à Antoine Buet, sous-lieutenant au 1^{er} Rég^t, brigade du Roi, fils naturel de feu le P^{re} Pierre-Antoine d'Albrieux et Sophie Buet, la légitimation avec droits et prérogatives portés en art. 179 du C. civil, et la rectification de son nom, lequel sera désormais: Baron Antoine d'Albrieux. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité (1).

(1) Je dois à l'obligeance du colonel de Drestis de Castelnuovo, directeur de la revue FERT, à Rome, les renseignements concernant la carrière militaire de M^{rs} Antoine d'Albrieux. Il a bien voulu les faire rechercher pour moi à Turin; je suis heureux de pouvoir ici l'en remercier. D'autre part, je dois signaler que les faits portés sans indication d'origine dans ces deux tableaux, sont extraits de notes fournies à M. de Foras par M. le C^{te} d'Arves.

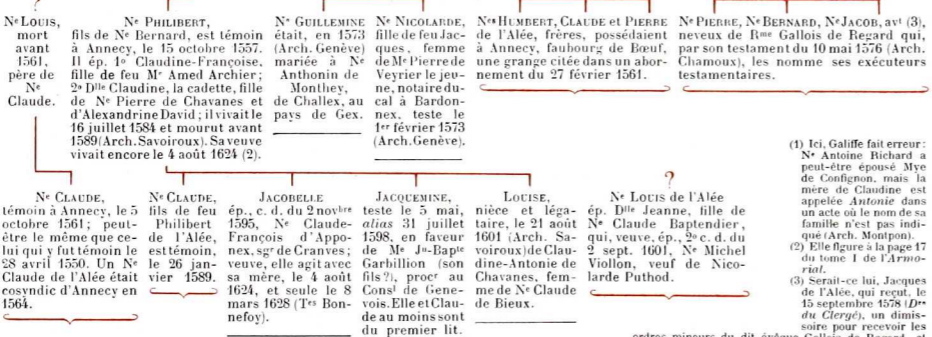
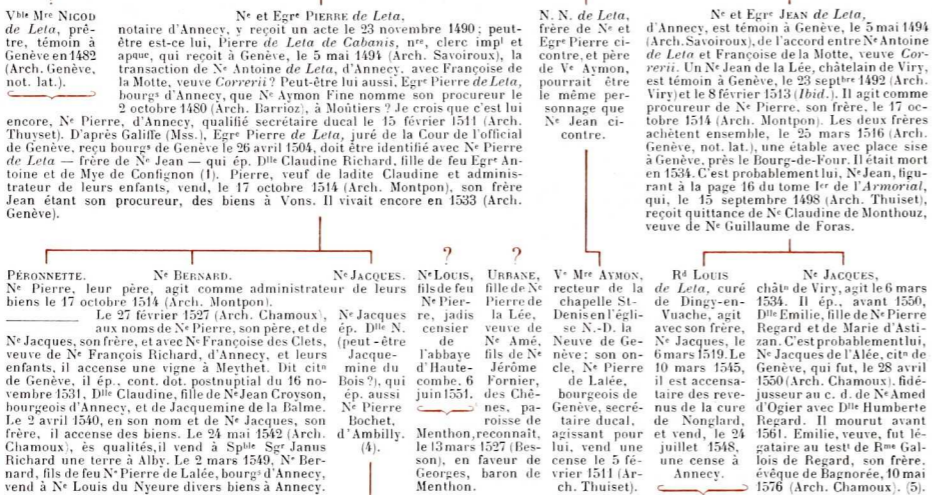
ALÉE (DE L') OU LALÉE (DE)



ai trouvé ce nom le plus anciennement mentionné dans un acte du 4 janvier 1392 (Arch. Genève), par lequel Pierre de Leta, de Satigny, fait procéder à la vente de divers objets de son mobilier. Cela est sans rapport avec l'antique sanctuaire annécien de N.-D. de Liesse. De fait, les origines des nobles de l'Alée sont plus difficiles à préciser que ne le ferait croire le tableau généalogique qui leur est consacré au premier volume de cet ouvrage.

(Voir la suite à la page 21.)

TABEAU I.

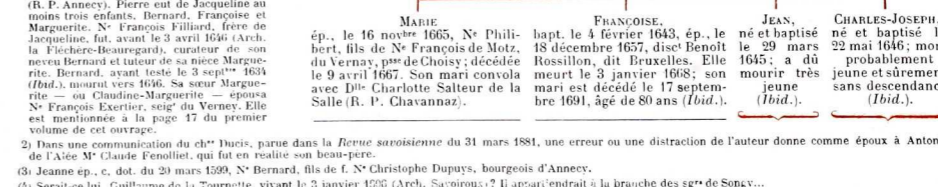
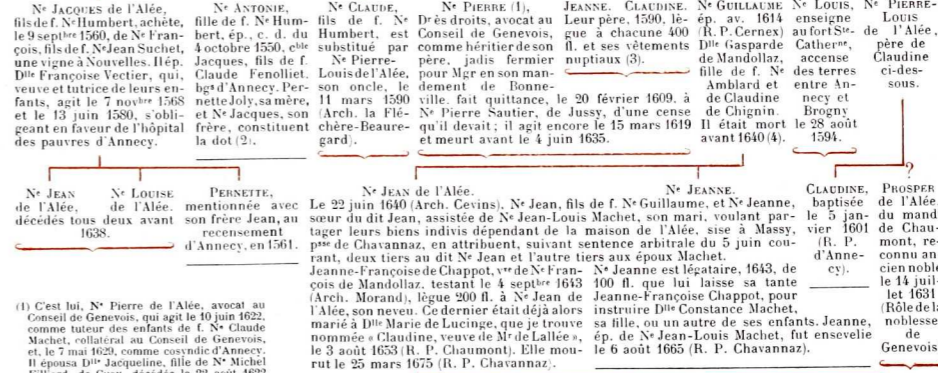
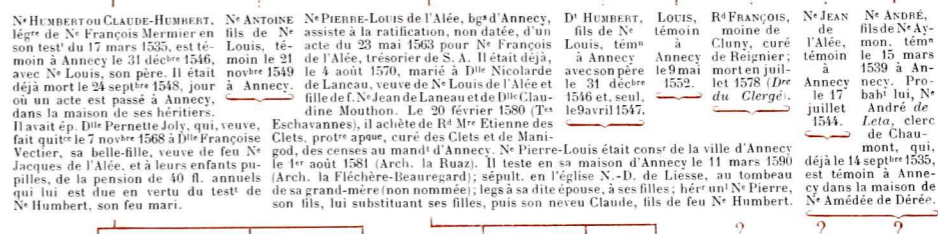
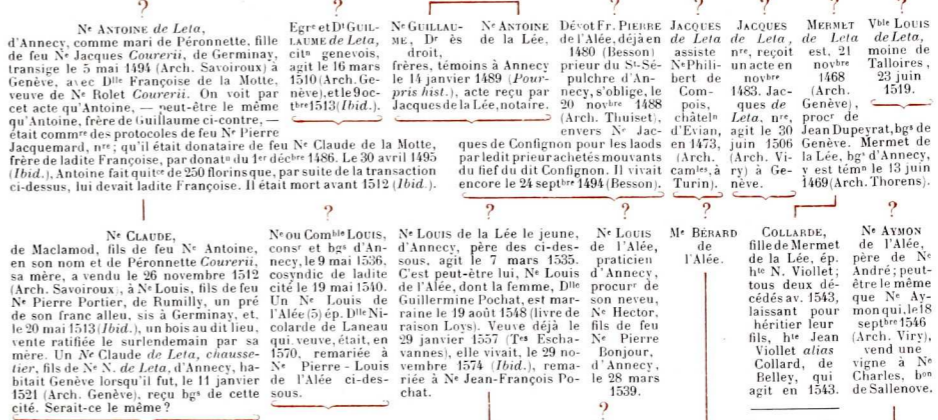


(4) N^o Jacques a peut-être eu une troisième fille, M^{lle} Mye, dite le 25 janvier 1544, fille de feu N^o Jacques de l'Alée, probablement la même que N^o Mye de l'Alée qui, veuve de N^o Guillaume Mignon, fait, en faveur de R^o Claude Poencet, une quittance, le 3 mai 1563, à Ancey, dans la maison de N^o François de l'Alée, sgr^e de la Tournette. (5) Bien que je le trouve partout qualifiés nobles, Jacques de Leta et Jean, son père, ont l'un et l'autre exercé le notariat (Arch. Viry). N. B. — Tout ce qui, dans ce tableau et les deux suivants, est inscrit sans référence, est prouvé par des titres originaux conservés aux Archives de la Haute-Savoie, Série E, que j'ai moi-même analysés.

De nombreux documents concernant des personnages portant ce patronyme, et qui semblent bien appartenir à une même famille, sont passés par mes mains. Il en appert que des notables de Leta ont coexisté à Genève et environs aussi bien qu'à Ancey, dès la fin du xv^e siècle. Trop souvent, toutefois, je n'ai pu rattacher par un trait de filiation les individus dont j'ai trouvé les noms dans de vieux minutaires d'Ancey ou de Genève, ou dans divers titres, ceux entre autres demeurés au château de Songy et gracieusement mis à ma disposition par son propriétaire.

Les tableaux qui suivent résument un labeur consciencieux, mais dont les résultats — on le verra par les multiples réserves qui y sont exprimées — sont loin de me satisfaire: l'existence de nombreux homonymes contemporains risque de m'avoir entraîné à quelques confusions presque inévitables; à coup sûr, bien des obscurités subsistent. Je m'en excuse et crois que mon travail apportera néanmoins un utile complément à l'étude déjà parue sur cette famille.

TABEAU II.



(1) C'est lui, N^o Pierre de l'Alée, avocat au Conseil de Genevois, qui agit le 19 juin 1622, comme tuteur des enfants de N^o Claude Machet, collègue au Conseil de Genevois, et le 7 mai 1629, comme coavoué d'Ancey. Il épouse D^{lle} Jacqueline, fille de N^o Michel Fillard, de Cusy, décédée le 22 août 1622 (R. P. Ancey). Pierre eut de Jacqueline au moins trois enfants, Bernard, Françoise et Marguerite. N^o François Fillard, frère de Jacqueline, fut, avant le 3 avril 1646 (Arch. la Fichère-Beaugard), curateur de son neveu Bernard et tuteur de sa nièce Marguerite. Bernard, avant teste le 3 sept^r 1634 (Ibid.), mourut vers 1646. Sa sœur Marguerite — ou Claudine-Marguerite — épousa N^o François Exterier, seig^r du Verney. Elle est mentionnée à la page 17 du premier volume de cet ouvrage. (2) Dans une communication du C^{te} Duic, parue dans la Revue savoisienne du 31 mars 1881, une erreur ou une distraction de l'auteur donne comme époux à Antoine de l'Alée M^{lle} Claude Fenollet, qui fut en réalité son beau-père. (3) Jeanne ép. c. d. dot. du 20 mars 1599, N^o Bernard, fils de f. N^o Christophe Dupuy, bourgeois d'Ancey. (4) Serait-ce lui, Guillaume de la Tournette, vivant le 3 janvier 1593 (Arch. Savoiron)? Il apparaîtrait à la branche des sgr^s de Songy... (5) Cette page était déjà sous presse, je trouve (Arch. S.S.S.) que N^o Louis de l'Alée, qui ép. c. d. du 25 février 1565, D^{lle} Nicolarde de Laneau, était fils de N^o Bernard et fratri de N^o Philibert (Tabl. I.). Aux registres paroissiaux de Monthon, je trouve également un N^o Gaspard de l'Alée, d'Ancey, parain, le 28 mai 1581, de Gaspard, fils de N^o Jean Croysen; il pourrait être frère de Louis et de Philibert.

N° LOUIS de l'Alée. A notre connaissance, seuls, un pennon général... (Arch. Monthouz) et l'Arm^e de Loche mentionnent son existence ; elle n'est donc nullement prouvée.

N° JACQUES de Leta, N° ANÉ ou AMÉDÉE de Leta, bourgeois d'Anney, ép., av. 1530 (Arch. Songy), D^{lle} Catherine Revil, fille de N° Gabriel, sgr de Songy, et de D^{lle} Georgine de Gilly. Qualifié secrétaire ducal, il agit le 21 août 1538 (Ibid.). Le 4 septembre 1543 (Ibid.), il était secrétaire et fermier du sceau du M^{se} Conseil de Genevois. Il acquiert, le 2 décembre 1544 (Ibid.), des biens à St-Sylvestre. Encore vivant le 5 octobre 1550 (Arch. Monthouz), il était mort avant 1565 (Ibid.).

N° FRANÇOIS de l'Alée, sgr de Songy, greffier au M^{se} Conseil de Genevois, 1548, secr^e ducal, 1550, ép. en 1559 (Mss. Comnène) D^{lle} Marie de Chabod. Qualifié ds 1569 (Arch. Chamoux) cosgr d'Hauteville, il achète à Alex, le 23 décembre 1574 (Arch. Songy), de D^{lle} Martiale de Gilly, veuve de N° Bernard d'Arenthon, la sgr^e de Manigod. Décédé en avril 1594 (Ibid.).

N° LOUIS, h^{om} de la Tournette, sgr de Songy, possédait l'office de curialité du mand^e d'Alby, qu'il accense le 29 janvier 1602 (Arch. Savoiron). Le 31 décembre 1620, il était gentilhomme ord^e de la chambre du Duc, Dom Louis, chevalier et grand-croix des SS. Maurice et Lazare, meurt, âgé de 60 ans, le 20 avril 1624 (R. P. Anney). Jeanne de Loras, sa veuve, vend, le 3 mars 1626, des biens sis à Montmasson, p^{res} de Marcellaz; elle vivait encore le 1^{er} novembre 1628.

N° ABEL, h^{om} de la Tournette, témoin au testament de Marguerite Marc, dame de Monthouz, 17 mai 1610 (Arch. Monthouz); capitaine de cavalerie au R^e de Boisdavid, habitant la maison-forte du Mollard, à Bellecombe en Tarentaise, qualifié h^{om} de la Tournette, il achète, le 24 mars 1638, de N° Marguerite de Locher, veuve de N° Caspard de Salins, son beau-père, pour le prix de 750 écus, des biens à Saint-Marcel en Tarentaise. Il ép., en août 1630, D^{lle} Françoise de Salins, qui fut mère, le 5 décembre 1632 (?), de la fille ci-dessous.

N° JACQUES de l'Alée, mort à 60 ans, le 18 avril 1699 (R. P. Anney). MARIE, morte avant 1691 (R. P. Moutiers). MARIE, ou ANNE-MARIE, ép. 1^{er} c. d. du 20 août 1673 (Mss. Pescatore) N° Jean-Baptiste de Regard de Morgex. Veuve dès 1682, elle ép. 2^e le 8 décembre 1692 (R. P. Anney) N° Claude-Joseph de Magdelain.

N. N., fils, né le 27, mort le 28 juin 1678 (R. P. Anney). JEAN-FRANÇOIS, mort à six mois le 10 août 1677 (Ibid.). MARIE-CLAUDE, bapt. le 15 août 1679 (Ibid.). JACQUELINE, R^e Jean de Rolland (Arch. Savoiron). Le 20 mai 1628 gon, 1620. (Arch. Pelly), il assiste au c. d. de son frère Jacques. Prêtre le 23 septembre 1628, curé de Challonges, le 1^{er} mai 1631, de Mires, décembre 1631, de Chapeiry, 1634, de Choisy, 1635, de la Compiète, 1639, de Viry, 1642. Résigne son canonicat, 2 mai 1660; curé de Metz, 1662; Feigères, 1667; Loëx, 1669, qu'il résigne. Mort en octobre 1671 (D^{re} du Clergé).

FRANÇOISE-JULIENNE, ép., le 23 avril 1743 (R. P. Anney). PHILIBERTE, N° LOUIS-HENRI, sgr de la Croix-Vincent, dit Baron de Songy, ép., le 14 juillet 1732 (Mss. Chapperon). D^{lle} Louise de Carpinel et mourut le 18 janvier 1778 (Gén^e mste).

LOUIS-JOSEPH-MARIE, mort avant 1742 (Table). N° JOSEPH-MARIE (VOIR SON ARTICLE ET SA DESCENDANCE AU TABLEAU IV). N° FRANÇOIS-MARIE de l'Alée, sgr de Songy, né le 14 mars 1737 (R. P. Anney), hérit uni^{er} de sa mère par test du 4 août 1743 (Table). Officier au R^e provincial de Tarente de juillet 1753 à novembre 1755. Le 8 juin 1756 (R. P. Anney), il ép. D^{lle} Anne-Marie de Brette, fille de N° Charles, h^{om} du Villard, et de D^{lle} Marie-Carrelly. Ses déplacements le firent interner à Miolans. Veuf le 42 janvier 1792 (?), il ép. civilement, le 22 janvier 1794 (Etat civil de St-Sylvestre), Péronne Daviet, sa maîtresse, mère des enfants adultérins ci-dessous. Mort d'une chute de cheval, le 8 novembre 1797 (Ibid.).

FRANÇOIS-MARIE Lallée, né le 10 septembre 1780, ép. civilement avant le 24 juin 1795 (Etat civil de St-Sylvestre) et religieusement le 27 juin 1800 (?) Etienne Vergain, fille de Donat et d'Hyacinthe Roux. Il mourut le 9 décembre 1838 (?), sa veuve le 14 décembre 1842 (Ibid.).

JEAN-MARIE-MAURICE Lallée, né le 24 juin 1795 (?), baptisé à Chapeiry le 19 juin 1800, ép. Jeannette Comoz et mourut le 19 mars 1868 (Ibid.). LOUISE, née le 15 juin 1800, morte le 13 juin 1816 (?). N. N., fils, né le 26 août 1801 (?).

JOSETTE, née v. 1823, ép. ANNE-JOSEPHINE, née le 15 mai 1826, morte le 14 mai 1833. CLAUDE, née le 23 octobre 1826, morte le 15 novembre 1833. JEANNE-LOUISE, née le 25 avril 1830. PIERRE, né le 25 avril 1831. JEAN-BAPTISTE, né le 1^{er} avril 1834. JOSEPH-MARIE, né le 30 janvier 1838, ép. le 6 juin 1845, morte le 30 janvier 1873, Marie-Claudine Vettier. LOUISE-MARIE, née le 5 mai 1845, ép. le 27 août 1842, ép. le 9 juillet 1845, morte le 16 février 1883, Marie-Claudine Vettier. FRANÇOIS-MARIE, né le 17 juin 1842, ép. le 27 août 1842, ép. le 9 juillet 1845, morte le 16 février 1883, Marie-Claudine Vettier. A. JOSETTE, née le 27 août 1842, ép. le 9 juillet 1845, morte le 16 février 1883, Marie-Claudine Vettier. PIERRE-JOSEPH, né le 10 février 1844, mort le 17 novembre suivant.

JOSEPH-LOUIS, né le 25 août 1860. AGUSTE-JOSEPH, né le 4 octobre 1865. JOSETTE-CLAUDINE, née le 13 août 1870, ép. en 1893. JOSEPH-ANTOINE, né le 19 août 1875. B. AUTRES ENFANTS DES MÊMES ÉPOUX : LOUIS-JEAN-CLAUDE, né le 1^{er} mars 1877, mort le 4 mars 1877; JEAN-MAURICE, né le 26, mort le 28 décembre 1873; PIERRE-FRANÇOIS, né le 15 février, mort le 7 mars 1879; JEANNETTE-FRANÇOISE, née le 22 avril, morte le 28 juillet 1881.

N. B. — Sauf indication contraire, les faits énoncés aux deux derniers degrés ne sont prouvés par les Registres paroissiaux ou d'Etat civil de Saint-Sylvestre. Je ne sais où rattacher Jean-Maurice Lallée, né vers 1834, époux d'Eugénie Roguet, dont naquit une fille, Eugénie, le 8 mai 1886.

Egr^e PIERRE, Egr^e JACQUES, co-héritiers, avec N° Amé, leur frère, de D^{lle} Philiberte Teste, leur mère, 24 juillet 1508.

D^{lle} (1543), puis R^e CLAUDE, chan^e de St-Pierre de Genève, agit le 23 mai 1563 au nom de son frère François, trésorier de S. A. C'est probablement lui, R^e Claude, qui résigna, le 3 avril 1577 (D^{re} du Clergé), le prieuré de Vulionnex.

CLAUDE, fils de N° Amé, sans doute naturel, fait pour recouvrer une créance qu'il a contre M^e Pierre d'Angeville.

MARGUERITE, ép. 1^{er} N° Jacques-Balthazard Migard, cap^e du chesud'Anney, par c. dot, du 6 mai 1585 (T^e Levat); 2^e cont. mar. du 17 janvier 1602, N° Loys Floccard, sgr de Ferrières, prés en la Ch. des Cptes de Genevois, veuf de D^{lle} Oriane Fornerat. Elle vivait, veuve, le 25 septembre 1619 (R. P. Anney).

FRANÇOISE, déjà veuve le 12 novembre 1588 (Mss. Chapp.), de N° Claude cité le 17 janvier 1602, N° Loys Floccard, sgr de Ferrières, prés en la Ch. des Cptes de Genevois, veuf de D^{lle} Oriane Fornerat. Elle vivait, veuve, le 25 septembre 1619 (R. P. Anney).

JEAN-THUYSET, ép., c. d. du 31 décembre 1588 (Arch. Thuyset), N° Jean d'Albert, sgr de Beaussigny, veuf de déjà en 1593 (Arch. Savoiron), elle testa le 4 juin 1605 (Arch. Monthouz).

FRANÇOIS-XAVIER, né le 22 avril 1638 (?), t^{onsuré} le 3 juin 1651, curé de Marcellaz, 23 avril 1671 (D^{re} du Clergé); mort le 20 avril 1718 (R. P. Anney).

N° JACQUES-ANDRÉ, ondevé le 11 janvier 1676 (R. P. Anney), légr^e de Char- lotte de Viry, sa grand-mère, en 1682. Son cont. dot, avec D^{lle} Perrucard, le 2 juillet 1698. Suivant une gén^e mste (Arch. Songy), il serait mort, en 1713, sa femme en 1733. Elle testa le 22 juillet 1733 (Arch. S.S.S.).

FRANÇOIS-XAVIER, bapt. le 11 juin 1700 (R. P. Anney); mort le 20 septembre 1710 (Ibid.). JACQUES, né le 25 juin 1712 (R. P. Anney). JEANNE, née en 1714, religieuse visi- tantine à Pa- lysseul en 1771 (D^{re} du Clergé).

MARGUERITE, jumelles, nées le 27 septembre 1739 (?). Elle ép. le 24 octobre 1761 (?). N° Jean-Baptiste, fils de feu Pierre-Antoine de Berneval, époux vivants en 1797 (Arch. Songy).

CLÉMENTINE, née en 1773, ép., le 24 janvier 1804, Claude, fils de N° Claude Chappuis, et mourut le 18 septembre 1851 (?).

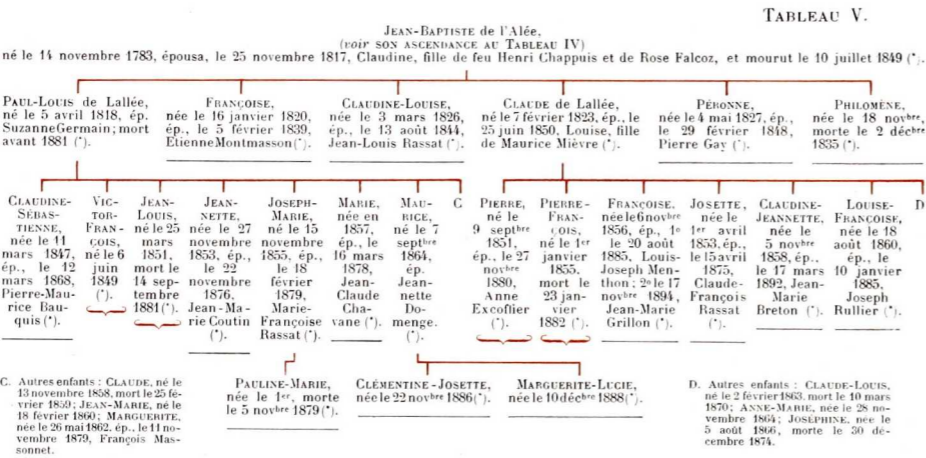
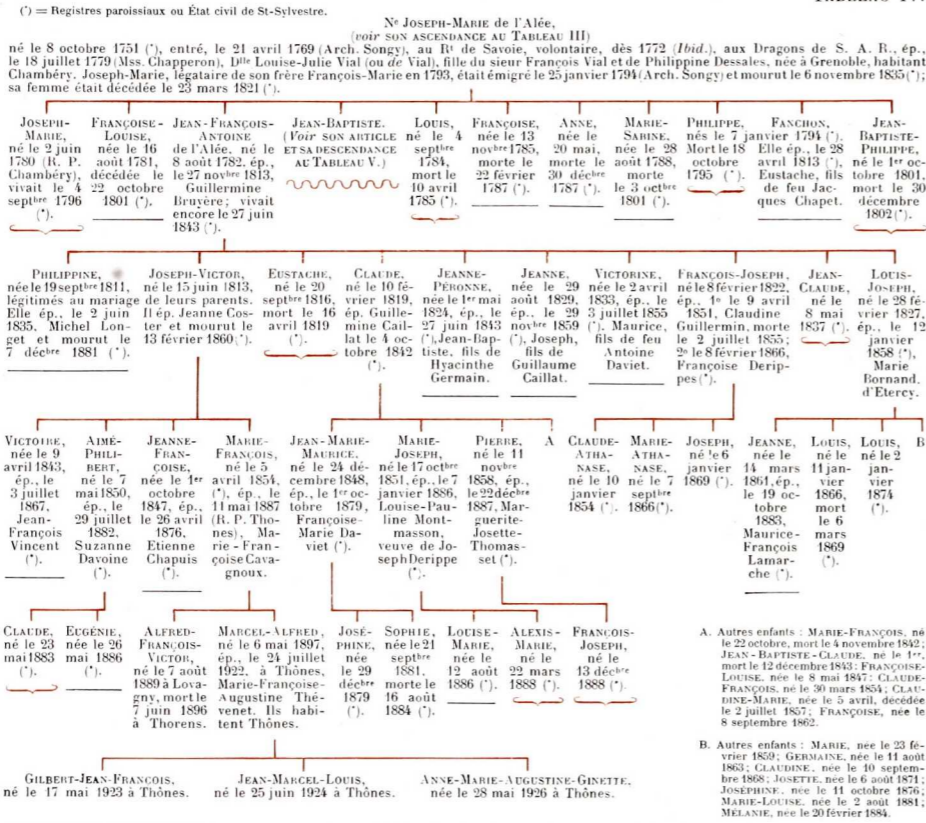
CLÉMENTINE, née le 11, décédée le 13 janvier 1808 (?). JEANNE-ÉTIENNETTE, née en 1846, ép. M^e Joseph-Alexandre Rey, né à Moutiers en 1842, lieutenant aux armées sardes, puis démissionnaire, engagé à la Légion garibaldienne en 1871, mort sans postérité au Vénézuéla en 1877.

JOSETTE-MARIE, née le 2 novembre 1845, morte le 12 juin 1890. JOSEPHINE-FRANÇOISE, née en 1841, ép. M^e François Raisin, né à Anney; décé- dée en 1921. LOUISE-ÉTIENNETTE, née en 1846, ép. M^e Joseph-Alexandre Rey, né à Moutiers en 1842, lieutenant aux armées sardes, puis démissionnaire, engagé à la Légion garibaldienne en 1871, mort sans postérité au Vénézuéla en 1877.

A. Autres enfants des mêmes : FRANÇOISE, née le 12 août 1835, morte le 4 avril 1855; MARIE, née le 26 août 1840, décédée le 10 février 1843; MARIE-JOSETTE-MARGUERITE, née le 20 septembre 1846, morte le 23 décembre 1847; JOSEPH, né le 27 février, mort le 5 avril 1850. B. Autres enfants des mêmes époux : LOUIS-JEAN-CLAUDE, né le 1^{er} mars 1877, mort le 4 mars 1877; JEAN-MAURICE, né le 26, mort le 28 décembre 1873; PIERRE-FRANÇOIS, né le 15 février, mort le 7 mars 1879; JEANNETTE-FRANÇOISE, née le 22 avril, morte le 28 juillet 1881.

N. B. — Ce tableau complet, sans le répéter inutilement, celui des deux tableaux précédents, les faits avancés sans référence ne sont prouvés par des titres originaux des archives de la Haute-Savoie, série E. (1) = Registres paroissiaux de St-Sylvestre.

TABLEAU III.



N. B. — Je n'ai pu cru devoir pousser plus loin l'étude des derniers degrés de cette famille, sa condition présente les situant hors du cadre de cet ouvrage.

APPENDICE. — Il ne faut pour moi aucun doute que les nobles de l'Alée des Molettes (qui avaient en Genevois des biens contigus à d'autres possédés par les seigneurs de Songy) étaient de la même race que ces derniers. A plusieurs reprises ils se voient réunir ensemble aux mêmes actes, ou tester en faveur les uns des autres. Il y aurait lieu de compléter le tableau consacré aux nobles de Molettes par les remarques suivantes :

N° PHILIPPE (degré II). — Seraït-ce lui, N° Philippe de l'Alée, bourgeois de Chambéry et d'Annecy, qui est témoin à Annecy le 4 janvier 1538, et dont le pré, sur la route de Marcellaz, est cité dans un abornement du 19 mars 1542? Le même, je pense, qui, le 4 avril 1570 (Inv^o Mestral), passe quitance à N° Pierre de Servaig et N° Melchior (degré V), veuf de D^{ne} Joachime Savoie, ép. le 2 février 1620 (R. P. Chambéry) Ayra Poyssard, ** de N° Pierre-Sigismond Bergara. Elle mourut, veuve, le 16 janvier 1684 (*Ibid.*).

N° JACQUES (degré V), ép. vers 1670 (Arch. la Buzé) D^{ne} Charlotte, fille de N° Thomas Vincent, sgr de la Croix, laquelle, veuve, ratifia, le 26 juillet 1700 (Arch. S.S.S.), la vente d'une terre à Metz faite par son feu mari. — C'est probablement une sœur de Jacques, D^{ne} Françoise de l'Alée, qui meurt à Chambéry le 4 novembre 1672 (Mss. Chappéron), la même peut-être que N° Françoise de l'Alée, épouse de N° Benoit de Launay, d'Arzier, mère de 1609 à 1626 (*Ibid.*).

N° FRANÇOIS (degré VI), fils de N° Jacques de l'Alée et de Charlotte Vincent de la Croix, naquit à Metz le 24 mars 1676 et fut baptisé le lendemain (R. P. Metz). — N° Louise de l'Alée, morte à Metz environ le 24 août 1737 (R. P. Metz), est une sœur de ce N° François. Il en avait une autre, N° Thérèse, avec qui il agit le 24 mars 1725 (Tabellion). Ledit François, qualifié sgr de la Croix-Vincent, à Grosy-en-Bornes, ép. D^{ne} Antoinette, fille de Chalandrier, le 10 février 1725 (*Ibid.*); lesdits époux se léguent mutuellement l'usufruit de leurs biens, instituant héritier universel N° Jacques-André de l'Alée, sgr de Songy, où est passé l'acte.

C'est peut-être aussi à ce rameau qu'il faudrait rattacher D^{ne} Françoise de l'Alée, veuve en secondes nocces de N° Bernardin Blanchard, de Montmélian, qu'elle avait ép. avant le 19 mai 1581 (Inv^o Mestral); Bernardin étant mort le 16 janvier 1590 (*Ibid.*), Françoise ép. sgr, avant le 7 octobre 1594, N° Jean de Songy ou Sonzy. Elle testa le 25 octobre 1599 (*Ibid.*).

Je ne sais où rattacher N° Jean de l'Alée, secrétaire de S. A., qui, avec D^{ne} Antoinette Berrot, sa femme, vend en 1613 (Arch. S.S.S.) des biens ruraux à N° Dominique Dupont, secrétaire de S. A.; — ni N° Alexis de l'Alée, épouse de Julien Moine et mère de Jeanne Moine qui, ép. c. d. du 9 avril 1560 (Com^o de M. de Juge), François, fils de feu Jean Juge, bourgeois de Rumilly.

ALEX

SEIGNEURS D'ALEX EN GENEVOIS.



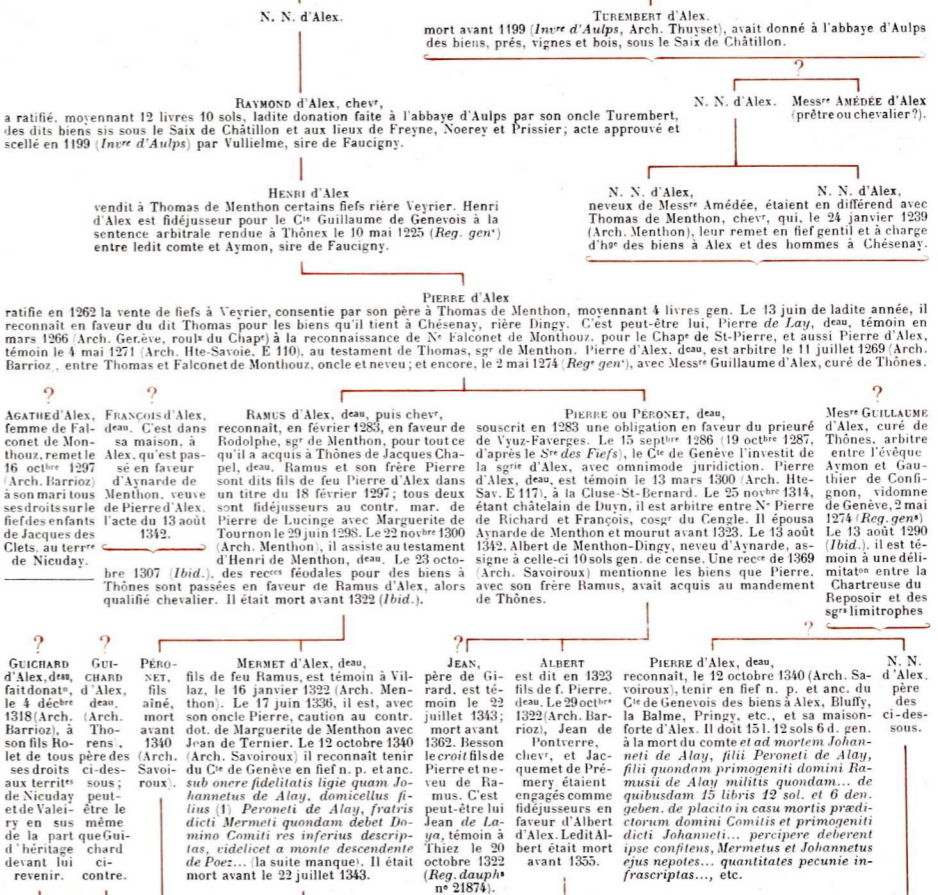
Le premier volume de cet ouvrage ne contient, avec les armoiries de cette famille, qu'une notice extrêmement sommaire. D'assez nombreux renseignements réunis dans la suite par le comte A. de Foras, en vue du *Supplément*, et auxquels je n'ai pu ajouter que bien peu de chose, me permettent, après un simple travail de coordination, de publier aujourd'hui une filiation qui, pour être incomplète, est néanmoins sérieusement étayée.

N. B. — Les faits énoncés sans référence dans les tableaux suivants sont donnés par Besson dans une généalogie manuscrite dressée par ce très laborieux et consciencieux auteur. Je crois qu'on peut les considérer comme exacts, la plupart nous étant confirmés par des titres authentiques que nous citons. Toutefois nous n'affirmons que ce que nous trouvons nous-mêmes.

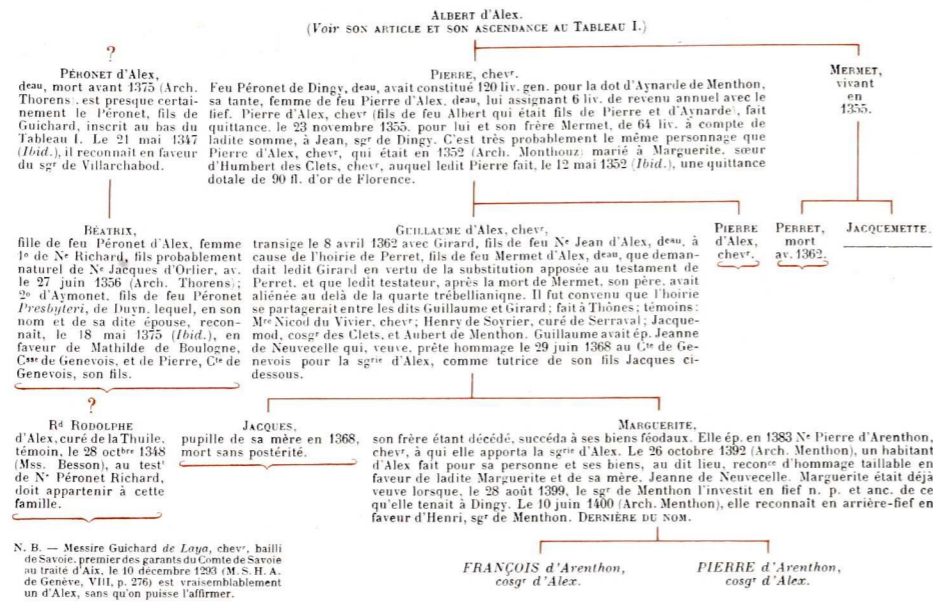
Le nom d'Alex, dans les vieilles chartes, est généralement écrit *Alay*, parfois *Lay*, en latin *Alaya*, *Alejo* ou *Lega*.

Besson et le *Dictionnaire héraldique* attribuent comme armes aux d'Alex : de gueules à 3 fasces onciales d'or, blason qui ressemble fort à de vieux sceaux, publiés par d'Hoier (Reg. III, 9^e livr^e), d'une ancienne famille de *Alejo* ou de *Alaya* (d'Hoier traduit d'Alaya), établie en Touraine. Je signale ces curieuses analogies sans bien entendu, chercher à en tirer aucune conclusion positive; elles tendraient toutefois à nous faire douter de l'exactitude des armoiries attribuées aux nobles d'Alex.

TABLEAU I.



(1) Le texte porte *filius*; distraction évidente du notaire.



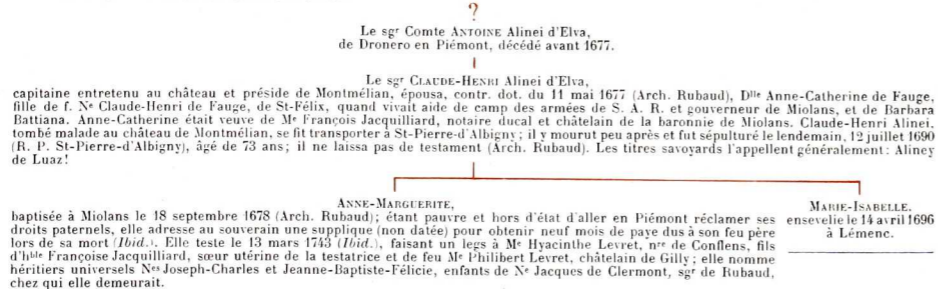
ALESCOT

JEAN Alescoti, damoiseau, est témoin d'une convention passée dans sa maison, à Ugine, le 8 des Kal. de mars 1303 (Arch. Barrioz). C'est la seule mention que nous ayons trouvée de cette famille.

ALINEI D'ELVA

P. : d'azur au croissant d'argent en pointe, surmonté de trois étoiles d'or mal ordonnées. (Pl. I, p. 9.)
Cimier : une comète d'or.
Devise : ELATA REFULGET. (Franchi-Verney, Armerista.)

CETTE famille est originaire de Dronero, en Piémont, où ses représentants, comtes d'Elva et de Pistolesa, occupaient un rang distingué. Un de ses rameaux est actuellement fixé en France, dans l'ancienne province du Maine. Claude-Henri Alinei d'Elva était officier à Montmélan lorsqu'il épousa Anne-Catherine de Fauge, veuve d'un châtelain de Miolans. De ce mariage, qui le fixa en Savoie, naquirent seulement deux filles, mortes sans alliance.



ALLAMAND (B^{ON}), DE SIXT

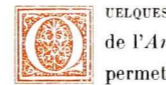


GORGES-MARIE Allamand, né à Sixt le 7 septembre 1788 (R. P. de Sixt), fils d'André Allamand et de Péronne Rannaud, fut d'abord juge à Taninges, puis, en 1813, avocat fiscal à Saint-Julien. Nommé vice-intendant, successivement à Saint-Julien, Nice, Chambéry et Thonon, il exerça ensuite les fonctions d'intendant des provinces d'Aoste en 1832, Mondovi en 1839, Ivry en 1841 (*Revue Savoisienne*, 1895, p. 230). Il était intendant général à Novare lorsque des Patentes du 29 décembre 1846 (*Patriziato italiano*) lui conférèrent le titre de Baron. Premier officier d'abord au ministère de l'Intérieur, puis à celui des Travaux publics, le baron Allamand fut élu député au Parlement sarde, le 27 avril 1848, par les trois mandements réunis de Taninges, Saint-Jeoire et Samoëns. M° Bastian le remplaça l'année suivante.

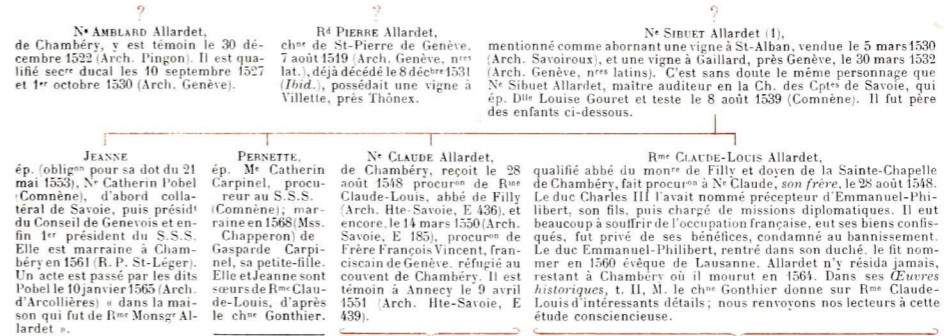
Georges-Marie Allamand, qui avait épousé Louise Chaboud, dont il n'eut pas d'enfant, testa le 17 janvier 1855 (comm^e de M° Dufour, notaire à Samoëns) et mourut le surlendemain, à Chambéry (Mss. Chapperon). Il laissait l'usufruit de ses biens à sa veuve qui le suivit dans la tombe le 4 février 1867 (comm^e de M° Dufour), et nommait héritier universel son neveu et filleul, Georges-Marie Allamand qui, de son mariage avec Marie-Claudine Ducros, ne laissa aucune postérité.

N. B. — Les 1^{rs} de 1846 ne font pas mention d'armoiries; toutes nos recherches pour découvrir celles portées par le baron Allamand, — si tant est qu'il en ait portées, — sont demeurées sans résultat.

ALLARDET



QELQUES documents concernant cette famille, exhumés depuis la publication du premier volume de l'*Armorial*, complètent dans une certaine mesure ce que nous en avons déjà dit, et nous permettent d'établir le fragmet généalogique ci-dessous.



(1) N° Sibuet, reçu bourgeois de Genève le 16 décembre 1505 (*Reg. du Conseil de Genève*) est dit fils de f. N° Jean Allardet, de Treffort, en son vivant secc^r ducal. Il est très probable que Sibuet et Amblard étaient frères, mais je n'en ai pas la preuve certaine.

ALLÉGRET



ARMOIRIES INCONNUES.

N° PHILIPPE Allégret, de Chambéry, alors qualifié *clericus*, est témoin à Yenne le 3 avril 1462 (Arch. Lucy). Il fut ensuite secrétaire ducal, Cons^r de S. A. et trésorier de Savoie. Le 13 juillet 1492 (Arch. Thuyset) il achète de N° Claude de Gemilly des rentes et servit à Ugine. Il avait ép. N° et Gén^{er} Aymée de Crans. Elle agit, veuve et tutrice de leur fille Adriane, le 28 mars 1494 (Ibid.), achetant des moulins à Queire. Es dites qualités, elle reçoit le 19 août suivant Arch. la Place) quittance 1497 Il, que, comme tutrice, elle devait à N° Jean Gruet, argentier ducal. Elle convola avec N° et P^r Jean de Montbel, sgr de Vérel et Dullin, veuf d'Anne de Varax. Elle en était veuve déjà lorsque, le 30 octobre (et non le 29 novembre comme on l'a imprimé par erreur au t. IV, p. 70) 1498, elle passa un accord avec sa fille Adriane ci-dessous, femme de Jean de Montbel, sgr de St-André-le-Bouchoux, fils du premier lit du second mari de ladite Aymée de Crans (voir le détail de cette transaction à l'art. MONTBEL, t. IV, p. 70, note 5).

ADRIANE OU ANDRÉANNE, fille unique et héritière universelle de son père, pupille de sa mère en mars 1494, vivait alors dans sa maison de Chambéry. Majeure de 14 ans, mineure de 25, autorisée par N° Guignes de Prélian, son curateur, et par N° et P^r Jean de Montbel, sgr de St-André-le-Bouchoux, son mari, et en présence d'Aymée de Crans, sa mère, elle reconnaît, le 16 septembre 1497 (Arch. Thuyset), avoir reçu son compte de tutelle, décrit dans un inventaire, de son beau-père, N° et P^r Jean de Montbel, sgr de Vérel et Dullin, lequel avait été nommé son tuteur le 27 août 1494, et lui en donne décharge. Par actes des 28 mai 1498 et 9 février 1499 (Ibid.), Jean de Montbel, sgr de St-André, et Andréanne Allégret, mariés et sans enfants, se firent donation réciproque de tous leurs biens au dernier survivant. Le 5 novembre 1502 (Ibid.), Andréanne, veuve (dans l'acte son mari est dit « décédé es mois derniers »), en reconnaissance des services qu'elle a reçus de Jacques de Montbel, sgr de Vérel et Dullin, son beau-frère, lui fait donation des châteaux et mand^r de St-André-le-Bouchoux, avec toutes leurs dépendances, ne se réservant que la prise de l'année courante.

N. B. — On retrouve parfois d'autres nobles Allégret ou d'Allégret dans nos documents savoyards. Généralement, il s'agit alors de représentants de la famille dauphinoise des d'Allégret, sgr du Guâ, Alsi, aux Echelles, au mariage de Dlle Marie, fille de f. N° François Perrin, avec N° Jean-Antoine du Crest, le 27 avril 1713 (Arch. Moris), N° Louis d'Allégret, sgr du Guâ, beau-frère de l'épouse, et Messire Jean-B^{at} d'Allégret, prêtre et sacristain de l'église N.-D. des Echelles, figurent au nombre des témans

ALLEVARD (D')

(en latin : DE ALAVARDO)

VIEILLE famille, vraisemblablement dauphinoise, qui, au début du XIII^e siècle, possédait, près d'Ayme, une part des château et fief de St-Jacquemoz. Armoiries inconnues. Voici ce que nous apprennent sur elle les archives de Savoie :

Geoffroy de Alavardo consent, le 2 novembre 1230 (*Judice raisonné*), que Guillaume (ou Guignes) de Briançon oblige à l'archevêque de Tarentaise ce qu'il possède au château de St-Jacquemoz. Ledit Geoffroy vend, le 13 octobre 1232 (*Ibid.*), au dit archevêque la portion de St-Jacquemoz qu'ils tenaient de Geoffroy d'Allevard.

Pierre d'Allevard est témoin à Aiguebelle le 21 novembre 1232 (*Cartulaire d'Aillon*).

Jean d'Allevard, juge de Chablais, est expert dans la convention entre Philippe, C^e de Savoie, et le couvent de Romainmôtier, scellée par Aymon, évêque de Genève, le 14 septembre 1272 (*Rég. genev.*).

Jacques d'Allevard, juriconsulte, est témoin, le lundi après la Purification de la Sainte Vierge, 1280 (Arch. Thuiset), dans la maison de l'évêque de Maurienne.

Guignes d'Allevard, juriconsulte, est témoin au château de l'Heuille en 1285 (*Ibid.*).

Richard du Saix, fils de feu Jeoffray d'Allevard (*sic*), reconnaît en faveur de l'archevêque de Tarentaise le 7 des nones de décembre 1293 (*Judice raisonné*).

Hugues de St-Pierre-d'Allevard (je pense, mais n'affirme pas qu'il appartienne à la même famille), fils de Sfred, est témoin à La Chambre le 3 des nones de décembre 1300 (Arch. Savoiron).

En 1321 et 1323 (Arch. Savoie. E. add.), des actes pour Jean Bernardi, *deu*, sont passés à St-Jean-de-Maurienne, en la maison des hoirs de f. Jacques d'Allevard, chevalier.

ALLÈVES (D') ET ALLOSE (D')

L semble, d'après les notes du C^e Amédée de Foras, que le savant auteur de l'*Armorial* considérait les nobles d'Allèves et les nobles d'Allose comme une seule et même famille. Tel est également l'avis exprimé par M. le Chanoine Morand dans son ouvrage : *Les Bauges*. Je crois cette opinion fondée, sans l'affirmer absolument, la preuve diplomatique faisant défaut; et j'ai estimé qu'il convenait de réunir dans un même tableau notre documentation concernant les porteurs de ces deux noms. Armoiries inconnues.

N^e JEAN de Allevés, bourgeois de Chambéry, est déjà qualifié *secretarius Domini nostri* en 1349 (Arch. Thuiset). Une maison-forte à Lescheraine, avec juridiction, rentes et appartenances, lui est vendue et inféodée le 13 mai 1354 (Protoc. duc. Besson, Arch. Turin). Jean est encore dit secrétaire comital le 20 décembre 1357 (Arch. cam., Turin) et le 6 décembre 1367 (Arch. Saumont), étant témoin à Seyssel. Il a peut-être épousé en premières noces D^{ne} Antoinette Bonivard, sœur de Jean Bonivard, dit Moynos, laquelle, femme de N^e Jean d'Allevés, agit dans un partage le 11 décembre 1358 (Arch. Thuiset, fonds Mortéry). Il a en tout cas épousé, contr. dot. du 16 juillet 1362 (Arch. Thuiset), D^{ne} Françoise, fille de N^e Antoine Chabod, de Jacob, et d'Agline de Chignin. Jean d'Allevés fut au nombre des conseillers envoyés par le C^e de Savoie à Venise en 1366 (C^{te} Morand, *Les Bauges*). Il était déjà mort en 1368 (Arch. Thuiset).

MERMET, C'est probablement lui, Pierre d'Allèves, qui, le 19 décembre 1393 (Arch. du Nover), fait une donation à Jean, s^r de Molans, et à Antoine de Lescheraine. Suivant Comnène, Pierre, fils et héritier de Jean d'Allevés ci-dessus, fut, le 8 juillet 1394, placé sous la curatelle de N^e Guillemet Chabod, *deu*, son oncle, et de Guigonet Maréchal, bourgeois de Chambéry. Guillemet Chabod, qui était encore son curateur le 12 mai 1408 (Arch. Thuiset) lui fit un legs par son testament en date du 14 février 1437 (copie par Comnène aux Arch. Thuiset).

CLAUDINE, fille de Jean d'Allèves, clerc et secrétaire du C^e de Savoie, et de feu D^{ne} Françoise, fille de N^e Antoine Chabod de Jacob, fait, le 13 février 1382 (Arch. Thuiset), cession de ses droits maternels en faveur de ce dernier.

N^e JEAN de Allevés, alias d'Allose, du Bourget, ép. le 23 juillet 1424, Andréanne, fille de Jacques Chabod, *deu*, et de Claudine Pavy.

N^e LOUIS d'Allose, du Bourget, trésorier de l'Hôtel ducal, nommé par P^e du 1^{er} juin 1443, du Duc Louis, à la charge de clerc et receveur des comptes (Arch. Thuiset). Il ép., contr. mar. du 17 mars 1441 (*Ibid.*), Marie, fille de N^e Claude Callod, bourgeois de Chambéry, à laquelle fut constituée une dot de 700 fl. d'or de Florence.

N^e PIERRE d'Allose. Le 15 juin 1439 (Arch. Thuiset), les deux frères transigent avec N^e Barthélemy Chabod, à propos des droits d'Andréanne Chabod, leur mère (voir CHABOD, T. I, p. 335), et de Claudine Pavisii, leur grand-mère. Par son testament du 6 septembre 1439 (*Ibid.*), ledit N^e Barthélemy substitue à ses héritiers Pierre et Louis d'Allose, ses neveux, pour la maison-forte de Villeneuve.

N^e PÉRONNETTE Allose *sic*, ép. N^e Claude, fils de N^e Claude de la Palud et de Bonne Sappin. Son père, N^e Louis Allose *sic*, du manoir de Lescheraine, s'obligea, avec le s^r de Lescheraine (Chabod), le 29 juillet 14... (date rongée), pour 700 fl. de dot envers ledit la Palud. Récemment veuve du dit N^e Claude et tutrice de leurs enfants, Péronnette, avec Bonne Sappin, sa belle-mère, constitue, le 22 mars 1473 (Arch. Blay, inv^{rs}), N^e Louis Allose, son père, comme caution de sa tutelle, et fait faire inventaire des biens. Elle attendait alors la naissance d'un posthume.

N^e MYE ou Ayme d'Allose ou Alloze. Le 31 mai 1482 (Arch. Barrioz, N^e et P^e Jean Chabod, son oncle, s^r de Lescheraine et Villeneuve, lui fait donation de diverses pièces de terre à Mée (*nunc* Metz) et Prémery, conformément à sa promesse insérée dans le contr. dot. de ladite Mye avec N^e Claude, fils de N^e François Humberti, de Mée.

ALLIÈRES OU AIGLÈRES (D')

L très ancienne famille sur laquelle nous ne possédons que ces quelques renseignements, donnés par le *Cartulaire d'Aillon* :

Selvon d'Aiglères et ses frères, avec Guillaume et Nantelme *Magini*, chev^{rs}, auraient vendu à Ponce de Conflens des terres à la montagne de Morbez, terres que ledit Ponce aurait données, vers 1178, à la Chartreuse d'Aillon.

Messire Boson, fils de Willelme d'Aiglères, donne à la Chartreuse d'Aillon, le 1^{er} novembre 1207, tout ce qu'il possède au territoire des Frasses de Morbez.

ALLINGES

VOICI les additions à la généalogie de cette illustre maison, consignées par le Comte Amédée de Foras dans les marges de l'exemplaire d'auteur de l'*Armorial*. Je n'ai pu y ajouter que de minimes détails.

Degré III. — AYMON III d'Allinges. — Que pouvait être cette seigneurie de Salving, Salvagne ou Selvant, qu'Aymon III laissa à son fils Raymond, tige prétendue de la famille de Salvaing de Boissieu? La réponse à cette question se trouve vraisemblablement dans une copie, existant aux Arch. Thuiset, du testament d'Aymon III, en 1073. Le texte latin mentionne : « *castrum meum Salvaingii* ». Mais dans la traduction française du dit testament, *traduction d'origine dauphinoise*, il y a : « mon château de Savy ». Il s'agirait donc du château de Savy ou Saviez, situé en Chablais, entre Mesinges et Jouvenex, et qui appartient plus tard aux nobles de Cervens, ... mais jamais à aucun des ancêtres du président Denis de Salvaing de Boissieu (voir T. I, p. 26, note 2).

Degré X. — WILLELME, *deu*, serait-il le même personnage que Mess^r Willelme d'Allinges, chev^r, mort avant décembre 1302, qui fut père de Jacquemet d'Allinges? Le 21 décembre 1302 (Arch. Thuiset), Isabelle et Jean de Boège ratifient en faveur du dit Jacquemet une vente que lui avait faite Willelme de Boège, leur frère, d'un cens annuel en blé et avoine, dû au dit Boège par ledit Jacquemet *pro alborjo* de feu Jean de Cervens, c'est-à-dire pour certaine pièce de terre, située au territoire de *Marley de Habundancia*, abornant les biens de François de Cervens, etc...

Degré XI. — ALARD, *deu*, fils de feu Jacques d'Allinges, chev^r, propriétaire de biens à Lausnette, eut un fils naturel, Nicod, lequel figure parmi les hommes vendus par Péronnet de St-Appré à Henri d'Allinges, s^r de Coudrée, le 9 mars 1334 (T^{rs} d'Eschavannes). Ce Nicod nous semble l'ancêtre probable des Alard d'Allinges, de Lausnette.

PÉRONNETTE, sœur d'Henri III d'Allinges et femme de N^e Jean de Moussier (peut-être Mouxy?), fait, le 4 juin 1362 (Inv^r d'Allinges, Arch. Thuiset), quittance de ses droits dotaux à son dit frère.

Degré XII. — Outre THOMAS (*et non* Thomas), PIERRE, NICOLETTE et PÉRONNETTE, cités dans la généalogie, Henri III d'Allinges — qui était déjà mort le 5 août 1373 — eut pour enfants : JACQUEMET, JEAN, MARQUISE, MARGUERITE, CATHERINE et un posthume nommé HENRI. Ledit PIERRE, s^r de Coudrée, venf de Bonne de Viry, ép. 2^e, contr. dot. du 8 septembre 1404 (Arch. Hte-Savoie), Jeanne, fille de Robert, s^r de Menthon; il testa le 24 ou 25 novembre 1412 (*Ibid.*), faisant des legs à ladite Jeanne de Menthon (qu'il ne nomme pas tutrice); nomme héritiers universels ses deux fils Rodolphe et Hugues, les substituant l'un à l'autre; leur substitue Pierre et Barthélemy de *Montheolo*, ses neveux; puis à ceux-ci Pierre de Saint-Jeoire, s^r de Beaucroissant, pour une moitié, et Jean et Henri de Rovorée pour l'autre moitié.

Degré XIII. — HUGUES ou GUIGUES fait un albergement le 14 juillet 1420 (T^{rs} d'Eschavannes).

Degré XIV. — MARIE-MANFRÈSE. Jean de Leya, chev^r, son mari, appartenait, d'après une note de M. de Foras, à la famille Laya, de Meximieux.

Degré XIX. — ISAAC d'Allinges, B^{ne} de Coudrée, fils de Bernard, aurait épousé, d'après une filiation dressée en 1706 par le B^{ne} de Vuflens (Arch. Thuiset), et dont le savant et très obligeant archiviste cantonal de Vaud, M. Maxime Reymond, m'a confirmé tout récemment le texte : 1^{er} vers 1690, D^{ne} Jacqueline de Machet, de Chaumont en Genevois (veuve soi-disant de N^e Pierre-Martin d'Adda, qui elle avait épousé en 1580, mais il ne paraît certain que ce n'est pas la même), Isaac ép. 2^e D^{ne} Jacqueline Péronne Mestral d'Arullens, fille de N^e Claude et de Françoise de Villette-la-Couz. Elle mourut à Genève, le 8 avril 1649. Son mari ép. 3^e, le 18 août 1651, Catherine, fille du pasteur Daniel Jacquemin, laquelle, veuve, convola avec N^e Louis de Grailly. Du 1^{er} lit, Isaac d'Allinges eut une fille, Elisabeth, dame de Rivarolle, Apples, etc., qui ép. 1^{er}, cont. dot. du 31 août 1622, N^e Jean Barral de Morges; 2^e, en 1625 (com^e de M. R. de Hansaler-Gottrau), N^e Jean de Martine, ancien capitaine au service de Savoie. De cette union naquirent Humbert, Marguerite, Péronne, Henri et François-Gaspard de Martine. Les quatre dernières lignes de l'article d'Elisabeth, *sœur* d'Isaac d'Allinges (T. I, p. 28), dues à une confusion, sont donc à supprimer.

Degré XX. — CLAUDINE-ESTHER, ursuline à Thonon, y agit le 15 septembre 1644 (Min^r Pellexi). Son frère JACQUES, marquis de Coudrée, aussi appelé JACQUES-PIERRE, était né le 15 décembre 1623 (R. P. Larringe). Sa sœur CATHERINE fut baptisée à Greysier le 20 mai 1629 (*Ibid.*); de ses autres sœurs, BEATRIX fut baptisée à Greysier le 14 novembre 1630 (*Ibid.*), et MARGUERITE mourut à Chambéry le 26 août 1675 (Mss. Chappéron).

Degré XXI. — Le mariage de FRANÇOIS-JOSEPH avec Françoise Deschamps fut célébré à Chambéry le 29 janvier 1678 (Mss. Chappéron).

Degré XXII. — AUGUSTIN était en 1714 (*Dicte Clergé*), prieur commend^r de Chindrioux. Il faut ajouter aux enfants de Marie-Joseph, une fille, ANNE, morte âgée de deux ans, le 27 décembre 1686 (Mss. Chappéron), mais peut-être se confond-elle avec MADELINE? — et un fils, JOSEPH, baptisé le 28 février 1699 (*Ibid.*), probablement mort jeune.

N. B. — N^e et G^e Amédée d'Allinges, qui fut, de 1536 à 1541 (Arch. Hte-Savoie. E 418 et E 421), capitaine du château d'Annecy pour le Duc de Nemours, est vraisemblablement un bâtard de cette famille. Peut-être est-ce aussi le cas de N^e Pierre Alinge, alias Boquis, dont les hoirs sont dits abornants à Cluses le 9 mars 1557 (M^r de Chignin).

ALLIOD

QUELQUES personnages portant ce nom, jadis assez répandu en Savoie, sont qualifiés nobles :

Noble Georges Alliod, mort avant 1534, fut père de Marie, laquelle était, le 7 septembre 1534 (Arch. du château de la Croix de la Rochette), veuve de N^e Georges Pognient, d'Arvillars, et mère d'une fille de 12 ans nommée Marie-Georgine. Georges Alliod, de Jurieux en Bugey, reçut, le 24 février 1530 (Reg. 2. — Pat. Sav., fol. 14, Arch. Turin) des Lettres de noblesse de l'Empereur Charles-Quint, avec, pour armoiries : *coupe* (par un trait de sable) *d'or à l'aigle de sable à une tête, les ailes étendues, et d'argent, à trois feuilles de laurier de sinople, sortant d'une tige de même*. Cimier : *une aigle, comme dessus*. — C'est peut-être le même Georges dont la famille, huguenne, sortirait du cadre de notre ouvrage.

N^e André Alliod, jadis châtelain de Grévy-sur-Aix, témoin à Annecy le 23 novembre 1552 (Arch. Hte-Savoie, E 442), vend, le 5 septembre 1557 (Comte de Loche, *Histoire de Grévy*), à N^e Catherin Pobel, s^r d'Anières et du Molard, deux maisons et seize journaux de terre assis à Grévy.

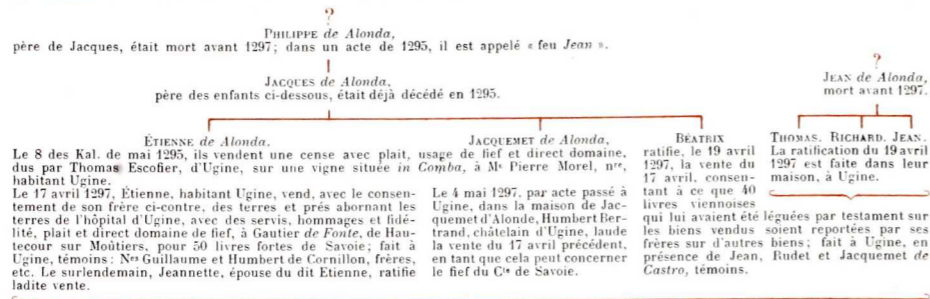
Enfin, Claude-Philibert Alliod, d'origine non indiquée, reçut, le 15 mai 1563 (note de M. de Foras), des Lettres déclaratives de noblesse. Il appartient peut-être au Bugey.

ALLODON (D')

LE Duc Louis de Savoie signa, le 7 octobre 145... (*sic*) des patentes de noblesse en faveur de Claude et Jean de Allodon, de Quintal, au mandement d'Annecy (Arch. de Cour, Turin); ils auront le droit de porter des armoiries; mais les patentes ne comprennent ni la description, ni la figure du blason octroyé aux nouveaux anoblis. Nous n'avons aucune autre indication concernant cette famille, à laquelle cependant appartenait *peut-être* Pernette d'Alondan (*sic*), qui épousa, au XV^e siècle, suivant le *Pourpris historique*, N^e Pétremand Renguis.

ALLONDE (D')

VIEILLE famille d'Ugine, qui paraît éteinte depuis plus de six cents ans. Elle est mentionnée dans plusieurs chartes du XIII^e siècle, conservées au château du Barrioz et analysées par le C^r A. de Foras. Je n'ai pas rencontré ailleurs de titres la concernant.



ALLONZIER OU ALONZIÉ (D')

JE crois devoir refaire, complétée par une documentation nouvelle, l'étude de cette famille, qui s'appelait primitivement *Fabri*. Ce patronyme étant des plus communs en Savoie, les *Fabri* habitant Allonzier furent fréquemment, pour les distinguer de leurs homonymes, désignés dès le XIV^e siècle sous le nom de *Fabri d'Allonzier*; la noblesse vint, probablement par suite d'alliances et possession de fiefs nobles; *Fabri* disparut peu à peu et le nom d'Allonzier subsista seul (1). C'est seulement vers le milieu du XV^e siècle que les Fabri d'Allonzier commencèrent à être qualifiés nobles. Moins de cent ans après, établis dans le Comtat Venaissin, à Bollène, ils avaient rompu toute attache avec leur pays d'origine. Leur nom, quelque peu déformé et devenu d'Alauzier, est porté de nos jours par les descendants de N^o Paul de Ripert, lequel épousa, en 1597, Madeleine d'Alauzier, héritière de sa famille (2).

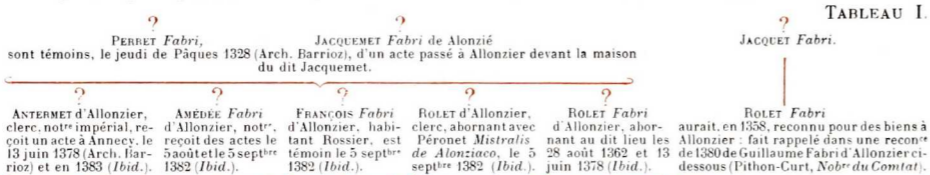
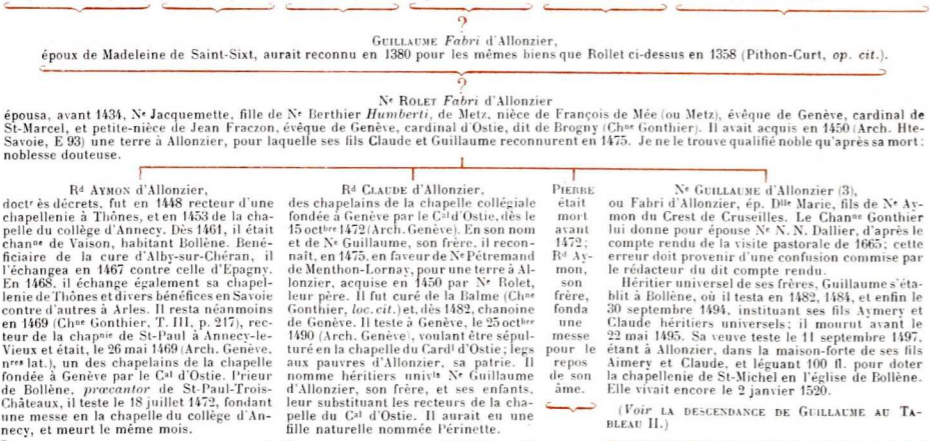
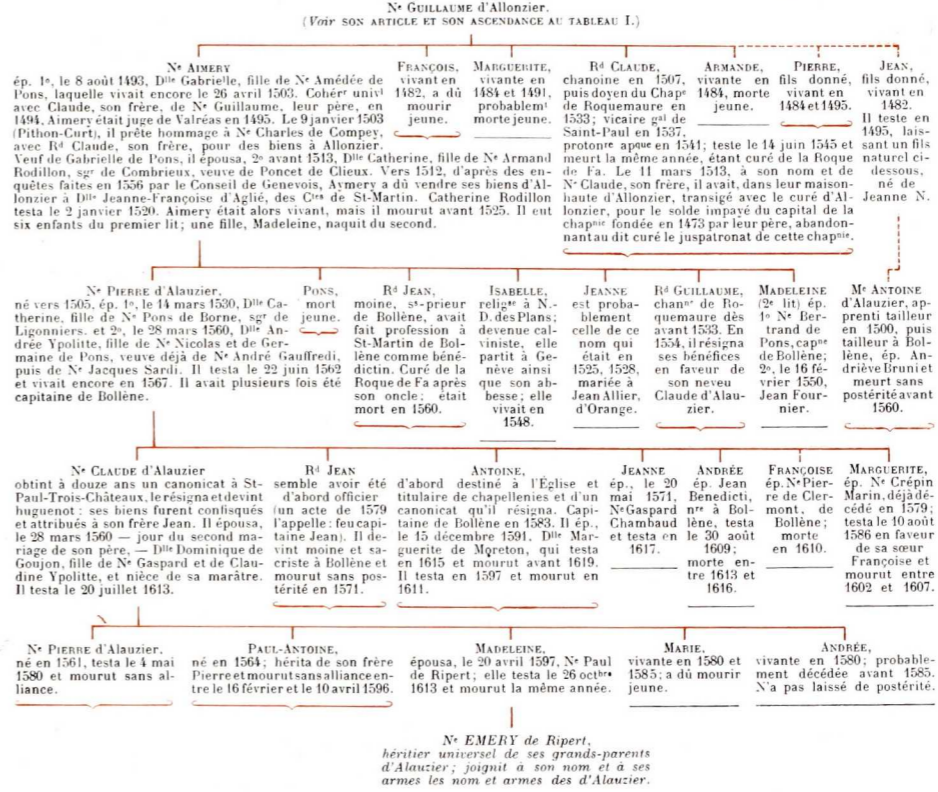


TABLEAU I.



(1) Pareillement, dans la vallée voisine de Thorens, à Usillon, des *Fabri* furent appelés *Fabri d'Usillon*, parvinrent à la noblesse et finirent par n'être plus connus que sous le seul nom d'Usillon.
(2) Ce qui, dans la généalogie de cette famille, est donné sans indication d'origine, est tiré des archives de la famille de Ripert d'Alauzier ou des anciens minutes des notaires de Bollène. J'en suis redevable à l'amabilité du C^r Louis de Ripert d'Alauzier, qui a bien voulu me communiquer le résultat de recherches qui m'ont paru particulièrement consciencieuses, mais que je n'ai pas eu le loisir de vérifier moi-même. Je lui en laisse donc, comme il se doit, le mérite et la responsabilité.
(3) Un Guillaume Fabri d'Allonzier, sans qualificatif, est dit abornant près Argonay, le 12 septembre 1660 (Arch. Barrioz); c'est peut-être lui.

TABLEAU II.



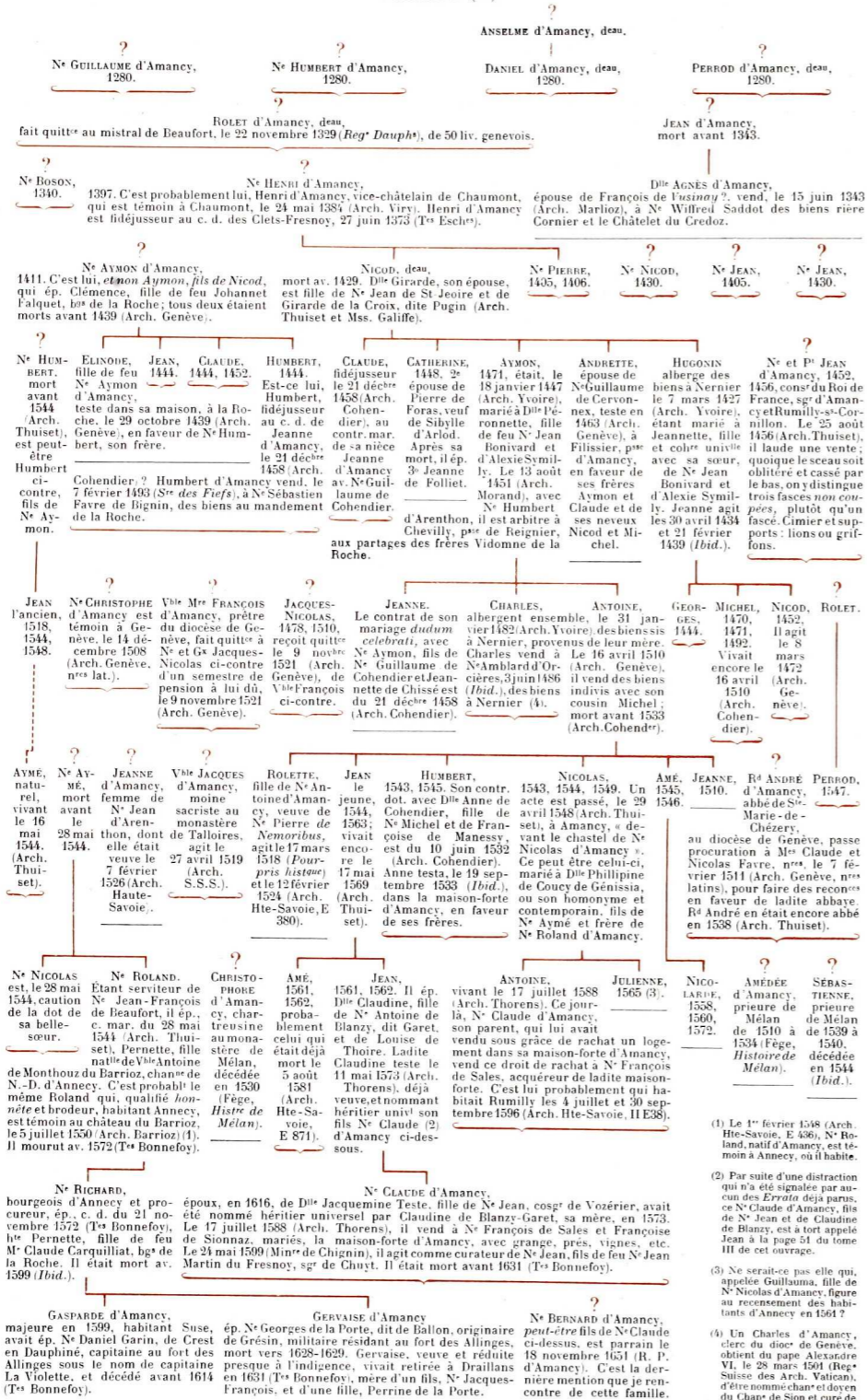
ALLUES (DES)

TRÈS ancienne famille, vraisemblablement éteinte vers le milieu du XIII^e siècle, époque à partir de laquelle nous rencontrons encore quelquefois son nom — en latin *Allodiis* — mais porté par des personnages n'appartenant pas à la noblesse. Voici ce que nous trouvons dans le *Cartulaire d'Aillon* concernant les nobles des Allues :

Guy des Allues est témoin à Aillon vers 1178.
Ponce des Allues, chev. est arbitre, en 1205, entre la Chartreuse d'Aillon, d'une part, et Roland et Guiffred de Morerio, fils de Guillaume Magnini, chev. de St-Jean-de-la-Porte, ses parents. Il est encore témoin en septembre 1207.
Bernard des Allues est témoin à Montfort le 24 juin 1220.
Guy des Allues, chev., est cité dans un acte passé aux environs de 1225.
Aymon, miles de *Allodiis*, pour le salut de son âme et de ses prédécesseurs, fonde une aumône annuelle en froment et en vin pour un repas annuel des Chartreux d'Aillon, le 31 août 1230, à St-Pierre-d'Albigny.
Michel des Allues est témoin aux Allues le 13 mars 1235.
Pierre de *Alluetis* (je pense qu'il s'agit d'un membre de la même famille) est témoin, le 4 janvier 1252, dans un acte passé près du cellier de la Chartreuse d'Aillon, au val de Miolans.

AMANCY OU AMANCIER (D')

J'AI rassemblé dans la page qui suit la documentation complémentaire recueillie sur cette famille depuis qu'elle a été étudiée au début de cet ouvrage. Ce tableau comprend tous les personnages alors mentionnés et rappelle les dates des faits précédemment connus de leur vie, mais donne sur eux des précisions inédites. En outre, il situe dans leur position généalogique un certain nombre de nobles d'Amancy, jusqu'à présent non nommés dans l'*Armorial*.



AMARDULF

NOBLE et égrègè secrétaire ducal François-Claude *Amardulphi* agit le 28 avril 1303 (T^{re} d'Eschavannes), au Pont-de-Beauvoisin, comme mandataire de N° et P° Jacques de Montbel, seigneur de Vérel. Je n'ai trouvé aucune autre mention de ce personnage ou de sa famille

AMBLARD

Nous n'avons que de brèves notes à ajouter à la généalogie de cette ancienne famille, publiée au tome I de cet ouvrage.

- Degré I. — Guillaume, fils de feu Pierre Amblard, écuyer, fait, le 27 avril 1295 (Reg. Dauph.), hommage au Dauphin, sauf celui qu'il doit au sgr d'Entremont pour sa maison et grange de Chenevez en Graisivaudan. C'est peut-être le même personnage que Vuillielme du degré I. Un N° Guillaume Amblard est, avec Morel de Chignin, le 2 avril 1330 (Ibid.), caution de Guillaume de Montbel.
 - Degré II. — Guidon Amblard, chev^{re}, avait épousé D^{ne} Antoinette, fille de Mess^{re} François de Salins, chev^{re}, laquelle, veuve, fait une donation le 1^{er} juin 1376 (Arch. Thuiset).
 - Degré III. — Amblard, fils de Guidon, eut un frère, Michel, cité, déjà décédé, dans ladite donation de 1376, et dont sa mère hérita (Arch. Pelly).
 - Degré IV. — François de la Tour de Vinay, deuxième femme de Pierre Amblard, chev^{re}, était veuve de N° Amédée de Chatte, fille de Marguerite de Châteaufort, de Vinay, sœur d'Humbert de la Tour et nièce d'Antoine de Sassenage, sgr de St-André-en-Royan, vicomte de Tallard. Elle eut 5.000 fl. d'or de dot, par contrat du 27 février 1431 (Mss. Besson).
 - Degré V. — La maison-forte de Petra, mentionnée à l'article de François, est aussi appelée ailleurs *domus fortis Petri de Porta*, in valle Myolani.
 - Degré VI. — Hugues achète, le 10 septembre 1509 (Arch. Savoie, E 1), des servs et censés à St-Jean-d'Alvey, des religieux de St-Antoine. Amédée, qualifié simplement spectacle ainsi que son frère Charles, vivait encore le 16 juillet 1529 (Arch. S.S.S.).
 - Degré VII. — Humberte de Gerbais, déjà veuve de N° Claude-Charles Amblard le 12 décembre 1542 (Arch. Savoie, E 172), agit, tutrice de leur fils, le 7 novembre 1545 (Ibid.) et le 12 février 1550 (Arch. Savoie). Guigonne, dite des Amblards, outre ses six enfants du lit Menthon cités à la page 42 du t. I, eut une fille, Françoise, de son second mariage avec Jean-François de Beaufort.
 - Degré VIII. — Blanche de Montmayeur, veuve de François Amblard, sgr de Montagny, était morte avant 1585 (Arch. Savoie). François Amblard, fils donné, qui est témoin à Chambéry le 21 janvier 1544 (Arch. Savoie, E 175), dans la maison de N° François, son frère, agit encore le 3 juin 1568 (Ibid., E 1). Il était déjà, le 26 juin 1557 (Ibid., E 186), marié à D^{ne} Barthélemy, fille de f. N° Jean du Nant, et a dû laisser des descendants: un noble Jacques Amblard, de Montagny, qui avait épousé noble Françoise Simond, de la par^{re} de Champagnieu, y mourut le 1^{er} janvier 1641. Sa femme était décédée au dit lieu le 13 février (R. P. Champagnieu).
- Enfin, dans la transaction Boège-Miolans du 1^{er} juillet 1367 (Arch. Thuiset), *Gonaldu (?) Amblardi* de Chignin, chev^{re}, est fidéjusseur avec Hugonet *Amblardi de Burgo*, ce dernier fils de feu Hugon *Amblardi*.

AMBLARDET. — Voir TORTOLLIER

AMBLION (D')

NOBLE Jean-Louis *de Amblyone* reconnaît (Arch. Thuiset; acte de la fin du xv^e siècle, sans date) en faveur du prieuré de Thonon pour une maison située en ladite ville, dans la rue Neuve, près de la grande porte, non loin de la cure du dit lieu et des places du dit prieuré. Nous n'avons trouvé aucune autre indication concernant cette famille.

De Amblyone serait peut-être plus exactement traduit: d'Ambléon, nom d'une paroisse aux environs de Belley.

(1) Le 1^{er} février 1548 (Arch. Hte-Savoie, E 436), N° Roland, natif d'Amancy, est témoin à Anney, où il habite.

(2) Par suite d'une distraction qui n'a été signalée par aucun des *Errata* déjà parus, ce N° Claude d'Amancy, fils de N° Jean et de Claudine de Blancy, est à tort appelé Jean à la page 51 du tome III de cet ouvrage.

(3) Ne serait-ce pas elle qui, appelée Guillauma, fille de N° Nicolas d'Amancy, figure au recensement des habitants d'Anney en 1561?

(4) Un Charles d'Amancy, clerc du dioc^{re} de Genève, obtint du pape Alexandre VI, le 28 mars 1501 (Reg. Suisse des Arch. Vaticans), d'être nommé chant et doyen du Chap^{re} de Sion et curé de l'église de Comthey.

AMBROYS OU AMBROIS-MARESCHAL



QUELQUES notes complémentaires doivent être ajoutées au tableau déjà consacré à cette ancienne maison :

Degré III. — N° Pierre Ambrois, qualifié fils et héritier univ^{el} de f. N° Gabriel, testa le 15 mai 1613 (Arch. S.S.S.); il était déjà mort le 3 déc^{em} 1618 (Arch. Thuiset). D^{ne} Barbe Villard, sa veuve, agit le 5 juin 1624 (*Ibid.*). N° Gabriel eut encore au moins un autre fils, R^é M^{re} Jean-Louis, prêtre, lequel agit pour son dit père, le 6 octobre 1586 (Arch. S.S.S.), à St-Jean-de-Maurienne; et une fille, D^{ne} Françoise, qui vivait, le 26 août 1576 (*Ibid.*), mariée à N° Jacques, fils de feu N° Claude Manuel, d'Aiguebelle.

Degré IV. — « Gabriel-Antoine » doit être décomposé en deux individus, N° Gabriel et Antoine, pupilles en 1620 (Arch. S.S.S.); ils eurent, outre Madeleine, une autre sœur, Suzanne, qui était, le 26 décembre 1618 (Arch. Thuiset), cohéritière, avec N° Jean, Gabriel, Antoine et D^{ne} Madeleine, de N° César, leur frère. Je crois que c'est elle « Suzanne Mareschal dite de Bardonnenche » qui fut ensevelie le 1^{er} février 1669 (R. P. Saint-Pierre de Maché).

N° Henry Ambrois de Bardonnenche ép., avant le 10 février 1610 (Arch. S.S.S.), D^{ne} Antoinette de Renod, fille de N° Benoît de Renod (ou Reno, Renoz, Renaud, rarement Regnaud) de la Motte. Il était, le 10 février 1617 (*Ibid.*), gentilhomme archer garde du corps de S. A. R. et agit, le 29 octobre 1633 (*Ibid.*), soldat des gardes de S. A. R. le prince Thomas. Il agit le 11 novembre 1656 (*Ibid.*). Antoinette, déjà veuve le 13 mars 1659, vivait encore le 24 mai 1666 (*Ibid.*).

Degré V. — Claire Ambrois ép. Jean-Jacques Biset, « empereur du tir », le 21 août 1664 (Mss. Chapp.) et en eut des enfants nés en 1672 et 1674 (*Ibid.*).

N. B. — C'est encore vraisemblablement à cette famille que se rapporte la mention concernant D^{ne} Marie de Bardonnenche (*sic*) qui, veuve en dernières noces de Romain Chibert, ép., le 29 juillet 1738 (R. P. St-Pierre de Maché), N° François Chapuis de Saint-Aubin, ancien mousquetaire du roi, veuf de D^{ne} Marie Pellicier, de Lyon, établi depuis 15 ans à Chambéry.

AMEYSIN (D)



ous résumons ici, rangés simplement dans l'ordre chronologique, certains documents non mentionnés au 1^{er} volume de cet ouvrage et concernant cette antique famille :

Entre 1136 et 1140 (*Cartulaire de Chalais*), Willème d'Ameyzin a fait abandon en faveur de l'abbaye de Chalais des droits qu'il avait sur les biens précédemment donnés à la dite abbaye par Ponce et Soffrey d'Avresieux.

1147. — D'après Pingon, et Guichenon qui le cite, Guillaume — soit Willème — d'Ameyzin aurait été des seigneurs savoyards qui accompagnèrent le C^{te} Amédée III à la deuxième croisade.

En 1250 et 1260, R^é Jacques d'Ameyzin était abbé de Tamié (Besson, *Mémoires*).

1254. — D'après Jean Létanche (*Châteaux d'Yenne et environs*), qui n'indique pas ses sources, Pierre d'Ameyzin faisait partie de l'armée du roi de France se trouvant en Gascogne.

23 mars 1271 (*Regt dauph.*). Guigues d'Ameyzin, doyen de St-André en Savoie, Berlion d'Ameyzin et leur frère vendent à la Dauphine Béatrix, D^{ne} de Faucigny, moyennant 78 liv. genev., leurs droits dans les mandements de Bonne, Burdignin, Châtillon, la baronnie de Faucigny et le comté de Genevois.

1271 (Arch. cam^{br}, Turin), Antelme d'Ameyzin est châtelain de Chillon.

1272 (Guichenon, *Bresse et Bugey*). Berlion d'Ameyzin est nommé coadjuteur de l'évêque de Belley; il lui succéda ensuite.

Mars 1288 (Arch. cam^{br}, Turin). Le châtelain de Chillon devait une somme à Soffred d'Ameyzin.

3 des ides de novembre 1292 (Arch. Lucey). Jean d'Ameyzin aborde des biens in *campagna Yenne*.

Avant le 29 août 1301 (*Regt dauph.*), Pierre d'Ameyzin, chev., avait vendu à Pierre de *Carreria* des biens à Pellionex et Monthoux, sans le consentement de Béatrix, D^{ne} de Faucigny.

19 mars 1306 (*Regt dauph.*). Guigon d'Ameyzin est châtelain du Pont-de-Beauvoisin; il rend ses comptes le 18 novembre 1307 (*Ibid.*).

3 mars 1314 (Arch. Savoironx). Louis, fils de feu Guigon d'Ameyzin, transige avec Louis de Savoie, sgr de Vaud, et avec Etienne *Mistralis*, de Pierre-Châtel, au sujet de rentes assises à Chemilieu et Nattage.

Début de 1315 (*Regt dauph.*). Soffred d'Ameyzin est envoyé par le C^{te} de Savoie, de Rivoli à Villeneuve d'Asti, avec d'autres seigneurs.

22 septembre 1319 (*Ibid.*). Guigues d'Ameyzin est juge m^{aj}e de Vienne.

1329 (Perrin, *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie de Valence*, T. XIV, p. 95). Pierre d'Ameyzin prend part au siège de la Perrière.

5 décembre 1340 (Arch. Lucey). Pierre d'Ameyzin, Guillaume de Chevelu et Guillaume de Cordon transigent pour l'hoirie de feu N° Aymonet de Chevelu.

11 juillet 1341 (*Ibid.*). Peu avant cette date est décédé Guigues d'Ameyzin, châtelain de Vienne et de Lhuis.

19 janvier 1345 (Guichenon, *Bresse et Bugey*). Amé d'Ameyzin, précédemment Prieur de Belley, est nommé évêque de Belley et en occupe le siège jusqu'en 1360.

De 1355 à 1370 (Arch. cam^{br}, Turin). Pierre d'Ameyzin était châtelain du mandement de Châtillon et de Cluses.

20 septembre 1357 (Arch. Lucey). Pierre d'Ameyzin est témoin à Yenne.

26 septembre 1360 (Arch. cam^{br}, Turin). Louis Rivoire, sgr de Romagnieu, Domessin, etc., substitue à ses enfants le fils à naître de Pierre d'Ameyzin, son exécuteur testamentaire.

25 janvier 1372 (Arch. Cour, Turin). Pierre d'Ameyzin (déjà chevalier en 1365, Arch. Lucey), teste, substituant à ses filles Guigues d'Apremont, fils de Jacques, frère du testateur, lui substituant Simeon Rivoire, cousin du testateur; ce dernier est nommé admin^{is} de Nicolette, fille aînée née de Béatrix, première femme du testateur. De cet acte et du précédent, il ressort que la mère de Pierre d'Ameyzin et de Jacques d'Apremont était une sœur de Louis Rivoire.

9 septembre 1379 (Arch. Lucey). Pierre d'Ameyzin, chevalier, en son nom et d'Arthaude de Briord, sa femme, D^{ne} du Villard, transige avec N° Guigues et Pétremand Ravays au sujet d'une donation faite par Jean de Briord, sgr du Villard, frère germain d'Arthaude et frère utérin des dits Ravays.

1380 (M. Bruchet, *Ripaille*). Colette, ou Nicolette, déjà alors femme d'Amédée d'Orlier. Ils faisaient partie de la Cour d'Amédée VIII en 1391 et 1392 (*Ibid.*).

15 mars 1412 (Arch. Lucey). N° Amblard Gerbais et D^{ne} Alésie de Châtillon font un legs aux enfants d'Humbert d'Ameyzin et de feue Catherine Gerbais, fille des testateurs.

2 août 1416 (Arch. Lucey). Aleysie d'Ameyzin, dame du Villard en Novaleyse, acquiert des biens.

Avant le 15 avril 1428 (Arch. Thuiset). Françoise d'Ameyzin, veuve d'Humbert de Livron, a donné à Guigues de Montbel, sgr du dit lieu et d'Entremont, chev., des biens à Groisy.

29 juin 1428 (Arch. Lucey). Claude d'Ameyzin, d^{eu}, est témoin.

3 mai 1541 (Guichenon). Claudine, fille de N° Louis de Vallins et de D^{ne} Claudine d'Ameyzin, épouse Christophe de Cordon, sgr d'Evieu.

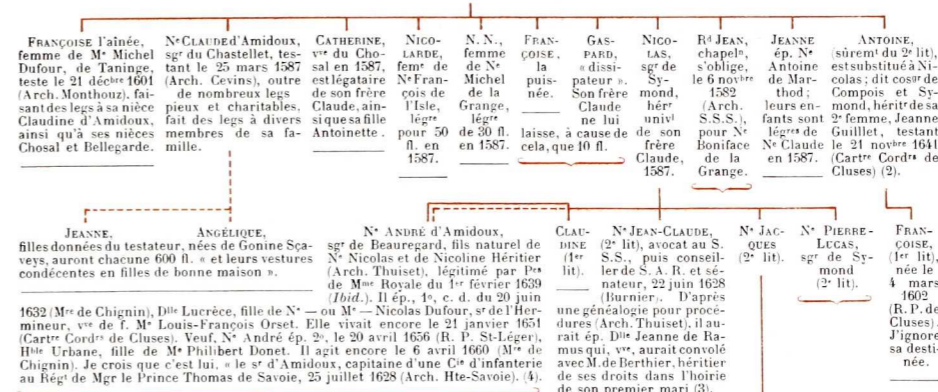
AMIDOUX (D)



QUELQUES actes analysés depuis la publication du premier volume de l'*Armorial* ont apporté à la filiation déjà parue de cette famille d'appréciables compléments. Aussi a-t-il paru utile d'en dresser, à partir de N° Henri, fils de Jacques d'Amidoux et de Marie Poinquier, un nouveau tableau généalogique où ne figurent que des données inédites. Nos lecteurs qui les étudieront — sans oublier les quelques corrections signalées à la page 633 du cinquième volume — en feront aisément la synthèse.

N. B. — On aura remarqué au premier volume, page 47, que la clef meublant l'écu des Amidoux, quoique dite *contournée*, est représentée dans sa position normale. En effet, dans le cachet d'une lettre écrite en 1576 (Arch. Thuiset), par un S^r d'Amidoux, de Cluses, la clef est nullement contournée. M. de Foras, avec raison, croyons-nous, a donc estimé que ce cachet, jusqu'à preuve contraire, devait être considéré comme le plus sûr document héraldique concernant cette famille.

N° HENRI d'Amidoux
et D^{ne} Aymonette du Sollier, sa femme, sont tous deux mentionnés dans un acte du 5 mars 1482 (Arch. Thuiset).
↓
N° AYMON d'Amidoux
agit, dans le susdit acte de 1482, avec sa femme Péronnette (sa première épouse, je pense), dont le patronyme n'est pas indiqué.
↓
N° JACQUES d'Amidoux
reçoit procuration, le 2 août 1549 (Arch. Lucey), de D^{ne} Antoinette de Marsieu, veuve de feu N° Jean-François de la Croix. N° Philibert de Villette, son débiteur, dut, en 1565 (Guasco, *Dict^{io} féodal*), lui céder son fief de Symond. N° Jacques, sgr de Symond, était mort avant 1582 (Arch. S.S.S.) (1).

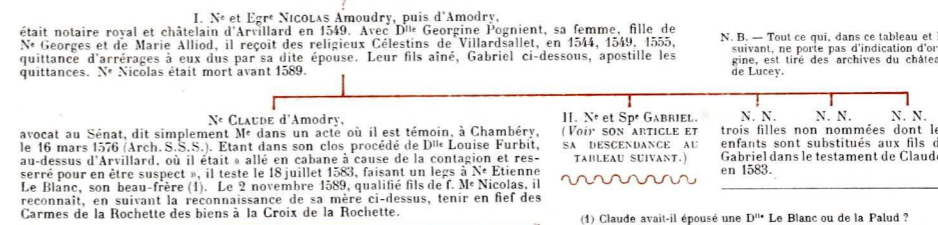


(1) N° Jacques est parfois appelé « Jacques de Sazet dit Amidoux, de Cluses », sans doute parce qu'il avait des biens à Sazet, vraisemblablement provenus de D^{ne} Thomasse de Besge, sa mère. Ce surnom est quelquefois écrit de *Syssel* et peut à première vue dérouter un lecteur non averti.
(2) Il a probablement épousé en premières noces D^{ne} Françoise Reydet : une obligation en faveur de N° Antoine d'Amidoux et D^{ne} Françoise Reydet mariés, est souscrite le 4 mai 1591 (Arch. Thuiset).
(3) C'est peut-être lui, N° Jean-François d'Amidoux, qui agit le 29 mai 1624 (Mss. Chapperon) à Chambéry.
(4) Par suite évidemment d'une mauvaise lecture, je l'ai trouvé appelé à tort *Amédée* dans certains actes.

AMODRY (D)

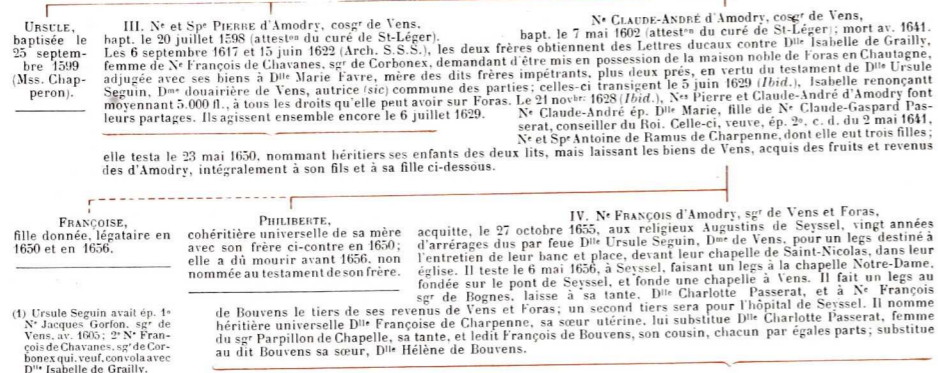
AMOIRIES inconnues. M. de Foras n'a pu remonter la filiation de cette famille plus haut que Nicolas d'Amodry, notaire et châtelain du lieu d'Arvillard, d'où elle paraît avoir tiré son origine. Son nom, avec ou sans particule, se rencontre néanmoins dans maintes autres régions de la Savoie.

TABLEAU I.




(1) Claude avait-il épousé une D^{ne} Le Blanc ou de la Palud ?


II. N° et Sp^r GABRIEL d'Amodry
(Voir SON ASCENDANCE AU TABLEAU PRÉCÉDENT).
héritier univ^r de f. N° Claude, son frère, dit D^r des droits, avocat au Sénat, bourgeois de Chambéry. Il y est parrain le 8 mai 1577 (Mss. Chapperon).
Il ép. à Lyon, c. d. du 1^{er} novembre 1587, D^{lle} Marie Favre, fille de N° Thomas, s^{gr} de Fresnoe, de Lyon, et de D^{lle} Anne Seguin, veuve de
M^r Jean Crassus. Ladite Marie, femme du dit N° Gabriel, fut légataire de D^{lle} Ursule Seguin, D^{me} de Vens en Chautagne (1), testatrice
le 19 novembre 1613, pour la maison-forte de Foras en Chautagne; après son décès, ladite maison-forte revint à Pierre et Claude-André
Amodry, ses fils. Marie Favre était, le 18 juin 1628 (Arch. Savoiron), déjà veuve de M^r Gabriel d'Amodry, qualifié avocat consistorial au S.S.S.;
elle était décédée avant le 5 juin 1629 (Arch. S.S.S.).



ANCEL

 OBLE Jacques Ancel, fils de feu N° Jean, de la paroisse de Naves, paraît comme fidéjusseur dans un acte passé à Argonay le 19 octobre 1501 (Arch. Hte-Savoie, E 682).
C'est la seule indication que j'ai rencontrée concernant cette famille.

ANDRÉ

 E prénom, devenu nom de famille, a été porté par des bourgeois de Chambéry : Henri André, praticien de cette ville, y est témoin en 1358 (Arch. de Savoie); Jean André, recteur et grand maître des écoles de Chambéry, agit en 1384 (Ibid.). Par ailleurs, Egr^r Georges, fils d'Egr^r Pierre André, n^r, épouse en 1316 (Arch. Chamoux), D^{lle} Claudine, fille de N° Jean-Louis de Quintal. D'autres André enfin sont qualifiés nobles. Le sont-ils effectivement? Sont-ils issus de la même souche? Aucun document ne nous permet de répondre à ces questions, ni de déterminer quelles furent leurs armoiries.
Je me contenterai donc d'inscrire ici, en suivant l'ordre chronologique, les quelques mentions les concernant.

Etienne André, écuyer, de Ste-Hélène-des-Millières, achète au dit lieu, le 6 mai 1553 (Arch. Savoie, E 92), un pré contigu à sa maison.
D^{lle} Louise André, veuve de N° Sibous Blanc, clavaire en la Chambre des Comptes de Genevois, agit, tutrice de leurs enfants, le 4 janvier 1571 (Arch. Hte-Savoie, E 481); elle reçoit quittance du Chapitre de N.-D.-de-Liesse, le 21 juin 1574 (Ibid., E 499).
N° François, fils de N° Michel André, épouse à Rumilly, le 16 janvier 1599 (R. P. Rumilly), D^{lle} Jacqueline, fille de N° Jean Milliet, s^{gr} de la Chapelle, châtelain de Rumilly.
N° Girard André, agent pour S. A. en Valais, fermier de la gabelle du sel en Chablais et aux mandements de Ternier et Gaillard, agit à Turin le 30 novembre 1605 (Arch. S.S.S.); le 4 février 1606 (Ibid.), il s'associe pour ladite ferme avec H^{lle} Thomas Meynet, bourgeois de Thonon; acte passé à Chambéry.
N° et Sp^r Jean-Jacques André, D^r des droits, avocat au Sénat, témoin à Chambéry, où il habitait, le 22 juin 1606 (Arch. S.S.S.), eut de D^{lle} Charlotte Villaret, sa femme, les enfants suivants : François, baptisé le 6 mars 1606; Charlotte, baptisée le 13 mars 1607; Jean-Baptiste, baptisé le 25 février 1608; Claude-Louis, baptisé le 25 mars 1612; Jean-Baptiste, baptisé le 30 juin 1613; Jean-Aimé, baptisé le 29 septembre 1616 (Mss. Chapperon).
D^{lle} Marguerite André épousa, avant 1681, le s^{gr} auditeur en la Chambre des Comptes Jacques Métral; décédée le 3 mai 1719 (Mss. Chapperon).
N° Claude André habitait Moutiers en 1775 (Arch. Savoie, C 1031), âgé de 55 ans.

ANGEVILLE (D')



ous avons réuni ici divers documents se rapportant à cette famille, aujourd'hui complètement éteinte, et recueillis depuis la publication de sa généalogie au premier volume de cet ouvrage. Ceux qui ne sont accompagnés d'aucune référence sont tirés de titres originaux existant aux Archives de la Haute-Savoie, série E, que j'ai moi-même analysés.

Jean d'Angville faisait partie du Conseil ordinaire de la ville de Genève le 18 octobre 1484 (Registres du Conseil de Genève).

Egr^r Jean d'Angville, de la Roche, secrétaire épiscopal de Genève, est reçu bourgeois de ladite cité le 1^{er} février 1485 (Ibid.).

Egr^r Louis d'Angville, notaire, reçoit, avant le 5 novembre 1534, une obligation pour N° Claude Migard, M^r aux Comptes de Genevois.

N° Jean Angevilaz (sic), de Genevois, témoin à Chambéry le 1^{er} avril 1538 (Arch. S.S.S.), est vraisemblablement Jean ci-dessous.

N° Jean et Pierre Angeville (sic), secrétaires ducaux, sont témoins à Annecy le 10 décembre 1544.

Michelette d'Angville, prieure des Chartreuses de Mélan en 1586, y mourut en 1596 (Fège, Histoire de Mélan).

Les données qui suivent concernent des personnages figurant au tableau généalogique déjà publié :

Degré I. — D'après une vieille filiation, communiquée à M. de Foras par M. Vuy, Rolet d'Angville, fils de N° Jean, dit Petit-Jean, aurait été le premier à s'établir en Savoie et se serait fixé à la Roche.

N° Jean d'Angville, témoin à la Roche le 29 octobre 1582; N° Jean d'Angville, D^r des droits, témoin à Annecy le 6 août 1583; N° et Sp^r Jean d'Angville, arbitre à Thorens, le 7 juin 1587, avec N° François de Sales, s^{gr} de Boisy. Toutes ces mentions se rapportent presque sûrement à N° Jean, D^r en droit, syndic de la Roche en 1583, inscrit au haut de la page 53 du premier volume.

Degré II. — N° Humbert est dit fils de feu N° Rolet dans sa reconnaissance en faveur du Duc, 1592; il aurait testé le 8 décembre 1541 (vieille généalogie).

Degré III. — N° Christophe d'Angville transige le 13 avril 1562 avec D^{lle} Péronne de Monthouz. D^{lle} Bernarde de Beaufort, sa veuve, agit le 31 mars 1578, par N° Charles-François de Dalmas, son procureur.

M^r Nicolas d'Angville est témoin à la Roche le 4 décembre 1581.

N° Jean d'Angville le jeune est, avec N° Dominique du Maney, le 16 mars 1575 (Arch. La Fléchère-Beauregard), curateur depuis sept mois de ses cousins, Jacquemet et Gaspard, fils de feu N° François-Nicolas de Bardonnenche.

Degré IV. — Le contrat dotal de N° Marin d'Angville avec D^{lle} Françoise de Lambert est du 10 août 1572.

Degré V. — Jérôme ou Hiéronyme, s^{gr} de Chesnay (ou Chenex), gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A., agit à Annecy, le 6 août 1614, comme administrateur de N° Jérôme, son fils, héritier de son grand-oncle de Lambert. Claudine de Bouvens, sa veuve dès 1633, vivait encore le 4 janvier 1641, ayant testé le 23 mai 1636 en faveur de Claude, son troisième fils.

Claude-Philibert était, le 9 avril 1609, pupille de N° Michel Sautier, de Jussy. N° Antoine de Champier fut doublement son beau-père : comme père d'Hélène, née de son premier mariage avec D^{lle} Isabeau de Chabeu et femme du dit Claude-Philibert, — et comme époux en deuxième nocces de D^{lle} Philiberte de Luyrieu, veuve de Symphonien d'Angville et mère de Claude-Philibert.

Degré VI. — Je trouve Jérôme qualifié s^{gr} de Massilly et la Charnée (?). Lornay fut pour lui et ses successeurs érigé en baronnie, avec juridiction omnimode, le 14 avril 1640 (S^r des Fiefs).

François de Mestral d'Angville, frère du dit Jérôme, ép. D^{lle} Catherine, fille de N° Melchior Filippi, de Cavallinore en Piémont, et mourut le 28 mars 1656 (Gén^l).

Degré VII. — N° Claude-Louis serait décédé le 24 janvier 1674 (Gén^l).

N° François-Marie d'Angville ép. 1^{er}, c. d. du 20 février 1667, D^{lle} Louise de Maillans, fille de N° Antoine, s^{gr} de Vallod, et de Marie de Syon; 2^e D^{lle} Hélène Roup, de Léluyset, veuve Mottaz (N^{tes} Vuy); elle testa, sans postérité, le 2 décembre 1699 (Arch. Hte-Savoie, Tabellion), en faveur de son mari; 3^e D^{lle} Philiberte, fille de feu N° François de Mimod, veuve et héritière universelle de N° Joseph de Dalmas; elle teste, femme du dit N° d'Angville, qu'elle institue son héritier universel, le 9 janvier 1712.

Philibert, né le 18 juin 1647, quitta le pays et on n'eut plus de ses nouvelles. Ses biens, vu son absence légale, étaient en 1742 sous la garde de ses neveux Aimé-Louis et Bernard d'Angville.

Degré VIII. — Aimé-Louis ép. 2^e, c. d. du 22 juin 1744, D^{lle} Melchiotte de Bolland, laquelle testa le 28 octobre 1747 et mourut le 26 mars 1753 (R. P. Allonzier). Lui testa le 19 mars 1763 et mourut le lendemain âgé de 83 ans; son frère Bernard fut son héritier.

Outre Bernard et Marie-Françoise, inscrits à la page 52 du premier volume de l'Armorial, Aimé-Louis d'Angville eut encore un frère, Claude François, et quatre sœurs : Bernarde, Marie-Anne, Charlotte et Philippine.

Claude-François, baron d'Allonzier; le s^{gr} de Varax, par acte du 20 septembre 1740 (T^r Orsier), se fit adjuger la moitié de ladite baronnie. Claude-François mourut, âgé de 74 ans environ, le 22 octobre 1743 (R. P. Allonzier), ayant légué 4.000 livres à sa fille naturelle, Françoise Delacour, et institué ses frères ses héritiers universels. Ceux-ci, qualifiés barons d'Allonzier, repudièrent son hoirie le 20 novembre suivant. Ce Claude-François est certainement le même que Claude-François, témoin en 1702, inscrit au degré VII et non rattaché, page 52 du premier volume de cet ouvrage.

Bernard testa, seul survivant mâle de sa famille en Savoie, le 18 octobre 1763 (T^r Orsier), et mourut le 8 mars 1765 (R. P. Allonzier), âgé de 87 ans. Par son dit testament, ouvert le lendemain de son décès, il laissait aux pauvres d'Allonzier et de Villy-le-Peloux une grande partie de ses biens.

Bernardine d'Angville entra en religion (comm^{me} du ch^{tr} Gonthier). Marie-Anne, alias Marie-Françoise, ép. N° Jean-Claude de Machet, de Mionnaz, c. d. du 21 février 1699 (Arch. Thuiset). Charlotte ép., c. d. du 3 mars 1713, N° Bathazard de Droyssier de la Salle. Enfin Philippine, légataire d'Hélène Roup, sa belle-mère, ép., c. d. du 30 avril 1711, N° Jean-Antoine de Reydet de Vuillpillères.

N. B. — Françoise Delacour, fille naturelle de Claude-François d'Angville, mourut le 6 février 1787 (R. P. Allonzier), à 79 ans. Henri-Guillaume-Marguerite d'Angville de Beaumont, quoique né à Chambéry le 16 mars 1790, appartenait au rameau de cette famille établi en Bugey et demeura français, dont M. de Foras n'a pas jugé utile de publier la filiation, étrangère à la Savoie.

ANGLOZ (D)

P. : d'argent à un arbre de sinople (Pl. I, p. 9).

On trouve aussi : de sinople à l'arbre d'or. Je ne me pique pas d'avoir deviné quelle était la meilleure de ces deux versions.



Le nom de cette famille est écrit aussi *Anglo* ou *Anglou*. Ce devait être une localité proche d'Hauteville-sur-Fier. Je n'ai pu parvenir à la situer.

N° JEAN de Anglo, d'Hauteville, est témoin à Ancey, le 12 octobre 1484 (Arch. Hte-Savoie, E 32). Il était mort avant 1515 (T* Levet); sa veuve, N° Françoise N. étant alors vivante, il est convenu par le contrat dotal passé entre elle, sa fille et son gendre, que les jeunes époux lui fournissent logement et nourriture.

N° GEORGES d'Angloz, sgr du dit lieu « un des cent nobles gens d'armes du roi de France », passe, au Châtelet de Paris, le 6 février 1514 (T* Levet), procuration à N° Pierre de Beaufort, sgr du Bois, et à D^{ne} Péronnette de Montfalcon, dame de Chitry, pour accorder le mariage de D^{ne} Amye d'Angloz, sa sœur, avec tel personnage qui bon leur semblera.

ANGOT

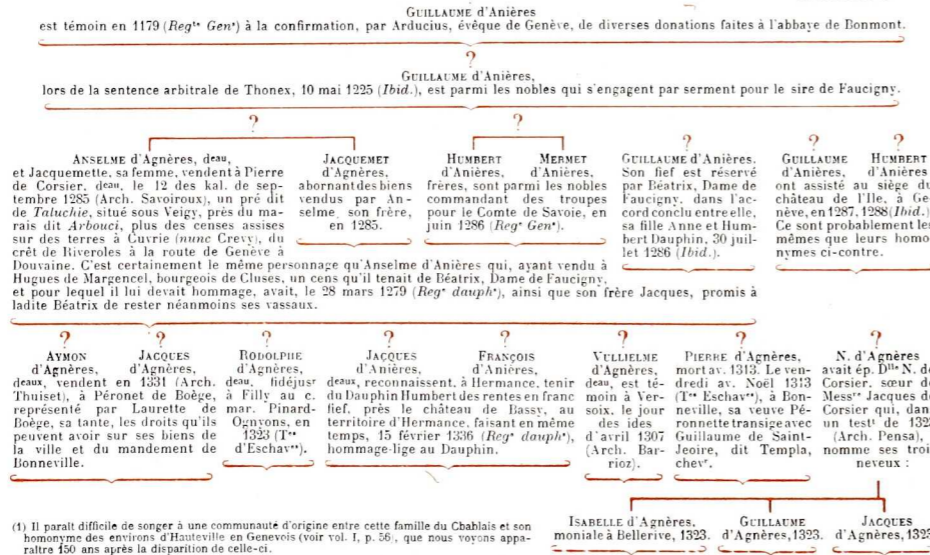
Voici quelques brèves additions ou corrections à la filiation de cette famille, publiée dans le premier volume :

Par acte du 26 septembre 1656 (M^r Moret, Arch. Thuiset), Dom Jean-François Angot, marquis de Cruseilles, fils de feu N° Jean, sgr de Bonnières, habitant Chilly, près Douvaine, gentilhomme servant de M^{te} R^{te}, major de la cavalerie de Savoie, nommé un procureur au bureau des Finances de Bourbonnais, pour suivre le procès d'appel émis par Pierre et Louis Angot, écuyers, sgr^s de Camard (?) et de Rochepinard (?) au jugement rendu par la sénéchaussée et juridiction de la Marche.

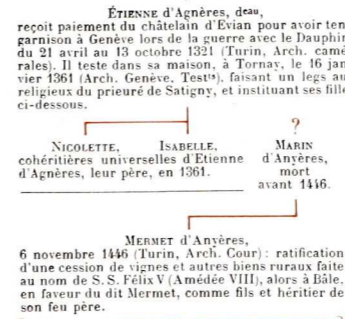
ANIÈRES OU AGNÈRES (D)

Les anciens familles qui a pris son nom du village d'Anières, situé sur les rives du lac Léman, entre Hermance et Bellerive. Elle y avait son principal établissement, alors qu'un rameau, que je n'ai pas suivi, s'était fixé à Tornay ou Tournay, en pays gessien. Son existence n'est plus mentionnée après 1446, et les documents la concernant sont trop rares, trop peu cohérents surtout, pour permettre d'en esquisser même une généalogie (1).

TABLEAU I.



(1) Il paraît difficile de songer à une communauté d'origine entre cette famille du Chablais et son homonyme des environs d'Hauteville en Genevois (voir vol. I, p. 56), que nous voyons apparaître 150 ans après la disparition de celle-ci.



est mentionné en Faucigny et au mandement d'Hermance, qui avaient appartenu au dit Bérard de Bellegarde. Le 8 février 1378, (T* Bonneloy) les deux frères font un accord avec Mess^r Girard Colardi, curé de Sallanches, lui remettant « promissa matrimoniali » leurs hommes de Magland (1).

(1) Ce n'est pas plus clair que cela ! (Note de M. de Foras).

ANIÈRES (D)

SEIGNEURS DE VEIGY, COSEIGNEURS D'HAUTEVILLE.



Je n'ai que bien peu à ajouter à l'étude déjà publiée de cette famille au premier volume de cet ouvrage :

L'« avocat Dasnières » — qui signe ainsi son nom — qui donne une quittance le 10 septembre 1579 (Arch. la Place) et D^{ne} Claudine Triquet, sa veuve, qui en donne une autre le 6 août 1582 (Ibid.), pourraient, avec assez de vraisemblance, être les parents du sénateur Jean-Denis d'Anières. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse plausible.

ANNECY (D)



Une famille noble de ce nom a existé dès le XII^e siècle; les rares documents que nous possédons sur elle ne permettent toutefois point d'établir sa filiation. Il n'est d'ailleurs nullement prouvé que tous les individus ainsi désignés soient issus de même estoc. Dans certains cas, les mots « d'Annecy » indiquent peut-être simplement le lieu de leur origine. D'autres personnages sont appelés tantôt d'Annecy, tantôt Métral d'Annecy; dès la seconde moitié du XIII^e siècle, nous constatons avec certitude l'existence d'une famille *Mistralis de Annessiaco* ou *de Annessiaco veteri*, dont d'importants fragments généalogiques peuvent être solidement construits. Nous trouverons ce qui la concerne, sous le nom de MÉTRAL, en son ordre alphabétique. Nous nous bornons à transcrire ici, selon leur suite chronologique, les diverses mentions relevées par nous d'individus nommés d'Annecy, nobles ou présumés tels. Je fais néanmoins, une fois encore, observer que je ne les garantis nullement sortis d'une même souche et que la noblesse de plusieurs d'entre eux n'est que conjecturale (1).

Ismond d'Annecy et son fils Ubold sont témoins à Genève d'une donation faite vers 1132 (Reg^r genev) par le C^{te} Amédée de Genevois au couvent de Tamié.

(1) Ces réserves concordent avec celles formulées par MM. Paul-Edmond Marin, directeur, et Paul Geisendorff, sous-archiviste des Archives d'État de Genève, qui ont bien voulu, à ma demande, examiner les textes que nous indiquons d'après le *Regeste genevois*.

Henri d'Anney, chanoine de Genève, assiste, le 29 janvier 1304 (Reg. gen.), à l'élection d'Aymon du Quart comme évêque de Genève...

N° Nicolet d'Anney est un des nobles du Genevois qui prêtèrent hommage au Duc Amédée VIII en 1430 (Capré); il est témoin à Frangy le 17 novembre 1433 (Arch. Thuiset)...

Du° Anne, fille de feu N° Georges d'Anney, ép. N° Etienne de la Rochette, lequel reconnaît à Genève, le 16 avril 1445 (Arch. Viry), dans la maison de sa dite épouse, en faveur du Duc Louis...

Pierre d'Anney qui, secrétaire du Duc Louis de Savoie, fut, le 11 juillet 1454 (Guichenon, Histoire de la Maison Royale de Savoie, p. 515), député avec l'évêque de Sion et Antoine Pochet auprès du Roi de France, est presque sûrement un Métrel d'Anney-le-Vieux.

ANNEIL

NOBLE Daniel Anneil — on pourrait presque aussi bien lire Armeil, note M. de Foras — originaire de Troyes en Champagne, établi en Savoie, reçut du Duc, le 19 février 1545 (Arch. de Cour, Turin), des Patentes d'habilitation pour jouir des immunités de sa noblesse, comme s'il était des Etats de S. A.

ANSELME

DES indications — dont la plupart, recueillies dans les registres paroissiaux de Chambéry, sont inscrites ici sans autre référence — compléteront utilement la filiation de cette famille, publiée au premier volume de cet ouvrage :

N° Pierre Anselme, C^o de Montjoye, a dû épouser en premières noces Du° Jeanne Blain, qui meurt « femme du sg^r Anselme », le 16 mai 1699. Sa seconde femme, Du° Gabrielle Ballard, meurt le 26 septembre 1711. Outre les enfants déjà inscrits, N° Jean-Baptiste Anselme, qualifié baron de Villy, eut de Du° Françoise Orset, décédée le 26 avril 1710, Marie-Charlotte, baptisée le 20 mai 1706. Il eut encore comme épouse Du° Antoinette Chevalliard, fille de f. N° Jean-Claude Chevalliard, de Marlioz, p^o d'Aix, et de Du° Thomasse Bouvery, laquelle était en 1705 (Arch. S.S.S.) veuve et tutrice de ladite Antoinette. De ce mariage sont nés au moins quatre enfants : Jean-Baptiste-Antoine — qu'il ne faut pas confondre avec Jean-Baptiste du premier lit, sépulture le 13 juin 1713 —, Joseph-Sébastien, baptisé le 18 mars 1720, et deux filles prénommées Louise et Antoinette. Antoinette Chevalliard testa à la Fougère, p^o de Grévy, le 25 janvier 1729 (T^o Stephane Michon), nommant cohéritiers universels, par égales parts, un enfant dont elle attendait la naissance et les quatre que nous venons d'énumérer, les substituant les uns aux autres et leur substituant son mari. Elle agit encore le 23 octobre 1730 (Ibid.).

Pour Charles-François, C^o de Montjoye, ne pas oublier la correction portée à la page 656 du V^e volume. Pierre-Gabriel, dit de Champel, est, dans les Registres paroissiaux de Chambéry, appelé Pierre-Gabriel de l'Orme, de Menthonnex, où il habitait peut-être. C'est le 11 octobre 1728 que fut célébré, « oppositions levées », son mariage avec Elisabeth, fille de Pierre Fournier. Il en eut, outre Antoinette, Marie-Françoise, baptisée le 26 mai 1731, Louise Thérèse, baptisée le 6 juillet 1732, et Jean-Eusèbe, baptisé le 20 août 1733, vraisemblablement décédés tous les trois jeunes ou sans postérité, car je ne trouve plus trace de leur existence.

ANSENEY

HUMBERT, fils de Jean Anseney, de Notre-Dame-de-Bellecombe, se reconnaît, le 5 décembre 1405 (T^o Bonnefoy), débiteur de six sols annuels envers le Chapitre de Sallanches; il vivait encore en 1420 (Ibid.), le 15 décembre, agissant avec son fils François; il avait aussi un donné, Jean, vivant en 1407 et 1416 (Ibid.). Ils ne sont jamais qualifiés nobles, mais sont vraisemblablement de même origine, sinon les ancêtres directs de leurs homonymes établis cent ans plus tard à Flumet et Sallanches. Ceux-ci, agrégés à la noblesse dans des conditions mal définies, paraissent n'avoir duré que peu de temps. Armoiries inconnues.

notaire et bourgeois de Flumet, ép., avant le 28 octobre 1527, Colette, fille naturelle d'André des Combes, de Domancy. Il est qualifié noble dans un acte du 1^{er} décembre 1544; mort avant 1549. Colette vivait, veuve du dit Urbain, en 1554.

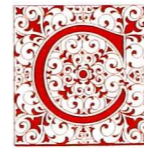
N° AMÉDÉE ou AMÉ Anseney, de Sallanches, né vers 1530, mort avant 1587 (Arch. Pensa), ép. 1^o N. N.; 2^o Nicolearde Bidal, veuve de Claude Pelloux. (Un acte d'association établi entre eux dit que les objets donnés en jouissance à ladite Nicolearde passeront en propriété aux enfants à naître d'eux, s'il en survient, 27 juillet 1574). Avec Pierre Romus, Améd., sg^r des Combes, achète en 1584 (Arch. Hte-Savoie, B 22) de Jean d'Aussens le droit d'expédition des laods et ventes du mand^t de Sallanches. Il avait aussi admodié des censés rière Sallanches et d'autres dépendant du château de Cohendier, appartenant à N° Jacques de Menthon-Bleumont, et commis des détournements après le 1^{er} janvier 1585, date où expirait le bail (Arch. Pensa). Améd étant décédé, Jacques de Menthon recourt contre sa fille ci-dessous; le 6 avril 1587 (Ibid.) le Duc mande les parties à Anney pour qu'elles s'expliquent.

Du° ANTOINETTE, héritière de son père, ép., avant 1587 (Ibid.), M^o Janus Blanchet, not^r; ils vivaient ensemble en 1596. Le 30 novembre 1608, leur fils François agit au nom de sa mère.

N. B. — Ce qui est inscrit ci-dessus sans référence est tiré des titres rassemblés et analysés par feu M^o Bonnefoy, notaire à Sallanches. La famille Anseney paraît détenir le record des variations orthographiques: Anse-neys, Ancezeins, Anzanays, Ansanay, Anceney, Angeneys, Anchaney... J'ai choisi la forme la plus fréquente et la plus simple.

ANTHY (D') OU ANTHIER,

SEIGNEURS DES TERREAUX.



ETTE très vieille famille a pris son nom au village d'Anthy, situé entre Thonon et Coudrée, sur les rives du Léman; de temps immémorial, elle y possédait des biens et une chapelle dans l'église paroissiale. Nous ignorons son blason et n'avons sur sa filiation que des renseignements fragmentaires. Alliée aux Villette de Thonex et aux Lucinge de Drusilly, elle n'occupa cependant qu'une situation modeste et l'on perd sa trace vers le milieu du xvr siècle.

est témoin à Genève de la décision arbitrale prononcée en février 1188 (Reg. gen.) par l'archevêque de Vienne entre l'évêque Nantelme et le Comte Guillaume de Genève.

R^o Mess^{rs} JEAN d'Anthy, chanoine de Filly, est témoin, le 12 mars 1268 (Reg. gen.), à un acte par lequel Alix, veuve de feu Guillaume de Prangins, fait cession à l'abbé de Filly d'une terre léguée par son dit feu mari à l'abbaye. En juillet 1274 (Inv^o d'Aulps). N° Riffier de Draillans se départ en faveur de l'abbé d'Aulps de tous les droits qu'il pourrait avoir sur les biens de Jacques d'Anthy et de quelques autres. VULLIERME d'Anthy, deau, avec N° Vuillierme de Villette, son grand-père maternel, vend en juin 1261 (Inv^o d'Aulps) le tiers des dîmes de St-Cergues à l'abbé d'Aulps. Le mardi après la Saint-Grégoire 1275 (Ibid.), il fait une renonciation en faveur de l'abbaye. Il fut père de N° Girard ci-dessous (1).

N^o d'Anthy. R^o GIRARD d'Anthy, prêtre, et Jean, son neveu, curé d'Anthy, sont témoins, le 18 février 1303 (Reg. gen.), à une vente d'Etienne de Viuz en faveur de l'évêque de Genève. Le 29 août 1306 (Ch^o Gonther), le C^o de Savoie cède aux enfants de feu Anselme de Compey un cens à lui dû par ledit R^o Girard. PIERRE d'Anthy, deau, de Thonon, est témoin en 1302 (Arch. Thuiset) de l'assignation dotale de Orlier-Challes, et le samedi avant la St-Thomas 1303 (Arch. Blonay). C'est peut-être lui encore, Pierre d'Anthy, deau, nommé dans les aborn^o d'un acte de 1317 (Arch. Thuiset), témoin à Viry, le mardi après la Saint-Luc 1292 (Arch. Viry); probable le même Girard qui Rodolphe de Montmayeur, bailli de Chablais et Genevois, paie 206 livres genevoises entre le 5 avril 1304 et le 15 mai 1305 (Arch. cam^o Turin, et Reg. gen.) pour l'hu^o qu'il a prêté et la recon^o qu'il a faite au prince de sa maison-forte de Villette, près Thonex. N° Girard d'Anthy, deau, de Villette, mort avant 1342, fut père des ci-dessous.

V^o JEAN, curé d'Anthy en 1303 (Reg. gen.). Par Lo^s P^o du 20 février 1332, Améd, C^o de Genevois, inféode aux frères Etienne et Mermet d'Anthy la maison-forte des Terreaux, biens, fonds, rente féodale et droits en dépendant, avec juridiction omnimode sur tous les hommes de la châtellenie de Gaillard, et pour d'ériger des fourches. Le S^o des Fiefs le dit, mais ces P^os sont plus explicitement rappelées dans l'aveu fait, le 11 avril 1774 (Arch. Blonay), par J.-B^o Muffat de Saint-Amour, C^o de Rossillon. Etienne d'Anthy, deau, est le déjusseur pour son frère Mermet dans la vente de 1342 (Arch. Thuiset) aux N^os de Jussy, ses biens et ceux du dit Mermet sont dits abornants, à Anthy, en 1347 (Ibid.). Il était mort avant 1353 (Mss. Galiffe). N° MERMET d'Anthy, de Thonon, est témoin à Evian, le jeudi avant la Pentecôte 1332 (Arch. Viry). Les 6 et 10 des Kal. d'avril 1342 (Arch. Thuiset), Mermet d'Anthy, deau, vend à Raymond, veuve de N° Girard de Jussy, ce de Genève, et à Nantermet et Girard, frères, fils des dits époux, des cens et servis dus par Etienne de Fossaz, de Villette, homme lige du dit Mermet, qui promet de payer désormais aux acheteurs. (Ces cens sont assis sur des biens à Villette, abornant les hoirs de N° Henri de Villette. Le 23 novembre 1348 (Ibid.), Mermet vend à Humbert de la Naz, deau, habitant Château-Gaillard, une terre à Annemasse, de son pur et franc alleu. C'est peut-être lui, Mermet d'Anthy, deau, qui aberge des biens ruraux à Anthy (acte sans date, Inv^o Titres de Coudrée).

GIRARD d'Anthy, deau, fils d'Etienne et neveu de Mermet, est témoin de la vente de 1342 (Arch. Thuiset). Ce doit être lui, N° Girard, qui, avec ses frères non nommés, procéda à des partages en 1348 (Inv^o Coudrée) avec François d'Anthy ci-contre, agis avec ses frères et sœurs. N° PIERRE, fils de N° Etienne d'Anthy, deau, aberge des biens en 1353 (Mss. Galiffe) à Villette. N., frère de Girard et de Pierre, vivant en 1342. N° FRANÇOIS d'Anthy, N. N. f^os, N. N. s^ours, avec ses frères et sœurs non nommés, fait en 1348 (Inv^o Coudrée) des partages avec N° Girard d'Anthy (le fils d'Etienne sans doute) et ses frères.

N. d'Anthy, père du bâtard ci-dessous. PIERRE d'Anthy, deau, est témoin à Lausennette, paroisse d'Allinges, le 14 sept^{bre} 1389 (Arch. Morand) et à Genève, le 14 mars 1399 (Arch. Viry), à une quittance pour Pierre d'Allinges. Avec Humbert ci-contre, il avait remis à un habitant d'Anthy un servis annuel reconnu en 1401 (Inv^o Coudrée) en faveur de N° Améd de Viry. N° HUMBERT d'Anthy, avec Pierre ci-contre, avait remis avant 1401 une cense annuelle en vin à un homme d'Anthy. En 1412 (Arch. Thuiset), il est dit abornant des biens au dit lieu. Il ép. Du° Jacquemette N.; les deux époux étaient déjà décédés en 1432 (Ibid.).

ÉTIENNE, bâtard d'Anthy, deau. N° PIERRE d'Anthy. Les deux frères épousèrent deux sœurs, non prénommées, filles de N° Aymon de Lucinge, sg^r de Drusilly (Arch. Thuiset). En 1451, la femme de Pierre s'appelait Guigonne (mais il a pu avoir plusieurs épouses) et fut condamnée à l'amende pour propos injurieux (M. Bruchet, Ripaille, p. 285). Des reconnaissances féodales sont passées en 1432 et 1433 (Arch. Thuiset) en faveur de N° Pierre et Etienne d'Anthy, pour des biens sis au dit lieu. Il en appert qu'ils possédaient une chapelle fondée par leurs ancêtres dans l'église d'Anthy. Le 5 avril 1438 (Ibid.), les deux frères accordent à des hommes d'Anthy la permission d'édifier un four. N° Etienne fait quittance, le 14 octobre 1429 (Mss. Galiffe), à N° Pierre Eynod, d'Eloyse, tuteur des enfants de feu N° Johannet de Rovorée, d'Avusy, consanguineus des dits N° frères d'Anthy.

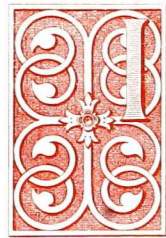
LAURENT, N., N., d'Anthy, autres enfants. Des biens à Anthy, reconnus en leur faveur en déc^{bre} 1437 (Arch. Thuiset) furent au paravant à Humbert d'Anthy, deau. AGNÈS, fille de N° Pierre d'Anthy, agit, femme de D^o Michel Christian, les 15 septembre 1457 et 19 avril 1466 (Arch. Thuiset). Elle agit encore, veuve du dit Christian, le 7 mars 1475 (Ibid.). N° PÉRONNETTE d'Anthy ép. hon^o Pierre Beurte, de Thonon. Les dits époux marièrent, le 20 juin 1460 (Arch. Thuiset), leur fille Isabelle avec N° Pierre de Grandval. N° GABRIELLE (dite BONETTE) d'Anthy, ép. N° François Joly, vivant en 1457. Nommée dans une reconnaissance passée par son mari (Arch. Cour, Turin, date omise) pour des biens procédés de N° Jacques d'Anthy.

N° JACQUES d'Anthy concède le droit de bâtir un four à Anthy en 1497 (Arch. Thuiset). N° MARC d'Anthy, mort avant 1565.

MERMET d'Anthy reconnaît en faveur du souverain à cause de la châtellenie de Thonon, le 14 mars 1541 (Grosse Quisard, n° 34, f° 469). BERTHOD d'Anthy, souscrit une obligation le 23 avril 1565. (M^o Bernard Neyrod, Arch. Genève.)

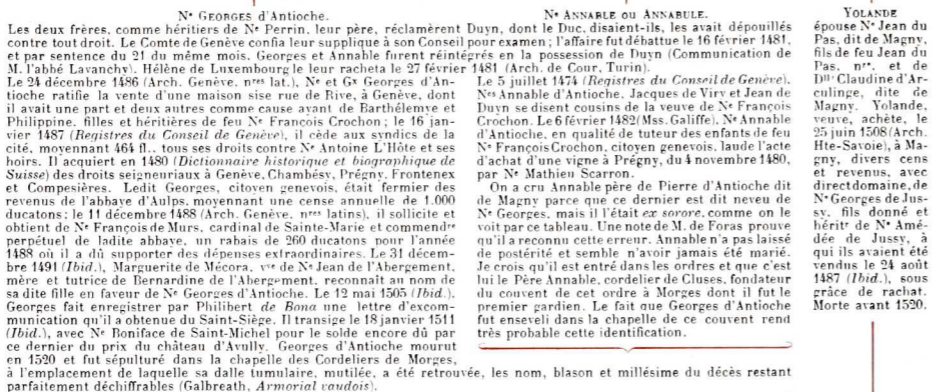
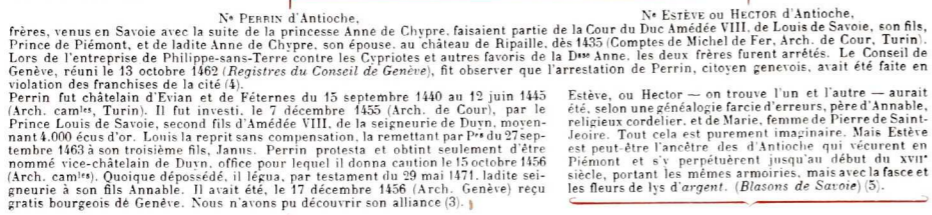
(1) Cette filiation ressort de deux actes de 1281 et 1317: Vuillierme d'Anthy ayant vendu sous grâce de rachat au Chap^t de St-Pierre, et pour le prix de 16 liv. ses droits sur la dime de Villette et Thonex, son fils, N° Girard, les racheta, se substituant pour la dette de 16 liv. Amédée Bar-del de la Bâtie, domesmeau, lequel payait 4 liv. de cens au Chap^t et jouissait de la dime (Anc^o Salsienne, XIV, p. 112.)

ANTIOCHE (D'), SEIGNEURS D'YVOIRE ET DE DUYN.



L n'y a presque rien à ajouter à l'exposé documenté et aux considérations très pertinentes qui, dans le premier volume de cet ouvrage, éclairaient les origines de cette famille; leurs conclusions s'imposent à tout esprit non prévenu (1). Les armoiries mêmes portées par Perrin d'Antioche et ses fils les confirment de façon décisive. Celles-ci en effet n'ont absolument rien de commun avec les sceaux du XIII^e siècle, encore subsistants, des Bohémond d'Antioche, sceaux sur lesquels se distingue nettement une croix, ni avec le blason, plus connu encore, des Lusignan, souverains de Chypre, que meuble un lion couronné (2).

M. de Foras n'a toutefois disposé, pour établir la courte filiation des d'Antioche venus en Savoie, que de documents insuffisants; il en est résulté de regrettables lacunes et une confusion certaine. Divers actes, conservés aux archives de Viry, de Genève et de la Haute-Savoie, sont passés sous mes yeux, qui me permettent d'y remédier dans une large mesure; ainsi, le tableau ci-dessous complète, sans le répéter, ce que M. de Foras a publié sur cette famille aux pages 58 et 59 du tome I^{er} de l'Armorial.



V^{ms} Mess^{rs} ANTOINE d'Antioche est témoin à Genève, le 12 juin 1505 (Arch. Genève, n^{os} lat.), à un acte passé dans la maison de R^e M^{re} Dominique de Viry, pour N^o Georges d'Antioche. Il est vraisemblablement hâtard. Chapelain et curé d'Yvoire et de Nernier, il est témoin le 3 septembre 1535 (Arch. Yvoire, n^o 26 avril 1536 *Ibid.*). Il reconnaît le 6 août 1540 (Arch. Beauregard), en faveur de D^{lle} Jeanne, fille de feu N^o Amblard d'Orcières.

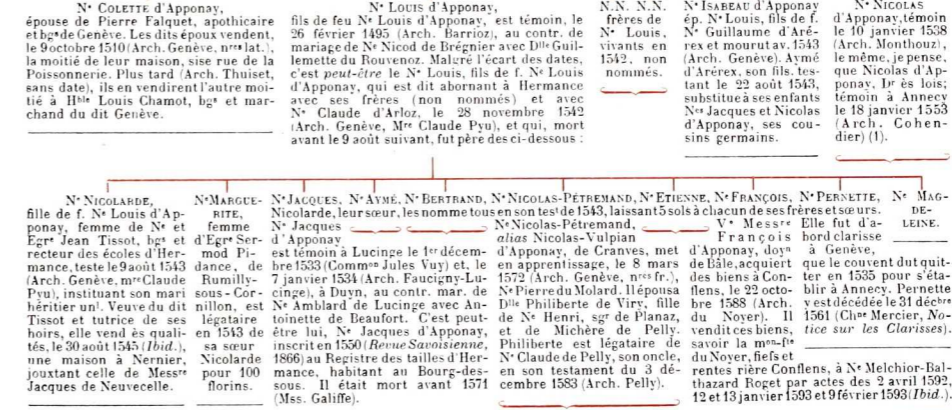
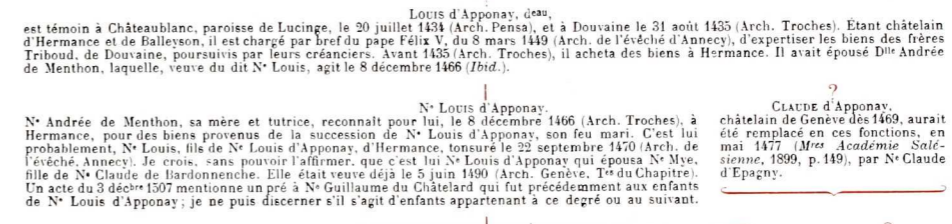
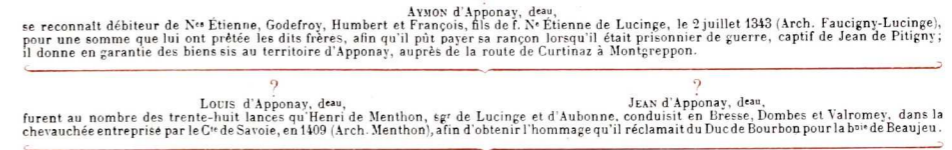
(1) L'Annuaire de la Noblesse, de Borel d'Hauterive, a publié en 1887 une Notice non signée et dite historique sur la maison d'Antioche. Je n'en veux pas détailler les affirmations erronées, il faudrait presque tout citer. L'auteur prétend prouver « par des documents irréfragables » : 1^o que les d'Antioche venus d'Orient en Savoie avec Anne de Chypre descendent des Bohémond, princes d'Antioche; 2^o que les Saint-Jeoire qui prirent leur nom étaient issus en ligne féminine du frère de Perrin d'Antioche et avaient été institués héritiers par le petit-fils de Perrin à charge d'en relever le nom et les armes; 3^o que les Broty étaient issus de 1390 qualifiés nobles. On trouvera au cours de cet ouvrage et de son Supplément la réfutation étayée « par des documents véritablement irréfragables », de ces trois propositions. La Notice de l'Annuaire prouve uniquement l'incompétence de son auteur.

APPONAY (D') OU APPONEX, SEIGNEURS DU DIT LIEU ET DU NOYER.



APPONAY, localité aujourd'hui oubliée dans la paroisse de Cranves, en bas Faucigny, a donné son nom à cette ancienne famille. Elle y a vécu, et aussi à Hermance où, un de ses membres ayant rempli les fonctions de châtelain, elle s'établit quelque temps, vers le milieu du XV^e siècle. La dernière mention la concernant, à ma connaissance, est de 1628. Le nom d'Apponay, après cette date, est porté par les nobles du Rouvenoz.

Nous n'avons pu découvrir le blason de cette famille qui, malgré de belles alliances avec les maisons de Menthon, de Bardonnèche et de Viry, a peu marqué dans les annales de son pays.



N^o ANNABLE ou ANNABULE, épouse N^o Jean du Pas, dit de Magny, fils de feu Jean du Pas, n^o et de D^{lle} Claudine d'Arcingne, dite de Magny. Yolande, veuve, achetée, le 25 juin 1508 (Arch. Hte-Savoie, à Magny, divers cens et revenus, avec directoire de N^o Georges de Jussey, fils donné et héritier de N^o Amédée de Jussey, à qui ils avaient été vendus le 24 août 1487 *Ibid.*), sous préce de rachet. Morte avant 1520.

APREMONT. — Voir LA BALME. APRIN. — Voir BOURCIER.

(1) Le 9 septembre 1557 (Jean Letanche, *Châteaux d'Yvoire et environs*), N^o Claude de la Porte, sgr de Malet, fut, à Chambéry, condamné à mort pour avoir, de complicité avec ses frères et sa femme, arquébousé Nicolas d'Apponay, qui traversait le col du Chat. On ne dit pas que d'Apponay en mourut. Nous savons toutefois que Nicolas d'Apponay, docteur ès lois et avocat à Chambéry, était, avant le 6 décembre 1562 (Arch. Savoie, E 73), sépulture en l'église St-Pierre de Lémeuc.

AQUILA (D')

LE Comte de Foras a estimé qu'il y avait lieu de mentionner ici Maître Georges d'Aquila, peintre florentin, élève de Giotto, qui travailla pour les Comtes de Savoie à Chambéry, au château du Bourget et à Hautecombe, dès 1323 au moins jusqu'à sa mort qui survint en 1348. Par P^o du 14 mai 1335 (Chapperon, *Chambéry à la fin du XIV^e siècle*), le Comte Aymar lui inféoda en fief-lige une rente transmissible à ses héritiers légitimes. Il tenait aussi un fiefrière Chambéry, dont il reçut investiture le 2 juillet 1343 (Arch. de Cour, Turin). Il ne paraît pas avoir fait souche en Savoie.

ARABLE

JACQUES Arable (*Arabilis*), ^{deux}, possédait à Ayton une maison devant laquelle un acte est passé le 19 mai 1430 (Arch. Savoironx). V^o Aymar *Arabilis*, moine, qui est témoin à Chamoux vers 1400 (Arch. Savoie, E 12) appartient vraisemblablement à la même famille et c'est tout ce que nous en savons.

ARBIGNON (D')

P. : d'azur au sautoir d'or, chargé de cinq roses de gueules (Pl. I, p. 9).

N. B. — D'après d'Angreville (*Armorial du Valais*), le sautoir serait chargé de cinq besants de gueules. M. de Foras a préféré la version indiquée par de Mandrot (*Armorial historique du Pays de Vaud*).

FAMILLE chevaleresque du bas Valais. Les fonctions exercées par certains de ses membres, les alliances contractées par quelques-uns d'entre eux, plus encore des droits féodaux possédés en Chablais lui assurent une place dans l'*Armorial*, restreinte toutefois. Aussi n'ai-je ajouté que peu de chose aux notes préparées par mes prédécesseurs.

N^o GUILLAUME d'Arbignon, châtelain d'Allinge-le-Neuf en 1311 (Comptes Châtellenie d'Évian, Arch. cam^o, Turin); il était encore le 14 août 1313 (Inv^o abb^o d'Aulps, Arch. Thuiset).

N^o PERRON d'Arbignon, *vallatus domini*, reçoit en 1314 (Comptes Châtellenie d'Évian, Arch. cam^o), le remboursement des dépenses qu'il a supportées pour le compte des filles du C^o de Savoie.

Mess^{rs} JEAN d'Arbignon, chevalier, mort av. 1419 et sépulture dans l'église de St-Maurice d'Agaune.

N^o et P^o BARTHELEMY d'Arbignon, teste dans sa grande tour, à Colombey, diocèse de Sion, le 1^o janvier 1419 (1); sépulture au tombeau de son feu père. Il veut que ses héritiers, le jour de ses funérailles, *teneantur offerre duos equos cum duobus hominibus supra armatis sicut dicto nobili testatori pertinet*. Il lègue à N^o Jean, son fils, tous ses joyaux d'or, d'argent et de pierres précieuses, anneaux et ornements de tête féminins qui se trouvent en ses coffres. Seront exceptées, les reliques, *son virtutes* de saint Jean, lesquelles devront rester dans la chapelle du testateur fondée, en l'église de Colombey, sous le vocable du dit saint Jean.

N^o GUILLAUME d'Arbignon, mort av. 1391, avait épousé D^o Agnès N. D^o Agnès N. peut-être Barthélemy ci-contre.

GEORGES reçoit de sa mère donation de sa dot, soit 200 fl. d'or, le 20 novembre 1391 (Arch. Morand); il la touchera quand il sera en âge; s'il meurt sans postérité, cette somme reviendra à sa mère. Reconnaisances en sa faveur de la première moitié du XV^e siècle (*Ibid.*).

JEANNETTE aura 500 fl. de dot quand elle se mariera.

MARGUERITE, femme de N^o Jean de Neuvecelle, aura 50 fl. d'or, outre la dot à elle constituée. Quittance de 100 fl. à compte sur la dot du 11 juin 1416 (Arch. Thuiset). Elle teste, veuve à Neuvecelle, le 16 juin 1448 (*Ibid.*).

N^o LOUIS d'Arbignon, héritiers universels de leur père par égales parts et substitués l'un à l'autre. Le 20 septembre 1441 (Arch. Thuiset), ils sont dits *cosz* de Saint-Triphon et de la vallée des Ormonts. C'est vraisemblablement lui, N^o et P^o Louis d'Arbignon, sgr du dit lieu, *cosz* de Val d'Illiers, St-Triphon et d'Ormonts, qui, en 1465 (Arch. Morand), donne 160 fl. à sa fille naturelle ci-dessous.

N^o JEAN d'Arbignon, Est-ce lui, N^o Jean, dont la femme moderne, D^o Barbe, fille de N^o et P^o Rodolphe *Espezzini*, testant le 27 avril 1464 (T^o Eschavannes), fait un legs à la chapelle de St-Jean-Baptiste, en l'église de Colombey, où est le tombeau de son mari?

(1) Dans l'analyse du testament de N^o Barthélemy d'Arbignon, 1419, M. de Foras a oublié d'indiquer la provenance de cet acte.

N^o JEAN d'Arbignon, sgr du Val d'Illiers, ép. D^o Jacquemette de Montfort, fille de N^o Jean, sgr du dit lieu, et de Mye de Compey; le 1^o avril 1482 (Arch. Thuiset), il asserpe la dot de son épouse sur ses maisons-fortes au Val d'Illiers, Treytorrens, Colombey, etc. Jacquemette, veuve, convola avec N^o Jacques Mayor, d'Eclépens, déjà mort en 1501. Elle vivait encore le 25 mai 1508 (*Ibid.*).

N^o et P^o JEAN d'Arbignon qui reçoit quittance le 23 février 1513 (Arch. Morand) était, en 1514 (T^o d'Eschavannes), fiancé à D^o Louise de Châtillon, *de parvo Colomberio*.

LOUISE, naturelle, ép., contr. dot du 24 février 1465 (Arch. Morand); François *Symondi*, de Samoëns.

N^o et P^o CLAUDE d'Arbignon, ép. N^o Louise de Monthey (*de Montheolo*). Il était mort avant 1567 (Mss. Comnène).

N^o MAURICE d'Arbignon, héritier universel de sa mère en 1464.

N^o AYMON ou AYMÉ d'Arbignon, mar. chand en 1504 de Lugrin, est témoin au laod de 1569 par D^o J^o-Bapt^o de Marest, femme de N^o Maurice d'Arbignon, à Maxilly (voir ci-contre).

PÉRONNETTE d'Arbignon, vivante en 1504 (Arch. Thuiset).

D^o JEANNE d'Arbignon, demoiselle de Bernarde Confignon, femme de N^o Charles de Monthion, sgr de Montrotier, laquelle lui lègue 40 écus par testament du 28 avril 1548 (Arch. Hte-Savoie, E 437).

D^o JEANNE d'Arbignon, v^o de N^o Aymé Forestier, agit en nov^o 1576 (Mss. Comnène). Peut-être la même qui, le 15 nov^o 1586 (M^o Pierre Vigneti), fait une quité aux hoirs de N^o Louis de la Fléchère. « en la qualité qu'elle agit ».

N^o FRANÇOIS est témoin en 1565 au mariage de son frère. J^o-B^o de Marest, testant le 3 juin 1580 (Arch. Thuiset), spécifie que divers meubles devront être rendus au dit N^o François, son beau-frère, qualifié sgr d'Alex.

N^o MAURICE d'Arbignon, écuyer, est caution à Ancey, avec N^o Louis de la Faverge, le 16 août 1560 (Arch. Hte-Savoie, E 762) pour N^o Pierre Maulouz, débiteur de N^o Amblard Vidomme, sgr de Novéry. Le 2 octobre 1565 (Mss. Comnène), il épouse D^o J^o-Bapt^o de Marest, veuve de N^o Claude de Mionnaz. Par acte passé à Monthey, dans la maison-forte à lui, N^o Maurice et à N^o Louise de Monthey, sa mère, appartenant, il fait quittance de 1.100 écus d'or sol de la dot de sa femme. Le 24 mai 1567 (Mss. Comnène); est témoin N^o Thomas, fils de l. N^o Louis de *Montheolo*. N^o Mathieu de Blonay, *cosz* de Saint-Paul, avant, le 18 mai 1568 (T^o Eschavannes), cède des biens à Maxilly, J^o-Bapt^o de Marest laude et ratifie, en tant que cela concerne son fief, le 14 octobre 1569 (*Ibid.*). Maurice est alors qualifié châtelain de Montmélian, gentilh^o d'armes de S. A., *cosz* de la Val d'Illiers et de Saint-Paul (Arch. Thuiset, Titre de 1569). Mort av. 1580 (*Ibid.*) (2).

(2) N^o et P^o Louis de Sessell, baron de la Serraz, gouverneur de Savoie, par transaction du 29 avril 1580, (T^o Eschavannes), reconnaît devoir à J^o-Baptiste de Marest, sa veuve, 1.500 écus d'or sol, avec intérêts à 7 %, hypothéqués sur les biens procédés de N^o François et Mathieu de Blonay, père et fils, dépendant des châteaux et maisons-fortes de Blonay et du Pas, rière Lugrin, Saint-Paul, etc. Ce paiement n'avant pas été effectué, D^o Françoise de Mionnaz, Dame de Coudrée et Beauregard, femme de Me^o sgr Bernard d'Allinge et fille et héritière de ladite J^o-Baptiste — qui, en premières noces, avait ép. N^o Claude de Mionnaz, sgr de Beauregard — obtient contre Bertrand de Seyssel des jugements des 6 juin 1600 et 27 février 1603, et fait exécuter sur les tenanciers des dits biens, N^o Georges-Vos du Nant, sgr de Grilly et Saint-Paul, et D^o Béatrix de Seyssel, sa femme, fille du dit Bertrand. (Voir la fin de cette note au bas de la page 45).

ARBRE (DE L')

LES preuves de noblesse que présente en 1763 N^o Alexis Vulliet pour être reçu chevalier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare assurent que, par contrat dotal du 2 mars 1514, D^o Claudine, fille de N^o Pierre de l'Arbre, d'Yenne, épousa André Vulliet. Cela est fort possible; mais les preuves en question sont si sujettes à caution que je n'oserais être affirmatif sur ce point.

Cependant, des documents indiscutables mentionnent l'existence de cette famille à Yenne vers la même époque. N^o Jean de Arbre épousa, vers le début du XV^e siècle, D^o Françoise Bezon ou Besson *atias* Vulliod et en eut un fils nommé Claude. Ce dernier fut, par testament du 27 juin 1533 (Arch. Lucey), substitué par N^o François de Vulliod, d'Yenne, à N^o Maffred Vulliod, vraisemblablement neveu du testateur. Il dut en hériter effectivement au moins en partie, car nous le retrouvons le 1^o mai 1557 (Arch. SSS.) nommé Claude de l'Arbre dit Vulliod, et propriétaire d'une maison à Yenne.

ARBUSIGNY (D')

QUELQUES personnages seulement portant ce nom nous sont connus. Nous ignorons quels liens de parenté pouvaient les rattacher. La noblesse du premier surtout est assez incertaine et il serait désirable que d'autres documents viennent jeter un peu de lumière sur ce que nous savons touchant cette famille.

Le 1^o novembre 1235 (*Reg^o gen^o*), le Chapitre de Saint-Pierre de Genève albergé à Hugues d'Arbusigny et à ses héritiers la moitié d'un mas sis au lieu dit le Pré, moyennant 30 sols annuels et 5 sols de mutage. Ledit Hugues fait hommage au Chapitre; ses héritiers devront en faire autant.

Jacques d'Arbusigny reconnaît le jeudi avant la Saint-André 1280 (*Indice Savoia*).

Jean d'Arbusigny est témoin au prieuré d'Entremonts le 6 septembre 1260 (Arch. Menthon), le 22 mars 1261 (*Ibid.*) et en juin 1268 (*Ibid.*).

Perret d'Arbusigny, moine de Talloires, est témoin à un acte d'Henri, sgr de Menthon, le 15 mai 1297 (*Ibid.*); sans doute le même qui, appelé Perret de Menthon dit d'Arbusigny, est témoin le 15 mai 1299 (*Ibid.*).

Guillaume d'Arbusigny reconnaît le 30 avril 1319 (*Indice Savoia*) en faveur d'Amédée et Hugues de Genève, sauf la fidélité qu'il doit au sgr de Montfort.

Le juge de la seigneurie de Menthon avait condamné Guilfred d'Arbusigny à la décapitation, après laquelle la tête du condamné devait être brûlée. Le 3 octobre 1363 (Arch. Menthon) Amédée, C^o de Genevois, à la prière de plusieurs nobles qui, en présence du sgr de Menthon, l'ont supplié, accorde, voulant complaire à tous, la permission que la peine prononcée soit commuée *in penam summersionis in aquam: nam sic nobis placet quia etiam in predictis restet interventus assensus*.

N. B. — On s'est demandé si Wuallieme d'Arbusin, un des seigneurs qui, avec Hugon de Chignin, Henri de Faucigny, Henri de Briançon, jurèrent pour le C^o de Savoie lorsque celui-ci garantit l'accomplissement du traité de mariage conclu en 1173 (Wurtemberg, Doc^o n^o 31), entre Jean, fils d'Henri d'Angleterre, et Agnès, fille du C^o Humbert de Savoie, était un membre de la famille d'Arbusigny. Cela n'est pas absolument impossible. Mais il pourrait tout aussi bien, sinon mieux, être un d'Arbusin. Cette famille a pris son nom d'un hameau de Grézy-sur-Aix. Le chanoine Morand, dans son livre *Les Bauges* (T. I, p. 173) en cite quelques représentants, Jacquemet, Hugues et Jacques, vivant respectivement en 1347, 1323 et 1332. Elle était alors réduite à une situation modeste, et sa noblesse nous apparaît trop douteuse pour que nous répétions ici ce qu'en a dit cet estimable auteur. Mais il se peut fort bien que 150 ans auparavant un de ses ancêtres ait occupé une situation assez en vue pour se joindre aux seigneurs de haut lignage qui cautionneront le C^o Humbert.

ARCES (D')

P. : d'azur au franc-quartier d'or (UBIQUE).

CETTE maison chevaleresque, depuis de longs siècles tombée en quenouille chez les nobles Morard qui ont relevé son nom, est essentiellement dauphinoise. Néanmoins, elle est assez fréquemment mentionnée dans les chartes savoyardes, plusieurs de ses membres ayant occupé des situations en vue, principalement dans le clergé de notre pays. C'est à ce titre seulement que je la trouve inscrite parmi celles qui doivent figurer dans cet ouvrage. Je me bornerai à citer :

Geoffroy d'Arces (*de Arcis*), ^{deux}, est témoin à Bonneville, le 8 septembre 1309 (*Reg^o gen^o*), à l'hommage fait par Hugues Dauphin, comme sgr de Faucigny, au C^o Amédée de Savoie.

R^o Messire Hugues d'Arces, prévôt de la Maison des pauvres de l'hospice des SS. Nicolas et Bernard du Montjoux, agit le 9 décembre 1393 (T^o d'Eschavannes); il demeurait à Meillerie, en la maison de la Prévôté.

Le 8 mars 1429 (*Ibid.*), un acte est passé à Rives-sous-Thonon, dans la maison-forte de R^o Messire Jean d'Arces, aussi prévôt de Montjoux, qui est témoin. Ce même R^o Jean fut nommé, le 2 mai 1438 (Besson, *Mémoires*, p. 216), archevêque de Tarentaise, puis, le 6 avril 1444 (*Ibid.*), cardinal au titre d'abord de Saint Etienne au Mont Coelius, puis des SS. Nérée et Achille. Un acte d'investiture et laod, passé par V^o sgr Messire Arthaud d'Arces, vicair général de R^o Messire Jean d'Arces, archevêque de Tarentaise, en faveur des nobles de Belletruche, à l'occasion d'une maison assise à Saint-Maxime-de-Beaufort, est mentionné, date omise (entre 1440 et 1444) dans l'*Inventaire Belletruche* (Arch. Morand).

R^o Messire François d'Arces, prieur de Saint-Jeoire, est exécuteur test^o d'Humbert de Seyssel, le 19 mars 1432 (Arch. Thuiset).

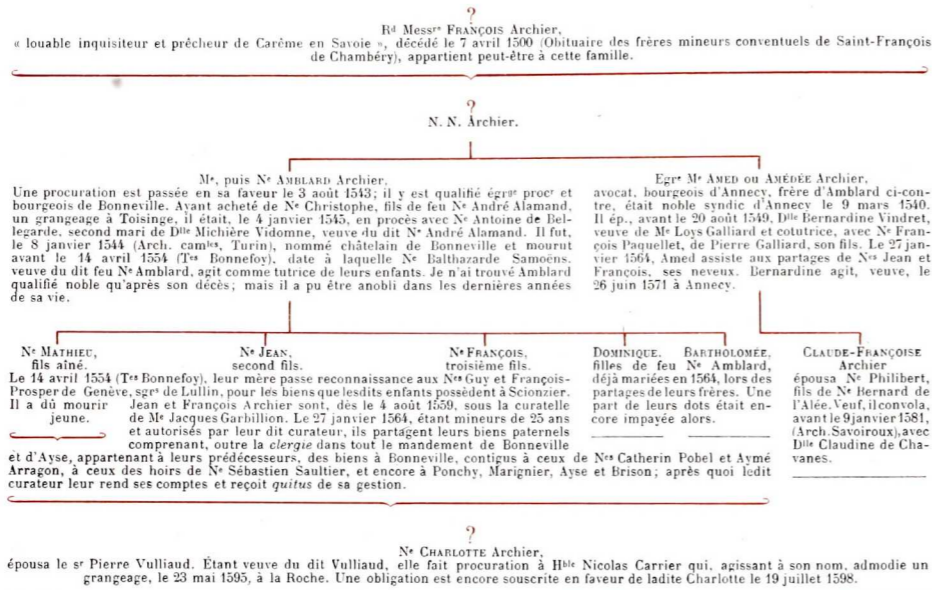
V^o Messire François d'Arces était chantré et chanoine de Lausanne le 11 avril 1485 (Arch. Viry).

Suite de la note (2) de la page 44 : Les parties transigent le 13 octobre 1607 (Arch. la Serraz) : Bertrand relâche à la Dame de Coudrée sudsuite l'entière possession des biens et revenus des châteaux prénommés, tels que les possédaient Bertrand et, après lui, les dits époux du Nant; elle les gardera en hypothèque jusqu'à ce qu'il lui ait payé 200 écus d'or.

N^o et Gen^o Désirée d'Arbignon, déjà veuve de N^o Jean Sachet le 3 août 1555 (Arch. Thuiset), qui agit le 10 décembre 1565 (*Ibid.*), remarquée à N^o et P^o Guignes de Compois, gouverneur de Ripaille, est probablement une tante ou une sœur de N^o Maurice...



AMILLE du Faucigny qui possédait la « clergie, soit curialerie » du mandement de Bonneville. Je n'ai pu découvrir son blason ni les conditions dans lesquelles elle est parvenue à la noblesse. Elle semble s'être éteinte à la fin du xv^e siècle. J'ai tiré de vieux minutaires des Archives de la Haute-Savoie tout ce qui est inscrit ci-dessous sans indication d'origine.



ARCINE (D)



'Armorial (T. I, p. 60) a donné les armoiries de cette famille. L'*Inventaire de Bonlieu* mentionne un de ses représentants, Guillaume d'Arcine, lequel donna au dit monastère, en 1165, ses biens de Chavannaz. Il est peut-être le même personnage que Messire Guillaume d'Arcine, chevalier, témoin en février 1188 (*Reg^{te} gens*), à Genève, à la décision arbitrale prononcée par l'évêque de Vienne pour terminer le différend entre l'évêque Nantelme et le C^o Guillaume de Genève.

ARCULINGE (D')



ARCULINGE, hameau de la paroisse de Reignier, a donné son nom à cette famille, connue dès 1201. Les documents la concernant sont rares et c'est seulement 150 ans plus tard que nous pouvons établir une filiation sommaire. Il s'agit alors d'une branche amoindrie, qualifiée noble seulement pendant les trois générations précédant son extinction, soit à partir de Jean d'Arculinge. Ce dernier, ayant épousé, avant 1385, la fille et héritière de la famille de Magny, en porta le nom habituellement accolé à son propre patronyme, lequel fut assez vite complètement abandonné par ses descendants.

N. B. — Le blason des nobles d'Arculinge ne nous est pas connu. Cependant, un sceau de Nicolet d'Arculinge, vice-châtelain d'Allinge et de Thonon, subsiste attaché à un loaf fait le 19 mars 1367 (Arch. Thuiset) par ledit Nicolet, agissant pour Mess^{rs} Aymon Bonivard, châtelain des dites places. Il est malheureusement très oblitère. On distingue toutefois sur l'écu un objet confus qui pourrait être une tour?... entouré de pièces aussi peu reconnaissables — des besants ou des étoiles, peut-être ? — mises en orle.

?
PIERRE d'Arculinge

est un des témoins de la signature du Comte Humbert de Genevois dans la transaction qui eut lieu, le 24 juin 1201 (*Reg^{te} gens*), à Evordes, entre Girard de Ternier et le prieur de Saint-Victor.

?
RODOLPHE d'Arculinge

donne en 1267 (*In^{ve} Bonlieu*) au monastère de Bonlieu tous les droits qu'il possède au territoire de Chamarande et les hommes y habitant.

?
AYMONET d'Arculinge

est témoin, le 4 avril 1309 (*Reg^{te} gens*), à l'hommage que Raymond de Lucinge, chevalier, fait à R^{me} Aymon du Quart, évêque de Genève. Il y est nommé avant des nobles très qualifiés, entre autres deux membres de la famille de Boège.

?
NICOLET d'Arculinge

fut, de 1366 à 1377 (Arch. cam^{bs}, Turin), vice-châtelain d'Allinges et de Thonon. Agissant ès qualités pour Mess^{rs} Aymon Bonivard, châtelain des dits lieux, il laude une vente, le 19 mars 1367 (Arch. Thuiset), et la scelle de son sceau.

?
RODOLPHE d'Arculinge

fut père de N^o Jean ci-dessous (Galiffe).

?
JEAN d'Arculinge,

n^o, reçoit deux actes à Crusseilles, 9 et 11 sept^{rs} 1363 (Arch. Thuiset).

?
FRANÇOIS d'Arculinge,

lieutenant d'Antoine Cagnat, juge-maje de Genevois et châtelain de Ternier, le 5 janvier 1383 (Arch. Viry), est encore, le 28 novembre 1384 (*Ibid.*), fidéjusseur au contrat de mariage Allinges-Viry.

N^o JEAN d'Arculinge,

alias de Dognis, des^{us}, ép. D^{ne} Jeannette, fille de N^o Jacquemet de Magny, des^{us}. Les dits époux albergent, le 22 juillet 1398 (Arch. Pensa), dans leur maison de Magny, des biens au lieu dit La Fuy. Veuve du dit Jean, Jeannette reconnaît, le 6 décembre 1419 (*Ibid.*), en faveur du Duc de Savoie comme Comte de Genevois et seigneur de la Roche, lui devant hommage lige et noble, et divers tributs pour des biens assis à Reignier, Sentenge/Lucinge, etc. Elle est légataire, ainsi que son fils ci-dessous, le 19 juin 1421 (Arch. Genève), au testament de V^{bl} Mess^{rs} Pierre de Magny, prévôt de Saint-André de Grenoble, chanoine de Genève et Lausanne, curé de Saint-Germain de Genève. Elle vivait encore en 1426 (Mss. Galiffe).

N^o MARTIN de Magny d'Arculinge.

alias de Dompnis, ép. 1^o, c. mariage du 2 mai 1405 (Arch. Faucigny-Lucinge). D^{ne} Claudine, fille d'Aymon de Lucinge, sgr^s d'Arenthon; quittances dotales de 1412 (*Ibid.*), en faveur de N^o Pierre et Claude de Lucinge, d'une somme de 300 fl. pour la dot de leur sœur, femme de Martin de Magny et mère de Jacques de Magny. Martin ép. 2^o N^o Richarde de Cornillon qui est dite, en 1471 (Arch. Thuiset), marâtre (*noverca*) de Claudine ci-dessous. D'après une vieille généalogie (qui nomme à tort son mari Martin *Constantin* de Magny), Richarde serait fille de N^o Guichard de Cornillon et de Marguerite de Mouxy; je ne m'en porte pas garant. A coup sûr, Jacques et Claudine sont nés du premier lit.

N^o JACQUES de Magny,

vivant en 1413. En 1432 (Arch. Thuiset), il était en procès avec N^o Guillaume de Genève, sgr^s de Lullin, lequel fit subhaster quelques-uns des biens de Jacques et de sa mère, sis à la Roche, Mornay, etc., et les céda aux Lucinge. Il semble d'ailleurs que Jacques avait donné tous ses biens aux dits Lucinge, et que les différends qui en résultèrent furent clos, après le décès de Jacques, par la transaction du 4 décembre 1471 (*Ibid.*), mentionnée ci-contre.

D^{ne} CLAUDINE de Magny

ép., av. 1451 (T^o Levé), Egr^{us} Jean du Pas, n^o. Avec leurs fils Barthélemy, Claude et Jean, qualifiés nobles et appelés de Magnier, *alias de Passu*, elle transige, veuve, le 4 décembre 1471 (Arch. Thuiset), avec les nobles de Lucinge. Ses dits fils cependant étaient encore notaires, car, dans ladite transaction, ils s'engagent à rédiger en forme publique les actes qui, dans leurs protocoles et ceux de leur père, concernent les dits Lucinge. Ils s'engagent aussi à garantir les Lucinge de toute éviction pendant deux ans à dater du décès de N^o Richarde de Cornillon. Claudine vivait encore le 10 septembre 1481, lors de la visite pastorale de Reignier. Elle est dite alors patronne, avec N^o Jean, son fils, de la chapelle de la Vierge en l'église paroissiale (Visites pastorales).

N. B. — Un rameau de cette famille — dont ses membres ne furent point qualifiés nobles — s'établit à Genève, où Pierre d'Arculinge fut, le 15 août 1363, reçu bourgeois de la cité. Pierre d'Arculinge fut conseiller et syndic entre les années 1392 et 1405. Humbert d'Arculinge faisait partie du Conseil de la ville le 26 juin 1409 (Registres du Conseil de Genève). On trouvera dans Galiffe (T. II, p. 22), diverses indications concernant ce rameau.

ARENTHON (D')

BARONS D'ALEX, SEIGNEURS D'ALEX, FERRIÈRES, MONTERRE, CHATILLON D'ÉTREMBIERES ET CHOLEX, COSEIGNEURS DE MANIGOD, DES CLETS, ETC.



La filiation des nobles d'Arenthon a été publiée dans le premier volume de l'*Armorial*. Faute de documents suffisants, le Comte A. de Foras avait dû, pour l'établir, utiliser largement les travaux, parfois discutables et certainement insuffisants, de Dom Luc de Lucinge. Des chartes alors inconnues ont, depuis, été déchiffrées, la complétant et même la rectifiant sur certains points de détail. En particulier les importantes archives du château de Monthouz, mises aimablement à ma disposition par leur propriétaire, m'ont, fort à propos, fourni sur cette famille une documentation considérable.

On trouvera dans les tableaux qui suivent le résultat de ces recherches. Pour plus de clarté, j'ai estimé nécessaire d'y refondre intégralement la généalogie déjà parue avec les données postérieurement recueillies (1).

(1) La filiation que je publie contredit sur certains points celle publiée par M. le Chanoine Gonthier (*Vie de Mgr d'Arenthon d'Alex*). Je suis prêt à la justifier et indique toutes mes sources de documentation. Il va toutefois sans dire que lorsque je cite les ouvrages d'autres auteurs, tels que M. l'Abbé Ducrest (*Monographie de Martens*), j'entends leur laisser intégralement le mérite et la responsabilité de leurs assertions.

Mess^{rs} GUILLAUME d'Arrenthon, chevalier, déjà nommé dans un acte de 1270 (G^{re} mste).

HENRI d'Arrenthon, dame, témoin et caution du mariage d'Aymon de Lucinge.

NICOD d'Arrenthon présent au acte de 1375. V^e AMÉDÉE, chantre et chanoine de la cathédrale de Genève.

IV. FRANÇOIS d'Arrenthon, cosgr^r d'Alex et de Manigod, reconnait, le 30 déc^{bre} 1420 (S^{rs} des Fiefs).

V. GABRIEL d'Arrenthon, cosgr^r d'Alex et Manigod, ép. c. d. du 28 mai 1459 (Arch. Barrioz).

VI. CLAUDE, Jean le jeune, achète, avec Claude, le 30 mars 1516 (Arch. la Ruaz).

N^e Claude Permetat et veuve de dit N^e Jean, 2^e de N^e Pierre Monon, vend à N^e Claude de Chavanes et à Françoise, fille du dit Jean et de Marguerite.

VIII. BÉRARD, cosgr^r de Manigod et d'Alex, témoin le 10 mai 1575 (Arch. Giez).

IX. CLAUDE, ANTOINE, JEAN, LOUIS, CLAUDE, JEAN, né à Marlens inscrits dans une vieille g^{né} (Monthouz).

ANNÉE PHILIPPINE d'Arrenthon, morte à 50 ans le 2avril 1697 (R. P. Anancy).

I. Mess^{rs} AYMON d'Arrenthon, chevalier, fut caution pour Pierre, fils d'Aymon de Lucinge.

LAURENT d'Arrenthon, témoin à Arrenthon en 1314 (Arch. Faucigny-Lucinge).

V^e AYMON, chanoine d'Abondance, le 16 oct^{bre} 1373 (M^{ss} Ac^{te} Chabl^{se}, T. XIX).

IV. PIERRE, cosgr^r d'Alex, ép. 1^{re} Jacqueline des Clefs et 2^e Lyone de Saconay qui, veuve et sans enfants, vivait en 1454 (Mthz).

V. AYMON, cosgr^r d'Alex et de Manigod, ép. c. mar. du 13 janvier 1445 (Arch. Barrioz).

VI. PIERRE, cosgr^r d'Alex, veuve de épouse de Chézényet Manigod, ép. Antoine.

R^e FRANÇOIS, HUGONET, ANTOINE, JEAN. Des reconnaissances sont, en 1528 (Arch. Thuiset).

R^e JEAN-BAPTISTE, ANTOINE, né à Marlens en 1594 (D.). Fils de feu N^e Claude d'Arrenthon.

JEANNE, morte en 1619 (D.). ANTOINE, né à Marlens en 1587 (D.).

A. Autres enfants de Jean d'Arrenthon le jeune, cosgr^r d'Alex et Manigod (degré VI).

N. B. — (Mthz) = (Arch. de Monthouz). (D.) = (Abbé Ducrétet, Monog^r de Marlens, M^{ss} Acad^{émie} Salésienne, 1883).

(1) Balthazard et Marin furent complices d'Amédée, fils de Jacques d'Arrenthon.

(2) Amédée, fils de Jacques d'Arrenthon de Ferrières pour avoir « traditionnement occés » Jean, fils de Marus d'Arrenthon d'Alex.

(3) Chézény, alias Chessenay, fief et maison-forte en la paroisse de Dingy-Saint-Clair, et non Setheney.

(4) Par codicille du 30 juillet 1483 (Mthz), N^e et P^e Charles de Monthon, sgr de la Balme.

(5) Claude, f. f. Gabriel, avait, le 5 octobre 1538, donné ses biens à Balthazard.

(6) C'est peut-être elle, Philippine d'Arrenthon, qui, veuve de M^e Claude Brunet, de Mercy.

TABLEAU III.

(V.) = (Reg. parx de Veigy). (Mthz) = (Arch. de Monthoux).

N. PROSPER d'Arerexon d'Alex. (Voir son article et son ascendance au tableau II.)
NICOLAS. Les quatre frères étaient, le 12 février 1626 (Mthz), sous la curatelle de M. Louis Testu. Le 10 février 1627 (Arch. Genève), N. Nicolas, Prosper et Simon d'Arerexon agissent à leurs noms et de N. Jean-Louis, leur frère absent.
N. Simon, fils de f. N. Prosper, achète de N. Claude, fils de f. Pierre de Langin, le 6 avril 1643 (Mthz), des biens ruraux à Veigy. Il ép. 1. c. dot. appelé Nicod — du 22 février 1646. (Mthz). D. Claude-Françoise d'Adda (1), fille de N. François, sgr de Corsinget, et de Françoise de Brotty. Elle était veuve de Claude de Thoire, sgr de Cholex, qu'elle avait ép., c. dot. du 14 avril 1641 (Ibid.), et mourut av. 1655, date à laquelle Simon détenait Cholex pour les droits dotaux de sa femme. Il ép. 2. le 2 mars 1656 (Mss. Chappéron), D. Anne-Marie-Catherine de Regnaud, fille de N. Claude, seig de Chaloz, et d'Eleonore Cavet; et 3. D. Gabrielle de Livron, fille de N. Prosper et de Françoise de Vuillens. Il fut sépulturé le 22 juillet 1674 (V.); Gabrielle mourut le 22 octobre 1713 (Ibid.).

1er lit 2e lit 3e lit
FRANÇOISE ép., c. dot. du 25 jan- 1665 (Mthz); N. Jac- ques-Philibert Roget, sgr de Folliet, cosgr de la Place. Elle a dû apporter à son mari la seigneurie de Cholex dont cette branche est dépossédée depuis. Veuf, Jacques-Philibert ép. 2. D. Geor- gine du Fresney.
FRANÇOISE ép., étant pupille, le 3 mars 1681 (V.). N. Jean Livet, fils de N. Antoine, de Cran- ves, et de Claudine- Louise Machard de Chassey. Il meurt le 18 avril 1721 (R. P. sequialia depuis lors. Veuf, Jacques-Philibert ép. 2. D. Geor- gine du Fresney.
XI. Dom FRANÇOIS-JOSEPH, né en mai 1659 (Mthz), c. dot. bapt. du 19 août 1665 (V.); pupille en 1681. Il fut nommé enseigne au Rég. de Chablais le 24 mars 1688 (Mthz), puis capi- taine et major au dit Rég. et le 28 février 1697 (Ibid.), promu sergent-major de la cité de Suze, et lieutenant-colonel d'infanterie pour sa belle conduite pendant la dernière guerre. Il fut chevalier, puis commandeur des SS. Maurice et Lazare. Le 2 septembre 1743 (Ibid.), étant gouverneur pour S. A. du fort de la Pérouse, il vend à N. Joseph de Grailly, sgr de Veigy et des Verrières, la rente, soit fief, d'Arerex, Vège et Vallet, précédée des N. d'Aréod et du sr Cléjat. Il est nommé, en mars 1730 (Ibid.), commandant de la cité et vallées d'Oulx, Bardonnèche et Sèzans, et général de bataille dans les armées de S. A. Il meurt subitement au fort de la Brunette, le 8 mars 1733 (Ibid.), enseveli le 12 mars dans l'église de Suze. Il avait ép. D. Marie-Catherine-Lucie, fille du sr Charles Borlasco, née à Orada (Ligurie), qu'il laissa, ainsi que leurs enfants, dans une situation difficile. Sa dite veuve obtint, le 19 septembre 1749 (Arch. S.S.S.), des P. portant délégation pour connaître les différends qu'elle a avec son fermier de Veigy. Elle mourut à Turin, le 14 mars 1754, âgée de 78 ans; sépulturé dans l'église des chanoines réguliers de Saint-Jean de Latran de ladite ville (2).

D. AMÉ-Philippe, Marie-Anne, née le 20 septembre 1709 (Mthz), à Turin, fut prêtre de 30 ans en son nom de viron, le 5 oc- tobr Maur, ch. de St-Jean dans l'église de Latran au Cha- pitre de Verceil dès 1748. Il vivait souvent en Savoie, autorisé par ses supérieurs, tentant de réparer le désordre des affaires de sa famille. Il vivait en- core le 23 janvier 1733 (Ibid.).
XII. N. DENIS-FÉLIX d'Arerexon d'Alex, né à Suze, le 22 avril 1700 (Mthz), nommé enseigne au Rég. de gardes de S. A. R. le 23 déc. 1725; enseigne colonelle le 8 septembre 1729; lieutenant au dit Rég. le 17 avril 1730; capitaine au Rég. de Tarentaise le 15 février 1734; passé au Rég. de Savoie le 25 mars 1738; capitaine de grenadiers au dit Rég., 3 sep- tembre 1747 (Ibid.). Il agit le 16 juin 1738 (M. Violand), étant major en garnison à Ivrea, pour la gestion de sa maison et de ses terres de Veigy. Il est lieutenant-colonel et major d'Ivrea. Il y teste, malade, le 29 septembre 1778 (Ibid.), nommant héritier universel son cousin Pierre de Livet, sgr de Monant, baron de Monthoux, habitant la Roche. Le 7 août suivant, il meurt âgé de 78 ans, n'ayant jamais contracté mariage. DERNIER DE SA FAMILLE.
THÉRÈSE, épouse de N. Denis-Félix, morte jeune.
JEANNE-FRANÇOISE-MARIE, née le 21 sep- tembre 1708. Alexandre Beggia- drine, fils du Comte de Beggiano de San Albano. Déjà veuve, sans enfants.
ANNE-VÉRONIQUE, ép., c. mar. du 8 fé- vrier 1724 (Mthz), le Comte Louis- Alexandre Beggia- drine, fils du Comte de Beggiano de San Albano. Déjà veuve, sans enfants.
JEANNE, naturelle, née d'Alexan- drine Mathieu, bapt. le 29 janvier 1680 (V.), meurt, Pierre de la Planché, habitant Turin, le 8 avril 1742 (V.).

(1) La date de ce contrat et celle du contrat de Claude de Thoire ne m'étaient pas connues lorsque j'ai publié, au début de ce volume, une filiation complémentaire de la famille d'Adda.
(2) N. Joseph (ceus son prénom habituel) étant gentilhomme des gardes du corps de S. A. R., note la chapelle Saint-Joseph dont il est propriétaire, en l'église de Veigy, et qui était sans revenus et sans offices, s'en réservant le patronage, le 3 avril 1682 (Mthz).

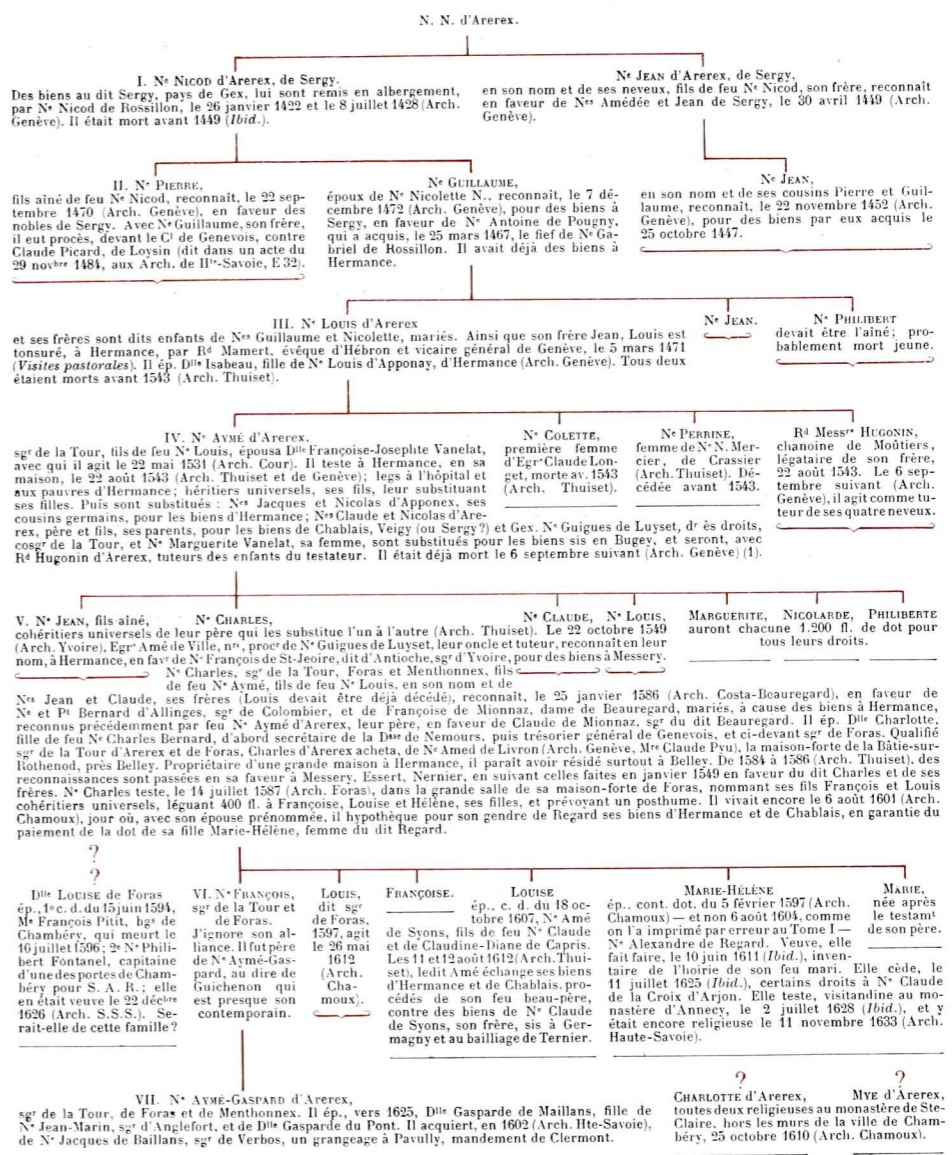
AREREX (D')

SEIGNEURS DE LA MAISON-FORTE DE FORAS ET DE MENTHONNEX EN GÉNOVOIS, DE LA TOUR EN BUGEY.



Le blason des nobles d'Arerex et une notice sommaire les concernant remplissent la page 63 du premier volume de cet ouvrage. Depuis son impression, des titres alors ignorés ont passé sous les yeux de M. de Foras. Avec d'autres que j'ai analysés aux archives de Genève ou de la Haute-Savoie, ils permettent d'établir une généalogie qui, malgré des lacunes, donnera de cette famille une idée plus complète et plus claire.

Elle est originaire du pays de Gex où ses membres, parfois d'abord notaires, commencent vers 1420 à être qualifiés nobles. Ils ont ensuite possédé des fiefs près de Belley où ils semblent dès lors avoir résidé le plus souvent. Mais dès la fin du xv^e siècle, ils eurent des biens sur la rive savoyarde du Léman, à Hermance, Chens, Messery, et le mariage de l'un d'eux avec D. Charlotte Bernard de Foras leur apporta la maison-forte de ce nom et la seigneurie de Menthonnex-sous-Clermont. Ces deux fiefs restèrent en leur possession jusqu'à l'extinction de leur race en Savoie, dans la personne de Marie-Françoise d'Arerex. Celle-ci épousa, vers 1650, N. André de Cirace, lui apporta les biens de sa famille et mourut nonagénaire en 1721.



(1) C'est évidemment Aymé que d'Hozier (Armorial général de France, Reg. 4, 1^{er} livraison, pp. 25-26, appelle Aymon et dit avoir été en 1528 chambellan de Charles III, duc de Savoie. Je crois que ce fief de la Tour, à Belley, était venu à Aymé d'Arerex par Françoise-Joseph Vanelat, sa femme, et devait d'abord être indivis entre elle et sa sœur Marguerite, dont le mari, N. Guignes de Luysset, est aussi dit sgr de la Tour. Cependant, les notaires de Savoie semblent parfois peu fixés sur cette seigneurie des d'Arerex, qu'ils appellent dans certains actes : la Tour d'Arerex au pays de Gex, la Tour en Bugey, la Tour de Foras... alors qu'apparemment il s'agit toujours du même fief de la Tour près de Belley. Aymé d'Arerex et son fils Charles sont quelquefois qualifiés sgr de Troches (M. Gabriel Puy, Arch. Genève). Ils ne furent cependant jamais propriétaires que de quelques biens, revenus, dîmes et hommages, détachés de la seigneurie de Troches. Le 15 septembre 1526 (Arch. Monthoux), Aymé d'Arerex acheta, de N. Régner de Veigy, fils de feu N. Amblard et de Jeanne Festi, des biens et rentes féodales, assis aux territoires de Veigy et d'Amières, que les fils du dit Aymé vendirent, le 10 avril 1568 (Ibid.), à N. Pierre d'Aréod, citoyen genevois. Ces biens furent par la suite communément appelés fief d'Arerex. D'autres, qui en avaient été démembrés en faveur d'Aymée de Veigy, sœur du dit Régner et femme de N. Jean de Vège, d'Amancy, furent dénommés fief de Vège.

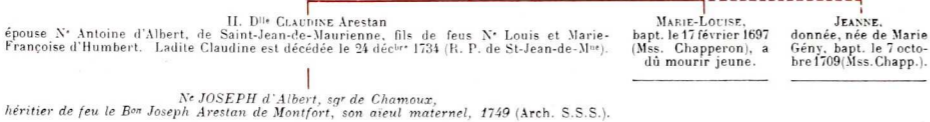
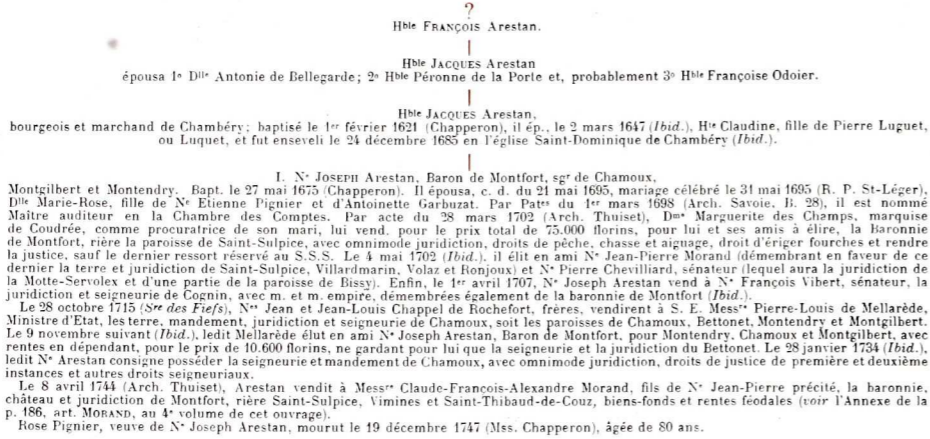
N. B. — La première livraison du premier registre de l'Armorial général de France, de d'Hozier, nous apprend que D. Françoise-Marguerite d'Arerex, issue d'une branche de cette maison établie en Normandie, fut reçue à Saint-Cyr, le 28 août 1688, sur les preuves de sa noblesse, justifiée par titres depuis N. Guillaume, vivant en 1481. On voudra bien se reporter à ce que nous avons déjà dit de ce rameau transporté en France; nous n'avons à nous occuper ici que des nobles d'Arerex possesseurs en Savoie et de leurs ancêtres immédiats. On les trouvera dans le tableau ci-dessus où nous avons réuni les notions inédites et la documentation déjà connue.

ARESTAN

BARON DE MONTFORT, SEIGNEUR DE CHAMOUX, MONTGILBERT ET MONTENDRY.

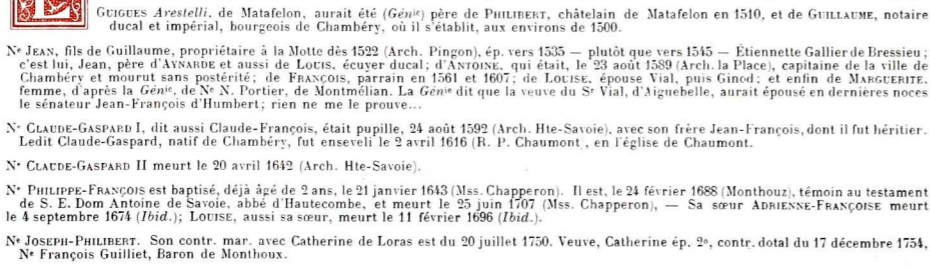
N. B. — Les Arestan, bourgeois de la Roche, portent : d'azur à l'arête de poisson d'argent posée en bande, accompagnée de deux étoiles du second (Cachets de famille). J'ignore si les Arestan de Montfort ont porté les mêmes armoiries parlantes.

VIEILLE famille bourgeoise de la Roche et de Chambéry. La branche de la Roche subsiste encore. Un membre du rameau de Chambéry, nommé en 1698 Maître auditeur en la Chambre des Comptes de Savoie, est ainsi parvenu à la noblesse. Il acquit d'importantes seigneuries, en vendit la majeure partie et ne laissa qu'une fille.



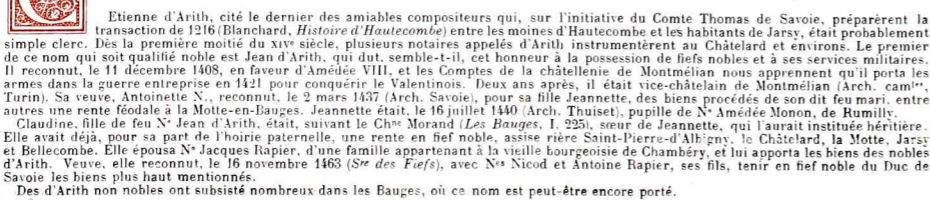
ARESTEL (D')

LES Archives départementales de la Savoie, une généalogie de 1600 (Arch. Marlioz), d'autres documents, complètent la filiation (1^{er} vol., p. 66 et 67) de cette famille, originaire du Bugey.



ARITH (D')

CETTE famille, dont le blason nous est inconnu, a pris son nom au village d'Arith, voisin de Lescheraine, dans les Bauges, d'où elle tire vraisemblablement son origine.



ARLOD (D')

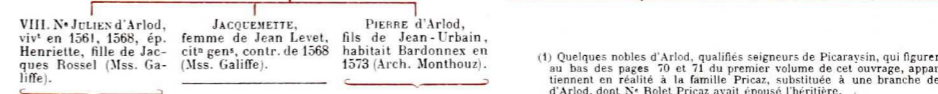
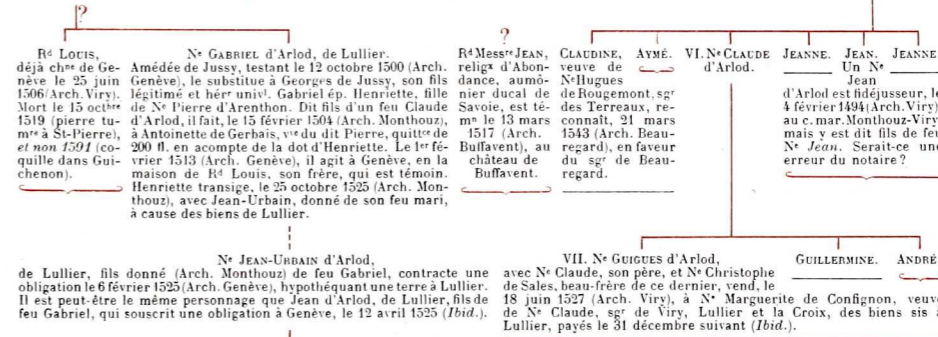
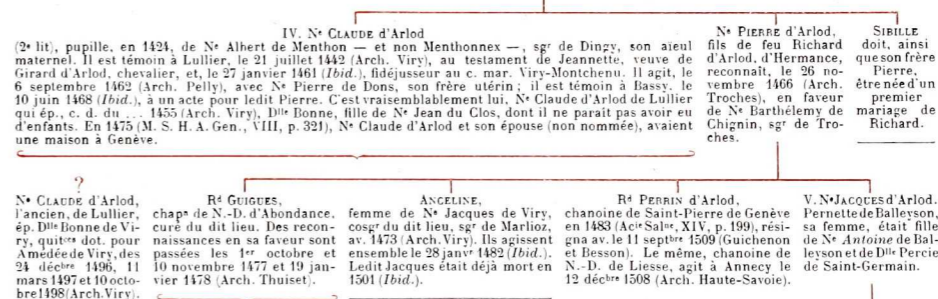
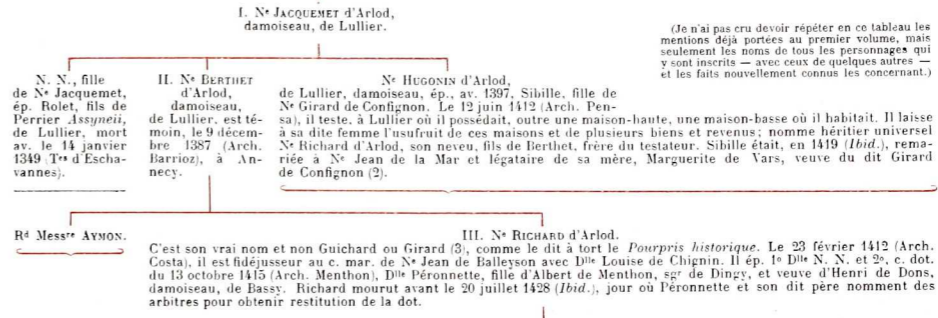
SEIGNEURS D'ARLOD EN BUGEY, DE MONS EN SEMINE ET D'ALBETERRE EN GENEVOIS, ETC.



ES manuscrits de l'abbé Besson, et de nombreux documents mis au jour depuis l'impression de l'article consacré à cette antique famille dans le 1^{er} volume de cet ouvrage, viennent à point combler quelques lacunes de la filiation publiée par M. de Foras. Ils sont toutefois très insuffisants pour édifier la généalogie complète et solidement étayée que nous eussions désiré pouvoir en extraire. L'existence de nombreux homonymes contemporains, occasion de confusions presque inévitables, a encore compliqué notre tâche (1).

N. B. — Dans la notice de la page 68 du Tome 1^{er} de l'Armorial, je relève une phrase ambiguë qui appelle des précisions : « Les d'Arlod sont éteints en Savoie; la famille Bouillet en a relevé le nom en France ». Cela doit s'entendre ainsi : « Les branches proprement savoyardes de la maison d'Arlod, celle possédant à Lullier et Hermance et celle des seigneurs de Mons et de Semine sont depuis longtemps disparues. Quant aux d'Arlod bugéens, évidemment de même race, qui furent seigneurs de la Servette, Leyment, etc., ils ont continué jusqu'à nos jours, et viennent de s'éteindre dans les mâles par le décès d'Arlod, comte d'Entremons, mort à Lyon le 10 janvier 1941, âgé de 84 ans. Ainsi que deux de ses frères décédés avant lui, il n'a laissé que des filles. — D'autre part, N. Jean-Baptiste-Antoine Bouillet de Cry avant, le 11 octobre 1709, acheté de N. Joseph-Anastase Vincentin la seigneurie et baronnie d'Arlod en Bugey, ajouta à son nom celui de son nouveau fief, et sa postérité, aujourd'hui éteinte, suit son exemple. »

TABLEAU I. ARLOD de LULLIER.



(1) Quelques nobles d'Arlod, qualifiés seigneurs de Picaraysin, qui figurent au bas des pages 70 et 71 du premier volume de cet ouvrage, appartiennent en réalité à la famille Pricaz, substituée à une branche des d'Arlod, dont N. Rolet Pricaz avait épousé l'héritière.
(2) C'est lui peut-être — mais aussi bien son homonyme contemporain inscrit à la page 64, fils de Mess^{rs} Girard d'Arlod, chevalier — qui fut envoyé de Savoie en Bresse pour avertir « qu'on reçoit le Duc de Bourgogne et qu'on lui parait des Grandes Compagnies »; ce pourquoi il reçut paiement de ses débours le 21 février 1391 (Arch. Camb.).
(3) Il y eut néanmoins, à peu près à la même époque, un Girard d'Arlod : c'est le chevalier, frère de Gilles et père d'Hugonin et d'Aymé, qui figure à la page 57. J'ignore le nom de son père et il n'est pas exclu qu'il appartint à la branche de Lullier. Sa femme, Jeannette d'Arlod, lui ayant apporté dans sa dot la seigneurie de Mons, il avait fait en Semine sa résidence habituelle, mais il avait des biens au bailliage de Ternier, et c'est à Lullier que sa petite-fille Françoise du Clos, fille de Nicolette d'Arlod, testa en 1442.

(R.) = Manuscrits de l'abbé Besson.

VULLIELME d'Arloz. ?
 VULLIELME d'Arloz, chevalier.
 Mess^{rs} VULLIELME d'Arloz, chevalier.
 sgr d'Arloz et de Mons, reconnaît en 1281 (B. et S^{rs} Fiefs), tenir du C^{te} de Genève les chev. ville et appart^{rs} de Mons. Le vendredi après l'octave de St-Michel 1297 (B.). Hugonin, fils de feu Guillaume de Chatanea, damoiseau, demande à Mess^{rs} Vullielme d'Arloz, chevalier, restitution de 100 livres genev. et d'un collier de chien, en fer, que Barrachin de Challanges, homme lige du dit Guillaume, lui avait pris; plus quatre oies, une marmite et deux boufs que lui avaient dérobés les gens du dit Guillaume, auquel il demande justice, se disant sous la garde et protection du Comte de Savoie; fait à Seyssel. Ledit d'Arloz vendit au dit Chatanea des censures et hommages en Semine pour 50 liv. genev. (B.). Vullielme d'Arloz, chevalier, est fidéjuss^r pour le Comte de Genève, le 10 décembre 1293 (Regr gen^{rs}), au traité d'Aix entre les Comtes de Savoie et de Genève, et le 7 juillet 1297 (Ibid.) au renouvellement de la garantie du dit traité. Il était mort avant 1326 (Arch. Thuiset).

N^o JEAN d'Arloz. ?
 Théobald d'Arloz, damoiseau, puis chevalier.
 sgr de Mons, fils de N^o Vullielme, chevalier, fait quittance de laods rière Desingy en 1295 (B.). Le 20 octobre 1298 (S^{rs} des Fiefs), il émancipe ses fils, N^{rs} Mermet, Hugues et Geoffroy ci-dessous, faisant, avec le consentement du Comte de Genève, donation au premier du château de Mons. Le 23 septembre 1300 (B.), il transige avec le curé d'Usiensin à l'occasion de la dime. Témoin à Mons le 26 décembre 1305 (Arch. Thuiset), il est au château de Clermont, le 14 mars 1311 (Regr gen^{rs}), garant du Comte de Genève. Il était déjà mort en 1326 (Arch. Thuiset).

PIERRE, bâtard de N^o Jean d'Arloz. ?
 N^o THÉOBALD d'Arloz, chevalier, fait quittance de laods rière Desingy en 1295 (B.). Le 20 octobre 1298 (S^{rs} des Fiefs), il émancipe ses fils, N^{rs} Mermet, Hugues et Geoffroy ci-dessous, faisant, avec le consentement du Comte de Genève, donation au premier du château de Mons. Le 23 septembre 1300 (B.), il transige avec le curé d'Usiensin à l'occasion de la dime. Témoin à Mons le 26 décembre 1305 (Arch. Thuiset), il est au château de Clermont, le 14 mars 1311 (Regr gen^{rs}), garant du Comte de Genève. Il était déjà mort en 1326 (Arch. Thuiset).

PERRET, dame, mort avant 1362. ?
 (1) Un Théobald d'Arloz, damoiseau — je ne sais lequel — échange, le 14 novembre 1334 (Arch. Hte-Savoie), 4 journaux de bois à Collonges contre une vigne à Châtenod, que lui cède Aymon Cally, dit Châtenod. Il avait épousé Mermota (sic), fille de feu Perrin Bechad, de Châtenod, avant le 29 juin 1334. Ladite Mermota alberge une maison au dit lieu, le 26 août 1337 (Ibid.), à Aymon Cally de Saint-Sixt, not. probablement le même qu'Aymon précité.

MARIE, veuve de Nicod, dame, alberge des biens en Semine, 4 mai 1393 (Arch. Foras). ?
 JEAN d'Arloz, damoiseau, fait hommage le 2 août 1362 (S^{rs} Fiefs) au Comte de Genève, pour les biens qu'il a, procédés de l'hoirie de feu N^o Jean de Sorrier. Jean d'Arloz, damoiseau, fils de f. N^o Pierre, vend des biens, avec omnimode juridiction, le 24 juillet 1362 (Arch. Thuiset), à Aymon de Molliens. C'est peut-être lui, ou Jean ci-contre, frère de Jeannette, qui fut condamné en 1363 (Arch. Viry), par le châtelain de Ternier, à payer une amende.

GUILLETTE d'Arloz, religieuse sacristine au Mont de Bonlieu en 1428 (Acadé Salésienne, 1892, p. 120). ?
 PÉRONNETTE d'Arloz, religieuse sacristine au Mont de Bonlieu en 1428 (Acadé Salésienne, 1892, p. 120). ?
 NICOLETTE, ép. N^o Jean, fils de feu Gervais du Clos, dit Clavin, de Jussy. Leur fils Jean est qualifié sgr de Mons dans un acte du 23 juillet 1466 (Arch. Pensa), par lequel il donne tous ses biens, s'il meurt sans postérité, à Nicod de Menthon, sgr de Montrotier.

N^o JEAN du Clos, cosgr de Mons, 1466, reconnaît en 1475 et 1497 (S^{rs} des Fiefs), tenir avec N^o Pierre de la Frasse, aussi cosgr de Mons, le château du dit Mons, en vertu de la donation qui leur en a été faite par Jeannette d'Arloz, leur aïeule.
 D^{ne} FRANÇOISE du Clos, fille de f. N^o Jean du Clos, dit Clavin. Elle teste le 21 juillet 1442 (Arch. Viry), faisant un legs à Jeannette d'Arloz, sa grand-mère, veuve de Mess^{rs} Girard d'Arloz, chevalier.

ARLOD, sgr d'ARLOD, de MONS, SEMINE et ALBETERRE

Mess^{rs} AYMON d'Arloz, chevalier, fidéjuss^r pour le Comte de Genève à la sentence arbitrale de Thônex, 10 mai 1255 (Regr gen^{rs}), entre le Comte de Genève et le Sire de Faucigny.

JEAN d'Arloz, chev. témoin, le 8 décembre 1294 (Regr gen^{rs}), au Bourget, d'un échange entre Amédée, Comte de Savoie, et son frère Louis, sgr de Vaud. ?
 VULLIELME d'Arloz, peut-être le même que Mess^{rs} Vullielme, chevalier, de la page 56 ci-contre, fut un des seigneurs qui accompagnèrent Pierre de Savoie en Flandre en 1264 (Wurtemberg, D^o 656). C'est le même Vullielme avec qui ledit Pierre fit un accord, le 13 avril 1266 (Ibid.), à cause de la fidélité prêtée au dit Comte Pierre pour tous les biens et rentes possédés par Vullielme en Machaille, près du Rhône, sauf le château d'Arloz que le Comte lui avait rendu sous condition de pouvoir en temps de guerre l'occuper et y tenir garnison, et sauf l'hommage-lige dû au Comte de Genève.

GIRARD, seig^r d'Arloz, fait fidélité et reconnaît pour le fief en faveur du C^{te} Amédée de Savoie, le 27 mars 1322 (Indice Savoia). ?
 PÉRONNET d'Arloz, consigne, le 8 juillet 1322 (Indice Savoia), tenir en fief du C^{te} Amédée de Genevois sa maison d'Arloz et biens adjacents. ?
 RODOLPHE d'Arloz, donna, en 1313 (Pourpris historique), quittance pour certains hommages à Hugues Dauphin, sgr de Faucigny (1).

R^o PIERRE d'Arloz, doyen de Rumilly, mort av. 1370. ?
 Mess^{rs} PIERRE d'Arloz, recteur de la chapelle de Châtillon, Menthon, témoin au château de Menthon, le 23 décembre 1361 (Arch. Menthon). ?
 RODOLPHE d'Arloz, chev., père de Marguerite ci-dessous et de Lyonne, qualifié cosgr de Semine, habitait Chêne-en-Semine en 1351 (Arch. Haute-Savoie) (1). ?
 RODOLPHE d'Arloz, chevalier, probablement le même que son homonyme ci-contre, vend à N^o Aymon de Molliens, les 8 décembre 1351 et 4 décembre 1361 (Arch. Thuiset), des biens de son franc alleu, assis à Vanzy (1). ?
 RODOLPHE d'Arloz, chev., mort avant 1356 (1). ?
 D^{ne} ÉLYONDE Le 3 avril 1345 (Arch. Thuiset), un acte est passé dans sa maison, à Béchat, hameau de Châtenod.

HUMBERT, donné, agit en 1370 (Arch. Thuiset), avec Lyonne, fille de feu Rodolphe d'Arloz, chevalier. ?
 LYONNE d'Arloz, fille de Rodolphe, chev., cosgr de Semine, et veuve de Guillaume de Châtillon, cosgr de Mussel, ayant avec Humbert, donné d'Arloz, vendu à N^o Aymon de Molliens des biens de leur alleu, obtenu grâce de rachat le 3 mai 1370 (Arch. Thuiset). ?
 MARGUERITE d'Arloz, nutrita de Rodolphe, chev., ép. 1^o c. mar. du 20 févr^o 1351 (Arch. Hte-Savoie), Richard, cosgr de Semine, Sixt. Rodolphe promet 20 fl. d'or pour la dot; Humbert d'Arloz, damoiseau, est témoin. ?
 FRANÇOIS d'Arloz, chev., mort av. 1362. ?
 PIERRE, HUMBERT, MERMET, PHILIPPE, en son nom et de ses quatre frères, reconnaît, le 11 juillet 1345 (S^{rs} Fiefs), tenir du C^{te} de Genève des hommes de la paroisse de Gernex; Agnesonne de Chissé, sa femme, ayant apporté à son dit mari divers biens rière Sallanches. Humbert lui assigne divers revenus sur le château d'Albeterre que son père lui avait donné en l'émancipant, acte passé au château de Corent le 29 avril 1356 (B.). Un Humbert d'Arloz est témoin à la Chapelle les 25 février et 5 mars 1362 (Arch. Faucigny-Lucinge).

Mess^{rs} GIRARD d'Arloz, chev., sgr d'Arloz, achète, en 1386, des biens à Lullier, de N^o Girard de Ternier, son oncle. Arbitre à Genève le 9 janvier 1400 (Arch. Viry), il est fidéjuss^r le 14 novembre suivant (Arch. d'Habères), au c. d. Gerbais-Viry à Genève. Sgr de Mons par son mariage avec Jeannette ci-contre, il vend à Nicolette de la Frasse, sa belle-mère, le 3 juillet 1404 (Arch. Morand), une maison à Arjon, avec dépend^{rs} de son franc alleu. Girard acheta de la C^{te} de Genève, en 1385, des terres, marchés et revenus à Mons. Il vendit, le 5 octobre 1405 (Fiefs), à N^o Pierre Vidomme des hommes à Chaumont, avec leurs tenements. Mort avant 1414 (B.). Ses enfants, sont substitués, le 30 août 1416 (Mss. Galilé), au testament de Robert de Saint-Germain. ?
 N^o GILLES ou GILLIET d'Arloz, cosgr de Semine. Un Gilles d'Arloz, dans l'armée du Comte Vert, portait la bannière de Savoie au siège d'Asiti, en 1271 (B.). Il paye en 1414 (B.), avec les autres nobles du Genev^o, un subsidie au Comte de Savoie. Il vivait en 1422 (Arch. Costa), dit oncle d'Hugonin. Sa veuve, Péronnette de Cusinens, mère des ci-dessous, est, en 1462, légataire de son fils Claude qui la nomme administratrice de ses biens. Gilles avait acheté de N^o Pierre Bachelard une maison à Cusinens (3).

N^o AYMÉ, cosgr d'Arloz, recourt au Duc de Savoie, avec son frère Hugonin, pour le fief acquis par leur père du sgr de Ternier, et qu'on voulait leur contester. Ils obtiennent justice du Duc Amédée par Lettres des 14 juillet et 2 août 1419 (Arch. Costa). Probablement mort avant 1422. ?
 N^o CLAUDE, cosgr de Semine, fils de Gilliet, ép. Béatrix de Lullier, fille de N^o Pierre et de Galloise d'Avanche. C'est peut-être lui, Claude d'Arloz, témoin le 21 juillet 1442 (Arch. Viry), au testament de Jeannette, veuve de Mess^{rs} Girard d'Arloz, chevalier. Il teste le 9 juin 1462 (Arch. du Novés), de Vanzy une chapelle à la Vierge Marie, la dote, en réservant le juspatronat à ses héritiers qui l'ensevelirent un an après son décès (4). Il avait, avec sa femme, en 1475 mort en (M. S. H. A. Genève, VIII, p. 321), une maison à Genève, du côté des remparts, près l'Hôtel de Ville. Béatrix, veuve, de N^o Jacques de Songy, son neveu, et meurt le 27 octobre 1493. Son épitaphe se voyait en la cathédrale de Genève (Guichenon, Bresse et Bugy, gén^{rs} d'Arloz). ?
 JACQUETTE, ép. N^o Rollet de Pricaz, mort en 1462. ?
 ROSE, ép. N^o Richard de Pougnny. ?

CLAUDE d'Arloz fut religieuse et sacriste à Bonlieu avant 1470; serait devenue alors abbesse du dit monastère (Acadé Savoia, 1892, p. 123 et 125). ?
 N^o PIERRE d'Arloz, fils naturel légitimé de N^o Claude qui le nomme son héritier univ^{rs}, 1462; suivant une vieille gén^{rs} (1600 envier, Arch. Marlioz), il aurait ép. D^{ne} Jeanne de Songy et en aurait eu une fille, Françoise, qui épousa François de Maillans, de Seyssel, père de Claude par lequel Foras commence la filiation (T. III, p. 312). ?
 N^o GUIGON Pricaz, D^{ne} GUIGONNE Pricaz, femme de N^o Michel de Beynod, de Chal, substitués au fils aîné de sa cousine Guillette, substitué à Guilgon Pricaz, 1462. ?
 N^o GUILLETTE de Pougnny, femme de N^o Jean... (cf. face), substituée au fils aîné de sa cousine Guillette, substitué à Guilgon Pricaz, 1462. ?

(1) Très probablement les quatre Rodolphe d'Arloz inscrits ici ne furent en réalité que deux personnages, mais je n'en ai pas la preuve. Même j'aurais été tenté de réunir dans un même article ce que je sais des trois Rodolphe d'Arloz, chevaliers, qui sont contemporains et figurent côte à côte, si les manuscrits de l'abbé Besson, relevés par M. de Foras, ne disaient déjà de cédé avant 1356 celui qui fut père d'Humbert et de ses frères. Nous n'avons pu voir le texte original du document analysé par Besson; quelquefois il est que l'on puisse avoir dans les notes de ce très consciencieux auteur, il a pu commettre une distraction.

(2) Aymon Cally de Saint-Sixt, notaire à Châtenod, est parfois nommé simplement Aymon de Saint-Sixt. Aussi me suis-je demandé si ce n'était pas la son nom véritable et si Cally n'était pas un surnom. La famille de Saint-Sixt, au milieu du XIV^e siècle, ne l'oublions pas, appartenait au notariat plus sûrement qu'à la noblesse. Il ne s'agit là toutefois que d'une hypothèse pure...

(3) D'après une vieille généalogie (1600 environ, Arch. Marlioz), Gilliet serait fils d'un Théobald, fils d'Aymonet, cosgr de Semine, vivant en 1305. C'est possible, mais rien à ma connaissance ne tend à l'établir.

(4) N^o Claude d'Arloz, en son dit testament, après avoir fait divers legs à sa mère, règle les usufruits de sa veuve, nomme son héritier et substitue à ce dernier le sgr de Pricaz et sa niece Guillette, substitue en dernier N^o Girard et Humbert Mistrabide Mons, cousins du testateur.

AGNEL

RENSEIGNÉ tardivement sur cette famille, dont je n'ai découvert jusqu'ici que deux représentants, j'ai le regret de ne pouvoir l'inscrire exactement à son rang alphabétique⁽¹⁾. Les nobles Agnel — en latin *Agni* — habitaient au xv^e siècle Annecy ou ses proches environs. Armoiries inconnues.

N^o FRANÇOIS Agni. Un journal de terre qui lui appartenait à Annecy-le-Vieux fut saisi par ses créanciers et, le 7 mars 1464 (Arch. Hte-Savoie), vendu et adjugé à M^o Jean Dunant, de Viry, notaire. N^o François Agni est cité encore en 1475 et 1480 dans le registre des délibérations du Conseil de Ville d'Annecy (*Ibid.*).

N^o PIERRE Agni, de Naves, souscrit, le 30 mars 1484 (*Ibid.*), à Annecy, une obligation en faveur d'Egr^o Louis Chappuis, notaire et bourgeois d'Annecy. Qualifié bourgeois d'Annecy, il y est témoin le 23 février 1486 (*Ibid.*).

(1) Je trouve aussi, avec le qualificatif nobiliaire, N^o Claude, fils de N^o François Agnel *alias* Dellési, bourgeois de la Rochette, lequel Claude, le 29 mars 1502 (Arch. Lucery), donne tous ses biens, sauf l'usufruit viager qu'il se réserve, à N^o Jean Poignant, d'Arvillars, en reconnaissance des services qu'il en a reçus. Le nom, en latin, se dit *Agnelli* et non *Agni*; peut-être s'agit-il d'une famille différente, dont le nom latin serait plus exactement traduit : Agnelet?

ARMAND

NOBLE Jean Armand, bourgeois et habitant de Chambéry, secrétaire ducal, est témoin dans ladite cité, le 12 janvier 1301 (Arch. Morand). Nous n'avons trouvé personne de son nom gratifié avant lui du qualificatif nobiliaire, et pouvons vraisemblablement supposer que, le devant à sa fonction, il a été le premier de sa famille à le porter. Peut-être est-il la souche des nobles Armand que nous rencontrons peu après établis à Marlioz, près de Sallenove, et dont nous perdons la trace après 1630.

J'ignore leur blason, et les rares documents qui les mentionnent ne permettent pas d'établir une filiation. En voici la substance :

N^o et Egr^o ALBIN *alias* URBAIN *Armandi*, châtelain de Sallenove, y est témoin le 28 septembre 1539 (Arch. Saint-Jorioz). Le 27 novembre 1541 (Arch. Savoironx), ledit N^o Armand prend en accensement la maison-forte de Marlioz, avec tous revenus en dépendant, appartenant à D^{ne} Bernardine de Confignon, D^{ne} de la Motte, pupille; acte passé à Annecy.

N^o CHARLES Armand est témoin à Grières, paroisse de Marlioz, le 20 avril 1565 (Arch. Hte-Savoie).

N^o et Sp^o LOUIS Armand (il signe : Arman), doct^o ès droits, avocat, conseiller de Mgr de Genevois et receveur de ses parties casuelles, est, le 16 mars 1619 (*Ibid.*), témoin à Annecy.

N^o JEAN Armand, de Marlioz, est témoin à Annecy, le 15 août 1623 (*Ibid.*), à un acte pour N^o Antoine Blanc d'Hauteville. Le 16 juin 1627 (*Ibid.*), une obligation est souscrite en faveur du dit Jean, agent du sg^o Comte de Sallenove. Enfin, une vente en faveur de N^o Jean Armand, de Marlioz, et de D^{ne} Hiéronymme Blanc d'Hauteville, sa femme, habitant au château de Sallenove, est ratifiée le 11 juin 1630 (Arch. Savoironx).

ARNAUD, DE CHAMBÉRY

Cette nom a été porté en Savoie au moins par deux familles nobles, paraissant n'avoir pas d'autre point commun, et établies respectivement à Chambéry et à Moutiers⁽¹⁾.

Celle de Chambéry, de beaucoup la plus ancienne, doit probablement d'être sortie de roture à la charge occupée par son premier représentant connu, lequel, docteur ès droits et chevalier, était juge majo de Savoie en 1444. Nous n'avons pu suivre la filiation de sa descendance dont nous perdons toute trace dès 1308, époque vers laquelle elle a dû s'éteindre. Son blason nous est inconnu.

N^o et Egr^o Sgr^o M^o MEHMET *Arnaud*, licencié ès lois, est témoin à Chambéry le 12 août 1430 (Arch. la Place). Des reconnaissances sont passées en sa faveur en 1431, 1439 (Arch. Thuiset). Témoin à Genève, le 20 janvier 1441 (*Ibid.*), nous le trouvons arbitre, le 5 septembre 1444 (Arch. Lucery), qualifié docteur ès droits, chevalier et juge majo de Savoie. Il est témoin encore, à Chambéry, le 30 juillet 1445 (Arch. Pelly). Mort avant 1453.

N^o JEAN Arnaud, son fils, est témoin à Chambéry, le 2 mars 1453 (Arch. Lucery).

N^o AYMON Arnaud ép., av. 1467 (Guichenon), D^{ne} Claudine d'Orlier, fille de Pierre, cosgr^o du Cengle, et de D^{ne} Claudine de Châtillon.

N^o YVON Arnaud est mentionné dans un abornement à Saint-Alban, le 10 juin 1468 (Arch. Saint-Jorioz). Dit bourgeois de Chambéry, il vend, le 16 octobre 1481 (Arch. la Place), à Sp^o Mess^o Galvand Piochet, pour le prix de 413 fl., une maison dans ladite ville, en la rue de la Grémeterie, confinant une autre maison du dit vendeur.

Son fils, N^o AMÉDÉE Arnaud, aussi bourgeois de Chambéry, est, en 1484 (Arch. Saint-Sixt), fidéjusseur au contr. dot. Saint-Sixt-Orlier.

Enfin, N^o PIERRE Arnaud et sa femme, non nommée, font quittance, le 21 mai 1508 (Arch. Thuiset), à N^o Jean Lambert de tous les droits jadis acquis par Pierre Lambert sur l'hoirie des N^{os} Sarrebourse (Inv^o Lambert, Arch. Thuiset).

(1) On trouve aussi à Borel, au début du xv^e siècle, des nobles Arnaud; mais ce n'est qu'un surnom, leur patronyme véritable est *Rouge*, et nous les étudierons à leur rang alphabétique, sous cette dernière appellation.

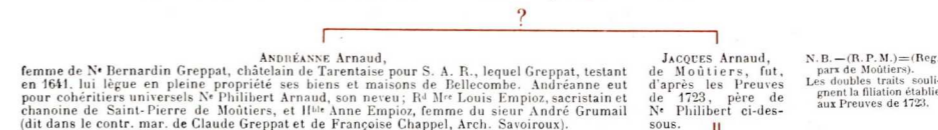
ARNAUD, DE MOUTIERS.

P. : *d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules. Cimier : un lion issant d'argent* (Pl. I, page 9.)

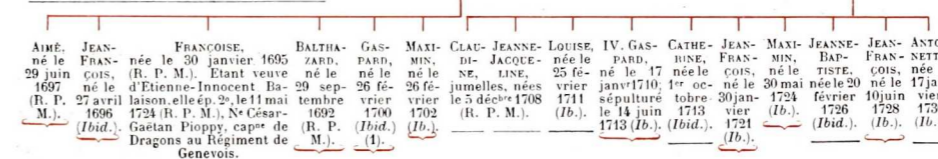
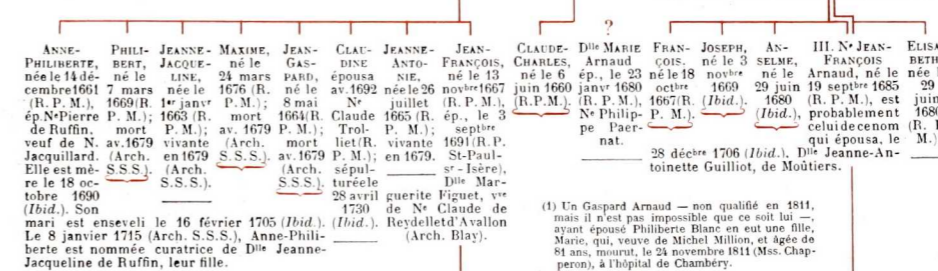
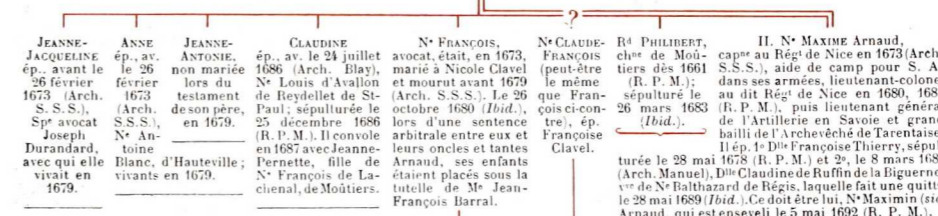
Devise : A. N. P. O. (sans explication). (Turin, Arch. camérales, Pat^o Savoie, Reg. 3, f. 91.)



PHILIBERT Arnaud, bourgeois de Moutiers, reçut, le 13 mai 1623, des Patentes de noblesse pour lui et ses descendants. Ceux-ci n'ont presque pas quitté leur cité d'origine et, après y avoir vécu sans lustre durant quatre générations, se sont vraisemblablement éteints. N^o Maxime Arnaud, qui fut lieutenant général de l'Artillerie en Savoie et grand bailli de Tarentaise dans les dernières années du xvii^e siècle, est le seul représentant de cette famille qui ait obtenu quelque notoriété.



I. N^o PHILIBERT Arnaud, neveu par alliance de N^o Bernardin Greppat qui le substitua à son héritier universel. Le 6 juillet 1654 (Arch. Savoironx), comme cohéritier pour un tiers de sa tante Andréanne, veuve Greppat, il passe à M^o Claude Greppat, bourgeois de Moutiers, héritier univ^o de N^o Bernardin Greppat, son oncle, quittance de 2000 fl., payés des deniers du S^o Jean Chappel, trésorier de S. A. R. en Tarentaise (dont ledit Claude avait épousé la fille, H^oe Françoise Chappel). Le 13 mai 1625 (Arch. camérales, Turin) — et non le 3 mars 1625, comme il est dit à tort aux Pr. de 1723 — Philibert avait reçu des Pat^{es} de noblesse. Il épousa D^{ne} Anne (*alias* Alice), fille et héritière de M^o François Dumant et d'H^oe Jacqueline Mallet. Ladite épouse était en différend avec D^{ne} Thomasse Berard, femme de N^o et Sp^o Jean-François Blanc d'Hauteville, avocat au S.S.S., différend qui régla un compromis du 12 avril 1639 (Arch. S.S.S.). Alice Dumant fut ensevelie le 17 avril 1677 (R. P. de Moutiers). N^o Philibert fit son testament le 22 mai 1679 (Arch. S.S.S.), nommant ses enfants ci-dessous, et fut sépulturé le 30 juin 1679 (R. P. M.).



ARNEX (D)

Ly avait au pays de Vaud une famille de ce nom qui portait dans ses armoiries un lion de sable sur un champ d'azur semé de triangles de sable sans nombre (de Mandrot, *Armorial historique du Pays de Vaud*). C'est peut-être un de ses membres, N^o Benoit d'Arnex, que je trouve parmi les témoins de deux actes passés le 1^{er} et le 3 mai 1544 (Arch. Hte-Savoie, E429), à Annecy où il habitait. Quoiqu'il en soit, je ne crois pas qu'il fût Savoyard d'origine.

(Continuation de la page 61.)

seigneurie de Troches, en Chablais, sont évidemment de même estoc, quoique les preuves diplomatiques manquent pour les rattacher à un ancêtre commun. La similitude de leurs armoiries, à quelques détails près, et le fait que, dans plusieurs actes, en particulier dans un contrat d'admodiation du 21 janvier 1538, Jean Arpiaud, sgr de Troches, et Jean Arpiaud, châtelain d'Annecy, agissent ensemble, ne sauraient être imputés au hasard. Et si leur parenté n'est point précisée, c'est peut-être parce que la fidélité des Arpiaud d'Annecy à la foi catholique et l'attachement résolu du seigneur de Troches au calvinisme en avaient, par leur opposition, plus ou moins relâché le lien.

Les Arpiaud, ou Arpeau, de Troches, vendirent en 1562 presque tous leurs biens de Chablais pour s'établir en pays vaudois, où leur dernier représentant est mort en 1914. Un rameau, établi en Hollande depuis plus de deux cents ans, y subsiste encore.

N. B. — La filiation des nobles Arpeaud, après leur départ de Chablais et leur établissement au pays vaudois et en Hollande, sortant du cadre de cet ouvrage, je n'en pouvais donner le détail; il m'a toutefois paru intéressant d'en publier les lignes essentielles. Les faits mentionnés en ce tableau sans indication de provenance me sont prouvés par des copies dûment certifiées d'actes originaux qui m'ont été communiqués, en 1939, par M. Louis Arpeau, chef actuel de nom et armes de cette famille, habitant la Hollande.

TABLEAU II. ARPEAUD, de Troches, du pays de Vaud et de Hollande.

I. N° JEAN Arpiaud, sgr de Troches, qualifié « marchand de Lyon » (il était peut-être allé y chercher une liberté religieuse que les partisans de la Réforme trouvaient difficilement à Annecy, et je suppose qu'avant d'être parti, il était revenu dans la partie de la Savoie où les huguenots se trouvaient favorisés par les « très redoutés seigneurs de Berne », maîtres temporaires du Chablais), et écuyer. Il achète, le 22 octobre 1552 (Arch. Genève), le château, seigneurie et juridiction de Troches de Jean Burger, de Friburgh, à qui Claude Baud, de Genève, propriétaire précédent, l'avait remis en hypothèque en 1547. Ladite vente est approuvée le 23 mars 1553 par l'Avoyer et Conseil de Berne, qui investissent ledit Jean Arpeau de ladite seigneurie. N° Jean ép., c. de mar. du 21 juin 1553 (Arch. Genève), D^{lle} Bernardine, fille de feu N° et P^e François de Sénarclens et de D^{lle} Andréanne Genoys (?). Le 4 novembre 1558 (Arch. Troches), il admodie à N° Abraham Molard, cit^e genevois, la seigneurie et juridiction de Troches pour 6 ans, moyennant 210 écus d'or sol annuels. Il lui donne comme habitation au dit château « la grande cuisine basse, ayant cheminée et four, etc. (description conforme à ce qu'était le château en 1865) », tours, jusqu'à la motte tournoyée de fossés que l'admodiateur se réserve, mais non la blache croissant dans les dits fossés. Le 19 avril 1562 (Arch. Thuiset), ledit N° Jean d'Arpeau (sic) et Bernardine de Sénarclens, sa femme, vendent, sous grâce de rachat, à N° Louis Le Pelletier, le château, seigneurie et juridiction de Troches, avec terres, hommes, hommages, fiefs, etc., pour la somme de 4.500 florins. Les droits de rachat furent subistés au préjudice du dit d'Arpeau (sic), pour payer certaines dettes par lui laissées, 1563, et adjudgées en 1564 au dit Le Pelletier (voir LE PELLETIER). Bernardine de Sénarclens teste le 12 juillet 1562 (Arch. Genève), voulant être sépulturé « en la chapelle de Troches, au cimetière de Douvaine ». Son mari était déjà décédé en 1558.

SUZANNE, CATHERINE, CLAUDE, mentionnées par Bernardine de Sénarclens, leur mère, en son testament du 12 juillet 1562 (Arch. Genève).

II. N° SAMUEL Arpeaud, h^{te} de Marchissy et de Rolle, fils de f. N° Jean, était marié f. en 1583, avec D^{lle} Claudine N. N. Le 1^{er} mai 1586 (Comm^{te} de M. Galbreath), il admodie des biens dépt du prieuré de Perroy (Vaud) à N° et G^s François de Sénarclens (1). Il ép., avant 1600 (Arch. Morand), D^{lle} Rose, fille de feu N° Maurice de Planzoles et de D^{lle} Bernarde Vandell. Les dits époux, poursuivis pour le paiement de tailles par les syndics de Nernier à cause de leurs biens au dit lieu, durent prouver leur noblesse, et un arrêt du 23 juin 1600 (Ibid.) débouta les syndics. La tour de D^{lle} Rose de Planzoles (sic), à Nernier, est encore citée dans un partage du 4 mars 1610 (Arch. Nernier). Samuel mourut à Rolle, après 1628.

III. N° RAYMOND Arpeaud, pasteur à Bursins, ép. Marguerite de Montet, dit Tavernay, ou Tavernayx de Montet; mort à Bursins en 1666.

RAYMOND, époux de Judith Badel en 1664.

MARIE-LEONIE, ép. N° Charles, fils de feu André de Morsier.

IV. N° JEAN-GASPARD Arpeaud, né en 1630, dit du Molard, sgr dit Rosey, châtelain et gouverneur de Bursins, ép. D^{lle} Dorothée Crinsoz de Cottens, fille de N° Abraham, cosgr de Vuillerens. L'examen des pièces qui m'ont été communiquées laisse subsister quelque obscurité à ce degré et au degré suivant, mais l'ensemble de la filiation est bien établi.

JEAN-FRANÇOIS, vivait en 1733, ép. Jeanne-Marie du Martheray.

JACQUES, né en 1743 à Cheserex, fut commandant au service du roi de Sardaigne; ép. Charlotte Charbonnier, fille de Jean-Emmanuel, assesseur baillival.

V. N° JEAN-GASPARD Arpeaud, né vers 1708 à Bursins, officier en Hollande au Rég^t Constant de Rebecque, puis lieutenant-colonel au Rég^t de May, ép., en Hollande, le 25 novembre 1745, Suzanne-Catherine Mansveld. Il vivait encore le 15 avril 1791.

EMMANUEL-JEAN-MARC, capitaine au service de Hesse après 1815, ép. Marie-Pauline-Madeleine, fille de Paul-Michel de Gallatin.

VII. N° CHARLES-GUILAUME Arpeaud, né le 25 mars 1753, major garde suisse au Rég^t de May, ép., le 17 mars 1784, Anna, fille de Daniel Soterick et de Jacobée van Bréda, veuve de Jean-Rodolphe de Sturler.

CHARLES-BENJAMIN, Comte Arpeau de Gallatin. Ce titre lui est conféré le 19 mai 1830 par S. M. Guillaume 1^{er} de Wurtemberg (2), en vue de son mariage — qui fut célébré à Nuremberg, le 3 juillet 1830 — avec Alexandrine, C^{me} d'Urach, fille d'Henri, Duc de Wurtemberg, et nièce du dit Guillaume 1^{er}. Il divorça le 26 janvier 1843 et ép. 2^e à Morges, en 1845, Anna-Marie-Louise Delfant. Mort à Morges, sans postérité, le 12 mai 1877.

VIII. N° LOUIS-CHARLES Arpeaud, né le 28 juillet 1788, capitaine des milices nationales, épousa Julie van der Berghe. Décédé à Utrecht en 1872.

IX. N° PIERRE-JOSEPH Arpeaud, né le 24 mai 1836, ép., le 28 mai 1878, Gertrude, fille d'Hermann-Frédéric Horn et de Marie de Rodde; mort à Overven, le 24 janvier 1895.

1) Cet acte de 1586 est scellé d'un cachet dont on ne peut distinguer les émaux, mais dont le dessin est semblable à notre figure (Pl. I, p. 9), sauf qu'on n'y aperçoit aucune bordure du chef. 2) Voir Arch. héraldiques suisses, 1934, II, p. 85.

X. DIRK-LOUIS-CHARLES-HERMANN-FRÉDÉRIC Arpeaud, né à Amsterdam, le 14 mai 1888, ép., le 21 mars 1917, D^{lle} Marie-Elisabeth de Jong; habitent en 1939 à S'Gravenhage; c'est là que sont nés tous leurs enfants.

XI. PIERRE-JOSEPH, MARIE-DIRK, LILI-META-JOHANNA, ARIK, LOUIS-CHARLES, né le 18 août 1917. né le 16 avr^l 1920. née le 19 m^s 1924. née le 23 juil^l 1929. née le 31 déc^{br} 1930.

ARRAGON OU ARAGON, DE CLUSES ET DE MARIGNIER, EN FAUCIGNY.



Le blason de cette famille et quelques notions la concernant ont paru à la page 72 du premier volume de cet ouvrage. Plus documentés aujourd'hui, nous publions ici l'ensemble des renseignements généalogiques que nous avons pu recueillir à son sujet, principalement dans les minutes des notaires de Chignin, de Cluses, que la parfaite obligeance de leur détenteur m'a permis d'analyser avec tout le soin nécessaire. Ce qui, dans ce tableau, ne porte pas d'indication d'origine est tiré de ces minutes.

M^{re} GUILLAUME Aragonis, de Cluses, notaire public, agit en qualité le 17 février 1423 (Arch. Savoie, É. ad.), à Thonon. M^{re} FRANÇOIS Aragonis, de Cluses, notaire, habitant Marignier, y reçoit un acte, le 21 nov^{br} 1434 (Arch. Barrioz).

N° GIRARD Aragonis, de Cluses, reçoit des P^{rs} de noblesse le 11 juillet 1444, ou 1445 (Arch. de Cour), et d'autres P^{rs} du même jour, justifiant ledit Girard, accusé à tort d'avoir exigé une taxe de deux gros par feu des hommes de la B^{se} de Faucigny, en paiement du subsidie imposé par le Duc à l'occasion du passage de l'Empereur Frédéric III dans les Etats de S. A. (Ibid.). Le 19 septembre 1446, N° Girard aberge des biens à Cluses.

V^{ls} MESS^{rs} JEAN Aragonis, curé de Saint-Maurice de Murs, soit des Marches, reçoit de Jacques, C^{te} de Montmayeur, le 6 avril 1466 (Arch. Savoie), des cens et un pre à Apremont. Le même, D^e ès décrets, archidiacre de Tarentaise, est témoin, le 6 février 1476 (Arch. Savoironx), à Confens, au c. de mar. Gilly-Chevron; et encore à Salins, le 4 mars 1478 (Arch. Barrioz).

V^{ls} JEAN Aragonis, recteur de la chapelle St-Nicolas d'Ayse, vend une cense le 5 avr^l 1517, acte reçu par N° François Aragonis, notaire (peut-être le ci-contre ?). N° FRANÇOIS Aragon, de Marignier, ép. D^{lle} Rose, fille de N° et Egr^{ts} Barthélemy Poterat, de Samoens, qui, veuve, ép. 2^e c. d. du 18 janvier 1539 (Arch. Cohendier), N° et Egr^{ts} Pierre Rochette, secr^{te} ducal, de Bonneville (1). D^{lle} JEANNE Aragon, ép. N° Aymon Playson, de Thiez, N° François Playson lui devait 250 fl. Mort le 3 janvier 1549. N° GUIGON Aragon, Sa maison abornant à Marignier, le 25 septembre 1497 (Arch. Monthouz). Déjà mort le 18 janvier 1539 (Arch. Cohendier).

V^{ls} MESS^{rs} FRANÇOIS Aragon, N° AYME Aragon le jeune, N° BERNARD, les trois frères étaient, en 1539 (Arch. Cohendier), pupilles de N° Aymé Aragon l'ancien, leur cousin. Ils vendent, le 27 mars 1553, une maison et d'autres biens assis à Scionzier; fait à Cluses. N° Aymé et Bernard se portent forts pour V^{ls} François qui est absent, et promettent qu'il ratifiera la vente. V^{ls} MESS^{rs} FRANÇOIS Aragon, N° Aymé le jeune ratifie un acte avec N° Bernard Aragon le 17 septembre 1560. Il était en 1564 acheteur de la chapelle St-Nicolas en l'église d'Ayse, achetée des époux de D^{lle} Jeanne-Françoise, fille de N° Jacques Barbier du Maney (Arch. Cohendier); v^{rs}, elle convola avec N° François du Foug. N° MATHIEU Aragon, de Marignier, témoin à Cluses, le 1^{er} septembre 1567 et 26 mars 1568, ép. D^{lle} Françoise, fille de N° Louis de Leydier, v^{rs}, elle ép. 2^e N° Etienne, François Aragon, convolant avec N° Pierre Rochette, en 1539, que N° Aymé, tuteur des enfants du 1^{er} lit, s'engage à payer les dettes de leur f. père, Aymé hérita, avant 1549, de sa tante Jeanne ci-dessus. Il ép. D^{lle} Jeanne Achard, fille de f. N° Jacques, sgr du Rosey, et de D^{lle} Perrine Cartellier, quittances dotales du 1^{er} mai 1555. Témoin avec Aymé le jeune, à Cluses, le 17 octobre 1565, encore vivant le 14 octobre 1567.

N° FRANÇOIS d'Aragon ép., c. mar. du 7 mars 1592, (Arch. Barrioz), D^{lle} Louise, fille de f. François de Monthon-Lornay, sgr des Costes, et de Péronne de Monthouz. Veuve et sans enfants, elle teste le 22 juillet 1618 (Ibid.), en faveur des Lornay, et meurt à Annecy, âgée de 52 ans, le 18 avril 1623 (R. P. Annecy).

N° PHILIBERT d'Aragon cautionne son frère François en son contrat de mariage, 1592, pour le cas de restitution de la dot de l'épouse. Il ép., av. 1621, D^{lle} Charlotte de Marigny, fille de N° Pierre, sgr de Berbey et du Rosey, et de D^{lle} Jacqueline Achard. Le 16 avril 1624 (Arch. Hte-Savoie), N° Philibert d'Aragon, de Marignier, accense une maison sise rue du Pasquier, à Annecy, précédée de f. R^{ty} doyen François de Lornay. Selon l'abbé Feige, Histoire de Mélan, p. 216, Philibert d'Aragon était, le 4 novembre 1638, marié à Charlotte Rouget. Je crois que c'est là une confusion et qu'il faut lire: Charlotte du Rosey (le Rosey, fief des Marignier). C'est la dernière mention que je trouve de cette famille, dont Philibert a dû être le dernier mâle vivant.

PHILIBERTE d'Aragon épousa N° Jacques de Marigny, sgr des Rapilles; elle est mère en 1621. L'Armorial de Loche inscrit Philiberte comme fille d'un Pierre d'Aragon: c'est sûrement une erreur.

CHARLOTTE est marraine, le 22 octobre 1616 (R. P. de Cluses), de Charlotte, fille de N° Claude de Bellegarde. R^{ty} GASPARD d'Aragon, relig^{te} au monast^{re} de Tallières, y fait une quittance le 6 août 1592 (Arch. S.S.S., n° 1863).

(1) Je pense que c'est lui, N° François l'ainé, de Marignier, qui, le 3 juin 1533 (Arch. Nernier), concède faculté de rachat sur la dime de Cornand, perçue dans les paroisses de Marignier et de Saint-Jeore, qui lui avait été vendue par les nobles de Bardonnèche.

ARSENAY



ARSENAY, aujourd'hui Larsenay, est un hameau de la paroisse de Saint-Jean-de-Tholome. Il existait au XIII^e siècle une famille noble de ce nom. Nous ignorons ses armoiries, mais nous avons trouvé mention de quelques-uns de ses représentants :

Le 19 septembre 1202 (Regr^{ts} gen^{ls}), Pierre d'Arsenay, maréchal de Faucigny, est un des barons de Willelme de Faucigny qui, à Megève, jurent avec lui aide et protection à la vallée de Chamoinx. Le 16 septembre 1285 (Arch. Savoironx), Aymon de Arssenay, clerc juré de la Cour de Genève, remplace l'official dans un acte. Le 6 décembre 1289 (Regr^{ts} dauph^{ls}), Pierre d'Arsenay et Jaquette, sa femme, vendent à Béatrix, Dauphine et Dame de Faucigny, pour le prix de 35 livres 12 sols 10 deniers, des hommes taillables, 45 poses de terre et divers cens.

N. B. — Nantelmus de Arsenand, témoin en 1180 (Métabréa, Chartreuse de Vallon), à un acte par lequel Emma, mère de Guillaume de Greysier, confirme une donation faite par son dit fils à l'abbaye d'Abondance, est peut-être un d'Arsenay dont le nom a été quelque peu déformé. Métabréa l'appelle Nantelin, à tort, je crois, ayant lu Nantelmus au lieu de Nantelinus.

ARTHAUD

DE LA ROCHETTE, DE PRÈLES ET D'ALLEVARD.



Les nobles Arthaud, de la Rochette et de Prèles, vraisemblablement issus d'Arthaudus de Rupecula, vivant en 1223, ont été étudiés avec la famille de la Rochette, dans le cinquième volume de cet ouvrage, où l'on trouvera ce qui les concerne consigné aux pages 209 et 214. Je n'ai que quelques notes à y ajouter :

17 juin 1311 (Reg^s dauph^s). Étienne Arthaudi, de la Rochette, et Antoine, son épouse, fille de Jean d'Arvillard, sont investis par Villen, sgr du château de Saint-Pierre-d'Allevard et cosgr de la vallée d'Allevard, des biens et cens de ladite Antoine, provenant de son oncle, dans toute la vallée d'Allevard, en deçà du ruisseau de Bréda, sous le plaid de 30 sols au changement du seigneur et du vassal.

Cet acte démontre de façon évidente l'identité des Arthaud d'Allevard avec ceux de la Rochette et de Prèles. Fin du xv^e siècle (sans date, Arch. du château de la Croix de la Rochette, communication de M. l'abbé Bernard). N° Vincent Arthaudi et sa mère non nommée achètent des frères Villaret et d'Antoine Bérodi, leur cousin, un pré au Noeyret.

1534 (Ibid.). Les héritiers de N° Jean Arthaud démentent procès contre N° Jean Pognien, d'Arvillard.

7 décembre 1587 (Ibid.). N° Jeanne Arthaud, d'Allevard, fait, en son testament, un legs à Marguerite Silvent, veuve de N° Jean Berlioz, d'Allevard, remariée à N° Girard d'Albier, sgr du Verneil.

16 février 1655 (Reg. par. d'Annecy). N° Charles Arthod, gouverneur du château de Chambéry, est parrain à Annecy. Est-il de cette famille ?

ARVE (D')

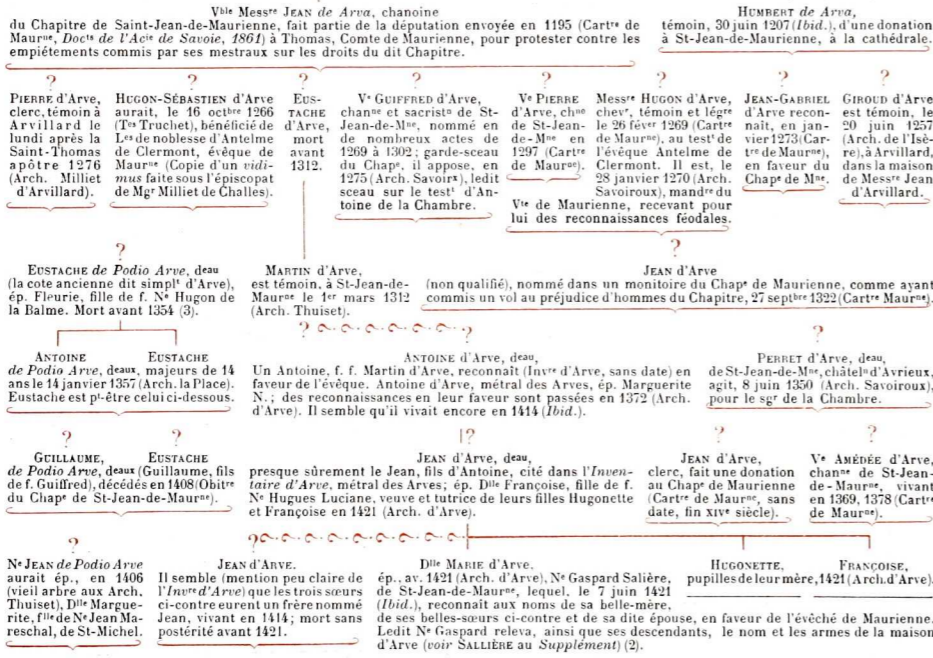
P. : taillé de queues et d'or au bâton noueux posé en bande de l'un en l'autre (Pl. II, page 69).

N. B. — Ce blason, accolé à celui des nobles Salière, est sculpté sur une pierre tumulaire dans le chœur de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, mais, par une erreur évidente, il est inversé : tranché de queues, etc., au bâton posé en bande, etc. Dans tous les autres anciens documents héraldiques parvenus à notre connaissance, il est tel que nous le décrivons et représentons. D'après certains auteurs, le bâton noueux serait une ratelle (sic) ou arête dorsale de poisson, ce qui correspondrait mieux à ce que l'on distingue sur la pierre tumulaire précitée (1).



Maison fort ancienne de la Maurienne, connue dès la fin du xiii^e siècle, et dont la noblesse certaine remonte pour le moins au siècle suivant. Les chartes la concernant sont rares et ne permettent pas de relier les uns aux autres les personnages qui s'y trouvent désignés. Beaucoup d'entre elles au surplus ont disparu sans laisser d'autres traces que de brèves et parfois obscures mentions dans un inventaire du xvii^e siècle conservé dans les Archives du feu Comte Martin-Salière d'Arve.

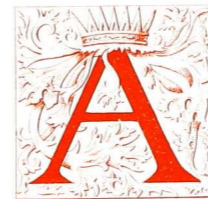
Les nobles d'Arve, qui paraissent avoir rempli héréditairement les fonctions de mestral de la vallée des Arves, se sont éteints dans la personne de Marie, fille et héritière de Jean d'Arve, damoiseau et mestral des Arves, qui épousa, avant 1421, N° Gaspard Salière, D'ès droits, fils de feu Jean, notaire; leurs descendants, accolant ses armoiries aux leurs, relevèrent également son nom.



(1) Le sceau d'un V^e Jean d'Arve, ch^{ev} de Maurienne (xiv^e siècle?), conservé au Musée de Chambéry, représente un aigle (Dufour et Rabot, Sigillographie de Savoie). (2) Des d'Arve ou Darvoz, non qualifiés nobles, peut-être cadets ou bâtards des ci-dessus, ont continué longtemps; certains étaient notaires au xvii^e siècle. (3) J'inscris ici les quelques personnages nobles nommés de Podio Arve (du Puy d'Arve), que j'ai rencontrés, sans affirmer toutefois qu'ils appartiennent à la même famille que les nobles d'Arve.

ARVEY (D'), DITS MALESMANS ET DE PUIGROS,

SEIGNEURS D'ARVEY ET DE PUIGROS.



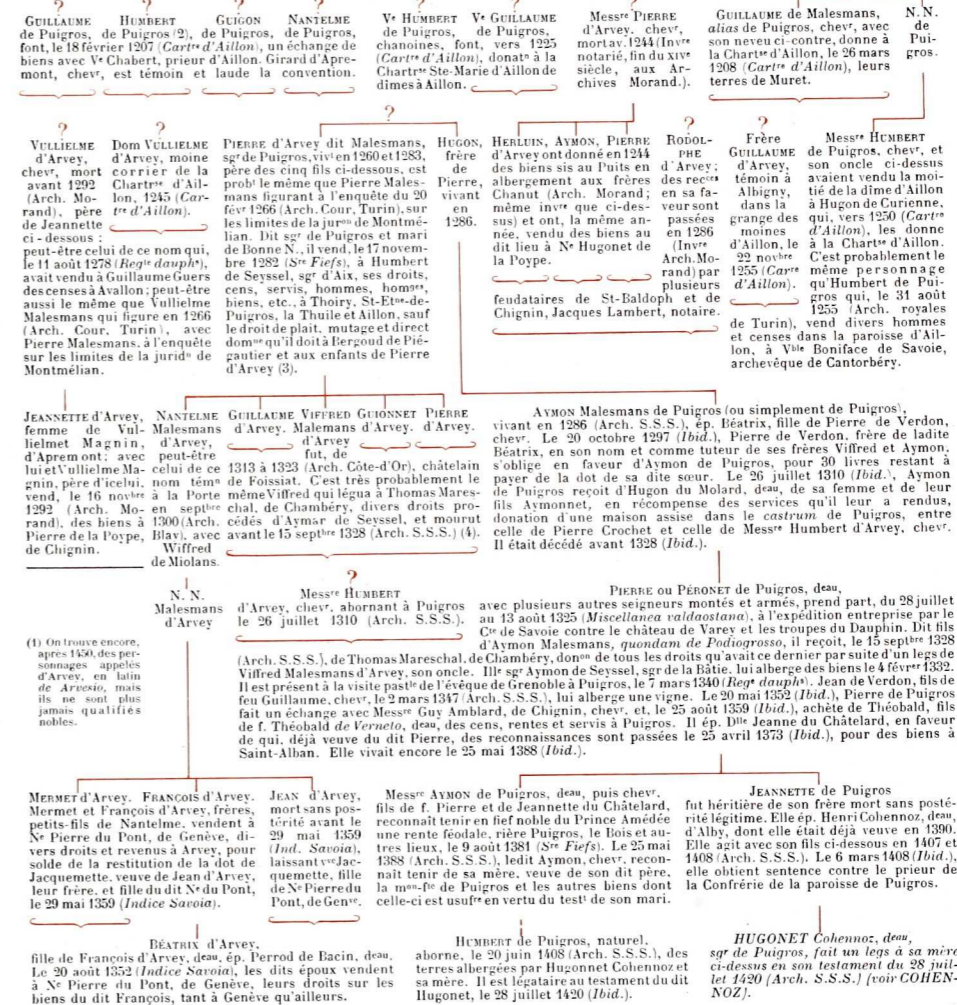
Antique race chevaleresque, connue dès le début du xii^e siècle. Son blason est inconnu et nous n'avons pu en établir une filiation suivie. Rares sont les titres la concernant, et notre tâche a été encore compliquée par le fait que les nobles d'Arvey ont porté aussi, tantôt seul, tantôt comme surnom, le nom de Malesmans et celui de Puigros, dont ils étaient seigneurs. C'est un exemple frappant et prolongé du peu de fixité des patronymes aux époques reculées. Il semble qu'après 1300 on puisse discerner deux rameaux distincts : l'un, ayant conservé le nom primitif d'Arvey, paraît tomber en quenouille avec Béatrix d'Arvey qui

épousa, avant 1332, Perrod de Bacin; l'autre, appelé de Puigros, dont le dernier mâle légitime, Aymon, mourut à la fin du xiv^e siècle, ne laissant qu'un bâtard, et Jeannette, sœur du dit Aymon, qui, veuve de N° Henri Cohennoz, d'Alby, vivait encore en 1420, et transmit à son fils Hugonet la seigneurie de Puigros (1).

JEAN d'Arveysio, mort av. 1111. Dans l'église de Saint-Jeoire-Challes, ledit Jean, sa femme Sarra N. et ses frères s'étaient désistés en faveur de l'évêque de Grenoble de leurs droits sur l'église de la Thuile.

NANTELMÉ de Arveysio, clerc d'Hugues, évêque de Grenoble, qui lui fait, le 5 oct^{bre} 1111 (Reg^s dauph^s), donation de ladite église de la Thuile.

PIERRE de Arveysio (sic), presque sûrement pour Arveysio, fut un des seigneurs savoysards qui garantirent l'observation du traité de mariage conclu en 1173 (Wurstemberger, Doc^s n° 31), entre Jean, fils d'Henri d'Angleterre, et Agnès, fille du Comte Humbert de Savoie.





ORSQUE, en 1863, le C^e A. de Foras rédigea l'article consacré à cette antique maison (T. I, p. 73-75), il eut soin de prévenir ses lecteurs que la généalogie qu'il publiait était « en partie extraite des manuscrits dits de Guichenon ». Peu d'années après, il inscrivit au haut de la page 74 de son exemplaire d'auteur l'avertissement suivant : « Se méfier des commencements donnés d'après Guichenon, très sujet à des combinaisons fantaisistes. » Notre savant prédécesseur venait alors de prendre connaissance des documents mis au jour par Eugène Burnier dans son étude sur La Chartreuse de Saint-Hugon (Mémoires de l'Académie de Savoie, 1869) et y avait trouvé de puissantes raisons de suspecter l'exactitude des premiers degrés de filiation inscrits à la page 74. Il prépara même, en vue du Supplément, quelques notes à ce sujet. Je les ai utilisées de mon mieux, les complétant d'après une analyse plus serrée du Cartulaire de Saint-Hugon et à l'aide du précieux Regeste dauphinois publié par l'éminent chanoine Ulysse Chevallier.

N. B. — J'aurais évidemment pu donner à ces deux pages d'Annexes à la généalogie déjà parue des nobles d'Arvillard plus d'apparence cohésion par des identifications souvent très vraisemblables, mais dont les preuves positives font défaut. Je n'ai pas cru devoir m'écarter de la méthode rigoureuse suivie par mes prédécesseurs, et j'ai préféré multiplier les points d'interrogation.

Malgré cette prudente réserve, le tableau des pages 66 et 67 est loin de me satisfaire, et je ne puis garantir la totale exactitude. Il ne faut en effet pas oublier que beaucoup des titres qui l'étayent sont des documents de seconde main : copies dont la conformité avec l'original est aujourd'hui incontrôlable, ou simples mentions extraites de vieux inventaires plus encore sujets à caution.

V^e Mess^{rs} JEAN d'Arvillard, ép. à Goncelin, c. mar. du 5 sept 1320 (Reg^o dauph.). Bérengère, fille de f. Girard de Bellecombe, chev^e. Il fait hommage au Dauphin le 8 janvier 1334 (Ibid.) et reçoit, le 3 avril 1339 (Ibid.), à Allevard, l'hommage-lige d'un habitant de Saint-Colomban en Maurienne.

ANTONIE, fille de f. Mess^{rs} Jean d'Arvillard, chev^e, femme de Guillaume Guers, d'Avallon, en 1293 (Reg^o dauph.). Serait-ce la même qu'Antonie, fille de Jean d'Arvillard, qui agit le 17 juin 1311 (Ib.), épouse d'Etienne Arthaud de la Rochette ? (1).

VII. PIERRE ou PÉRONNET, sgr d'Arvillard (2), fait, le 1^{er} juillet 1318 (Reg^o dauph.), recon^o et hom^o à Guillaume, C^e de Genevois, réservant la fidélité qu'il doit au C^e de Savoie. Il meurt avant le 25 octobre 1324, date où Jacqueline de Ternier, sa veuve, est tutrice de leurs enfants ci-dessous; elle transige à ce sujet avec le prieur de St-Hugon, le 7 mars 1337 (Ibid.), acte ratifié le 30 mars par le prieur de la Grande Chartreuse. Le 30 juillet 1339, elle transige encore avec la Chartreuse de St-Hugon et les syndics d'Arvillard pour des violences commises contre les religieux et une délimitation des terrains contestés.

VIII. JEAN, JEANNETTE, ANOISE, placés tous trois sous la tutelle de Jacqueline de Ternier, leur mère, par sentence de Jacques de Rovoré, juge de Savoie, du 25 octobre 1324. Ils agissent avec leur dite mère et tutrice dans les deux transactions de 1337 et 1339.

(1) Jean d'Arvillard, son père, n'est pas dit feu en 1311; mais ce peut être un oubli du notaire. (2) Je dois signaler une distraction échappée au C^e de Foras dans le tableau par lui rédigé pour expliquer les transmissions d'Arvillard, tableau que j'ai publié page 8 du présent volume. Par un lapsus calami chez lui bien rare, M. de Foras a qualifié ce Pierre d'Arvillard sgr des Mollettes (on sait que ce fief était du domaine propre des Comtes de Savoie). Par une inexcusable étourderie, j'ai copié pour l'imprimeur, sans le rectifier, le texte que j'avais trouvé préparé.

ASCHER



E n'ai rencontré que deux mentions de cette famille (si tant est que ce nom soit véritablement un nom de famille). La première concerne Humbert Ascherius, chev^e, de Frériverive, qui est témoin le 9 juillet 1339 (Cart^e d'Aillon); la seconde, tirée du livre de Chapperon : Chambéry à la fin du XIV^e siècle, p. 223, dit que Bon-Vincent Ascher, des seigneurs d'Hauteville en Maurienne, prieur de Novalaise, plaidait, en 1430, en Cour de Rome contre le sacristain de Saint-Jeoire (prés Chignin) au sujet de l'hôpital de Saint-Michel et Saint-Germain. Je n'ai jamais trouvé, dans les notes de mes prédécesseurs, ni au cours de mes recherches personnelles, de nobles Ascher, sgr^s d'Hauteville, et il est regrettable que Chapperon, qui paraît en avoir eu connaissance, n'ait laissé nulle indication à leur sujet.

N. B. — Tout ce qui, dans ces deux pages, ne porte pas d'indication d'origine est extrait des documents publiés dans l'ouvrage précité de E. Burnier, La Chartreuse de Saint-Hugon. J'ai volontairement négligé beaucoup des mentions qu'il contient, lesquelles, dépourvues de date ou manquant de précision, m'ont paru difficilement utilisables.

BRUNON d'Arvillard donne en 1082 (Reg^o dauph.) au monastère de Cluny son bénéfice et son alleu ultra Lavenam, et une dime qu'il percevait à Allevard, sous le cens viager de 5 sols et d'un demi-setier de sel.

III. HUGUES I^{er}, sgr d'Arvillard (degré III, T. I, p. 74), avec son épouse Audissia (sans doute l'Alia des mss. de Guichenon et l'Alia d'un titre des Archives de Savoie), et son fils Hugues, de concert avec d'autres seigneurs, les Ainard, Morestel, la Rochette, etc., confirment en 1173 la donation qu'ils ont faite précédemment aux Chartreux pour y établir le monastère de St-Hugon. La même année Wurstemberger, D^o 31, Hugues d'Altoir (sic, ce doit être le même) est au nombre des seigneurs qui jurent pour le C^e de Savoie l'exécution du traité de mariage entre Jean d'Angleterre et Agnès de Savoie. Quelques années plus tard, ledit Hugues, près de partir pour la Terre Sainte — peut-être en 1188, à la veille de la 3^e croisade? —, confirme sa précédente donation qu'approuvent aussi ses trois autres fils, Jean, Pierre et Guillaume qui, en 1173, étaient trop jeunes pour pouvoir le faire. Mort avant 1211.

JEAN, Les mêmes (déjà cités ci-dessus avec leur père), qualifiés sgr^s d'Arvillard, sont, le 9 avril 1211, témoins avec d'autres seigneurs d'une trans^e entre les Chart^{rs} de St-Hugon et des hommes d'Arvillard. En 1219, Pierre fait une donation au monastère de St-Hugon pour le repos de son âme, de celles de ses frères et parents. En juin 1225, il est arbitre dans une transaction entre les Chartreux et un de leurs voisins; et, le 21 octobre 1228, témoin au Val-St-Hugon. C'est presque sûrement lui, Pierre, sgr d'Arvillard, qui, étant malade, cède, avec son épouse Feyna, le 3 mars 1234, tous les droits qu'il possède sur le lac de Détrier.

HUGUES, a testé et agit en 1240 avec ses neveux ci-dessous. Il est, en 1241, lég^e de sa nièce Francoise pour la part d'héritage qui lui revient de cette dernière.

JEAN, fils de Pierre et frère de Jean ci-contre?

JEAN, font en 1240, avec leur oncle Jean, le compte de l'exécution des legs portés par leur feu père en son test^o, legs à la Chart^e de St-Hugon, aux Templiers, aux églises de Chapelle et d'Arvillard.

JEAN, fait divers legs pieux et charitables; legs à son oncle Jean, et à Jean, frère de la test^o, qui paiera ses legs.

ASTESAN (CTES)

P. : d'argent à 3 fleurs de lys (au naturel, je pense) tigées et feuillées de sinople, les tiges mouvant d'une terrasse de sinople; au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent à sept rais, cousu d'une fasce de gueules (Cachet de François-Joseph-Charles-Laurent de Montagny, appartenant à l'auteur, où le blason de Georgine Astesan, épouse du dit Laurent, est accolé à celui de son mari) (Pl. II, p. 69).

J e crois utile de donner ici une filiation plus complète de la famille Astesan, de Chambéry et de Saint-Jean-de-Maurienne. Elle ne répète pas les mentions déjà inscrites à la page 77 du premier volume de cet ouvrage.

H^o CLAUDE Astesan, marchand de Chambéry, ép. D^o Claudine, fille de N^o J.-Baptiste Garnerin. C'est peut-être lui, Claude Astesan, mort le 21 août 1683 (Mss. Chapperon).

JEAN-BAPTISTE, bap^t le 20 oct^o 1619 (Chapp.); mort jeune. Spr, puis N^o JEAN-BAPTISTE Astesan, bap^t le 16 août 1622 (Chapp.), ép. Cécile Gravier, de St-Jean-de-Maurienne, le 11 mai 1730 (Titres Truchet), les biens de Cécile Gravier, v^e, sont dits abornants à St-J-de-M^o.

MARGUERITE, ép. Sp^e Simon Didier, av^t au S.S.S., mort av. 1767. Elle est, le 24 sept^o 1767, lég^e au testam^o de N^o Jacques, son frère. Mort le 14 août 1786 (Chapp.). N^o et Sp^e JOSEPH, juge majo^e de Maurienne. Le 12 mars 1758 (Arch. Savoie), le souverain lui accorde une pension ann^o de 500 liv. en récompense de ses bons services. Il est nommé sénateur le 17 avril 1758 (Burnier) et meurt sans desc^o. Mort le 14 août 1786 (Chapp.); il est sépulcré à St-Jean-de-Maurienne.

FRANÇOIS, bap^t le 29 juin 1721 (Mss. Chapp.); puis archevêque d'Oristano, en Sardaigne. Rév^o JACQUES-FRANÇOIS-THOMAS, né le 11 juillet 1724 (Chapp.), évêque de Nice, 1764, puis archevêque d'Oristano, en Sardaigne. D^o GEORGINE, h^o n^o de son oncle Jacques, qui, testant en 1767 (Arch. Loëx), lui substitue François-Joseph-Laurent de Montagny, son fils. S. E. le Comte CLAUDE Astesan, sénateur au S.S.S. le 6 déc^o 1736 (Burnier); présid^o du dit S.S.S. le 25 avril 1749 (Ibid.). Son c. de mar. av. D^o Catherine Guigue est du même jour que la bénédiction nuptiale (Arch. Loëx). Le mariage av. D^o Marguerite-Eugénie de Dalmas est du 27 mai 1734 (Chapp.); elle teste, à Chambéry, le 27 oct^o 1758 (Arch. Loëx), nommant son mari héritier univ^o; legs à ses parents Dalmas et à ses beaux-enfants. Morte le 8 avril 1762 (Ibid.), en sa maison de la rue des Fours.

FRANÇOIS, bap^t le 29 juin 1721 (Mss. Chapp.); puis archevêque d'Oristano, en Sardaigne. Rév^o JACQUES-FRANÇOIS-THOMAS, né le 11 juillet 1724 (Chapp.), évêque de Nice, 1764, puis archevêque d'Oristano, en Sardaigne. D^o GEORGINE, h^o n^o de son oncle Jacques, qui, testant en 1767 (Arch. Loëx), lui substitue François-Joseph-Laurent de Montagny, son fils. S. E. le Comte CLAUDE Astesan, sénateur au S.S.S. le 6 déc^o 1736 (Burnier); présid^o du dit S.S.S. le 25 avril 1749 (Ibid.). Son c. de mar. av. D^o Catherine Guigue est du même jour que la bénédiction nuptiale (Arch. Loëx). Le mariage av. D^o Marguerite-Eugénie de Dalmas est du 27 mai 1734 (Chapp.); elle teste, à Chambéry, le 27 oct^o 1758 (Arch. Loëx), nommant son mari héritier univ^o; legs à ses parents Dalmas et à ses beaux-enfants. Morte le 8 avril 1762 (Ibid.), en sa maison de la rue des Fours.

ASINARI

SEIGNEURS DE VILLARCHABOD, EN GENEVOIS.



ES archives du château de Villarchabod — il appartenait alors à la famille de Marceley — ne furent communiquées que très incomplètement au C^{te} Amédée de Foras, lorsqu'il rédigea l'étude consacrée aux Asinari. Il ne faut donc point s'étonner d'y relever quelques lacunes, obscurités ou confusions. J'aurais voulu examiner moi-même les documents échappés aux recherches de mon prédécesseur; les circonstances ne me l'ont pas permis. Ces chartes ont toutefois été analysées à la fin du siècle dernier par M. l'abbé Lavanchy qui, dans sa consciencieuse *Monographie de Saint-Jorioz* (Ac^{te} Sal^{te}, T. XVI), en a publié les données essentielles. Je lui emprunte tout ce qui, dans cette page, est marqué (L.). D'autres titres de provenances diverses, bien que de moindre intérêt, m'ont paru devoir être utilisés. On en trouvera également la substance dans le tableau ci-dessous qui, sans répétitions inutiles, complète la filiation parue au tome I^{er} de cet ouvrage.

GEORGES Asinari, JEAN Asinari, BARTHÉLEMY Asinari. *Assineriorum lombardorum dominorum domus lombardorum Rumiliaci*, passent quitte, le 27 mai 1314 (Arch. Pensa), Antoine de Provanis, leur *famulus*, lombard habitant Rumilly, agissant en leur nom. Barthélemy Asinari, lombard de la Roche, avait fait, le 13 décembre 1327 (*Reg^{is} dauphin*), un prêt à Henri Dauphin, régent du Dauphiné, et, en 1339 (*Ibid.*), un paiement à Raymond de Thoire. Il était châtelain de Duyn en 1345 et 1346 (Arch. camérales, Turin).

DANIEL Asinari, lombard, soit banquier d'Asti, en Piémont, achète, le 14 mai 1339 (L.), de Nicolet de Villard-sur-Ayme, de la m^{re} fr^{re} de Villarchabod, avec la part de terre et de droits féodaux de ladite seigneurie échue à Françoise du Cengle, fille de N^o Jacques du Cengle, ép. de Mess^{rs} Boson de Villard-sur-Ayme, chev^e, et mère du dit vendeur. D^{ne} Philippine de Cevins — alias de Cuyens ? — épouse de Nicolet, approuve et ratifie la vente.

ALEXANDRE Asinari, BONIFACE Asinari, frères, *tenentes casanus in terra domini*, reçoivent, en 1326 ou 1327 (Arch. cam^é, Turin), du châtelain d'Anney, un paiement qu'Aymon Asinari encaisse pour eux. Dits citoyens et habitants d'Asti, ils reçoivent une obligation pour le remboursement d'un prêt délivré en leur nom le 23 juin 1336 (Arch. Pensa), par le lombard Perceval.

N^o AYMOMET Asinari agit avec son père dans l'achat de Villarchabod susmentionné. Le 3 juin 1339 (L.), Amédée, C^{te} de Genevois, ratifie ledit achat et fait quittance des laods reçus par Jean Métrol, son châtelain d'Anney; il investit de ladite seigneurie les dits Asinari, père et fils, lesquels lui font incontinent hommage et fidélité. Le même jour, suivant le S^o des Fiefs, N^o Daniel fait pareillement hommage et fidélité au dit Comte pour des biens et droits féodaux rière Gruffy. Vivant le 14 juillet 1369 (Arch. Barrioz), N^o Aymonet mourut avant le 14 octobre 1367 (*Ibid.*), date à laquelle agit D^{ne} Florence N., sa veuve.

N^o OPICINO Asinari obtient du C^{te} de Genevois, par L^{es} du 8 octobre 1402 (L.), l'autorisation d'ériger des fourches patibulaires à Villarchabod, pour l'exercice de sa juridiction sur ladite seigneurie. Le 6 novembre 1384, il avait acheté de N^o Hugonin d'Orlier, deus, les biens et droits féodaux avec juridiction omnimode assis à Villarchabod, non compris dans l'achat de 1339; les dits biens étaient parvenus au dit Hugonin dans l'hoirie de f. N^o Jacques d'Orlier, son père, héritier de sa sœur Jeannette, laquelle avait hérité de son mari, François du Cengle, mort sans postérité. Opicino mourut avant 1441 (Arch. de Cour). Ce n'est pas lui, mais son petit-fils et homonyme qui fit la vente de 1454, attribuée par une distraction (non rectifiée jusqu'ici aux *Errata*), à Opicino, fils d'Aymonet.

N^o FRANÇOIS, vivants en 1376, ont dû mourir jeunes.
N^o HENRI, vivants en 1376, ont dû mourir jeunes.
JOHANNET, naturel, vivant en 1374.
JEAN Asinari, de la Roche, notaire, reçoit un acte le 25 janvier 1405 (Arch. Sixt). C'est peut-être de lui que sont issus les Asinariou Asenier, de la Roche, souvent qualifiés, à tort je crois, nobles, que j'inscris ci-dessous.

N^o BARTHÉLEMY, 1415, 1416, 1435.
N^o AMÉDÉE, 1453, 1454, 1457, 1468, 1477, 1487.

N^o ANTOINE Asinari (c'est l'Antoine d'Opicino, inscrit à la p. 76 du T. I) épousa D^{ne} Jeanne de Guischis, (L.), ou de Guaschis, dont il eut Opicino ci-dessous; et il eut de Jeanne Bertrandi, d'Asti, deux fils naturels, Michel et François, alias Francisquin, qu'il tenta de légitimer, probablement par un mariage tardif. Testant à Asti le 13 juillet 1450 (L.), il les institua tous trois ses cohéritiers universels par égales parts et mourut très peu après au dit lieu.
N^o OPICINO Asinari, se considérant comme seul héritier légitime de son père, vendit à N^o Robert de Duyn, sgr de Châteauneuf, le 14 juillet 1452 (L.) la sgr^e de Villarchabod. L'acte ne fut pas approuvé par le Duc et Opicino revendit ledit fief à son cousin Amédée, Bis de feu Barthélemy Asinari, le 4 sept^{bre} suivant (L.). Cette vente ayant été annulée faute de paiement du prix, Opicino vendit encore, le 26 janvier 1454 (L.), Villarchabod pour le prix précédemment convenu de 1000 écus d'or à N^{os} Antoine, Nicod, Louis, Claude, Pierre et François de Beaufort, oncles et neveux, lesquels en furent ensuite régulièrement investis.

N^o MICHEL Asinari ép. Léonore, fille de N^o Guillaume Rouer (Roero, noble famille d'Asti). Veuve, elle eut procès avec N^o N. Asinari, agissant tant à son nom que comme curateur de N^o Georges Asinari, son frère (1).
N^o MICHEL, hâtards nés de Jeanne Bertrandi, légitimés par leur père (?) en son testament du 13 juillet 1450, et encore le 15 janvier 1452 (L.) par R^o Sigismond de Bellonis, C^{te} palatin député par l'empereur Sigismond; acte approuvé par Louis, Duc de Savoie, le 9 février suivant (L.); le Duc dans le même acte inféoda Villarchabod aux trois frères. Quatre jours après, Jeanne Bertrandi, comme tutrice de ses fils, fait hommage au Duc pour ledit fief. Après la vente aux Beaufort, les droits de Michel et François furent réglés à Genève par transaction du 27 août 1457, confirmée par le Duc Louis le 2 mai 1458 (L.).

ANSELME Asinari, 1491.
N^o BARTHÉLEMY Asinari, 1487, 1491.

N^o MESS^{rs} PIERRE Asenier, prêtre, souscrit, le 18 octobre 1527 (Arch. Monthouz), une oblig^{on} pour le Chapitre des chanoines de la Roche.

FRANÇOIS Asenier, de Saint-Jorioz (non qualifié, évidemment d'un rameau illégitime), mort av. 1571.

MICHEL Asenier (non qualifié); quittance en sa faveur du 9 janvier 1571 (Arch. Hte-Savoie, E 481).

N^o GUILLAUME Asenier, de la Roche, mort av. 1542.

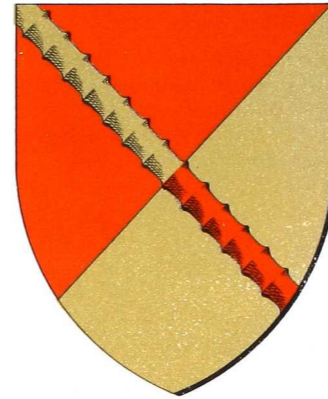
N^o LOUIS Asenier, son fils, notaire à la Roche, souscrit une oblig^{on} en faveur du Chapitre du dit lieu, le 6 février 1542 (Arch. Monthouz); mort av. le 10 juillet 1542 (Arch. cam^é, Turin).

N^o MESS^{rs} PIERRE Dassignier ou Dassigné, archidiacre de la Roche, reçoit, le 14 décembre 1594 (Arch. Hte-Savoie, E 880), d'H^o François Bally, troisième mari de D^{ne} Philiberte Teste, veuve de N^o Claude Dassigné, quitte des intérêts échus de 3.000 fl. dus par V^{ob} Mess^{rs} Pierre à ladite Philiberte. V^{ob} Pierre eut pour héritière D^{ne} Michielle de Chambouz qui, venue de N^o Michel d'Angeville, reconnut, le 12 juillet 1604 (Arch. Monthouz), devoir au Chapitre de la Roche, en rénovation de diverses obligations ci-dessus mentionnées, et de quelques autres, une rente annuelle et perpétuelle de 32 fl. 3 sols.

AMÉ, Assignier, Dassignier ou d'Assignier, avec leur frère Pierre, reçoivent, le 10 juillet 1542 (Turin Arch. cam^é), commission des protocoles de leur feu père.

H^o C^{te} ou N^o CLAUDE, C^{te}, puis N^o Claude Dassignier, de la Roche, ép., quitte dotée du 8 juillet 1572 (Arch. Hte-Savoie, E 156), D^{ne} Philiberte Teste, fille de N^o Antoine, sgr de Vozrier, et veuve d'H^o Rolet des Noyers. N^o Claude agit à la Roche le 22 juin 1581 (*Ibid.*, E 884); mort av. 1594.

(1) Une sentence arbitrale du 4 novembre 1411 (Inv^{er} Villarchabod), termina le procès. N^o Georges Asinari testa le 28 mars 1420 (*Ibid.*), laissant de N^o Pasine d'Ayrasque, sa femme, une fille, Bartholomée, première femme de N^o Claude de Beaufort, sgr de Villarchabod. Cette dernière demeurait à Turin en 1447 (*Ibid.*) avec N^o Conrad Asinari au sujet de ladite seigneurie.



ARVE



ASTESAN



AUBONNE



AUDACIO
ou DU DAZ



AUDÉ



AVISE



AVONAY



AVRIL



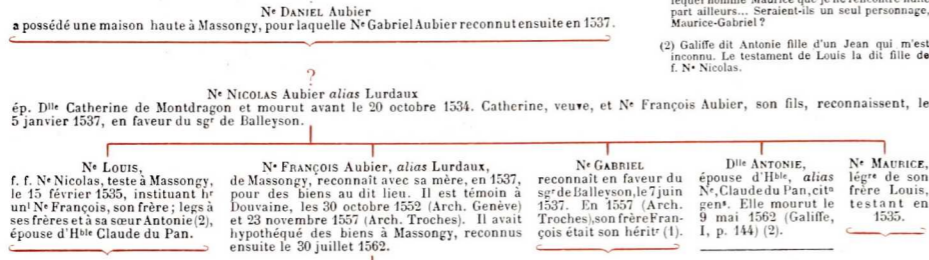
AYNAUD

AUBIER



ETTE famille était, au moins dès le début du xvi^e siècle, fixée à Massongy et qualifiée noble. Une note manuscrite de cette époque (Archives Thuiset) expose que N^e Nicolas *Auberii* hérita de N^e Robert Pellicier, sommelier ducal, héritier lui-même de N^e Pierre d'Ognons, de Massongy (voir PELLICIER et OGNONS au *Supplément*). C'est probablement par la possession de fiefs nobles que les Aubier sont parvenus à la noblesse. Je ne trouve plus trace de leur descendance après 1619; mais des Aubier ou Aubéry, non nobles, greffiers et procureurs, peut-être de même origine, vivaient en Chablais plus de soixante ans après cette date.

N. B. — J'ignore le blason des nobles Aubier. Ce qui suit, à moins d'indications contraires, est tiré de vieux terriers existant aux Archives du château de Beaugerard, que leur propriétaire a très aimablement mises à ma disposition.



(1) Gabriel n'est pas nommé au testament de Louis, lequel nomme Maurice que je ne rencontre nulle part ailleurs... Serait-il un seul personnage, Maurice-Gabriel?
 (2) Galiffe dit Antonie fille d'un Jean qui n'est connu. Le testament de Louis la dit fille de f. N^e Nicolas.

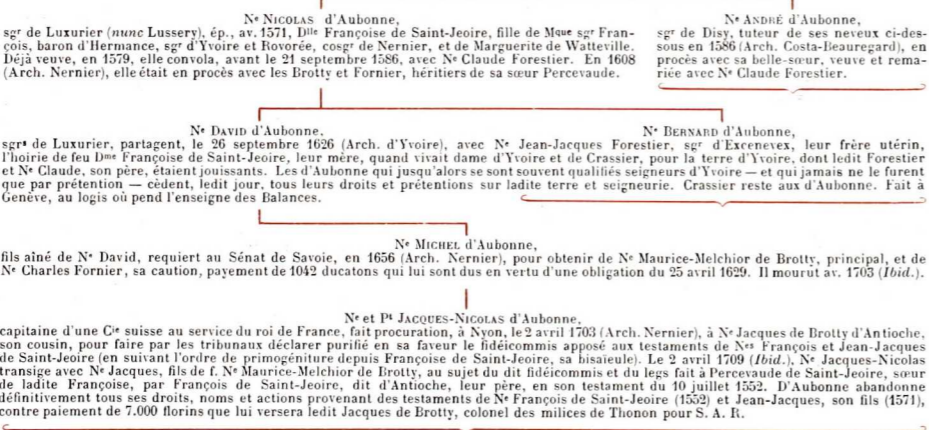
N^e, puis, plus souvent M^e, DANIEL Aubier, de Massongy, fils de N^e François, était sergent ducal, possédant, après 1562, des biens au dit lieu, précédés de son père. Dit N^e, il reçoit une quittance le 26 février 1582 (Arch. S.S.S.); qualifié *Discret* Daniel, fils de f. N^e François Aubier, *alias* Lurdaux, il est témoin en 1582 (Arch. Thuiset). Le 24 mai 1619 (*Ibid.*), N^e Claude de Bons lui admette une maison sise rue Chancort (*nunc* Chantecoq) à Thonon. C'est la dernière mention que je trouve de cette famille avec le qualificatif nobiliaire.

AUBONNE (D)

P. : d'azur à trois pals alaisés d'argent, celui du milieu posé en bande (Galbreath, *Armorial Vaudois*) (Pl. II, p. 69).



L'ALLIANCE de N^e Nicolas d'Aubonne avec Françoise de Saint-Jeoire fut pour leurs descendants l'occasion de prétendre des droits plus ou moins fondés, mais qui ne furent jamais effectivement exercés, sur l'importante seigneurie d'Yvoire et d'autres biens en Chablais. A ce seul titre, le C^e A. de Foras a jugé que certains membres de cette famille vaudoise (1) devaient figurer dans le *Supplément de l'Armorial de Savoie*.

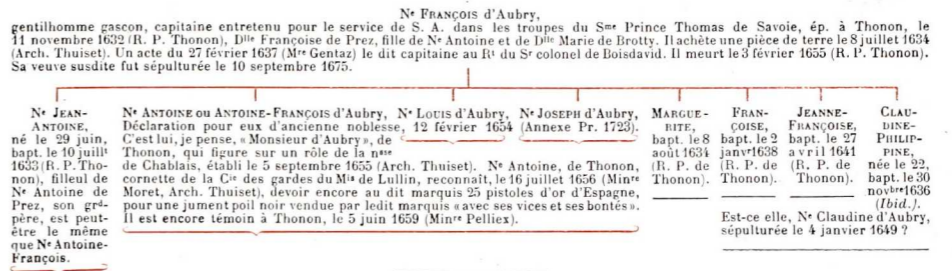


(1) Cette famille paraît n'avoir de commun que le nom avec celle des antiques dynasties d'Aubonne. Ses premiers représentants qualifiés nobles vivaient au début du xvi^e siècle et étaient bourgeois de Morges. N^e Daniel-Louis d'Aubonne est mort, dernier de sa race, le 23 novembre 1786, à Pully (Comm^e de M. Raoul Campiche).

AUBRY (D)



RANÇOIS d'Aubry, originaire de Gascogne, venu en Savoie comme capitaine d'une compagnie au service du Prince Thomas de Savoie-Carignan, se maria en Chablais et s'y fixa. Vingt-deux ans après, en 1634, ses fils y reçurent des lettres les déclarant anciens nobles. Nous perdons leurs traces peu après : ils ont dû mourir sans postérité ou quitter leur pays d'adoption. Nous ignorons le blason de cette famille.

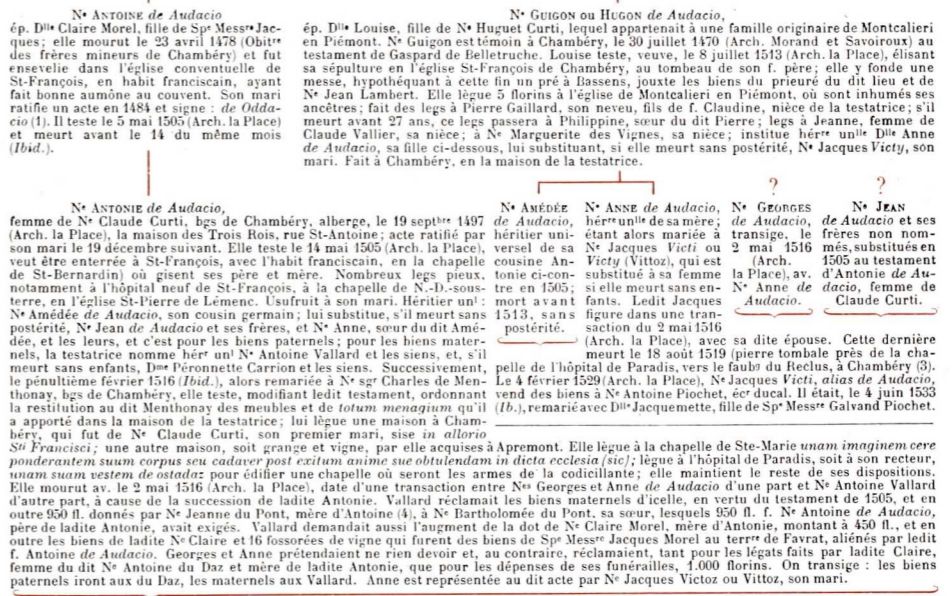


AUDACIO (DE), en français DAZ (DU) (1)

P. : de... à la bande de... accompagnée de six coquilles de... en orle (pierre tumulaire de leur chapelle de l'hôpital Saint-François) (Pl. II, p. 69).



ETTE famille, d'après le M^e d'Oncieu de la Bâtie (comm^e à l'Ac^e de Savoie, 1869), serait originaire de Montcalieri en Piémont, et connue à Chambéry dès le début du xv^e siècle. Pour notre part cependant, nous n'avons pu découvrir de document la mentionnant avant 1470 (2). Suivant le même auteur, elle aurait habité une sorte de maison-forte (encore debout en 1869), à la sortie de la porte des Nonnes, à Chambéry. Elle y subsista peu de temps et n'a pas marqué dans les annales de Savoie.



(1) C'est probablement la forme la plus correcte de ce nom.
 (2) Max Bruchet (*Les Châteaux de Ripaille*, p. 463), mentionne toutefois un Georges de *Oddacio* qui, le 30 avril 1422 (Arch. camérales, Turin), est remboursé du prix de diverses armes de tournoi achetées par lui à Genève sur l'ordre du duc Amédée VIII. Ce pourrait assez vraisemblablement être le père ou l'aïeul de N^e Antoine et Guignes de Audacio, frères, ci-dessus.
 (3) Cette pierre, décrite par Comtène, a été retrouvée en 1869, mais trop usée pour que les coquilles soient reconnaissables (*Mém. Acad. Sav.*, T. XI, p. xcvi).
 (4) De quel Antoine? Probablement d'Antoine Vallard; mais le texte est obscur, plusieurs mots manquent dans la charte.

AUDÉ (BONS)

P. : d'azur à une cloche d'or bataillée de même (Pl. II, p. 69).



CETTE famille, presque certainement originaire de Maurienne (1), s'établit à Annecy vers le début du XVII^e siècle, et ne tarda pas à y occuper un rang des plus honorables. Un de ses représentants se conduisit avec tant de zèle et de ferme courage que, par Patentes du 10 mai 1836, jeune encore et simple capitaine aux carabiniers royaux, il reçut du souverain le titre de baron, transmissible à ses descendants. Ceux-ci, depuis près de quarante ans, ont quitté la Savoie.

M^r JOSEPH-PHILIBERT Audé
serait, d'après des notes fournies par la famille, mais que je n'ai pu vérifier, fils d'un Joseph Audé, notaire à Faverges. Il ép., le 7 février 1740, (R. P. Annecy), Marie-Thérèse Favre, fille de Joseph et de Nicolarde Ribitel. Joseph-Philibert était notaire, natif et habitant d'Annecy, où il agit le 21 janvier 1773 (Arch. H^{te}-Savoie, E 369); mort en mai 1786. Il eut onze enfants, entre autres :

Sp^r ÉTIENNE Audé,
né en 1775, avocat au Sénat de Savoie, puis procureur impérial à Besançon et conseiller à la Cour de Dijon, où il mourut en 1817. Il épousa Claire Mestral.

I. N^o BENOÎT-JACQUES, baron Audé,
né à Annecy le 6 septembre 1799 (Etat civil d'Annecy), embrassa de bonne heure la carrière des armes. Étant capitaine aux carabiniers royaux, et habitant St-Julien, il épousa, le 31 août 1830 (R. P. Thonon), D^{lle} Louise-Clémentine Breissand, fille du Baron Joseph Breissand, maréchal de camp aux armées françaises, et de Joséphine-Michelle-Constance Dessaix (fille du général Comte Joseph-Marie Dessaix). Le 10 mai 1836 (Arch. Audé), considérant l'honorable estime dans laquelle, depuis un temps reculé, s'est maintenue la famille Audé, « une des plus nobles de la ville d'Annecy » par les dignités ecclésiastiques, les emplois élevés dans la magistrature et la milice, dans lesquels plusieurs de ses membres se sont distingués, ainsi que par de nobles alliances, et voulant récompenser Benoît-Jacques Audé, capitaine au corps des carabiniers royaux, de l'intérêt zélé qu'il a montré pour le service royal, et des sentiments de dévouement et de foi incorruptible pour la maison du souverain, dont il a fait preuve dans des circonstances difficiles, S. M. Charles-Albert, roi de Sardaigne et duc de Savoie, accorde, le 10 mai 1836, au surnommé Benoît-Jacques, le titre et la dignité de Baron, transmissible à ses descendants mâles par ordre de primogéniture. Major de cavalerie, Benoît-Jacques Audé fut retraité avec le grade de colonel, et mourut à Chambéry le 11 octobre 1852 (R. P. Chambéry). Sa veuve y est décédée en 1857.

II. JOSEPH-GUSTAVE, baron Audé,
né le 15 juin 1831 (R. P. St-Julien), baptisé le 1^{er} août suivant (*Ibid.*), filleul de Joseph-Philibert Audé, major en retraite, chev^r des SS. Maurice et Lazare, habitant Annecy, et de Zoé-Joséphine Charriot, née Breissand, habitant Thonon. Il épousa D^{lle} Clotilde Laurent, qui mourut à Chambéry le 29 avril 1896, âgée de 56 ans (faire-part). Il mourut, administrateur du *Courrier des Alpes*, le 23 juillet 1906 (faire-part), à Chambéry.

CLÉMENCE, née en 1865 à Chambéry, morte sans alliance en sept^{bre} 1921, à Arezzo (Italie).
III. FRANÇOIS-ANTOINE, baron Audé, né à Chambéry le 22 mai 1867, épouse à Paris, en 1905, Miss Mary Bullen, native de Londres; vient à Boulogne-sur-Mer, sans postérité.
FRANÇOIS-ÉUGÈNE, né à Chambéry, en février 1870; ép., en 1903, à Grenoble, M^{lle} Chavasse.
CONSTANCE, (1868-1869), à Paris, D^{lle} Marie-Marguerite Patte, fille de M^{me} V^{ve} Georges Patte, née Chabry; elle meurt à Rueil, le 22 mars 1944. Son mari est libraire à Paris.
JOSEPH, né à Chambéry le 15 nov^{bre} 1873, épouse, le 25 mai 1904 (faire-part),
LÉON, mort enfant.
CONSTANCE, née à Chambéry en 1875; prit l'habit des religieuses filles de la Charité (sœur Marie-Cloïtild), en septembre 1897; décédée le 15 avril 1914, à Bologne (Italie).

(1) Audé est un nom que nous retrouvons souvent en Maurienne où, dès le début du XVII^e siècle, les représentants de cette famille sont souvent qualifiés *épréges* ou *spéciales*, occupant des situations honorables et alliés à la noblesse locale. Marie-Marguerite Audé, fille de M^r Catherine et de Claudine Trésal, ép., en 1676, N^o Philibert Emmanuel Martin-Sallière d'Arve; Sp^r Pierre Audé, son frère, bourgeois de St-Jean-le-Maurienne, avocat au S.S.S., puis juge de l'évêché de Maurienne, ép., en 1685, D^{lle} Dorothee Martin-Sallière d'Arve. Catherine Audé ép., avant 1684, N^o Jean-Baptiste-François Colaffre; Egr^r Pierre Audé, fils de Jean-François, natif de Prestles et bourgeois de Chambéry, ép., en 1735, D^{lle} Jeanne-Marie d'Albier, de la Croix de la Rochette, etc. Pierre-Antoine Audé, né à Lanslebourg en 1775, devint lieutenant-colonel du génie et ingénieur en chef à Grenoble, où il prit sa retraite en 1855, après 42 ans de services et sept campagnes... Je suis persuadé que de ces Audé de Maurienne sont sortis leurs homonymes établis à Annecy dès le XVII^e siècle. Et je ne serais nullement surpris que ces derniers fussent issus de M^r Michel Audé, fils d'H^{te} Angelin, et natif d'Aussois en Maurienne, qui, établi comme pédagogue à Annecy, y est témoin le 4 septembre 1624 (Arch. H^{te}-Savoie, E 533). C'est peut-être son fils, H^{te} Claude Audé, marchand, bourgeois et habitant Annecy, qui, le 13 mars 1641 (*Ibid.*, E 542), est autorisé par N^o Sébastien et Balhazard Barfelly, frères, à rechercher et exploiter le minerai de fer du Semnoz, moyennant une redevance proportionnelle aux résultats obtenus...

AUDIFREDI

BARON DE BRISON.



ETIENNE-MARIE Audifredi, sénateur (probablement au Sénat de Turin), reçut, le 19 août 1783 (Turin, Arch. de Cour), des Lettres Patentes du souverain, approuvant l'acquisition qu'il avait récemment faite de la seigneurie de Brison, en Faucigny, laquelle seigneurie est par les mêmes Patentes érigée en baronnie.

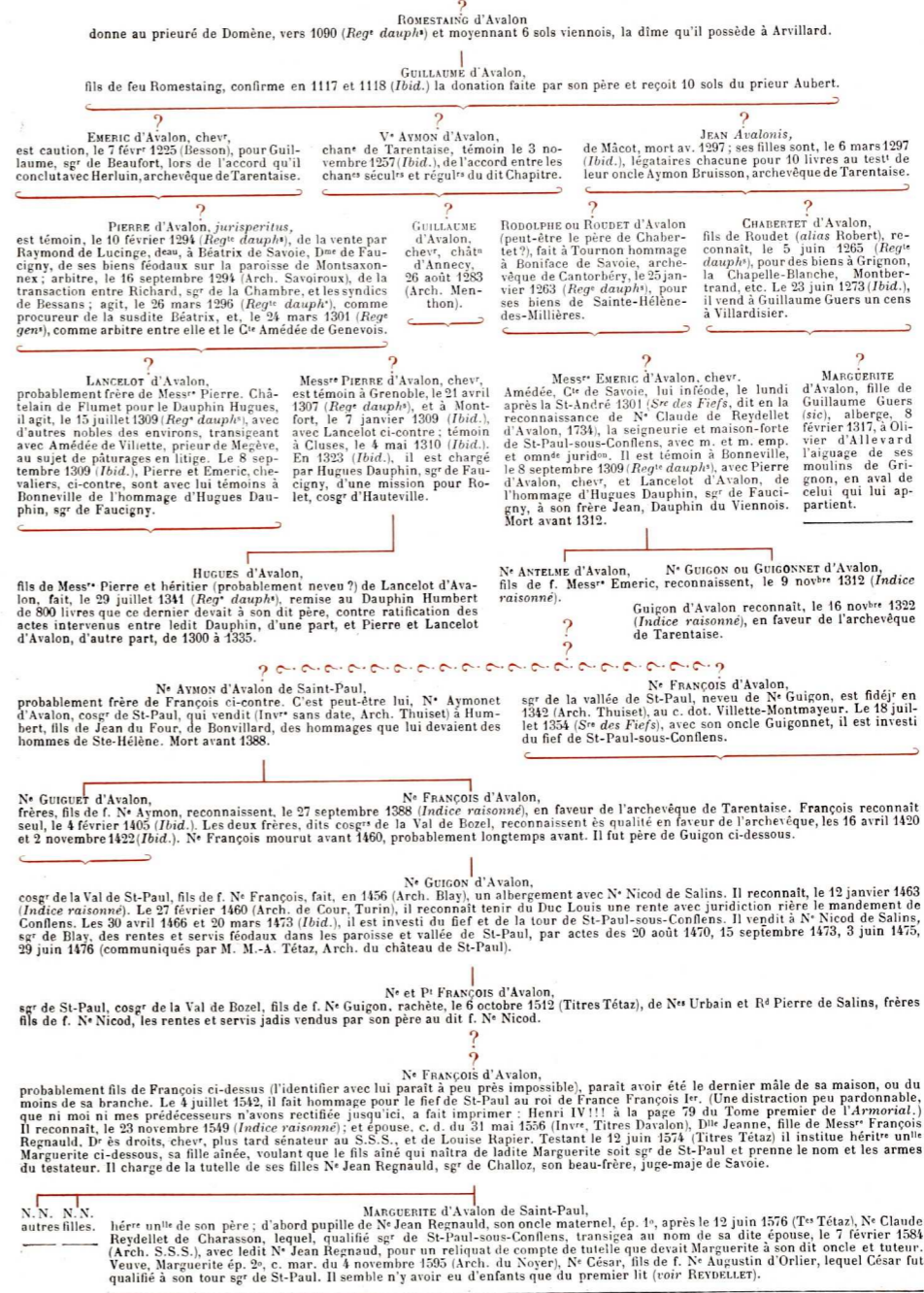
AUGIER — Voir OGIER

AVALON (D')

SEIGNEURS DE SAINT-PAUL-SOUS-CONFLENS, COSEIGNEURS DE LA VAL DE BOZEL EN TARENTEISE.



Le Comte Amédée de Foras, après avoir consacré aux nobles d'Avalon de Savoie l'article paru à la page 79 du premier volume de cet ouvrage, a rédigé des notes succinctes concernant cette famille, en vue de leur publication dans le *Supplément de l'Armorial*. J'ai cru devoir y ajouter quelques mentions recueillies principalement dans le *Regeste dauphinois* et l'*Indice raisonné* de Tarentaise, puis refondre le tout dans le tableau ci-dessous :



AVANCHY (D') OU D'AVANCHIER,

SEIGNEURS DU DIT LIEU.



AMILLE déjà étudiée et blasonnée à la page 80 du premier volume de cet ouvrage. Des titres exhumés depuis sa publication permettant d'en donner à nos lecteurs une connaissance moins incomplète, une refonte générale des notions la concernant m'a paru souhaitable. Les riches archives du château de Viry, analysées par mon savant et regretté prédécesseur, m'ont beaucoup servi pour ce travail : d'elles provient tout ce qui, dans le tableau ci-dessous, est inscrit sans référence.

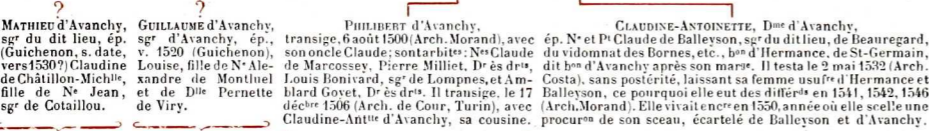
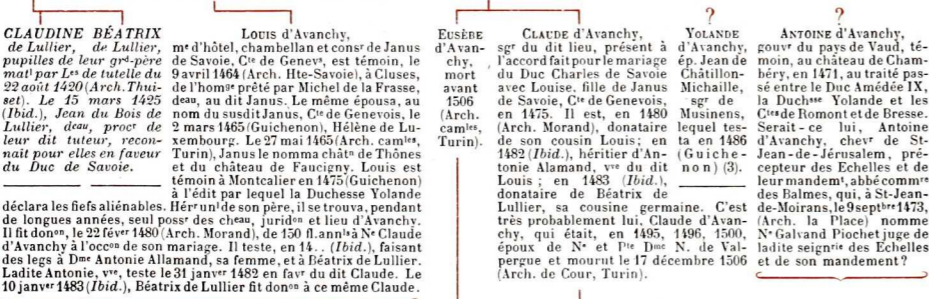
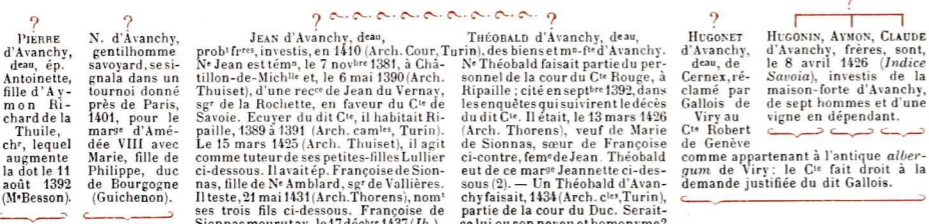
(1) La famille d'Avanchy a pris son nom au village d'Avanchy, aujourd'hui Vanchy, sur la rive droite du Rhône, au S.-E. de Bellegarde, et l'aura ensuite donné à la m^{re}-f^{re} qu'elle possédait à Cernex.

reconnait, le 28 sept^{bre} 1273, être homme lige de Vuillielme de Salenove et tenir de lui en fief des biens à Cernex et entre le ch^{teau} de Viry et les Ussets.

HERMET d'Avanchy, deau, témoin de la rec^{te} de Pierre ci-contre, le 21 août 1295. PIERRE ou PERRET d'Avanchy, deau, fils de f. Girard, un des tenants fiefs de l'hoirie de Vuillielme de Viry (partagée le 24 nov^{bre} 1282), témoin à Viry le 19 oct^{bre} 1292, reconnaît, le 9 juin 1293, devoir à N^o Henry, cosg^r de Viry, 21 gen^s. Le 21 du même mois, il se reconnaît vassal lige du dit Viry, en suivant la rec^{te} de f. N^o Girard d'Avanchy, son père, en 1273. Il reconnaît devoir au dit Henri de Viry 64 l. gen^s à Cernex, et, le 21 août 1295, 80 l. gen^s que ledit Viry a payés pour lui aux créanciers d'Hugonet d'Avanchy, fils du dit Pierre. Mort av. 1307.

HUGUES ou HUGONET d'Avanchy, deau, fils de f. Perret, achète, le 20 février 1307, des biens à Cernex, et fait, le 25 sept^{bre} suivant, hommage-lige à Mess^{rs} Henri de Viry, chev^{er}, pour ce qu'il tient du château de Viry aux Ussets et de Chamont à Cernex. Le 29 sept^{bre} 1308, il vend au dit Viry les biens sus-mentionnés pour payer ses dettes. D^{ne} Jordane, sa veuve, ayant, avec Jean, Nicolet et Perret d'Avanchy, ses fils ci-dessous, acensé des biens à Cernex, Mess^{rs} Amédée et François, sgr^s de Viry, approuvent l'acte le 8 avril 1332.

HUGUES d'Avanchy, deau, de Cernex, agit avec ses frères Nicolet et Perronet en 1340. Le 27 oct^{bre} 1364, il achète de N^o Aymonet, fils de f. Hugues de Cernex, des hommes de Cernex. JEAN, v^{iv} et agist^e en 1332 avec D^{ne} Jordane, leur mère, v^{iv} d'Hugues d'Avanchy. Le 24 sept^{bre} 1340, Nicolet, à son nom et de ses frères Hugues et Perret, vend à Mess^{rs} Amédée de Viry, chev^{er}, cosg^r de Viry, des biens à Avanchy, par^{tie} de Cernex (1).



AVENCHES (D')



AMILLE vaudoise qui n'a fait que passer rapidement en Savoie, où un de ses membres prit alliance au xv^e siècle. Elle portait : de gueules au sanglier rampant d'or (A. de Mandrot, Armorial du Pays de Vaud).

« Jean d'Avenches, sgr d'Olièrerière Messieurs de Berne », a, pendant quelques années, possédé des droits seigneuriaux dans la Combe de Savoie. Il avait épousé D^{ne} Claudine, fille de Gaspard Dorche, de St-Jean-de-la-Porte, « écuyer » et probablement aussi notaire, comme le fut certainement son fils. Par actes dotaux du 21 novembre 1555 (Arch. Thuiset), Jean d'Avenches reçoit des rentes, servis, cens, laods et autres droits féodaux appartenant aux sgr^s de la Fontaine. Il les remit ultérieurement à N^o Jean Albert, moderne sgr de la Fontaine, « avec les arrérages, depuis deux ans qu'il les tenait ». Puis, le 22 mai 1561 (Ibid.), N^o Jacques-François Vial, de Saint-Jean-de-la-Porte, comme héritier universel de f. N^o Claude Dorche, fils du dit N^o Gaspard, et comme procureur de D^{ne} Isabeau, Hugnette et Urbaine Dorche, sœurs de ladite Claudine et du dit N^o Jean Albert, céda au dit N^o Jean Albert tous les arrérages et lui remit les livres, minutes et cotelets faits de la main du dit Dorche.

AVENIÈRES (DES)



JEAN d'Avenières, secrétaire ducal. — donc noble —, d'Aix, agit à Annecy en 1439 (Arch. municipales d'Annecy). Le même est témoin à Genève, en présence du Duc Louis, le 3 janvier 1441 (Arch. Thuiset). Un N^o Jean des Avenières, bourgeois de Genève, vend, le 1^{er} avril 1503 (Arch. Haute-Savoie), à N^o Pierre de Lonny l'ancien, habitant Chêne, un pré au dit lieu, qu'il avait acquis le 20 avril 1497 de N^o Claude Escoffier. Seraient-ils des représentants, établis en Savoie, de la famille des Avenières, de Bugey, qui portait, suivant Guichenon : de gueules à trois gerbes d'or, 2 et 1, et, en cœur, un écusson d'hermine ?

AVISE (D')

SEIGNEURS D'AVISE EN LA VAL D'AOSTE, DE MONTAILLEUR, PLANAVAL ET ROCHEFORT EN SAVOIE, etc.

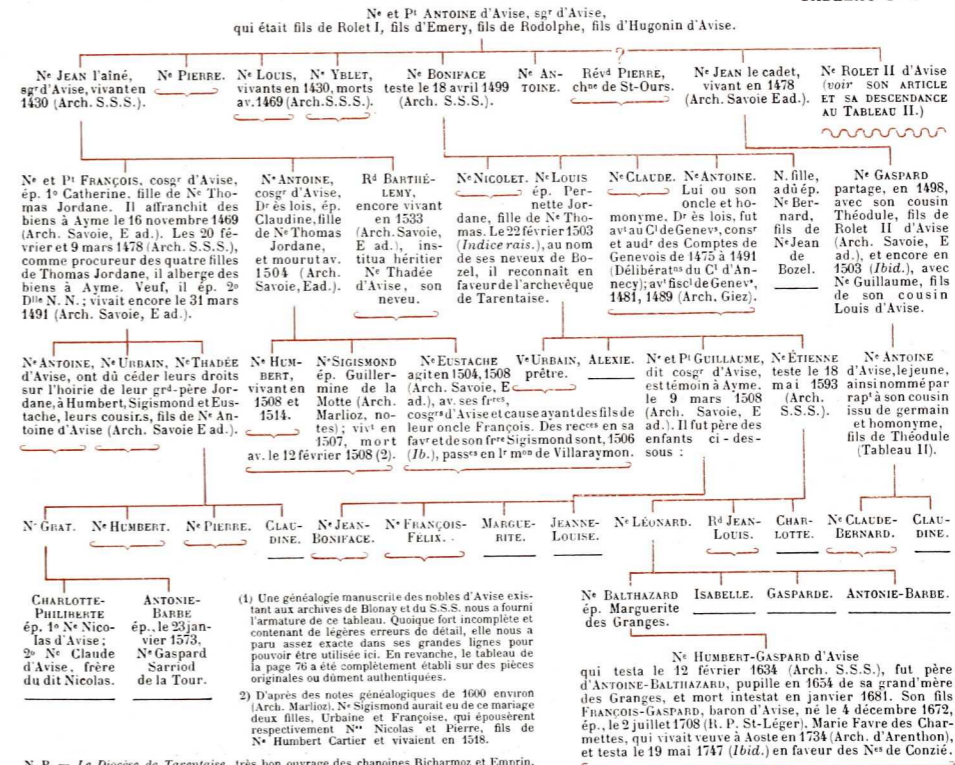
P. : d'azur au lion d'or, armé, lampassé et viléné de gueules (Pl. II, page 69).

Devise : QUI TOT AVISE TARD SE REPENT.

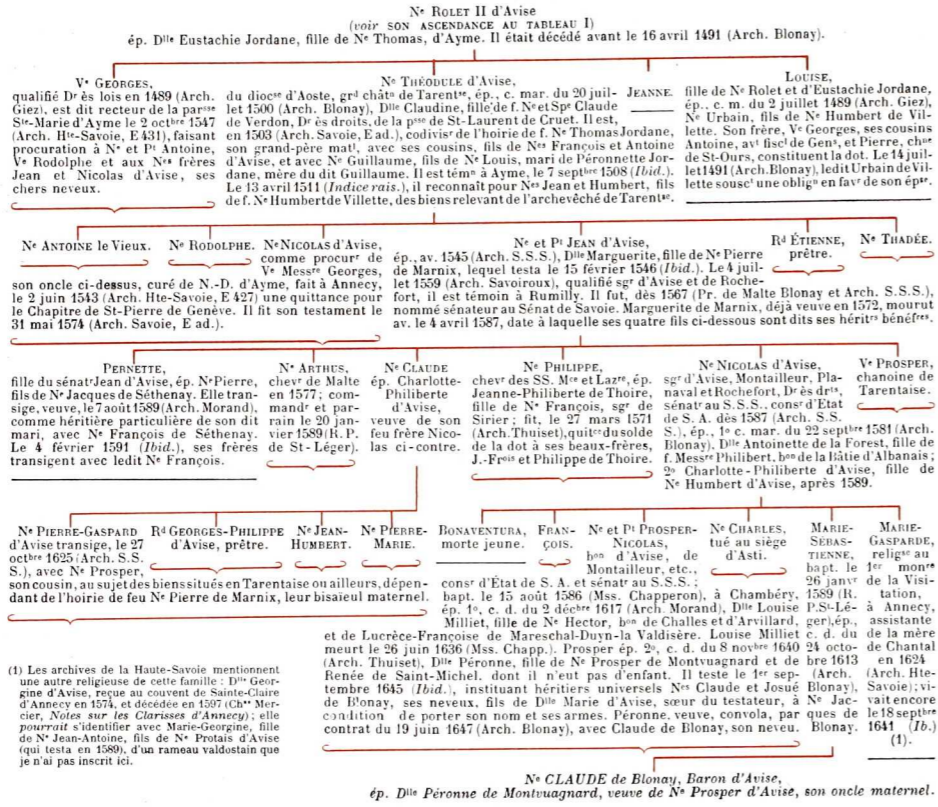


ILLUSTRE maison de la vallée d'Aoste. Dans la deuxième moitié du xv^e siècle, quatre de ses représentants ont épousé quatre sœurs, filles de N^o Thomas Jordane, de Tarentaise, et leurs descendants ont possédé de ce chef des biens à Ayme et environs. En outre, la postérité de Rolet II d'Avise, mari d'Eustachie Jordane, une des filles du dit Thomas, n'a cessé de remplir en Savoie de hautes fonctions et d'y posséder des fiefs. Trois de ses membres furent sénateurs et s'allièrent à des familles savoyardes. La sœur du dernier d'entre eux épousa Jacques de Blonay, portant à ses descendants les biens de sa branche.

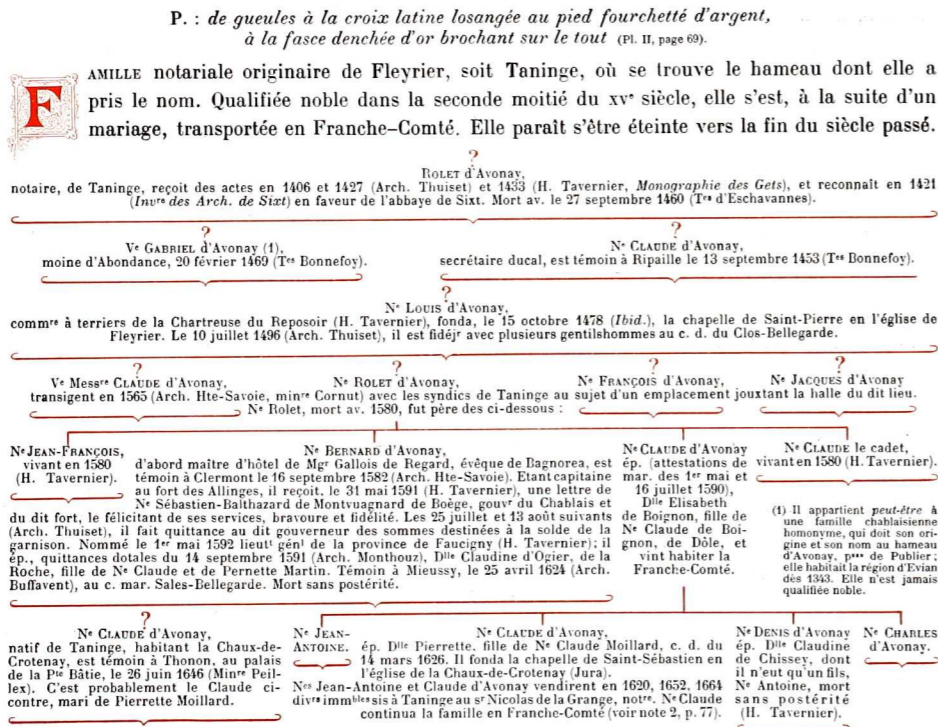
TABLEAU I (O).



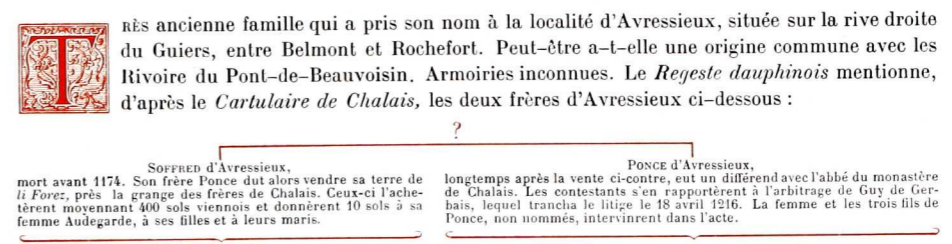
N. B. — La Diocèse de Tarentaise, très bon ouvrage des chanoines Richartz et Emprin, mentionne plusieurs ecclésiastiques de la famille d'Avise dont la plupart doivent appartenir aux rameaux cisalpins de cette maison, mais que je ne puis y rattacher avec certitude. N^o Hugues d'Avise, chanoine de Tarentaise, 18 juillet 1407; N^o Georges d'Avise, curé d'Ayme, chanoine de Tarentaise dès 1513; N^o Claude d'Avise, nommé chanoine de Tarentaise le 1^{er} février 1572, et mort en 1605, est peut-être le même que N^o Pierre d'Avise, chanoine de Tarentaise en 1609; enfin N^o Georges d'Avise, chanoine et chantre du Chapitre séculier de Tarentaise en 1609, décédé entre avril et novembre 1630.



AVONAY (D')



AVRESSIEUX (D')



AVRIEUX OU APVRIEULX (D') (DE APRILI) DE MAURIENNE.

L'ARMORIAL a consacré les pages 82 du Tome I et 208 du Tome II à la généalogie des nobles d'Apvrieulx. M. de Foras a en outre annoncé qu'on trouverait au *Supplément* des indications concernant une famille *de Aprilis* existant en Maurienne dès le XII^e siècle. Ce que nous en savons est bien peu de chose et ne suffit même pas à établir avec certitude la noblesse de tous les personnages dont les noms suivent :

GUILLAUME de Aprilis est fid^{èle} à Aiguebelle, le 22 mai 1153 (Besson, Preuves, n° 26), pour Ponce de la Chambre et ses frères transigeant avec l'évêque de Maurienne; il est nommé après Pierre de Cuyno et avant les fils d'Ismidon de Saint-Michel.

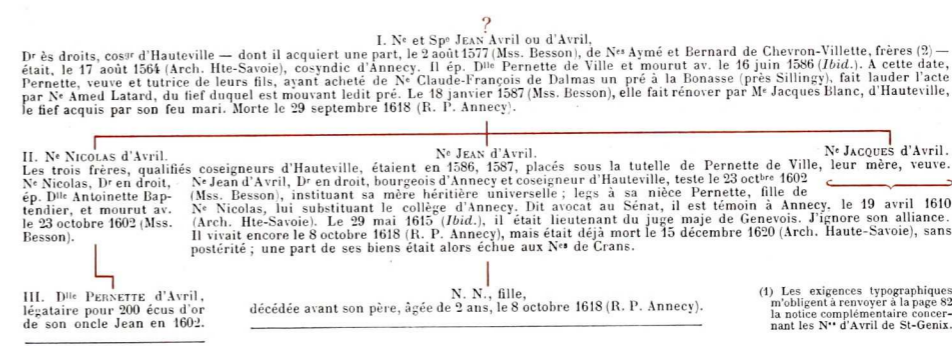
BERNARD de Aprilis était sacristain de l'église de Maurienne en 1188 (*Doc^{ts} Acad^é de Savoie*, T. II, n° 21).

ANSELME de Aprilis et ses fils donnèrent à l'église d'Avrieux la maison presbytérale et plusieurs dîmes à percevoir sur leurs domaines, en 1214 (Chan^{ss} Gros, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en Savoie*).

N. B. — Nous trouvons encore un JACQUES de Aprilis, de Maurienne, notaire en 1340 (Arch. Thuisset), qui pourrait bien être un ancêtre lointain des d'Apvrieulx précédemment étudiés dans cet ouvrage. Les archives Savoyennes mentionnent aussi la mort, avant le 5 octobre 1487, de Jean de Aprilis, de Termignon, fils de f. Jacques de Aprilis alias de Martino. Le 6 octobre 1487 (*Ibid.*), les enfants du défunt, savoir : Jean, Marc, Marguerite et Pernelle, refusent la succession de leur père. Claude de Aprilis, leur plus proche parent, l'accepte, en cette qualité, avec toutes ses charges, le même jour. Aucun de ces de Aprilis n'est qualifié.

AVRIL (D'), D'ANNECY COSEIGNEURS D'HAUTEVILLE.

Ce nom était jadis assez répandu en Savoie. De quelle province du Duché étaient originaires les d'Avril que nous trouvons établis à Annecy et bourgeois de cette cité entre 1560 et 1620? Avaient-ils des origines communes avec leurs homonymes de St-Genix-d'Aoste? (1). Nulle indication ne nous permet de le présumer. Leur blason nous est également inconnu.



(2) François de l'Allée, s^{gr} de la Tournelette, ayant vendu, le 30 juillet 1577 (Mss. Besson), à N^{rs} Aymé et Bernard de Villette, frères, s^{gr} de Chevron et Giez, coseigneurs d'Hauteville, et à leurs associés, la maison forte, fief, vignes, terres, etc., qu'icelui François avait acquis, sous gr^{âce} de rachat, du père des dits acheteurs, pour le prix de 1,200 écus d'or, les susdits frères Villette, par acte passé à Annecy le 2 août 1577 (*Ibid.*), mirent en leur lieu et place N° Jean d'Avril, D^r es droits, pour le prix de 2,000 écus d'or.

(2) [NOTE DE LA PAGE 76]. — D'après un mémoire imprimé à l'occasion d'un procès démené en 1778 devant le juge de Poligny, N° Claude-Nicolas, fils de N° Claude d'Avonay et de D^{ne} Pierrette Moillard, ép. D^{ne} Claudine Monnoyer. Ils habitaient la Chaux de Crotenay et eurent un fils, N° Ambroise, qui fut père de N° François d'Avonay, lequel était, le 18 juillet 1778, partie dans le procès auquel je viens de faire allusion. La révolution de 1793 et la guerre de 1815 ayant détruit les archives de la famille d'Avonay, il n'a pas été possible d'en poursuivre la filiation. Quoi qu'il en soit, Jean-Fortuné-Adrien-Adolphe d'Avonay, officier d'artillerie, en garnison à Grenoble, vint en 1865 à Taninge visiter le berceau de sa famille. Vingt ans plus tard, ayant pris sa retraite comme chef d'escadron, officier de la Légion d'honneur, il vivait avec sa sœur à Besançon. Hippolyte Tavernier, qui rapporte ces faits dans son *Histoire de Taninge*, croit qu'il fut le dernier de sa famille.

AVULLY (D')

SEIGNEURS DU DIT LIEU, COSEIGNEURS DE CERVENS.



Les nobles d'Avully apparaissent dans nos documents dès la seconde moitié du XIII^e siècle, établis dans la paroisse de Brenthonne en Chablais; ils y possédaient une maison-forte portant leur nom. Vassaux des Langin, ils en supportaient difficilement la préséance devant laquelle ils durent néanmoins s'incliner. On trouvera aux pages 284 et 285 du tome V du présent ouvrage des détails précis sur l'extinction de cette maison, qu'il nous a paru inutile de répéter ici.

Nous n'avons pu découvrir les armoiries portées par cette famille.

I. Mess^{rs} Pierre d'Avully, chev^r.
reconnait à Langin, le 18 juin 1335 (Inv^{rs} de Genève); reconnait encore à Coppet, le 16 février 1336 (Arch. Thuiset et Reg^{rs} dauph^{ns}), en faveur du Dauphin Humbert, pour sa maison-forte d'Avully, qu'il s'engage à fortifier, et pour 10 livrées de terre. Le Dauphin l'investit en augmentation de fief des biens féodaux jadis vendus par V^e Pierre de Greysier, prévôt de Montjoux, sans le consentement du dit Dauphin, sgr de Faucigny, et ledit Mess^r Pierre d'Avully lui fait hommage et fidélité pour les dits biens. Le 3 mars 1336 (Reg^{rs} dauph^{ns}), le Dauphin le nomme conseiller du bailli de Faucigny. Le 30 juin 1337 (Arch. Thuiset), il est fidej^r au cont. dot. Thoire-Langin. Le 2 septembre suivant (Arch. Turin), il reconnaît tenir du C^{te} de Savoie des rentes, censés et usages à lui dus par des particuliers possesseurs de biens féodaux à Veigy et autres lieux, pour lesquels ils doivent hommage au dit Comte, réservant l'hommage dû aux seigneurs de Langin et de Veigy. Mess^r Pierre était déjà mort en 1343 (Arch. Thuiset).

JACQUES d'Avully, vice-châtelain de Thonon en 1381; des Allinges, de 1402 à 1404 (Arch. cam^{bs}, Turin), date à laquelle il fut remplacé par François Bovier.

N^o JACQUES d'Avully, recteur (il devait y avoir autre chose que ce mot) du prieuré de St-Marie-de-Belleveux, le 15 novembre 1392 (Inv^{rs} des titres de l'abb^e d'Aulps).

II. JEAN d'Avully, deau, fils de f. Mess^{rs} Pierre, chev^r, passe rec^{ts} noble le 16 mai 1343 (Arch. Thuiset), en faveur de Pierre, sgr de Langin, qui avait la moitié de la sgr^{te} et de la juridiction sur ses hommes, y compris le dernier supplice. Le 16 août suivant (Ibid.), Pierre de Langin fait reconnaître son droit à l'hommage franc et noble et à diverses redevances sur les terres et hommes du dit Jean. Le 20 octobre 1364 (Arch. Nernier), Jean d'Avully, deau, est témoin à Concie. Ce doit être lui, Jean d'Avully, qui prit part à l'expédition de Gallipoli et reçut du Comte Vert, en deux fois, au cours de la campagne, un don de 50 fl. (Bollati, Comptes de l'expédition d'Orient). Il était déjà mort en 1396 (Arch. Thuiset) (1).

JEANNE d'Avully agit avec son frère en 1417? (2).

III. HUMBERT d'Avully, deau, cité plusieurs reprises parmi les personnages faisant partie de la suite du Comte Rouge à Ripaille en 1391 (Arch. cam^{bs}, Turin), prêt hommage à Rodolphe, sgr de Langin, le 13 janvier 1396 (Arch. Thuiset), manibus junctis, genibus flexis, oris osculo interveniente. Par accord du 16 juillet 1396 (Ibid.), Humbert reconnaît pro cunctis dominis en faveur du dit Langin; il avait reçu une part de l'hoirie des nobles de Cervens, pour laquelle il devait hommage noble et lige au C^{te} de Savoie. Rodolphe de Langin consent à cet hommage; mais si Humbert a deux fils, l'un prêterait hommage au C^{te} de Savoie, l'autre au sgr de Langin. Humbert reconnaît encore, les 29 avril 1400, 13 mars 1411 (Ibid.), dit alors cosgr de Cervens, en faveur de Rodolphe et d'Odon de Langin. Avec sa sœur Jeanne, il est requis, le 14 novembre 1417? (2) (Ibid.), de reconnaître les fiefs du sgr de Langin. Humbert ép. Françoise, fille de N^o et P^o Pierre de Boège, sgr du dit lieu, et de Catherine de Miolans. Il avait, le 24 février 1405 (Arch. Turin), renouvelé l'hommage fait par Mess^{rs} Pierre, son aïeul, en 1337, en faveur du C^{te} de Savoie, pour les 10 livrées de terre qu'il possédait à Boringe, rière Machilly, mais en réservant l'hommage dû aux seigneurs de Veigy. Il teste à Avully, le 19 février 1412 (Arch. Thuiset), élisant sa sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, en la chapelle d'Avully, et convoquant à ses funérailles l'évêque de Genève, les abbés d'Aulps et de Filly, les prieurs de Vallon et de Draillant, et 60 prêtres. Legs à sa femme, Françoise de Boège; nomme leur fille Jeanne héritière universelle, lui substituant N^o Jacquemet d'Avully, oncle du testateur, et ses mâles; substitue dans tous ses droits et biens de Cervens, Nicod de la Frasse, son cousin; et, pour tous ses autres biens, Guillaume Eymion (3), son cher cousin et les siens. Il nomme exécuteurs testamentaires: Odon, sgr de Langin, dominum suum carissimum, Pierre de Balleyson, son cousin, et Guigues de Rovorée, Françoise, sa veuve, agit, le 7 septembre 1414 (Ibid.), avant pour mandataire son frère Antelme, soit Terme de Boège. Elle fait, le 5 octobre 1427 (Ibid.), donation à Guigonne de Boège, sa nièce, de 1.000 fl. et à Claudine de Rovorée, fille de f. Catherine de Boège, sa petite-niece, et femme de Jean Vuagnard, de 500 fl. La testatrice s'était réservée cette somme dans un traité passé le 7 septembre 1437 avec N^o Pierre de Montbuiron, son gendre. Les donataires paieront les frais de sépulture et divers legs, notamment aux FF. Augustins de Thonon, à Guillaume, naturel de N^o Terme de Boège, f. frère de la testatrice. Fait à Cervens, dans la chambre inférieure de la grande tour du château, qui fut de Jean de Cervens.

IV. D^{ne} JEANNE d'Avully, héritière universelle de son père, épouse N^o et P^o Pierre de Montbuiron. Elle mourut avant le 7 septembre 1414 (Arch. Thuiset). Son hoirie fut partagée par moitié entre Françoise de Boège, sa mère, et le dit Montbuiron, son mari. Ce dernier convola avec Marie, fille de N^o Aymon de Châteaueux. Du premier lit était née une fille, Catherine de Montbuiron, qui épousa François de Rovorée; du second lit, naquit Jeanne de Montbuiron qui devint femme de Jean de Rovorée.

N. B. — AVULLY de Genevois. — Une autre localité portait aussi, dans le pagus gebennensis, le nom d'Avully. Située à deux lieues de Genève, au sud du Rhône, elle semble avoir donné son nom à une famille noble, apparemment distincte de celle de Chablais. Voici ce que nous avons trouvé concernant vraisemblablement ses représentants:
MAURICE d'Avully — dont la noblesse est au moins douteuse — est témoin à Genève, le 16 février 1228 (Reg^{rs} gen^{rs}), d'une donation du C^{te} de Genève au couvent de Saint-Victor.
En mai 1257 (Ibid.), NATELME et GUILLAUME, frères, fils de Mess^{rs} GUICHARD d'Avully, chev^r, cèdent au dit couvent des terres sises à Colovrex et à Valavrans.
GUIGUES d'Avully était, en 1384 (Galiffe), chanoine de Saint-Pierre de Genève.
FRANÇOIS d'Avully, D^o es droits, était conseiller de Genève en 1428 (Ibid.).
JEAN, fils de f. Nicod d'Avully, citoyen genevois, vivait en 1447 (Ibid.).
NICOLET d'Avully, conseiller général en 1446, était membre du Conseil des Cinquante à Genève en 1457, 1458 (Ibid.).

AVUSY (D'). — Voir MÉTRAL D'AVUSY.

GUILLAUME d'Avully, deau, reconnaît, le 21 février 1273 (Reg^{rs} dauph^{ns}), tenir de Béatrix, Dame de Faucigny, tout ce qu'il possède dans la paroisse du Villard (sur Boège), et lui en fait hommage lige, promettant qu'un de ses fils lui jurera fidélité.
MARTIN d'Avully, notaire en 1299 (Inv^{rs} abb^e d'Aulps); teneur de Béatrix, Dame de Faucigny, tout ce qu'il possède dans la paroisse du Villard (sur Boège), et lui en fait hommage lige, promettant qu'un de ses fils lui jurera fidélité.
Il agit, clerc juré de la Cour du C^{te} de Savoie, le 22 octobre 1318 (Ibid.).

- (1) Son patronyme est plus ou moins estropié par Bollati dans sa publication sur la croisade du Comte Vert.
- (2) Cette date, 1417, est évidemment erronée. Des documents certains établissent qu'Humbert mourut avant le 7 septembre 1414. Je n'ai pu malheureusement confronter l'analyse de M. de Foras avec le texte original.
- (3) Il y avait entre Humbert d'Avully et les nobles Eymion une parenté que je n'ai pu éclaircir: ledit Humbert, ainsi que Jean d'Orlier et Jean Eymion, damoiseaux, réclamèrent l'hoirie de N^o Mess^r Jordan Eymion, et enjointement à cette fin des procédures en 1395, 1400, 1401. Ils furent finalement déboutés. Le 4 juillet 1398 (Arch. Barrioz), Humbert d'Avully ratifie la vente faite le jour même par N^o Jacques Eymion à N^o Pierre de Monthouz de divers tributs dus par des habitants d'Ancey-le-Vieux.

Dom VULLIELME d'Avully, moine d'Aulps en 1340.
N^o PIERRE d'Avully, mort av. 1340 (Inv^{rs} abb^e d'Aulps). N^o Amphélie, sa veuve, est alors condamnée à payer à Dom Vullielme ci-contre, son beau-frère, une pension de 60 florins.

PÉRONET d'Avully, deau, frères, transigent, le 13 mars 1314 (Arch. Thuiset), avec Jean, sgr de Langin et chev^r, à propos d'un conflit de juridiction. Les dits frères reconnaissent n'avoir pas le droit de condamner à mort, mais seulement celui d'infliger les autres punitions. La peine de mort est réservée au sgr de Langin, mais les biens des individus qui y seront condamnés appartiendront aux dits frères sgr d'Avully.
JACQUES d'Avully, deau, mort av. 1353.
ANTELMÉ d'Avully, mort av. 1353.

JACQUEMET d'Avully, deau, témoin à l'accord de son neveu Humbert av. Rodolphe de Langin, le 16 juillet 1396 (Arch. Thuiset); premier substitué avec les siens au testament du dit Humbert, en 1412 (Ibid.). Lui ou un autre Jacques d'Avully est témoin à Thonon en 1391, 1392 (Ibid.). Il échange en 1406 (Ibid.) une pièce de terre contre un pré à Maugny, où il demeure, ledit pré relevant du prieuré de Draillant. N^o Jacquemet fut, le 29 octobre 1419 (Ibid.), témoin à Châtillon-de-Michaille au c. mar. Langin-La Palud.

GUILLAUME d'Avully, probabl^l frère de Jean et de Jacquemet ci-contre.

JACQUEMET d'Avully, n^o, agit le 4 août 1378 (Inv^{rs} de l'abb^e d'Aulps).
Egr^o JACQUEMET, receveur des ext^{rs} du C^{te} de Savoie en 1390 (Arch. cam^{bs}, Turin, p. 284), il est identifié avec probabl^l celui qui était proc^{ur} fiscal de Faucigny le 22 août 1396 (Inv^{rs} de l'abb^e d'Aulps).
Mess^{rs} JEAN d'Avully, chev^r, mort av. 1422. Dans la généalogie des Rovorée (T. V, p. 284), il est identifié avec Jean, fils de Mess^{rs} Pierre: identification nullement démontrée, que je considère comme peu probable, mais strictement possible.
RAYMOND d'Avully se porte, 12 avr^l 1353 (T^o d'Eschav^{rs}), créancier de Thomas Mistratis d'Avully.

ÉTIENNE d'Avully, fils de feu Jacquemet, vend, le 17 février 1423 (Arch. Savoie, E. add.), une terre sise au-dessus du village de Maugny; acte passé à Thonon, en la maison de Mess^{rs} Pierre de Blonay, chev^r, sgr de St-Paul. Il est probable, mais non certain, qu'il est fils de ce Jacquemet.

FRANÇOISE d'Avully ép. Guillaume de Boège (très probablement le fils de ce nom de N^o Raymond et le frère de Jean, mari de Françoise ci-contre). Elle était déjà veuve lorsque, le 8 octobre 1417 (Arch. Thuiset), elle partagea avec ladite Françoise et avec Pierre de Montbuiron ses biens, rentes et m^o^{ns}-f^{rs} d'Avully.

FRANÇOISE d'Avully, Dame du dit lieu, ép. N^o et P^o Jean de Boège, très probabl^l le fils de ce nom de N^o Raymond de Boège. Le 13 janvier 1396 (Arch. Thuiset), représentée par son dit mari, elle transige, avec N^o et P^o Rodolphe de Langin, avec qui elle avait un différend touchant la juridiction d'Avully. Elle teste, veuve, le 18 avril 1422 (Arch. Genève); substituée à ses cohéritiers universels ci-dessous N^o Humbert, Amédée et Pierre de Chignin, frères, ses cousins (voir ROVORÉE-BOÈGE, T. V, p. 284 et 285).

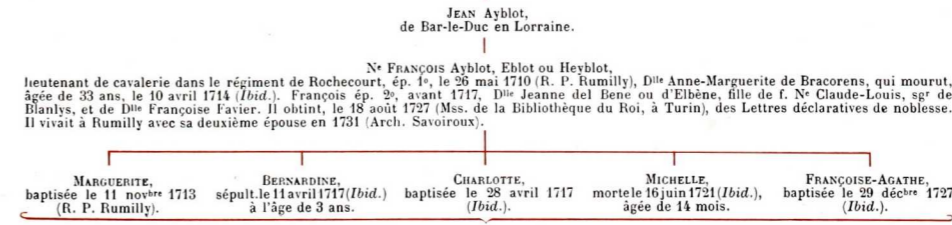
(4) Jacquemet fut, le 2 août 1447 (Arch. Thuiset), déboutée de ses plaintes contre le sgr de Langin qui avait juridiction supérieure sur les hommes d'Avully. Pour subvenir aux frais d'un procès avec Louis de Langin, elle vendit, le 21 mars 1460 (Arch. Thuiset), à Jean de Montfort, des hommes, hommages, tailles, servis avec les fiefs sur lesquels ils sont dus, de son pur et franc alleu, situés sur les paroisses de Borge, Burdignin, Saxe, Bonne, Habère, Fillinge et du Fresney, à elle données par N^o Jean de Boège, son f. père, en son dernier testament, en dessous du mont de Langin et dans toute la combe de Boège, jusqu'à Saint-Jeoire.

JEANNETTE AYMONETTE JACQUEMETTE de Boège de Boège de Boège (4)
ép. N^o Pierre cohe^{rs} un^{ns} de leur mère en 1422. Elle ép. 1^o François de Bellevorée, et mourut av. 1422, laissant Rovorée.
AGNÈS de Boège ép. 1^o, avant 1409, Claude de Bellevorée, dit Piquet; 2^o Triact de Verdon.
Aymonette, Jacquemette et Agnès furent, en 1422, avec Humbert Voisin, leur neveu, cohéritiers chacun pour un quart de Françoise d'Avully, leur mère et grand-mère.

AYBLOT



AMILLE de Lorraine où, paraît-il, elle était déjà noble. Nous ignorons ses armoiries et l'orthographe exacte de son nom: on trouve diverses formes, Ayblot, Eblot, Heyblot, etc., dans les documents savoyards. Un de ses membres, officier au service du Roi de France, ayant contracté successivement deux alliances dans notre pays, s'établit à Rumilly. De ces deux mariages, il n'eut que des filles; j'ignore leur destinée.



AYMAVIGNE (D') (1)

SEIGNEURS DU DIT LIEU.



AYMAVIGNE, hameau de la paroisse de Jongieu, au mandement d'Yenne, a donné son nom à cette famille que nous y trouvons établie dès le XIII^e siècle. Sans les riches archives du château de Lucey, nous saurions d'elle bien peu de chose. Mais les analyses qu'en a laissées M. de Foras nous ont permis d'en établir une filiation qui, malgré des lacunes considérables, des incertitudes, — et peut-être même des confusions bien difficiles parfois à éviter —, donnera à nos lecteurs une connaissance générale de cette ancienne maison. Ses armoiries sont inconnues.

JEAN d'Aymavigne, deau, fait, le 18 juillet 1311, à Jongieu, un accord avec Pierre, fils de f. Bernard de Mareste. Le 18 mai 1324 (Arch. Turin), il est témoin à Chambéry. Le 22 novembre 1329 (S^{te} des Fiefs), il reçoit investiture et fait hommage pour les droits féodaux qu'il tient au mandement d'Yenne. Il ép. Catherine, fille de Luyset de Lucey. Par testament du 29 juillet 1331, les dits époux ont assigné à Béatrix Bertrand, leur belle-fille, en garantie de sa dot, des cens et revenus à Lucey et Aymavigne. Jean était déjà mort en 1338.

GUIGON d'Aymavigne, deau, donataire de sa mère, 4 octobre 1321. Il ép. Béatrix, fille de f. Mess^{rs} Jean Bertrand de Chamousset, chev^e, et mourut avant 1331. Béatrix, veuve du dit Guigon, remariée avec Jean Yssuard de Cou, deau, cède, le 24 février 1338, à Guillaume de Chevelu ses droits provenant de l'assignation ci-dessus, ainsi que ceux provenant de la caution de plusieurs héritiers. Le 27 juillet suivant, ledit Guillaume, à Chambéry, fait cession des dits droits à Jacquemet de Chevelu, deau.

GUIGNON d'Aymavigne, dit Luyset, d'Arbin, est témoin au Chaney, près Montmélian, le 29 août 1414 (Arch. Savoiron). Un de ce nom ép. Péronnet, nette, fille de Péronnet de la Pierre (note sans date aux Arch. Marlioz) et fut père de deux fils, Jean et Guyonnet.

N^o JEAN d'Aymavigne, cosgr du dit lieu. N^o Jean et Pierre, fils de feu N^o Pierre d'Aymavigne, ainsi que N^o Humbert, leur oncle, sont au nombre des seigneurs savoyards qui, vers 1430 (Capré), prêtèrent hommage et fidélité au Duc Amédée VIII. Les dits frères, ainsi que leurs mâles, sont substitués à N^o Jean et Jacques. C'est probablement lui, N^o Jean d'Aymavigne, qui fut, le 22 juin 1429 (Arch. Côte-d'Or), nommé châtelain de Saint-Germain et de Saint-Rambert, et le demeura jusqu'en 1439 (*Ibid.*), y joignant depuis 1431 (S^{te} des Fiefs) les fonctions de bailli de Bugy, Novalaise et Valromey. Le 2 juin 1435 (Arch. de Giez), N^o Antoine de Montferand, cosgr du dit lieu et sgr d'Attinat, lui vend tous les servis, rentes, hommes, homm^{es}, etc., qu'il a rièrre les paroisses de Torcieu, Saint-Rambert, etc., et même sa maison-forte de Montferand et appartenances, rièrre Saint-Germain d'Amberieu. N^o Jean d'Aymavigne, fils de f. Pierre, acheta, le 12 août 1438, de N^o Pierre de Saumont, des rentes et servis annuels que Mess^{rs} Galois de Chevelu, chev^e, avait peu auparavant vendus, sous grâces de rachat, au dit Saumont. Galois avait ensuite concédé à V^o Mess^{rs} Guigon de Leschaux, son genre, ce droit de rachat. Le 11 septembre 1442, Amédée de Leschaux, fils et héritier du dit Guigon, cède ce rachat à N^o Jean d'Aymavigne, lequel acheta encore en 1441, 1443, des biens à Lucey et Saint-Jean-de-Chevelu. Le 16 octobre 1443 (S^{te} des Fiefs), Louis de Savoie investit ledit Jean de la juridiction omnimode sur 29 feux en la paroisse de Jongieu. Mort avant 1445.

N^o ANTOINE d'Aymavigne vend, le 24 mai 1469, à son frère Michel, sous grâces de rachat, un pré jouxtant le lac de Chevelu. Je pense que c'est lui, N^o Antoine d'Aymavigne, de Saint-Germain d'Amberieu, qui vend, le 23 mai 1478 (S^{te} d'Eschav^{re}), des biens indivis avec ses cousins germains, Jean et Guillaume d'Aymavigne (2).

N^o ALEXANDRE d'Aymavigne ép. D^{ne} Philiberte de Mouxy, fille de N^o Jean, sgr de Lupigny (Procédures, Te Vulliod), mère des enfants ci-dessous. Le 30 décembre 1519, N^o Alexandre vend à N^o Dame Marguerite Bonivard, veuve de N^o et P^o Antoine de Saumont, des cens et revenus dus par des hommes d'Aymavigne, paroisse de Jongieu; fait au dit lieu, dans la maison du vendeur. Il agit encore le 2 février 1529.

N^o PHILIBERT d'Aymavigne, père du donné ci-dessous.

N^o d'Aymavigne fut en litige avec les fils de N^o François-Gabriel de Mouxy, à propos de l'hoirie de Philiberte de Mouxy (S^{te} Vulliod).

(1) On trouve aussi les formes : Emavigne, Aymavigne, et même : de Mavigne !
(2) Serait-ce lui, Antoine d'Aymavigne, dont une fille, prénommée Renaude, était en 1488 — d'après une vieille gent — des Arch. Marlioz — femme de Guillaume, bâtard de Clermont, sgr d'Intebise (?) en Dauphiné ?

N. B. — Toutes les mentions inscrites dans ce tableau (p. 80-81), sans indication d'origine, sont extraites des analyses des archives du château de Lucey, faites par M. de Foras.

PIERRE d'Aymavigne, deau, mort av. 1287.

JEAN d'Aymavigne, deau, frères, fils de f. Pierre d'Aymavigne, avec Étienne ci-contre, étaient en procès avec les hoirs de Berlion de Chevelu et avec Jacques de Chevelu au sujet de pâturages que les dits d'Aymavigne disaient leur appartenir. Le dimanche avant la Saint-Antoine 1287, les parties décident de faire régler leur différend par des arbitres et choisissent pour cela le prieur d'Yenne, l'official de la cour de Belley, Antelme de Saint-Jeoire, chamARRIER de Belley, et Mess^{rs} Bernard de Belley. Un Jean d'Aymavigne est fidèj^r, le 27 janvier 1297, pour Guillaume de Lucey.

JEAN d'Aymavigne, deau, frères, en leur nom et de leurs hommes d'Aymavigne et de Jongieu, font, à propos de la possession de certaines terres, un accord arbit^r, à Yenne, le 24 fév^r 1306, avec Guillermet, fils de f. Jacques de Chevelu, chev^e.

HUGON d'Aymavigne, fils de Bernard, qui était fils d'Etienne d'Aymavigne, sont t^m, le 4 oct^{bre} 1321, à Aymavigne, d'une don^{ne} faite par Catherine de Lucey, femme de Jean d'Aymavigne ci-contre, à Guigon d'Aymavigne, leur fils.

HUMBERT d'Aymavigne, deau, et ses neveux Jean et Pierre, fils de f. N^o Pierre d'Aymavigne, et placés sous sa tutelle, laudent en 1425 une vente de biens mouvant de leur fief, N^o et P^o Humbert d'Aymavigne, de Jongieu, au diocèse de Belley, est légataire, le 5 août 1438 (J. Létanche, *Châtelain d'Yenne et des environs* au test^{de} de N^o Jean de la Mar. Il teste le 20 janvier 1441 (S^{te} d'Eschav^{re}): J. Létanche, *Châtelain d'Yenne et des environs* au test^{de} de N^o Jean de la Mar. Il teste le 20 janvier 1441 (S^{te} d'Eschav^{re}): N^o Claudine de Mécoraz, sa femme, sera usufructière de ses biens et tutrice de leurs enfants et de leurs parts des biens patrimoniaux situés aux mandements d'Yenne, Chanaz, Aymavigne, Chautagne et ailleurs; fait à Aymavigne, dans la maison du testateur.

N^o JACQUES d'Aymavigne, est nommé cohéritier universel par son père de tous ses autres biens, en 1441, comme aussi de Claudine de Mécoraz, situés au delà du canal de Savière et du lac du Bourget, en Chautagne et lieux circonvoisins; il est, avec ses mâles légitimes, substitué à son frère Jean. C'est probablement lui, N^o Jacques d'Aymavigne, de Mécoraz, qui est témoin, le 8 juillet 1480 (Arch. Thuiset), au contrat dot. Mécoraz-la Fichère, et, le 17 août 1486, de la quittance dotale (*Ibid.*).

N^o JEAN d'Aymavigne, fils aîné, cohéritier univ^{er} de son père en 1441. Il aura tous les biens du testateur situés en deçà du lac du Bourget au mand^{ement} d'Yenne, Chanaz, Aymavigne et lieux circonvoisins. Il est substitué à son frère Jacques et aux enfants mâles légitimes du dit Jacques.

N^o ANTOINE d'Aymavigne, de Mécoraz, est témoin, le 1^{er} juin 1493 (Arch. Thuiset), avec N^o François d'Aymavigne, de Seyssel.

N^o ANTOINE d'Aymavigne, de Mécoraz, p^{re} de Serrières en Chautagne, démenait procès avec les frères Clavé les 15 mars, 11 mai et 3 juillet 1635 (Arch. Savoie). Il mourut av. 1662 (Arch. Regnaud) (4).

N^o ANTOINE d'Aymavigne, de Mécoraz, p^{re} de Serrières en Chautagne, démenait procès avec les frères Clavé les 15 mars, 11 mai et 3 juillet 1635 (Arch. Savoie). Il mourut av. 1662 (Arch. Regnaud) (4).

N^o JACQUELINE d'Aymavigne ép. N^o Philibert de Motz. Elle est mère de 1640 à 1650 (Mss. Chappéron); lég^{re} au testament de sa sœur Andréanne en 1662.

N^o ANDRÉANNE d'Aymavigne ép. N^o François de la Charne, capitaine au préside de Montmélian. Elle teste le 1^{er} décembre 1662 (Arch. Regnaud), instituant héritière universelle Marie, fille de f. N^o Aimé Collomb, sa cousine, v^{ve} de N^o François Coste. Sépulturée le 11 juil^{et} 1677 (Mss. Chappéron) à Chambéry.

AVRIL (D') OU D'APRIL (DE APRILI),

DE SAINT-GENIX-D'AOSTE.

P. : d'or au bâton torsadé de sable posé en fasce très abaissée et supportant à dextre un oiseau du second, becqué et membré de gueules, la tête tournée à dextre; et à senestre un rameau feuillé de sinople tenu par un senestochère de carnation vêtu de gueules et mouvant du côté senestre de l'écu (Pl. II, p. 69).

N. B. — Ce blason était, en 1898, assez grossièrement sculpté et peint sur un panneau de boiserie dans le salon de l'ancienne maison familiale des nobles d'Avril, à Saint-Genix-d'Aoste. Peut-être y subsiste-t-il encore. Ce sont, on le voit, des armes parlantes.

ASSEZ nombreux renseignements seront aujourd'hui utilement ajoutés à la généalogie déjà parue de cette famille aux pages 83 et 84 du premier volume de cet ouvrage. La plupart ont été extraits en 1868 — trop tardivement pour être publiés — des registres paroissiaux de Grésin et de Saint-Genix-d'Aoste par M. le curé de Grésin et par M. Louis-Henri d'Avril (degré X) et communiqués à M. de Foras, qui les a classés dans ses notes préparant le Supplément.

Les d'Avril sont, comme notaires, très anciens dans la région du Pont-de-Beauvoisin : JEAN Aprilis y est, le 15 février 1327 (Arch. Haute-Savoie), témoin au contr. mar. de Françoise Rivoire, fille d'Humbert, deau, sgr de Preysin, avec Richard de Bosozel, deau. Le même écrit et signe un acte le 24 février 1338 (Arch. Lucey). Sp^r HUBERT Aprilis, de Saint-Genix, et disc^r PIERRE, son fils, reçoivent, le 16 mai 1439 (Ibid.), procuration de N^o Pierre Ravays.

Page 83. — Degré I. A la page 656 du T. V, j'ai fait observer que Hugues, déjà notaire en 1443, ne peut être le même HUGUES qui agit en 1529. La noblesse de ce degré est très douteuse : recevant une investiture pour Louis de Foras, sgr de Murs, le 20 novembre 1496 (Arch. Troches), HUGUES d'Avril, notaire, n'est pas qualifié noble. Et dans l'acte du 13 juin 1532 (T^o d'Eschaves) où son fils, N^o ETIENNE est témoin à Saint-Genix, il y est dit fils d'Egr^o HUGUES Aprilis, notaire.

Degré II. Suivant M. l'abbé Bernard, curé de Saint-Pierre-de-Soucy et grand dénicheur de documents, N^o ETIENNE d'Avril ép. D^{lle} Françoise de la Rivoire; je ne serais pas surpris que ce nom fût plus exactement traduit : Rivoire; la confusion entre ces deux patronymes, écrits parfois en latin de semblable manière, est facile. La noblesse d'Etienne est certaine : Guichenon (Bresse et Bugey, p. 605) dit qu'il fit le fief, le 29 avril 1536, pour des rentes qu'il tenait à Saint-Genix et ailleurs.

Degré III. N^o JEAN, mort à 90 ans environ, fut, le 21 juillet 1633 (R. P. Grésin), enseveli dans l'église de Grésin, devant la chapelle de Saint-Antoine.

Degré IV. N^o Jean eut une fille, ANTOINETTE, marraine en 1632, 1640, 1680 (R. P. Saint-Genix). — A ce degré se rapportent probablement : N^o LAURENT d'Avril, témoin au 2^e mariage de Gaspard. Ce Laurent est, en 1676 (Ibid.), qualifié lieutenant de la colonelle en l'Escadron de Savoie; — JUDITH, femme de Gaspard de Marest de Montfleury, morte à 70 ans, le 10 décembre 1655 (R. P. Grésin); — JOSEPH, capucin à Chambéry, qui hérita un mariage le 19 mars 1682 (R. P. Saint-Genix); — FRANÇOISE, sépulturée le 19 octobre 1660 (Ibid.), en la chapelle Saint-Joseph; — BEANE ou RENÉE, veuve de f. N^o Antoine Treppier, avocat au S. S. S., morte à 70 ans, sépulturée le 24 décembre 1675 (Ibid.) à la chapelle Saint-Joseph.

Degré V. RENÉE, veuve du chirurgien Comte, convole, le 18 février 1697 (R. P. Saint-Genix), avec le S^r Benoit Courtvoys, de Novalaise, et mourut à 60 ans, le 17 juin 1707 (Ibid.). — R^e Mess^{rs} LAURENT, déjà curé de la Motte et chanoine de Belley, hérita un mariage en 1676 (Ibid.). — PHILIBERT (c'est, le crois, le vrai nom, quoiqu'on trouve une fois PHILIPPE); sa femme Catherine, sœur de N^o Claude Comnène qui fut témoin à leur mariage, meurt le 15 septembre 1699 (R. P. Grésin). — GASPARD fut baptisé à Chambéry, le 1^{er} janvier 1662 (Mss. Chapperon). — JEANNE fut baptisée le 24 février 1664 (Ibid.). — ISABELLE est marraine en 1685 et 1745 (R. P. Saint-Genix). — Il y eut encore du premier lit de Gaspard : MARIE, baptisée le 29 septembre 1639 (R. P. Grésin), et GASTARD, baptisé le 3 juillet 1644, mort le 31 octobre 1646 (Ibid.).

Degré VI. LAURENT mourut le 3 avril 1772 (R. P. Grésin). Il eut, au moins cinq sœurs : ANTOINETTE, baptisée le 16 février 1691 (Ibid.); — FRANÇOISE, baptisée le 18 octobre 1695 (Ibid.), morte le 5 mars 1756 (Ibid.); — GABRIELLE, baptisée le 24 septembre 1696 à Chambéry (Mss. Chapperon), qui ép. le S^r François Dubost et vivait encore en 1733 (R. P. Saint-Genix); — ANNE, née le 28 octobre 1697 (R. P. Champagnieu), morte en 1707 (R. P. Saint-Genix); — et ELISABETH, posthume, née le 12 février 1700 (Ibid.).

Degré VII. D^{lle} FRANÇOISE, baptisée le 31 janvier 1751 (R. P. Grésin), morte, veuve du S^r Joseph Farconnet-Duvernay, le 3 février 1829, à 78 ans (Ibid.).

Page 84. — Degré V. BERTRAND, baptisé le 17 décembre 1645 (R. P. Grésin), maréchal des logis de la maréchale de l'Escadron de Savoie en 1676 (R. P. Saint-Genix), mourut à 55 ans en 1701 (Ibid.). Il n'a donc pu être tué à la bataille de l'Assiette, qui eut lieu, au surplus, non en 1719, mais exactement le 19 juillet 1747, soit cent un ans, huit mois et deux jours après le baptême du dit Bertrand !!!

Degré VI. GASPARD est marraine en 1745 avec Disc^r GABRIEL d'Avril (qui appartient peut-être à cette génération) (R. P. Saint-Genix). — VICTOR, lieutenant en 1720 (Ibid.), capitaine en 1737 (Ibid.) au R^e provincial de Tarentaise, ép., le 24 juillet 1730 (R. P. Champagnieu), Marguerite Munet, fille de Jean-Baptiste et de Gaspard Comte. D'après une note, sans référence, du Comte Amédée de Foras, Victor n'a dû avoir encore deux autres femmes : Anne Gaudet et Anne Barbier. — ELISABETH, omise à ce degré, est une fille de N^o Bertrand, déjà en 1686 femme de M^o Claude Bidal, curial de Saint-Genix. Veuve en dernières noces de François Detillier, elle mourut le 6 septembre 1734 (R. P. Saint-Genix). — D^{lle} RENÉE d'Avril, veuve de Gaspard Goybet, morte le 16 janvier 1773 (R. P. Grésin), appartient peut-être à cette génération.

Degré VII. JOSEPH serait-il celui de ce nom, cadet au Régiment de Savoie, qui est, le 15 janvier 1767, parrain à Grésin (R. P. Grésin)? — A l'article de CLAUDE-GABRIEL (8^e ligne), supprimez : « selon toute probabilité ». L'identification est confirmée par les R. P. de St-Léger relatant le 2^e mariage. — Victor eut encore trois filles omises au T. I de cet ouvrage : GASPARD qui ép., en 1752 (R. P. Saint-Genix), le S^r Claude Perdan; — MARGUERITE, née en 1737 (Ibid.) et ANNE qui ép. le 28 avril 1761 (R. P. Grésin) le S^r Joseph Berthier. — Je trouve encore une ANNE, épouse en 1745 (R. P. Saint-Genix) de Claude, fils de f. Gabriel Bourget. Elle serait, d'après les notes de M. Louis-Henri d'Avril, fille de Claude-Gabriel, ce qui est chronologiquement impossible.

N. B. — Cette famille est actuellement éteinte : M. Edouard d'Avril, fils aîné de Louis-Henri, fut un peintre de talent et mourut sans lignée; son cadet, Emile-Léon, fut un général distingué et ne laissa qu'une fille mariée à M. de Malvin de Montazet. D'autre part, je ne sais à quelle famille d'Avril ou d'Avrieux rattacher D^{lle} Petronille de Aprilis qui était, le 14 janvier 1523 (Arch. Genève, not. lat.), femme de N^o Janus ou Janin de Monetier.

AYME (D')

DE cette antique race de Tarentaise nous n'avons rencontré que de très rares mentions. Encore n'est-il pas absolument certain que toutes se rapportent à des représentants d'une famille distincte et portant exclusivement le nom d'Ayme. Blason inconnu.

Il est probable que LONCO de Asma, un des seigneurs savoysards fidèles en 1173 (Wurstemberger, Doc^t n^o 31) au traité de mariage conclu entre Jean, fils d'Henri d'Angleterre et Agnès, fille du C^o Humbert de Savoie, appartient à cette famille.

GUILAUME d'Ayme est témoin à la sentence arbitrale rendue à Aix par l'Archevêque de Vienne réglant, en 1184 (Reg^s gen^s), le différend entre l'évêque et le C^o de Genève.

VULLIEMME d'Ayme est témoin à Thonon le 15 mars 1203 (Ch^o Grénaud, Chartes valaisannes) parmi plusieurs nobles très qualifiés, Compey, Mareschal, Rovorée, Allinge, etc.

Mess^{rs} AYMON d'Ayme était chanoine de Tarentaise en 1218 et 1224 (Mémoires de l'Académie de la Val d'Isère).

PIERRE d'Ayme prend part à l'accord du 13 juin 1245 (Besson, Pr. 51) entre l'archevêque de Tarentaise et son Chapitre au sujet de l'administration de l'hôpital de Moutiers. Il est encore témoin à Moutiers le 3 novembre 1257 (Ibid., Pr. 57).

BARTHELEMY d'Ayme est investi, le 21 mars 1359 (Mss. Bonnefoy), du lieu d'Ayme avec biens, revenus, droits et appartenances féodales. JEAN d'Ayme est, le 30 octobre 1392 (Mss. Bonnefoy), investi des fiefs et droits féodaux qu'il tient à Ayme.

AYMELINE

JACQUES Aymeline alias Eymeline, notaire, reçoit un testament le 14 septembre 1397 (Mss. Comnène). Mort avant 1433 (Arch. de Cour, Turin).

HUGONARD Aymeline,

de Chambéry, notaire ducal, extrait des protocoles de son feu père le testament ci-dessus. Le 25 avril 1433 (Arch. de Cour, Turin), il reçoit des P^{rs} de noblesse. Elles ne décrivent pas ses armoiries; mais il y est dit qu'Hugonard en portera, avec timbre, comme les autres nobles. N^o Hugonard Aymeline, de Chambéry, est témoin à Turin le 27 mars 1434 (Arch. Saint-Jorioz). Par P^{rs} du 13 août 1452 (Arch. Cour, Turin), le Duc, informé de la mort sans enfants de son feal Hugonard Aymeline, inféode à Jacques de Lornay, son écuyer (la cote dit : Lornay, mais Foras note qu'on lirait plutôt : Lancea) le quart du mandement de Château Renier, dévolu au Domaine.

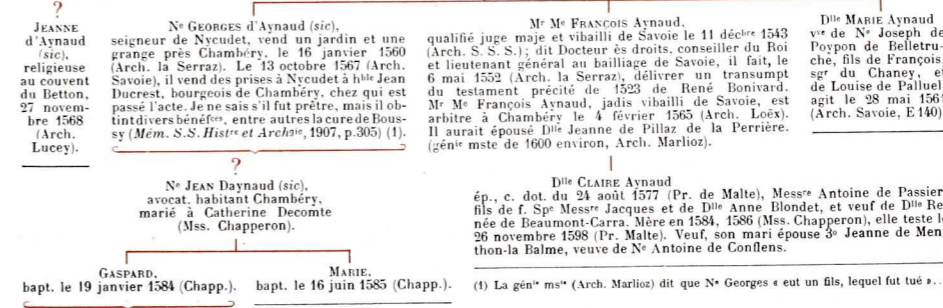
AYNAUD

SEIGNEURS DE NYCUDET.

P. : d'azur à la croix d'or cantonnée d'une étoile du second à chaque canton du chef (Planches II, page 69).

Sp^r Mess^{rs} ou M^{rs} JEAN-JOFFRED Aynaud.

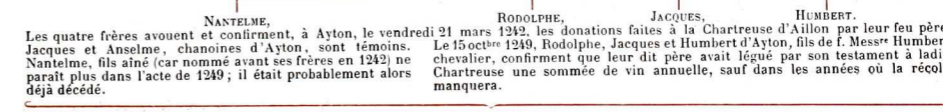
J'ignore son origine. Son nom est très diversement orthographié : Aynaud, Eynaud, Heynaut, etc.; j'ai adopté comme la meilleure la forme la plus fréquente. Docteur in utroque et juge maje de Savoie, Jean-Joffred nous est d'abord connu par un acte du 27 février 1522 (Arch. Morand). Le 28 décembre 1523 (Arch. la Serraz) il est institué exécuteur testamentaire par N^o René Bonivard. Il est témoin à Chambéry le 11 août 1541 (T^o d'Eschavannes), alors qualifié juge et vibailli de Savoie. Il vivait encore le 7 août 1542 (Arch. Thuiset) et mourut probablement vers 1543, époque où son fils François le remplaça dans ses fonctions de vibailli. Suivant une généalogie manuscrite (Arch. Marlioz), il aurait épousé D^{lle} Aimée du Clos de Saint-Maurice; je n'en ai nulle preuve.



AYTON (D')

MAISON chevaleresque qui nous est connue seulement par deux actes du Cartulaire d'Aillon. Elle doit son nom à la localité d'Ayton, en Maurienne, où elle était établie.

Mess^{rs} HUBERT de Ethone, chevalier, mort avant 1242.



BACHELAR



n s'est demandé si la famille qui, au XIV^e siècle, portait, à Chignin, ce nom — ou surnom — n'était point un rameau issu de l'antique maison de Chignin. Quoiqu'il en soit, voici le peu que nous en savons :

Mess^{rs} HUBERT *Bachelarii*, chev^r,
est mentionné comme abornant, à Chignin, des biens reconnus le 29 juin 1336 (Arch. Thuiset).

AMÉDÉE *Bachelaris*, de^u,
décédé avant 1373.

HENRI *Bachelaris*, de^u,
de Chignin, vend à André de Belletruche, le 23 ... 1373 (Arch. Morand), des revenus et biens féodaux à Saint-Jeoire, Chignin-le-Vieux, la Boisserette, Torméry, etc., avec direct domaine.

BACHELLARD



FAMILLE de Semine; ses membres, vers 1450, se qualifiaient nobles, quoiqu'exerçant habituellement le notariat. Au siècle suivant, nous la trouvons aussi établie sur la rive droite du Rhône, à Ballon et lieux circonvoisins. Elle paraît s'être éteinte dans la première moitié du XVII^e siècle. Armoiries inconnues.

PIERRE *Bachelardi*,
notaire, reçoit, le 31 mai 1431 (Arch. Morand), le testament de N^o Jean d'Avanchy. Ce doit être lui, f. N^o Pierre Bachelard qui est dit, au testament de N^o Claude d'Arloz, cosgr de Semine, 9 juin 1462 (Arch. du Noyer), avoir jadis vendu des biens à N^o Guillet d'Arloz, cosgr de Semine et père du testateur.

N^o et Sp^r JACQUES Bachelard,
de Beaumont, est témoin à Vanz, le 4 novembre 1444 (Arch. Thuiset).

N^o HUBERT *Bachelardi*,
de Ballon, mort avant 1517.

N^o THÉOBALD Bachelard
ép., contr. dot. du 25 janvier 1517 (Arch. Thuiset), Di^e Georgine de Mionnas, fille de Janus, sgr de Crempigny et de Mye de Mionnas.

Disc^r JEAN Bachelard,
de Beaumont, notaire, est témoin à Vanz le 16 octobre 1497 (Arch. Thuiset).

N^o THÉOBALD Bachelard,
donataire, le 17 octobre 1537 (Arch. Thuiset) de Mye de Mionnas, son aieule, remariée à N^o André de Montfort.

N^o JACQUES *Bachillier* (sic)
(de cette famille?). N^o Bertine du Mont, sa femme, à son nom et de son mari, reconnaît, dans la maison de N^o Philippe de l'Alée, aux Molettes, le 17 fév^r 1555 (Arch. S. S. S.), pour des biens assis au dit lieu.

N^o JACQUES Bachelard,
peut-être le même personnage que N^o Jean-Jacques ci-contre (Dom Luc de Lucinge l'appelle Pierre, mais presque sûrement par erreur).

N^o JEAN-JACQUES de Bachelard,
de Beaumont, est témoin, le 20 juin 1568 (Arch. Genève, not. fr.), à Ballon, en la maison de N^o Claude-Antoine de Foras. Il ép. Di^e Denise de Gerbais, fille de N^o Philippe, sgr de Mussel. Veuve, elle convola, c. dot. du 25 janvier 1574 (Arch. Barrioz et Chitry) avec N^o Pétremand de Menthon-Lornay, fils de N^o François, sgr des Côtes et de Grimottières.

Di^e LOUISE de Bachelard,
peut-être sœur de Péronne, ép. vers 1610 (Arch. Pelly) N^o Claude-Laurent de Montluel.

Di^e PÉRONNE de Bachelard
ép., c. dot. du 7 février 1588 (Arch. Haute-Savoie, E 557), N^o Christophe de Lornay, frère de Pétremand susnommé. Les dits époux vivaient le 18 juin 1590 (Arch. Barrioz). Veuve, Péronne affranchit de taillabilité, le 7 décembre 1621 (Arch. cam^{es}, Turin), un homme d'Ancey. Le 3 février 1626 (*Ibid.*), elle accorde une réduction de servis à Claude-Nicolas Marchand, châtelain et fermier de Dingy.

BACHET



LOIQUE qualifié simplement *Maitre*, GUILLAUME Bachet devait être noble : dans un des actes où nous l'avons trouvé mentionné, il est en effet dit « secrétaire du Roi notre Sire » — charge essentiellement anoblissante, comme on sait — « et son procureur en sa Cour et Parlement de Savoie ». Il avait maison à Chambéry et y est témoin d'un acte passé le 6 mai 1553 (Arch. de Savoie, E 99). Il y mourut le 29 avril 1585 (*Mémoires de la S. S. d'histoire et d'archéologie*). Sans doute était-il parent de Pierre Bachet, de Bresse, qui fut anobli vers la même époque, devint sgr de Mézeriat, Vauluysant, etc., et dont les armoiries étaient : de sable à un triangle d'or, au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or ? (Guichenon, Bresse et Bugey).

BACHOLLET



M. de Foras et ses successeurs n'avaient trop souvent rencontré chez l'héraldiste Laiolo une fantaisie imaginative véritablement excessive pour un homme de science, nous nous réjouissions de trouver chez cet auteur une connaissance de cette famille beaucoup moins incomplète que la nôtre. Nous le citons néanmoins; mais, ce faisant, jugeons sage de ne point engager notre responsabilité à sa suite.

Les Bachollet, dit-il, originaires de Séthenex, au-dessus de Faverges, portaient pour armoiries : d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent (Pl. III, p. ...). Cette maison, éteinte, possédait une maison-forte, et son fief s'étendait depuis la paroisse de Marlens jusqu'à Tamié, d'une lieue environ de longueur; la maison-forte s'appelait la Tour, et fut ensuite possédée par les Ruphy. Il paraîtrait que le dernier représentant de cette famille se fit religieux à Tamié et sa femme clarisse à Moutiers.

Pour nous, nous n'avons connaissance que de quelques titres originaux se rapportant à cette famille :
N^o JEAN Bachollet était, en 1482 (Arch. de Giez), marié à Françoise, fille naturelle de Mess^{rs} Urbain I, sgr de Chevron et Villette.
Di^e Catherine, fille de feu N^o Jean Bachollet, et femme d'Egr^e Pierre Aigre, notaire de Faverges, reconnaît, le 7 mai 1528 (Arch. Hte-Savoie, E 1001), en faveur de la V^{me} de Martigues.

N^o JEAN Bachollet, d'Entrevernes, est témoin à Ancey, le 28 juin 1548 (Arch. Haute-Savoie, E 431).

En revanche de très nombreux titres des XVI^e et XVII^e siècles nous font connaître des Bachollet non nobles dans le mand^t de Faverges.

BACIN (DE) OU DE BASSIN

J E n'ai presque rien à ajouter à l'article concernant cette famille paru dans le premier volume de cet ouvrage.

HUBERT de Bacin, châtelain d'Évian de 1298 à 1301 (Arch. cam^{es}, Turin), doit être le même Humbert qui, qualifié chevalier, fut un des seigneurs envoyés à la Côte-Saint-André, le 18 mai 1311 (*Reg^e dauph*) pour discuter avec le Dauphin et qui assista au traité du 10 juin 1314 entre le C^e de Savoie et le Dauphin.

JEAN de Bacin, de^u, reconnu à Chambéry, le 23 juin 1419 (Arch. S. S. S.) en faveur d'Hugonet Cohenoz, d'Alby, pour une terre à Bacin.

BADIER



VELLE famille bourgeoise d'Évian dont nous n'avons pu découvrir le blason et dont la noblesse nous paraît assez douteuse. Elle avait des biens à Ancyon — aujourd'hui Amphion — et à Meyserier, hameaux de la paroisse de Publier. Sauf indication contraire, ce que nous savons d'elle est extrait de l'*Inventaire* des titres de l'abbaye d'Aulps.

GUILLAUME Badier,
d'Évian; des biens qu'ils possédaient furent donnés à l'abbaye d'Aulps par la mère de Pierre de Rovorée, lequel confirma en 1217 ladite donation.

N^o THOMAS Badier,
d'Évian, avec sa femme Marguerite, leurs deux fils ci-dessous, Hudry Coca, d'Ancyon, et Péronne, fille de feu Vuilleme d'Ancyon (1), cède à l'abbaye d'Aulps, en janvier 1260, une pose et demie de terre située vers Ancyon.

(1) En septembre 1263, un Vuilleme d'Ancyon, dit de Brenay, cède à l'abbaye d'Aulps ses biens au territoire de la Genevraye, entre la Contamine et Meyserier.

RAYMOND Badier,
fils de N^o Thomas et de Marguerite, agissent en 1260 avec leurs parents ci-dessus.

?

PERRIOD Badier,
bourgeois d'Évian, mort avant 1346.

PIERRE Badier,
bourgeois d'Évian, mort avant 1346.

Egr^e GIRARD Badier, d'Évian,
notaire public, reçoit et signe un acte, le lundi après la fête de la chaire de St-Pierre 1286 (T^o d'Eschav^r), et un autre le lundi après le 1^{er} dimanche de Carême 1302 (2).

N^o RAYMOND Badier
possédait en fief, le 21 mars 1354, une terre à Ancyon. Des biens à Meyserier vendus les 27 et 28 mars 1379 devaient une cense à Raymond Badier et à N^o Pierre de Margencel, tous deux bourgeois d'Évian (3).

MERMET Badier,
bourgeois d'Évian, vend, le 28 avril 1346, une grange franche et allodiale, sise à Ancyon, à l'abb^e d'Aulps.

JEAN Badier,
dont la grange est abornante à Ancyon en 1346, très probab^l le même que Jean, fils de Girard ci-dessus, qui, le 9 février 1358, donne ses fiefs et maisons de Thonon et Drailians à N^o Guillaume de Châtillon, lequel les cède à l'abbaye d'Aulps par voie d'échange.

(2) Une grange anciennement procédée de Girard Badier est donnée à l'abb^e d'Aulps, le 18 août 1390, par N^o Jean de Neuvecelle, qui mentionne Catherine, son épouse.
(3) N^o Raymond ép. Catherine, fille de N^o Guill^o de Châtillon, sgr de Larringes, et de Jordane de Neuvecelle; v^{ve}, elle convola, c. mar. du 19 juin 1384 (T^o d'Eschav^r) avec N^o Louis du Fresnoy.

BAGARD (DE) OU DE BAGARS

SEIGNEURS DE LOUVIÈRES ET DE L'ALÉE.

CETTE maison, étudiée et blasonnée au premier volume de cet ouvrage, est fort ancienne : Raymond de Bagard, de^u, avec les autres nobles de la viguerie d'Anduze, fit hommage, en 1321 ou 1322 (de la Roque, *Armorial du Languedoc*), pour son fief de Bagard, en la sénéchaussée de Beaucaire.

Signalons que François de Bagard (degré X) eut, de Françoise Girard, au moins un fils, Jean-Baptiste, baptisé le 13 mai 1758 (R. P. de Lémenc), dont j'ignore la destinée.

Di^e GABRIELLE de Bagard, « femme de M^o Discolas », qui, âgée de 45 ans, fut ensevelie le 20 février 1754 (R. P. de Maché) est très probablement fille de N^o Balthazard et sœur du dit N^o François.

Cette famille continue encore de nos jours.

BAILLANS (DE)

SEIGNEURS DE VERBOS, MOISY, VIGNIERES, COSEIGNEURS DE SEMINE, ETC.



IL nous paraît opportun de publier ici quelques renseignements complémentaires concernant cette famille, déjà étudiée dans notre premier volume.

Degré II. — LOTIS de Baillans et Georgette de Luyriou, mariés, sont, en vertu de L^{es} ducaux du 23 mai 1516 (Arch. Lucey) et ordonnance du Conseil ducal du 3 septembre 1516 (*Ibid.*), mis en possession des biens que N^{os} Charles et Pierre de Luyriou ont assigné en garantie du paiement de la dot promise à ladite Georgette. Les dits époux vivaient encore le 3 mars 1520 (Arch. Hte-Savoie, E 695), N^o Louis, alors qualifié sgr de Verbos, du château de Culoz et de Landaise.

PIERRE de Baillans, de la paroisse de Clarafond, bourgeois de Genève et sgr de Verbos; son c. de mar. avec Louise de Sionnaz, du 29 novembre 1512 (Arch. Thuiset), est postnuptial. Il teste le 30 août 1529 (T^o Mortéry), Louise, le 15 novembre suivant, était déjà v^{ve} et usufructière de son mari. Remariée à N^o Jean Ogier, elle teste le 17 septembre 1537 (Arch. Thorens), faisant un legs à N^o Jacques de Baillans, fils donné de son premier mari. Ledit N^o Jacques, le 7 juin 1563 (*Ibid.*), passa quittance de tous les droits pouvant lui compter dans l'hoirie de son père et de Louise de Sionnaz qu'il nomme sa belle-mère.

GUERONNE de Baillans, femme de N^o Jean, fils de feu N^o Girard de Stratin, de Massoney, qui, le 14 avril 1496 (Arch. d'Yvoire), reconnaît avec son dit époux en faveur du sgr d'Yvoire, pourrait être une sœur de Louis et de Pierre.

Ve Mess^{rs} ANNABLE de Baillans, jadis curé de Gilly, qui agit à Verbos, en la maison de N^o et P^o Louis de Baillans, comme recteur de la chapelle Sainte-Marie-Magdeleine en l'église de Clarafond, les 13 nov^{br} 1515 (Arch. Haute-Savoie, E 695) et 29 février 1520 (*Ibid.*), appartient probablement à cette génération.

- Degré III. — N° NICOLAS de Baillans, sgr de Verbos, vendit à N° Amédée Brunet, avant 1527 (T^e Mortéry), des biens à Favully et Menthonnex qui furent précédemment aux N° de Foras.
R° Mess^e MARC de Baillans, protonotaire apostolique, était frère du dit Nicolas.
PHILIBERT, leur sœur, fut mariée trois fois : 1^e par c. dot. du 4 avril 1514 (Arch. Buffavent), avec N° Jean de Colombier, gentilhomme vaudois qui, testant le 22 février 1515 (Arch. Thuiset), lui fit de nombreux legs ; 2^e, c. dot. du 12 décembre 1526 (Arch. Buffavent) avec N° Antoine de Bellegarde, frère du sgr de Montagny ; 3^e, c. dot. très postnuptial du 20 décembre 1539 (*Ibid.*), avec N° Aymé, alias Aymon de Bellegarde, sgr de Buffavent.
- Degré IV. — FRANÇOIS de Baillans. La date indiquée pour son mariage avec Charlotte de Granier est celle de leur c. dotal.
R° ROLAND de Baillans, qui fut curé de Clarafond de 1581 à 1604, doit probablement être rattaché à ce degré.
- Degré V. — DONADE-PERLETTE de Baillans : la date donnée pour son mariage est celle du contrat ; une dot de 1000 écus d'or sol lui fut constituée.
JACQUES de Baillans était déjà mort le 9 novembre 1618 (Arch. Haute-Savoie, E 541) : c'est par suite d'une confusion qu'il est qualifié gentilhomme de la Chambre et maître d'hôtel de M^{me} Royale, fonctions qu'occupait déjà Guillaume de Baillans, son fils, aux dates indiquées. Marie Migard agit, veuve du dit Jacques, le 6 mars 1624 (Arch. Haute-Savoie, E 533).
CLAUDINE est le prénom de la sœur de Jacques de Baillans qui ép. N° (probab^t César, peut-être Louis) Veillet d'Hauteville.
- Degré VI. — CLAUDE de Baillans, baptisé en 1607, fut sépulturé, âgé de 8 ans, le 27 mai 1615 (R. P. Annecy).
D^{ne} MARGUERITE de Verbos (*sic*), ensevelie à l'âge de 15 ans, le 6 mai 1616 (*Ibid.*), est presque sûrement fille de N° Jacques de Baillans.
- Degré VII. — MAURICE-AMÉDÉE vivait encore le 26 juillet 1700 (Tabellion). Les registres paroissiaux de Clarafond mentionnent plusieurs de ses frères et sœurs : FRANÇOIS-JOSEPH, baptisé le 15 août 1653 ; MAURICE-EMMANUEL, baptisé le 10 janvier 1658 ; N. N. fils, baptisé le 27 novembre 1659, mort le 10 juin 1661 ; N. N. fils, baptisé le 21 janvier 1662, et N. N. fille, baptisée le 15 juillet 1663.

BALLAND OU BALAND

SEIGNEURS DES MOLETTES ET DE VILLAROUX.

Les archives du Sénat de Savoie et les manuscrits de T. Chapperon (Extraits des R^{es} paroissiaux de Chambéry) m'ont fait connaître maintes précisions qui compléteront utilement la filiation de cette famille déjà insérée au tome I^{er} de cet ouvrage.

N. B. — Ce qui est inscrit ci-dessous sans référence est extrait des Mss. Chapperon.

- Degré I. — GUILLAUME Balland, D^e ès droits, lieu^t du juge maje de Savoie, agit le 25 juin 1562 (Arch. Savoie). M^r M^e Guillaume Balland, avocat au S. S. S. et de la ville de Chambéry, paraît dans un acte du 7 juillet 1562 (*Ibid.*). Le 28 mars 1571 (*Ibid.*), N° Loys Bocquet fait son testament, instituant héritière universelle D^{ne} Odette Gringallet, femme de M^r M^e Guillaume Balland, const^e de S. A. et sénateur au S. S. S., lui substituant N° Jean-Claude Balland, leur fils.
- Degré II. — D^{ne} Jeanne-Claudine-Melchionne du Four, v^{ve} de N° Jean-Claude Balland, remariée à N° René de Chabod, agit à Chambéry, avec N° Guillaume Balland, son fils, le 21 février 1606 (Arch. S. S. S.).
- Degré III. — Si un N° GUILLAUME Balland fut véritablement nommé sénateur le 19 janvier 1581, ce ne peut être le fils ainsi prénommé de Jean-Claude, lequel n'était alors qu'un enfant, si tant est qu'il fût né. N° Guillaume Balland, fils de f. N° Jean-Claude, emprunte 500 ducats — dont une « partie destinée à aller à Valence parachever ses études » — le 21 février 1606 (Arch. S. S. S.) de N° Paul Carra de Beaumont. Ledit N° Guillaume est qualifié, le 22 juin 1606 (*Ibid.*), D^e ès droits, avocat au S.S.S. — Durnier a certainement commis une confusion.
- Degré IV. — Autres enfants de N° Guillaume et de Françoise d'Arestel : CLAUDINE, baptisée le 13 septembre 1607 ; — FRANÇOISE, baptisée le 2 février 1609 ; — JEAN-FRANÇOIS, baptisé le 23 octobre 1609.
- Degré V. — RENÉ-PHILIBERT, baptisé le 4 février 1634, mourut le 1^{er} septembre 1677 ; CLAUDINE-LOUISE, omise au Tome I^{er}, fut baptisée le 27 février 1636 et dut mourir jeune ; BÉATRIX fut baptisée le 29 octobre 1648 ; JEANNE-FRANÇOISE le 12 mars 1647 ; enfin MELCHIORRE est dite âgée de deux ans lors de son baptême, 15 juin 1654.
- Degré VI. — FRANÇOISE fut bapt. le 2 juillet 1667 ; c'est bien GABRIELLE qui ép. N° Pierre Anselme, C^e de Montjoie ; elle mourut le 26 sept^{bre} 1711. CHARLES mourut le 29 décembre 1689. — Autres enfants de N° Gaspard Balland : JACQUES, baptisé le 2 décembre 1687 ; CHRISTINE, baptisée le 28 novembre 1691 ; EMMANUEL, baptisé le 10 février 1694.
- Degré VII. — Autre fils de N° Jérôme Balland : IGNACE-JOSEPH, baptisé le 7 septembre 1725.

BALLAY

Sur cette famille — de noblesse assez douteuse d'ailleurs — nous savons fort peu de chose. Elle possédait à Saint-Julien-de-Maurienne une maison-haute avec tour, détruite à la fin du siècle dernier par un incendie.

JEAN Ballay, commissaire des extentes du Duc Amédée VIII et bourgeois de Saint-Julien (Notes du chanoine Truchet), mort avant 1438.

N° PIERRE Ballay. Des reconnaissances féodales sont passées en leur faveur le 15 mars 1438 (Min^{re} arch. Thuiset). N° Pierre, quoique qualifié noble a, comme son père, pratiqué longtemps le notariat.

BALLAZIEU OU BALAZUC

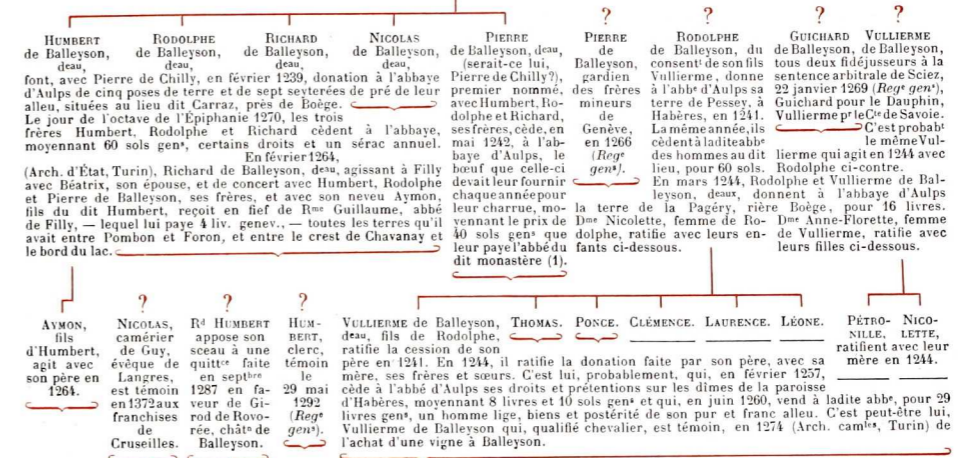
(Voir BRUNIER.)

BALLEYSON (DE)



A plupart des additions à la filiation, déjà parue dans le premier volume de l'*Armorial*, de cette antique et jadis puissante maison, ont été extraites par le Comte Amédée de Foras, du précieux *Inventaire des titres de l'Abbaye d'Aulps*. Les autres sont accompagnées de l'indication de leur provenance.

(1) En 1271 (Arch. Thuiset), le lundi après la Nativité de N.-D., un acte est passé à Hauteville (près Rumilly), en la maison de feu Pierre de Balleyson.



Nous avons classé suivant l'ordre des degrés numérotés de la filiation publiée dans les pages 94 et 95 du premier volume les additions qui suivent :

- Degré II. — A ce degré pourrait se rattacher V° AYMON de Balleyson, moine de Filly, le 11 février 1312 (Arch. Hte-Savoie), abbé du dit monastère de 1332 à 1336 (Ch^e Gonthier), qui, le 7 décembre 1332 (*Ibid.*), promet obéissance à l'évêque de Genève.
- Degré III. — MERMET, fils et héritier universel de Jean de Balleyson, est peut-être celui de ce nom qui prit part à la chevauchée de 1353 (Arch. cambrés, Turin), destinée à soutenir le château de Tourbillon, appartenant à l'évêque de Sion, et qui, le 5 août de la même année (*Ibid.*), fut de l'expédition qui ravagea Corsier, Conches et la châtellerie d'Allinges-le-Vieux.
V° PIERRE de Balleyson, moine de Filly en 1360 (Ch^e Gonthier), pourrait appartenir à ce degré.
HUGUES de Balleyson ; ne pas oublier ce que j'ai dit à la page 656 du T. V concernant son épouse Antelmette — ou Antoinette.
- Degré V. — PIERRE, sgr de Balleyson, est vraisemblablement celui de ce nom qui, châ^t d'Annecy de 1392 à février 1394, testa en 1418.
- Degré VI. — C'est ce JEAN, sgr de Balleyson, du Vidonnat des Bornes, etc. qui, le 30 juin 1423 (Arch. Thuiset), passa rec^e en faveur du Duc de Savoie, C^e de Genevois, pour trois maisons-fortes au bourg vieux de Balleyson, l'une avec tour ; l'autre, procédée de f. Rodolphe de Balleyson, contiguë à la première ; enfin une maison haute, soit tour, dans ledit bourg vieux.
NICOLETTE, sœur du dit Jean, est, en 1443, substituée au testament de son frère. Femme de N° Pétremand de Menthon-Lornay, elle avait reçu un legs au testament de son père, en plus de la dot à elle constituée.
- Degré VII. — FRANÇOISE, fille d'Antoine de Balleyson, sgr de Beauregard, avait un peu plus de 10 ans et était depuis longtemps fiancée à N° Claude de Challes lorsque, le 5 juin 1450 (Arch. la Plagne), ce dernier, en vertu de son c. de mariage, se fit mettre en possession de la moitié de l'hoirie de son feu beau-père Antoine de Balleyson.
GEIGUES. — Nos lecteurs auront d'eux-mêmes rectifié la date erronée de son testament et lu : 1492 au lieu de 1592.
- Degré VIII. — FRANÇOIS, sgr de Beauregard, veuf de Françoise d'Allinges — laquelle eut pour mère Guillemette de Montfort et non de Beauregard, comme on l'a imprimé par erreur, — convola avec D^{ne} Françoise Mistrails, fille de N° André Mistrails (voir au *Supplément MÉTRAIL DE CHILLY*). Il vivait encore le 17 janvier 1536 (Arch. Costa-Beauregard). Françoise Mistrail, v^{ve} du dit François de Balleyson, sgr de Beauregard et du ch^e de Syons, laude, le 22 déc^{bre} 1539 (Arch. Thuiset), la vente d'un champ mouvant du ch^e de Syons.
PIERRE de Balleyson, qui testa en 1505, eut une sœur, Françoise, mariée à N° Jacques de Sonzier, cosgr du Bois ; elle testa le 15 sept^{bre} 1517 (Arch. Genève) en faveur de son mari, et codicilla le 18 novembre 1518 (*Ibid.*), faisant un legs à sa nièce Michelle de Balleyson, fille donnée (anonyme dans la filiation) de son frère Pierre. Ce dernier (2) eut aussi un frère naturel, Hugonin, vivant en 1496.
N° PIERRE et JEAN, donnés de Balleyson, sont, le 27 janvier 1552 (Arch. Thuiset) témoins au test^e de Charles de Cholez, cosgr de Balleyson.
- Degré IX. — FRANÇOIS-BON est précédé, par suite d'une erreur typographique, du n° XI au lieu de IX.
CLAUDE, JEAN et MERMET, fils donnés de N° Jean de Balleyson, laissèrent en effet une longue descendance, mais dont les représentants ne sont qu'exceptionnellement qualifiés nobles. Henri, fils de Claude, agissant le 27 juin 1608 (Arch. Thuiset), est dit simplement honorable. Je trouve cependant un Jean-Louis de Balleyson toujours qualifié noble, en 1587 (Arch. S. S. S.), 1611 (Min^{re} Gentaz) et 1619 (R. P. de Balleyson). Je rencontre encore un N° Joseph-Philippe de Balleyson, fils de feu Egar^e Etienne, lieutenant au Régiment de Maurienne, qui est témoin le 8 mars 1782 (R. P. Saint-Jean-de-Maurienne) ; le même N° Joseph-Philippe, âgé de 68 ans, *provincia Mauriana militaris praefectus*, est enseveli, le 22 décembre 1788 (*Ibid.*), dans le cloître de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne.

(2) C'est peut-être ce Pierre qui, qualifié cosgr de Balleyson, fit, en 1487 (Arch. Montpon), rénover ses fiefs d'Héry et de Saint-Maurice d'Alby. Mais je crois plutôt qu'il s'agit là de Pierre, du même degré, qui était fils de Michel et frère de Louis de Balleyson. Ce dernier Pierre, mort av. 1541 (Arch. Thuiset), laissa une fille nommée Jeanne-Françoise qui réclama en 1541 et encore en 1564 (*Ibid.*) contre les possesseurs de Balleyson, tant à cause de son feu père que de son oncle Louis.

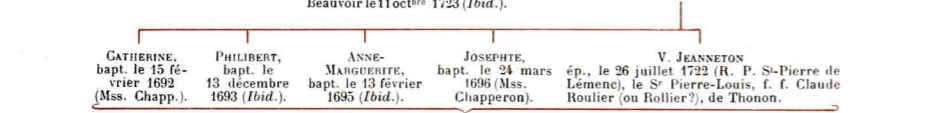
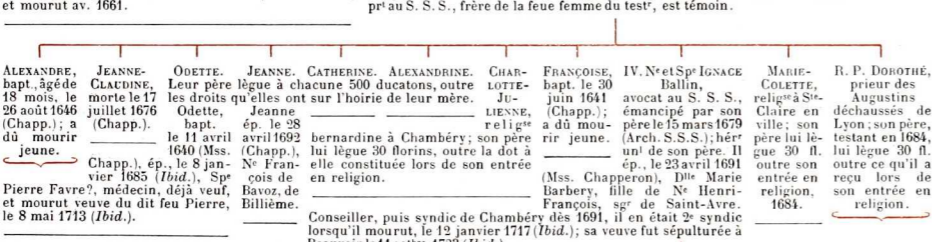
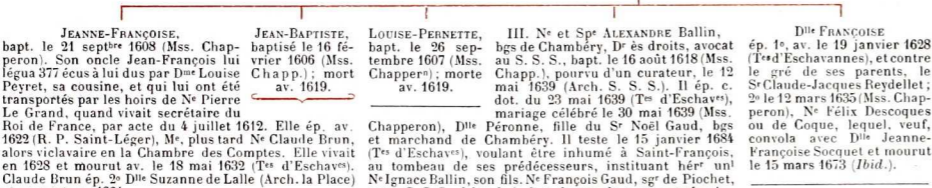
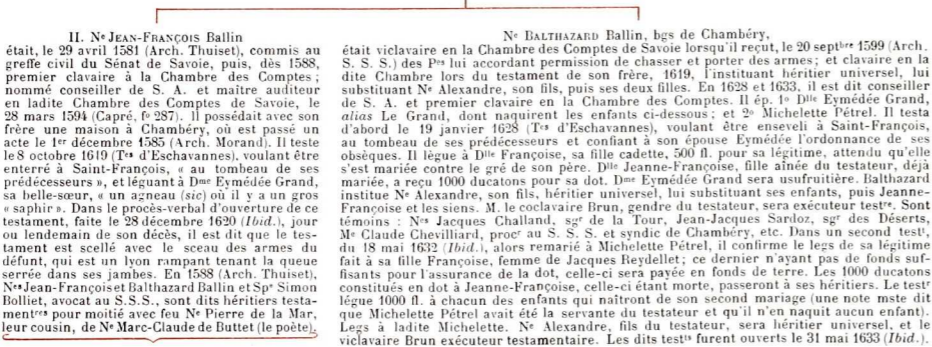
BALLIN OU BALIN

P. : de... au lion de... rampant, la queue serrée entre ses pattes de derrière (Pl. III, page 93.)

(Sceau de 1619.)

J'e n'ai pu établir avec certitude l'origine de cette famille. Peut-être a-t-elle pour auteur N° Pierre Bellini qui, qualifié « maître de la monnaie » figure comme témoin dans un acte du 24 octobre 1495, passé à Chambéry, « dans la maison du Duc de Savoie où se « fait actuellement la monnaie » (Arch. Morand). Le même, « général des monnaies de Savoie », est témoin le 2 août 1510 (Arch. Thuiset) dans un testament où N° Claude Marcoren, « maître de la monnaie ducale deçà les monts » est témoin également. Le Duc Charles avait donné en viager à Pierre Bellin — alias Ballin — qui est certainement le même personnage — une maison à Chambéry que le Duc Emmanuel-Philibert donna en 1560 (Arch. Morand) à Jean de Beaumont, dit Carraz, maître des comptes.

I. M., puis N° CLAUDE Ballin, qui agit le 1^{er} janvier 1550 (*Mémoires Soc. Hist. et Arch. de Savoie*, 1863), étant commis du receveur général du pays de Savoie, doit s'identifier presque sûrement avec N° Claude Ballin, bgs de Chambéry, témoin le 11 mai 1572 (Arch. Morand). Il a dû épouser après 1542 D^{ne} Jeanne-Françoise de Buttet, veuve de feu N° Antoine Bolliet et fille de N° Claude de Buttet et de D^{ne} Jeanne-Françoise de la Mar. N° Claude Ballin a ensuite épousé D^{ne} Anne Nicolette : avec elle et de concert avec N° Etienne Dyvonne, il vendit, le 27 janvier 1568 (Arch. Savoie), à N° François Amblard un droit de rachat sur un pré dit pré de la Reine. Jean-François et Balthazard ci-dessous sont vraisemblablement nés du premier lit (1).

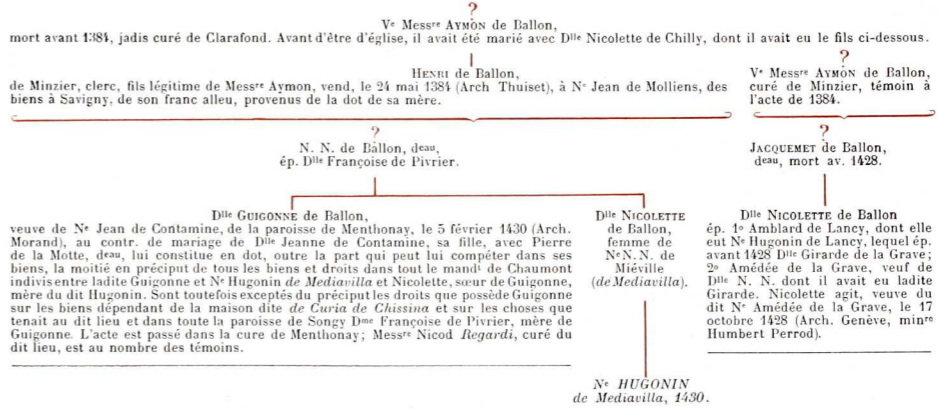


(1) M° Claude Ballin, outre ses fils inscrits ici, eut un donné appelé aussi Claude, qu'il mit en apprentissage chez un couturier de Chambéry le 28 février 1556 (Arch. Savoie — E 127). N. B. — Je ne sais où rattacher N° Pierre-Antoine Balin (?), parrain à Chambéry le 15 octobre 1640 (Mss. Chappéron); — ni Françoise, fille d'Aymé Ballin, non qualifié, et femme de Hiéronyme de Lespaldat, écuyer et bgs de Chambéry, lequel fait procuration à sa dite épouse le 11 novembre 1549 (Arch. Savoie). Il n'est point certain qu'ils appartiennent à cette famille...

BALLON (DE)

P. : d'argent à la croix tréflée de sable (Pl. III, p. 93.) (Besson.)

BALLON, localité située sur la rive gauche de la Valserine, tout près de Bellegarde, et où se trouvait un vieux château aujourd'hui ruiné, est vraisemblablement le lieu d'origine de cette famille. Elle n'est donc pas de Savoie. Mais plusieurs de ses représentants, alliés à des maisons du Genevois ou ayant des possessions sur la rive gauche du Rhône, ont à ces titres fait partie de la noblesse savoyarde. Aussi a-t-il paru à propos d'insérer ici quelques mentions, malheureusement rares et peu cohérentes, les concernant.

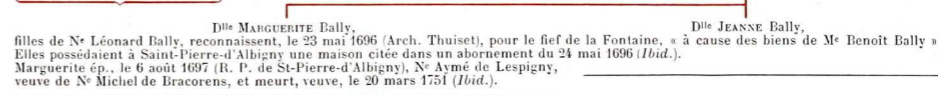
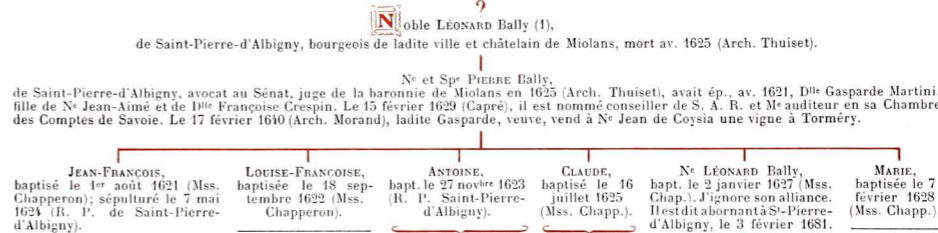


BALLY

BALLY, comme beaucoup de vocables désignant une fonction, est devenu patronyme répandu en Savoie et ailleurs. Parmi les nombreuses familles de ce nom existant dans le duché, plusieurs ont formé des rameaux parvenus à la noblesse. On ne leur connaît pas de commune origine. Aussi un article distinct sera-t-il réservé à chacun d'eux : Bally de Saint-Pierre-d'Albigny; Bally de Chambéry; Bally de la Roche et de Bonneville; Bally de Viuz-en-Sallaz, établis au XVII^e siècle en Chablais. Nous publierons aussi quelques notes de M. de Foras concernant des Bally, vivants au XIV^e siècle, dont la qualité nobiliaire nous paraît plus que douteuse.

BALLY, DE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

P. : d'argent à la branche de rosier tigée de sinople, chargée de trois roses de gueules; au chef de sinople à la colombe d'argent tenant en son bec une rose de gueules tigée d'argent (alias de sinople) (Pl. III, p. 93.) (Besson.)



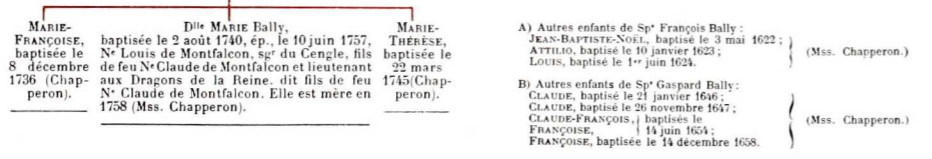
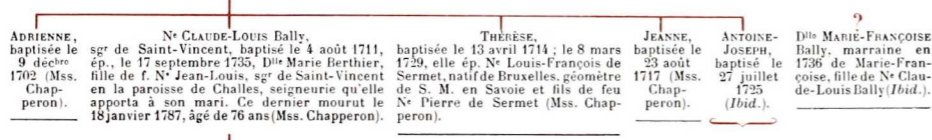
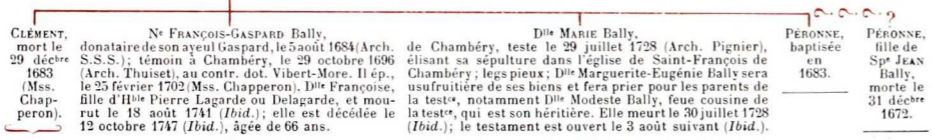
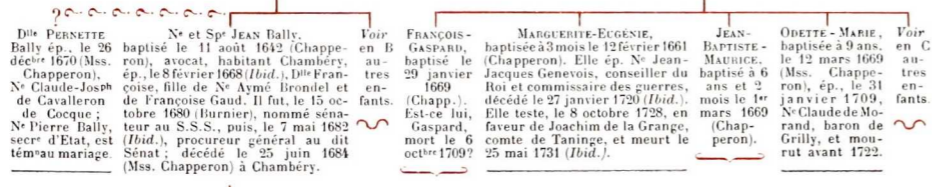
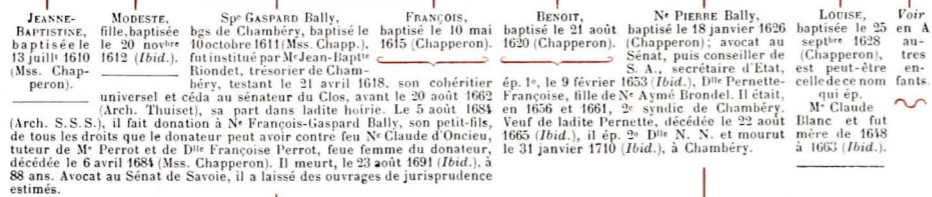
(1) N° Léonard est probablement fils d'Egr°, alias N° Jean-Claude Bally, de Saint-Pierre-d'Albigny, châtelain de Miolans, lequel avait ép., av. 1585, D^{ne} Françoise, fille de N° Henri More, et mourut av. 1603. Françoise, veuve, ép. 2° N° Jean Benoit, de Grésy-sur-Isère (R. P. de Saint-Pierre-d'Albigny).

BALLY, DE CHAMBERY, SEIGNEURS DE SAINT-VINCENT.



Be n'ai pu découvrir avec certitude le blason de cette famille. Certaines coïncidences nous porteraient à lui attribuer une origine commune avec les nobles Bally, de Saint-Pierre-d'Albigny, dont j'ai donné au bas de la page 89 une brève filiation. Si de nouveaux documents venaient confirmer cette hypothèse, on pourrait supposer avec assez de vraisemblance une communauté d'armoiries aux deux rameaux.

Sp^r FRANÇOIS Bally, bgs de Chambéry, avocat au Sénat, était, en 1612 (Mss. Chapperon), marié à Françoise Thibaud. En 1620, sa femme était D^{ne} Françoise-Laurence Bergaire (*Ibid.*). Il a probablement épousé dans l'intervalle une D^{ne} N. Riondet. Il mourut en 1633 (*Ibid.*).

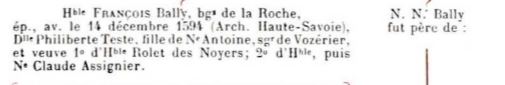


BALLY, DE LA ROCHE ET DE BONNEVILLE

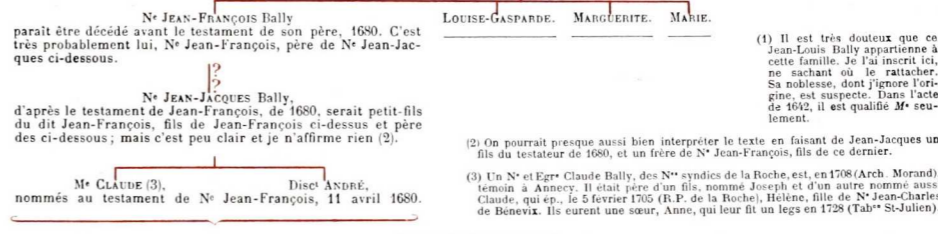
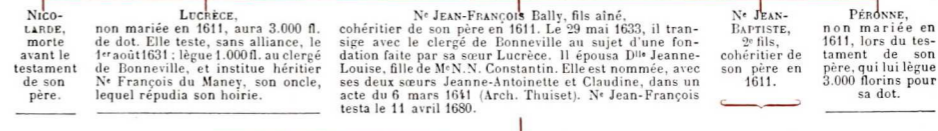
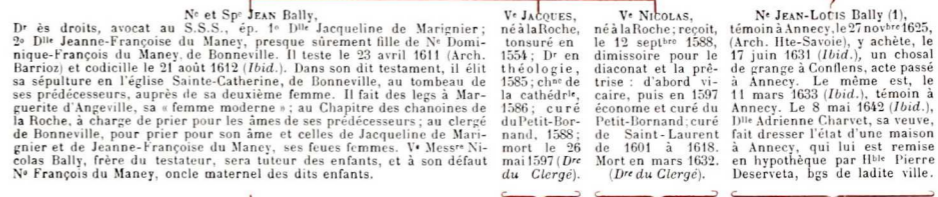


Le sieur Bally, de la Roche, reçut, le 1^{er} novembre 1608, des Patentes de noblesse, avec collation d'armoiries : *d'azur au diamant triangulaire d'argent en abîme, accompagné de trois fasces d'or, une au-dessus, les deux autres au-dessous; semier : un chénon penché vers la dextre, comme cédant au souffle du vent représenté en cénestre en acte de souffler.* Devise : *PREMITUR, SED NON OPPRIMITUR* (Pl. III, p. 93).

Le Comte Franchi-Verney, qui rapporte ce fait, donne comme référence les Archives camérales, mais ne paraît pas avoir eu connaissance du prénom de l'anobli. Nous n'avons pu le découvrir; mais nous ne serions point surpris que le bénéficiaire des Patentes de 1608 fût le même personnage que Noble Jean Bally, premier ancêtre connu des Bally de Bonneville dont nous publions ci-dessous la brève filiation. Ce Jean avait des attaches à la Roche autant qu'à Bonneville, et les dates concordent assez exactement. Il ne s'agit là, c'est évident, que d'une conjecture vraisemblable; mais il faudrait peu de chose pour la transformer en certitude.



N.B. — Les faits inscrits dans ce tableau sans indication d'origine sont extraits des titres de M. Joseph Orsier, avocat à Anney communiqué par M. Bonney au C. Amédée de Foras.



BALLY, DE NERNIER ET DE CÉLIÈRES



Nous publions ici des notes de M. de Foras concernant quelques personnages nommés *Balli* et vivant au xiv^e siècle à Nernier, en Chablais, et à Célières, en Faucigny. Bien que des rapports certains existassent entre eux, nous ne pouvons aujourd'hui préciser leurs liens de parenté. Et si l'un d'eux est qualifié noble dans deux actes, sa qualité et, a fortiori, celle des autres paraît assez insuffisamment démontrée.

V^o Mess^{rs} Pierre *Balli*, chan^e de Genève, teste en 1327 (Arch. Genève) en faveur de ses frères, M^r Raymond *Balli*, *fiscus*, et Michel *Balli* et de Jean *Balli*, fils de Félicie de Nernier (parenté non indiquée); il nomme exécuteurs testamentaires V^o Mess^{rs} Jean de Nernier, prieur de Pellionay, V^o Mess^{rs} Girard *Tavelin*, chan^e de Genève, et d'autres citoyens genevois.

Jean *Balli*, clerc, fils de Félicie de Nernier, cohér un^o avec Raymond et Michel *Balli*, de V^o Mess^{rs} Pierre ci-dessus, en 1327; le 21 février 1330 (Arch. Thuiset), sa dite mère reconnaît pour lui en faveur de l'abbaye de Filly. Le 5 juillet 1331 (T^o d'Eschaves), de concert avec François de Lugrin, de Nernier, il associe Mess^{rs} Jean de Lugrin, prieur de Pellionay, frère du dit François, à la moitié d'une acquisition faite par ledit François, de Nicod de Troches, de ses biens à Nernier, Yvoire et Messery; fait à Bonneville par ledit *Balli*, dans la maison de *Vuifred* et *Balli* de *Sélères*. C'est peut-être le même que Dis^e Jean *Balli*, de Nernier, jurispru^d, qui, le 30 avril 1347 (*Ibid.*), acheta de Perret de Troches, de^u, des revenus annuels avec hommage lige d^u sur des biens situés à Nernier, Messery, Rovorée, etc.

N^o Pierre *Balli* de *Sélères* fait, le 7 mai 1358 (Inv^o Abbe d'Aulps) un accord avec l'abb^e d'Aulps, à propos d'une cense que l'abb^e prétendait sur les biens du dit Pierre, à Marignier, procédés des Meynier de Luster. N^o Péronet *Bally*, de Célières — probablement le même — aberge une maison avec jardin et terre à Fleyrier et Célières, le 29 mai 1364 (*Ibid.*). Le 9 juillet 1357 (Arch. Savoironx), un acte est passé à Marignier, dans la maison de Péronet *Balli* *Sadoti*, de^u, qui est probablement le même personnage.

BALLY, DE VIUZ-EN-SALLAZ

P. : de gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent (1) et surmonté d'un croissant d'or (Pl. III, p. 93). (Besson ; Pr. de Malte, etc.)

(1) D'après Laiolo, les étoiles seraient d'or.

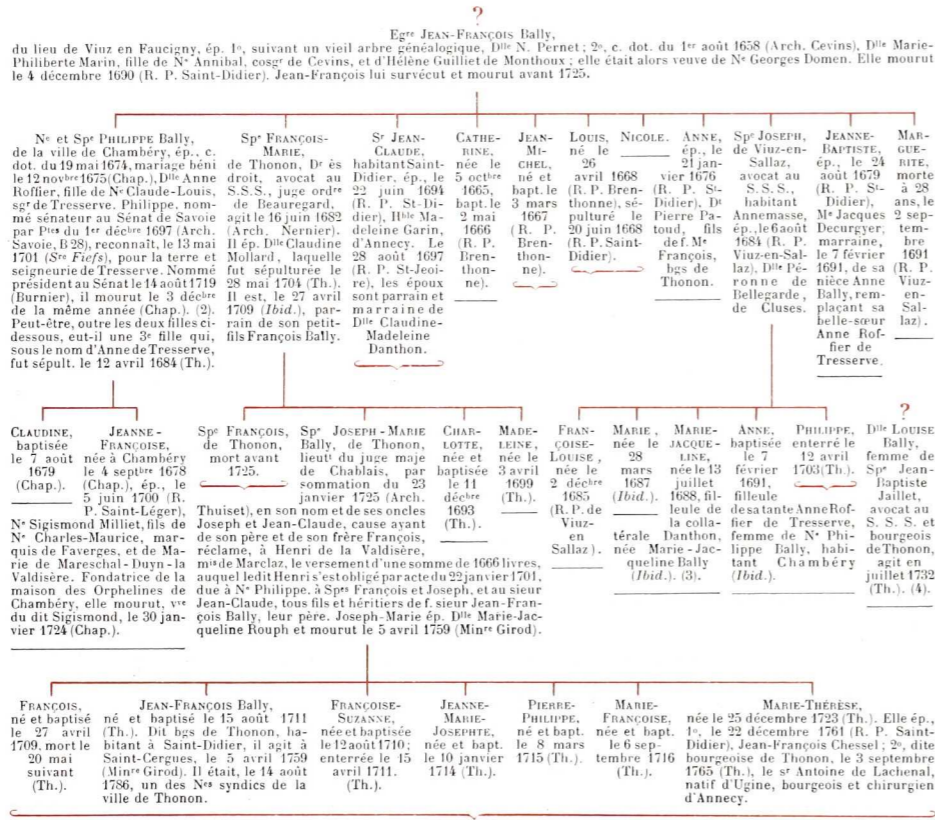


ETTE famille serait originaire d'Alby-sur-Chéran. Besson le dit et ajoute qu'elle y possédait, dans l'église Saint-Maurice, une chapelle ornée de son blason conforme à la description ci-dessus. Ces mêmes armoiries, avec les initiales de leur propriétaire, J. F. B., et la date de 1672, subsistent encore à Saint-Didier en Chablais, sculptées sur la maison qu'habitait alors Egr^e Jean-François Bally, par lequel débute le tableau généalogique qui suit.

Philippe Bally, fils de Jean-François, devint sénateur, puis président au Sénat de Savoie. Il parvint ainsi, seul de sa famille, à la noblesse régulière ; mais il ne laissa que des filles. M. de Foras a néanmoins établi et laissé dans les dossiers du *Supplément* une filiation embrassant aussi les rameaux bourgeois, issus des frères du sénateur, établis en Chablais. J'ai pensé me conformer à son dessein en la publiant ici et même en la complétant quelque peu.

(Th.) = (Registres paroissiaux de Thonon).

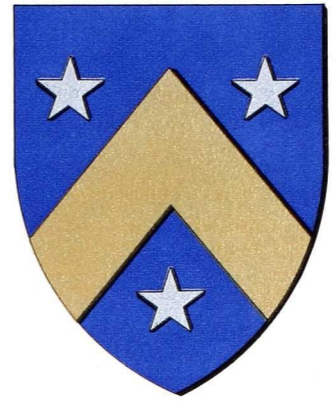
(Chap.) = (Manuscrits de Chappéron).



(2) Suivant Laiolo (toujours sujet à caution, il est sage de ne le point oublier), le sénateur Bally aurait épousé aussi une D^{lle} de ou du Chosal, dont il aurait eu une autre fille, laquelle aurait ép. N^o Pierre-Clement Danthon, doyen des collatéraux au Conseil de Genevois, fils de N. Danthon et de D^{lle} N. de ou du Chosal. Les R. P. de Mieussy signalent bien que, le 19 février 1675, D^{lle} Marie-Jacqueline Bally ép. N^o Pierre-Clement Danthon, doyen des collatéraux au Conseil de Genevois. Le mariage est donc bien certain ; mais les noms des parents de l'épouse ne me sont pas connus. Pour la transmission du fief de Tresserve, on trouvera T. V, p. 228, des renseignements qu'il est inutile de répéter ici. Il est possible que les rameaux non qualifiés nobles de la famille aient laissé aujourd'hui encore des descendants, dont l'étude sort de notre cadre.

(3) Elle ép., en 1712 (Tab^l Haute-Savoie), le s^r Jean-Jacques-François Bastian, dont elle était veuve en 1733 (Ibid.).

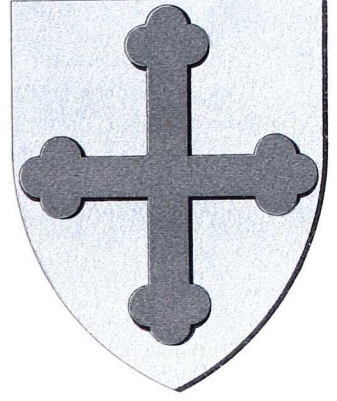
(4) Testant le 22 janvier 1724 (Arch. Savoie II B 5), Jeanne-Françoise Bally, marquise de Faverges, « sa cousine », l'institue son héritière universelle.



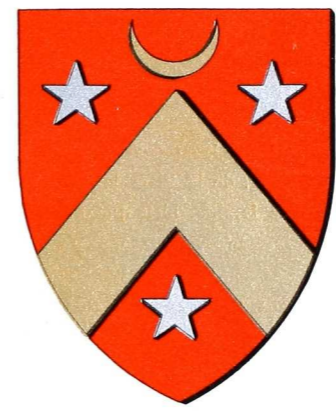
BACHOLLET



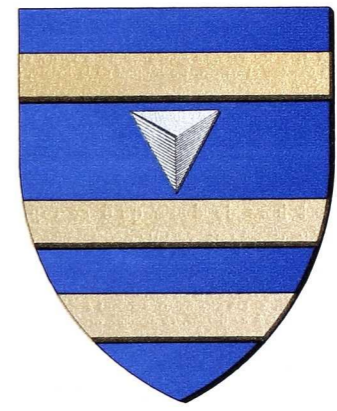
BALLIN



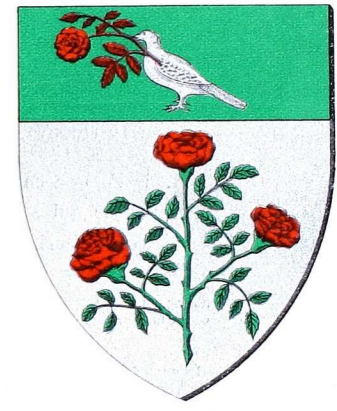
BALLON



BALLY de Viuz-en-Sallaz et d'Alby



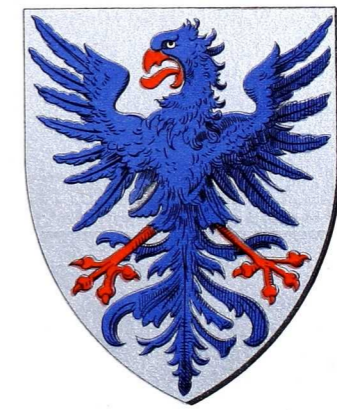
BALLY de la Roche



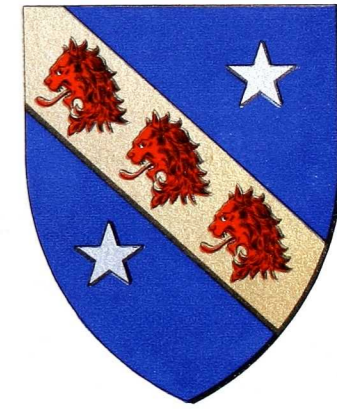
BALLY de Saint-Pierre-d'Albigny



LA BALME-MONTVERNIER



BALMES (DES)



DESCOSTES, dit BALMETTES

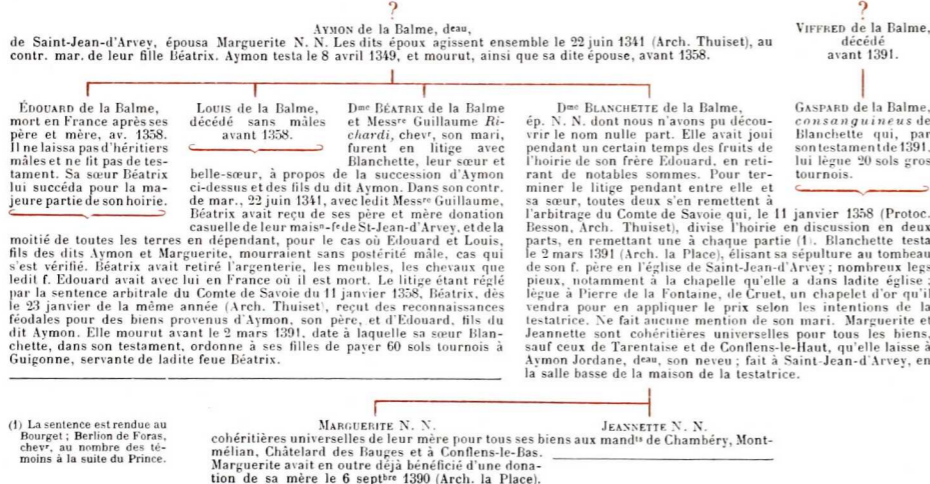
BALME (DE LA)

SEIGNEURS D'APREMONT, ETC.

Nous publions ici quelques renseignements complémentaires concernant cette antique maison, déjà étudiée dans le premier volume de cet ouvrage (pages 99 à 102). Les mentions inscrites sans référence sont tirées du *Cartulaire d'Aillon*.

- Vers 1178. — BOSON, RICHARD et GONTHIER d'Apremont, frères, donnent, dans la chapelle d'Apremont, divers biens à la Chartreuse d'Aillon représentée par le prieur, Dom Guigon.
- Mai 1189. — AYMON d'Apremont donne à la Chartreuse d'Aillon ce qu'il possède dans les confins de la montagne Sainte-Marie.
- 18 février 1207. — GÉROLD d'Apremont laude un échange entre Dom Chabert, prieur d'Aillon, et N^o Guillaume, Humbert, Guigon et Nantelme de Puygros.
- 14 février 1207. — GUILLAUME et GUIDON de la Balme, frères, donnent des biens à la Chartreuse d'Aillon, soit au prieur Dom Chabert; leurs épouses ratifient. Les biens donnés sont le mas de Jocent et la montagne de Rossannaz. Les donateurs recevront de la Chartreuse 400 livres fortes de Suze. Les dits frères sont témoins les 26 mars 1208 et 15 juin 1215.
- 10 février 1228. — JEAN d'Apremont achète des biens. Le 11 mars 1231, il agit comme procureur de la Chartreuse d'Aillon. Amiable compositeur à Chambéry, le 5 octobre 1234, il mourut avant le 15 novembre 1241.
- 11 mars 1231. — JACQUES d'Apremont. — Sa vigne abornant à Chacusard.
- 24 mai 1231. — GÉROLD d'Apremont, chevalier, vend une vigne à Chacusard, contiguë à celles de GUIDON de la Balme et de JACQUES d'Apremont.
- 15 mars 1232 et 5 octobre 1234. — JACQUES d'Apremont, sans doute celui déjà cité, agit à Chambéry comme amiable compositeur, dans deux transactions aux dates ci-contre. Il mourut avant le 15 novembre 1241.
- Avant 1242. — BOSON et ANTELME d'Apremont ont donné à la Chartreuse d'Aillon la moitié de la montagne de Rossannaz.
- 1255. THOMAS de la Balme, *deu*, habitant Saint-Jean-d'Arvey, fils et héritier de f. LOUIS de la Balme, chev^r, donne à la Chartreuse d'Aillon divers droits à Rossannaz.
- 1273 (Chanoine Morand, *Les Bauges*). — THOMAS, RODOLPHE et GUIGON de la Balme (parenté non indiquée) possédaient des fiefs dans les Bauges.
- 18 août 1292 (Arch. Thuiset). — PIERRE d'Apremont, notaire impérial, reçoit, au château de Chambéry, un acte pour le Comte de Savoie.
- 1308 (Arch. Seyssel-Cressieu). — Aymar de Seyssel, sgr de la Bâtie, fut incarcéré pour avoir saisi et retenu captif Mess^r AYMON d'Apremont, chev^r.
- 1^{er} décembre 1320 (Arch. la Place). — Mess^r AYMON d'Apremont, chev^r, et HUBERT d'Apremont, son frère, sont témoins à Chambéry.
- 1335 (Chanoine Morand, *Les Bauges*). — AYMONE de la Balme, probablement le même que le frère d'Hugonet et de Richard, vivait encore.
- 21 juin 1361 (*Indice Savoia*). — JACQUES de la Balme, sgr d'Apremont (fils d'Aymon et mari de Guigonne de Seyssel), teste, instituant héritiers universels ses deux fils GRIGES et AYMON. Un Jacques de la Balme, cosgr d'Apremont, chev^r, était châtelain de Bonneville en 1355 (Arch. cam^{bs}, Turin).
- 24 avril 1425 (Arch. de Cour, Turin). — Catherine de la Ravoire, fille de N^o Guignes ou Hugues, cosgr de St-Alban, et veuve d'AYMON de la Balme, codicille. C'est à tort qu'elle est appelée de Rivoire par Guichenon et au T. I, p. 101, de cet ouvrage.
- 28 septembre 1451 (Arch. Viry). — Avant cette date mourut CATHERINE de la Balme, fille de N^o Guignes, dame de Lay, veuve de N^o Sibuet de Rivoire sgr de Gerbais et Domessin. Elle avait ép. 2^e, après 1447 (*Ibid.*), Mess^r Amédée de Viry, sgr de Lullier, chev^r.

M. de Foras a en outre tiré des archives de Thuiset et de celles de M. de la Place le fragment généalogique qui suit. Il est hors de doute qu'il se rapporte à cette famille, bien que nous ne sachions le rattacher à la filiation déjà publiée.



(1) La sentence est rendue au Bourget; Berlion de Foras, chev^r, au nombre des témoins à la suite du Prince.

BALME (DE LA)

DE FAUCIGNY.

Le Comte Amédée de Foras, au bas de la page 102 du premier volume de cet ouvrage, annonce que le *Supplément* consacrera une notice à une famille noble de ce nom établie en Faucigny. N'ayant rien rencontré qui concernât cette famille, ni dans les notes accumulées par mes prédécesseurs, ni dans les documents que j'ai analysés, j'ai le regret de ne pouvoir tenir la promesse de mon savant devancier.

BALME (DE LA)

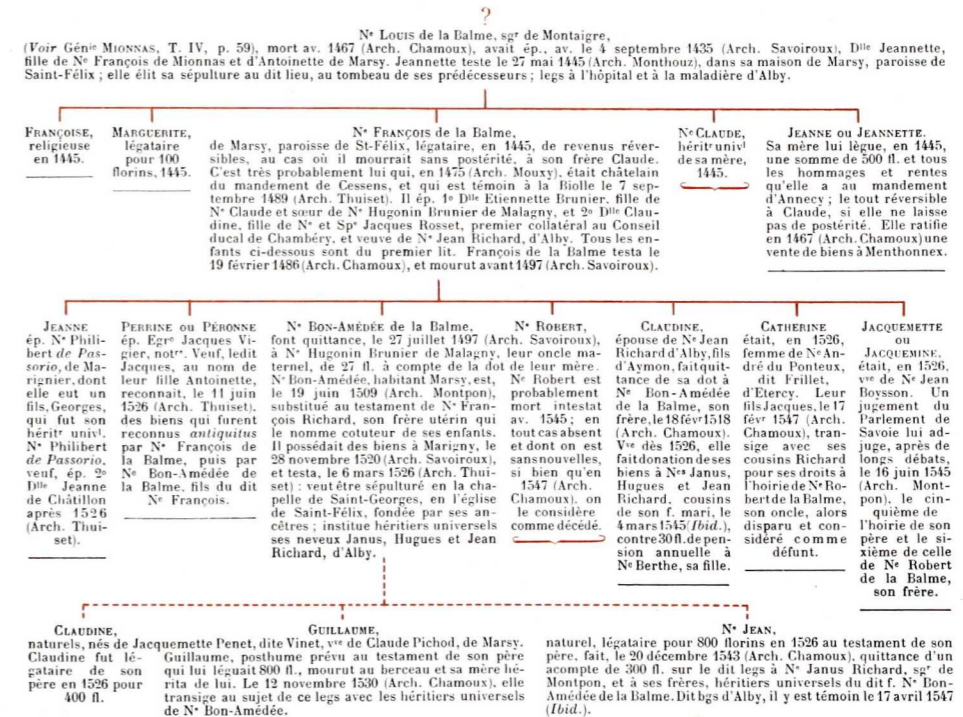
SEIGNEURS DES TERREAUX, EN VALROMEY, DE LONGEFAN, LA MOLIÈRE, PUISGROS ET CHARANSONAY, COSEIGNEURS DE MARSY EN SAVOIE.

Dans la filiation de cette antique maison, publiée par Guichenon (*Histoire de Bresse et Bugey*, 3^e partie, pages 22 et suivantes), j'ai relevé, surtout jusqu'au début du xv^e siècle, des mentions nettement inconciliables. D'autre part, des documents originaux, analysés par mes prédécesseurs, et concernant les branches savoyardes des la Balme de Valromey, concordent assez mal avec certaines allégations de ladite filiation. Je crois donc agir sagement en engageant les personnes qui chercheraient dans Guichenon des certitudes sur cette famille à ne point accorder une confiance aveugle à toutes ses assertions.

Nous n'avons rencontré que peu de titres concernant les la Balme, seigneurs de Longefan, de la Molière et de Marsy, en dehors de ceux déjà utilisés par M. de Foras pour rédiger la généalogie parue au tome I de l'*Armorial* (p. 103-107), et ne pouvons que bien faiblement dissiper les obscurités auxquelles je viens de faire allusion. Ces titres appontent néanmoins des éclaircissements appréciables, et nous en résumons ci-dessous les données essentielles.

I. ADDITIONS AU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES PAGES 104 ET 105 DU TOME I.

- Degré IX. — PIERRE ou PÉRONET, fils d'Humbert de la Balme, est presque sûrement le même personnage que Mess^r Pierre de la Balme, chev^r, qui, à la Biolle, le 18 février 1342 (Arch. Thuiset), achète de Péronet de la Rochette, *deu*, une maison avec vigne, à Chalères, en Chautagne, mouvant du fief de Mess^r Henri de Châtillon.
- Degré X. — Le même Pierre de la Balme, chev^r, mort avant 1350 (Arch. Thuiset), fut père de N^o JEAN, sgr des Terreaux, inscrit au degré X. Une reconnaissance pour des biens à la Biolle est passée le 23 juillet 1354 (*Ibid.*), en faveur du dit Jean, lequel alberge, le 18 février 1361 (*Ibid.*), des biens au mandement de Montfalcon, agit encore le 17 février 1364 (*Ibid.*), et teste le 24 mai 1398 (*Ibid.*).
- Degré XI. — Jacques de la Balme, cosgr des Terreaux, eut une sœur, CLAUDINE, qui, femme de N^o Lancelot de Châtillon, de Seyssel, agit le 28 août 1414 (Arch. Lucey). N^o AYMONE de la Balme, probablement le fils naturel de Jacquemet, est fidéjusseur au dit acte.
- Degré XII. — D^{me} ISABELLE de la Balme, qui ép. c. dot. du 8 avril 1434 (Arch. Thuiset), N^o Humbert de Mouxy de Grézy, fils de Pierre et d'Isabelle Fardel, est peut-être une sœur de N^o Jean, sgr de Longefan. Quant à N^o FRANÇOIS de la Balme, de Saint-Félix, sans parvenir à le rattacher à la souche, évidemment commune, j'ai trouvé le nom de son père et sa descendance. Voici le fragment de filiation que j'ai pu établir :

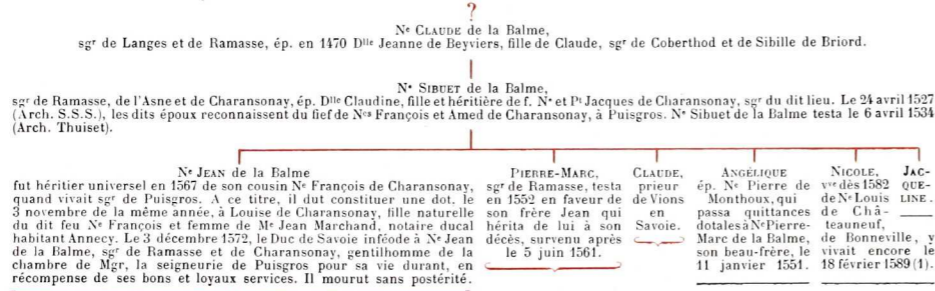


- Degré XIII. — Le mari de LOUISE de la Balme se nommait N^o Honorat et non Oduerat Rosset. Louise vivait encore en 1498 (Arch. Thuiset).
- Degré XIV. — N^o JACQUES, fils naturel de N^o Aubert de la Balme, doit être ajouté à la liste de ses enfants. Le 15 janvier 1500 (Arch. Thuiset), il est témoin à un acte passé en faveur de son père.

II. ADDITIONS AU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES PAGES 106 ET 107 DU TOME I.

- Degré XII. — N° PIERRE de la Balme ép. D^{lle} Renaude Prévost — dite aussi Prote ou Protaz —, de Virieu-le-Grand; c'est là que, le 6 mars 1482 (Arch. Thuiset), devant soutenir ses huit enfants et leurs serviteurs à cause de la disette qui sévit, elle nomme son fils Antoine son procureur pour vendre des biens et trouver l'argent nécessaire. Ledit Antoine, majeur de 16 ans, avec ses frères Georges et Henri, vend, le 28 mars 1482 (Ibid.), dans la maison de la Molière, à N° Aubert de la Balme, des rentes et servis au mandement de Montfalcon.
Degré XIII. — N° GEORGES, ANTOINE et HENRI, comme procureurs de leur dite mère, vendent, le 1^{er} décembre 1487 (Arch. Thuiset), des biens à la Biolle; Antoine et Henri en vendent encore en 1497, 1498, 1499, 1500 et 1503 (Ibid.).
Degré XV. — N° PIERRE-LOUIS, fils de f. N° François de la Balme, de Montfalcon, probablement frère de Claude, sgr de la Molière, souscrit, le 4 août 1606 (Arch. S.S.S.), une obligation à Chambéry.
N° CLAUDE de la Balme, de Mognard, est le même personnage que CLAUDE, fils de Denis, lequel Claude n'est donc point mort sans enfants (Arch. Savoie, E 12); son contr. dot. avec Jeanne de Moux est du 17 novembre 1584 (Ibid.).
Degré XVI. — N° JACQUES de la Balme, de Mognard, était, le 4 décembre 1619 (M^{re} Delasauge), époux d'H^{lle} Françoise, fille de M^{re} Pierre Rolaz et veuve de M^{re} Jean-François Favrat. D'autre part, un acte de 1629 (M^{re} Moret, arch. Thuiset) mentionne les hoirs d'H^{lle} Jeanne Favrat, veuve de N° Jacques de la Balme... Ces données, sans être nécessairement contradictoires, sont assez obscures, comme on voit.
Degré XVII. — AUGUSTIN ép. Jeanne-Baptiste, fille de N° Benoît de la Breuille, et mourut peu avant le 11 novembre 1725 (Arch. S.S.S.).
Degré XVIII. — MAURICE mourut peu après son père. — AUGUSTIN agit le 9 avril 1779 (Min^{re} Rosset). — CLAUDE-GABRIEL agit à Albens le 13 décembre 1774 (Ibid.). — CHARLOTTE, vivante le 14 juillet 1749 (Arch. Thuiset). — THÉOPHILE mourut peu après son père. — Son frère BENOÏT mourut avant son père. — JEANNE-FRANÇOISE, sa sœur, vivait le 30 janvier 1750 (Ibid.). — JOSEPH-BARTHÉLEMY mourut peu après son père.
Degré XIX. — ANNE-FRANÇOISE aurait ép. c. dot. du 26 septembre 1769 (Min^{re} Rosset, d'Albens), un fils, natif d'Anney, de f. N° Pierre d'Orlier. FRANÇOISE, v^{ve} de N° Jean-Pierre de Gavens, ép. 2^e, le 27 thermidor an VI (Mss. Chappéron), le S^r Pierre Perret, secr^{re} au magasin des effets militaires de Chambéry, âgé de 21 ans, fils de Joseph Perret et d'Anne Sonnet.

Un autre rameau de cette famille, à la suite de l'alliance d'un de ses membres avec l'héritière d'une branche de la maison de Charansonay, posséda en Savoie le fief de ce nom et celui de Puigros. Les Charansonay subsistants lui intentèrent un interminable procès, accumulant des procédures partiellement conservées aux archives du Sénat de Savoie. Leur étude nous a permis, complétant la généalogie publiée par Guichenon, d'établir une filiation suffisante des quelques degrés rentrant dans le cadre de cet ouvrage :



(1) Elle est alors qualifiée D^{me} de Puigros et de Ramasse.

BALME (DE LA)

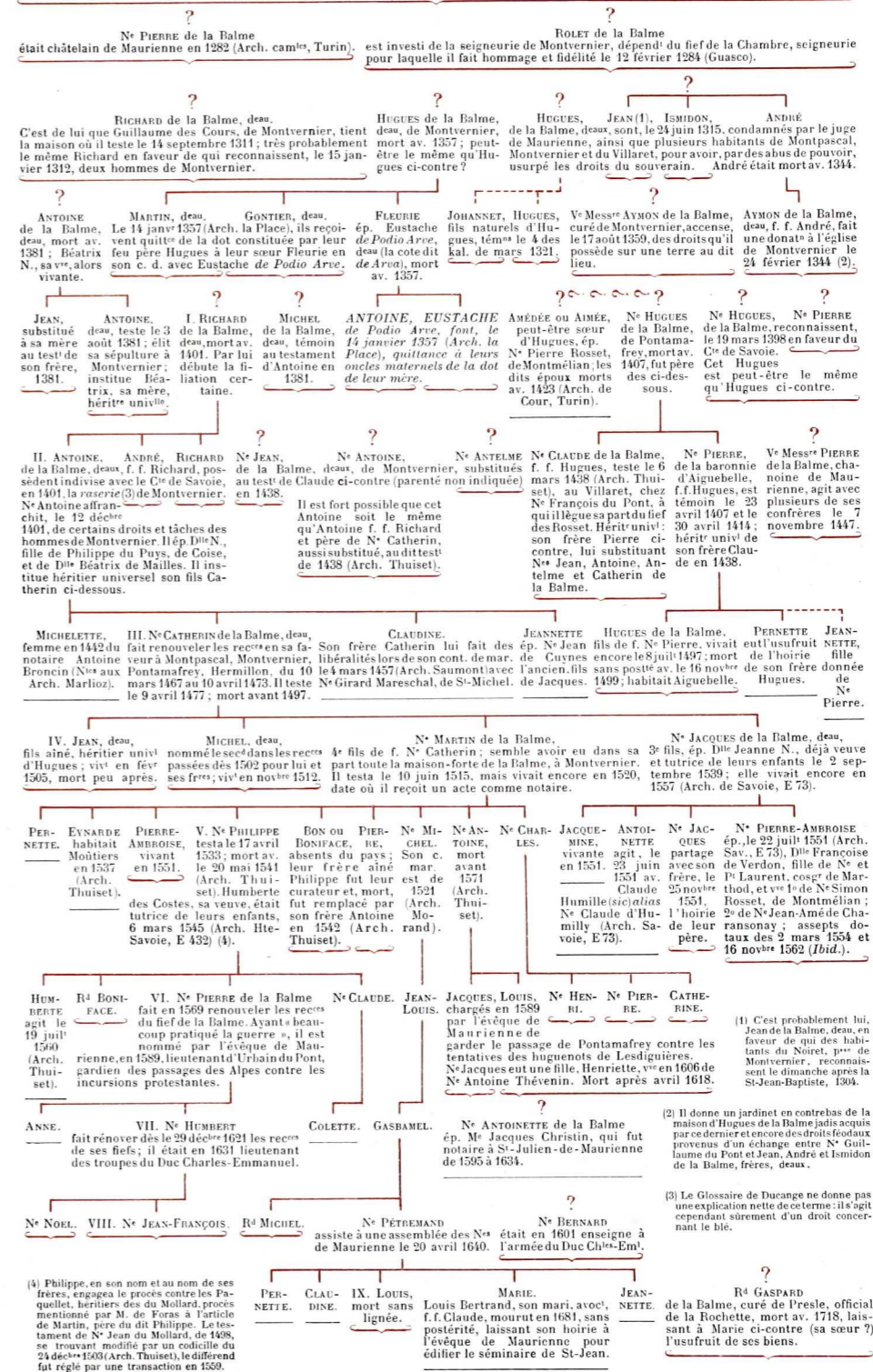
SEIGNEURS DE MONTVERNIER ET DES ROSSETS, EN MAURIENNE.



Le Comte Amédée de Foras a sagement usé d'une prudente formule en attribuant à cette famille, à la page 108 du premier volume de cet ouvrage, l'écusson « existant dans la maison de la Balme, à S^t-Jean-de-Maurienne, signalé par M. le C^{te} d'Arve ». Il est certain que cet écusson est celui des nobles Gras ou de Grassis; devenus propriétaires de la maison des la Balme, ils ont remplacé par leurs armoiries, alors toutes nouvelles, l'antique blason de leurs prédécesseurs. Ceux-ci en portaient un bien différent que l'on voit peint, en tête d'un terrier de reconnaissances reçues par le notaire Broncin au cours des années 1534 et 1535, et passées en faveur des hoirs de f. N° Michel, fils de feu N° Martin de la Balme de Montvernier et habitant la paroisse de Saint-Michel : un lion de sable, allumé, lampassé, armé et vilené de queues, sur un champ d'or, un peu verdi d'ailleurs (Planche III, p. 93).

Ce terrier fait partie d'un fonds d'archives assez important conservé à la mairie de Montvernier. Le consciencieux et regretté chanoine Truchet en a tiré, ainsi que des archives paroissiales, de nombreux renseignements ignorés lors de la publication du premier volume de l'Armorial. Je les ai rassemblés, avec quelques notions recueillies ailleurs, dans le tableau complémentaire suivant où tout ce qui est inscrit sans indication d'origine provient des archives municipales ou paroissiales de Montvernier. Les lecteurs feront aisément la synthèse de ces additions et des renseignements précédemment publiés. L'ensemble permet d'établir une filiation certaine dès la fin du xiv^e siècle,

Mess^{rs} AYMON de la Balme, chev^{er}, est témoin, le 26 décembre 1293 (Chartes du diocèse de Maurienne), au prieuré de la Chambre, à la confirmation par le Comte de Savoie Amédée IV des donations faites par ses prédécesseurs au Chapitre de Saint-Jean-de-Maurienne.



(4) Philippe, en son nom et au nom de ses frères, engagea le procès contre les Faquellet, héritiers des du Mollard, procès mentionné par M. de Foras à l'article de Martin, père du dit Philippe. Le testament de N° Jean du Mollard, de 1498, se trouvant modifié par un codicille du 24 décembre 1503 (Arch. Thuiset), le différend fut réglé par une transaction en 1509.

(1) C'est probablement lui, Jean de la Balme, chev^{er}, en faveur de qui des habitants du Noiret, p^{re} de Montvernier, reconnais- sent le dimanche après la S^t-Jean-Baptiste, 1304.

(2) Il donne un jardin en contrebas de la maison d'Hugues de la Balme jadis acquis par ce dernier et encore des droits féodaux provenant d'un échange entre N° Guillaume du Pont et Jean, André et Ismidon de la Balme, frères, deus.

(3) Le Glossaire de Ducange ne donne pas une explication nette de ce terme; il s'agit cependant sûrement d'un droit concernant le blé.

R^{te} GASPARD de la Balme, curé de Presle, official de la Rochette, mort av. 1718, laissant à Marie ci-contre (sa sœur ?) l'usufruit de ses biens.

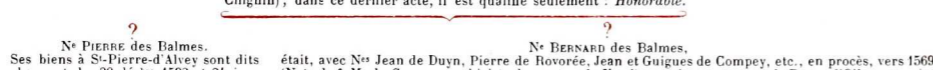
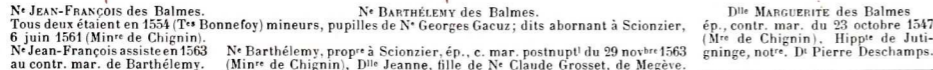
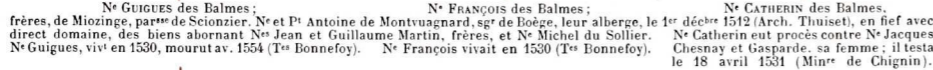
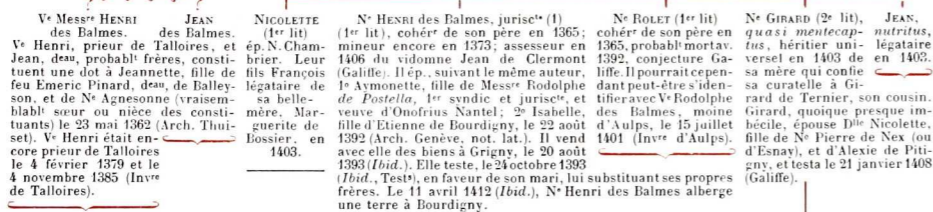
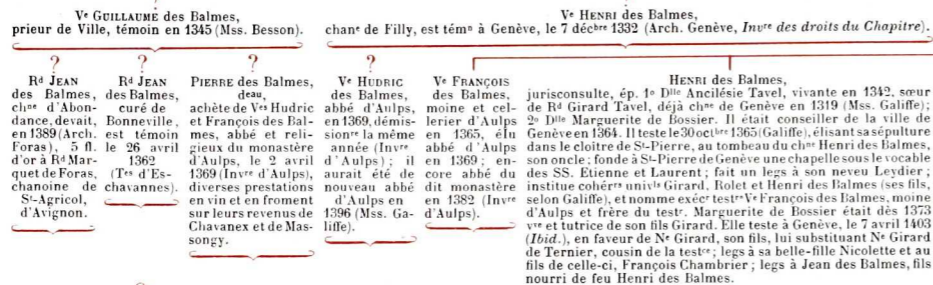
BALMES (DES)

P. : d'argent à l'aigle d'azur, becquée et membrée de gueules (Galiffe, et Mandrot, Armorial Genevois).

(Pl. III, p. 93).



UNE maison-forte dite des Balmes, à Pressy, près Bonneville, existait encore en 1569 (Arch. H^o-Savoie, E 479) ; elle a probablement donné son nom à cette famille. Les documents nous ont beaucoup manqué pour coordonner les notions que nous avons pu recueillir sur elle et l'existence de nombreux homonymes contemporains a encore compliqué notre tâche. Galiffe, dans ses notes manuscrites et dans le premier volume de ses notices généalogiques, a parlé des nobles des Balmes établis à Genève et donné quelques degrés de leur filiation ; j'utilise ici son travail, après l'avoir confirmé en majeure partie par l'examen des archives genevoises.

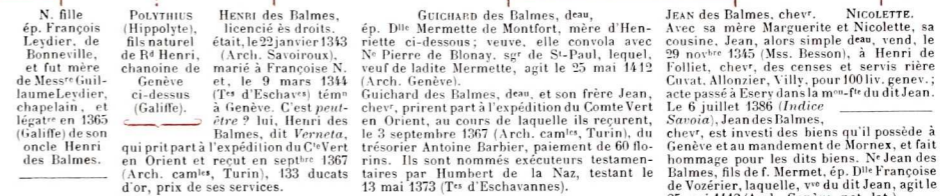
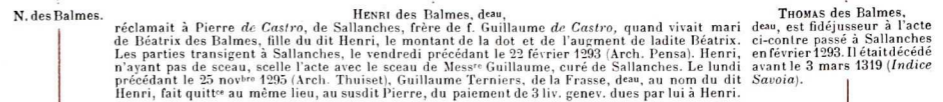


BALMENS



Le nom se rencontre assez souvent dans les chartes de Savoie, mais je n'ai trouvé qualifié Noble qu'Humbert Balmens, cité dans le testament d'Éggr Jean Marin, de Flumet, hgs d'Annecy, le 2 février 1537 (Arch. H^o-Savoie, E 419) ; le testateur demande que ses héritiers restituent au dit N^o Humbert une halibarde que ce dernier lui avait laissée en dépôt. D^{lle} Jeanne Arzenin, v^o du dit N^o Balmens (la cote l'appelle « M^{me} la receveuse Balmence ») vend un pré à la Bâtie d'Aix le 9 juillet 1545 (Arch. la Plac). Elle avait possédé une maison à Chambéry, rue St-Dominique, qui, le 30 juin 1545 (Arch. de Savoie, E 19) était à N^o Claude et Thomas de Crescherel, père et fils.

Il n'est pas impossible que Claudine de Balmencia, femme de M^r Claude Favre et légèr au test^o, 24 janvier 1547 (Arch. H^o-Savoie, E 435) de N^o Pernette Callies, v^o de M^r Jacques Favre, remariée à N^o Louis de St-Jeoire, appartienne à cette famille.



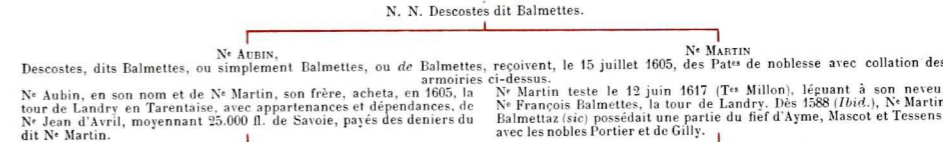
(1) Dans ses notes manuscrites, Galiffe écrit qu'Ammonette de Postella vivait encore en 1404. Si la chose est exacte, il faut intervenir l'ordre des mariages de N^o Henri, f. f. Henri des Balmes, Isabelle de Bourdigny serait sa première épouse.

(2) Serait-ce lui, N^o Jacques des Balmes, de Scionzier, vivant à la fin du XV^e siècle, auteur d'un recueil de Noëls manuscrits (*Revue Savoisienne*, juillet 1878) ? Il n'est point prouvé que Jacques des Balmes, auteur des nobles des Balmes vivant à Scionzier au XVI^e siècle, soit de même estoc que ses prédécesseurs dont nous perdons la trace vers le milieu du siècle précédent. La communauté d'origine des nobles des Balmes possesseurs à St-Pierre-d'Alvey dans les pays valdous vers 1500 ou 1530 est plus douteuse encore. On trouve aussi des nobles des Balmes établis à Yverdon au XV^e siècle, et encore en Valais : ils sortent du cadre de cet ouvrage.

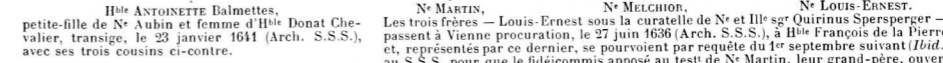
BALMETTES (1)

SEIGNEURS DE LA TOUR DE LANDRY EN TARENTEISE.

P. : d'azur à la bande d'or chargée de 3 têtes de lions de gueules et accompagnée de 2 étoiles d'argent. (Planche III, page 93.)



N^o François Balmettes, après avoir succédé en 1619 (T^o Millon) aux droits du précedent au dit fief, mourut av. 1636. Il habitait Vienne en Autriche, marié à D^{lle} Barbe Hanhouenin (sic), civitatis Augustæ, décédée elle aussi avant 1636.



(1) Il semble bien que le véritable nom de cette famille était Descostes. Ce nom semble être tombé en désuétude dès le milieu du XVII^e siècle. C'est pourquoi j'ai classé cette famille, d'après son patronyme le plus usuel, à la lettre B.

BALTHAZARD — Voyez BAPTOSSARD.

BALVESIO ou BELVESIO (DE) — Voyez BÉVY.

BANAINS (DE)

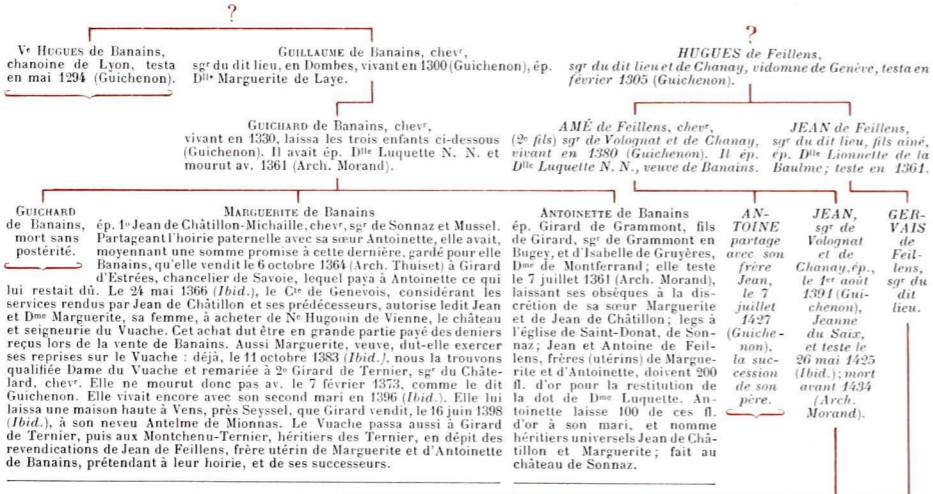
SEIGNEURS DE BANAINS EN DOMBES ET DU VUACHE AUX BAILLIAGES.

P. : d'azur à cinq annelets d'or en sautoir (Guichenon). (Pl. IV, p. 115.)



GUICHENON s'est occupé de cette famille dans son Histoire de la Bresse, du Bugey et des Dombes. Elle ne doit figurer ici que d'une manière incidente, à cause du fief du Vuache qu'elle posséda pendant quelque temps, en rectification et complément de ce qu'a dit cet auteur.

Suivant Guichenon, Guichard de Banains, chevalier, eut de son mariage avec D^{me} Luquette N. N. (alliance inconnue à Guichenon), outre un fils mort sans postérité, deux filles : Antoinette, qui épousa Girard de Grammont, et Marguerite, femme de Jean de Châtillon-Michaille, s^r de Sonnaz. De nombreux actes (Arch. Thuiset et Morand) établissent que Marguerite, veuve de Châtillon, convola avec Girard de Ternier; ils prouvent encore que D^{me} Luquette susnommée, veuve de Guichard de Banains, épousa Amé de Feillens, chevalier, seigr de Volognat et de Chanay, et en eut aussi des enfants. Comme on le voit par le tableau ci-dessous, des difficultés surgirent entre les Montchenu-Ternier, successeurs de Marguerite de Banains, et les nobles de Feillens, au sujet des droits qu'ils prétendaient respectivement avoir sur le château et le fief du Vuache.



CLAUDE de Feillens, sgr de Volognat, fils et héritier universel de f. N^o Jean de Feillens, lequel Jean était frère de f. N^o et P^o D^{me} Marguerite de Banains, D^{me} du château et mandement du Vuache, feu femme de N^o et P^o Mess^{rs} Richard (sic, erreur pour : Girard) de Ternier, sgr de Montchenu, héritier universel du dit Girard, sgr de Ternier et du château du Vuache. Feillens demandait la moitié du châteaun et terre du Vuache, à cause de la succession de Jean, son père, plus proche parent de ladite Marguerite, sa sœur, et tante du dit Claude, morte sans enfants, plus la moitié des revenus percus depuis la mort d'icelle. Malgré une possession de 60 années, Richard de Montchenu-Ternier donna 400 florins à Claude de Feillens pour que celui-ci renonce à toutes prétentions; et, le 26 septembre 1435 (Ibid.), Claude, pour lui et son frère Hugonin, fait quittance de la somme de 400 florins stipulée plus haut.

MARGUERITE de Feillens, mariée à Jean de Bize, écuyer (Guichenon), habitait Divonne, au pays de Gex. Le 6 octobre 1435 (Arch. Morand), D^{me} Marguerite, fille de f. N^o Antoine de Feillens, sgr de la maison-forte de Feillens, femme de N^o sgr Jean de Bize, écuyer, habitant Divonne, renonce à tous ses droits sur le château et mandement du Vuache, en faveur de Richard de Montchenu-Ternier, moyennant 120 fl. d'or. Une note de M. de Foras s'étend que la fille d'Antoine, fils de Gervais de Feillens, ne descendant pas des héritiers des Banains, ait pu avoir des prétentions sur le Vuache, et suggère que Guichenon a pu se tromper et que Marguerite pourrait être fille d'Antoine, fils d'Amé de Feillens et de Luquette N. N. Il est certain que cela rendrait beaucoup plus explicables ses prétentions sur le Vuache. Toutefois, le fait qu'Antoine, père de Marguerite, est dit « sgr de la maison-forte de Feillens », rend, à mon sens, peu vraisemblable l'hypothèse de M. de Foras. Il arriva souvent que pour mettre fin à des prétentions, même insoutenables, et éviter des procès entraînant des frais considérables, des transactions intervenirent accordant à des demandeurs dont la requête était sans fondement sérieux une indemnité jugée par les défenseurs moins onéreuse qu'un débat devant les tribunaux. Ce fut ici le cas probablement.

BANCE

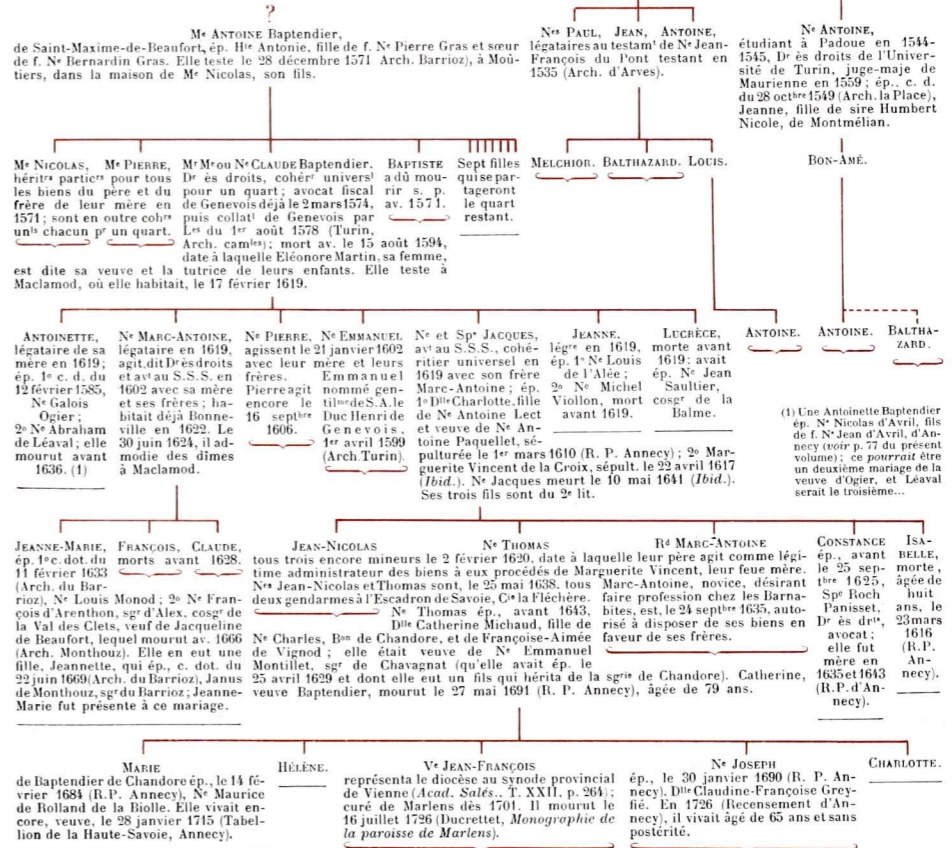
NOBLE CLAUDE, fils de feu N^o JACQUES Bance (M. de Foras note qu'on pourrait presque aussi bien lire : Baure), de Chanaz, y est témoin le 13 mai 1521 (Ach. Lucey). C'est tout ce que j'ai rencontré concernant cette famille.

BANQUETTES (DE)

NOBLE PIERRE-MARIE de Banquettes — en latin de Banquetis —, trésorier du Duché de Savoie, regut, le 29 mai 1521 (Arch. Morand), une donation. Il testa le 2 décembre 1524 et mourut avant le 27 août 1525 (Ibid.). A cette date, N^o et Egr^o JACQUES de Banquettes, trésorier ducal, bgt de Chambéry, oncle du dit f. N^o Pierre-Marie, et son héritier, vend une partie des biens à lui procédés de ladite hoirie, situés aux territoires de Fernex et de Versoix. Nous ignorons le blason des nobles de Banquettes.

BAPTENDIER

Nous donnons ici un nouveau tableau généalogique de cette famille. Il précise et complète celui déjà paru au premier volume de cet ouvrage, pages 112 et 113, sans faire avec lui double emploi. Les faits rapportés sans indication d'origine sont établis par des actes authentiques conservés aux Archives de la Haute-Savoie, que nous avons analysés (Série E, Minutaires).



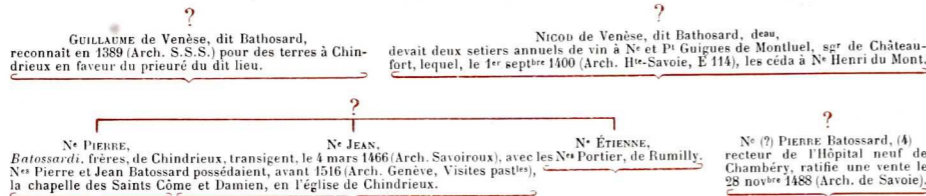
BAPTOSSARD

SEIGNEURS DE CHÉZENAY ET DU BORJAL, COSEIGNEURS D'ALEX. EN GENEVOIS, DE LA MAISON-FORTE DE BOEGE, EN FAUCIGNY, ET DE LA CHARNÉE, EN BAUGES.

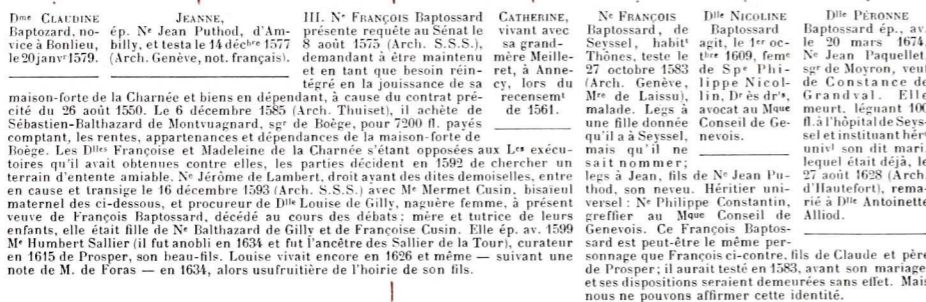


AMILLE que nous trouvons établie en Chautagne dès la fin du XIV^e siècle, et déjà alors qualifiée noble. Elle se transporta vers 1350 en Genevois et s'éteignit avant 1639. Son blason nous est inconnu. Son nom varie beaucoup : Baptoissard, Batosard, Bapthozard et Balthazar (1).

N. B. — Tout ce qui, dans ce tableau, est inscrit sans référence est extrait de titres existants aux Archives de la Haute-Savoie, série E.



I. N^o NICOLAS Baptoissard, mort avant 1563. II. Sp^r Sp^r CLAUDE Baptoissard, D^e des droits, était avocat fiscal de Genevois le 27 février 1548. Il av. ép. D^{lle} Marguerite Fornerat, fille de N^o François, d'Anney, et de Marguerite Meilleret. Le 24 août 1548 (Arch. S. S. S.), N^o Claude achète de son beau-père Fornerat la maison-forte de la Charnée et dépendances, et encore, le 26 août 1550 (Arch. Thuiset), divers droits à la Charnée. Il avait acquis des biens à Viuz en 1549 (Ibid.). Il accense, le 11 décembre 1550, des biens au mandement de Thionex, par lui acquis de D^{lle} Louise de Crescherel, veuve de N^o Amédée de Gentod. Le 10 juin 1552 (Ibid.), il vend un pré à Viuz à R^{me} Sébastien de Montfalcon, évêque de Lausanne. Dit fils de f. N^o Nicolas, il vend, le 24 février 1563, à N^o Michel Chardon, des procureurs de la ville d'Anney, les moulins qu'il avait acquis à Guirier des sp^r de Pontverre. Déjà alors il était juge-maje de Faucigny; il l'était encore le 29 juin 1571 (Arch. la Place). Mort avant le 8 août 1575 (Ibid.). Marguerite, sa veuve, agit à Anney le 22 mars 1563.



MARGUERITE, femme de Sp^r Antoine Bernard, avocat au sgr de Chézénay (2), du Bourjal, cosgr d'Alex, était en 1615 sous la curatelle de son parâtre. Le 28 mars 1620, à Anney, ledit Prosper transige avec N^o Prosper de Montvuagnard, sgr de Pierrecharve et des Tours, au sgr de diverses rentes dépendant de la sgr^{te} de Boège, aliénée le 6 décembre 1585 par Sébastien-Balthazard de Montvuagnard en faveur de f. N^o François Baptoissard, père du dit Prosper, sgr de Chézénay. Les conditions de la transaction n'ayant pas été observées, l'instance fut reprise. Une nouvelle transaction intervint et probablement le 9 août 1623 (Arch. Thuiset). Prosper de Montvuagnard, en vertu de la transaction de 1620, devait à Prosper Baptoissard 11.474 florins. Baptoissard, n'en ayant reçu que 4.000, avait fait lever la sgr^{te} du Bourjal le 14 février 1623. Par l'accord du 9 août suivant, si Montvuagnard n'acquittait pas la dette subsistante avant cinq ans, la sgr^{te} du Bourjal restera acquise à Baptoissard. Ce dernier ép. D^{lle} Jeanne de la Favergue, sgr de Cormant (3). Il teste le 15 mars 1624, à la Roche. S'il meurt à Anney, il élit sa sépulture en l'église de St-Dominique et, s'il meurt à Tournon, au tombeau de la maison de Tournon en Savoie. Il lègue 800 fl. aux capucins de la Roche pour parachever leur bâtiment; à Jeanne de la Favergue, sa femme, ses biens de Seyssel et Bassy, et diverses créances, notamment 1.500 fl. à lui dus par N^o Charles-Emmanuel de la Favergue, son beau-frère; il affecte un capital de 400 ducats pour faire étudier N^o Jacques, fils naturel du dit Charles-Emmanuel. Il lègue un habit complet de capucin à frère Emmanuel, cousin du testateur, capucin à la Roche. Il lègue à D^{lle} Louise de Gilly, sa mère, tous les biens que possède le testateur aux mandements de Tournon et de Montallier, sauf l'usufruit de la maison réservée à l'héritière universelle du testateur. Il substitue à sa mère les enfants qu'elle a eus d'Humbert Sallier, son second mari, frères utérins du testateur. Il lègue 4.000 fl. à M^o Antoine de la Tour, procureur au siège de Genevois, son bon ami, et nomme héritiers universels D^{me} Jeanne, sa chère sœur ex utroque parente; si elle meurt sans enfants légitimes, il lui substitue les enfants mâles de M^o Humbert Sallier, ses frères utérins, excluant toutefois son frère utérin capucin au couvent de Moitiers. Le 23 février 1626 (Arch. S. S. S.), il transige à son nom et au nom de son épouse et, le 10 juillet suivant (Arch. Thuiset), passe quittance à N^o Renée de St-Michel, femme du sgr de Boège, des 9.500 fl. qui lui étaient dus à cause de la vente de Boège faite à N^o François, son père, en 1585. Ses héritiers bénéficiaires et neveux, N^o Dominique et D^{me} Philiberte d'Orlier, furent, dès le 31 janvier 1639 (Ibid.), pupilles de leur oncle, N^o Antoine Sallier de la Tour.

(1) Le premier volume de l'Armorial, page 111, renvoie au Supplément l'étude de la famille Balthazard. Je pense qu'il s'agit de celle-ci, bien que Balthazard ne soit point la forme la plus fréquente de son patronyme aux multiples variantes. Cependant, les archives savoyardes mentionnent parfois des membres d'une famille Balthazard établie au pays de Vaud : Julie-Salomé, fille de Charles de Gingins et d'Antoinette de Balthazard de Prangins, qui épousa, en 1740, à Vésroz, Pierre-Elie de Genève-Boringe; et Philiberte-Esther de Balthazard, femme, dès 1729, de Claude-Louis Roget de Fesson, morte en 1740. Cette famille, qui n'a jamais fait partie de la noblesse savoyarde, sort du cadre de notre ouvrage. (2) Chézénay, fief situé sur la paroisse de Dingy-Saint-Clair, est appelé aussi Chessenay, Sézenay, etc. (3) La généalogie la Favergue (T. II, p. 360) l'appelle Jeanne-Michelle, baptisée en 1597. Ce doit être une confusion : dans le testament de son frère Michel-Philiberte-Hector (testament rédigé le 23 septembre 1618 [Arch. Haute-Savoie, E 238]), lorsqu'il se fit jésuite, on lit que leur père, N^o Janus de la Favergue, eut quatre filles : Jeanne, l'aînée, femme de N^o Prosper Baptoissard de Chézénay, Aimée, Jeanne-Michelle et Françoise, la plus jeune des quatre. Le Supplément publiera d'importants compléments à la filiation déjà parue des nobles de la Favergue. (4) Bien que je le trouve une fois qualifié noble, comme il n'est dans d'autres actes nullement qualifié, pas plus que ses frères Humbert, Pierre, Jean et leurs enfants, je ne puis affirmer qu'il appartienne à cette famille; encore moins qu'il soit d'un rameau légitime...

BAR (DE)

BAR, hameau de Viuz-en-Sallaz, a donné son nom à cette famille qui, à notre connaissance du moins, n'a laissé que bien peu de traces (datant du XIV^e siècle) dans les chartes savoyardes.

NICOL de Bar, deus, est témoin à Bonneville, le 8 septembre 1309 (Reg^{te} gen^e), de l'hommage fait par Hugues Dauphin à son futur beau-père, le Comte Amédée de Savoie. JACQUEMIN de Bar, deus, figure, en 1373, parmi plusieurs gentilshommes de Genevois et Faucigny, fidèles au contrat de mariage des Cleis-du-Fresnoy (T^o d'Eschavannes).

BARANDIER

Il paraît à propos de publier ici quelques précisions complémentaires à la filiation parue aux pages 114 et 115 du premier volume de cet ouvrage.

ADDITIONS DE LA PAGE 114 : FRÉDÉRIQUE, fille de N^o Jean Barandier, fut baptisée à Chambéry le 1^{er} décembre 1609 (Mss. Chappéron), et sa sœur PERNETTE le 26 mars 1606 (Ibid.). PIERRE, fils d'Anselme, est probablement le JEAN-PIERRE baptisé le 4 mai 1621 (Ibid.) à Chambéry. JEANNE-MARIE, fille de François Barandier, femme de D^e Jean-Henri Burdet, est marraine le 7 septembre 1666 (R. P. St-Pierre-de-Rumilly).

ADDITIONS DE LA PAGE 115 : Un N^o CLAUDE Barandier et Pernelle N., sa femme, eurent un fils, JEAN, baptisé à Chambéry le 6 septembre 1595 (Mss. Chappéron). Un N^o CLAUDE Barandier, sgr de Charasson, marié à Gaspard Vernet, de Thonon, agit à Thonon le 4 mai 1617 (Min^o Gentaz); ce doit être le même Claude qui ép. Lucrece Pavv. Un N^o CLAUDE Barandier, de la Croix-Rouge, près Chambéry, était en 1609, 1612 (Mss. Chappéron) époux de Jeanne Mollard. Un N^o CLAUDE Barandier eut au moins trois enfants baptisés à St-Pierre-de-Lémenc : JEAN-PHILIBERT, bapt. le 26 mars 1633 (Ibid.); FRANÇOISE, baptisée en 1635 (Ibid.), et FRANÇOISE-MARIE, baptisée le 3 avril 1636 (Ibid.), filleule de Pierre Vernet, sans doute mariée à Gaspard Vernet susnommé.

Ces mentions concernant des N^{os} Claude Barandier se rapportent au moins à deux personnages différents; je n'ai pas une documentation suffisante pour les attribuer avec certitude. En revanche, les trois CLAUDE-FRANÇOIS Barandier juxtaposés ne sont certainement qu'un seul individu, habitant la Croix-Rouge et mort avant le 30 mai 1670 (Arch. S.S.S.), fils de N^o Claude, et mari de Jeanne-Antoinette, fille de N^o François Bauduc et de Marguerite de Montmayeur, Claude-François et sa dite épouse eurent, outre Antoinette, baptisée en 1641, François, baptisé le 21 mai 1643 (Mss. Chappéron), et Jean, baptisé en 1646, les enfants suivants : ALEXANDRINE, baptisée le 15 juillet 1637 (Ibid.), CLAUDE, baptisé le 29 janvier 1639 (Ibid.) et PÉRONNE, baptisée le 18 juillet 1649 (Ibid.). Jeanne-Antoinette vivait encore le 9 septembre 1690 (Arch. Thuiset). N^o François, baptisé le 21 mai 1643 (Ibid.), et fils de Claude-François, ép. le 5 septembre 1683 (R. P. Anney). D^{lle} Antoinette de l'Alée de Songy, fille de f. N^o Jacques, gouverneur d'Anney, et de Charlotte de Viry, Antoinette testa, le 9 juin 1697 (Arch. Thuiset), en faveur de son mari, lui survécut, et ép. le 7 novembre 1707 (Mss. Chappéron). Sp^r Joseph Perret, avocat au S.S.S. François Barandier eut un fils naturel, LOUIS, auquel Antoinette de l'Alée fit un legs en 1697. N^o François Barandier, est dès 1676, à la suite d'un long procès avec les N^{os} Magdelain (voir Tome III, page 308, note 5), qualifié sgr de la Gorge et du Touvet. Les Mss. de Chappéron mentionnent un LOUIS Barandier, naturel, décédé à Chambéry, le 30 novembre 1713; mais il serait fils d'un N^o LOUIS que j'ignore et ne pourrait être identifié avec son homonyme, légataire de Charlotte de l'Alée...

N. B. — A propos de François-Bruno, François et Jeanne-Antoinette, enfants de f. N^o Antoine-Louis Barandier, M. de Foras écrit : « S'ils ont eu des enfants, ils me sont inconnus. » Le baron Piccolot d'Hermillon, ancien officier supérieur de cavalerie, ayant obligamment attiré mon attention sur l'intéressante préface dont M. Jean Hanotaux fait précéder la publication des Mémoires du Marquis de Caulaincourt, Duc de Vicence, j'y trouve sur François-Bruno Barandier des renseignements qui doivent trouver place ici. Je n'ai pu, il est vrai, les vérifier tous; mais la science et la conscience historiques de M. Jean Hanotaux nous sont un suffisant garant de leur valeur. Nous lui en laissons toutefois, comme toujours en pareille occurrence, l'honneur et la responsabilité. François-Bruno, fils aîné d'Antoine, et né, ainsi que son frère et sa sœur, à Saint-Jean-de-la-Porte, aurait épousé, en 1751, D^{me} Marie-Anne-Augustine de la Vieuville; elle était veuve de Ferdinand del Pozzo, marquis de la Trousse, dont elle avait une fille qui devint M^o d'Harville. M^o Bruno de Barandier serait morte en 1788, laissant de son second mariage Anne-Joséphine de Barandier de la Chaussée d'Eu qui épousa, le 20 mai 1770, Gabriel-Louis, marquis de Caulaincourt, lequel fut général et sénateur et mourut en 1808. Leur contrat fut signé en présence du Roi, du Dauphin, des Comtes de Provence et d'Artois. La marquise de Caulaincourt, née Barandier, fut, sous Louis XVI, « dame pour accompagner » la Comtesse d'Artois, et sous l'Empire, dame d'honneur de la reine Hortense; elle fut mère de deux généraux de Caulaincourt, Louis (1773-1827) qui fut aussi Duc de Vicence, ambassadeur et grand écuyer de l'Empereur, et Auguste (1777-1812) qui fut tué à la Moskova. D'après M. Hanotaux, François-Bruno Barandier portait comme armoiries : d'argent à l'aigle de gueules, becquée et membre d'azur. Ce sont les armes des Montmayeur. Bien que sa trisaïeule fût Marguerite de Montmayeur, femme de N^o François Bauduc et arrière-petite-fille de François, bâtard de Jacques, Comte de Montmayeur, on ne voit pas très bien de quel droit François-Bruno avait opéré cette fantaisiste substitution de blason. Il avait d'ailleurs établi un pennon de son ascendance où nous ne voyons des choses quelquefois surprenantes, certes, mais dont je n'ai pas eu le bonheur de découvrir la moindre preuve. Son père Antoine-Louis de Barandier de la Chaussée d'Eu, aurait convolé avec le Comte de Rhume. Ses enfants du premier lit ayant suivi leur mère en Picardie, y obtinrent des lettres de naturalité en 1742. Antoine-Louis se serait marié en 1715, peut-être attiré en Picardie par son frère nommé Jean-François Barandier qui aurait été, à la fin du règne de Louis XIV, directeur de D^{me} abbesse et religieuses de Villarcourt, près d'Abbeville. Le père d'Antoine-Louis, Jean-Baptiste, se serait qualifié déjà de Barandier de Chavanes et aurait été lieutenant général de l'Artillerie du Roi de Sicile; il aurait épousé D^{me} Thérèse Alvarado. Enfin, Claude Barandier, grand-père du dit Jean Baptiste, aurait été « capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes pour le service de S. A. au régiment du colonel comte de Zet... ». Je n'aurais garde de nier ce que j'ignore, mais tout autant d'affirmer ce qui ne m'est pas prouvé. Dans tout cela, la filiation paraît exacte, mais bien des affirmations sont controuvées, d'autres demandent confirmation. Avis aux chercheurs ! Retenons toutefois que de belles alliances françaises — la Chaussée d'Eu, la Vieuville, Caulaincourt — ont jeté quelque éclat sur la maison noble, mais bien obscure, des Barandier, de Chambéry, à la veille de disparaître.

BARATA

JACQUEMET Barata, de Miribel, damoiseau, ayant vendu des biens dans le Comté de Genevois à Berthet Vacozet, la veuve de ce dernier, le 22 juin 1368 (Arch. Savoiron), reconnaît tenir les dits biens du Comte de Genevois et lui fait hommage et fidélité.

BARBAN

FRANÇOIS de Barban (sic) (1)
de Modène, capitaine entretenu au château de Chambéry pour le service de S. A. R., ép. D^{ne} Françoise, fille de M^r — parfois N^e — François Bocquin (lequel était en 1617 [R. P. de Chambéry] lieutenant du capitaine général de justice en Savoie) et de Pernette Gentil. Il mourut avant 1656 et Françoise, veuve, convola avec N^e Michel-Antoine Blanc, alias Le Blanc.

ALPHONSE Barban, baptisé le 14 avril 1633 (R. P. de Saint-Léger) à Chambéry, fut pourvu d'un curatelle le 15 mai 1656 (Arch. du S.S.S.). En 1658 (Arch. Savoiron), étant cornette entretenu dans la cavalerie de Savoie, il est témoin à Chambéry. Le 2 février 1668 (Arch. de Cour), il reconnaît devoir certaine somme à N^e Jean-Louis Cauly, secrétaire d'Etat et des finances de S. A. R. Pour sûreté de ladite somme, Cauly aura une boutique avec chambre appartenant à Barban, attachée à sa maison paternelle, en la ville de Chambéry, et les appartements que tient en usufruit la dame de Barban, mère du dit N^e Alphonse et à présent femme de N^e Michel Blanc.

CLAUDINE, baptisée le 14 mars 1635 (Mss. Chappéron).

(1) Le nom ainsi français doit être *Barbano* ou *Barbani* en italien.

BARBÉRY

SEIGNEURS DE LA MAISON-FORTE DE LESCHERAINNE ET DE SAINT-AVRE EN MAURIENNE.

P. : coupé : au 1^{er}, d'argent à l'aigle éployée de sable ; au 2^e, d'or au chevron de gueules (Pl. IV, page 115).

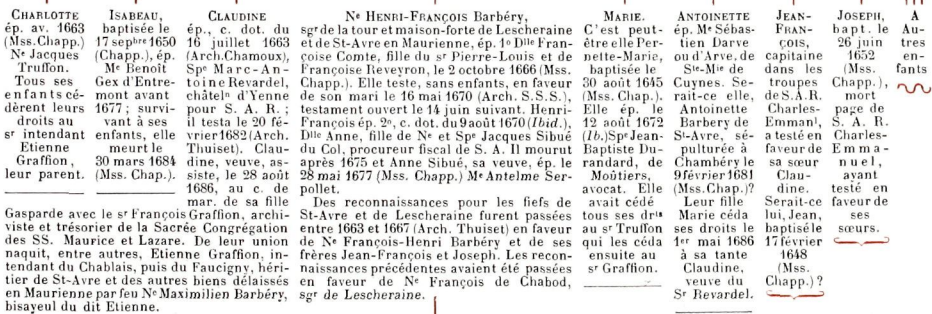
Cimier : cinq rameaux de verveine au naturel.

Devise : JUSTUS EX FIDE VIVIT. (Franchi-Verney, *Armerista*).



ETTE famille est d'origine piémontaise. Nous lisons dans les notes de l'intendant Etienne Graffion, petit-fils d'une Barbéry (Arch. Chamoux) que « l'Empereur Charles-Quint « avait donné à N^e Jean-André Barberi de Bibiana, avec le privilège et la vertu des « Comtes palatins, le titre de noblesse et, pour armes, une aigle » dont ledit intendant « se sert à présent comme héritier de N^e Maximilien Barbéry de Saint-Avre », son bisayeul (1).

N^e MAXIMILIEN Barbéry, sgr de St-Avre (2).
Etant premier camérier de S. E. le Marquis de Lans, il est témoin, le 17 août 1620 (Arch. Vaulserre), au c. de mar. de N^e Jean-Jacques Royal, son neveu, avec D^{ne} Marie de Chabert. Le 12 décembre 1624 (Note Foras, sans référence), il achète de N^e Jean Morard la rente et fief de St-Avre en Maurienne. Il ép. le 18 juillet 1634, cont. du dit jour (Mss. Chappéron et Arch. S.S.S.), D^{ne} Isabeau Fabry, fille de f. N^e Louis Fabry d'Entremont et de Georgine de Challandière. Il mourut probablement av. 1663, sûrement av. 1667 (Arch. S.S.S.); sa veuve testa le 5 sept^{bre} 1690 (*Ibid.*) et mourut le lendemain (Mss. Chappéron).



(1) Le même intendant Graffion fit, en 1732 (Arch. Chamoux), chercher à Turin le contrat de mariage de Maximilien Barbéry, du 30 septembre 1610, Gi-landi, notaire, et les procédures engagées à l'occasion de César Barbéry, laissant par testament au dit Maximilien, son oncle, deux maisons valant 6.000 écus, procédures terminées par un arrêt du Sénat de Turin en faveur de Maximilien Barbéry contre Baptiste Tenaglia dit Torrazza. On croyait tous les titres du sgr Barbéry restés dans des coffres, dans la maison du Marquis de Lans, coffres dont Jacques Royal, sgr de la Fourchette et neveu du dit Barbéry, avait les clés; on recherchait encore un accord avec la veuve du beau-père de Maximilien Barbéry.
(2) François de Mareschal, sgr de Meximieux, vendit en 1503 Saint-Avre aux Chabod. Le 29 août 1594 (Arch. Thuiset), René de Chabod-Lescheraïne, sgr d'Aiguebelette, vendit à N^e Jacques-Albert d'Avrieux, moyennant 13.300 fl. d'or, la maison-forte de Saint-Avre en Maurienne, avec terres, biens et droits en dépendant.

BARBETAZ alias DE EXERTIS



OBLE PHILIBERT de Exertis, alias Barbetaz — ou vice-versa — mourut avant 1524, délaissant deux filles : N^e JEANNE, femme de N^e Lancelot Falquet, et CLAUDINE, sous la curatelle d'Egr Jean Barbier. Ce dernier et ledit Lancelot, es qualités, vendent, le 22 avril 1524 (Arch. Thorens-Sales), à N^e Louis de Dérée, une vigne avec pressoir sis à Aix. N^e Catherine Pulli, f^{me} d'Egr Jean Machet, et V^{me} Galvand Poulet, son frère, laudent et ratifient ladite vente le 20 février 1525 (*Ibid.*).
C'est tout ce que je sais de cette famille.

BARBEY (DE) OU DE BERBEY

ici quelques additions à la notice généalogique déjà consacrée (Tome I, page 116) à cette famille :

ENSEMBLE de Berbey vivait à Mieussy en 1320 (Hippolyte Tavernier, *Histoire de Mieussy*).
PÉONET de Berbey — probablement identifiable avec Pierre, qui reconnaît en 1357 — est témoin à Bonne le 5 juillet 1346 (Arch. Pensa).
AYMON de Berbey et son épouse Flandine, fille et héritière de N^e François de Bellegarde (fils et héritier de Pierre, sgr de Bellegarde), ayant réclamé la possession de la maison-forte de Bellegarde avec biens et droits en dépendant, — que ledit Pierre, par le contrat de mariage du dit François, son fils, avec D^{ne} Prisque, fille de f. Raymond de Chissé, chev^r, lui avait constitués en prérogative en l'émancipant —, Pierre de *Bersavovibus*, juge de la terre de Faucigny, les met en possession par décret du 24 avril 1360 (Analyse par Moille, aux Arch. Thuiset, d'un titre des Arch. du C^o de Vars).
ROLET de Berbey et sa femme Françoise avaient vendu de leur pur et franc allou à Berthet Vaczonet, d'Alby, lgs de Thônes, la maison haute et basse de *Pragneto*, avec deux curtils contigus *juxta nantum Brugant* avec plusieurs servs et tributs en dépendant et la seizième partie des apages du mont de Manigod, excepté ceux déjà vendus aux frères Ramus et Pierre d'Alex, deus. La mère, la femme et la fille du dit Vaczonet reconnaissent ces biens en faveur du Comte de Genevois le 22 juin 1368 (Arch. Savoiron) avec les leurs et la généralité des biens que Rolet et sa femme tenaient dans la châtellenie de Thônes et dans la paroisse d'Alex. Vers la fin de cette reconnaissance, en récapitulant avec ces biens les autres possessions acquises par ledit Vaczonet, on lit : « acquises des dits... de *Vernetto sive de Berbesio*, etc... ». C'est sans doute le même Rolet qui tenait en emphytéose de N^e Girard de Corsier, le 3 mars 1375 (Arch. Pensa), le quart de l'anche de la montagne de Dieumaz.
PRISQUE — et non Puistre —, fille d'Aymon de Berbey et femme de Jacques de Bellegarde, avait ép. en premières noces N^e Mathieu de Cornillon. Le 9 décembre 1454 (Arch. Buffavent), elle testa à Mieussy, nommant ses parents Aymon et Flandine, cette dernière ensevelie en l'église de Mélan, où elle a fondé des messes.

BARBIER DU MANEY

SEIGNEURS DU MANEY ET D'ARSENAY EN FAUCIGNY, DE LA FRASSE EN TARENTEISE, DE BARDENUCHE, ET BARONS D'YVOIRE EN CHABLAIS.



n complément de la filiation de cette famille publiée aux pages 117-119 du premier volume de cet ouvrage, nous consignons ici diverses notes préparées par le C^e Amédée de Foras et par nous-même ; le lecteur les incorporera aisément au texte déjà paru.

TABLEAU I.

(R. P. M.) = (Reg ^{is} paroissiaux de Margencel).	GUILLAUME <i>Barberii</i> , bourgeois de Bonneville, ép. Jacquemette N. qui, veuve du dit Guillaume, mourut avant le 9 mars 1403 (Arch. Thuiset.)	ANTOINE <i>Barberii</i> , clerc, trés ^r de l'expédition d'Orient, dite de Nicopolis, entreprise par le Comte Vert. 1366-1367 (Arch. cam ^{es}), s'identifie peut-être avec son homonyme, chev ^r et maître à la Chambre des Comptes dès 1389 (Capré, p. 280) (3).
--	---	---

N^e JEAN *Barberii*, de la Roche, secrétaire ducal, reçoit un acte comme notaire le 6 octobre 1500 (Arch. Cohendier).

N^e MICHEL *Barberii de Manesio*, auquel remonte la filiation établie lors des Pr. de 1723, est témoin dans le cloître de Ravers, le 29 juin 1491 (Arch. Viry), et à Contamine-sur-Arve le 28 sept^{bre} 1513 (Arch. Thuiset).

N^e FRANÇOIS du Maney, témoin à Rumilly-sous-Cornillon, le 10 juin 1532 (Arch. Cohendier).

N^e et Gén. JACQUES du Maney, éc^r, témoin à Bonneville le 23 février 1538 (Arch. Buffavent); s'oblige le 4 juillet 1540 (Arch. Haute-Savoie, E 442).

N^e FRANÇOIS Barbier, de Cluses, est témoin à Anney, le 8 juillet 1573 (Arch. H^{te}-Savoie).

N^e DOMINIQUE-FRANÇOIS Janus de Cohendier; elle teste le 22 septembre 1564 (Arch. Cohendier) au Maney, dans la maison de son beau-père, en faveur de ses enfants à naître, leur substituant pour moitié son mari. Ce dernier était, le 16 mars 1575 (Arch. la Fléchère-Beaugard), depuis sept mois curateur de ses neveux Jacques et Gaspard, fils de f. N^e François-Nicolas de Bardoneche et de Marguerite de Cohendier; il ép. 2^e avant 1579 (Min^{re} de Chignin), Françoise, fille de f. N^e Aymé Gacquo, veuve de N^e François Barral.

JEANNE ép. en premières noces N^e Aimé Aragón et fut en 1584 lég^{re} de sa belle-sœur Claudine de Cohendier; elle mourut av. le 31 mars 1613 (Min^{re} Gentaz).

N^e FRANÇOIS a continué la branche aînée au Maney et à Bonneville (1).

N^e ANTOINE du Maney, fils naturel de Dominique, a dû être légitimé entre le 17 février 1611 (Min^{re} Gentaz), où il est qualifié *Discret*, et le 31 mars 1617 (*Ibid.*), où il est dit Noble. Le 25 février 1620 (R.P.M.), il ép. H^{ble} Philiberte, fille de f. M^e Claude-Antoine Franchet, notaire ducal de Challonge en Semine, mariage béni par R^e Jean-Bernard Franchet, frère de l'épouse et curé de Margencel. Déjà veuve le 26 décembre 1633 (*Ibid.*), Philiberte est sépulturée le 2 mars 1650 (*Ibid.*).

R^e JEAN-FRANÇOIS, baptisé le 17 septembre 1626 (R.P.M.), prêtre le 4 mars 1651 (D^{ne} Clergé); curé de Chambéry-le-Vieux le 6 décembre 1657 (Arch. S.S.S.), décédé oct^{bre} 1683 (*De du Clergé*).

N^e JEAN-CLAUDE, parrain, avec sa mère marraine, le 26 déc^{bre} 1633 (R.P.M.). C'est lui et non son frère Jean qui ép. le 4 mai 1675 (R.P. Ayme), D^{ne} Claudine-Françoise de Gilly; dit sgr de la Frasse, il est enlevé le 6 décembre 1680. Françoise, veuve, teste le 12 septembre 1711 (N.M.).

N^e PIERRE, vivant en 1645, doit s'identifier avec Pierre-Louis qui fut enterré le 20 mars 1632 (R.P.M.).

N^e JEAN, n'est jamais qualifié sgr de la Frasse, n'a jamais eu d'autre femme que Jeanne-Françoise Arpeaud, fille de f. N^e Jacob. Il meurt le 10 février 1685 (R.P.M.); sa veuve est marraine le 14 avril 1691 (*Ibid.*).

N^e JEAN-CLAUDE, sgr de la Frasse, bapt. le 24 août 1669 (R.P.M.), fils de son oncle Jean-Claude; bapt. le 9 sept^{bre} 1672 (Mss. Chapp.); mort le 31 mai 1674 (*Ibid.*).

JEANNE-FRANÇOISE, bapt. le 4 janvier 1662 (R.P.M.), ép. 1^{er} le 28 août 1681 (N.M.), 2^e André Brunet, de 45 ans, et 3^e Anne Ducis, sépulturée à Ayme le 5 avril 1734 (*Ibid.*). Veuve du dit Duplan, elle est ensevelie le 2 sept^{bre} 1739 (*Ibid.*).

JEANNE-BAPTISTE, bapt. le 10 août 1666 (R.P.M.), ép. le 2^e André Brunet, de 45 ans, et 3^e Anne Ducis, sépulturée à Ayme le 5 avril 1734 (*Ibid.*). Veuve du dit Duplan, elle est ensevelie le 2 sept^{bre} 1739 (*Ibid.*).

PÉRONNE, agitée, ép. le 29 déc^{bre} 1710 d'Évian.

N^e FRANÇOIS-PHILIBERT, Son mariage avec Péronne Seyssel, sgr de Compois, fils de Langin fut célébré le 8 août 1689 et 2^e de Catherine-Prospère de M^e. (R.P.M.). (Voir sa DESCENDANCE au TABLEAU II.)

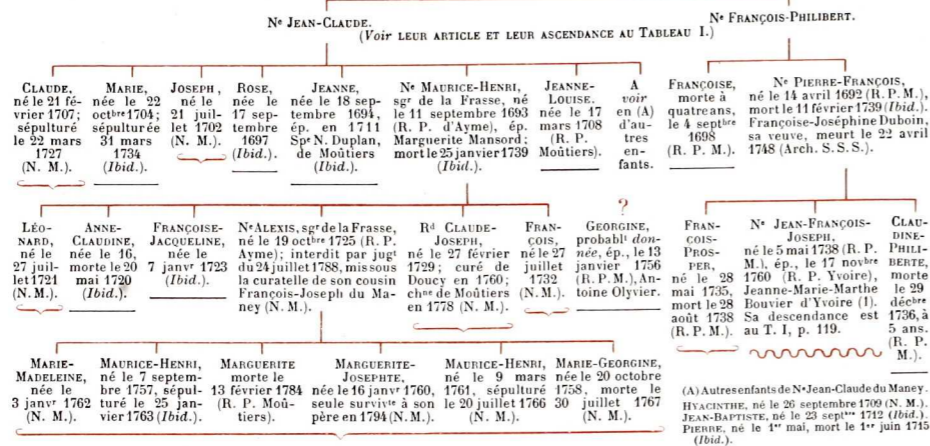
CLAUDINE, bapt. le 9 février 1677 (R.P.M.), ép. en 1720 N^e Pierre-Louis-Scipion de Compois, fils de Scipion et de Jeanne de Bellegarde, 1674 célèbre le et veuf 1^{er} de Guillaume de l'Isle (R.P.M.).

MARIE, bapt. le 1720 N^e Pierre-Louis-Scipion de Compois, sgr de Compois, fils de Scipion et de Jeanne de Bellegarde, 1674 célèbre le et veuf 1^{er} de Guillaume de l'Isle (R.P.M.).

(1) Son arrière-petit-fils, N^e MICHEL du Maney, émigra en Hongrie où il mourut avant 1756. N^e JOSEPH, fils du dit Michel, natif de Neck (sic) en Hongrie, venu depuis quelque temps à Bonneville pour ses affaires, en son nom et pour son frère ANTOINE, ses sœurs BARBE, LOUISE, SOPHIE et FRANÇOISE, vend, le 15 août 1766 (Arch. Chuyti), à N^e Pierre-Joseph de Planchamp, sgr de Mieussy, tous ses biens au duché de Savoie, notamment à St-Jean-de-Tholome, le 1^{er} janvier 1768 (Regist^r Bonneville, pour le prix total de 17.500 livres. Je n'ai pu obtenir aucune information concernant ce rattachement hongrois qui subsiste peut-être.
(2) C'est certainement par suite d'une erreur ou d'une faute d'impression qu'il est dit « vivant en 1755 », à la page 119 du Tome I^{er}.
(3) Il pourrait également s'identifier avec Antoine *Barberii*, de Chambéry, secrétaire du Comte, nommé, le 4 septembre 1375 (Arch. Savoie, IB 81), exécuteur testamentaire d'Agé de Bigné. Peut-être aurais-je dû citer aussi Romanel *Barbier*, de Chambéry, qui, avec Aymon Candie, est chargé, en 1323 (Arch. camérales, Turin), par le Comte Odon de Savoie, de payer les frais de la sépulture du Comte Amédée à Hautecombe; il agit, encore à Chambéry, le 1^{er} janvier 1338 (Regist^r Dauphinois)... Mais il me paraît très douteux que ces *Barbier* de Chambéry, trésoriers ou M^{es} aux Comptes, soient les ancêtres de leurs homonymes faucigniers.

(R. P. M.) = (Registres paroissiaux de Margencel). (N. M.) = (Notes du Ch^r Million, de Moitiers).

TABLEAU II.



(1) Outre les quatorze enfants inscrits au T. I de cet ouvrage, Jean-François-Joseph du Maney eut encore : LOUISE-CLAUDINE-MADELEINE, née le 10 août 1762 (R. P. M.) et MARIE-LOUISE-PROSPERIE, filleule de la précédente, née le 2 août 1770 (Ibid.).

BARDONENCHE (DE)

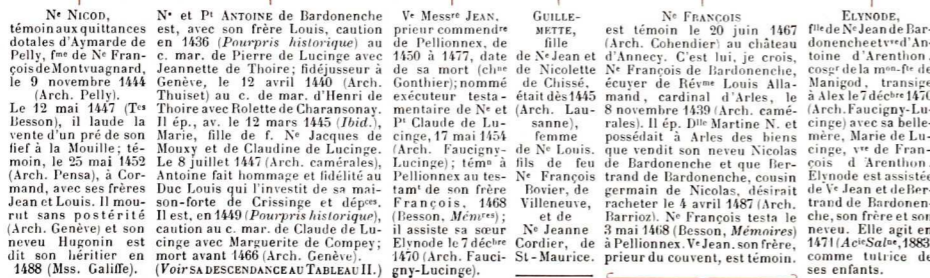
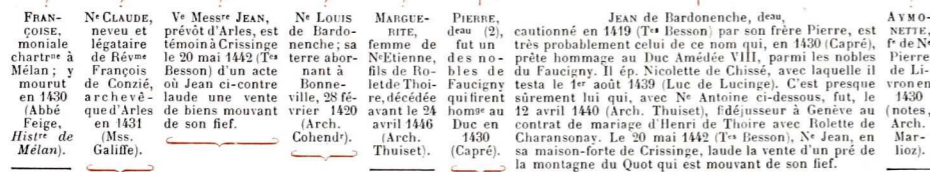
SEIGNEURS DE LA MAISON-FORTE DE BARDONENCHE, DE CRISSINGE ET DE FOLLIER EN FAUCIGNY.



ILLUSTRE maison dont un rameau venu du Dauphiné s'établit en Faucigny vers la fin du XIII^e siècle et s'y éteignit vers 1750. Le Comte A. de Foras, dans le premier volume de cet ouvrage, a figuré ses armoiries et publié sur cette branche savoyarde le résultat de ses premières recherches, ainsi que des données extraites du Pourpris historique et des Seconds Traits de Dom Luc de Lucinge, données assez confuses, mal prouvées et souvent inexacts. On trouvera ici un essai de filiation entièrement refondue, beaucoup plus documentée, quoique bien incomplète encore et émaillée de nombreux points d'interrogation. Si imparfaite soit-elle, elle a du moins le mérite de synthétiser le résultat de longues et patientes recherches.

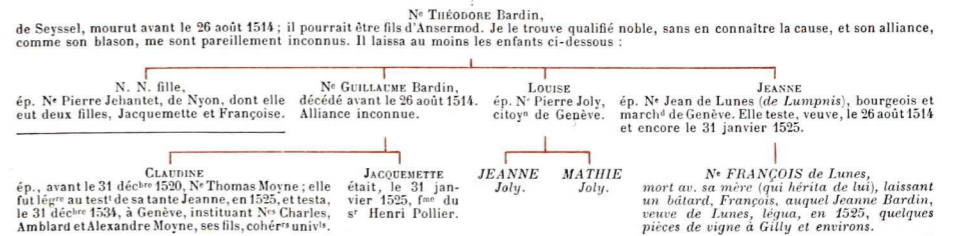
- (1) Si l'Indice Savoia n'a pas inventé ce qualificatif — ce qui paraît peu vraisemblable —, nous devons en conclure que les N^{os} de Bardonenche établis à la Tour en Faucigny avaient déjà au XIV^e siècle donné leur nom à la maison-forte qui lui y habitait. (2) Saurait-on lui, Pierre de Bardonenche, qui était, en 1438 (Mss. Gallifé), lieutenant du châtelain de Savoie ? (4) Guillaume de Bardonenche laissa un bâtard, N^o Pierre, témoin à Ollon en 1370 (Arch. Lausanne), qui est peut-être N. N. ci-contre, mort avant 1430.

- N. N. de Bardonenche, naturel, décédé avant 1430 (4). (3) C'est peut-être la même Nicolette du Pontet, fille de N^o Joffrey du Pontet, qui avait, en 1379 (Arch. Thuiset), ép. N^o Perceval d'Arenthon, dit de Monthoux, fils de N^o Simon de Monthoux, Pierre de Bardonenche aurait été son second mari. Les dates concordent pour rendre la conjecture très plausible (voir FONTET (du) au Supplément). FRANÇOISE de Bardonenche vivait en 1380 (T^o Besson), veuve d'Henri de Chissé, chevalier, et mère de Rolet de Chissé.



BARDIN

Provide ANSERMOD Bardini, d'une famille notariale de Seyssel, y est témoin le 24 février 1460 (Arch. Genève, not^{re} latins). De la même source documentaire, j'ai tiré ce qui suit :



BARDONNAY (DE)

Le mercredi après la quinzaine de Pentecôte 1368 (Arch. Menthon), Mess^{rs} VULHELM de Bardonnay, chev^e, est témoin avec BRUNET de Bardonnay à une donation que Mess^{rs} Bernard de Ternier, dit Ramus, chev^e, fait à Jean, fils de Mess^{rs} Thomas de Menthon, chev^e. C'est tout ce que nous savons de cette famille.

TABLEAU I.

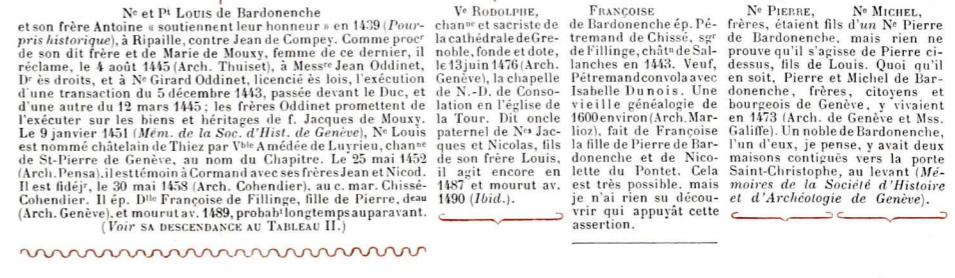
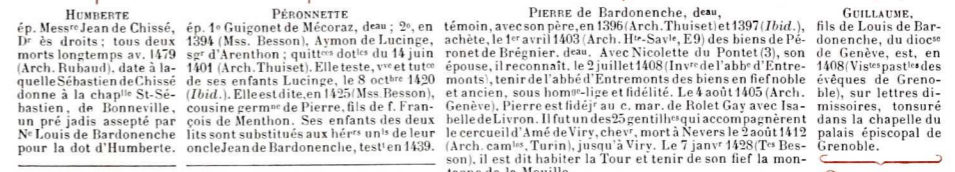
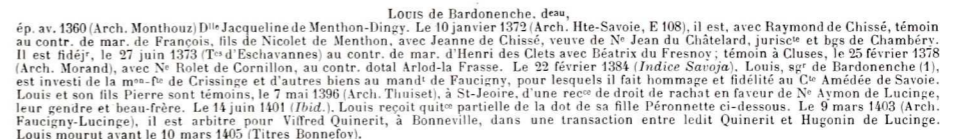
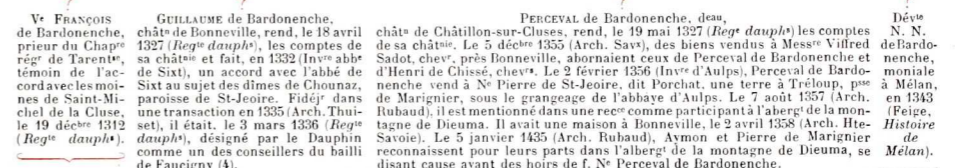
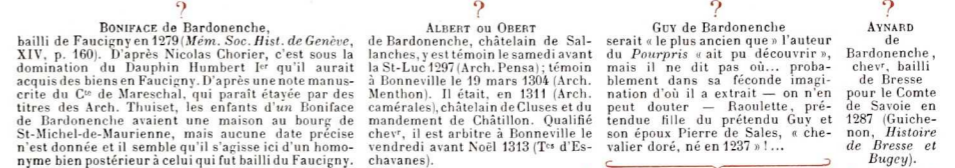
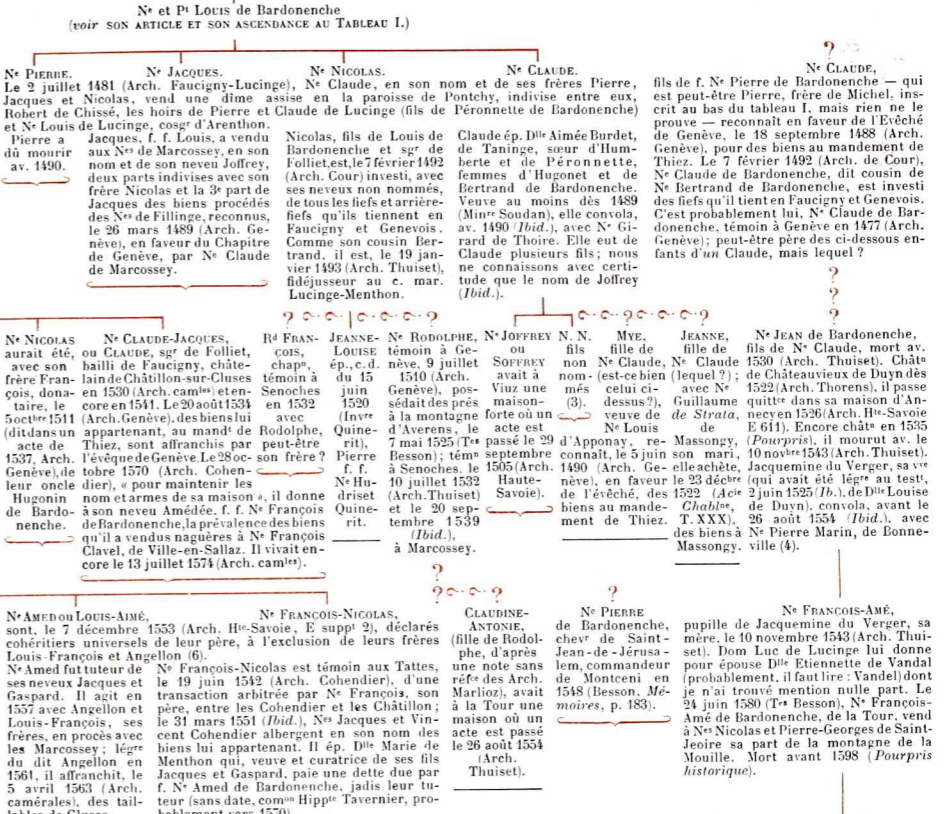
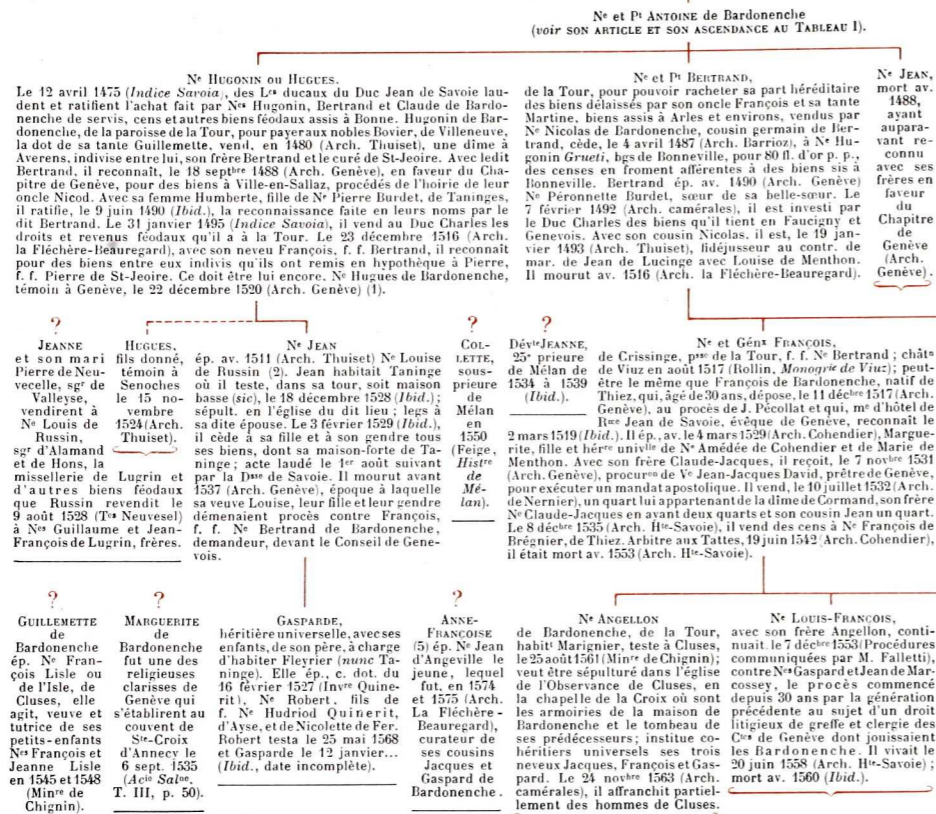


TABLEAU II.



(1) Outre ses deux frères Bertrand et Jean, N° Hugonin eut quatre sœurs: LOUISE, ROLETTE, CLAUDINE et AIMÉE (Arch. Genève); j'ignore leur sort.

(2) M. de Foras a lu *Ruffin* et il est fort possible que tel fut effectivement le patronyme inscrit à tort par le notaire. Dans les *pièces* du procès décerné en 1527 (Arch. Genève) entre François de Bardonenche et les époux Quinerit, la mère de Gaspard est toujours dite en latin: *Lysra de Rossin*.

(3) Les fils de feu N° Claude de Bardonenche possédaient, entre la Tour et Pellionex, des biens cités comme abornants le 21 octobre 1607 (Min^{re} de M^{re} Soudan, affaire à Botge).

(4) A partir de ce N° Jean, époux de Jacqueline du Verger, la filiation indiquée par D. Luc de Lucinge (*Armorial*, T. I, p. 121) est prouvée. Elle est peut-être exacte auparavant, mais les indications que nous possédons sont insuffisantes pour nous permettre d'en relire les chaînons avec certitude.

(5) ANNE-FRANÇOISE est aussi appelée souvent AIMÉE-FRANÇOISE, sans que je puisse savoir quelle est la bonne version. Elle testa le 25 juillet 1587 (Arch. Haute-Savoie) et mourut le lendemain.

(6) Ces deux derniers étaient en principe destinés à l'Église par leur père et, comme tels, avaient été tonsurés à la Tour, le 2 février 1556 (*Visites pastorales*), suivant une pratique alors fréquente mais qui ne pouvait, naturellement, engager peu ni prou les enfants — généralement âgés de 10 à 14 ans — à qui était imposée une précoce tonsure.

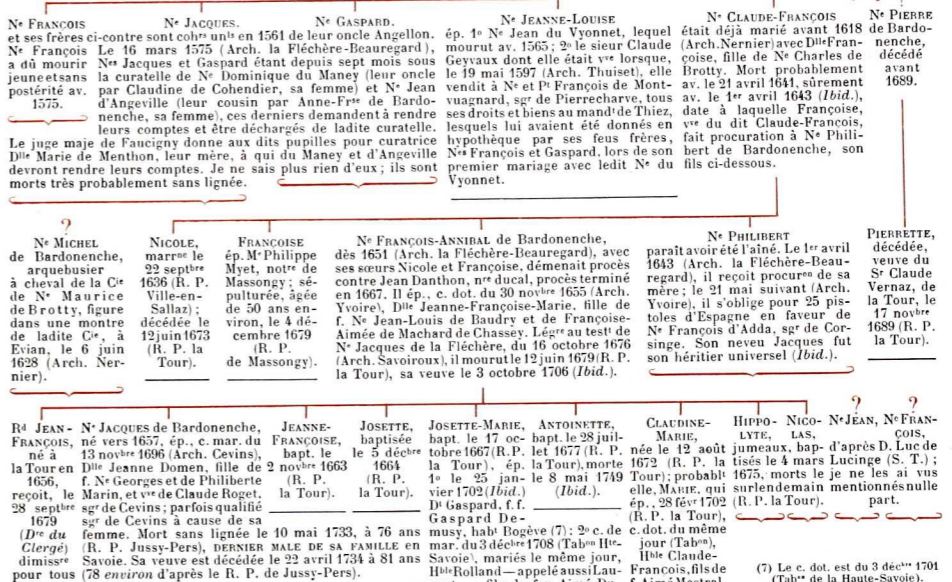
ANNEXE. — NOBLES DE BARDONENCHE, DE MAURIENNE.

Des nobles de Bardonenche, issus sans doute de la souche commune, mais non du rameau établi en Faucigny, ont possédé des biens en Maurienne, y ont même habité, y ont contracté quelques alliances avec des familles mauriennes. Voici ce que nous apprennent sur leur compte divers titres des Archives de Thuiset.

Le testament de N° Jean de Marschal, de Saint-Michel, du 18 mars 1400, mentionne « les enfants de f. f. BONIFACE de Bardonenche » (il s'agit d'un homonyme bien postérieur à Boniface, bailli de Faucigny en 1279), propriétaires d'une maison au bourg supérieur de Saint-Michel.

N° ALZIAS de Bardonenche, mort av. 1423 (peut-être un des fils de Boniface qui habitaient Saint-Michel?), eut une fille nommée AGNÈS ou Agnesette qui ép. vers 1423 N° Jacquemet de Marschal de Saint-Michel, veuf de N° Catherine du Pont. Ledit Jacquemet testa le 9 mars 1454. Le 25 juin 1454, Agnès est dite veuve et la tutelle et curatelle des enfants de son feu mari lui sont décernées. Elle avait un frère, N° HUGONET de Bardonenche, qui lui avait constitué une dot de 700 ll. et qui est à cette cause mentionné dans un acte obligatoire daté du 12 juillet 1474.

N° JORDANET de Bardonenche ép. D^{me} Antoinette de Muris. Dite femme du dit Jordanet et fille de f. f. Egr^e M^{re} Pierre de Muris, elle vend, à Saint-Etienne-de-Cuyne, le 5 janvier 1413, des rentes, servis, fiefs et domaines en Maurienne abornant N° Jacques et Jean de Cuyne, le sgr de la Chambre et Pierre Falconis, deus, à N° Gaspard de Montmayer, sgr de Villarsallet. Jordanet ne paraît toutefois pas avoir eu en Maurienne son principal établissement: dans la ratification, du 20 octobre 1414, d'une autre vente, conclue le 14 février 1413, il est dit « sgr de Saint-Martin supra *Seynam* », en Dauphiné. Il eut une fille nommée MARIE, qui ép. N° Guillaume de Verdon, veuf d'Eustachie de Montmayer. Veuve, elle aurait convolé avec N° Jean II de Montmayer, fils de Jean I et de Béatrix de Montchahod, et testé le 20 (ou 26) avril 1450. Ce testament et même cette seconde alliance de Marie de Bardonenche avaient paru plus que suspects à M. de Foras (*voir MONTMAYER*, T. IV, p. 157) qui considérait l'acte (ou plutôt la copie du testament de 1450) comme interpolé ou même entièrement faux (j'aurais dû mentionner ces réserves à l'article de Guillaume de Verdon, T. V, p. 580). M. l'abbé Bernard, curé de Saint-Pierre-de-Soucy, est plus affirmatif encore, ayant trouvé (Arch. du château de la Croix de la Rochette) un document établissant que Jean II de Montmayer-Montchahod avait ép. probablement avant 1423, D^{me} Bonnefemme du Molard-Richiel, p^{re} du Verneil, veuve de Jean *Mistrat*, laquelle était déjà décédée en 1428. Son mari lui survécut et mourut av. 1437. La méfiance du C^e Amédée de Foras semble donc amplement justifiée.



(7) Le c. dot. est du 3 déc^{bre} 1701 (Tab^l de la Haute-Savoie).

BARDY

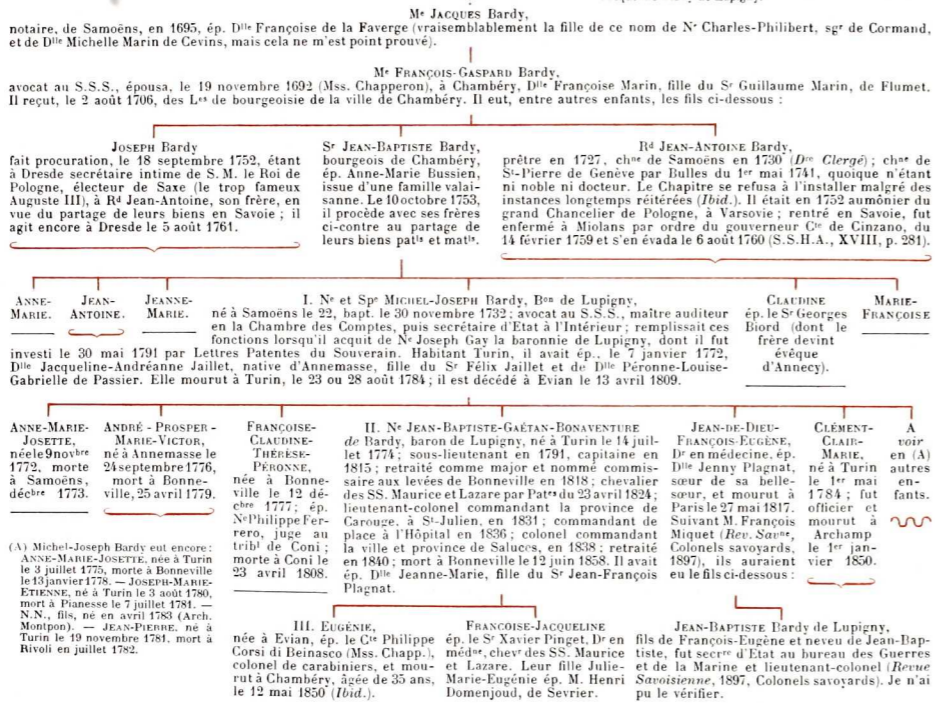
BARONS DE LUPIGNY EN ALBANAIS.

P. : d'azur à deux bars d'argent adossés, au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or (Cachets de famille). (Pl. IV, page 115.)



Les Bardy ou Bard — la première forme a prévalu — étaient anciennement notaires, établis à Samoëns qui semble être leur lieu d'origine. Anoblis par sa charge de Maître auditeur en la Chambre des Comptes de Turin, Michel-Joseph Bardy acquit en 1791 la baronnie de Lupigny, dans la commune de Boussy; mais sa postérité s'éteignit à la deuxième génération. M. Riondel a publié, dans la *Revue Savoisienne* de janvier 1870, une filiation de cette famille à laquelle nous renvoyons nos lecteurs désireux de plus amples renseignements sur ses origines.

N. B. — Tout ce qui dans ce tableau est inscrit sans référence est tiré des Arch. de Sevrier obligamment mises à ma disposition par M. R. Domenjoud, petit-fils de Françoise-Jacqueline Bardy de Lupigny.



(A) Michel-Joseph Bardy eut encore: ANNE-MARIE-JOSETTE, née le 3 juillet 1775, morte à Bonneville le 13 janvier 1778. — JOSEPH-MARIE-ETIENNE, né à Turin le 3 août 1780, mort à Pianesse le 7 juillet 1781. — N. N., fils, né en avril 1783 (Arch. Montpon). — JEAN-PIERRE, né à Turin le 19 novembre 1781, mort à Rivoli en juillet 1782.

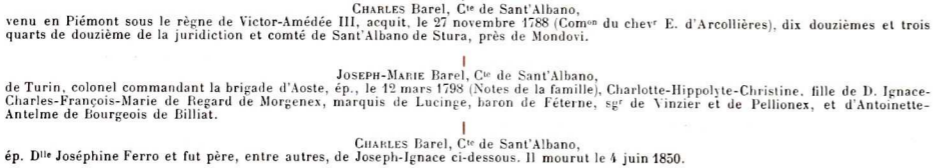
BAREL

COMTES DE SANT'ALBANO EN PIEMONTE, MARQUIS DE LUCINGE ET SEIGNEURS DE PELLIONEX EN FAUCIGNY.

P. : de gueules à la tour d'or adextrée d'une étoile d'argent et senestrée d'une fleur de lys de même (Franchi-Verney, *Armerista*). (Pl. IV, page 115.)



Ils de banquiers lyonnais, Charles Barel s'établit en Piémont dans le dernier quart du XVIII^e siècle et y devint comte de Sant'Albano. Son arrière-petit-fils hérita du titre de marquis de Lucinge, précédemment porté par un rameau des nobles Regard dont descendait sa grand-mère paternelle. C'est à ce titre que les Barel figurent dans cet ouvrage.



officier supérieur aux Gardes, obtint, le 25 janvier 1853 (*Patriziato subalpino*), sentence de la Chambre des Comptes déclarant que les descendants mâles ou nés de Charlotte-Hippolyte-Christine de Regard — soit actuellement ledit Joseph-Ignace — sont appelés au marquisat de Lucinge et à la seigneurie de Pellionex. Il vivait encore le 2 juillet 1887 (Faire-part).

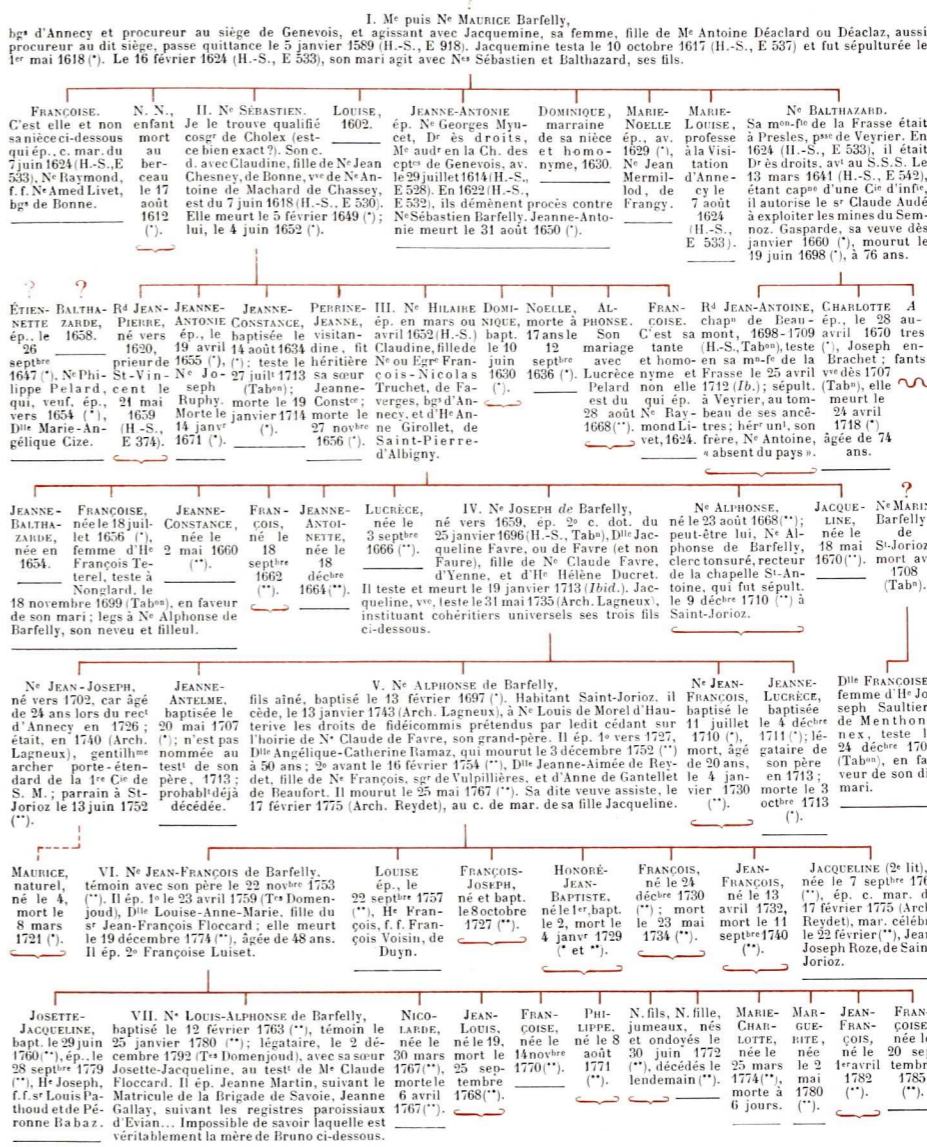
BARFELLY

SEIGNEURS DE LA MAISON-FORTE DE LA FRASSE EN GENEVOIS.



Sans inutiles redites, le tableau ci-dessous résume la documentation recueillie sur les nobles Barfelly depuis l'impression de leur généalogie aux pages 122 et 123 du premier volume de l'*Armorial*. Cette famille, en effet, a duré plus longtemps que ne le croyait alors M. de Foras.

(H.-S.) = (Arch. Haute-Savoie).
(*) = (Registres paroissiaux d'Anney).
(**) = (Registres paroissiaux de Saint-Jorioz).



VIII. N^o BRUNO de Barfelly, né le 9 juin 1801 à Evian; sous-lieutenant à la Brigade de Savoie par commission du 2 mars 1828; mort à Gènes le 5 août 1839 (Matriculé de la Brigade). On voit qu'il appartenait bien à la famille des nobles Barfelly, dont il fut vraisemblablement le dernier représentant.

A. Autres enfants de N^o Balthazard Barfelly et de D^{lle} Gasparde d'Arenthon: JEAN-GRAT, mort à 3 ans le 27 janvier 1660 (*); — JEANNE-FRANÇOISE, religieuse annonciade en 1675; — SEBASTIEN, bapt. le 2 novembre 1665 (*), témoin le 11 décembre 1683 (*); — NOELLE, marraine à Anney le 16 juillet 1672 (*); — MAURICE, mort à 18 ans le 18 janvier 1668 (*); — ANTOINE, absent du pays en 1742 (Tab^o), destinée inconnue; — LOUISE; contr. d'entrée en religion chez les Clarisses d'Evian, 23 septembre 1681 (Arch. Thuisset).

BARILLET OU BARRILLET

On trouvera ici les noms de quelques personnes portant ce patronyme et qualifiées nobles bien avant les Pat^{es} de 1604. J'ai cru devoir y ajouter aussi diverses mentions complétant la filiation déjà publiée à la page 124 du premier volume de cet ouvrage.

- Egr^e M^{lle} ANTOINE Barillet, hgs de Chambéry et commissaire, achète des biens le 11 septembre 1542 (Arch. Savoie). Il avait ép. D^{lle} Bartholomée de Clavel qui agit, veuve et tutrice de son fils, N^o PHILIPPE Barillet, à Chambéry, dans sa maison le 25 juin 1553 (*Ibid.*) et le 27 février 1554 (*Ibid.*).
- N^o JEAN-FRANÇOIS Barillet est parrain à Chambéry le 9 janvier 1595 (Mss. Chappéron).
- N^o GABRIEL Barillet, témoin à Genève, 13 juin 1610 (Arch. Genève). Il est douteux qu'il appartienne à cette famille.
- N^o JEAN Barillet, mort avant 1664, fut père de D^{lle} BARRE (qui ép., le 10 juin 1644 [Mss. Chappéron], le 31 décembre 1670 [R. P. Anney], de N^o Jacques de Boège-Confiens), et de N^o JEAN-FRANÇOIS Barillet (lequel, le 1^{er} février 1648 (*Ibid.*), ép. D^{lle} Jeanne Constantin).
- R^{de} CHRISTINE-CHARLOTTE de Barillet, religieuse visitandine à Annecy, âgée de 20 ans, est enlevée le 4 juin 1658 (R. P. Anney).
- D^{lle} ANNE, sœur de N^o Félix de Barillet, ép. 2^e, le 22 octobre 1672 (Mss. Chappéron), le président de Bellegarde, et mourut le 23 mars 1683 (*Ibid.*).
- D^{lle} ANNE-FRANÇOISE, fille du dit N^o Félix de Barillet, fut baptisée à Saint-Léger de Chambéry, et non à Montmélian, le 2 juin 1679.
- D^{lle} MARIE de Barillet, sœur de la précédente, fut baptisée le 3 septembre 1677 (Mss. Chappéron).

BARON

FAMILLE du Beaufortin, où elle est qualifiée noble déjà en 1438 et semble s'éteindre vers 1530. Mais des homonymes, presque certainement d'origine bâtarde, vivaient encore, près de cent ans plus tard, à Faverges. Armoiries inconnues.

- N^o JEAN Baronis, témoin à St-Jean-de-M^o le 13 nov^{bre} 1436 (Société d'Hist^o et d'Arch^o de M^o, 1881, p. 310).
- Mess^{es} CLAUDE Baronis, D^{lle} Alexie de Mouxy, fille de Philippe II, sgr du dit lieu; veuve, elle convola avec N^o Claude de Revel et vivait encore en 1462 (*Ibid.*).

N^o Sgr Mess^{es} PIERRE Baronis, de Saint-Maxime de Beaufort, habitant les Villards, est, le 16 juin 1447 (Arch. Turin), investi de fiefs au mandement de Beaufort. Il vend, le 6 avril 1471 (Arch. Thorens et Saint-Jorioz), à N^o Bertrand de Dérée, des rentes, cens, servs, avec fiefs et direct domaine qu'il possède à Faverges et à Ugine; fait à Annecy. Mort avant 1485 (Arch. Barrioz).

N^o JEAN Baron, fils de N^o Pierre ci-dessus, de Campis, paroisse des Villards, ép., c. dot. du 11 février 1463 (Arch. Barrioz), Louise, fille de N^o Antoine Cerisier, de Salin. Le 3 janvier 1464 (*Ibid.*), son beau-père leur assigne des biens pour la dot stipulée, notamment pour 237 fl. dus à l'épouse par les héritiers de N^o Claude, fils de N^o Gabriel Séchal, de Maurienne; l'acte est passé *apud* Campis, paroisse des Villards, dans la maison neuve de N^o Pierre Baron, père du dit N^o Jean. Ce dernier teste le 19 avril 1513 (*Ibid.*), instituant sa fille son héritière particulière.

- N^o GUILLEMIN, vieillissant et n'espérant plus se marier, fait donation de tous ses biens, le 18 mars 1525 (Arch. Barrioz), à N^o Claude et Jean Cerisier, d'Ugine, frères, ses cousins; se réserve 100 fl. pour en disposer par dernière volonté.
- V^e Mess^{es} Dom JEAN Baron, chapelain. C'est dans sa maison, in Campis, qu'est passée la donation ci-contre, 1525. Comme il avait nommé héritiers universels N^o Claude et Jean Cerisier, frères, d'Ugine, ceux-ci lui constituent, le 18 mars 1525 (Arch. Barrioz), une pension annuelle. Le 11 août 1528 (*Ibid.*), N^o Jean fait donation de tous ses biens à N^o Claude Cerisier, d'Ugine, mais sous certaines réserves; le donataire devra entre autres assurer l'entretien convenable de Guillemine, sœur du donateur.
- N^o PIERRE Baron, « fils de feu N^o Jean Baron, de Saint-Maxime de Beaufort ». Ses biens sont dits abornant à Faverges le 15 mars 1530 (Arch. Haute-Savoie). Il paraît certain qu'il ne pouvait être légitime.

N^o CLAUDE Baron, gentilhomme de Faverges, eut de Polyxène Violon (pas dit qu'ils fussent mariés):

MAURICE Baron, baptisé à Chambéry le 14 juin 1621 (Mss. Chappéron).

BARRAL

Le comte A. de Foras a étudié déjà dans le premier volume de cet ouvrage les nobles Barral établis en Savoie. Ceux que nous trouvons, déjà très anciennement, en Maurienne, venaient soit du Dauphiné, soit de la vallée d'Aoste. Les Barral de Chablais, Faucigny et Genevois, de noblesse plus récente, paraissent originaires de Bonne.

BARRAL, DE MAURIENNE

VOICI ce que nous croyons devoir ajouter au texte déjà publié par notre prédécesseur :

HUGONET Barralis était châtelain de Maurienne en 1340 (Société d'Hist^o et d'Archéologie de Maurienne, 1894). JEAN de Barralibus, hgs de Chambéry, y avait une maison pour laquelle il devait, en 1382, payer sa part de l'impôt sur les façades (Société d'Hist^o et d'Archéologie de Savoie, 1861). Je dois faire observer que le père de N^o Hippolyte de Barralibus (T. I, p. 125) se nommait MARTIN et non MATHIEU.

LÉONET de Barral était, en 1570 (Société d'Hist^o et d'Archéologie de Maurienne, 1894), châtelain de Maurienne.

Ces trois personnages pourraient vraisemblablement se rattacher aux *Baralli*, de Suze, éteints au xvi^e siècle. Par contre, je ne serais pas surpris que le fragment généalogique suivant concernât les Barral dauphinois, originaires des environs d'Allevard :

BARRAL

GUILLAUME Barral, deau, en son testament a institué héritier universel son fils Jacquemet et le fils de ce dernier auquel il substitue les sœurs du dit Jacquemet.

ANTONIE, BRIANCIE, MARGUERITE, N^o JACQUEM Barral, héritier universel de son père, ép. Marguerite, fille de f. Mess^{es} Pierre Mareschal, chevalier. Veuve et représentée par Gérard Mareschal, deau, elle revendiquait en 1362 l'hoirie de son fils ci-dessus.

BARRAL, DE CHABLAIS, FAUCIGNY ET GENEVOIS

COMME je l'ai dit plus haut, ils semblent originaires de Bonne. D'après l'érudit Donald Galbreath (*Armorial du Canton de Vaud*), leur blason différait quelque peu de celui décrit à la page 123 du Tome I^{er} et trois jumelles posées en bande y remplaceraient les bandes ou cotices indiquées par M. de Foras (1). Le tableau qui suit résume la documentation recueillie sur cette famille.

N^o JEAN Barralis, de Paconinge, paroisse de Juvigny, est, à notre connaissance, le premier qualifié noble de cette famille. Il ép., c. dot. du 30 octobre 1495 (Mss. Beauvoir), D^{lle} Jacquemette, fille de Pierre, sgr de Foras, et de Jeanne de Folliet, sa troisième épouse. Il était, en 1512 (Arch. Foras), notaire impérial et ducal à Hermance et reçoit comme tel, le 18 septembre 1514 (com^{tes} du R. P. Dom Mackay), le test^{is} de N^o Boniface de Saint-Michel.

N^o CLAUDE-ANTONIE Barralis ép., c. d. du 18 février 1547 (Arch. Thuiset), N^o Philibert de Prez, veuf de Jeanne Favre. Déjà v^e le 12 octobre 1571 (Arch. S. S. S.), elle accense, le 4 fév^{er} 1582 (*Ibid.*), des biens à Machilly.

N^o FRANÇOIS Barra ou Barral, peut-être fils de N^o Jean ci-dessus. Le 8 février 1531 (Arch. Genève), N^o François était juge au mandement de Gaillard et N^o Jean, son frère, son lieutenant. Témoins ensemble à Cluses, le 1^{er} juillet 1534 (Arch. Thuiset), au testament d'Aymon de Genève-Lullin, ils achètent, à St-Cergues, le 20 janvier 1539 (Arch. Genève), divers cens annuels de N^o Guillaume, Jean le jeune et Philibert de Jussy et de V^e Nicolas de Jussy, frères. N^o François, juge au mand^{ement} de Gaillard dès décembre 1527 (Arch. Genève), de la baronnie de Gex, le 27 février 1528 (Arch. Genève), était, le 21 novembre 1548 (M^{ss} de Chignin), juge Thuiset, d'une dom^{aine} d'Illes de Faucigny, décernant à Bonneville des Lettres de tutelle. François Luxembourgau tr^{ès} François de Michaille; il fut nommé chevalier au Conseil et bailli de Genevois. Il ép. le 1^{er} D^{lle} N. N., 2^e D^{lle} Françoise, fille de N^o Ayme Gacuz, de Cluses, laquelle agit, le 15 juillet 1573 (Arch. Thuiset), veuve et tutrice de leurs enfants. Le 8 janvier 1570 (Péage, H^o de Mélan), elle était remariée avec N^o Dominique d'Octavienne, fille de f. N^o Domaine Vuarembert.

N^o HENRI de Barral, sgr de Rochieu, cosgr de Compois et Montrosset, légé de sa sœur en 1601, ép., c. d. du 2 fév^{er} 1603 (Arch. Thuiset), Jeanne Philippine, fille de N^o Jean Martin du Fresnoy. Avec sa tante Dominique, veuve Pacot, il accense des biens à Cluses, le 2 mars 1609 (M^{ss} de Chignin), et teste le 15 déc^{em} 1620 (*Ibid.*). Sa veuve ép. 2^e, c. d. du 20 janvier 1622 (Arch. Thuiset), N^o François de Mestral de Leschaux. Elle teste le 19 mars 1653 (Arch. Savoironx); morte peu après.

(1) D'après M. Galbreath, ces trois jumelles sont nettement distinctes sur un sceau apposé par Jean Barral, châtelain de Ternier, à un acte du 19 mai 1537 et sur un sceau, daté de 1614, de Jean Barral, secrétaire bailliaval de Morges. M. Galbreath ne parle pas des émaux. Il subsiste donc beaucoup d'incertitudes au sujet, soit du dessin, soit des émaux de l'écu des Barral. C'est pour cela, sans doute, que M. de Foras ne l'a pas dessiné.
(2) Il n'est pas impossible que ce N^o Pierre Barral soit le même qui, le 20 décembre 1549 (Arch. Manuel), était marié à D^{lle} Marie, fille de N^o Jean de Guiz et d'Antoinette de Dons.
(3) Serait-ce lui ? ou son oncle ? N^o Jean Barral, châtelain de Gaillard en 1543, de Ternier en 1556-57 (Mss. Gallife) ? Le 15 septembre 1555 (Arch. Genève) des quittances sont passées à Douvaine en faveur de N^o Jean Barral.
(4) Compois désigne ici une maison-forte en ruines, ayant jadis appartenu aux nobles de Compey, rière le mandement de Châtillon-sur-Cluses et donnée à Bertrand de Barral par ill^l sgr Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martignes. Elle était située à Marnas ou à Scionzier.
(5) ... et non le 20 janvier 1601, comme il est dit au 1^{er} volume de cet ouvrage, d'après une généalogie que M. de Foras n'a citée que sous réserves, d'ailleurs.
(6) Peut-être faudrait-il rattacher à cette famille V^e Mess^{es} Jean-François Barral, chanoine de Moutiers, official de Tarentaise en 1615, 1626 (Riicharmont et Emprin, Le Diocèse de Tarentaise).

BARTHOLOMEI

P. : échiqueté d'or et de gueules (Franchi-Verney, *Armerista*) (Pl. IV, p. 115).

MAISON piémontaise qui a fort anciennement possédé des biens en Maurienne. Il existe (Arch. Thuiset) un fragment de rouleau de reconnaissances féodales passées à Lanslebourg, le 30 juin 1340, en faveur de François Bartholomei, de Suse, d'eau.

BASIN OU BAZIN

N° Charles Basin, sgr du Chanay, appose, le 26 juin 1694 (Arch. Thuiset), « le sceau de ses armes » sur un contrat. Le cachet est très net ; de ... à la bande de ... chargée de 3 étoiles de ... ainsi que la devise : *NEC UNO SIDERE FULGET*. M. de Foras, qui note le fait à la page 127 du 1^{er} volume, confirme ainsi la première version donnée par Besson ; les armes véritables des N° Basin sont : d'argent à la bande de gueules chargée de 3 étoiles d'argent (Pl. IV, p. 115).

Voici quelques additions complétant la filiation déjà parue de cette famille ; la plupart ont été préparées par M. de Foras pour le *Supplément*.

N° CLAUDE-MAURICE Basin, anobli en 1636, mourut avant 1666 (Arch. S.S.S.). Son fils PAUL, natif de Saint-Pierre d'Albigny, est décédé à Chambéry le 14 juin 1649 (Mss. Chapperon). Sa fille ANNE ép. c. dot. du 16 février 1658 (Arch. Regnaud), N° Etienne de Regnaud ; GASPARD, son autre fille, veuve la Charnée, ép. 2^e, c. dot. du 15 janvier 1675 (*Ibid.*), N° Philibert Ruffin et mourut le 27 juillet 1681.

PIERRE Basin, sgr du Chanay, avocat au S.S.S. et juge de la vallée de Miolans, testa le 12 août 1687 (Arch. Thuiset).
Le c. dot. de sa fille CLAIRE, femme de N° Pierre de Rossillon, est du 5 juillet 1690 (*Ibid.*), la quittance dotale du 21 juin 1692 (*Ibid.*).
BARBE ép., le 14 septembre 1686 (R. P. St-Léger), N° Gabriel-François Sallier de la Tour.

Outre les enfants figurant au tableau des pages 128 et 129, Pierre eut : FRANÇOIS, bapt. le 21 août 1656 (Mss. Chapperon) ; JOSEPH, témoin en 1690 (Arch. Thuiset) ; SEBASTIEN, mort avant 1690 (*Ibid.*) en Dalmatie, au service de la République de Venise. Leur frère CHARLES était juge de Miolans en 1693-1696 (*Ibid.*). Leur autre frère AMÉDÉE, alias VICTOR-AMÉDÉE, lieutenant au Régiment de Savoie en 1690, est, le 13 janvier 1718 (Tab^l de Haute-Savoie), légataire de son neveu VICTOR-FÉLIX-AMÉDÉE.

Ce dernier, dit aussi VICTOR-AMÉDÉE, fils de N° Charles, avait été baptisé le 8 juin 1699 (Mss. Chapperon) ; étant novice chez les capucins d'Anney, il testa, le 13 janvier 1718, instituant N° PHILIBERT, son frère, héritier universel. Celui-ci testa le 2 mars 1744 (Arch. la Serraz).
Son fils N° CHARLES fut son héritier et mourut à Chambéry, âgé de 63 ans, le 17 nivôse an IX. Son frère N. N. s'appelait LOUIS-ALEXIS.

N° N. N. Basin, qui ép. D^{lle} Rosalie fille de N° Claude-Antelme d'Arlod, se nommait LOUIS, natif de Saint-Jean-de-la-Porte.

N. B. — Il n'est pas impossible que les Basin du Chanay tirent leur origine d'une famille de même nom, que nous trouvons dès la fin du XIV^e siècle qualifiée noble et établie à Chambéry ou dans ses proches environs. Une tare dans leur origine ou des professions dérogeantes les auraient privés de leur noblesse. Ce n'est là qu'une hypothèse et je la donne pour ce qu'elle vaut.
Quoiqu'il en soit, voici le peu que nous savons de ces anciens nobles Basin :

N° JEAN Basin, de Bassens, fut un des dix gentilshommes de Chambéry mandés à Bourg-en-Bresse, en 1397 (Arch. de Chambéry), pour assister au duel Grandson-Estavayer. Le 9 juillet 1437 (Arch. Thuiset), N° Pierre, Jean et Jacques, fils de feu N° Jean Basin, passent reconnaissance en sa faveur de N° Philippe de Cognin. Le 1^{er} décembre 1452 (Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1925, p. 39), ledit N° Pierre vend au recteur de l'hôpital de Saint-François de Chambéry divers servs sur des terres situées lieu dit Bramefarine.

BASTIAN

P. : d'azur au chevron d'or accompagné de 2 étoiles d'or en chef et d'une gerbe de même en pointe.
(Pl. IV, p. 115).

Ce blason, note le Comte de Foras, était sculpté sur la maison familiale des Bastian, à Pellionex.

FAMILLE notariale, originaire de Pellionex ; les châtelains de Faucigny furent pendant longtemps choisis parmi ses représentants. Une de ses branches, issue de N° et Sp^r Prosper Bastian, nommé sénateur en 1787, « a droit, dit M. de Foras, de figurer dans cet ouvrage ». Elle s'est récemment éteinte.

(F.) = (Notes fournies par la famille). (F.) = (Registres paroissiaux de Bonneville).
Eg^r M^r GASPARD Bastian, bgs de Bonneville, fils de f. M^r GASPARD Bastian, qui ép. Louise Chatrier et testa, le 29 mars 1649 (Arch. S.S.S.), était, en 1701 (Arch. Haute-Savoie), greffier en la judicature maje de Faucigny ; il ép. D^{lle} Balthazarie de la Grange, fille de M^r Jean, notaire à Taninge. Elle mourut veuve, âgée de 96 ans, le 12 octobre 1762 (F.). Ils eurent entre autres enfants :

M^r JOSEPH Bastian, né à Bonneville le 19 octobre 1694 (F.), ép., c. d. du 22 janvier 1724 (Arch. Haute-Savoie), D^{lle} Laurence Pasquier, fille du s^r François, procureur au siège maje de Faucigny, natif de Trouet en Petit-Bugey, et de Claudine de la Porte. Laurence mourut, veuve, âgée de 70 ans, le 11 mai 1772 (F.).

I. N° et Sp^r PROSPER ou JACQUES-PROSPER Bastian, natif de Bonneville ; d'abord avocat, puis, en 1758 (F.), avocat substitut fiscal ; qualifié en 1768 (F.) lieutenant de la préfecture de Faucigny ; juge maje de Genevois en 1786 (F.) ; nommé, le 6 juillet 1787 (Burnier), sénateur au S.S.S. Il ép., le 27 novembre 1759 (F.), en la chapelle des Tattes, paroisse de Viuz-en-Sallaz, D^{lle} Marie-Nicolette, fille de Sp^r Michel Presset, avocat fiscal, et de Marie Famel. Il serait mort en 1793 et son épouse en 1804 (F.).

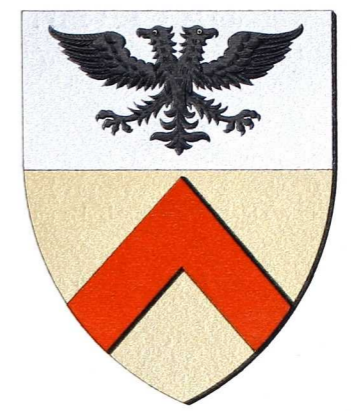
MI- II. Sp^r JOSEPH-GASPARD, GEOR- GEOR- FRAN- Sp^r CLAUDE-CLÉMENT, GEOR- PROS- JEAN- JOSEPH-MARIE, GEOR-
CHELLE- né le 21 août 1661, av^t au GES- GINE- COISE- sec^r à la s^r-préf^r de Bonne- GES-
LAU- S.S.S. ; ép., le 30 octo- MARIE- POLY- AGCUS- ville, ép. 1^{er} en 1805 Louise JO-
RENCE, bre 1788 (F.). D^{lle} Joséphine FRAN- XENX, TINE, Muflat-St-Amour, morte en SEPH, née le 3 4 sept^r Savoie en 1791. fit les cam-
née le (ou Jacqueline), sa cou- COIS, née le 1811, et 2^e, le 28 avril 1817 (F.) né le sept^r 1770 (F.) ; pagnes de 1792 à 1800 ; retraité né le 15
3 sept^r sine, fille de Sp^r Joseph né le 20 10 24 sep- D^{lle} Adélaïde de Seyssel, v^r 13 1769 (F.) ; après blessure, avec le grade sept^r
1760 (F.). Ducrest, sénateur au juillet août tembre de Prosper Gavard et fille de mars morte de major, le 28 octobre 1818 1771.
S.S.S., et de Péronne 1762 1763 1765 Joseph-François, sgr de la 1767 enfant. (Matr^{ie} de la Brig^{de}). Il ép., en 1808, mort le
Bastian. (F.). (F.). (F.). Charniaz ; elle mourut le (F.). D^{lle} Félicité Dubois, v^r de N° Henri- 17 mai
16 août 1839 (R. P. de Bonne). Marie-Alexandre de Planchamp. 1792 (F.).

FRANÇOISE-PROSPÈRE, III. FRANÇOIS-MARIE, JOSETTE-FRANÇOISE, JOSEPH-MARIE-AUGUSTE, JOSEPH LOUIS-PROSPER,
née le 17 août 1789 (F.), née le 23 nov^r 1790 (F.), dite Adèle, née le 15 janv^r 1792 (F.), ép., en 1808, ép. D^{lle} N. Baillard et mourut sans
ép. Sp^r Joseph Jacquier, fut député au Parle- mentsarde ; mort céli- en 1810. le s^r Joseph- postérité (F.).
avocat, syndic de Bonne- bataire en 1855 à la Constant Gavard ; morte en 1862 (F.).
ville, mort en 1848. Elle est décédée en 1863 (F.). Côte-d'Hyot (F.).

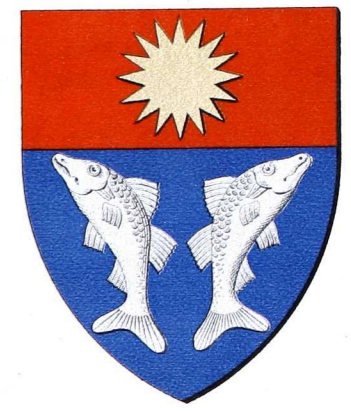
IV. JOSEPH, CLAUDIUS, SOPHIE, JEANNE, ALIX,
D^r en médecine, mort né en 1852 ; officier ; prit sa retraite comme épouse le capitaine seconde femme du capitaine Mayet- religieuse
sans postérité en 1932 (F.). capitaine et mourut sans alliance en 1912 (F.). Mayet-Guyon (F.). Guyon, veuf de Sophie ci-contre (F.). (F.).



BANAINS



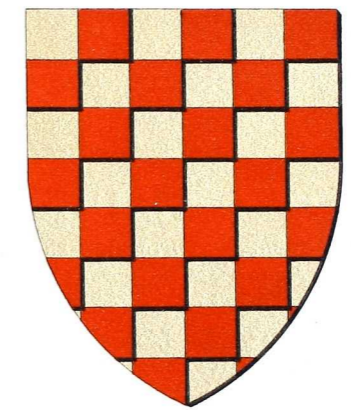
BARBÉRY



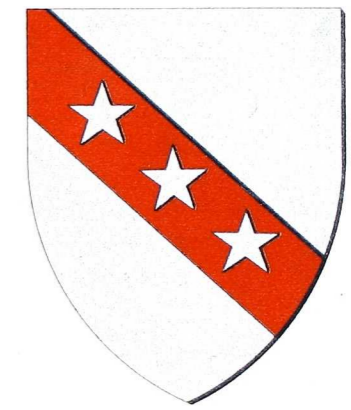
BARDY



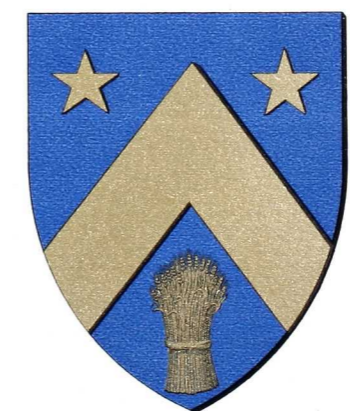
BAREL



BARTHOLOMEI



BASIN



BASTIAN



BATTALIN



BAUD, de Troches

BATTALIN

P. : d'azur à deux coqs d'argent affrontés en profil, et au chef trois étoiles d'or mal ordonnées (Pl. IV, p. 115).

Cimier : une fortune naissant tenant la devise : CONTRE FORTUNE BATAILLE.

(Arch. Chambre des Comptes, Turin, Reg. 24. Pat. Sav. f. 61.)

ENCORE une famille venue de Piémont exercer le commerce en Savoie et anoblée au bout de peu d'années ; mais, à côté des personnages régulièrement qualifiés, nous en trouvons de même nom dont la noblesse ne nous est pas justifiée ; je les inscris néanmoins dans le tableau ci-dessous avec tout ce que je sais des uns et des autres, trop peu pour établir une filiation cohérente.

N^o BARTHÉLEMY Gal dit Battalin. Les deux frères, marchands originaires de Quiers (Chieri, en Piémont) et établis à Chambéry, reçurent, le 15 octobre 1607, des P^{as} de noblesse, avec collation des armoiries décrites ci-dessus. N^o Melchior ép. D^{ne} Françoise Gaultier dont il n'eut pas d'enfant, et fit, le 12 avril 1624, un testament qui fut ouvert le 24 juillet 1625 (Arch. Savoie, I B 60), peu après son décès ; il institua cohéritiers universels ses neveux Claude Battalin, Jean Historia et Étienne Ducrest, et faisait des legs considérables aux hôpitaux et institutions charitables de Chambéry. Françoise, veuve, ép. 2^e N^o Gaspard Vectier, M^o and^e en la Ch. des Comptes de Savoie, veuf de Marie Bonaud, et testa, femme du dit Vectier, le 26 juillet 1632 (*Ibid.*), laissant aussi aux hôpitaux et aux pauvres de la cité des legs importants.

N^o FRANÇOIS Battalin, de Chambéry, probablement parent des frères ci-contre, était mort avant 1606 (Arch. S. S. S.). N^o GABRIEL. Leur maison, rue de la Grenette, était hypothéquée pour garantir une créance dont ils sont grevés, en vertu d'une sentence du 4 juillet 1598 (Arch. S. S. S.), les dits frères prennent, le 23 novembre 1606 (*Ibid.*), des arrangements avec leurs créanciers. N^o JEAN-CLAUDE. N^o Jean-Claude était, en 1606, époux de Françoise, fille de f. M^o Laurent Marey.

N^o B. — D'autres personnages de même patronyme, mais non qualifiés et généralement exerçant des professions commerciales sont mentionnés à Chambéry au cours du XVIII^e siècle. Je n'ai pas cru devoir les inscrire ici.

BAUD

SEIGNEURS DE TROCHES EN CHABLAIS

P. : coupé ; au 1^{er} d'or à l'aigle de sable, au 2^e d'azur au boeuf passant d'or (Pl. IV, p. 115). (2).

(Galiffe et Arch. Troches.)

JEAN Balli, ferratier de Genève, époux d'Aymonette, sœur de N^o Jean de Moyron (m^o d'hôtel de l'évêque de Genève), testa le 27 avril 1466 (Galiffe). H^o Jean, son fils, possessionné à Douvaine et environs, y albergea des biens le 17 juin 1505 (Arch. Troches), et fut père des deux fils ci-dessous :

Cmd^{ble}, puis N^o CLAUDE Baud. sgr de Troches (dés 1539 au moins, mais je n'ai pu retrouver le titre d'achat fait, sans doute, des N^{os} Alamand, qui possédaient encore ladite seigneurie en 1534), de Floret et la Feuillade, tint le parti de l'évêque et se retira à Douvaine. Il ép. 1^{re} N^o de Lancy, fille de N^o Jean (Galiffe). Veuf, il ép. 2^e, avant 1545 (Arch. Genève), D^{ne} Françoise, fille de f. N^o Jean Goyet et de Pernelle Viennois. Le 15 octobre 1546 (*Fief*) (1), il reconnaît tenir des seigneurs de Berne, en fief noble et ancien, la maison-forte de Troches, avec juridiction omnimode, m. et m. empire sur les hommes et fiefs rière Douvaine. Le 22 avril 1539 (Arch. Thuiset), pour payer l'achat de Troches, il avait contracté un emprunt d'H^o Hans Burger, bourgeois de Fribourg, et donné hypothèque sur son château de Troches, une grande vigne à Coligny, ses rangées de Colongette, Massongy et Douvaine. Il y eut procès entre N^o Charles de Balleyson, dit de Cholex, sgr d'Hermance et Balleyson, et N^o Claude Baud à propos des droits que ce dernier prétendait sur certains hommes de Douvaine ; le bailli, N^o Georges de Wingarten, condamna N^o Claude, sentence que le Grand Conseil de Berne confirma, le 7 février 1545 (*Ibid.*), limitant les droits du sgr de Troches aux hommes et fiefs lui appartenant en propre. N^o Claude, toujours harcelé par ses créanciers, souscrivit à Hans Burger — souvent appelé N^o Jean Bourgeois — dans les actes — deux nouvelles obligations de 3.000 et 1.050 écus d'or, les 6 avril 1546 et 15 mai 1547 (*Ibid.*), spécifiant que son prêteur, s'il n'était pas payé à l'échéance, prendrait possession réelle de la seigneurie et des revenus de Troches avec tous droits y afférents. Cette éventualité se réalisa et N^o Claude dut quitter Troches ; il habitait Bonne en 1552 (Arch. Hte-Savoie).

MICHÈRE (1^{er} lit) ép. N^o Guillaume se prévalant d'un prétendu droit de rachat perpétuel, chercha à en faire usage. Le 14 mars 1587 (Arch. Thuiset), il obtint copie authentique et scellée d'un édit des seigneurs de Berne de 1539, par lequel il est reconnu que le droit de rachat perpétuel est toujours sous-entendu, même s'il n'est pas stipulé. Le lendemain (*Ibid.*), il recoupe copie de l'obligation hypothécaire souscrite par son père le 22 avril 1539. Dans la requête présentée pour obtenir copie de l'Edit de Berne, il expose que, le montant des hypothèques dépassant 12.000 écus d'or et la seigneurie de Troches en valant à peine la moitié, Hans Burger s'est fait mettre en possession de ladite seigneurie ; l'avant possédée quelque temps, il l'a vendue à N^o Jean Arpeau, lequel, après quelques années, l'a revendue sous grâce de rachat à N^o Louis Le Pelletier. Ce dernier, ayant acheté des seigneurs de Berne le droit de rachat et la mieux-value, vendit le tout à N^o Thibaud de Livron. N^o Jacques Baud voulut alors racheter Troches, mais le traité de paix conclu entre le Duc de Savoie et les seigneurs de Berne rendit l'opération plus difficile et il ne put rentrer en possession de ses droits anciens.

(1) D'après les Archives de Thuiset, cette reconnaissance en faveur des seigneurs de Berne est du 21 décembre 1546, ce qui doit être la date exacte. Elle est faite en suivant les inféodations précédentes, de 1452 pour N^o Barthélemy de Chignin, et du 15 octobre 1504 pour N^o Claude Alamand.
(2) Ce blason est peint avec les émaux que j'indique — sans garantie — sur un livre d'heures de 1554, appartenant à M. Jean Baud, secrétaire de l'Académie Chablaisienne.

BAUD

DE GENEVOIS

P. : d'azur vêtu d'argent à l'étoile de seize rais d'or en abîme (Pl. V, p. 127).

Devise : SIC VIRTUS IN ARDUIS.

N^o 1687 (Consig. 1687, II, 9, Arch. Turin), Pierre Baud, secrétaire à la Grande Chancellerie, consigne le blason décrit ci-dessus, lequel lui a été conféré en vertu de L^o P^o du 8 février 1669. Je ne connais pas d'autres documents le concernant et n'ai trouvé nulle trace de sa descendance.

BAUDRY (DE)

Voici quelques additions et observations complétant ou même rectifiant la filiation déjà parue (Tome I, p. 132-134) de cette ancienne maison.

(C) = (Registres paroissiaux d'Arthaz).

ADDITIONS AU TABLEAU I.

JEAN Boudry était bourgeois de Bonne en 1316 et 1325 (Arch. Genève — Rouleaux du Chapitre).
LANTELME Boudry, juriconsulte, reçoit, avec Girard de Pontverre, chev^e, le 29 sept^{bre} 1332 (*Reg^o dauph^e*), procuration d'Agnès de Châlons, C^{te} de Genève.
RAYMOND Budrici, de Bonne, mort avant 1383, n'est pas dit N^o dans l'analyse, faite par le C^o de Foras, de l'acte (Arch. Rubaud), auquel il se réfère.
FRANÇOIS Budrici reçoit du C^o de Savoie, le 16 mars 1402 (Arch. Hte-Savoie), concession d'une rente annuelle sur la ferme du péage de Bonne.
Degré I. — ETIENNE Boudry, châtelain de Cluses en 1412, l'était déjà en 1408 et 1410 (Arch. cam^{le}, Turin).
Degré III. — N^o RAYMOND de Baudry avait ép. N^o BERNARDINE N., laquelle, veuve du dit RAYMOND, est, le vendredi après la S^{te}-Lucie 1518 (Mss. Galiffe) légataire au testament fait à Lausanne par N^o Jean-Louis de Veronay.
Degré IV. — N^o CLAUDE-FRANÇOIS de Baudry. A la 3^e ligne de son article, au lieu de : 1550, lisez : 1580.
Degré V. — LOUISE, fille de N^o RICHARD de Baudry, a dû avoir un frère, N^o CLAUDE (dit f. f. N^o Richard), lequel ép. c. dot. du 28 janvier 1572 (Arch. d'Hâières), Françoise, donnée de N^o Jacques de Cornillon, sgr de Meyrens, chev^e au Conseil et bailli de Genevois. Il en eut N^o Louise de Baudry, qui ép. 1^o, c. dot. du 9 février 1616 (*Ibid.*), H^o Claude Bernard, de Cranves ; 2^e Michel Moulthon, de Villard-sur-Boège, mort av. 1620 (*Ibid.*) ; 3^e D^o Jean Roch, de Bonne, mort av. 1652 (*Ibid.*).
N^o ALEXANDRE, fils de Louis (degré V) : c'est lui et non son homonyme, fils de Claude-François, qui ép. D^{ne} Claudine du Clos. Il habitait Meyrens et testa le 8 déc^{bre} 1589 (Arch. Yvoire), laissant deux fils : FRANÇOIS, qui ép. N^o Philiberte Jalliet, de Lucinge, N^o Claude-François, ne paraît pas avoir laissé postérité.
Degré VI. — CLAUDE-FRANÇOIS, frère de CHARLES, est probablement celui qui, ordonné le 20 décembre 1614, fut curé de Scientrier dès 1624, résigna le 17 juillet 1674 et mourut en 1675 (*D^o du Clergé*). CHARLOTTE de Baudry ép. N^o Laurent Baillard (Arch. Yvoire). N^o FRANÇOIS, fils de N^o Louis de Baudry, ép. en 1628 (*Ibid.*), D^{ne} Jacqueline Saultier de la Balme. Le 24 juillet 1630 (*Ibid.*), en son nom et de N^o JEAN-LOUIS, son frère, il prête serment de fidélité au souverain.
Degré VII. — N^o JACQUES de Baudry inclut son testament dans le contr. mar. de son fils ANDRÉ, le 22 juillet 1700 (Tab^o).
Degré VIII. — CLAUDE-FRANÇOIS, soi-disant mort jeune, serait-il celui de ce nom qui, natif de Fillinges, fut ordonné prêtre le 20 sept^{bre} 1692, était, le 18 avril 1698, écon^o de Montceol, et mourut le 30 mars 1729 (*D^o du Clergé*) ? — FRANÇOISE MARGUERITE, née le 7 avril 1662 (*), légataire de son père en 1700, meurt le 24 mars 1745 (*), veuve de Pierre Damagin. — Son frère DOMINIQUE, né le 22 nov^{bre} 1674 (*), (et non 1670), ordonné prêtre le 20 déc^{bre} 1698, était, dès 1701, curé de Fêternes, et permuta le 10 mars 1708 avec Amancy ; curé d'Esserts en 1712, 1743, il mourut en mai 1747 (*D^o du Clergé*). — Son frère ANDRÉ, héritier universel de son père en 1700, était, déjà en 1732 (*), veuf de Jeanne de Livron, et mourut le 29 sept^{bre} 1734 (*). Leur frère JACQUES, leurs sœurs MARIE et MARGUERITE sont, en 1700, légataires de leur père. Cette dernière ép. Ege^o Joseph Damagin, qui mourut le 26 juillet 1724 (*), elle décéda le 18 janvier 1729 (*), à 51 ans. — N^o PIERRE-PHILIBERT-GABRIEL de Baudry eut deux frères : CLAUDE-FRANÇOIS, né le 29 sept^{bre} 1663, et JEAN-PHILIBERT, né le 14 février 1666 (*), et, je crois, une sœur, JEANNE-ANNE, baptisée le 20 février 1649 (R. P. Saint-Jeoire). — PIERRE-PHILIBERT testa, au même temps que Victoire de Foras, sa femme, le 21 mars 1714 (Min^o Violland), et mourut le lendemain (R. P. Veigy), « presque quinquagénaire ». Sa veuve convola, le 26 janvier 1740 (*Ibid.*), avec N^o Maurice Le Roux de Clairfont et fut ensevelie le 13 février 1750 (*Ibid.*).
Degré IX. — PHILIPPINE, ou JEANNE-PHILIPPINE, née le 22 octobre 1705 (R. P. Cranves), ép., c. mar. du 29 juillet 1724 (Min^o Maret), Joseph, fils de Philippe Duillard, de Thuz. Sa cousine LOUISE-FRANÇOISE ép., le 22 juin 1722 (R. P. Veigy), N^o Joseph, fils de N^o François d'Uillon, et vivait encore le 15 juin 1736 (Min^o Briquet). — Son frère GASPARD, héritier principal de ses parents, eut les biens de Veigy et la seigneurie de Foncèx, alors que FRANÇOIS-HENRI eut ceux de Douvaine, et un troisième fils, JACQUES, né le 22 avril 1711 (R. P. Veigy), ceux d'Arthaz, Talinge, Sentange et Monthoux. Outre JEANNE-AIMÉE, Louise-Françoise eut encore deux sœurs : JEANNE-ANTOINETTE, baptisée le 2 mars 1708 (*Ibid.*), ensevelie le 5 juillet 1715 (*Ibid.*), et JEANNETON, morte à 12 ans, le 24 août 1717 (*Ibid.*); et un quatrième frère, JEAN-CLAUDE, né le 21 janvier 1707 (R. P. Douvaine), qui a dû mourir avant 1714, non nommé au testament de ses parents. Quant à JEANNE-AIMÉE, leur sœur, elle était déjà veuve de son cousin JOSEPH de Baudry, le 4 mai 1750 (Min^o Maret), testa en 1750, 1756, 1757 (Min^o Desbois) et mourut le 25 mai 1763 (*).
Degré X. — N^o LOUIS-VICTOR de Baudry naquit le 23 oct^{bre} 1731 (*); Antoinette Lanoux, sa première femme, meurt le 6 sept^{bre} 1759 (*); Françoise Rigaud, la deuxième, le 16 déc^{bre} 1775 (*); le c. dot. de Guillemine Chevalier, la troisième, est du 7 oct^{bre} 1776 (Min^o Desbois). Je crois pouvoir identifier MADELEINE, sœur du dit Louis-Victor, avec MARIE-MADELEINE, qui, héritière universelle de Jeanne-Aimée de Baudry, sa mère, en son dernier testament de 1757 (Min^o Desbois), ép., le 18 octobre 1758 (*), Joseph, f. f. Pierre-Joseph Puthod, de la Roche. Elle eut, outre MARIE, trois sœurs : une autre MARIE qui ép., le 16 février 1745 (*), H^o Jean-Philibert Decret ; MARIE-ANTOINETTE, morte à 4 ans, le 11 nov^{bre} 1738 (*), et LOUISE, qui, née le 9 janv^{er} 1737, mourut le 9 nov^{bre} 1738 (*).
Degré XI. — N^o GASPARD-PHILIBERT eut plusieurs frères et sœurs non mentionnés dans la filiation déjà publiée : JEANNE-FRANÇOISE-ÉTIENNETTE, née le 6 septembre 1758 (*), décédée le 17 juin 1772 (*); VINCENT-EUSÈBE, né le 47, mort 29 janvier 1762 (*); CLAUDE-FRANÇOISE, née le 20 avril 1763 (*), qui ép., le 30 mai 1786 (*), H^o Pierre, f. f. Jean Constantin, de Jussey ; MARIE-ANTOINETTE, née le 15 avril 1765 (*); PÉRONNE-CLAUDINE, née le 5 avril 1768 (*), morte le 2 mars 1769 (*); LOUISE-AGATHE-ABÉLAÏDE, née le 18 décembre 1769 (*); MARIE-MADELEINE, née le 6 janvier 1772 (*); CHARLES, né le 6 novembre 1773 (*); PIERRE-FRANÇOIS, né le 7 nov^{bre} 1773 (*), jumeau de Charles. JEAN-MARIE, le bâtard, est né en 1787, et non en 1777, comme on l'a imprimé par erreur.

(C) = (Registres paroissiaux d'Arthaz).

ADDITIONS AU TABLEAU II.

Degré VI. — N^o JEAN-LOUIS de Baudry. Françoise-Aimée de Chassey, sa veuve, intervient, le 30 nov^{bre} 1655 (Arch. Yvoire), au c. dot. de leur fille Jeanne-Marie.
Degré VII. — N^o CLAUDE-FRANÇOIS-FRANÇOIS, fils aîné, n'eut que 100 ducats au testament de son père, 1646. « Pour être sorti des ordres et à cause des grandes dépenses déjà faites pour lui ». Peut-être s'est-il marié deux fois : ne serait-ce pas lui, N^o Claude de Baudry, d'Arthaz, qui ép., le 11 juillet 1671 (R. P. Ancey), N^o Antoine de la Porte, de Fillinge ? A ce mariage était témoin N^o Pierre-François de Baudry, probablement le frère de ce nom de l'époux. N^o CLAUDE contracte, le 30 juin 1673 (Arch. Yvoire), un emprunt hypothécaire. — N^o GABRIEL, 2^e fils, PHILIBERT (3^e) et PIERRE-FRANÇOIS (4^e) furent en 1646 cohéritiers universels de N^o Jean-Louis, leur père. Le N^o Jean nommé par la Pourpris s'identifie avec JEAN-PHILIBERT, alias PHILIBERT-Pierre-François, dont le mariage fut célébré le 6 décembre 1666 (*); il fait procuration à son fils Claude le 19 juin 1695 (Arch. Yvoire). FRANÇOISE est aussi appelée JEANNE-FRANÇOISE ; MARIE est dite aussi JEANNE-MARIE et son c. dot. est du 30 novembre 1655 (*Ibid.*). Enfin, N^o JEAN-LOUIS, leur père, avait aussi laissé une femme, FRANÇOISE, qui était, en 1646, mariée au N^o Claude Franciscod.

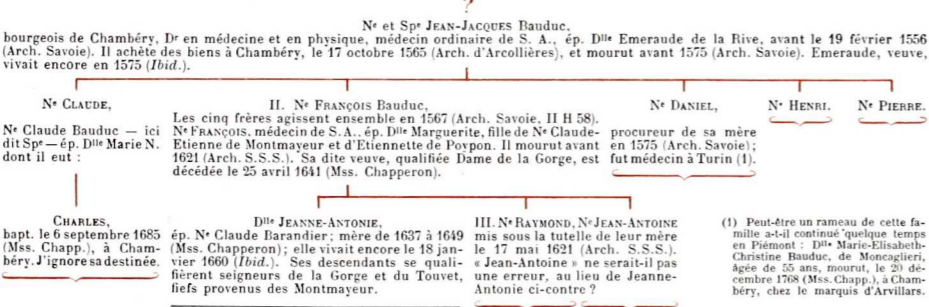
ADDITIONS AU TABLEAU II (suite).

- Degré VIII. — N^e CLAUDE de Baudry. Sa veuve, fille de N^e Charles de Liffort, native de Collonges-sous-Salève, teste le 28 mars 1729 (Arch. Yvoire), à Arthaz, dans la maison de son fils Joseph, qu'elle institue héritier universel. Ledit N^e Claude avait eu une sœur, JEANNE-FRANÇOISE, née le 14, morte le 21 février 1667 (*). — N^e PIERRE de Baudry était le fils aîné de N^e Philibert ; Louise Roget, sa 1^{re} femme, testa le 19 juillet 1669 (Arch. Yvoire), sans enfant, instituant son mari héritier universel ; ce dernier mourut le 3 novembre 1753 (*). PIERRE-PHILIBERT, son frère puîné, cohéritier universel avec lui de Bernardine de Marignier, leur mère, en 1691, est par elle substitué à son aîné. Leur sœur PÉRONNE était, le 2 avril 1723 (Min^{re} Maret), veuve de Jean-Claude Des Georges, son 2^e mari. Elle avait eu deux sœurs, non nommées à l'Armorial : JACQUELINE-AMÉE, baptisée le 9 avril 1663 (*) et GASPARD, née le 30 octobre 1664 (*), probablement mortes jeunes. Je ne sais où rattacher une PÉRONNE de Baudry qui ép. avant 1673 (R. P. Scientrier), N^e Pierre de la Chavanne, de Scientrier, dont elle était veuve dès 1637 (Tab^e), et encore le 12 mars 1709 (Ibid.). Il en est de même de N^e JEAN, dit aussi MICHEL de Baudry, qui ép. D^{ne} Claire-Emmanuelle, fille de N^e Joseph Exertier du Vernay, et en eut un fils, JOSEPH, né le 29 novembre 1713 (R. P. de Cranves) ; ladite Claire-Emmanuelle, veuve Baudry convola, c. mar., du 15 décembre 1729 (Tab^e), avec le Sr Claude, f. f. Pierre Chastel, d'Anney, et mourut veuve, âgée de 75 ans, le 29 avril 1761 (R. P. Rumilly).
- Degré IX. — N^e JOSEPH. Son c. mar. est du 15 mai, non du 15 mars 1723 (Min^{re} Maret). Sa femme était fille du Sr Louis David et de Jacqueline Mermod. Il mourut, âgé de 43 ans, le 6 février 1744 (*). Il eut une sœur, MARIE, légataire au testament de leur mère en 1729 (Min^{re} Maret). — N^e JOSEPH-NICOLAS, sgr de la Biolle, ép., le 18 décembre 1731 (*), sa cousine Jeanne-Louise de Baudry ; c'est le c. dot. qui est du 15 octobre 1731. Elle mourut le 16 octobre 1757 (*); lui, le 23 mai 1767 (*). Outre FELICITÉ, il eut encore deux sœurs : CLAUDINE qui ép., c. dot., du 31 janvier 1729 (Min^{re} Maret), M^e André, fils de M^e Georges Barbier, praticien de Régnier ; — et LOÏSE, bernardine à Rumilly, dont le contr. d'entrée en religion est du 27 février 1734 (Arch. Yvoire).
- Degré X. — JOSEPH-LOUIS a dû mourir jeune, avant le testament de son père, de 1767 (Tab^e), où il n'est pas mentionné. — LOUISE-AGATHE-ABÉLAÏDE est née le 1^{er} septembre 1741 (*). — GASPARD-PHILIBERT vivait encore en 1787 (Arch. Yvoire). — R^e JOSEPH-MARIE, d'abord étudiant à Louvain (Arch. Yvoire), était, le 19 septembre 1776 (D^{re} du Clergé), vicaire général du cardinal Gerdil pour les biens que ce dernier possédait en Savoie comme abbé commendataire de St-Michel-de-la-Cluse ou de l'Étoile ; prêta le premier serment en 1793, le rétracta en 1797 étant réfugié à Grand-Canal, près Genève ; fut nommé curé de Taninges en 1803 et mourut en 1809 (Ibid.). — CLAUDINE était née le 43 mars 1738 (*), son contr. d'entrée en religion est du 9 avril 1763 (Arch. Yvoire). — GASPARD-PHILIBERT, née le 27 mars 1745 (sic), mourut le 9 octobre 1768 (Ibid.).
- Degré XI. — R^e JOSEPH-LOUIS, entré dans la Congrégation de Saint-Sulpice, fut professeur, puis directeur du Séminaire de Lyon jusqu'en 1830, puis se fixa à Genève ; il était encore chanoine de Tulle et écrivit des ouvrages de valeur sur saint François de Sales, et d'autres de controverse religieuse (D^{re} du Clergé).

N. B. — Le Dictionnaire du Clergé mentionne encore divers membres de cette famille que je ne sais comment rattacher à la souche, évidemment commune. Ce sont : FRANÇOIS de Baudry, né à Reigner, prébende de cette paroisse, probablement celui de ce nom que je trouve vicaire à Reigner en 1623 (R. P. Reigner). — FRANÇOIS de Baudry, d'Arthaz, tonsuré à Thonon, le 26 mai 1634. — JEAN-FRANÇOIS de Baudry, d'Arthaz, tonsuré au dit lieu le 12 février 1654. — JEAN-LOUIS de Baudry, d'Arthaz, tonsuré au dit lieu le 26 septembre 1666. — PHILIBERT de Baudry, d'Arthaz, curé de Jussy, près Pers, mort en 1670, est probablement le fils de ce nom de N^e Claude-François de Baudry, qui est dit, p. 133, degré V, du Tome I de cet ouvrage : curé de Passy, par suite d'une faute d'impression assez vraisemblable.

BAUDUC

Noble et Sp^r Jean-Jacques Bauduc — ou Baudhuc, ou Bauduch — dut sans doute à ses fonctions de médecin ducal son élévation à la noblesse; mais je n'ai pu découvrir ni les L^{rs} P^{res} qui lui conféraient cette qualité, ni son blason.



BAUGES (DES)

Je n'ai trouvé aucun document inédit sur cette famille ; j'ignore son blason ; à peine est-elle mentionnée dans les notes de mes prédécesseurs. J'en suis réduit à publier ici surtout le résumé de ce qu'en a dit M. le Chanoine Morand dans son livre *Les Bauges*, publié en 1889 à Chambéry, lui laissant, comme il est juste, le mérite et la responsabilité de ses assertions.

SILVON Bogiarus est témoin, le 26 mars 1208 (Cart^e d'Aillon), à la donation de la montagne du Muret faite par Guillaume de Puigros à la Chartreuse d'Aillon.

BARTHÉLEMY et PIERRE de Bogiis sont inscrits en 1273 parmi les tenant-fiefs de la châtellenie du Châtellard-en-Bauges résidant hors de ladite châtellenie. Pierre est peut-être le même que Pierre des Bauges qui possédait, vers la même époque, à Montmélian, une part de la porterie et marchanderie des princes de Savoie (C^{te} de Mareschal-Luciane, *Les premiers maréchaux de Savoie*).

GUYFFRE de Bogis reconnaît, en 1344, pour le fief qui tient du Comte Amédée VI de Savoie.

MOREL de Bogis fut payé par le trésorier de Savoie pour avoir pris part pendant onze jours à la chevauchée entreprise contre les rebelles de Faucigny en 1355 (Arch. camérales, Turin).

BLAISE de Bugis, sacristain du Chapitre de Tarentaise en 1479, et Dom PIERRE de Bogis, témoin le 9 mai 1482 (Arch. Savoironx) à St-Jean-de-Maurienne, appartiennent peut-être encore à cette famille.



AUSSE, maison-forte située dans la paroisse de Passy, a vraisemblablement donné son nom à cette famille, nom traduit le plus souvent de *Bocza* dans les chartes latines. Celles du XIV^e siècle en mentionnent plusieurs représentants. Mais nous trouvons aussi en Tarentaise des nobles de *Bocia* (rarement de *Bocza*) dès 1237. Il n'est pas certain qu'ils soient de même estoc. Nous avons néanmoins réuni ci-dessous, en la classant dans l'ordre chronologique, la documentation recueillie sur les uns et les autres.

- Blason inconnu.
- Messire JACQUES de Bocia, chev.
Le C^{te} Amédée de Savoie lui donne et inféode, par donation du 7 juillet 1237 (Arch. de Cour, Turin) le lieu des Eschines, paroisse de Bourg-St-Maurice, en Tarentaise, et tout ce qui lui appartenait au dit lieu.
- GALVANE,
femme de Jacques de Villaraymon. Les biens ci-dessus lui furent confirmés, le second mercredi de l'an 1306. Elle les céda plus tard par donation entre vifs à Jacquemet et à Humbert, frères et fils de f. Rolet de Villaraymon, qu'elle nomma ses héritiers. C'est en vertu des actes ci-dessus énoncés que les dits frères furent investis des susdites choses, le 30 septembre 1343 (Arch. de Cour, Turin).
- JACQUES de Bocca, deau,
reçoit paiement de ses services pour avoir, avec Jean de Yens et Etienne de Prez, dam^eus, tenu garnison à Genève du 4 au 16 septembre 1321 (Comptes de la Châtellenie d'Évian — Arch. camérales, Turin).
- JEAN de Bocca, dit Boutou,
M^e d'hôtel de la C^{te} de Savoie, ép. D^{ne} Béatrix, fille de Rodolphe de Montmayeur, sgr de Villarsallet, lequel fut châtelain d'Évian et Fétère de 1309 à 1312, et mourut avant 1327. Ladite Béatrix mourut veuve en 1356 (Besson, Filiation Montmayeur).
- BÉATRIX de Bocca,
veuve d'Aymon Bonivard, de Chambéry, prête-hommage au C^{te} de Savoie le 23 oct^{bre} 1337 (Arch. de Cour, Turin).
- AYMONET de Bocca
et Flaudine, sa femme, approuvent et ratifient, le 10 juillet 1351 (Arch. H^{is}-Savoie, E 199), la vente à Berthet Asinari, lombard, bourgeois d'Annecy, d'une terre près ladite cité. C'est probablement le même personnage qu'Aymon de Bocca, deau, témoin à Annecy le 11 décembre 1356 (Arch. Monthouz).
- N^e GIRARDE de Bocca,
veuve de N^e Guillaume de Crans, alberge, avec leurs enfants, à la Roche, le 18 août 1409 (Arch. Cohendier), des biens à Rumilly-sous-Cornillon. C'est par elle, sans doute la dernière de sa famille, que la maison-forte de Bausse est parvenue aux N^{rs} de Crans.

BAVOZ (DE)



PRÈS avoir analysé les archives conservées dans les châteaux de Lucey et de Saumont, le C^{te} Amédée de Foras a rédigé d'utiles additions complétant l'étude consacrée à cette famille dans l'Armorial (T. I^{er}, p. 135-139). Je me conforme à ses intentions en les publiant ici avec diverses indications provenant de mes propres recherches.

N. B. — Un fragment d'Armorial manuscrit (de 1600 environ), conservé aux archives du château de Marlioz, donne comme armoiries des nobles de Bavoze : d'azur à une tête de léopard d'or lanpassée de queues. Les indications héraldiques de ce document étant généralement assez exactes, je crois devoir mentionner ici cette version différente, pour les émaux surtout, de celle qu'a publiée M. de Foras, « sans la donner comme très authentique », et qui, peut-être, n'est pas la bonne.

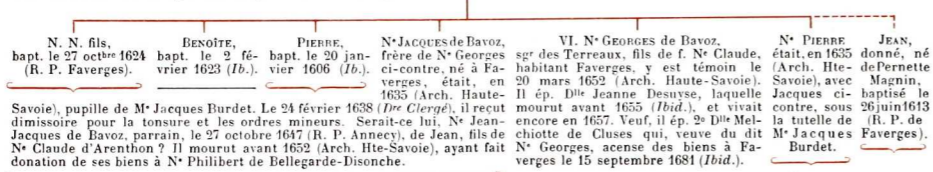
ADDITIONS AU TABLEAU I.

- (L.) = (Arch. Lucey). — (S.) = (Arch. Saumont).
- Degré I. — JEAN de BAVOZ, père d'Urbain ; Jean, son neveu, fils d'Amédée de Bavoze, lorsqu'il nomme sa sœur Françoise et ses mâles ses héritiers universels, leur substitue N^e Jean, son oncle, 1487 (L.). — AMÉDÉE susdit, capitaine et vice-châtelain d'Yenne et de Chanz le 6 nov^{bre} 1478 (Ibid.), mourut avant 1487, ayant fait un testament mentionné dans celui de son fils Jean ci-dessous.
- Degré II. — N^e JEAN BAVOSII, bourgeois d'Yenne et fils de f. AMÉDÉE, testa le 22 février 1487 (L.) au château de Lagnasco, en Piémont ; veut être inhumé dans le couvent des Fr. mineurs de Savigliano, avec l'habit de l'Ordre ; fait divers legs de chevaux, armures, etc., notamment à Turpin Bert, son cousin ; donne pouvoir à son beau-frère Etienne de la Mar, à son cousin Aymon Fabri et à Jacques Berlion de payer ses dettes ; nomme exécuteurs testamentaires N^e Jacques de la Forest, Antoine de Saumont et ledit Turpin Bert. Le 24 avril 1487 (L.), ledit testateur étant décédé, par devant le juge de Bugzey comparissent N^e Turpin Bert (protestant de ses droits sur l'hoirie de Jean, et disant agir en son nom et pour Pierre Bonsani, conjoint de N^e Jeannette, fille de f. N^e Amédée BAVOSII) et le procureur de N^e Françoise, fille de f. N^e Amédée, femme de N^e Etienne de la Mar ; ils produisent le testament de f. N^e Amédée susdit, Françoise et Jeannette demandant qu'on les mette en possession de l'hoirie de f. N^e Amédée, leur père. Provide-François Marnix, procureur de N^e Aymon Fabri, des fidéicommissaires, prétend droit sur l'hoirie. Le mari de D^{ne} Antonie, fille du dit f. N^e Amédée BAVOZ, et sœur du dit N^e Jean, proteste aussi de ses droits. Le juge met en possession lesdites Françoise et Jeannette. — FRANÇOISE, femme de N^e Etienne de la Mar et sœur de N^e Jean, testateur en 1487, est par lui nommée héritière, avec ses mâles, pour tous les biens de la paroisse de Billième et tous les meubles de sa maison d'Yenne. — JEANNE, aussi sœur de Jean, testateur en 1487, lequel lui légue tous ses biens dans le château et la paroisse de Culoz ; elle était alors mariée à Pierre Bonsani. ANTONIE, sœur de Jeanne et de Françoise, femme d'ill^{re} Barthélemy Clechic, est, par son frère Jean, institué légataire de 200 ll. à prendre sur son hoirie.
- Degré III. — CLAUDE, fils d'Urbain, du lieu des Combes, paroisse de Billième, avait un cousin aussi prénommé CLAUDE, lequel agit en son nom le 27 juillet 1553 (Arch. Savoie, E 117), et que je ne sais où rattacher. — YOLANDE, fille de N^e Urbain de Bavoze, ép., à Saint-Julien-de-Maurienne, le 29 août 1540 (Comm^{es} du Ch^{re} Truchet), Egr^e Etienne Michalais.
- Degré IV. — N^e HUGUES de BAVOZ, de Billième, acquiert, le 18 novembre 1566 (S.), des biens de Claude des Vignes, abornant ceux de N^e Jeanne Jordane, mère du dit acquéreur ; cette dernière mourut avant 1571. — La deuxième épouse de N^e JOFFEY de BAVOZ, Marguerite de Seyssel-la Chambre, était fille naturelle du marquis d'Aix. — C'est encore à ce degré qu'appartient vraisemblablement LOUIS (fils d'un N^e Jean de Bavoze que j'ignore), lequel ép. en deuxième noces Claudine Reversin ; cette dernière démenait procès, le 25 août 1578 (Arch. S.S.S.), devant le juge ordinaire de Saint-Maurice-de-Rotherens.
- Degré V. — JEAN-FRANÇOIS, l'aîné, vend, le 20 août 1656 (S.), à Charles-Emmanuel de Mareste, baron de Chevelu, les rentes féodales, hommage, direct domaine, etc., qu'il a à Billième, Chevelu, Jongieu, etc., procédés des sgrs de Bavoze, ses aïeux. Il avait ép., c. dot., du 16 mars 1639 (S.), D^{ne} Aynarde de la Porte, qui testa le 25 janvier 1651 (S.), nommant six enfants. — CHARLES fut baptisé le 25 avril 1593 (Mss. Chapperon), et eut une sœur, FRANÇOISE, fille de Marguerite de Seyssel, baptisée le 17 avril 1594 (Ibid.) ; leur frère CHARLES-ANTOINE était avocat en 1630. — PIERRE de Bavoze, fils de f. Jean, servait en 1616 (Notes du Ch^{re} Truchet) au R^e prov^{er} de Maurienne, commandé par M. de Manuel ; il se retira ensuite à St-Julien-de-Maur^{en} où il mourut vers 1620. — Quant à N^e CLAUDE, fils du Pr^e Joffrey de Bavoze, on trouvera à la page suivante son article et sa descendance.

ADDITIONS AU TABLEAU I (fin).

(S.) = (Arch. Saumont).

fil du président Joffrey, ép. avant 1606 D^{lle} Louise Durand, V. N^e CLAUDE de BAVOZ, fille de f. M^e Georges, notaire et bourgeois de Faverges, et de N^e Jeanne Berger. Elle avait une sœur, Marguerite, qui ép. N^e Pierre de Rochette. Je n'ai trouvé nulle indication concernant deux filles de Claude, mariées en 1658... Y aurait-il confusion avec les filles de M^e Georges ci-dessous ? N^e Claude est dit abornant à Marlens le 25 juin 1626 (Arch. Barrioz). Louise Durand testa le 7 juillet 1630 (Arch. Haute-Savoie).



Savoie, pupille de M^e Jacques Burdet. Le 24 février 1638 (Bre Clergé), il recut dimissoire pour la tonsure et les ordres mineurs. Serait-ce lui, N^e Jean-Jacques de BavoZ, parrain, le 27 octobre 1647 (R. P. Annecy), de Jean, fils de N^e Claude d'Arenthon ? Il mourut avant 1652 (Arch. Hte-Savoie), ayant fait donation de ses biens à N^e Philibert de Bellegarde-Disonche.

Degré VI. — N^e LOUIS, fils de Jean-François, n'a pas existé. Comme le supposait M. de Foras, il est « né » d'une confusion avec N^e Louis, fils de Charles-Antoine de BavoZ. Aynarde de la Porte, sa prétendue mère, ne le nomme pas dans son testament de 1651, où sont mentionnés ses six enfants. L'acte par lequel ces derniers refusent l'hoirie de leur père pour adir celle de leur mère ne le mentionne pas davantage. BENOÎTE était, le 12 janvier 1680 (Mss. Chapperson), femme d'H^e Pierre Testin de Billia. — CHARLES-PHILIBERT, baptisé le 13 mars 1645 (Ibid.), était, le 12 janvier 1680 (Ibid.), capitaine au R^e de Hamilton (et non Midletown), aide de camp dans l'armée du Roi et cessionnaire de sa sœur Benoîte. — Enfin, Aynarde de la Porte, testant le 25 janvier 1651, nomme encore trois enfants non inscrits à l'Armorial : JEAN-FRANÇOIS ; CLAUDE, femme de son cousin Laurent de BavoZ, de Billième, laquelle fit, le 24 janvier 1661 (S.), nommer un curateur en la personne de N^e Guillaume, petit-fils de Jean-Georges de BavoZ ; et FRANÇOISE, décédée avant 1680 (S.). — MARGUERITE, fille de N^e Charles-Antoine de BavoZ, fut baptisée le 2 septembre 1620 (Mss. Chapperson) et sa sœur JACQUELINE le 9 novembre 1623 (Ibid.).

ADDITIONS AU TABLEAU II.

Degré V. — CLAUDE, femme d'Humbert, f. f. François Delabeye, passe quittance le 2 mars 1614 (S.). — ANTOINE ép. f. D^{lle} Charlotte, fille de N^e François de Marin — et non Marry — sgr de Lagnieu — et non Vagnieu — (I), et D^{lle} Benoîte du Max (S.) ; il mourut le 27 septembre 1645 (S.). Benoîte, veuve, et ses trois filles transigent le 5 juillet 1670 (S.) avec les N^e de Migieu ; elle vivait encore le 17 août 1673 (Ibid.). — LOUISE ép. Antoine Dubourg, cleric, de Billième, quittance dotale du 26 août 1606 (S.). — BENOÎT, marié à D^{lle} Humberte de Marin (peut-être sœur de Charlotte susnommée), fait quittance le 5 novembre 1614 (S.) à son frère Antoine d'un legs à lui fait par f. N^e Hugues de BavoZ, leur oncle, testant en 1598, legs qu'Antoine a employé à payer les frais du mariage du dit Benoît.

(1) Charlotte est bien qualifiée fille de N^e François de Marin, sgr de Lagnieu, dans les analyses des archives de Saumont laissées par M. de Foras. Il n'est pas absolument impossible qu'elle le fut ; mais c'est chronologiquement très peu vraisemblable. Ce François avait une sœur, nommée Benoîte-Charlotte. Ne serait-elle pas notre Charlotte qu'une confusion possible d'un scribe aurait faite fille de son frère ? Je souligne le doute, sans pouvoir toutefois rien affirmer... (2) Cet acte prouve qu'Humberte n'est point morte à 25 ans, comme il est dit à la page 138 du T. I. Son père étant mort en 1615, elle avait au moins 46 ans en 1622...

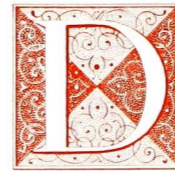
BAVOUS OU BAVOZ DE RUMILLY.



Le nom de BavoZ, Bavous, Bavoux a été porté en Savoie non seulement par les anciens nobles originaires d'Yenne, mais par des familles plus modestes vivant en Chablais, aux environs de Bellegarde, à Rumilly, etc.

Prosper BavoZ, natif de cette dernière localité, reçut des Pat^{rs} de noblesse le 31 juillet 1616. Il était, en 1622, juge-maje de Maurienne (T^e Truchet). Une note de M. de Foras, se référant aux Arch. de Thuiset, dit qu'il fut sénateur au Sénat de Savoie ; je n'ai rien pu découvrir qui le confirmât. Il avait épousé, avant 1621 (Arch. Thuiset), D^{lle} Jeanne, fille de Claude-Annibal de Ramus, sgr de Méral, et de Jeanne-Claudine de Charpenne, et ne paraît pas en avoir eu d'enfant. Devenue veuve, Jeanne-Claudine convola, le 18 avril 1637 (R. P. Lémenc), avec N^e Guillaume Bernhier, sgr de St-Vincent et de Manesay, capitaine d'infanterie, qui était son héritier en 1668 (Arch. Thuiset).

SEIGNEURS DE LA TOUR, METZ, TESSY, VOZÉRIER, QUINCY, VIDOMNES DE BASSY, etc.



De nombreux actes communiqués par M^e César Baillard, notaire, au Comte Amédée de Foras, qui en a laissé de substantielles analyses, joints aux données recueillies dans des registres paroissiaux ou des minutes conservées aux Archives de la Haute-Savoie, me permettent de présenter ici une filiation de cette famille beaucoup plus complète et précise que celle déjà parue aux pages 142 et 143 du premier volume de cet ouvrage. Je ne répéterai toutefois pas ici les mentions déjà insérées : le lecteur devra faire la synthèse, d'ailleurs aisée, des deux textes.

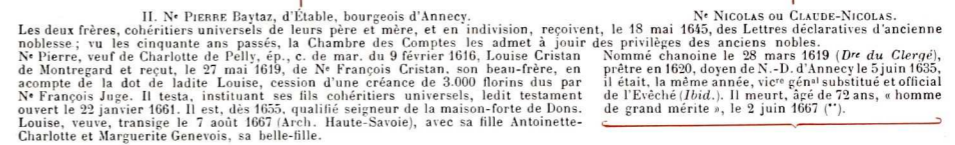
Les faits inscrits ici sans indication d'origine me sont prouvés par les titres de M^e Baillard.

(*) = (Registres paroissiaux de Saint-Julien). (**) = (Registres paroissiaux d'Annecy).

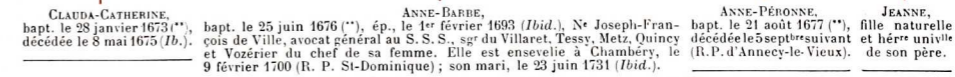
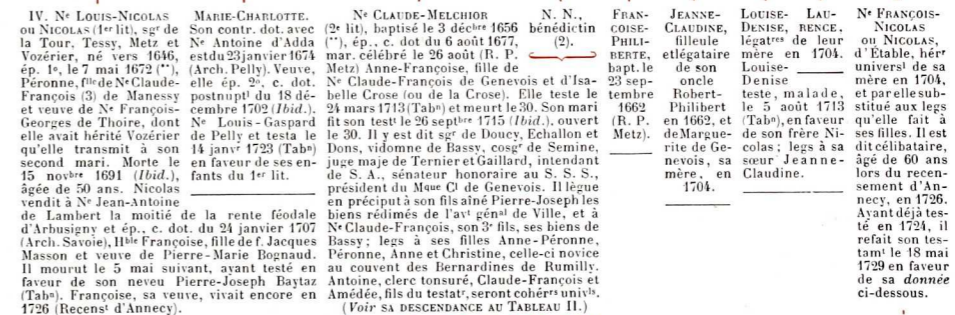
TABLEAU I.

CLAUDE Bestaz, alias Béta ou BaytaZ, d'Estrabroz (munc Etable), paroisse de Desingy, mort avant 1594, était père de N^e Antoine ci-dessous (dit dans l'inventaire de l'hoirie de ce dernier). Ce Claude avait reçu en albergement, le 7 novembre 1522, des biens appartenant à N^e Jean de Menthon.

I. N^e ANTOINE BaytaZ, le 18 mai 1645, des Lettres déclaratives d'ancienne noblesse ; vu les cinquante ans passés, la Chambre des Comptes les admet à jouir des privilèges des anciens nobles. N^e Pierre, veuf de Charlotte de Pelly, ép., c. de mar. du 9 février 1616, Louise Cristan de Montgard et recut, le 27 mai 1619, de N^e François Cristan, son beau-frère, en compte de la dot de ladite Louise, cession d'une créance de 3.000 florins dus par N^e François Juge. Il testa, instituant ses fils cohéritiers universels, ledit testament ouvert le 22 janvier 1661. Il est, dès 1655, qualifié seigneur de la maison-forte de Dons. Louise, veuve, transige le 7 août 1667 (Arch. Haute-Savoie), avec sa fille Antoinette-Charlotte et Marguerite Genevois, sa belle-fille.



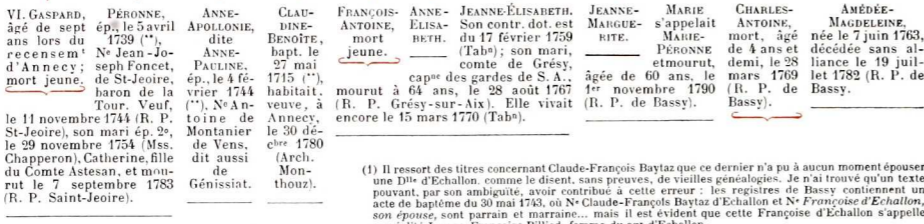
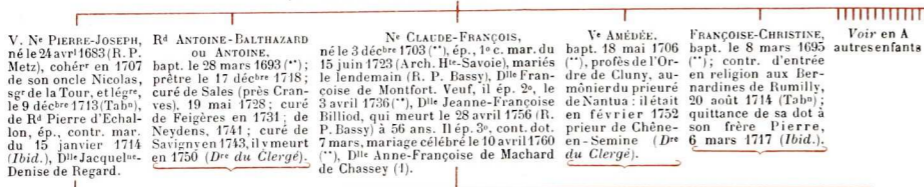
IV. N^e LOUIS-NICOLAS ou NICOLAS (1^{er} lit), sgr de la Tour, Metz et Vozérier, né vers 1646, ép. f. le 7 mai 1673 (*), Péronne, f^{lle} de N^e Claude-François (3) de Manesay et veuve de N^e François-Georges de Thoire, dont elle avait hérité Vozérier second mari. Morte le 15 nov^{bre} 1691 (Ibid.), âgée de 50 ans. Nicolas vendit à N^e Jean-Antoine de Lambert la moitié de la rente féodale d'Arbusigny et ép., c. dot. du 24 janvier 1707 (Arch. Savoie), M^{lle} Françoise, fille de f. Jacques Masson et veuve de Pierre-Marie Bognaud. Il mourut le 5 mai suivant, ayant testé en faveur de son neveu Pierre-Joseph BaytaZ (Tab^e). Françoise, sa veuve, vivait encore en 1726 (Recens d'Annecy).



(1) C'est très probablement elle, Antoinette BaytaZ, marraine en 1665 (*). (2) Je crois volontiers que ce benédicтин anonyme dont elle est identifiée avec V^e Amédée, fils de Claude-Melchior, et qu'il a été inscrit au degré IV par erreur. (3) Il est ainsi prénommé habituellement, mais on le trouve parfois appelé FRANÇOIS ou même JEAN-FRANÇOIS.

(*) = (R. P. Saint-Julien).
(**) = (R. P. Ancey).

IV. N° CLAUDE-MELCHIOR BaytaZ
(voir SON ARTICLE ET SON ASCENDANCE AU TABLEAU I).



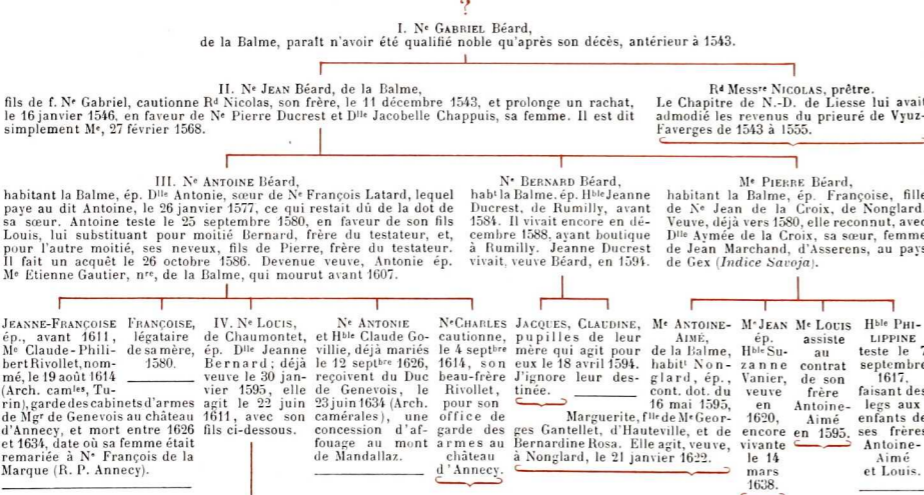
A. — Autres enfants de N° Claude-Melchior BaytaZ et d'Anne-Françoise de Genevois : CLAUDE-FRANÇOIS, né le 4 juillet 1679 (*), mort sans alliance avant le testament de son père. — JEAN-FRANÇOIS, né le 29 novembre 1680 (Ibid.) ; c'est probablement le même qui, prénomé Jean-Claude, mourut le 5 août 1701 (**).

BÉARD



lit dans l'État manuscrit des familles qui n'ont pas prouvé leur noblesse en 1723, « mais dont la qualité est cependant vérifiée par des titres existant aux Archives de la Chambre des Comptes » : « Béard, du mandement de la Balme, inscrit au rôle des nobles du 27 octobre 1615 ».

Je dois donc insérer ici la filiation des nobles Béard, de la Balme-de-Sillingy. Ces derniers n'ont pas su ou pu, au bout de quelques générations, continuer à « vivre noblement » et ont complètement dérogé. Je n'ai pu découvrir leurs armoiries.



N. B. — Tous les faits énoncés dans ce tableau sans indication d'origine me sont prouvés par des minutes conservées aux Archives de la Haute-Savoie, que j'ai analysées. Je n'ai pas poussé mes recherches au-delà de 1640, les Béard cessant complètement alors de porter le qualificatif nobiliaire ; beaucoup étaient retournés au notariat ou à d'autres arts mécaniques, voire à la vie paysanne.

BEAUCHAMP (DE)



ANTERME de Beauchamp (de Bellocampo), en la Val des Clefs, deau, mourut avant 1339. Sa fille JACQUEMETTE, femme de Girold de Civino, ou de Curia — on peut, note le Comte A. de Foras, lire aussi bien ou aussi mal l'un que l'autre — agit le 1er juin 1340 (Arch. Savoiron), représentée par son dit mari, lequel en son nom et au nom de son épouse et de Rolet de Civino (*), leur fils, et d'Isabelle, fille de f. Humbert de Villario, deau, femme du dit Rolet, reconnaît tenir en fief noble du Comte de Genève les choses énumérées dans l'acte, rièr le mandement de Thônes. C'est tout ce que nous savons concernant cette famille.

BEAUFORT (DE)



Comte Amédée de Foras a réuni, pour les publier dans le Supplément de cet ouvrage, des notes concernant dans une mesure appréciable nos connaissances concernant l'antique maison féodale des sires de Beaufort ; beaucoup proviennent des précieux manuscrits de l'abbé Besson. J'y joins d'abondants extraits du Regeste dauphinois et le résultat, assez mince en l'occurrence, de mes recherches personnelles. Mais notre documentation, même ainsi accrue, nous garantit mal contre des confusions trop faciles entre de nombreux homonymes. Ne voulant pas présenter à nos lecteurs une filiation insuffisamment étayée, je me contente d'inscrire ici dans l'ordre chronologique les analyses d'actes se rapportant aux diverses branches de cette famille, étudiées dans les cinq tableaux généalogiques déjà parus au premier volume.

(B.) = (Manuscrits de l'abbé Besson).
(R. D.) = (Regeste dauphinois).

ADDITIONS AU TABLEAU I.

- 8 février 1221 (B.). — VULLIELME, sgr de Beaufort, — sans doute celui inscrit en tête de la page 147 du T. I. — et GIROLD et GUY, ses frères, d'une part, passent à la Glrière sous Césarches, avec Nantelme de Cornillon, ses fils et ses frères, et Thomas de Confens, d'autre part, un accord portant traité de paix entre eux et remise des prisonniers faits de part et d'autre.
30 décembre 1221 (R. D.). — Le pape Honorius III confirme à VULLIELME de Beaufort, à Guignes de Briançon et à d'autres seigneurs, la promesse du Marquis de Montferrat de leur remettre 400 marcs d'argent pour prendre la croix au secours de la Terre Sainte, sous condition de fournir caution à l'Archevêque de Tarentaise pour le cas où ils ne partiraient pas.
1258 (Arch. Menthon). — Messrs VULLIELME de Beaufort est fidéjusseur pour les Menthon, avec VULLIELME de Beaufort le jeune, du dit lieu, VULLIELME le jeune, de la Tour, et VULLIELME de Beaufort, dit de la Tour.
1258 (Ibidem). — JACQUES, fils de Messrs PIERRE de Beaufort, agit comme mandataire de son père, fidéjusseur d'une vente par les Villaraymon aux Menthon, vente à laquelle est témoin RAYMOND de Beaufort, frère du dit Jacques.
29 avril 1263 (Ibid.). — VULLIELME, sgr de Beaufort, chev., son frère PIERRE, chev., et VULLIELME de Beaufort le jeune sont fidéjusseurs au contrat de mariage de Briande de Chevron avec Humbert de Menthon.
17 mai 1265 (B.). — VULLIELME et PIERRE de Beaufort, VULLIELME de Beaufort le jeune, sont arbitres dans une transaction entre Thomas de Menthon, chev., et son frère Aymon, VULLIELME, fils de Pierre de Beaufort, y est témoin.
15 septembre 1266 (B.). — RAYMOND et JACQUES, fils du sgr PIERRE de Beaufort — évidemment les mêmes que dans la vente de 1258 mentionnée plus haut — sont témoins, au château de Confens, de l'investiture accordée par Anne, Dame du dit château, à sa fille Antoinette, de ce qu'elle lui avait donné dans la paroisse de Sainte-Hélène.
25 mars 1269 (R. D.). — Dans sa maison de Thénazol, VULLIELME de Beaufort, au nom de la Comtesse Béatrix, Dame de Faucigny, reçoit les reconnaissances de Théobald de Saint-Paul et d'Humbert de Briançon.
18 mars 1271 (Ibid.). — VULLIELME de Beaufort vend à la Dauphine Béatrix, Dame de Faucigny, la moitié de Beaufort pour 1525 livres viennois et 15 livres de rente annuelle.
21 juillet 1272 (Ibid.). — VULLIELME de Beaufort reconnaît en faveur de ladite Béatrix pour tout ce qu'il possède à Luce et Nant-Brunat par succession de son père THOMAS et de son frère VULLIELME. Ce Thomas ne serait-il pas le père anonyme N. N., inscrit à la page 146 du T. I, de deux fils nommés l'un et l'autre Vullielme, et le frère de Vullielme, vivant en 1207, inscrit à la page suivante ?
22 juillet 1273 (Ibid.). — RAYMOND, fils de VULLIELME de Beaufort, fait hommage à Béatrix, Dame de Faucigny.
3 février 1274 (Ibid.). — Accord entre ladite Béatrix et PIERRE, sgr de Beaufort, pour la division du château de Beaufort.
29 juin 1274 (Ibid.). — PIERRE de Beaufort fait hommage-lige à ladite Dame Béatrix.
22 novembre 1277 (Ibid.). — VULLIELME de Beaufort vend à ladite Dame Béatrix ses droits à Hauteluce.
10 novembre 1281 (Ibid.). — RAYMOND de Beaufort reçoit de Béatrix, Dame de Faucigny, la permission de donner en fief jusqu'à 25 livres viennois annuels de ses biens à Beaufort.
1er septembre 1282 (Ibid.). — Béatrix, Dame de Faucigny, transige, à Bonne, avec RAYMOND et PIERRE, fils de feu PIERRE de Beaufort, agissant aussi au nom de leurs frères. Elle réclame 1000 livres extorquées par ledit f. PIERRE à ses hommes de Luce, et le fief de VILLENC et de son fils HUGUES et de GUILLAUME de Beaufort, frère du premier, la restitution du château de Beaufort, etc. Aymon de Lucigne et Martin de St-Jeoir, chev., arbitrent le différend : Raymond et ses frères pourront construire une maison-fort sous le château de Beaufort, à condition qu'elle revienne à Béatrix, qui donnera pour cela 550 livres viennois et fera approuver la convention par le Dauphin Jean.
16 août 1288 (Ibid.). — HUGUES et PIERRE, fils de f. VILLENC de Beaufort, reconnaissent en faveur de ladite Béatrix pour leurs biens au mandement de Beaufort et à Luce.
29 août 1288 (Ibid.). — HUGUES de Beaufort fait fidélité à ladite Béatrix pour ses possessions à Luce.
17 septembre 1288 (Ibid.). — Le même fait quittance à ladite de 50 livres viennois qu'elle paie pour le dommage qu'il a subi par la démolition de sa maison dans le château de Beaufort.
6 octobre 1288 (Ibid.). — A Saint-Maxime, Béatrix, Dame de Faucigny, partage avec RAYMOND et HUGUES de Beaufort et leurs frères des bois, pâturages, alpes et biens communs sis au mandement de Beaufort.
26 octobre 1288 (Ibid.). — Ladite Dame Béatrix demande à PHILIPPINE, femme de RAYMOND de Beaufort, de notifier à son mari qu'il n'exige rien des hommes de l'albergum de VILLENC de Beaufort.
2 novembre 1288 (Ibid.). — RAYMOND de Beaufort jure fidélité à ladite Béatrix, promettant l'hommage-lige et de guerroyer pour elle contre qui que ce soit.

(B.) = (Manuscrits de l'abbé Besson).
(R. D.) = (Regeste dauphinois).

ADDITIONS AU TABLEAU I (fin).

- 11 mars 1289 (R. D.). — Béatrix, Comtesse de Vienne, Dame de Faucigny, transige avec RAYMOND de Beaufort et ses frères à Bonneville. Elle reprochait au dit Raymond de s'être approprié le fief de VULLIENC et HUGUES de Beaufort, père et fils, qu'elle avait acheté et d'avoir sans qu'elle y eût consenti acquis des biens mouvant de son fief d'HOGNET, VULLIENC et PIERRE de Beaufort, frères, à Hauteluze. RAYMOND accusait Béatrix de lui avoir enlevé la moitié du château héréditaire de Beaufort et d'avoir, à l'instigation des N^{os} de Thoire, acquis le fief de VULLIENC et HUGUES de Beaufort. Les arbitres décident que Raymond rendra le fief de Villenc à Béatrix et que celle-ci paiera à Raymond 500 livres vennois pour qu'il puisse achever sa maison-forte dans le château de Beaufort, étant entendu que ladite maison ne pourra menacer ledit château.
- 16 juillet 1289 (R. D.). — HUGUES et RAYMOND de Beaufort promettent de conserver le château de Beaufort au nom de ladite Béatrix.
- 25 juillet 1290 (R. D.). — Béatrix fait interdire à RAYMOND, s^r de Beaufort, d'exercer dans le mandement de Beaufort une juridiction à laquelle elle a seule droit.
- 5 septembre 1293 (R. D.). — Béatrix de Savoie, Comtesse de Viennois et Dame de Faucigny, investit RAYMOND de Beaufort des biens par lui acquis au mandement de Beaufort, rière de Coudroy, Villars et Hauteluze.
- 31 janvier 1295 (B.). — RAYMOND de Beaufort est surarbitre dans une transaction entre Pierre de Menthon, chev^r, et Rodolphe, s^r du château de Conflens.
- 1296 (B.). — PIERRE de Beaufort est témoin d'une reconnaissance de Rodolphe de Conflens en faveur de l'Archevêque de Tarentaise.
- 19 et 20 janvier 1303 (Arch. Savoie, II H 7). — WIFFRED de Beaufort, de^u, est témoin à Ugine.
- 7 janvier 1304 (R. D.). — JACQUEMET, fils de f. RAYMOND de Beaufort, fait hommage-lige à Hugues Dauphin.
- 26 novembre 1305 (Arch. Savoie, II H 7). — WIFFRED de Beaufort rend une sentence entre Pierre Jocerand de Cons et un homme-lige du dit Jocerand.
- 15 novembre 1308 (R. D.). — Le traité de paix entre le Comte de Savoie et Hugues Dauphin stipulait la cession à ce dernier du château de Beaufort, des immeubles de JACQUEMET de Beaufort, de biens à Valdisère et du péage de Saint-Maurice. On convient que si JACQUEMET demeure à Beaufort, la clause sera caduque; mais le Comte donnera les choses susdites comme les tenait Dame Béatrix avant qu'elles vinssent en ses mains.
- 25 mai 1310 (R. D.). — JACQUES de Beaufort ratifie la vente faite en son nom par son oncle PIERRE de Beaufort à Hugues Dauphin de sa part du fief de Beaufort.
- 17 mars 1313 (Arch. du Verger). — PIERRE de Beaufort, de^u, propriétaire de la maison-forte de Césarches, fils de f. Mess^r PIERRE, chev^r, fait donation de ladite maison-forte à son épouse BÉATRIX.
- 3 septembre 1315 (Inv^r Marest, Arch. Thuiset). — JACQUEMET de Beaufort, cos^r du dit lieu, s^r de la Valdisère, fils de f. RAYMOND, obtient du p^rier du Saint-Bernard autorisation de faire édifier sur le roc de Saint-Blaise, dans le cimetière de Séz, une chapelle pour servir de sépulture aux seigneurs de la Valdisère; autorisation confirmée par l'Archevêque de Tarentaise.
- 1320 (Inv^r Beaufort, Arch. Barrioz). — Permutation du lieu des fourches patibulaires des seigneurs de Beaufort rière ledit lieu, d'accord avec Hugues Dauphin. — De la même année, transaction au sujet de la juridiction de Beaufort passée entre ledit Hugues et PIERRE de Beaufort: transumpti soit vidimus fait le 8 novembre 1324 devant le juge de Faucigny.
- 3 mai 1324 (B.). — RAYMOND de Beaufort, s^r de la Valdisère, est caution au contrat de mariage d'Amédée de Moreset avec Blanche de Richard.
- 1364 (B.). — MARGUERITE de Beaufort est tutrice des enfants qu'elle a eus de N^o François de Duyn, son feu mari.
- 1405 (Inv^r Mareschal, Arch. Thuiset). — Il résulterait du texte d'un terrier de reconnaissances de ladite année que JACQUEMET, fils de RAYMOND de Beaufort, s^r de la Valdisère, était oncle de Pierre et Richard de Duyn.

ADDITIONS AU TABLEAU II.

- 7 octobre 1370 (B.). — GUIGNONNET de Beaufort, de^u, signe des laods pour lui et Rolette de Cornillon, son épouse.
- 1392 (B.). — AYMON de Beaufort (degré II) déjà à cette date était marié à D^{lle} Antoinette Séchal.
- 1404 (B.). — AYMON, JEAN et PIERRE de Beaufort, de^u, passent un accord au sujet de l'hoirie de Jacquemet de Beaufort, s^r de la Valdisère (voir à la page 147 du T. I. et aux Additions au Tableau I ce qui concerne ledit Jacquemet).
- 1^{er} juillet 1428 (Arch. Barrioz). — Reconnaissances féodales en faveur de PIERRE de Beaufort (degré II), frère du chancelier JEAN, et en faveur de NICOLET et ANTOINE, leurs neveux, fils de f. N^o AYMON, pour une moitié et de N^o Jacques Cerisier, d'Ugine, pour l'autre moitié.
- Sans date (B.). — Le chancelier JEAN de Beaufort (degré II), ép., Bonne de Seyssel qui mourut sans postérité et intestat; Jeanne de la Rochette, sa mère, prétendait lui succéder.
- 6 juin 1440 (B.). — Philippe de Savoie, Comte de Genevois, à qui furent dévolus, par la mort sans postérité du chancelier JEAN de Beaufort, les biens que ce dernier possédait au mandement de Beaufort, en créa, à la date susdite, Guillaume de Menthon, châtelain.
- 1454 (Arch. Barrioz). — Un acte est passé à Saint-Maxime, dans la maison-forte de N^{os} et P^{os} ANTOINE et NICOD de Beaufort, frères (degré III), et de LOUIS, CLAUDE, PIERRE et FRANÇOIS de Beaufort, frères, leurs cousins.
- 12 février 1466 (Arch. du Verger). — Avant cette date mourut ANTOINETTE (degré III), fille d'AYMON de Beaufort, femme de N^o Jean du Verger, s^r de Césarches, ayant légué 100 fl. à l'église de Saint-Thomas de Cors.
- 8 octobre 1481 (Arch. Barrioz). — Jeanne de Verbois (c'est le vrai nom, *Chabad* doit être une mauvaise lecture), femme de LOUIS I de Beaufort, s^r d'Héry, teste à Ugine dans la maison de son mari, ne nommant que trois fils: LOUIS-ANNABLE, FRANÇOIS et CLAUDE, et deux filles: ANTOINETTE et MARGUERITE. Des notes généalogiques sans preuves (Arch. Marlioz) donnent encore à LOUIS I une troisième fille FRANÇOISE, qui fut abbesse à Sainte-Catherine.
- 1498 (B.). — A cette date, un GEORGES de Beaufort était moine à Talloires; mais est-ce le fils de LAURENT ?
- 1510 (Arch. Barrioz). — Inv^r Beaufort. — Jeanne-Françoise d'Aglié, fille de N^o et P^o Guidet, s^r de la Corbière, veuve en premières nocces de Jean de Menthon, s^r de Couvette, agit à cette date, veuve en deuxième nocces de LOUIS II de Beaufort.
- 13 mai 1514 (B.). — Par sentence du dit jour, le Conseil du Duc de Savoie ordonne qu'ANTOINE-BAPTISTE et PIERRE, fils de LOUIS II de Beaufort, restituent à Georges, baron de Menthon, le château de Châtel-Saint-Denis, dont ils l'avaient spolié conjointement avec les Fribourgeois.
- 1518 (*Académie Salésienne*, 1892, p. 210). — A cette date, une FRANÇOISE de Beaufort (peut-être la fille de LAURENT ?), était novice à Bonlieu, dont elle fut abbesse en 1560 (*Ibid.*); elle mourut avant avril 1570 (*Ibid.*).
- 1543 (Arch. S. S. S.). — Min^r L. Péron. — ANTOINE-BAPTISTE (degré V) était déjà décédé à cette date.
- 22 février 1546 (Arch. Cohendier). — JEANNE (degré VI) ép., 1^o c. dot. du dit jour, N^o Vincent de Cohendier; 2^o Jacques-François d'Orlier de Beltruche, s^r de Saint-Innocent; 3^o avant 1550 (Arch. Barrioz), Louis de Chignin, s^r de la Place.
- 8 juillet 1557 (B.). — Au nom du vicomte de Martigues, N^o François de Sales vend à N^o FRANÇOIS-NICOLAS de Beaufort (degré VI) pour le prix de 400 écus d'or sol la prévalence de la terre et juridiction de Montailleur, déjà vendue conditionnellement par ledit vicomte.
- 22 avril 1571 (B.). — N^o Georges de Charansonay, père de Claudine, femme d'ANTOINE de Beaufort (degré VI), fait dans son testament un legs à son petit-fils GASPARD de Beaufort, né de ladite Claudine. Je ne sais rien d'autre concernant ce Gaspard, mort probablement jeune et sûrement sans postérité. Le contrat de mariage, postnuptial, de Claudine de Charansonay avec Claude de Châtillon, s^r de Musineus, est du 23 janvier 1551. Claudine contracta un 3^o et dernier mariage, le 14 décembre 1578 (Arch. Genève, Inv^r Maillard de Tournon), avec N^o Charles-Philibert de Bouvens, dont elle n'eut pas d'enfant.

(B.) = (Manuscrits de l'abbé Besson).

ADDITIONS AU TABLEAU II (fin).

- Sans date (B.). — BERNARDE de Beaufort (degré VI), qui ép. N^o Christophe d'Angeville, avait été gouvernante d'un prince de Lorraine.
- 19 septembre 1575 (B.). — Antoinette de Menthon-Couvette, veuve de N^o PIERRE de Beaufort, usufruitière des biens de Lépigny, alberge, acte passé au château de Lépigny, certains des dits biens.
- 3 août 1599 (B.). — FRANÇOIS-NICOLAS de Beaufort (degré VI) vend à N^o Charles de Rochette, 1^{er} président au S. S. S., pour 3.200 ducats de 6 fl. 8 sols pièce, la rente de Gerbaix rière Beaufort et Queige.
- 17 juin 1609 (Arch. Thuiset). — ANTOINE (degré VII) transige avec sa belle-sœur Etienne de Beaufort-Salagine; on voit dans l'acte que celle-ci était déjà alors veuve de JEAN, frère du dit Antoine, et héritière de leur fille PHILIBERTE, morte intestat après son père.
- 20 juin 1635 (B.). — A cette date, FRANÇOISE (degré VIII) était religieuse à Sainte-Catherine; elle y était déjà novice en 1611 (Arch. H^o-Savoie).
- 27 décembre 1640 (Arch. Thuiset). — MARIE de Beaufort (degré VIII), femme de N^o Guillaume du Coudrey de Blancheville, teste, laissant à son mari les seigneuries d'Héry, Cornillon et Marthod.
- 25 novembre 1642 (B.). — JEANNE (degré VIII) et ses enfants JACQUES et GASPARD *Borgensis* de Saint-Martin reçoivent ledit jour, de N^o Guillaume du Coudrey de Blancheville, cession de tous les droits que ce dernier pouvait prétendre sur le château de Lépigny.
- 26 novembre 1643 (Inv^r Maillard — Arch. Genève). — JEANNE-AIMÉE de Beaufort (degré VIII), fille d'Antoine, ép. en troisièmes nocces, c. d. du jour susdit, N^o François de Longcombe de Pessieu, déjà veuf de son homonyme et cousine JEANNE-AIMÉE de Beaufort, fille de Jean, cos^r d'Héry, Jeanne-Aimée, fille d'Antoine — déjà veuve de Charles-Emmanuel de Menthon, baron de Confignon, son premier mari (mariés en 1615) — lequel était héritier, par testament de 1628, de Jacques de Menthon, baron de Confignon, son oncle/avait ép., en deuxième nocces, N^o Alphonse Duc, des Comtes de Cocconato, chev^r au Sénat de Savoie, mort avant le 21 décembre 1644 (Arch. Thoresen). Elle-même testa, le 25 juillet 1645 (B. et Inv^r Maillard), léguant à son troisième mari, François de Longcombe, baron de Salagine, s^r de Beaufort, Pierreharve et du vidomnat d'Alby, l'usufruit de Malagny jusqu'à plein paiement des 4.000 ducats qui lui étaient promis, en cas de prédécès, dans leur c. de mar. du 26 novembre 1643. La testatrice confirme ladite donation et y ajoute les deux châteaux de Saint-Marcel à condition que Longcombe, s'il mourut sans postérité, les revendra aux héritiers de la testatrice; legs à Hélène, Dame de Bouvens, sœur (1) de la testatrice; à la Comtesse de Rossillon, à la Dame de Bellegarde, aux enfants mâles du f. marquis de Saint-Damien; nomme héritiers universels: Jean-Charles de Seyssel, s^r du Châtelard, et Alphonse de Maillard, baron de Tournon, ses neveux. Ceux-ci partagèrent le 12 avril 1648 (*Ibid.*): le premier eut la Motte, Malagny, le Vivier, Chavaroché, les vignes de Chindrieu et 100 ducats pour l'option donnée au baron de Tournon qui eut Confignon, la moitié de Grésy, Bourbonce, Beaumont et la maison d'Annecy; les censures poursuivies et les dettes payées furent partagées par moitié. Les legs se montaient à 114.360 B. (B.), et comprenaient, outre ceux déjà mentionnés, des legs à Claudine de Maillard, veuve de Salomon de Murat, baron de la Croix; à Hélène, veuve du Comte de Rossillon; à Claire-Marie, veuve du s^r Gabriel Guilliet de Monthoux, nièces de la testatrice, codicillant en 1646 (*Ibid.*) et filles de Prosper de Maillard.

(1) Le rédacteur de l'acte a certainement commis ici une erreur, à moins que ce ne soit Besson en l'analysant: il est en effet impossible que Jeanne-Aimée de Beaufort soit la sœur — utérine, bien entendu — d'Hélène, dame de Bouvens; cette dernière ne peut être qu'Hélène de Châtillon, alors veuve de Claude de Bouvens; elle était fille de Claude de Châtillon et de Claudine de Charansonay, mariés par contr. dot. du 22 janvier 1551, alors que Claudine était veuve en premières nocces d'Antoine de Beaufort (degré VI). Si la testatrice de 1645 était issue du premier mariage de Claudine, elle n'aurait été née au plus tard en 1550; elle aurait eu 65 ans lors de son mariage avec Charles-Emmanuel de Menthon-Beaumont, âgé alors de 22 ans, et 93 ans lors de son troisième mariage, 1643, avec François de Longcombe! D'ailleurs, les autres précisions données par le testament de 1645 concordent toutes à faire de Jeanne-Aimée, la testatrice, la fille d'Antoine de Beaufort, du degré VII. Je dois cependant reconnaître que dans les quatre derniers degrés du Tableau II (pages 148 et 149 du Tome I), subsistent des obscurités sur lesquelles j'ai le regret de ne pouvoir projeter toute la lumière désirée. Pour les établir, M. de Foras a dû utiliser des indications puisées dans de vieux inventaires, voire des penons généalogiques souvent sujets à caution. Quelques titres originaux auraient sans doute suffi à tout élucider; je n'ai pas eu jusqu'ici le bonheur de les découvrir...

ADDITIONS AU TABLEAU III.

- Degré III. — C'est peut-être à ce degré qu'il faudrait inscrire LOUISE de Beaufort, veuve en 1503 (Arch. Barrioz) de N^o Claude Cerisier, d'Ugine.
- Degré IV. — V^o et Relig^{es} Mess^{rs} GEORGES, moine à Talloires, fait, le 15 mars 1491 (Inv^r Arch. Barrioz), une cession à son frère JEAN. — Cedernier mourut avant le 11 septembre 1521 (Arch. Barrioz), date à laquelle sa veuve, Françoise de Menthon, agit, tutrice de leurs enfants. — Le contrat de mariage de BLAISE avec Louise de Viry est du 18 janvier 1484 (*Ibid.*).
- Degré V. — ANTONIE, femme de N^o Antoine de Moyria, mourut en 1564 (Mss. Besson).
- Degré VI. — FRANÇOISE, fille de Pierre-Jean-François de Beaufort, est, en 1548, pupille de N^o Jean-Amédée, son oncle. — Dans son testament de 1636 (Arch. Thuiset), FRANÇOISE de Beaufort, Dame de Villarchalod et d'Héry, cousine germaine de la précédente, outre l'institution héréditaire en faveur des N^{os} de Gruel inouée à la page 151 du T. I. nomme les héritiers suivants: la baronne de Montrichier et les seigneurs frères de Prez; le seigneur baron de Rochefort, Pierre de Monthouz, s^r du Barrioz; le s^r de Moyria de Maillat, son neveu, N^o Jean-Philibert, Etienne et Antoine de Beaufort, frères, ses cousins; D^{lle} Marie de Beaufort, femme du sénateur de Blancheville; D^{lle} Louise de Montferrand; D^{lle} Jacqueline, fille de N^o Gaspard de Beaufort; la D^{lle} sa nièce, fille du s^r de Salin; D^{lle} Claudine, fille de N^o François de Gruel; D^{lle} Perrine de Bellegarde; N^o Gaspard de Beaufort; N^o Jean de Gruel, s^r de Vullionay.

ADDITIONS AU TABLEAU IV.

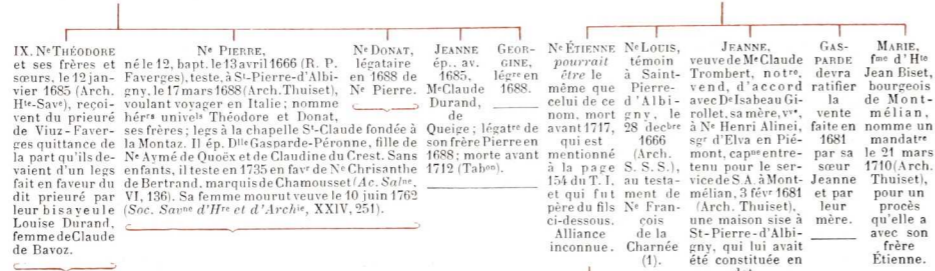
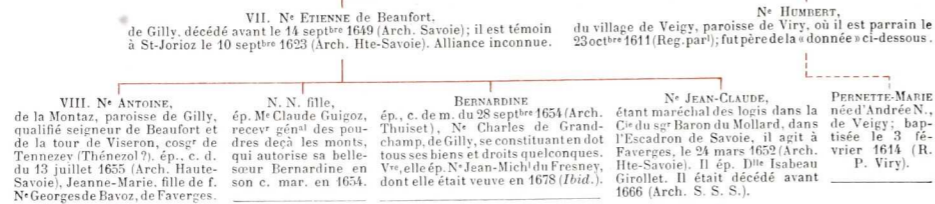
- Degré III. — PIERRE mourut peu après avoir testé, car Anne de Bussy est dite sa veuve au cours de cette même année 1483. C'est peut-être lui, N^o Pierre de Beaufort, nommé lieutenant en la châtellenie de Flumet le 27 janvier 1469 (Arch. camérales, Turin).
- Degré IV. — CLAUDE, Son c. mar. avec N^o et P^o Claude de Montvuagnard, s^r de Senoches, est du 11 février 1499 (Arch. Thuiset). Serait-ce elle, Claudine de Beaufort, qui, veuve, aurait ép. François, fils de Jacquemet Girod, de Talloires, et mourut avant 1551 (Arch. S. S. S.)? C'est peu probable. — D'après une généalogie de 1600 environ (Arch. Marlioz), PIERRE aurait ép. successivement, je ne sais dans quel ordre, une D^{lle} de Pontverre et une D^{lle} de Montchenu. J'ai la preuve qu'il est, ainsi que le pensait M. de Foras, le PIERRE de Beaufort mort avant 1541 (voir note (1), T. I, page 152), (2). Son plus jeune frère, V^o GUIGON, protonotaire apostolique, fut témoin au c. d. de sa sœur Claudine en 1499.
- Degré V. — Le fils de ce Pierre, N^o et P^o FRANÇOIS, s^r de la maison-forte du Bois et de Champ-Bérenge (degré V), doit aussi être identifié avec son homonyme, époux par c. dot. du 2 octobre 1531 (Arch. Thuiset), d'Ennemond de Bérenge, et mort avant 1558 (Arch. H^o-Savoie). — Sa sœur MARGUERITE était déjà, le 29 mars 1550 (Arch. Savoie), mariée à N^o Claude de Lucigne; elle en était veuve lorsqu'elle testa, le 9 avril 1586 (Arch. H^o-Savoie). — Le premier mariage de Nicod de Beaufort, seigneur de Salagine, avec Marguerite, fille de Guy de Coey-Château-Vieux, est certainement très antérieur à 1530 puisque Nicod de Beaufort, qui vivait encore le 21 mars 1532 (Mss. Besson), mourut avant décembre 1534, laissant veuve Guigone de Châtillon, alors mère d'une fille nubile et de trois grands fils. — La généalogie déjà citée (Arch. Marlioz) ajoute aux enfants de Pierre de Beaufort V^o FRANÇOIS l'aîné, qui aurait été abbé de Tamié. Nous n'en avons trouvé nulle trace.
- Degré VI. — LOUISE-CHARLOTTE; son c. dot. avec Philibert de Laudes de la Villane est du 3 (*alias* 13) juillet 1564 (Arch. de l'Ain); elle testa le 29 juillet 1577 (*Ibid.*). Elle eut deux frères, FRANÇOIS et CHARLES, pupilles en décembre 1558 de N^o François-Nicolas de Beaufort, s^r d'Héry; ils ont dû mourir jeunes, certainement sans descendance. — JEAN-AYMÉ de Beaufort, comte de Varax, baron de Rolle, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi et gentilhomme de sa Chambre, achète, le 6 mai 1554 (Mss. Besson), de François-Louis de Pontverre, la seigneurie de Pontverre et tout ce qui avait été engagé, sous grâce de rachat, à Jean Angellon et Jean de Pontverre, frères, par feu Nicod, père du dit Jean-Aymé, et par Pierre de Beaufort, frères, seigneurs de Salagine et du Bois; et cela pour le prix de 1.000 écus d'or sol; fait au château de Richemont. Le dit Jean-Aymé serait mort en août 1555 (Muznier, *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 1897); sa deuxième femme était fille de Jean-Philibert de la Palud, Comte de Varax. — GEY de Beaufort, protonotaire apostolique, ne m'est prouvé par aucun document; en revanche, un FRANÇOIS, frère de Jean-Aymé et de Philibert de Beaufort, intervient avec eux et Guigone de Châtillon, leur mère, au c. d. passé à Rumilly, dans leur maison, le 22 décembre 1534 (Arch. S. S. S.), de leur sœur EUSTACHE, fiancée à N^o et P^o Urbain, fils de f. N^o Amédée d'Arvillars, s^r de la Bâtie et de Revel.
- Degré IX. — Le mariage de JEANNE de Beaufort d'Héry, Dame de Salagine, avec François de Longcombe demeure stérile. Veuf, Longcombe ép. 2^o c. d. du 26 novembre 1643 (Mss. Besson), Jeanne-Aimée, fille de N^o Antoine de Beaufort et veuve; 1^o de Charles-Emmanuel de Menthon, baron de Confignon; 2^o de N^o Alphonse Duc.

(2) C'est peut-être au Beaufort de Salagine qu'on peut espérer rattacher un N^o GAUVAIN de Beaufort, gentilhomme de S. A., en faveur de qui est passée une quittance, le 16 janvier 1574 (Arch. S. S. S.), à Rumilly, dans sa maison.

ADDITIONS AU TABLEAU V.

N^o GASPARD de Beaufort, bâtarde de V^e Pierre de Beaufort, abbé de Tamié (voir la mention du dit V^e Pierre au Tabl. III, p. 150 du T. I), est témoin le 23 avril 1623 (Arch. Haute-Savoie) à Villarchabod. Il mourut avant le 3 septembre 1631 (Ibid.), jour où Claudine de Miquelque, dite d'Anvers, sa veuve, agit à Anney et signe « Delmckercke ». — N^o JEAN-FRANÇOIS fait, le 15 mai 1585 (Arch. Barfioz), avec N^o BERNARD, son frère, quittance de 1920 fl. à N^o Antoine de Cerisier. Le même Bernard est témoin à Villarchabod, le 25 avril 1609 (Arch. Haute-Savoie), d'un acte pour Dame Françoise de Beaufort, veuve de Sébastien-Balthazard de Montvagnard, dont il était « cousin germain naturel ». — Quant à N^o ANTOINE de Beaufort, frère des précédents, et à sa descendance, on trouvera dans le tableau ci-dessous ce qui les concerne. Je n'y reproduis les mentions déjà inscrites au premier volume de cet ouvrage que dans la mesure indispensable à la clarté :

Son ascendance, les noms de ses frères et sœurs figurent aux pages 150 et 154 du T. I. Qualifié « donné » de Beaufort, il est, le 29 juin 1603 (Arch. Haute-Savoie), accensataire de dîmes rière la Biolle. Il ép. D^{lle} Anne d'Humilly, fille de N^o Claude, sgr d'Humilly, GERMIGNY et Chevilly, et d'Antoinette Vidomne de Villy; les dits époux sont, le 15 janvier 1615 (R. P. Viry), parrain et marraine de N^o Antoine d'Humilly, leur neveu.



(4) C'est peut-être lui, N^o Louis de Beaufort, de Châteaufort, mort avant 1695, dont le fils, nommé Etienne, fut pourvu d'un curatelle, le 27 mai 1695 (Arch. S. S. S.). Je ne vois, en revanche, aucune indication me permettant de rattacher à un des Beaufort inscrits dans ce tableau N^o Antoine, vivant en 1620, fils de f. N^o Benoît de Beaufort, de Saint-Jorioz, pourtant certainement de même origine.

X. N° HERCULE de Beaufort, fils de f. N° Etienne, habitant Chambéry, est mis, le 4 février 1717 (Arch. S. S. S.), sous la curatelle de N° Jean-François de Veigy de Lépigny. C'est tout ce que j'ai trouvé le concernant.

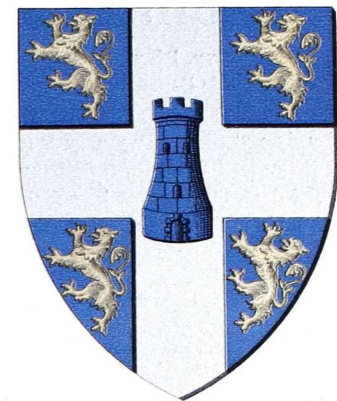
BEAUMONT-CARRA (DE)

Nous publions ici quelques brefs renseignements recueillis sur cette famille depuis que fut imprimée, dans le premier volume de l'Armorial (p. 157-160), la notice généalogique que lui consacra le Comte A. de Foras.

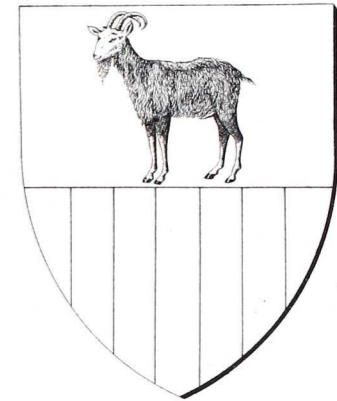
- N° ANTOINE de Beaumont dit Pélagay est témoin à Chambéry le 2 mars 1453 (Arch. Lucey). Il n'est pas absolument certain qu'il appartint à cette famille.
Degré II. — N° MAURICE de Beaumont dit Carra, dans un acte rédigé 29 ans après son décès, soit le 26 mars 1501 (Arch. Savoie, E 213) est qualifié seulement Discret et bourgeois de Chambéry.
Degré IV. — N° JEAN-GEORGES de Beaumont dit Carra, fils de f. HUMBERT, d'Aiguebelle, et N° JEAN-LOUIS, son frère, vendent à M^{rs} Jean du Villars, D^{ns} des droits, citoyen de Moutiers, le 19 juin 1548 (Arch. du Verger) des biens à Bellecombe.
Degré V. — N° LANCELOT, « fils de M^r de Beaumont » (qui est presque sûrement N° JEAN, du degré IV), naît le 28 octobre 1568 (Mss. Chappéron) à Chambéry.
Degré VI. — FRANÇOISE-RENÉE fut baptisée le 15 octobre 1606 (Mss. Chappéron). Ce doit être elle, sœur Françoise-Antoinette de Beaumont-Carra, qui était clarisse à Chambéry le 4 septembre 1659 (Arch. S. S. S.). — ANTOINE de Beaumont, sgr de Sacconnex, Greysier et La Bithieu, gentilhomme de S. A. et capitaine de cavalerie dans l'Escadron de Savoie, ayant obtenu Pat^{rs} de S. A. érigent la terre de Sacconnex en Comté, obtient, le 14 février 1653 (Arch. Thuiset) de la Chambre des Comptes vente de la juridiction du dit château; il y avait alors des fossés creusés de main d'homme autour du dit château; un pont-levis y était jadis et aux deux coins, du côté de Genève, deux grandes tours et un grand pavillon ruiné. — Antoinette de Bergier des Abreïs, 1^{re} femme du dit N° ANTOINE, mourut le 23 novembre 1660 à Chambéry (Mss. Chappéron). — JEAN-FRANÇOIS, fils de N° PAUL de Beaumont-Carra, baptisé le 6 janvier 1604 (R. P. St-Léger) est probablement mort jeune. — CLAUDE-HECTOR fut baptisé le 27 juin 1588 à Chambéry (Mss. Chappéron).
Degré VII. — PAULINE-FRANÇOISE est née le 6 novembre 1632 (R. P. Sorral); son mariage fut béni à Chambéry le 8 novembre 1658 (Mss. Chappéron); elle meurt le 29 juin 1659 (Ibid.); son frère LOUIS fut baptisé le 30 août 1671 (Mss. Chappéron) et son frère FELIX le 31 août 1636 (Ibid.); ils eurent une sœur, MADELEINE, baptisée le 31 mars 1640 (Ibid.). — Quant à FRANÇOISE, son mariage avec le Marquis de Challes fut célébré le 30 juillet 1695 (Ibidem).



BAUD



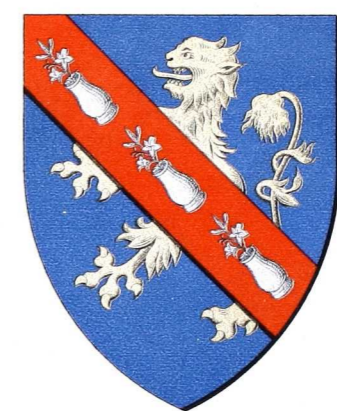
BAVOUZ



BECHY DE CARAMAGNE



BECTOZ



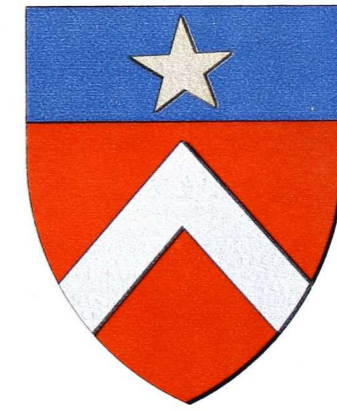
BELLE



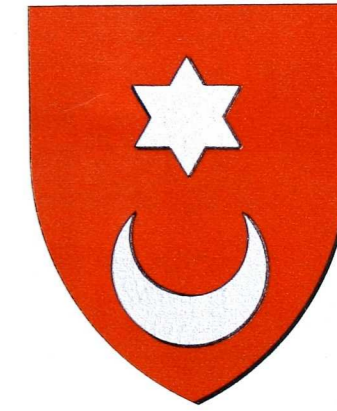
BELLY



BERGOEND



BERIA DI SALE



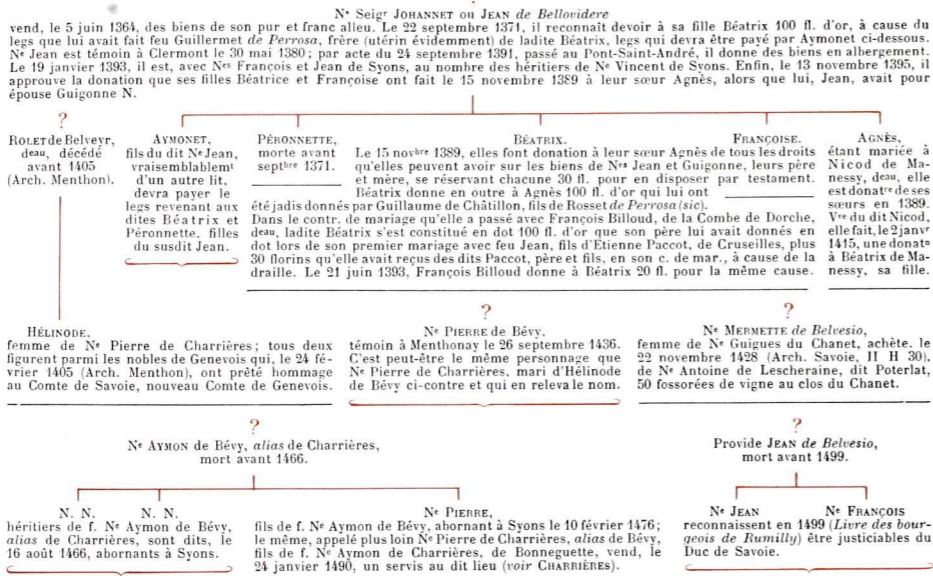
BERNARD D'ALLINGE

BEAUVOIR OU BÉVY (DE)



BEAUVOIR, Belveyr, Beauvy, Bévy, variantes du même vocable, désignant une maison-forte dans la paroisse de Bonneguette, sont traduites en latin tantôt de *Bellovidere*, tantôt de *Belvesio*. Depuis trois siècles, la forme patoise Bévy est seule usitée. Dès le milieu du XIV^e siècle, Bévy appartenait à des nobles qui en prirent le nom. Vers 1400, Hélinode, fille de Rolet de Bévy, épousa N^o Pierre de Charrières et lui apporta le fief dont son mari et leur descendance retinrent souvent le nom, le portant quelquefois seul, d'autrefois avant ou après leur patronyme originel.

N. B. — Tout ce qui est inscrit sans indication d'origine dans ce tableau est extrait des Archives de Thuiset.



BECH OU BECQUI, DITS DE CARAMAGNE

SEIGNEURS DE GRÉSY, LA MOTTE ET CHAMPFLEURY, EN SAVOIE ET CHAUTAGNE.



LE nom véritable de cette famille est probablement BECCHI, mais il varie étonnamment dans les chartes : Bech, Becchi, Bechoz, Bechy, etc. Elle apparaît en Savoie au début du XVI^e siècle, où le premier de ses membres qui me soit connu remplissait des fonctions judiciaires. Elle a dû tomber en quenouille vers la fin du siècle suivant. J'ai trouvé deux empreintes de ses armoiries scellant une lettre du 28 décembre 1631 (Arch. de Savoie, B 222) : coupé au 1 de... au bouc passant de... et au 2 de... à trois pals de... Cimier : un bouc issant de... (voir Pl. VI, p. 127). Les émaux sont indéchiffrables.

N. B. — Les nobles Becchi, d'Italie, portaient dans leurs armes un bouc saillant; une communauté d'origine est assez vraisemblable; il est démontré que les Béchy de Savoie, venus de Caramagne, en Piémont, ont donné ce nom à la maison qu'ils ont possédée à Pagnet, près de Chambéry. Appelée château de Caramagne, et occupée successivement par diverses familles, elle est actuellement la propriété de M^o Martin-Franklin.

TABLEAU I.

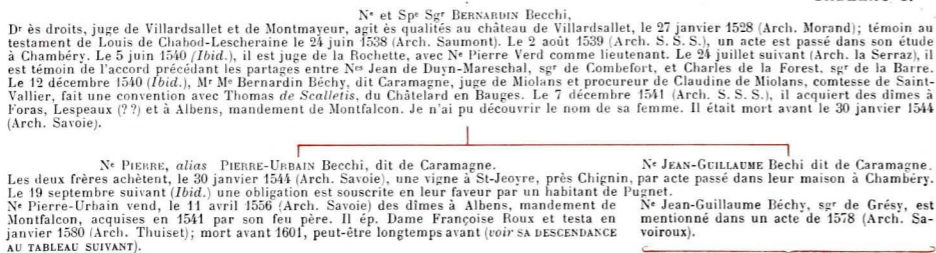
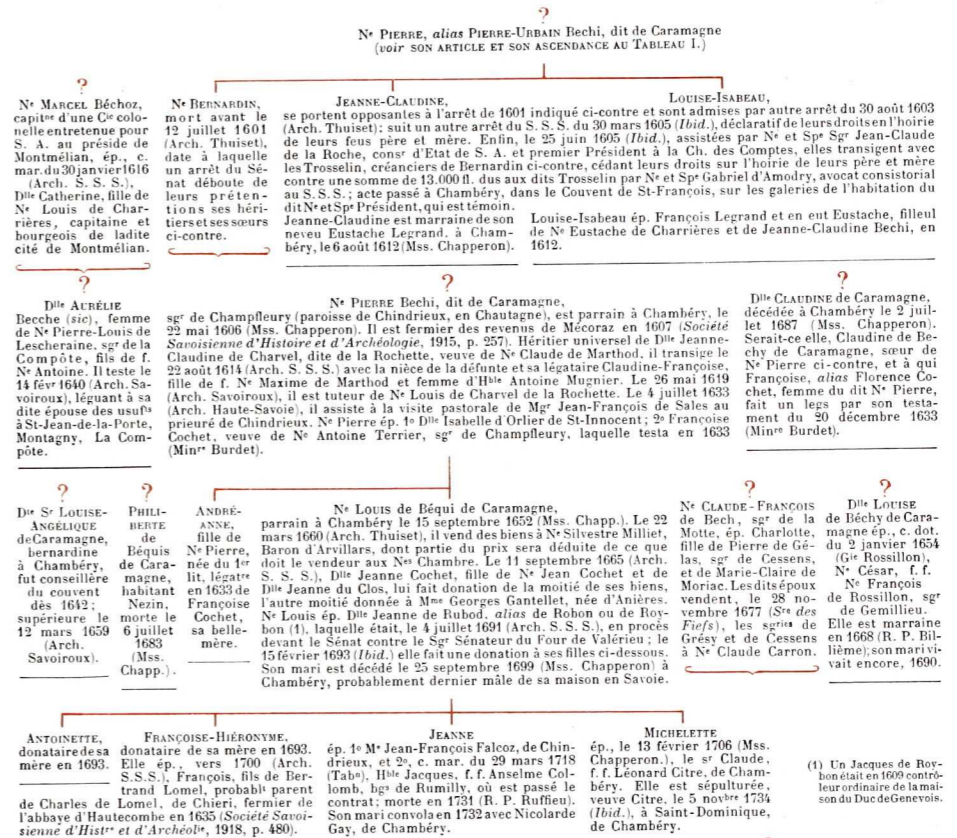


TABLEAU II.

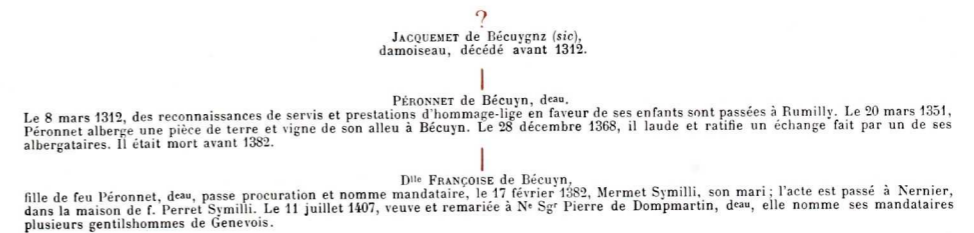


N. B. — N^o PHILIBERT de Besche, parrain, le 25 juin 1642 (Mss. Chapperon), de Jean-Philibert, fils de N^o Pierre de Beaugerain, est peut-être un Bech de Caramagne. Je trouve aussi un CHARLES, fils de JEAN de Besche (non qualifiés), décédé à 2 ans, le 9 novembre 1694 (*Ibid.*).

BÉCUYN (DE)



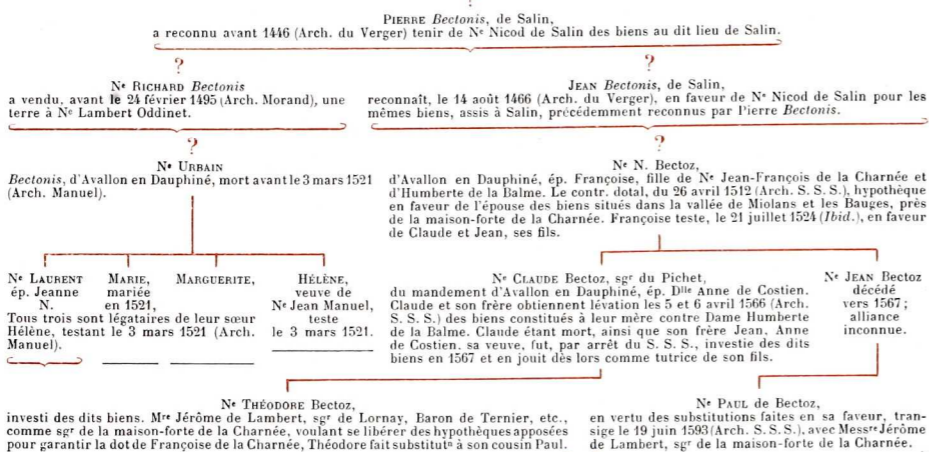
LE hameau de Bécuyn, entre Lornay et Rumilly-en-Albanais, a donné son nom à cette ancienne famille. Nous en ignorons le blason, et les rares titres qui la mentionnent, tous provenant des archives de la famille de Savoironx, nous permettent tout juste d'établir les trois degrés ci-dessous.



BECTOZ

P. : d'azur au chef d'argent chargé de trois têtes d'aigle de sable allumées et becquées de gueules (Rivoire de la Bâtie, Armorial du Dauphiné.) (Pl. VI, p. 127.)

FAMILLE établie sur les confins de la Savoie et du Dauphiné. On trouvera dans le tableau ci-dessous le résumé des actes qui la concernent analysés par nous dans les chartriers de Savoie. Armoiries inconnues.



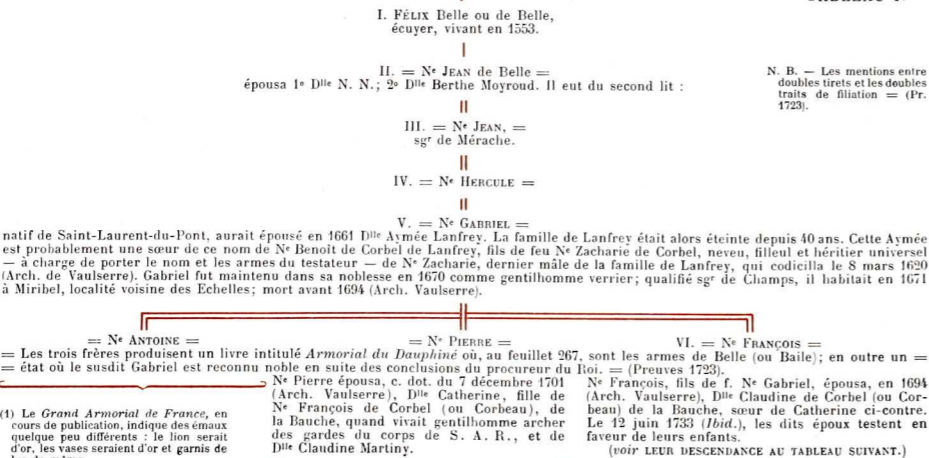
BELLE (DE)

P. : d'azur au lion d'or à la bande de gueules, chargée de trois vases à fleurs d'argent au naturel, brochant sur le tout⁽¹⁾. (Rivoire de la Bâtie, Armorial du Dauphiné.) (Pl. VI, p. 127.)

FAMILLE du Dauphiné, dont un rameau établi à la frontière de ce pays et du nôtre possédait, surtout par héritage des nobles de Lanfrey, des biens relevant de Savoie; c'est pourquoi ses représentants — qui ont régulièrement prouvé leur noblesse en 1723 — doivent figurer dans cet ouvrage.

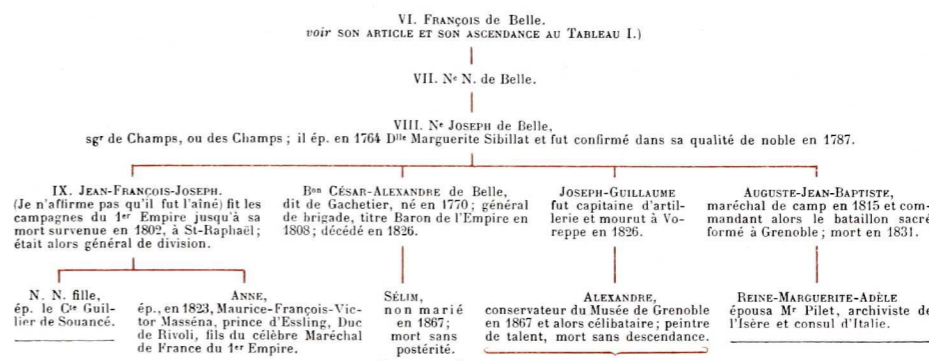
N'ayant malheureusement rencontré qu'un nombre minime de titres originaux les concernant, j'avais pensé ne publier que la très brève filiation établie lors des dites Preuves. Toutefois, songeant que nos lecteurs seraient heureux de trouver ici une documentation moins squelettique — fût-elle de seconde main — j'ai cru devoir y ajouter maints détails puisés dans l'*Armorial du Dauphiné* ou dans des publications plus récentes. Bien entendu, je n'assume la responsabilité que des seuls faits inscrits avec renvoi aux sources originales.

TABLEAU I.



(1) Le *Grand Armorial de France*, en cours de publication, indique des émaux quelque peu différents : le lion serait d'or, les vases seraient d'or et garnis de lys de même.

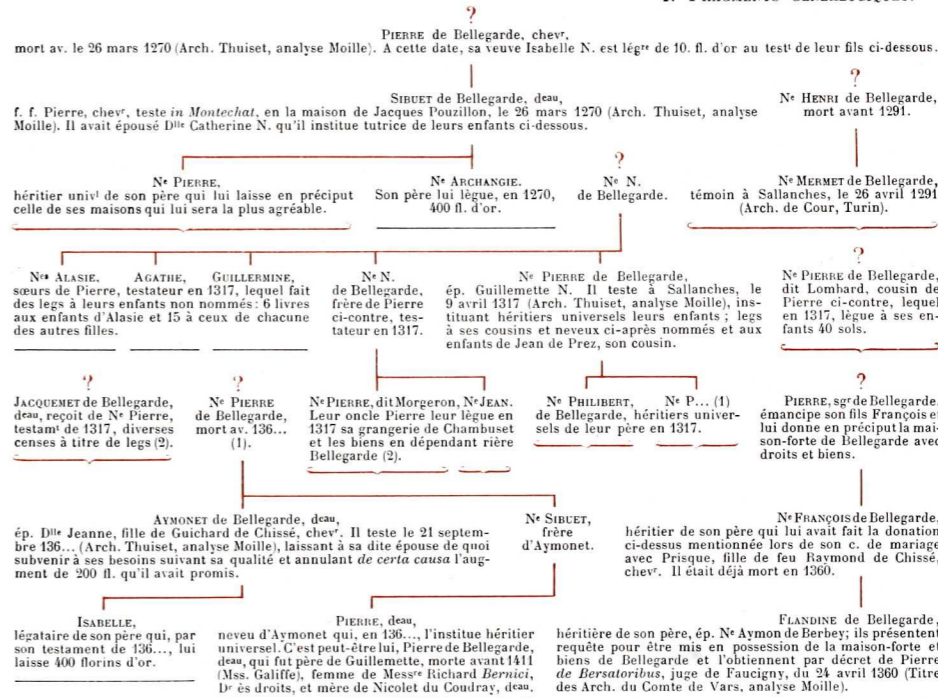
TABLEAU II.



BELLEGARDE (DE)

LE Comte Amédée de Foras a laissé d'intéressantes notes à publier au *Supplément de l'Armorial* et se rapportant à cette vieille maison; elles combleront utilement quelques lacunes de la notice déjà publiée. D'autre part, j'ai trouvé et analysé, aux archives du château de Buffavent, de nombreux titres concernant les Bellegarde. On trouvera dans les pages qui suivent le résumé de cette documentation inédite.

I. FRAGMENTS GÉNÉALOGIQUES.



(1) Parchemin rongé, note Moille.

(2) N° Jean, frère de N° Pierre, est peut-être le même N° Jean de Bellegarde dont la fille Catherine ép. c. dot, du jeudi avant la S^{te} Thomas apôtre 1308 (Mss. Besson), N° Rabot, fils de feu Nicod *Danielis*, de Cheddés. Les dits époux eurent un fils, Jean *Danielis* qui, le 22 juin 1346 (*Ibid.*), fit un échange avec N° Jacquemet de Bellegarde, de Magland.

(B) = (Arch. de Buffavent).
(B) = (Titres Bonnefoy).

JACQUEMOT de Bellegarde, dit de Praz,
1367.

1370, 1378. Un Mermet de Bellegarde, peut-être le même, et ses frères, non prénommés, sont cités dans les comptes du châtelain de Maurienne, en 1362 (Arch. Sonnaz).

JEAN, 1394, 1404, cohér^{er} univ^{er} substitués à son père par Richard en 1405 (B).
JACQUES, 1404, cohér^{er} univ^{er} substitués à son père par Richard, test^{er} en 1405 (Ibid.).
HENRI, 1404, cohér^{er} univ^{er} substitués à son père par Richard, test^{er} en 1405 (Ibid.).
BABELLE, lég^{er} de son frère Richard, test^{er} en 1405 (Ibid.).
AYMONET, 1404, cohér^{er} univ^{er} substitués à son père par Richard, test^{er} en 1405 (Ibid.).
RIFPET, 1404, cohér^{er} univ^{er} substitués à son père par Richard, test^{er} en 1405 (Ibid.).

BÉRARD, 1394, 1418. 1394, 1415, 1434. Prisque de Berbey, veuve en premières noces de N^o Mathieu de Cornillon, et en deuxième noces du dit N^o Jacques, teste le 9 décembre 1454 (B).
JACQUES, 1394, 1415, 1434. Prisque de Berbey, veuve en premières noces de N^o Mathieu de Cornillon, et en deuxième noces du dit N^o Jacques, teste le 9 décembre 1454 (B).
HENRI, 1394. C'est peut-être lui N^o Henri de Bellegarde, témoin à Sallanches, le 26 février 1435 (Arch. H^o-Savoie, E.546).

NICOD, 1389, mort avant 1457. 1457, 1480. Lui et son neveu Philibert transigent avec les N^{os} de Saint-Jeoire, le 5 janvier 1469 (Arch. cam^{er}, Turin), à cause des montagnes de la Ramaz et de Craz. Il a dû ép. D^o Péronnette de Saint-Jeoire qui est lég^{er} au test^{er} de N^o Louis ci-dessous, leur fils, testant en 1487 (Arch. Genève).
PIERRE, 1457. 1457, 1480. Lui et son neveu Philibert transigent avec les N^{os} de Saint-Jeoire, le 5 janvier 1469 (Arch. cam^{er}, Turin), à cause des montagnes de la Ramaz et de Craz. Il a dû ép. D^o Péronnette de Saint-Jeoire qui est lég^{er} au test^{er} de N^o Louis ci-dessous, leur fils, testant en 1487 (Arch. Genève).
AYMON, 1457, 1480. Lui et son neveu Philibert transigent avec les N^{os} de Saint-Jeoire, le 5 janvier 1469 (Arch. cam^{er}, Turin), à cause des montagnes de la Ramaz et de Craz. Il a dû ép. D^o Péronnette de Saint-Jeoire qui est lég^{er} au test^{er} de N^o Louis ci-dessous, leur fils, testant en 1487 (Arch. Genève).
NICOLETTE, 1493. f^o de N^o Nicod de Neuvaille, est lég^{er} de sa mère en 1454 (B).
JEANNE, f^o de N^o Nicod de Neuvaille, est lég^{er} de sa mère en 1454 (B).
FRANÇOISE, femme de N^o Jean de la veuille, est lég^{er} de sa mère en 1454 (B).

ISABELLE, morte av. le 19 sept^{er} 1500 (B). 1457. 1457, 1480. Lui et son neveu Philibert transigent avec les N^{os} de Saint-Jeoire, le 5 janvier 1469 (Arch. cam^{er}, Turin), à cause des montagnes de la Ramaz et de Craz. Il a dû ép. D^o Péronnette de Saint-Jeoire qui est lég^{er} au test^{er} de N^o Louis ci-dessous, leur fils, testant en 1487 (Arch. Genève).
PHILIBERT, 1457. 1457, 1480. Lui et son neveu Philibert transigent avec les N^{os} de Saint-Jeoire, le 5 janvier 1469 (Arch. cam^{er}, Turin), à cause des montagnes de la Ramaz et de Craz. Il a dû ép. D^o Péronnette de Saint-Jeoire qui est lég^{er} au test^{er} de N^o Louis ci-dessous, leur fils, testant en 1487 (Arch. Genève).
LOUIS, teste le 25 mars 1487 (Arch. Genève) et le 1^{er} juin 1510 (B) en fav. de son frère Catherin. 1510 (B).
JEAN, fils aîné, 1483, 1500, 1521. Sa veuve institue, 1522, ses fils François, R^o Pierre et son petit-fils Nicolas-François, f. f. Georges, cohér^{er} univ^{er}.
FRANÇOIS (?), 1521. Sa veuve institue, 1522, ses fils François, R^o Pierre et son petit-fils Nicolas-François, f. f. Georges, cohér^{er} univ^{er}.
PÉRONNETTE, 1510 (B).
JEANNE, légat^{er} de leur oncle Louis, 1510 (B).
PERNETTE, l'aînée, la cadette, mortes av. 1528 (B).
FRAN- COIS, 1521. Sa veuve institue, 1522, ses fils François, R^o Pierre et son petit-fils Nicolas-François, f. f. Georges, cohér^{er} univ^{er}.
JEAN, 1528 (B).

N. fille, FRANÇOISE, ANTOINE, naturelles, nées de Fran- coise-Blanche du Châble. Tous trois sont lég^{er} de leur père en 1510 (B).
AYMON (?), 1520 (et non 1390!).
FRANÇOIS (?), 1521. Sa veuve institue, 1522, ses fils François, R^o Pierre et son petit-fils Nicolas-François, f. f. Georges, cohér^{er} univ^{er}.
PÉRONNETTE, 1510 (B).
JEANNE, légat^{er} de leur oncle Louis, 1510 (B).
PERNETTE, l'aînée, la cadette, mortes av. 1528 (B).
FRAN- COIS, 1521. Sa veuve institue, 1522, ses fils François, R^o Pierre et son petit-fils Nicolas-François, f. f. Georges, cohér^{er} univ^{er}.
JEAN, 1528 (B).

FRANÇOIS (et non ANTOINE, que peut seul expli- quer un lapsus du rédacteur du *Calv* de Sallanches). Partout ailleurs et y admodie des biens, notamment en 1511 et 1522 (B), il est appelé François.
GEORGES, témoin à Sallanches le 24 sept^{er} 1500 (B), en 1500 (B); certainement le même que R^o Pierre, chanoine, même que R^o Pierre, chanoine, testant une première fois en 1511 et 1522 (B); mort avant 1522.
R^o PIERRE, curé de St-Marie de Magland non mariée et lég^{er} de sa de N^o Michel de la Frasse, mère en 1522 des enfants lég^{er} de leur grand-mère paternelle. 1516 (B).
RICHARDE, déjà morte en 1522, laissant des enfants lég^{er} de leur grand-mère paternelle. 1516 (B).
JEANNE, déjà morte en 1522, laissant des enfants lég^{er} de leur grand-mère paternelle. 1516 (B).
LOUISE, f^o de N^o Perquin de Châteaufort, lég^{er} de sa mère, 1522.

AYMÉ ou AYMON (que M. de Foras ne citait que pour mémoire), n'a très probablement jamais existé; sans quoi il serait mentionné aux testaments de sa grand-mère paternelle, 1522, ou de son oncle, 1537.
NICOLAS-FRANÇOIS, 1521: il admodie des biens le 24 septembre 1500 (B); avec ses oncles Pierre et François, il est en 1522 (B) cohér^{er} univ^{er} de sa grand-mère Annable de la Frasse. Il teste le 19 juin 1571 (B), dans sa maison de Sallanches, instituant hér^{er} univ^{er} son cousin Claude-Urbain de Bellegarde, et légant 10 fl. à ses neveux qu'il ne nomme pas.

(1) Je crois que cet Aymon est celui de ce nom qui, dit de Mieussy dans plusieurs actes, ayant ép. Antoinette de Langin, puis Philiberte de Buffavent, M. de Foras le croyait frère du s^g de Fonceux, mais son hypothèse est inconciliable avec les actes des Archives de Buffavent.
NICOLARDE, fille donnée, lég^{er} au test^{er} de son père, 19 juin 1571.
Dom LOUIS.

CLAUDINE de Bellegarde, f^o de N^o Antoine-Claude Bally, marr^{er}, 28 fév^{er} 1656 (R. P. S-Jeoire).
CLAUDINE-FRANÇOISE, 1664; née le 21 sept^{er} 1619 (R. P. Cluses).
CHARLOTTE, 1664; née le 22 oct^{er} 1614 (R. P. Cluses).
JACQUELINE, 1664; née le 18 nov^{er} 1614 (R. P. Cluses).
ANTOINE-FRANÇOIS, 1664.
CLAUDE-FRANÇOIS, 1664.

R^o Mère BÉNIGNE de Bellegarde, sup^{er} des Bernar- dines de Cham- béry, 19 août 1657 (Arch. Thuiset).
GEORGES-FRANÇOIS, marr^{er}, 8 mai 1678 (R. P. Magland).
PIERRE-FRANÇOIS, baptisé le 6 sept^{er} 1666 (R. P. Magland).
LOUIS-MARIN, baptisé le 9 no- vembre 1678 (R. P. Magland).
NOEL, née le 9 no- vembre 1678 (R. P. Magland).
JACQUELINE (1^{er} lit), née le 9 no- vembre 1678 (R. P. Magland).
NICOLE, religieuse.
PÉRONNE, marr^{er} en 1673, 1676 (R. P. Cluses); ép. av. 1688 (R. P. Magland) Sp^{er} Joseph Bally.
IGNACIE (1^{er} lit), née le 1^{er} no- vembre 1677 (R. P. Magland).

CLAUDE de Bellegarde, dit Piquet, inscrit en tête de la page 166 du T. I, est fils d'un LOUIS de Bellegarde, dit Piquet (Arch. Thuiset). Le 15 nov^{er} 1409 (Arch. Genève). Claude, alors mari d'Agnes de Boege, fille de N^o Jean et de Françoise d'Avully, agit avec son dit père. V^{er}, Agnes convola, av. 1424 (Arch. Thuiset), avec N^o Triact de Verdon.
CLAUDE de Bellegarde, dit Piquet, (4) V^{er} Claude eut une fille donnée, Antonie, née de Cécile Plagne, et qui dépend le 25 novembre 1528 (Arch. Haute-Savoie) était f^o de N^o Jacques de Frilet, d'Etercy.

N^o JACQUES de Bellegarde, dit Piquet, s^g de Disonche. (voir SON ARTICLE ET SA DESCENDANCE AU TABLEAU SUIVANT).

V^{er} BERNARD, vivant en 1533 (B).
V^{er} CLAUDE, souscrit une obligation le 23 juil- let 1516 (Arch. Genève) (4).
PIERRE, ép. Georgine, fille de Jean de Ferro, v^{er} 1^{er} de Guillaume de Menthonay, 2^o de Claude de Menthonay (B).
GUILLAUME, ép., vers 1532, D^o Anne de la Haye; mort av. le 4 avril 1539 (Arch. H^o-Savoie); Anne convola avec N^o Pierre de Compey; les dits époux agissent ensemble en 1542 (Arch. Viry).

ANTOINE (c'est son vrai prénom) fut bailli de Faucigny et testa le 9 avril 1533 (B); mort peu après. Son c. de mar. avec Philiberte de Bailhans, fille de Louis, s^g de Verbos, et de Georgine de la Gardle, est du 12 février 1526 (Ibid.). Philiberte, v^{er}, testa le 7 avril 1561 (Ibid.) et encore le 15 déc^{er} 1565 (Ibid.).
CHARLOTTE, Son c. de mar. avec Guillaume de Menthon est du 3 oct^{er} 1525 (Mss. Besson). V^{er}, elle ép., c. dot. du 2 oct^{er} 1536, N^o Guillaume Bottolier (Ibid.) et D. Luc de Lucinge).
AGATHE (C'est son véritable prénom).

LOUIS, héritier universel de son père testant le 9 avril 1533 (B); mort avant le testam^{er} de sa mère, 1561 (Ibid.).
ANNABLE, hér^{er} univ^{er} de sa mère, 1561 (B).
JEANNE, FRANÇOISE, lég^{er} de leur mère, 1561.
ETIENNETTE, testant le 12 juillet 1573 (Arch. Thuiset), nomme exc^{er} test^{er} N^o Pierre et Jean de Bellegarde, s^g de St-Cergues, et Nicolas de Bellegarde, s^g de Disonche, ses cousins.

ANTOINE, héritier universel de son père, auquel il est substitué dans le test^{er} de Pierre, son grand-père pat^{er}, testant en 1420.
JACQUELINE, lég^{er} de Nicolette de la Porte, sa grand-mère, en 1465.
N^o ANELON de Bellegarde, estcaut^{er} en 1487 (Mss. Galiffe) de la dot de N^o Aimée des Cleys, f^o de N^o Nicolas Gapti, m^{er} des monnaies du Duc de Savoie.
CLAUDE de Bellegarde, héritier universel après son père, auquel il est substitué dans le test^{er} de Pierre, son grand-père pat^{er}, testant en 1420.

JEAN, témoin à Annecy en 1496 (Délib^{er} du Cons^{il} d'Annecy).
LOUIS, s^g de Montagny, Son mariage av. Jeanne de Ferro eut lieu vers 1502. Louis agit en 1512 (Arch. Genève) comme cur^{er} de Pierre de Menthon du Barrioz. En son nom et de ses frères, il ratifie une vente du 2 mai 1514 (B).
GUILLE- MINE, femme dès 1497 de N^o François du Nyèvre (Arch. H^o-Sav).
ANTOINE, lég^{er} avec ses sœurs de leur frère Antoine, 1533, aurait ép. (comm^{er} J. Vuy) 1^o N^o Bernard Denis; 2^o av. 1545 (Ib.) N^o Sébastien Saultier, de Jussy.

FRAN- COISE, Son premier époux se nom- mait Pierre et non Charles, l'aînée.
CLAUDINE, Son c. dot. est du 4 oct^{er} 1569 (Mss. Besson). Elle et Etienne, par sent^{er} du 24 mars 1603 (Arch. Thuiset), bénéficièrent d'un fidéicom^{er} de N^o Louis Saultier, test^{er} en 1569, au préjudice de Claudine.
FRANÇOISE l'aînée.

ADDITIONS AU TABLEAU II
(pages 164 et 165 du T. I).

PIERRE de Bellegarde, deau, mort avant 1405 (B).
JEAN de Bellegarde, deau, oncle pat^{er} et légat^{er} de N^o Richard ci-dessous, testant en 1405 (B).

teste le 15 mai 1405 (B); veut être sépulture en l'église de Ville-en-Sallaz; hér^{er} univ^{er}, son fils N^o Louis et les siens; leur substitue pour sa m^{er}-f^o de Praz ses frères Jacques et Henri, puis Jean, Aymonet et Rifset ses autres frères; Catherine N., f^o de test^{er}, sera tutrice de leur fils Louis; exc^{er} test^{er}: le prieur de Pellionex, Etienne de Fillinge, Rodolphe de Chissé et Jacques, frère du test^{er}. En cas de refus du prieur, V^{er} Jacques de Jutimge, chan^{er} au dit Pellionex, le remplacera.

N^o JEAN de Bellegarde, de Praz, mort av. 1440.
LOUIS, hér^{er} univ^{er} de son père et pupille de sa mère, 1405 (B).
N^o PIERRE de Bellegarde.
V^{er} ETIENNE, moine à Contamine, t^{er} à Mieussy le 27 juil^{et} 1473 (B) aux partages de son frère Aymon av. son neveu Philibert.
JEAN, ép. Simonde de Chissé et testa le 8 mai 1440 (B) dans sa m^{er}-f^o de Praz, instituant hér^{er} univ^{er} ses fils François et Antoine.
LOUIS, vivant en 1428 et 1452, 1464.
R^o MICHEL, 1445, 1446, 1430.
JACQUES, 1430.

V^{er} JACQUES, religieux à Abondance, substitué par son frère Catherin, test^{er} en 1563 (B).
ANTOINE, 1474.
FRANÇOIS, 1465, 1474.
NICOD, bâtard de N^o Jean de Belle- garde, vivant en 1444 (Notes généalogiques aux Arch. Marlioz).
JEAN, 1445, mort avant 1484, reconnaît, le 30 août 1456 (Arch. H^o-Sav), en fav. du Duc de Savoie pour sa m^{er}-f^o de Praz et autres biens en Faucigny.

NICOLETTE, Une vieille gén^{er} (Arch. Mar- lioz) la marie à N^o Anselme hier et testa, le 17 fév^{er} 1530 du Coudey; mais est-ce bien la fille de ce Jean?
JANUS, ép. Catherine du Sol- mersav, 1528 (B).
CLAUDINE, LOUIS, fait donation, 29 juin 1528 (B), de tous ses biens à son fils, R^o Charles Pierre de Belle- garde, f^o de N^o François.
MICHELLE, fait donation, 29 juin 1528 (B), de tous ses biens à son fils, R^o Charles Pierre de Belle- garde, f^o de N^o François.
MARGUE- RITE, BEUTE, mortes av. 1528 (B).
HCM- BERTE, morte av. 1528 (B).
N^o ANIMÉE, 1558, file nat^{er} de N^o Janus le 9 avril 1525. N^o Jean de Loch lui aberge des biens à Magland (B); légat^{er} de son père, 1530.

PIERRE, fils aîné, 1583.
JEAN, 1583. Il teste le 28 février 1624 (Arch. H^o-Savoie); mort av. 1629. En 1632 (B), Françoise d'Amidoux, sa v^{er}, hérita de son beau-frère Sébastien ci-contre.
CLAUDE ou CLAUDE-AIMÉ, 1583. Il teste le 28 février 1624 (Arch. H^o-Savoie); mort av. 1629. En 1632 (B), Françoise d'Amidoux, sa v^{er}, hérita de son beau-frère Sébastien ci-contre.
FRAN- COIS, 1583.
V^{er} LOUIS, moine d'Aulps, 1583.
SÉBAS- TIEN, 1632.
CATHÉ- RINE, 1632.
MAU- RISE, 1632.
FRANÇOIS, 21 mars 1565 (M^{er} de Chignin) à Cluses.
FRAN- COIS, 21 mars 1565 (M^{er} de Chignin) à Cluses.
BENOITE, 21 mars 1565 (M^{er} de Chignin) à Cluses.
AMÉ, 21 mars 1565 (M^{er} de Chignin) à Cluses.

CLAUDE, bapt. 30 oct^{er} 1565 (B).
LOUISE, Les trois sœurs sont nées le 21 déc^{er} 1601 (Arch. Monthoz), au test^{er} de Françoise d'Amidoux, nat^{er} née Jacqueline Fontanaz, le 19 av^{er} 1607 (R. P. Mag^l).
JACQUELINE, bapt. 13 avril 1597 (R. P. Magland).
CLAUDINE-PERRINE, bapt. 13 avril 1597 (R. P. Magland).
JEAN-CLAUDE, bapt. le 19 av^{er} 1607 (R. P. Mag^l).

ETIENNE-ADRIEN, partage l'hoirie de ses parents avec ses frères, le 4 juillet 1661 (Arch. H^o-Savoie), et teste le 5 août 1707 (Ibid.). Son mariage avec Péronne de Loche fut célébré le 16 mars 1664 (R. P. Magland).
N^o et Sp^{er} ANTOINE, 1664, 1670, 1682. Dit s^g de Pontior, reçoit attestation d'une créance le 25 août 1657 (M^{er} de Chignin).
N^o JACQUES de Bellegarde.

ANTOINE-FRANÇOIS (1^{er} lit), né le 4 mars 1674 (R. P. Magland).
NICOLAS-FRANÇOIS (1^{er} lit), né le 22 nov^{er} 1733 (B).
MARIE- JEANNE, née le 22 nov^{er} 1733 (B).
CLAUDE, née le 22 nov^{er} 1733 (B).
CLAUDE-CHARLES, C'est bien le mari de Guil- lermine de Lisle; sépul- turé le 10 juillet 1685 (R. P. Cluses).
MADELEINE, fille de N^o Antoine, marr^{er} le 13 fév^{er} 1657 (R. P. Theyz) et le 1^{er} jan^{er} 1661 (R. P. Theyz).
MADELEINE, marr^{er} le 13 fév^{er} 1657 (R. P. Theyz) et le 1^{er} jan^{er} 1661 (R. P. Theyz).

(3) Je ne sais où rattacher une autre Richarde de Bellegarde, f^o de N^o Jean-Claude de Vigny et légat^{er}, le 7 janvier 1495 (Arch. Thuiset), de Louise de Vigny, sa belle-sœur, veuve de N^o François de Lugin de Sergy. Veuve du dit Vigny, elle convola avec N^o Pierre du Puits.
N^o CLAUDE-CHARLES, lég^{er} de N^o François de Lisle, leur g^{er}-père, testant le 13 nov^{er} 1683 (Arch. Thuiset).
MARIE-FRANÇOISE, née le 14 nov^{er} 1684 (R. P. Cluses).
MARGUERITE-ISIDORE, née le 14 nov^{er} 1684 (R. P. Cluses).

ADDITIONS AU TABLEAU III
(pages 166 et 167 du T. I).

1388, 1425. Le 28 juillet 1420 (Analyse Maille, Arch. Thuiset), il teste en sa maison de Verrens, mand^{er} de Tournon, instituant hér^{er} univ^{er} son fils Jean et lui substituant Claude, son petit-fils. Le 21 déc^{er} 1430 (Ibid.), une rec^{er} est passée en sa faveur et de N^o Jean de Bellegarde, tous deux hér^{er} test^{er} de N^o Humbert, fils de f. Nicod de Bellegarde (sans doute l'Humbert, fils de f. Nicod, inscrit à la page 163 du T. I).

JEAN de Bellegarde, nommé héritier universel par son père testant en 1420.

JACQUELINE, lég^{er} de Nicolette de la Porte, sa grand-mère, en 1465.
N^o ANELON de Bellegarde, estcaut^{er} en 1487 (Mss. Galiffe) de la dot de N^o Aimée des Cleys, f^o de N^o Nicolas Gapti, m^{er} des monnaies du Duc de Savoie.
CLAUDE de Bellegarde, héritier universel après son père, auquel il est substitué dans le test^{er} de Pierre, son grand-père pat^{er}, testant en 1420.

JEAN, témoin à Annecy en 1496 (Délib^{er} du Cons^{il} d'Annecy).
LOUIS, s^g de Montagny, Son mariage av. Jeanne de Ferro eut lieu vers 1502. Louis agit en 1512 (Arch. Genève) comme cur^{er} de Pierre de Menthon du Barrioz. En son nom et de ses frères, il ratifie une vente du 2 mai 1514 (B).
GUILLE- MINE, femme dès 1497 de N^o François du Nyèvre (Arch. H^o-Sav).
ANTOINE, lég^{er} avec ses sœurs de leur frère Antoine, 1533, aurait ép. (comm^{er} J. Vuy) 1^o N^o Bernard Denis; 2^o av. 1545 (Ib.) N^o Sébastien Saultier, de Jussy.

MADÉLEINE, aurait ép. (Gén^{er} aux Arch. Marlioz) 1^o Guillaume de Montagny, de Grandson; 2^o le s^g de Prez de Corcelles de Lutry; C'est très douteux; son mariage avec N^o Jacques de Cornillon m'est seul prouvé.
CLAUDE, Gaspard « de Lutry », son neveu et lég^{er}, est le fils de Gabriel de Prez de Corcelles de Lutry et d'Antoi- nette de Saint-Jeoire. Claude mourut le 23 août 1566 (Arch. S. S. S.).
V^{er} ANGE- LON, lég^{er} avec ses sœurs de leur frère Antoine, 1533, aurait ép. (comm^{er} J. Vuy) 1^o N^o Bernard Denis; 2^o av. 1545 (Ib.) N^o Sébastien Saultier, de Jussy.

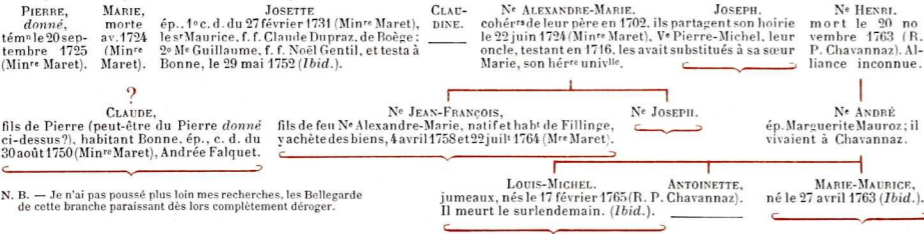
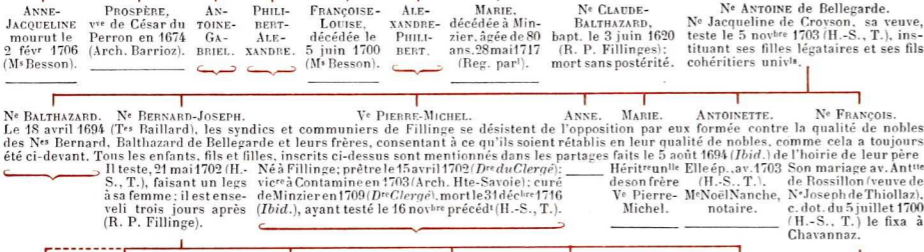
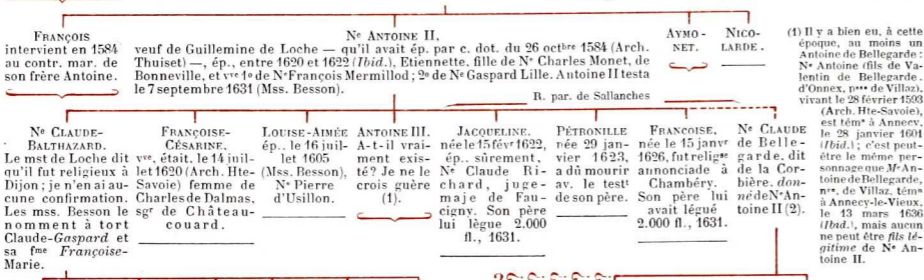
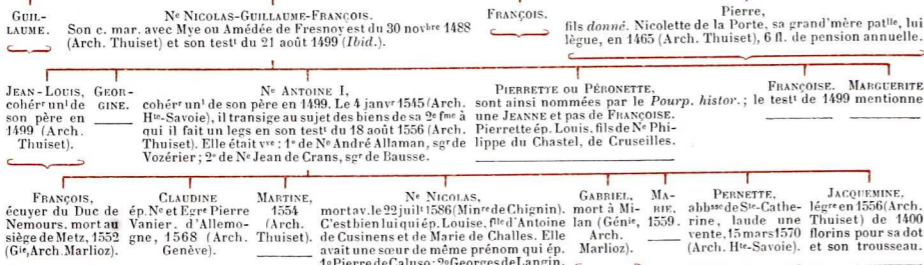
FRAN- COISE, Son premier époux se nom- mait Pierre et non Charles, l'aînée.
CLAUDINE, Son c. dot. est du 4 oct^{er} 1569 (Mss. Besson). Elle et Etienne, par sent^{er} du 24 mars 1603 (Arch. Thuiset), bénéficièrent d'un fidéicom^{er} de N^o Louis Saultier, test^{er} en 1569, au préjudice de Claudine.
FRANÇOISE l'aînée.

(H.-S. - T.) = (Archives Haute-Savoie, Tabellion).

N° JACQUES de Bellegarde, sgr de Disonche, dit PIQUET.

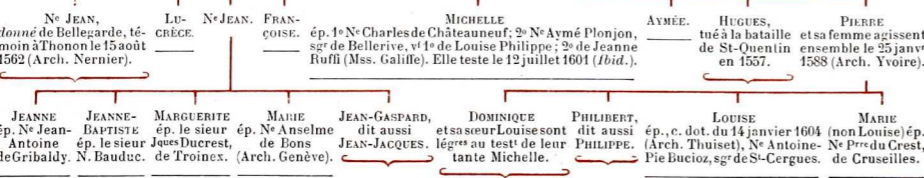
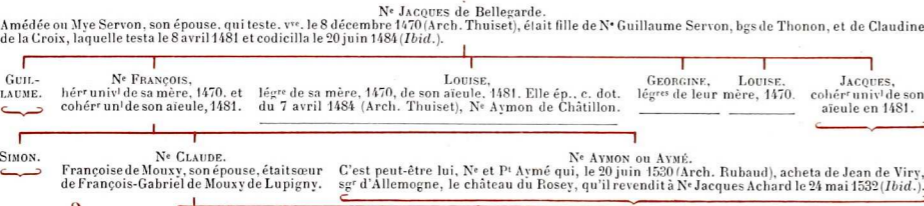
(Voir son ASCENDANCE AU TABLEAU PRÉCÉDENT).

En 1467 (Arch. Thuiset), des reconnaissances furent passées en faveur de Jacques et d'Angelon de Bellegarde, frères, cause ayant d'Agnès de Boège, leur grand-mère, pour des biens qu'ils tenaient par moitié en indivision avec Claudine de Verdon, femme d'Humbert de Rovorée, sgr d'Yvoire, et fille du 2° lit de ladite Agnès qui, vve de Claude de Bellegarde, avait convolé avec Triact de Verdon. Mermette de Menthon, vve de Jacques de Bellegarde, teste en 1503 (Ibid.), dans sa maison d'Hermance.



ADDITIONS AU TABLEAU IV.

(Voir page 168 du T. I : seigneurs de Foncenex, St-Disdille et St-Cergues.)



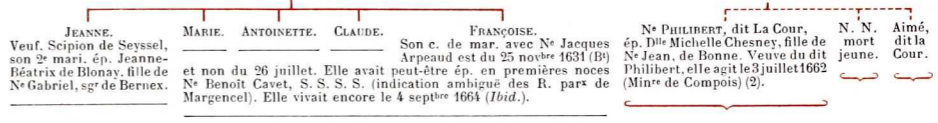
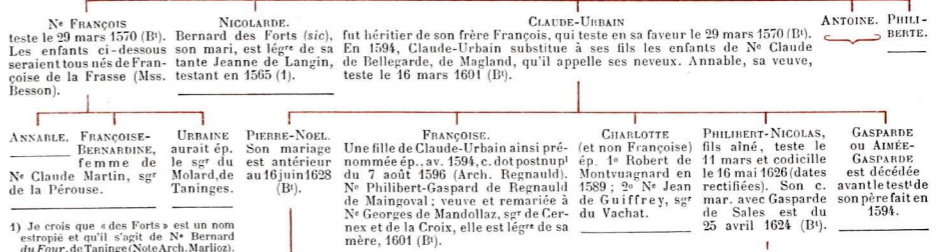
N. B. — Je trouve encore (Min^s Duperrier) un N° N. de Bellegarde qui, de Marie-Marguerite Bucioz (probablement son épouse), fille de N° Antoine-Pie, sgr de St-Cergues, eut un fils, N° Louis-François de Bellegarde, lequel reçoit, le 19 août 1683, donation des biens de sa mère.

(B.) = (Archives Buffavent).

(voir p. 163 du T. I : seigneurs de Buffavent et de Mieussy).

N° et P° AYMON ou AIMÉ de Bellegarde.

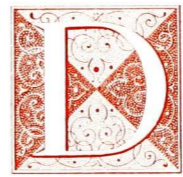
Je ne puis partager l'opinion du C^o de Foras sur son origine. L'examen des Archives du château de Buffavent, qui avaient échappé aux recherches de mes prédécesseurs, me conduisit à penser — comme je l'ai exposé à la page 132 de ce volume (Note 1) — que cet Aymon est le fils de Jean de Bellegarde, inscrit à la page 164 du T. I. Veuf d'Antoinette de Langin, il ép. 2° N° Philiberte de Baillans, fille de Louis, sgr de Verbois, et veuve de N° Antoine de Bellegarde de Montagny. Récemment veuve du dit Aymon, elle teste, à Mieussy, le 7 avril 1561 (B.), en faveur des trois filles nées de son premier mariage. Les enfants ci-dessous sont tous nés d'Antoinette de Langin.



(1) Je crois que «des Foras» est un nom estrupé et qu'il s'agit de N° Bernard du Four, de Talinge (Note Arch. Marlioz).

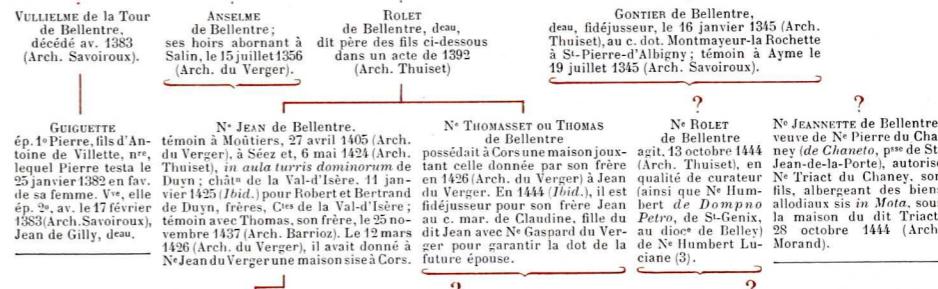
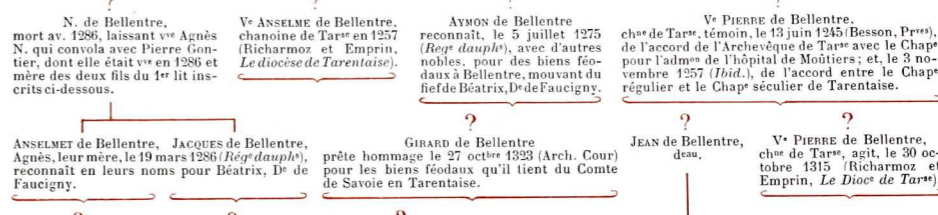
(2) C'est peut-être lui, N° Philibert, fils (pas dit naturel) de N° Philibert de Bellegarde, qui, lieutenant en la Compagnie du B^o de Féterne, gouverneur du préside des Allinges, vend, le 29 août 1638 (Arch. Yvoire), des biens à Carvens. Les Bellegarde illégitimes de Mieussy doivent être issus d'un des bâtards de Philibert-Nicolas; mais je n'ai pas trouvé le titre les y rattachant et ils ont très vite abandonné le qualificatif nobiliaire. Le 29 mars 1699 (Arch. Hie-Savoie, Tabellion), H^o Gervais, fils de feu D^o Claude de Bellegarde, de Quincy, paroisse de Mieussy, teste, instituant cohéritiers universels ses fils, H^o Nicolas, Claude, Joseph, Jean, Jacques, François et Joseph le cadet; legs à Marie Chométy, sa femme, et à leur sept fils. Je n'ai pas poussé mes recherches au delà.

BELLENTRE (DE)



ANS le savant ouvrage qu'il a consacré à l'étude du Comte Pierre II de Savoie, Wurstemberger cite un noble de *Belento* (1), vivant vers 1173. Ce pourrait être le nom légèrement estropié du plus ancien représentant connu de la famille de Bellentre. Originaire du village de ce nom en haute Tarentaise, éteinte depuis quatre siècles, elle a laissé peu de traces de son lointain passé, et les rares documents où elle est mentionnée ne permettent même pas d'en ébaucher une filiation.

Armoiries inconnues.



(1) Belleentre, dans les chartes laïques, se nomme *Bellentrum*, *Bellentrum* et parfois *Bellum intrum*.

(2) Je trouve encore un ANTERMET de Belleentre qui ép., vers 1380, D^o Jeanne, fille de N° Nicod Quinerit, quittances dotales du 20 janvier 1501 (Arch. Thuiset, Inv^s Quinerit).

Je n'ai à ajouter à l'article consacré à cette vieille maison (T. I, p. 171-174), que quelques notes préparées par M. de Foras.

- Degré II. — ANDRÉ achète, le 22 janvier 1371 (Arch. Morand), de M^e Jacquemet des Charmettes, n^e de Chambéry, des servs et rentes féodales assis aux Déserts, précédemment acquis par ledit Jacquemet de N^e Jean Bonivard.
Degré III. — PIERRE, chev^r, faisait, en 1391 (M. Bruchet, Ripaille), partie de la suite d'Amédée VIII, dont il fut secrétaire. Avec son frère JEAN, il fut donataire de divers revenus, hommages et tributs cédés par N^e Pierre Grange, des (s. date, Inv^e Belletruche, Arch. Morand); AMÉDÉE, chev^r, ép. Aynarde — et non Aimare — de Varax, par c. d. du 3 juillet 1426 (Mss. Besson); elle était fille d'Etienne de Varax, chev^r et s^r de S^t-Romain, et son de N^e Georges de Varax.
Aux sept enfants inscrits d'André, il faut ajouter trois filles : ALIX, LOUISE et ANTOINETTE (Mss. Besson).
Degré IV. — PIERRE, JEAN et GASPARD; Mermette de Blonay, leur tante, veuve de N^e Amédée Champion, leur fait, en 1456 (Arch. Morand), donation de ses biens.
Degré V. — Le c. de mar. de MARGUERITE est du 29 mars 1462 (Ibid.). Les Mss. Besson appellent le mari d'ANTOINETTE Jacques, et non Robert d'Orlier.

BELLOSSIER DITS BERNARD DE COUCY

On ne trouvera pas dans les tableaux généalogiques complémentaires qui suivent les mentions déjà inscrites dans la filiation précédemment publiée de cette famille (Tome I, p. 176-177); mais il sera facile à nos lecteurs de faire la synthèse des données anciennement recueillies et de la documentation nouvelle.

TABLEAU I.

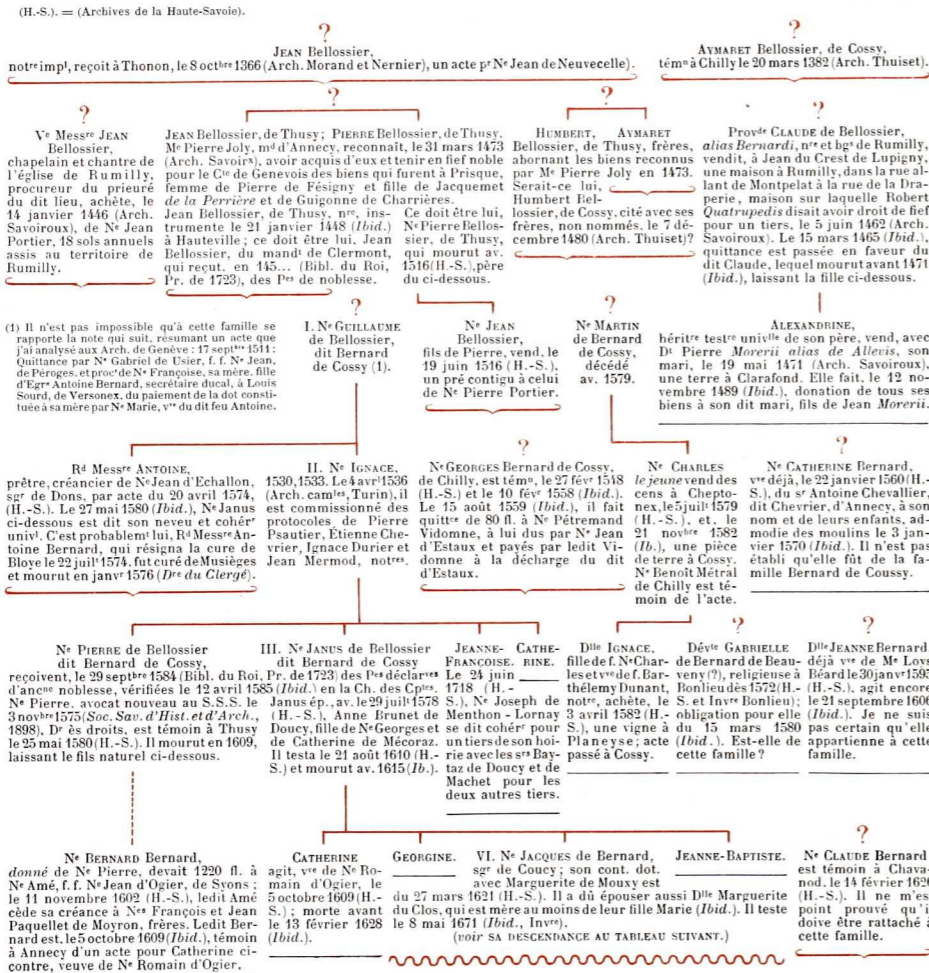
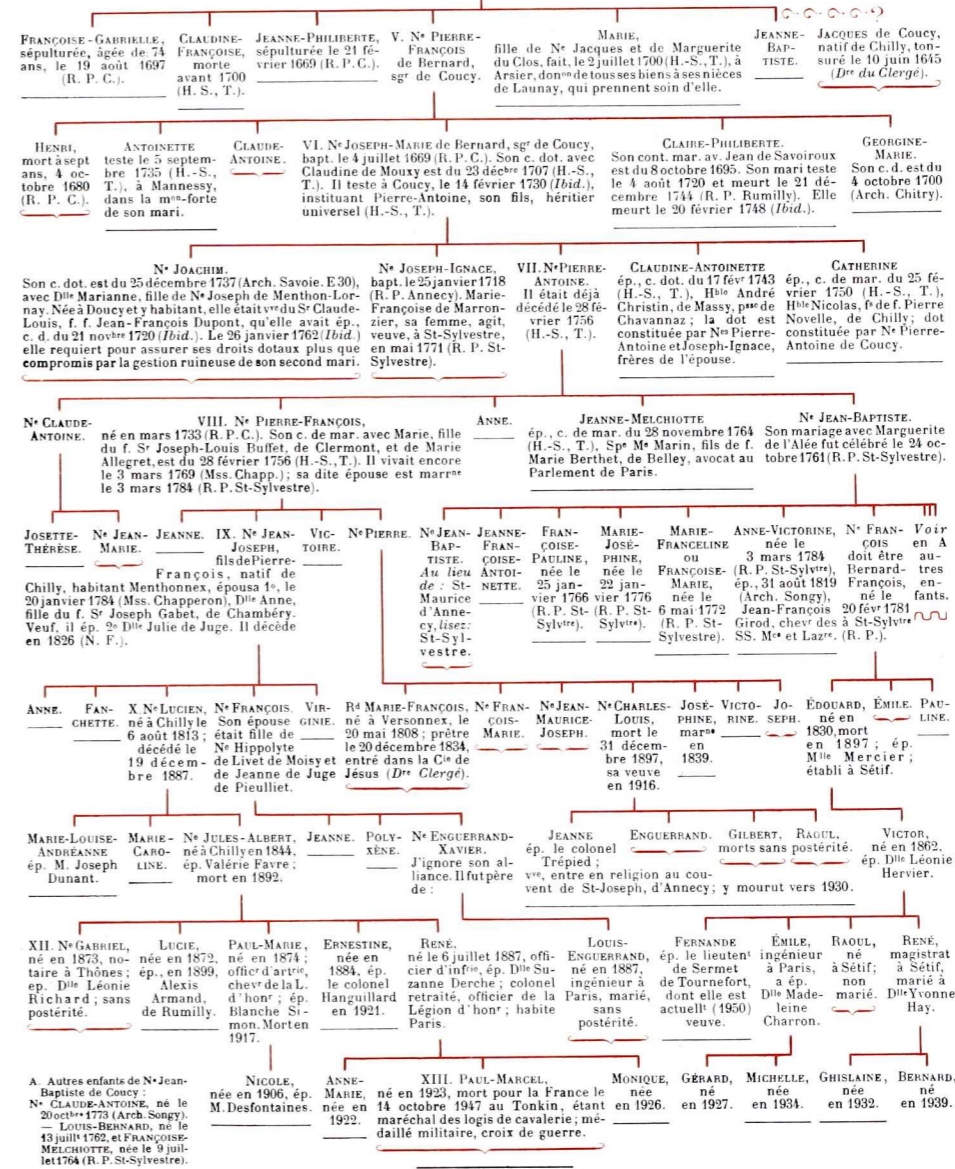


TABLEAU II.

(H.-S. - T.) = (Arch. Hte-Savoie - Tabellion)
(R. P. C.) = (Registres paroissiaux de Chilly)
(N. F.) = (Notes de la famille).

IV. N^e JACQUES de Bernard, s^r de Coucy. (VOIR SON ARTICLE ET SON ASCENDANCE AU TABLEAU I.)



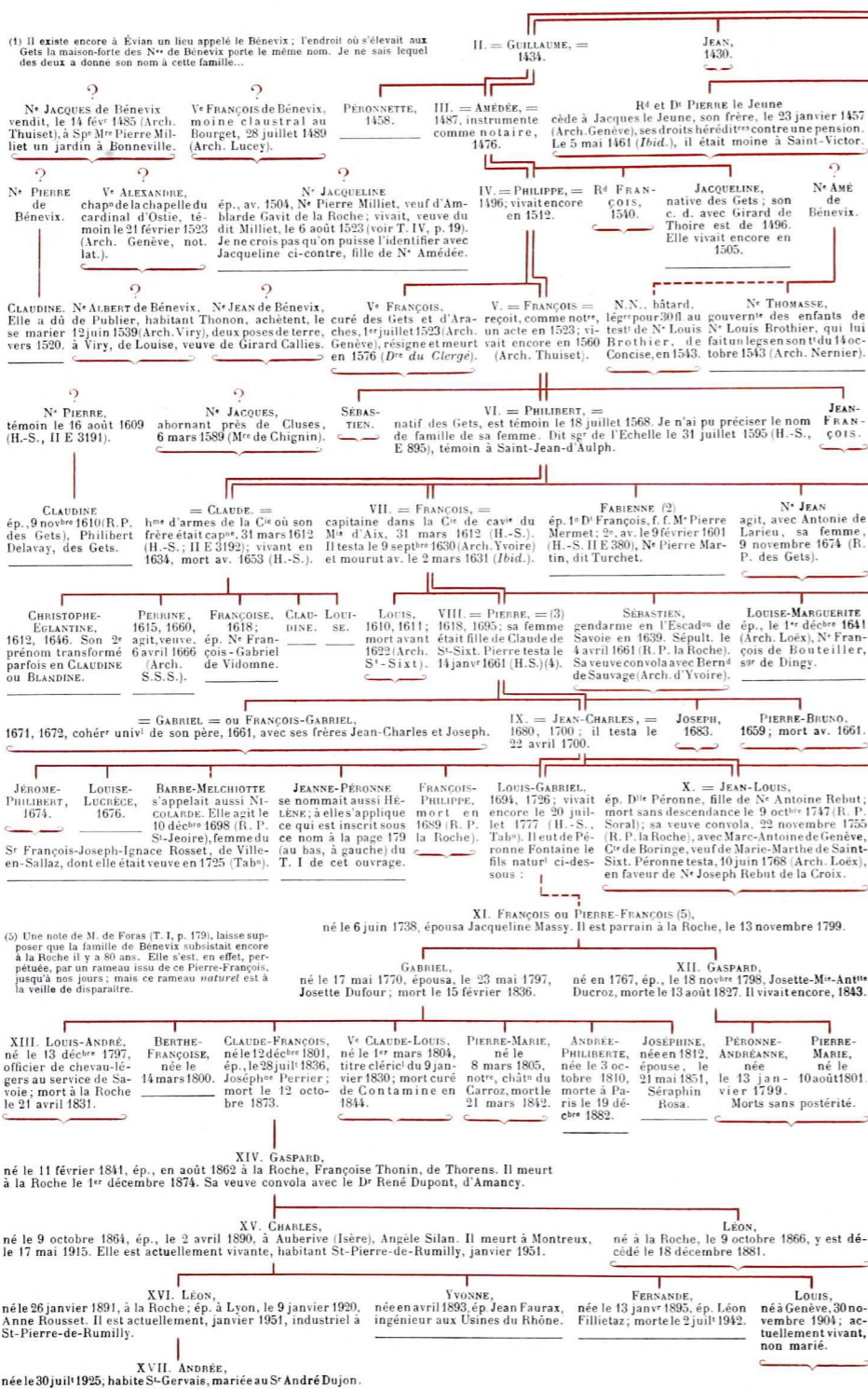
BELLY D'YENNE

Les nobles Belly, d'Yenne, — sur lesquels, à notre vif regret, nous n'avons pu recueillir qu'une documentation très insuffisante — sont issus d'une vieille famille notariale, bourgeoise de cette cité. François Belly, fils de Claude-Charles, d'Yenne, reçut des Pat^{es} de noblesse datées de Turin, le 12 octobre 1636. Les armoiries qui lui furent alors concédées sont, d'après des notes dignes de foi — mais que je n'ai pu contrôler sur l'original, d'argent à la bande d'azur chargée de trois losanges d'or. Le 24 janvier 1634 (R. P. St-Genix), N^e Claude Belly, d'Yenne, est témoin. N^e Joseph — alias Joseph-Félix, natif d'Yenne, fils de Charles Belly (non qualifié) et gentillhomme archer des gardes du corps de S. M., épousa, le 11 janvier 1759 (R. P. Annecy), D^{lle} Louise-Catherine, fille de f. N^e Gabriel-Frédéric de Marinne, de Bossy au pays de Gex. En 1763 (Arch. Troches), ledit N^e Joseph, âgé de 34 ans — dont le nom ne vers 1729 — est témoin aux Preuves de N^e Alexis Valliet de la Saunière pour la chevalerie des SS. Maurice et Lazare. Je n'ai, après cette date, plus trouvé en Savoie d'actes le concernant, non plus que sa descendance. Mais il résulterait de nombreux titres ou mentions de registres conservés en Piémont et Montferrat que ce Joseph-Félix s'est, vers cette époque, établi de l'autre côté des Alpes, à Venaria Reale, où sa descendance s'est perpétuée. Je n'ai malheureusement pu examiner les pièces authentiques qui en font foi. Enfin, un Pierre Belly, « major d'infanterie dans le corps de l'artillerie », recut, le 11 novembre 1788 (Arch. de Cour, Turin), des Pat^{es} de noblesse « à cause de ses bons services et de ceux rendus par son feu père, comme brigadier de la C^e des gentilshommes archers de la garde, et des preuves de fidélité données par sa famille déjà distinguée par de nobles alliances ». Ce Pierre serait vraisemblablement fils de Charles Belly, brigadier des gardes du corps de S. M. de Sardaigne. Ce Charles, à tort ou à raison (peut-être jouissait-il de la noblesse personnelle), est déjà qualifié noble dans l'acte de baptême, 30 déc^{re} 1750 (R. P. Yenne) de Louise-Charlotte d'Arcollières, dont il remplaça le parrain. N^e François d'Adda de Corsinge, absent. Les Pat^{es} accordées à son fils Pierre en 1788 n'indiquent pas les armoiries que devra porter leur bénéficiaire.

N. B. — Les nécessités typographiques nous contraignent de renvoyer l'article consacré à la famille Belly, des Echelles, à la page 140.

SEIGNEURS DES MAISONS-FORTES DE BÉNEVIX, AUX GETS EN FAUGIGNY, ET DE L'ÉCHELLE, A LA ROCHE EN GÉNEVOIS.

Le tableau ci-dessous complète, dans la mesure où l'a permis le résultat de nos dernières recherches, la filiation déjà publiée (pages 178-179) dans le premier volume de cet ouvrage.



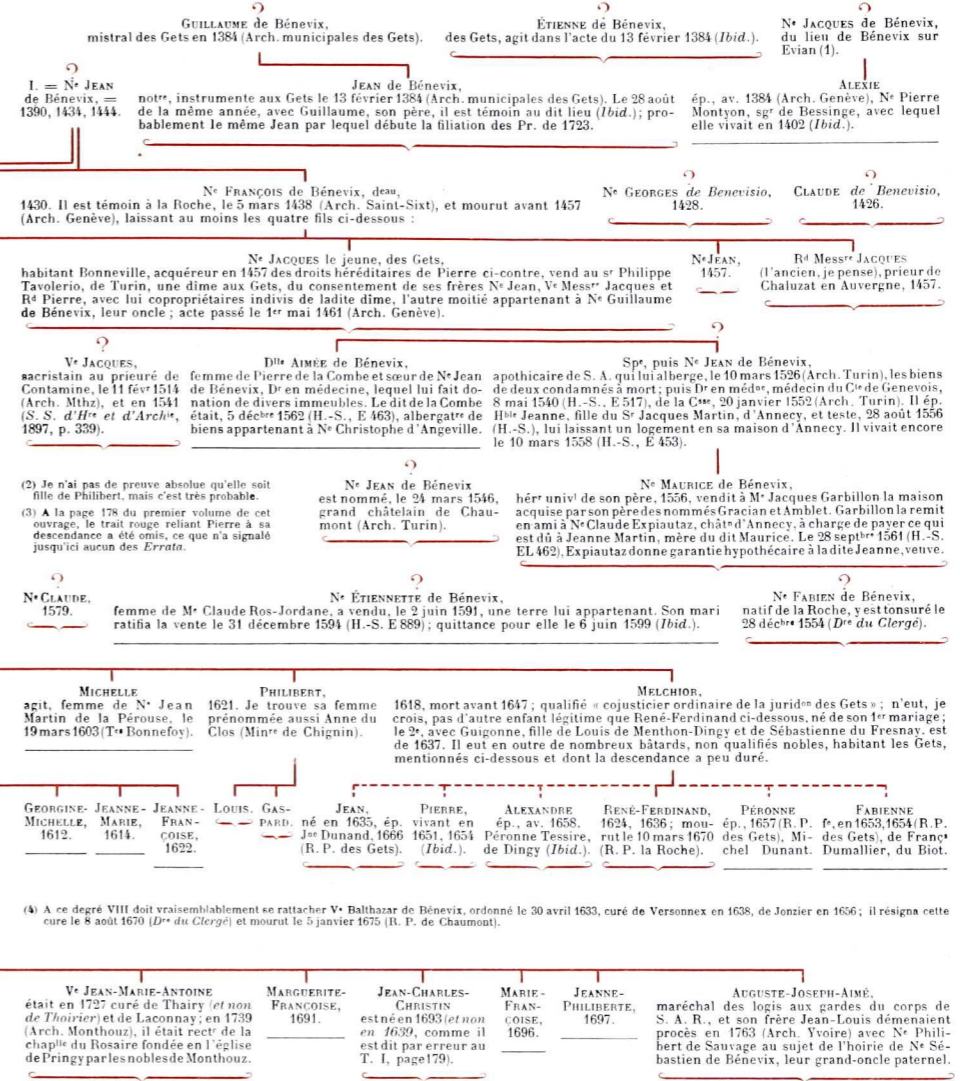
(1) Il existe encore à Évian un lieu appelé le Bénevix; l'endroit où s'élevait aux Gets la maison-forte des N° de Bénevix porte le même nom. Je ne sais lequel des deux a donné son nom à cette famille...

(2) Je n'ai pas de preuve absolue qu'elle soit fille de Philibert, mais c'est très probable.

(3) A la page 178 du premier volume de cet ouvrage, le trait rouge reliant Pierre à sa descendance a été omis, ce que n'a signalé jusqu'ici aucun des Errata.

(4) A ce degré VIII doit vraisemblablement se rattacher V° Balthazar de Bénevix, ordonné le 30 avril 1633, curé de Versonnex en 1638, de Jonzier en 1656; il résigna cette cure le 8 août 1670 (D° du Clergé) et mourut le 5 janvier 1675 (R. P. de Chaumont).

(5) Une note de M. de Foras (T. I, p. 179), laisse supposer que la famille de Bénevix subsistait encore à la Roche il y a 80 ans. Elle s'est, en effet, perpétuée, par un rameau issu de ce Pierre-François, jusqu'à nos jours; mais ce rameau n'est resté à la veille de disparaître.



I. = N° JEAN de Bénevix, = 1390, 1434, 1444.

JEAN de Bénevix, notr, instrumente aux Gets le 13 février 1384 (Arch. municipales des Gets). Le 28 août de la même année, avec Guillaume, son père, il est témoin au dit lieu (Ibid.); probablement le même Jean par lequel débute la filiation des Pr. de 1733.

ÉTIENNE de Bénevix, des Gets, agit dans l'acte du 13 février 1384 (Ibid.).

N° JACQUES de Bénevix, du lieu de Bénevix sur Evian (1).

N° FRANÇOIS de Bénevix, des Gets, le 5 mars 1438 (Arch. Saint-Sixt), et mourut avant 1457 (Arch. Genève), laissant au moins les quatre fils ci-dessous :

N° GEORGES de Bénevix, 1428.

CLAUDE de Bénevix, 1426.

N° JACQUES le jeune, des Gets, habitant Bonneville, acquéreur en 1457 des droits héréditaires de Pierre ci-contre, vend au s^r Philippe Tavolero, de Turin, une dime aux Gets, du consentement de ses frères N° Jean, V° Mess^{rs} Jacques et R^e Pierre, avec lui copropriétaires indivis de ladite dime, l'autre moitié appartenant à N° Guillaume de Bénevix, leur oncle; acte passé le 1^{er} mai 1461 (Arch. Genève).

N° JEAN, 1457.

R^e Mess^{rs} JACQUES (l'ancien, je pense), prieur de Chaluzat en Auvergne, 1457.

V° JACQUES, sacristain au prieuré de Contamine, le 11 fév 1514 (Arch. Mthz), et en 1541 (S. S. d'He et d'Arche, 1897, p. 359).

D^{lle} AIMÉE de Bénevix, femme de Pierre de la Combe et sœur de N° Jean de Bénevix, D^r en médecine, lequel lui fait don de divers immeubles. Le dit de la Combe était, 5 déc^{bre} 1562 (H.-S., E 463), albergat^r de biens appartenant à N° Christophe d'Angeville.

S^{pr}, puis N° JEAN de Bénevix, apothicaire de S. A. qui lui alberge, le 10 mars 1526 (Arch. Turin), les biens de deux condamnés à mort; puis D^r en médecine, 8 mai 1540 (H.-S., E 517), de la C^{me}, 20 janvier 1552 (Arch. Turin). Il ép. H^{lle} Jeanne, fille du S^r Jacques Martin, d'Anney, et teste, 28 août 1556 (H.-S.), lui laissant un logement en sa maison d'Anney. Il vivait encore le 10 mars 1558 (H.-S., E 453).

N° JEAN de Bénevix est nommé, le 24 mars 1546, grand châtelain de Chaumont (Arch. Turin).

N° MAURICE de Bénevix, hérit^r univ^l de son père, 1556, vendit à M^{rs} Jacques Garbillon la maison acquise par son père des nommés Gracian et Amblet. Garbillon la remit en am^l à N° Claude Expiatauz, ch^l d'Anney, à charge de payer ce qui est dû à Jeanne Martin, mère du dit Maurice. Le 28 sept^{bre} 1561 (H.-S. EL 462), Expiatauz donne garantie hypothécaire à la dite Jeanne, veuve.

N° FABIEN de Bénevix, natif de la Roche, y est notarié le 28 déc^{bre} 1554 (D° du Clergé).

N° CLAUDE, 1579.

N° ÉTIENNETTE de Bénevix, femme de M^{rs} Claude Ros-Jordane, a vendu, le 2 juin 1591, une terre lui appartenant. Son mari ratifia la vente le 31 décembre 1594 (H.-S. E 889); quittance pour elle le 6 juin 1599 (Ibid.).

N° FABIEN de Bénevix, natif de la Roche, y est notarié le 28 déc^{bre} 1554 (D° du Clergé).

MICHELLE, 1621. Je trouve sa femme Martin de la Pérouse, le prénomme aussi Anne du crois, pas d'autre enfant légitime que René-Ferdinand ci-dessous, né de son 1^{er} mariage; le 2^e, avec Guigonne, fille de Louis de Menthon-Dingy et de Sébastienne du Fresnay, est de 1637. Il eut en outre de nombreux bâtards, non qualifiés nobles, habitant les Gets, mentionnés ci-dessous et dont la descendance a peu duré.

PHILIBERT, 1621. Je trouve sa femme prénommée aussi Anne du crois, pas d'autre enfant légitime que René-Ferdinand ci-dessous, né de son 1^{er} mariage; le 2^e, avec Guigonne, fille de Louis de Menthon-Dingy et de Sébastienne du Fresnay, est de 1637. Il eut en outre de nombreux bâtards, non qualifiés nobles, habitant les Gets, mentionnés ci-dessous et dont la descendance a peu duré.

MELCHIOR, 1618, mort avant 1647; qualifié « cojusticier ordinaire de la juridic^{te} des Gets »; n'eut, je crois, pas d'autre enfant légitime que René-Ferdinand ci-dessous, né de son 1^{er} mariage; le 2^e, avec Guigonne, fille de Louis de Menthon-Dingy et de Sébastienne du Fresnay, est de 1637. Il eut en outre de nombreux bâtards, non qualifiés nobles, habitant les Gets, mentionnés ci-dessous et dont la descendance a peu duré.

GEORGINE-MICHELLE, 1612.

JEANNE-MARIE, 1614.

JEANNE-FRANÇOISE, 1622.

LOUIS-GASPARD, né en 1635, ép. vivant en 1666 (R. P. des Gets).

PIERRE, né en 1635, ép. vivant en 1666 (R. P. des Gets).

ALEXANDRE, ép. av. 1658. Péronne Tessire, rut le 10 mars 1670 (R. P. de la Roche).

V° JEAN-MARIE-ANTOINE, était en 1727 curé de Thairy (et non de Thoirie) et de Lacoigny; en 1739 (Arch. Monthouz), il était rect^r de la chap^{lle} du Rosaire fondée en l'église de Pringy par les nobles de Monthouz.

MARGUERITE-FRANÇOISE, 1691.

AGUSTE-JOSEPH-AIMÉ, maréchal des logis aux gardes du corps de S. A. R., et son frère Jean-Louis démenait procès en 1763 (Arch. Yvoire) avec N° Philibert de Sauvage au sujet de l'hoirie de N° Sébastien de Bénevix, leur grand-oncle paternel.

BÉNOD (DE) — Voir BEYNOD (DE)

BENOIT

Ce nom — en latin *Benedicti* — a été porté au moins par une famille fixée dans la Combe de Savoie, principalement à Grésey-sur-Isère. Nous n'en connaissons que quelques individus, quelquefois non qualifiés, et que l'indigence des documents nous permet rarement de relier. Encore ne garantissons-nous point que les personnages ci-dessous mentionnés soient tous de même estoc.

PIERRE *Benedicti*, non qualifié — mais très probablement noble, car nommé avant Giraud d'Aiguebelle — est, en 1221 (Cart^{re} de la Chartreuse de St-Hugon), témoin de la donation faite à la Rochette par Jean, mestr^{al} de Montmélian, en faveur du dit monastère. N° *Benedicti* est, avec des nobles, le 6 décembre 1448 (Arch. Savoironx), témoin d'un acte pour Gaspard de la Chambre, vic^{te} de Maurienne. N° AYNARD, fils de f. N° Jean *Benedicti*, au nom d'un habitant de Grésey-sur-Isère, reconnaît au dit lieu, en 1519 (Arch. S. S. S.), en faveur du recteur de la chapelle St-André en l'église de Grésey. Aynard possédait au mandement de Montailleur une vigne qui, appelée la Benoitte, appartenait, en 1564 (Arch. Manuel), à N° Claude de Veigy, jurisc^lulte. N° GEORGES *Benedicti* est témoin à Grésey-sur-Isère, le 6 août 1519 (Arch. S. S. S.). PIERRE, f. f. JACQUES *Benedicti* (non qualifiés) est témoin à Pallud le 17 décembre 1543 (Arch. S. S. S.). N° PIERRE Benoit, serviteur de M^{gr} le Vic^{te} de Martigues, est témoin à Duyn, le 15 avril 1549 (Arch. S. S. S.); très douteux qu'il soit de cette famille.

N° GUILLAUME Benoit, dit Barbenson, éc., bgs de la Rochette, archer de la C^{te} de S. A. sous la charge du M^o de la Chambre, fait un achat, 8 janvier 1569 (Arch. Morand).

N° JEAN Benoit, de Grésy-sur-Isère, habitait vers 1603 (R. P. St-Pierre-d'Albigny) à Fréterive avec son épouse Françoise, fille de N° Henry More; elle était veuve en premières noces de N° Jean-Claude Bally, de St-Pierre-d'Albigny, qu'elle avait épousé avant 1585 (Ibid.).

N. B. — Je trouve encore à Chambéry divers personnages de ce nom qualifiés nobles, mais dans des conditions telles qu'il doit s'agir de noblesse personnelle résultant de fonctions temporaires, ou de noblesse usurpée; je cite, sous toutes réserves, quelques-uns d'entre eux: N° Guillaume Benoit, lieutenant du capitaine en Savoie, écuyer et bgs de Chambéry, qui, le 31 décembre 1563 (Arch. Savoie, E. 140), acquiert droit de rachat sur une terre par lui précédemment vendue près de Chambéry; — N° Michel Benoit, capitaine enseigne au château de Chambéry, lequel fait baptiser, le 13 novembre 1611 (R. P. Maché), un fils prénommé Pierre; — et enfin N° Jean-François Benoit (fils de M^o Jacques, secrétaire et greffier de la Chambre des Comptes de Savoie, et de Jeanne la Breuille), conseiller et clavier en la Chambre des Comptes. Ce Jean-François avait ép. avant 1627 D^{ne} Claudine-Françoise Thomassin, mère en 1627, 1628, 1632 (Mss. Chappéron); il avait une sœur, Renée, qui ép. contr. dot. du 1^{er} février 1625 (Arch. Savoiron). N° Anselme Meynier, contrôleur général des guerres en Savoie (voir MEYNIER au Supplément). N° Jean-François transigea, le 29 juillet 1662 (Ibid.), avec son dit beau-frère à qui il relacha une maison à Nezin. Il mourut le 13 octobre 1663, et Claudine-Françoise Thomassin le 3 mars 1671 (Mss. Chappéron); leurs enfants ont dû mourir jeunes.

BELLY OU DE BELLY

SEIGNEURS DES ÉCHELLES ET DE CLEYSIEU EN BUGEY, DE LA VAIZE ET DE GERLAND EN BRESSE, D'ARBUSIGNY ET DU CHATELARD DU FOU, EN SAVOIE, ETC.

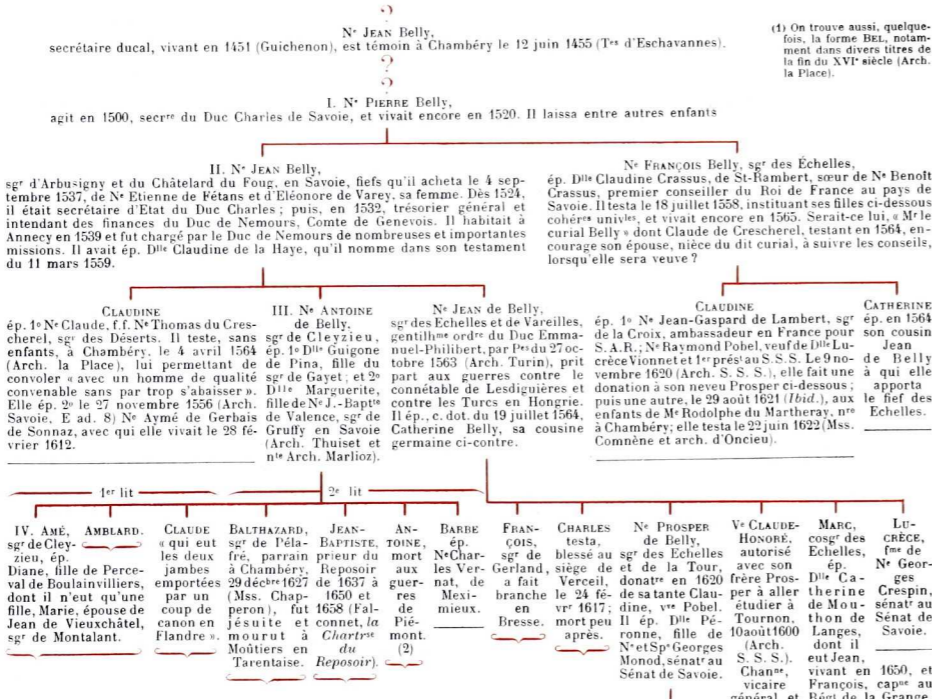
P. : d'azur au paon rouant d'or (Besson); on trouve aussi les émaux inversés (Arm^o des Arch. Marlioz). (Pl. VI, p. 127).



BIEN qu'essentiellement bugésienne, cette famille a été considérée par le Comte de Foras comme devant en partie figurer dans son ouvrage. Effectivement, elle a possédé des fiefs en Savoie; plusieurs de ses membres y ont eu des emplois, contracté des alliances ou établi leur résidence.

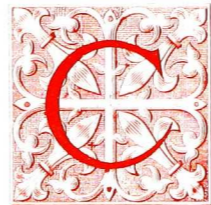
Elle eut dû figurer à la page 138; les exigences typographiques nous ont contraint d'insérer ici sa filiation, en dépit du strict ordre alphabétique.

Guichenon en a publié une généalogie à laquelle nous avons emprunté ce qui est inscrit ici sans référence. Nous lui en laissons la responsabilité.



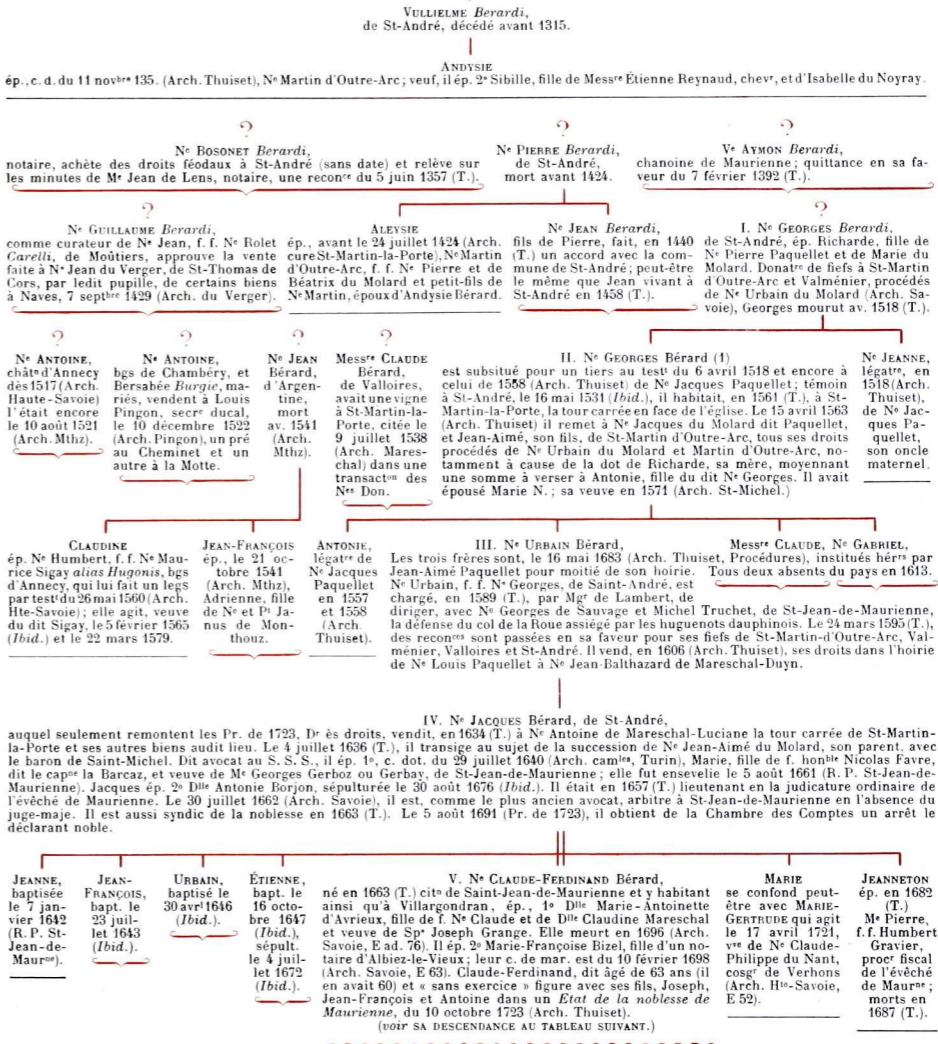
(2) C'est vraisemblablement le même Antoine Belly qui fut baptisé à Chambéry le 12 février 1595 (Mss. Chappéron). Il y eut aussi un B^e Claude-Antoine de Belly, moine à Tamié, témoin à Novéry le 1^{er} nov^{bre} 1624 (Arch. Morand).

Armoiries inconnues. Le chanoine Truchet dit bien avoir vu, contre la tour carrée de Saint-Martin-la-Porte, un volet où se distinguait encore l'écu des nobles Bérard: coupé; au premier de... à l'aigle éployée de sable; au deuxième, bandé de... et de... de six pièces. Les émaux n'étaient plus reconnaissables. Sans pouvoir formuler encore une opinion définitive, j'ai quelque raison de croire que ce blason appartient à une autre famille.

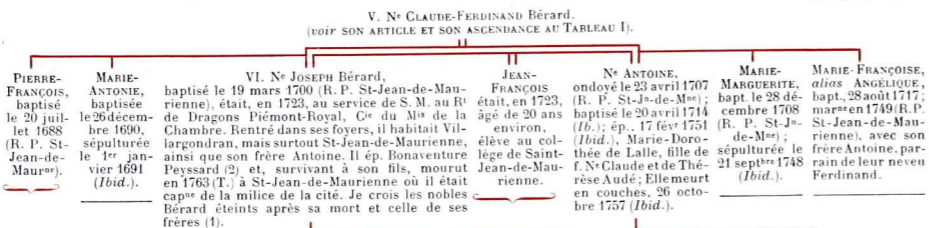


Le nom, assez répandu en Maurienne, y a été, dès le début du xiv^e siècle, porté par des personnages nobles, très probablement ancêtres des nobles Bérard, dont le chanoine Truchet a établi et publié (*Soc^{te} d'Hist^{re} de Maur^{me}*, 6^e vol.), une filiation remontant aux environs de 1500. Ne disposant que d'une documentation personnelle fort insuffisante, nous utilisons ici ce consciencieux travail, laissant toutefois à son auteur la responsabilité de tous les faits suivis de la référence (T.). Les nobles Bérard s'éteignirent vers le milieu du xviii^e siècle.

TABLEAU I.



(1) Suivant M. le chanoine Truchet, N° Georges (II) serait père d'un autre Georges, lequel serait père d'Urbain, etc. Bien que je n'aie pu faire sur ce point une lumière aussi complète que je l'eusse désiré, je suis convaincu que M. Truchet s'est mépris et que mon interprétation des textes est préférable.

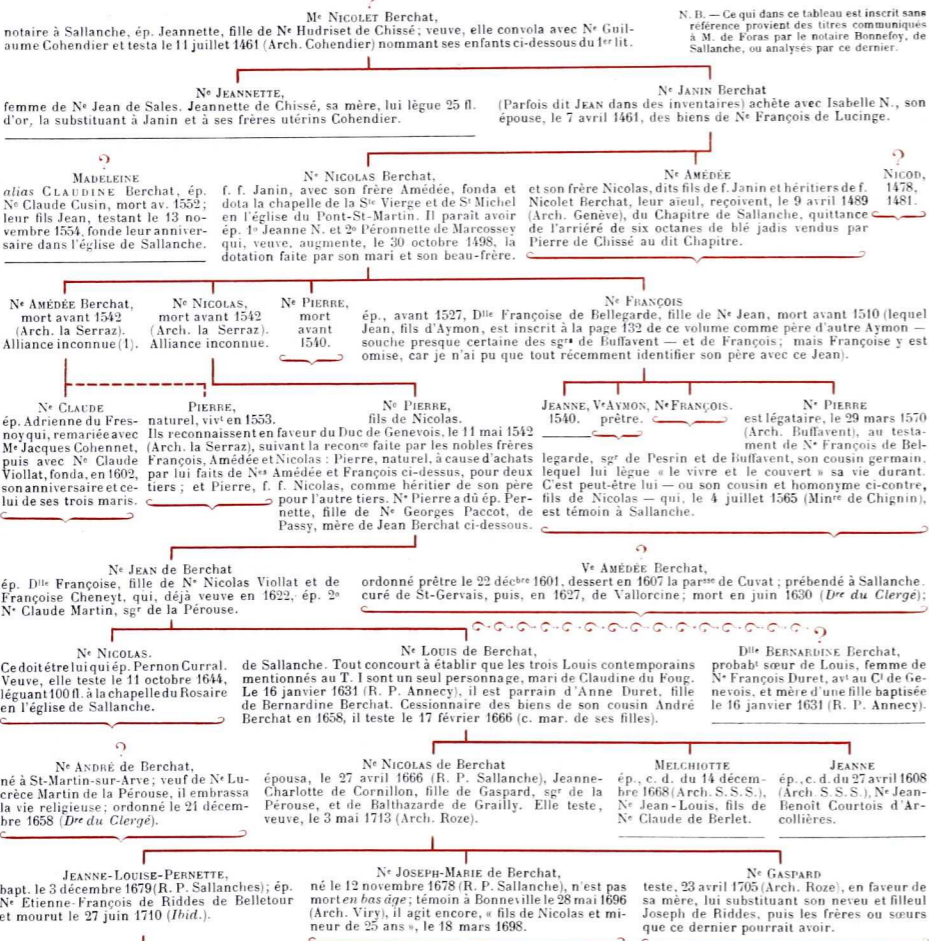


(1) Malgré les assertions du Ch^e Truchet et de l'abbé Mutard, je ne crois pas que le notaire et géomètre Alexis Bérard, de St-Jean-de-Maurienne, f. f. Jean-Baptiste, et mort en 1812, doive être légitimement considéré comme descendant des nobles Bérard.

(2) C'est peut-être la même que Bonaventure, fille de l'avocat Louis Peyssard, de Chambéry, d'abord mariée, le 13 juin 1730, au S^r Pierre Berger.

BERCHAT

AMILLE déjà étudiée et blasonnée au tome I^{er} de cet ouvrage ; mais, a noté le Comte de Foras, « j'ai eu raison de formuler des réserves à la page 181, car mes citations du *Pourpris historique* contenaient de graves erreurs ». Des documents ultérieurement analysés nous permettent aujourd'hui, sinon de combler toutes les lacunes, du moins de rétablir la vérité.



JOSEPH-CHARLES-FRANÇOIS de Riddes, héritier, par la médiate personne de sa mère, des biens de Nicolas de Berchat, son aïeul maternel.

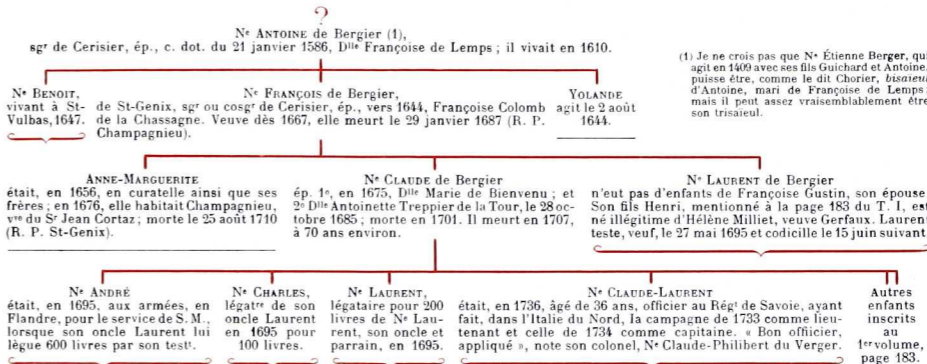
(1) Un N° Amedé de Berchat mourut « des coups à lui baillés par N° Nicolas-François de Bellegarde », lequel était, pour ce motif, incarcéré au château d'Anney. Une convention entre lui et « les frères, mère, fils et femme de sa victime fut, le 10 décembre 1545 (Arch. Hte-Savoie E. 422), passée devant le Conseil de Genevois entre N° Claude de Châteaufort au nom du meurtrier et les N° de Berchat, François-Nicolas la ratiûa et la Duchesse de Genevois accorda des Lettres de grâce qui furent lors entermées... »

BERGER OU BERGIER

SEIGNEURS DE CERISIER, ETC.



ONSIEUR de Foras, dans le premier volume de cet ouvrage (pages 182-183), a figuré le blason et publié d'importants fragments généalogiques des nobles Bergier. Quelques titres de mes archives les concernant, donnant sur certains degrés de leur filiation des précisions utiles ; on les trouvera résumées ci-dessous :



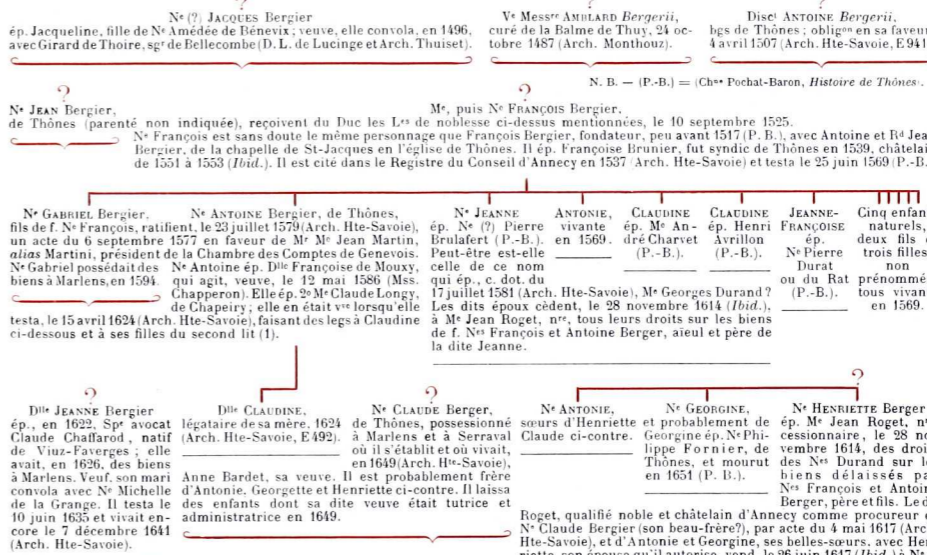
BERGER OU BERGIER

DE THONES, COSEIGNEURS DE LA VAL DES CLETS ET FERRIERS.



ux Patentes accordées par le Duc Charles à Jean et François Bergier, le 10 septembre 1525 (Arch. camérales, Turin), il manque la peinture et la description des armoiries concédées aux deux nouveaux anoblis. Nous n'avons trouvé nulle indication suppléant à cette carence : la famille, mal pourvue de biens et sans relief, a laissé peu de traces et notre documentation la concernant est très réduite.

TABLEAU I.



(1) Ce doit être lui, N° Antoine Berger, de Thones en Genevois qui, par L^{rs} ducoux du 31 mai 1575 (Arch. camé^{re}, Turin), fut pourvu de l'office de cap^{te} au château de Miolan.

N° N. N. Berger,

N° CLAUDE-GASPARD Berger, N° JACQUES Berger, N° BALTHAZARDE Berger, N° CHARLOTTE Berger.

N° GASPARD Berger des Clefs, de Thônes.

III° Signor JEAN-LOUIS Berger des Clefs, de Serraval.

(1) J'ai publié ici, comme dans maint cas analogue, des détails précis, quoique actuellement peu utilisables; mais la découverte de documents inconnus permettrait, je crois, d'en tirer des conclusions claires et complétant fort à propos notre essai de filiation.

BERGERA

COMTES DE CAVALLERLEONE EN PIEMONTE.

P. : d'or à la bande d'azur chargée de trois vanettes d'argent (Pl. VII, page 159).

Cimier : un pèlerin avec son bourdon et aumusse de sable.

Devise : SIC FATA VOCANT.

(Arch. camérales, Turin, Consign. 1612, f° 34, et 1687, I 124.)



CETTE maison est piémontaise; le C° de Foras a toutefois désiré que le fragrant généalogique qui suit fût publié au Supplément : les membres de la famille qui s'y trouvent inscrits étant souvent mentionnés dans nos archives, en raison de leurs nombreux rapports ou alliances avec la noblesse savoyarde.

III° sgr CHARLES-JOSEPH Bergera.

des C° de Cavallerleone, chev° au Souv° Sénat de Turin, chev° grand-croix des SS. Maurice-et-Lazare (Arch. S. S. S.), ép., en 1656, D^{lle} Marie-Marguerite de Roncas, fille d'III° sgr Pierre-Philibert, marquis de Cazelles, baron de Châtelargent, Cly et St-Etienne, et de Marie-Emerantienne de Vaudan. Veuve, Marie-Marguerite ép. 2°, c. d. du 17 octobre 1665 (Arch. la Bâtie). N° François d'Oncieu, baron de St-Denis, sgr de la Bâtie, Gruyiaz, Chaffardon, etc., C° de S. A., sénateur, puis président au S. S. S.; il était veuf de Pauline-Françoise de Beaumont-Carra.

D^{lle} ANNE Bergera, dite souvent à tort AIMÉE, entre, le 9 septembre 1676 (Arch. S. S. S.), comme novice au couvent des Annonciades de Chambéry, ayant pour curateur Sigismond de Murat, comte de Tournon, baron de la Croix, sgr de St-Marcel. Elle teste le lendemain (Ibid.); lègue 340 ducats à sa mère, femme du sgr d'Oncieu, comme hér° univ° son frère ci-contre; test° ouvert le 12 mai 1682 (Ibid.).

III° sgr JACQUES-ANTOINE-PHILIBERT Bergera, qualifié « C° de Cavallerleone » au c. d'entrée en religion de sa sœur, 1676, et « C° Bergera » au procès-verbal d'ouverture du testament d'icelle, 1682 (Arch. S. S. S.).

III° D^{lle} CHRISTINE-LUCIE Bergera, fille des ci-dessus, ép., c. du 16 juillet 1674 (Arch. Châteauneuf), mariage célébré le lendemain (Miss. Chappéron), N° Jean-Baptiste Castagnéry, fils de Jacques-Louis, baron de Châteauneuf, et de Françoise-Marie de Regard. Il meurt le 1^{er} mars 1695. Le 23 mai 1699 (S^{rs} Fiefs), elle reconnaît pour la baronnie de Châteauneuf et la juridiction omnimode de la Thuile. Elle agit, comme tutrice de son fils François-Maurice, le 5 mars 1704 (Arch. Thuiset), alors habitant Argentine. Le 27 juin 1706 (Arch. Montpon), elle écrit pour annoncer le prochain mariage de son fils avec M^{lle} Favre, « demoiselle qui a beaucoup de mérite et de douceur ».

N. B. — Il faut peut-être rattacher à cette famille M° François Bergera, procureur patrimonial à la Chambre des Comptes de Savoie en 1562 (Capré); ... peut-être aussi Dom Thomas Bergera ou Berghera, procureur général de la Sacre Religion des SS. M^{rs} et Lazare, chevalier des dits Ordre et Religion, lequel fait, le 20 janvier 1606 (Arch. S. S. S.), procurer à M° Charles Ribet, procureur à Chambéry, pour retirer ce qui est dû à la dite Religion rière le Chablais et autres lieux. Dit en outre « sgr de Villard-le-Bas et Conseiller d'Etat de S. A. », il agit encore en 1614 (Arch. Thuiset). Le même D. Thomas, même ment qualifié et en outre cmd^e et aud^e gal de la Religion des SS. M^{rs} et Lazare, agit dans un acte passé, le 19 juin 1621 (Arch. Nernier), dans sa maison, à Turin; parmi les témoins, est nommé le sgr Jean-Antoine Bergera, cit^e de Turin.

BERGIN (DE)



BERGIN, hameau de St-Jean-de-Chevelu, a donné son nom à cette vieille famille notariale qui a surtout habité Yenne. Jean de Bergino y est témoin le 11 novembre 1292 (Arch. Lucey); Jacques de Bergino, aussi notaire, est mentionné le 19 mai 1306 (Ibid.) recevant un acte à Yenne, devant la maison des hoirs de feu André de Bergino, et encore le 4 octobre 1321.

Nous trouvons ensuite Anselme et Etienne de Bergin, damoiseaux, témoins, le 18 juin 1344 (Arch. Saumont), dans un acte reçu par Guillaume de Bergin, notaire impérial et comital. Le même Etienne, damoiseau, est encore nommé en 1358, témoin à Billième (Arch. Lucey); en 1345 (Comm° de Jean Létanche), il reçoit en albergement des fiefs de M° Guillaume de Chevelu et, le 30 sept^{re} 1350 (Arch. Lucey), Etienne de Bergin, damoiseau, est cité dans des abornements à St-Jean-de-Chevelu.

Dans cette dernière paroisse, la petite maison-forte de Bergin abrita les nobles Drujon dès le XV^e siècle; mais rien ne prouve qu'elle ait été aux Bergin; elle paraît très postérieure à leur disparition. Toutefois, il faut observer que les nobles Drujon de Bergin sont quelquefois appelés simplement de Bergin.

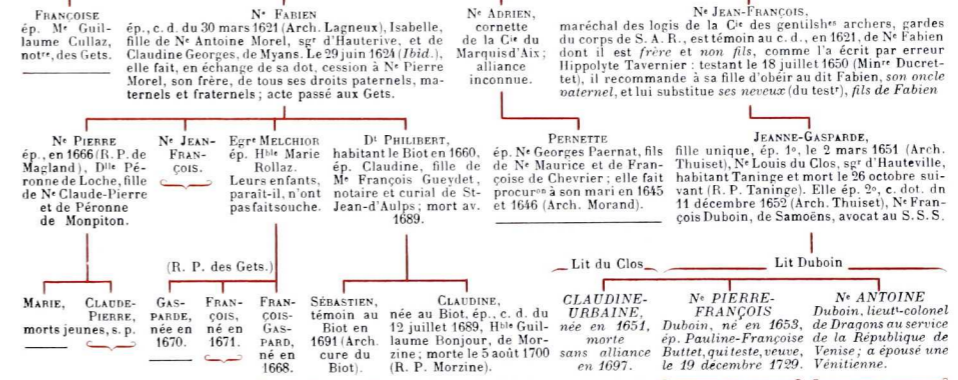
BERGOËN

P. : de gueules à la tour d'argent maçonnée de sable, soutenue et accostée de deux griffons affrontés d'or. (Besson et Pr. du Maney, pour l'O. des SS. Maurice et Lazare.) — (Pl. VI, p. 127.)



Un rameau de cette famille, qui paraît originaire des Gets (1), a été qualifié noble dès la première moitié du XVII^e siècle. Je n'ai pu découvrir si des Lettres de Noblesse régularisaient cette qualité; celle-ci a été implicitement reconnue par les hérauts d'armes chargés d'examiner les Preuves faites par Joseph Barbier du Maney, arrière-petit-fils de Jeanne-Gasparde Bergoën, pour la chevalerie de justice de la S. Religion des SS. Maurice et Lazare — et, après eux, par l'incorruptible Besson.

des Gets dans un acte de 1611, il est dit de Concise, est nommé, le 23 avril 1574 (Arch. cam^{rs}, Turin), garde-sceaux de la baronnie de Faucigny; châtelain de la vallée d'Aulp et des Gets en 1587, 1602; bgs et conseiller de Thonon en 1611 et 1620, roi des Arquebusiers en 1612 (Arch. municip^{rs} de Thonon). En 1611 (Min^{re} Gentaz), il est fermier des revenus de Poche pour le R^{me} évêque de Maurienne Philibert Milliet de Challes. Il épouse D^{lle} Gasparde-Françoise de Bénévis, fille de N° Philibert et de Marguerite de Salyve (?); il était déjà mort en 1621. Lors de la visite pastorale de 1606, la chapelle St-Jean-l'Evangeliste en l'église des Gets était « de la présentation du sgr de Bergoën »: c'est certainement de lui qu'il s'agit.



(1) Sans vouloir en tirer de conclusion contraire, je crois devoir faire observer que des Bergoën habitaient Concise dès le début du XV^e siècle: Jean Bergoën était guetteur au château de Ripaille en 1435 (Turin, Arch. cam^{rs}); Pierre Bergoën vend en 1438 (Arch. Nernier) sa vigne de Concise à Jean Morand dit Brigand; François Bergoën, de Concise, y fait un échange en 1508 (Arch. Hte-Savoie, E 14). Leur nom est souvent écrit Bergoënd et parfois Bourgoïn. Cette dernière forme, évidemment fautive, est cependant adoptée par Besson.

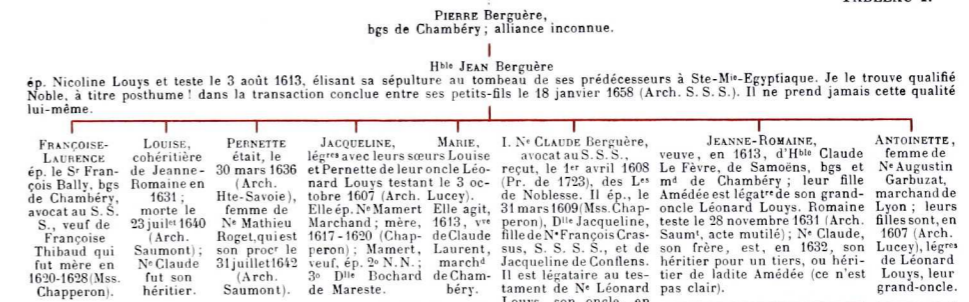
BERGUÈRE

Armoiries inconnues: elles ne sont ni figurées ni décrites aux L^{rs} de Noblesse de 1608.



ALGRÉ les variantes orthographiques du nom de cette famille: Berguère, Bergaire, Bergueraz et même Bergère, on ne risque guère de la confondre avec celle des C° de Cavallerleone dont nous avons mentionné quelques représentants à la page 144. Elle est de bourgeoisie chambérienne et les premiers membres que nous en connaissons possédaient des biens à la Ravoyre, à Leschaux et dans les Bauges.

TABLEAU I.

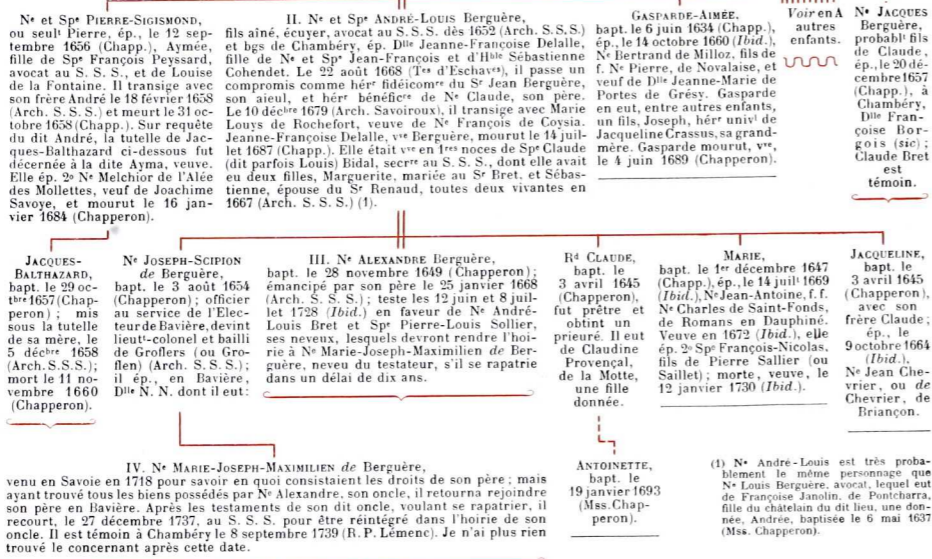


le 15 mars 1635 (Arch. Thuiset), Conseiller de S. A. et sénateur au S. S. S., bien que Burnier paraisse l'avoir ignoré (1). N° Claude testa le 14 septembre 1655 et mourut le 7 décembre suivant (Miss. Chappéron); son héritier fut mise en discussion le 3 juin 1629 (Arch. Thuiset). Il avait composé un traité estimé sur le notariat: « Le notaire parfait », imprimé à Lyon après sa mort, en 1657. Jacqueline Crassus testa, veuve, le 27 septembre 1671 (Arch. S. S. S.) et mourut avant le 6 août 1672 (Ibid.), date de l'ouverture du dit testament. (Voir la DESCENDANCE DE N° CLAUDE AU TABLEAU II.)

(1) Dès 1635 (Arch. Thuiset), N° Claude Berguère était propriétaire de la maison des Charmettes (proccedée de f. Claude Le Fèvre, son beau-frère, époux de Jeanne-Romaine Berguère), et en faisait refaire la toiture. En 1662 (Ibid.), son fils André-Louis en possédait un tiers, les deux autres étant aux époux Mathieu Roget qui les vendrent, le 13 août de ladite année (Ibid.), à N° François Capré.

N° Claude Berguère. (Voir son article et son ascendance au tableau I.)

TABLEAU II.



4. Autres enfants de N° Claude Berguère et de Jacqueline Crassus : FRANÇOISE, baptisée le 29 août 1610 (Mss. Chappéron); — JEAN-LOUIS, bapt. le 4 sept^{br} 1611 (Ibid.); — AGUSTIN, bapt. le 23 juin 1613 (Ibid.); — CLAUDE-FRANÇOIS, bapt. le 5 sept^{br} 1618 (Ibid.); — GABRIELLE, bapt. le 6 déc^{br} 1620 (Ibid.); — ANGELE, bapt. le 10 juillet 1622 (Ibid.); — ALEXANDRE, bapt. le 10 déc^{br} 1623 (Ibid.); — GEORGES et JACQUELINE, jumeaux, bapt. le 16 mars 1628 (Ibid.); — GABRIELLE, bapt. le 1^{er} juin 1625 (Ibid.). Ils sont probablement morts jeunes et sans postérité.

BERIA

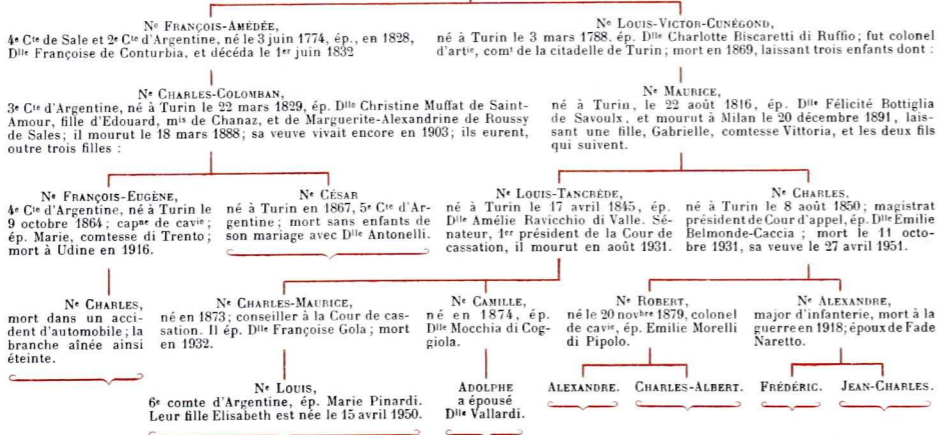
COMTES DE SALE EN PIÉMONT ET D'ARGENTINE EN MAURIENNE.

P. : de gueules au chevron d'argent, au chef cousu d'azur chargé d'une étoile d'or.

Cimier : une étoile d'or.

(Franchi-Verney, Armerista.) (Pl. VI, p. 127).

OBLE et Spectable BENOÎT-MAURICE Beria, 3^e comte de Sale, né à Turin le 7 juillet 1738, reçut, le 7 septembre 1772 (Arch. du Sénat de Savoie), des Pat^{rs} portant cession, vente et inféodation en sa faveur et de ses descendants mâles, avec transmission par une femme, de la terre et juridiction d'Argentine en Maurienne, avec titre et dignité de comté. Il épousa D^{lle} Madeleine Busca della Rocchetta et mourut le 30 décembre 1794, laissant entre autres enfants les deux fils ci-dessous. Sa veuve est décédée le 14 mars 1827.



(1) Ce tableau est extrait d'une généalogie beaucoup plus complète que je dois à l'obligeance de M. le Marquis de Chanaz, et que m'a transmise M. le Comte de Monthel, son beau-frère. Je les publie sous leur responsabilité, faute de pouvoir étudier les documents qui ont servi à l'établir, et en leur exprimant toute ma reconnaissance de l'aimable empressement qu'ils ont mis à venir à mon aide. D'une manière générale, cette filiation concorde avec celle publiée par Spreti dans sa récente Encyclopédie de la noblesse italienne.

BERLANDET (DE)

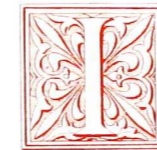


out près de l'ancien château des Echelles s'élevait une maison-forte appelée Berlandet, aujourd'hui remplacée par une habitation plus moderne qui en a gardé le nom. Mais y eût-il une famille de Berlandet? On peut se le demander, car, en même temps que des nobles ne portant que le nom de ce fief, on en trouve d'autres qui le font précéder de patronymes connus, Gallifet, Chabod, Richard des Echelles, que parfois ils portent seuls. Les documents sont rares; se prononcer avec certitude serait téméraire. Je publie ici, dans leur ordre chronologique, les notions recueillies. Si d'autres viennent s'y ajouter, peut-être celles-ci faciliteront-elles la solution de ce petit problème.

N. B. — Je dois exprimer ici ma gratitude à M. l'abbé Loridon, aumônier de l'orphelinat des Marches, qui m'a très obligeamment communiqué ses notes concernant les nobles de Berlandet. Elles proviennent surtout des archives Bonne de Savardin et des registres paroissiaux du pays échelois qu'il a analysés. Elles figurent avec la référence : (L.).

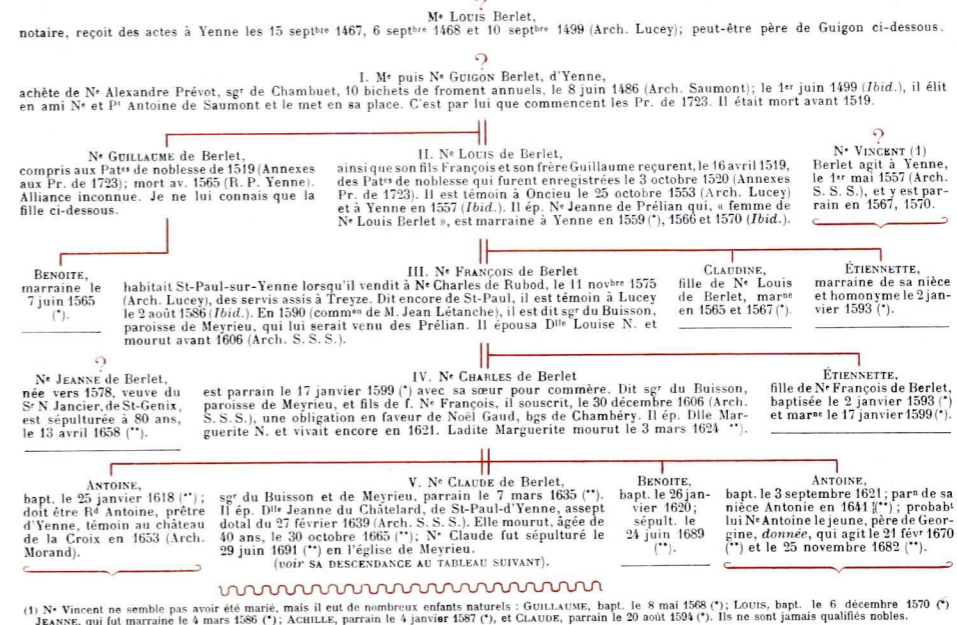
- 1475 — (L.). N° MICHEL Gray de Berlandeto.
9 mai 1528 — (Arch. Thuiset). N° GILLET de Berlandeto, comme proc^{te} de son père (non nommé), vend à N° Jean Oddinet des servis aux Echelles.
9 avril 1538 — (Arch. Savoiron). N° CLAUDE, fils de N° Gillet ci-dessus, des Echelles, est témoin à Chambéry.
1557 et 1568 — (L.). N° ANTOINE Chaboud — ou Chabod — de Berlandet.
Vers 1565 — (L.). D^{lle} JEANNE de Berlandet agit, veuve de f. N° Godet, alias Claude de Gallifet; leur fils et leur petit-fils auraient aussi porté le nom de Berlandet.
7 mai 1572 — (Arch. Vaulserre). Mess^{rs} ÉTIENNE de Berlandet, curé de St-Franc, y est témoin.
1574 — (L.). Avant cette date, mourut, sans postérité, N° Hugues de Corbeau, époux de FRANÇOISE de Berlandet.
Vers 1590 — (Notes généalogiques, Arch. Marlioz). N° PHILIBERT Chaboud de Berlandet ép. D^{lle} Françoise de Lanfrey (peut-être sœur de N° Zacharie de Lanfrey).
18 juin 1611 — (Arch. Hte-Savoie, E 916). N° AIMÉ de Berlandet, des Echelles, cavalier en l'escadron du sgr^e capitaine de Tignac, sgr de Bron, fait une quittance au syndic de Nonglard où est cantonnée son unité.
Vers 1630 — (L.). D^{lle} CATHERINE, fille de N° ÉTIENNE-GASPARD (Chaboud?) de Berlandet et de Charlotte de Catton, ép. N° Jean-Henri de Richard des Echelles; leur postérité a souvent porté le nom de Berlandet, et cela jusqu'à la Révolution (voir RICHARD des Echelles au T. V, p. 167-168 de l'Armorial).

BERLET OU BERLET (DE)



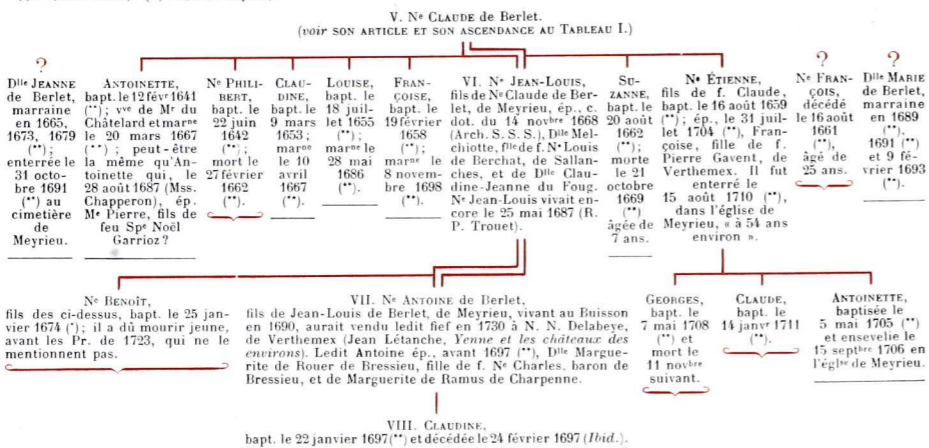
ssus de notaires établis à Yenne au moins dès le milieu du xv^e siècle, les frères Guillaume et Louis Berlet furent anoblis par Pat^{rs} du 16 avril 1519. Les descendants de Louis s'établirent au Buisson, dans la paroisse de Meyrieu. Ils s'éteignirent au xviii^e siècle, après avoir prouvé leur qualité lors de l'enquête de 1723; j'ai marqué d'un double trait la filiation officielle. Blason inconnu.

(*) = (R. P. Yenne). (**) = (R. P. Meyrieu).



(1) N° Vincent ne semble pas avoir été marié, mais il eut de nombreux enfants naturels : GUILLAUME, bapt. le 8 mai 1568 (*); LOUIS, bapt. le 6 décembre 1570 (*) JEANNE, qui fut marraine le 4 mars 1586 (*); ACHILLE, parrain le 4 janvier 1587 (*), et CLAUDE, parrain le 20 août 1594 (*). Ils ne sont jamais qualifiés nobles.

(*) = (R. P. Yenne). (**) = (R. P. Meyrieu).



BERLION

Voici, brièvement analysés, quelques titres se rapportant à cette famille, titres inconnus de M. de Foras lorsqu'il publia, vers 1869, l'article consacré aux nobles Berlion, d'Orelle. (T. I, p. 185) :

- Sur un état dressé le 6 septembre 1328 (*Regt dauph*), RENÉ *Berlionis* est nommé parmi les gens du Dauphin qui eurent, à la bataille de Cassel (Flandre), un cheval tué sous eux.
- Le 25 août 1364 (*Société d'Histoire de Maurienne*, 1894, p. 33), N° JEAN Berlion, d'Orelle, vend à la commune de Lanslebourg divers droits provenus des sgrs de Bressieux et de Virieu.
- Le 29 août 1419 (Arch. Saumont), N° BERLION *Berlionis*, f. f. N° Jean, d'Orelle, bénéficie d'une reconnaissance passée en sa faveur par Jean, fils naturel de f. Odonin Don, naturel.
- Le 12 juin 1427 (Arch. Thuiset), N° BERLION et HUGONET *Berlionis* avaient des biens indivis entre eux.
- Le 2 mars 1437 (*Ibid.*), rémission en faveur de N° AMÉDÉE et HUMBERT, frères, f. f. N° BERLION *Berlionis*.
- Vers le milieu du XV^e siècle, FRANÇOISE Berlion ép. N° Urbain de la Ravoyre, f. f. N° Antoine et bgs de Montmélian (Arch. Savoie).
- Le 16 avril 1491 (Arch. Thuiset), N° ANTOINE *Berlionis alias Viridis* fait un legs à la chapelle N.-D. de Compassion, de St-Pierre-d'Albigny.
- Le 5 juillet 1524 (*Ibid.*), N° PIERRE *Berlionis alias Viridis*, fils du susdit feu Antoine, reconnaît en faveur de V^{ob} Mess^{rs} Jean Chiesa, chapelain recteur de la dite chapelle N.-D. de C., à cause du legs fait en 1491 par son dit f. père; acte passé à St-Pierre-d'Albigny, dans la maison de Sp^r M^{re} PIERRE *Viridis* (frère de Pierre le reconnaissant), qui est témoin.
- Le 8 novembre 1552 (Arch. Hte-Savoie, E 463), N° CHARLES Berlion, châtelain de Grésy, est témoin à Annecy.
- Le 12 décembre 1580 (Arch. Thuiset), N° NICOLAS Berlion (f. f. N° N. Berlion, et de Pernette, sœur d'Antoine de Mouxy) est légataire du dit N° Antoine de Mouxy, son oncle maternel.

N. B. — Il ne m'est pas prouvé que les *Berlionis alias Viridis* soient issus des nobles Berlion, d'Orelle, mais la chose est fort possible (voir VERT au Supplément).

BERNARD⁽¹⁾

Plusieurs familles nobles, en Savoie, ont porté ce nom très répandu, sans que rien permette de leur supposer une commune origine. Voici ce que nous savons de la plus ancienne, établie d'abord en Maurienne et dans la vallée de l'Isère, entre Conflens et Montmélian, puis fixée à Chambéry où elle s'éteignit au début du xv^e siècle.

TABLEAU I.

(1) Nous ne savons rien des armoiries de cette famille.

N° PIERRE Bernardi avait des biens à Domessin en 1343 (*S^{rs} des Fiefs*); je doute fort qu'il soit de cette famille.

Mess^{rs} HUGUES Bernardi, chev^r, est, le 29 février 1284 (*Société d'Histoire de Maurienne*, 1881, p. 399), arbitre pour Rév^{me} Aymon de Miolans, évêque de Maurienne, dans la transaction que ce dernier passa avec Jean de la Chambre, vic^e de Maurienne.

N° JEAN Bernardi, chev^r, alberge, en 1321 et 1323 (Arch. Savoie, E Ad. 76), divers biens par acte passé à St-Jean-de-Maurienne, dans la maison des héritiers de f. Mess^{rs} Jacques d'Alleverd, chev^r.

Mess^{rs} HUGUES ou HUGONIN Bernardi, professeur es lois et chev^r, juge majo^r de Savoie, ayant condamné un débiteur insolvable de Guigonet d'Herbeys, chev^r, le 5 décembre 1354 (Arch. Savoie, I H 48), adjugés au dit Guigonet. Le même Hugues acheta pour 800 fl. d'or, de Vuillierme de Menthon, chev^r, sgr de Beaumont, tous les fiefs, rentes et biens que celui-ci possédait dans la vallée des Millières, relevant du fief du C^{te} de Savoie, la fidélité au C^{te} de Genevois. Il pria le Comte de l'investir *excipiendo episcopum Mauriane loco dicti comitis Gebennensis*; ce qui fait le C^{te} de Savoie, à Bourg-en-Bresse, le 29 mars 1356 (Arch. Pensa). Une nouvelle investiture a lieu le 14 avril 1356 (*Ibid.*), l'un des dits biens devant l'hommage lige.

N° PERRET Bernardi est témoin, le 1^{er} février 1388 (Arch. Savoironx), en la salle basse du château de Ste-Hélène; je le crois noble, car nommé avant N° Antoine Marschal et un autre témoin qualifié damoiseau.

N° JEAN Bernard, chev^r, f. f. Mess^{rs} Hugues, habitait, le 20 juin 1370 (Arch. Savoie, I H 67), à Chambéry, où il avait une maison et un verger près le pont du Reclus. Le 16 décembre 1376 (Arch. Thuiset), il remet à Jean de la Chambre, chev^r, une maison-forte et une vigne jadis albergées à f. Mess^{rs} Hugonin Bernard, son père, par feu Jean de la Chambre, père du susdit Jean de la Chambre. Il les reçoit en fief sous hommage lige, sauf la fidélité qu'il doit à l'évêque de Maurienne. Le 12 janvier 1377 (Arch. Thuiset), N° Jean Bernard remet à l'abbaye de Tamié le direct domaine sur des biens à elle donnés par Jean, sgr de la Chambre. Le 4 février 1380 (*Ibid.*), N° Jean Bernard prête hommage à Jean de la Chambre et en reçoit investiture, sauf la fidélité au C^{te} de Savoie; la Chambre laude l'achat fait et Bernard reçoit 440 fl. d'or. Le dernier février 1381 (*Inv^{te} Ste-Hélène*, Arch. Thuiset), il passe reconnaissance pour la maison-forte et les biens du Chastellet, acquis, après 1368, de Mess^{rs} Pierre de la Chambre. Mort avant 1409.

N° JEANNE Bernard, épouse Mess^{rs} Jean, bâtard de la Chambre, chev^r, veuf de Jeannette de la Poype. Elle devait un hommage noble à N° Jean de la Chambre, vicomte de Maurienne et sgr de Ste-Hélène-des-Millières, à cause d'une maison-forte qu'elle tenait au dit mandement, à Ste-Hélène, appelée le Châtelet, avec les fonds et choses en dépendant au dit lieu et pour d'autres biens assis à Montailleur. Elle devait encore un autre hommage noble *ad usum magniorum nobilium Mauriane*. Le vicomte de Maurienne consent, le 23 novembre 1412 (*Inv^{te} Ste-Hélène*, Arch. Thuiset), à réduire ces deux hommages en un seul, soit le second au premier qu'elle a prêté pour Ste-Hélène. Le 21 février 1413 (*Ibid.*), elle est investie des dits fiefs et prête hommage. Veuve et sans enfants, elle cède, le 28 janvier 1420 (*Inv^{te}*, Arch. Savoironx), le château de B... (illisible) à Urbain de la Chambre, son neveu, lequel lui relâche les fruits et revenus de ses terres et château de Chamoux. N° Jean d'Orlier hérita d'elle avant 1445, je ne sais pourquoi.

BERNARD D'ALLINGE

P. : de gueules à l'étoile à six rais d'argent (alias molette d'or) en chef et un croissant d'argent en pointe (Pl. VI, p. 127).



La famille Bernard était déjà, au XIV^e siècle, établie à Vevey et, en Valais, à St-Maurice et Vouvry. Elle possédait, dans cette dernière localité, une maison-forte dite château d'Allinge — je ne sais pourquoi — et en ajouta le nom à son patronyme. Quatre de ses membres furent, entre 1376 et 1321, abbés de St-Maurice.

Elle sortirait complètement du cadre de cet ouvrage si l'un de ses rameaux, pour une raison que j'ignore, ne s'était, vers 1400, établi à Cluses en Faucigny; nous perdons sa trace vers le milieu du XVI^e siècle. Voici le peu que nous en savons :

- 18 juin 1409 — (Arch. Thuiset), GUILLAUME Bernardi *alias Allingii*, de Cluses, notaire, reçoit du juge de Faucigny l'ordre de délivrer une expédition d'un acte du 27 octobre 1369 des protocoles qu'il possède.
- 18 mai 1471 — (Ac. Salés^{se}, 1899, p. 111), R^e JEAN Bernard d'Allinge, curé de Bagnes en Valais, est recteur de la chapelle St-Antoine en l'hôpital de Cluses.
- Vers 1470 — D^{lle} JEANNE Bernard d'Allinge, femme de N° Jean du Clos, de Cluses, lequel testa le 8 décembre 1482 (Arch. Thuiset).
- 10 juillet 1496 — (Arch. Thuiset), JACQUES Bernardi *alias Allingii* est fidéjusseur, avec des nobles, au c. d. du Clos-Bellegarde.
- 9 mars 1557 — (Min^{re} de Chignin), N° PIERRE Bernardi *alias Allingii*, à cette date, était déjà décédé, ses héritiers non nommés abornant à Cluses.

BERNARD

D'ÉCOLE EN BAUGES.

Le *Sommaire des Fiefs* nous a appris presque tout ce que nous savons de cette famille, issue du notariat et établie à Arith. Elle possédait aussi des censes, rentes et servis au Châtelard, à Ecole, à la Motte, à la Compôte, le tout constituant la rente dite de Bernard. Elle dura peu et brilla moins encore.

N° PIERRE Bernard, d'École en Bauges, et N° JEAN Bernard, d'École. Le 18 février 1409 (*S^{rs} Fiefs*), les deux frères, Pierre agissant en son nom et au nom de son frère Jean, reconnaissent tenir en fief noble des biens de « ceux d'Arith » et d'autres anciennement procédés de N° Jacquemet de la Compôte, une rente féodale rière Ecole et autres lieux; plus des biens procédés de Jean-François (*sic*), une autre rente féodale rière la Compôte et autres lieux des Bauges (fief de Bernard). Pierre mourut en 1436.

N° JEAN Bernard reconnaît, le 4 septembre 1436 (*S^{rs} Fiefs*), tenir des biens procédés en premier lieu de Jean, Pierre, Jean et Claude d'Arith, et ensuite de Guillaume feu Jean Gaston et d'autres personnes, divers biens et rentes féodales rière le Châtelard et la Compôte, sous charge d'hommage lige et de certaines redevances. Le *S^{rs} des Fiefs* range sous la catégorie « rentes féodales rière le Châtelard » le fief de Bernard. Le même Jean qualifié *discret* reconnaît encore, le 8 juillet 1437 (*Ibid.*), pour divers biens dans la paroisse d'Arith. Il est témoin à Aix le 19 avril 1443 (Arch. Savoironx) et mourut avant 1463 (*S^{rs} Fiefs*).

N° GUILLAUME Bernard, bgs d'Aix, et N° FRANÇOIS Bernard. en son nom et pour son frère François, reconnaît, le 19 janvier 1463 (*S^{rs} Fiefs*), tenir du Duc de Savoie plusieurs biens et rentes féodales rière le Châtelard, la Motte, la Compôte, sous charge d'hommage (*Ibid.* — catégorie : rente de Bernard).

BERNARD

SEIGNEURS DE FORAS.



Le Comte de Foras envisageait comme probable une communauté d'origine pour les nobles Bernard, seigneurs de Foras, et les Bellossier, dits Bernard, seigneurs de Coucy en Genevois. Je n'ai, pour ma part, rien trouvé qui infirmât ou confirmât cette hypothèse. Paillot, toutefois, attribue aux Bernard de Foras un blason « de sable au lion d'or » qui semblerait la contredire (1). Personnellement, je serais tenté de les croire venus de France en Savoie pendant l'occupation française du Duché.

N. N. Bernard.

N° CHARLES Bernard
est nommé, le 5 novembre 1534 (Arch. camérales, Turin), clavaire et greffier des jugeries et châtellenies de St-Sorlin, Chazey et Gourdans en Bugy; secrétaire, en 1536, de Charlotte d'Orléans, duchesse de Nemours, et, en 1538, du Duc de Nemours (Arch. municipales d'Anney et Arch. Hte-Savoie), il est nommé grand châtelain de Samoens, le 1^{er} janvier 1542 (Arch. camérales, Turin), et de la Roche, le 22 janvier 1543 (*Ibid.*); trésorier général de Genevois, le 11 février 1543 (Arch. Hte-Savoie, E 427), il est bailli de Faucigny, le 16 juin 1545 (Arch. camérales, Turin); il l'était encore et qualifié sgr de Foras, le 20 février 1556 (Arch. Hte-Savoie). Je n'ai pu découvrir son alliance. Il était mort avant 1575 (*Ibid.*).

Rd Messrs GUILLAUME,
clerc de Belley, protonotaire apostolique, est, le 8 janvier 1541 (Arch. Hte-Savoie, E 422), à Anney, institué chanoine de N.-D. de Liesse.

N° FRANÇOIS de Bernard, écuyer,
né le 27 mai 1556; dit f. f. N° Charles et sgr de Foras et de Bernières, passe, au dit lieu, le 29 mai 1575 (Arch. Hte-Savoie, E 561), quittance aux admodiaires de son grangeage de la Combe-de-Sillingy, des censés qui lui étaient dues en vertu du contrat d'admodiation par eux conclu, avec ledit feu N° Charles Bernard. N° François, qui avait été page du Duc de Nemours, était gentilhomme ordinaire du dit duc et âgé de 23 ans lorsqu'il blessa grièvement, à Belley, dans une rixe, M^{re} Charles Gay, châtelain d'Yenne, qui l'avait provoqué; ce pourquoi il obtint des Lettres de grâce, le 1^{er} mars 1581 (Arch. Thuiset). Sur la présentation du Duc de Nemours, il fut nommé, par le Roi de France, gouverneur de Nogent-sur-Seine et Pont-sur-Seine, et prêta serment le 26 septembre et 22 octobre 1613, entre les mains du garde des sceaux de Montholon. Par contr. dot, du 15 janvier 1588, il avait épousé D^{lle} Valentine, fille de N° Guillaume de Baillon et de Marguerite Ségurier; elle mourut, âgée de 34 ans, le 25 décembre 1602, et fut inhumée dans la chapelle St-Crespin de l'église St-Laurent à Nogent-sur-Seine (Chérin, Dossiers bleus, Arch. nationales).

CHARLOTTE de Bernard
épousa N° Charles d'Arerex, fils de f. N° Ay-mé et de Françoise-Joséphine Vanelat, sgr de la Tour (près de Belley). Ledit N° Charles devint sgr de Foras, dans des conditions que je n'ai pu préciser. Dans un acte du 31 mai 1584 (Arch. Hte-Savoie, E 562), il est, en effet, dit sgr de la Tour et de Foras, faisant quittance à ses grangers de la Combe-de-Sillingy des censés qu'ils lui devaient à cause d'une admodiation à eux jadis consentie par « feu N° Charles Bernard, ci-devant sgr de Foras ».

N° GUILLAUME de Bernard,
fils de N° François, aurait été élevé dans la maison du Duc de Nemours et paraît avoir été son gentilhomme ordinaire, lorsqu'il revint à Anney, en juin 1614, après un long séjour en France. Il se lia d'amitié avec saint François de Sales qui songea à lui faire épouser Françoise de Rabutin, une des filles de sainte Jeanne de Chantal. Ce projet n'eut pas de suite et Guillaume rentra en France vers la fin d'août 1616. Saint François délivra, en sa faveur, à Paris, le 11 septembre 1619, des lettres testimoniales élogieuses. Vers 1620, Guillaume ép. une fille de René Le Beau, sgr de Sanzelles, et de Catherine de Montholon. Les dits époux reçurent une lettre de saint François, en date du 14 novembre 1621, les félicitant du gain d'un procès. Je ne sais plus rien, dès lors, les concernant, eux ou leur postérité (Ces détails me sont fournis par la grande édition des œuvres de saint François de Sales et les savantes notes que le bénédictin Dom Mackey y a insérées; voir surtout au T. XXIV les pages 228 et 229).

(1) Le Grand Armorial de France indique le même blason, mais aux quartiers 1 et 4 d'un écartelé dont les quartiers 2 et 3 sont : d'or au lion d'azur. Il ajoute que la noblesse de cette famille établie en Anjou, fut reconnue en 1698.

BÉROD OU BÉROZ (DE)

P. : de gueules au chevron d'or rompu accompagné de trois triolets (trèfles) d'argent. (Pl. VII, p. 159.)

Cimier : un bras armé portant un cimier.
Devise : AUXILIUM MEUM A DOMINO.

(Arch. camérales, Patr^s Savoie, Reg. 8, f° 18.)

CETTE famille, originaire des environs de la Rochette, se qualifia noble longtemps avant 1569, date où des Lettres patentes consacrèrent cette situation; elle s'éteignit au XVII^e siècle.

JEAN Berodi alias Philippi,
de la Chapelle-Blanche, près la Rochette, décédé avant 1494.

CATHERINE Berodi,
femme de N. Gayodi, de Villaroux.

N° JEAN Berodi
cède, le 5 novembre 1494 (Arch. château de la Croix de la Rochette), des biens à Villaroux, procédés, en 1460, des Gayodi, à V° Ambroise Ravoyrie, de la Croix de la Rochette. Le même N° Jean, « châtelain pour la garde de l'évêque de Maurienne » (*sic*), est témoin le 9 avril 1492 (Arch. Thuiset).

JEAN Gayodi
et sa mère donnent, en 1460, tous leurs biens à N° Jean ci-dessus.

N° JEAN de Bérod,
probablement frères, de la Rochette, reçoivent, le 19 sept^{bre} 1569 (Arch. cam^{tes}, Turin), des L^{rs} de noblesse, avec collation des armoiries ci-dessus. N° Jean de Bérod, écr. est témoin à la Rochette, le 12 avril 1566 (Arch. Savoironx).

N° PHILIPPE de Béroz,
des L^{rs} de noblesse, avec collation des armoiries ci-dessus.

N° CLAUDE de Bérod, de la Rochette,
ép. D^{lle} Françoise de la Ravoir, fille de N° Louis, sgr du dit lieu et de Tresserve, et de D^{lle} Louise Furby; il est témoin le 16 février 1590 (Arch. Savoie, II H 30); mort avant 1612 (Arch. S. S. S.).

D^{lle} ANTOINETTE Berrot (sic),
avec N° François de l'Alée, son mari, secrétaire de S. A., vend des biens à N° Dominique du Port, aussi secrétaire de S. A., en 1613 (Arch. S. S. S.).

N° CLAUDE de Bérod.
Vers 1612 (Arch. S. S. S.), N° Antoine de Passier, 2^e président au Sénat de Savoie, est nommé son curateur.

D^{lle} DIANE Bérod,
marraine à Chambéry, le 25 mars 1614 (Mss. Chaperon).

V^e Messrs MARTIN Bérod,
d'abord chan^e du St-Sépulchre d'Anney, agit, officier de Tarent^{se}, en 1633 et 1634 (Richard-moz et Emprin, *Dioc^{èse} de Tarentaise*); tén^e à Moutiers, le 19 août 1639 (Arch. Savoie, E 278).

Rd Messrs MICHEL Bérod,
chanoine de St-Pierre de Tarent^{se}, est témoin à Moutiers, le 14 février 1653 (Arch. Savoie, E 291).

BERTALAZONE

COMTES D'ARACHES EN FAUCIGNY

P. : d'or au donjon de gueules ouvert et maçonné de sable et muni d'une tourelle avec une pie au naturel passant sur la tour; au chef d'or soutenu de gueules et chargé de deux fleurs de lys d'azur.

(Pl. VII, p. 159.)

Cimier : un ange naissant vêtu d'azur, ailé de gueules, tenant un rameau d'olivier.
Devise : OMNE BONUM DESURSUM. (Franchi-Verney, *Armerista*.)



JOSEPH-FÉLIX Bertalazone, avocat, était un des conseillers de la ville de Turin. Par P^{re} du 29 juillet 1777 (Arch. S. S. S.), il fut inféodé de la terre et juridiction d'Arache en Faucigny, « démembrées du domaine de la Couronne, en fief rect et « leur défaut, pour une fille chez les descendants de laquelle le fief reprendra sa « nature de rect et propre ». Il n'est pas fait mention, dans cette inféodation, ni dans celle du 22 août suivant (*Ibid.*) sur le même sujet, de propriétaire précédent; mais il y est dit que Joseph-Félix était père d'un fils, comme lui avocat, nommé Jean-Baptiste.

BERTELLIN OU BERTHELLIN (DE)

P. : d'azur à trois pals d'or chargés chacun d'une moucheture d'hermine de sable; au chef d'argent chargé de trois flammes de gueules.

N. B. — Suivant l'Armorial Greyfié, le chef serait d'or. Sur un ancien ciboire (XVII^e siècle) conservé dans l'église de Cruet, on distingue sur chaque pal trois mouchetures d'hermine rangées en pal. C'est la version que j'adopte. (Pl. VII, p. 159.)



VIELLE famille bourgeoise de Conflens, alliée déjà vers la fin du XIV^e siècle à des maisons nobles; fixée à Moutiers vers 1430, elle s'y agréea à la noblesse au siècle suivant, dans des conditions que je n'ai pu éclaircir, et s'éteignit peu après (1).

(1) Le plus ancien membre de cette famille que j'aie rencontré, Humbert de *Bertellino*, de Conflens, était frère utérin de Jacques de Chamtron, de Conflens, lequel, testant à Chambéry le 28 juillet 1389 (Mss. Besson), lui fait un legs. Vient ensuite Jean, fils de feu Antoine de *Bertellino*, qui, le 21 mai 1420 (*Indices raisonnés*), reconnaît en faveur de l'archevêque de Tarentaise. Je le crois le même personnage que Jean de *Bertellino*, dit Poudres, qui mourut avant 1434 et fut le père d'André, dit aussi Poudres, fils de f. Jean, bourgeois de Conflens et citoyen de Moutiers; cet André était frère utérin de N° Pierre de Salins, de Conflens, dont les enfants, après la mort de leur dit père, furent confiés à sa tutelle. Il se confond peut-être avec André de *Bertellino* le Vieux, témoin à Moutiers, le 8 oct^{bre} 1431 (Arch. du Verger), dans la maison de Péronnette N., sa femme. Plus de cent ans après, le 26 oct^{bre} 1536 (Arch. Morandi), nous trouvons Disc^e Philippe de *Bertellino*, notaire de Moutiers, y figurer comme témoin. Il est peut-être l'ancêtre de ceux inscrits ci-dessous.

I. GUILLAUME de Bertellin,
mort avant 1576 (Arch. Savoironx).

II. N° Jean de Bertellin.

D^{lle} Jeanne Jacob, sa veuve en premières nocces, était en procès, demandant l'entierement de Lettres ducaux du 8 mars 1586 aux fins de cassation d'un contrat d'accord par elle fait, le 26 juin 1576, avec le tuteur d'alors de D^{lle} Antoinette, défenderesse en tant que le contrat susdit pouvait comprendre le fonds de la moitié des biens délaissés en l'hoirie de f. Guillaume de Bertellin, père des dits Jean et Louis, moitié qui devait lui appartenir comme mère et héritière de D^{lle} Pernette, sa fille et du dit f. Jean de Bertellin, décédée sans enfants, comme plus proche et plus habile à lui succéder. Un accord termina le différend; les droits de Jeanne Jacob comme héritière de Pernette lui sont réglés à 600 fl. et elle renonce à tout autre réclamation.

N° LOUIS de Bertellin,
citoyen de Moutiers en Tarentaise, ép. D^{lle} Pernette de Presle ou, plus probablement, de la Presle, veuve dès 1576, dont il eut Antoinette ci-dessous.

V^e Messrs MAXIME de Bertellin,
déjà chanoine de Tarentaise le 1^{er} octobre 1543 (Arch. de Moutiers), reconnaît, le 12 avril 1553 (Arch. Savoironx), avec N° Louis, son frère, écuyer, en faveur du comte de Seyssel, baron d'Aix, des biens à St-Eusèbe-de-Cour. Il vivait encore le 4 février 1562 (Arch. Savoie, C 719).

III. PERNETTE de Bertellin,
morte sans postérité avant 1586.

ANTOINETTE de Bertellin
ép., contr. dot. postnuptial du 27 février 1582 (Arch. Savoironx), N° Aimé d'Albiez, capitaine au château de Montmélian et fils de N° Girard, sgr du Verneil. Au dit contrat, Antoinette, autorisée par N° Jean du Verger, son cousin, se constitue tous ses droits. Elle était héritière de f. N° Louis de Bertellin, son père, et prétendait les biens qu'elle tenait en vertu du fidéicommis apposé au testament de f. Guillaume de Bertellin, son ayeul, et purifié en sa faveur; et aussi pour les droits dotaux de D^{lle} Pernette de Presle, sa mère. Jeanne Jacob et N° Aimé d'Albiez, agissant au nom de sa femme, transigent le 28 novembre 1586 (Arch. Savoironx). Ainsi, comme il est dit dans l'Armorial Greyfié, « la famille de Bertellin s'éteignit dans la maison de Messieurs « d'Albyer ». Aimé d'Albyer et Antoine vivaient encore le 13 mai 1606 (Arch. Thuiset), date où ils sont cités comme ahornants à St-Oyen. Passée cette dernière date, je n'ai plus trouvé trace, en Savoie, des nobles Bertellin.

BERTHET



Noble GEORGES Berthet, de Grésy, novice au monastère des Capucins d'Avignon, teste le 16 mai 1605 (Arch. Savoie, I B 6); legs pieux aux ordres et hôpitaux de Chambéry; 1000 florins pour les pauvres filles à marier de Grésy; institue N° PHILIBERT Berthet, son frère, héritier universel.

C'est tout ce que je sais de cette famille dont je n'affirme pas la noblesse.

BERTHIER OU BERTIER



ous n'avons à ajouter que bien peu de chose à la filiation de cette famille, parue au Tome I, p. 186-187, de cet ouvrage.

- Degré I. — Suivant une généalogie manuscrite conservée aux archives du château de Marlioz et composée vers 1610, N° ANDRÉ Berthier aurait ép. Pernette, fille d'Humbert Boursier.
- Degré II. — Françoise-Aimée d'Arestel, femme de N° FRANÇOIS Berthier, était fille de N° Louis d'Arestel et est souvent appelée Aimée-Marguerite. Ledit François avait une sœur, FRANÇOISE, femme du Sr Benoît Gisland, m^{rs} de Chambéry (G^{ra} Marlioz).
- Degré III. — N° GUILLAUME aurait eu (R. P. Billième) une nièce, CHARLOTTE Berthier, femme de N° Humbert Vulliet (fils naturel légitimé de N° Claude Vulliet), décédée le 20 juillet 1641, âgée de 30 ans environ. Le R. P. fait probablement erreur; cette Charlotte devait être sœur de Guillaume, sans quoi on se heurte à des impossibilités chronologiques.
- N° CLAUDE-GASPARD fut baptisé le 18 mars 1606; il eut un frère, FRANÇOIS-NICOLAS (G^{ra} Marlioz) et un autre, JEAN-BAPTISTE, baptisé le 8 avril 1615; leur sœur YVONNE avait été baptisée le 1^{er} septembre 1609 (Mss. Chappéron) à Chambéry.
- Degré V. — N° JOSEPH fut baptisé le 10 août 1688 (Mss. Chappéron); le mariage de son frère JEAN-LOUIS avec Marie, fille du f. Sr Jean-Étienne Gillette, de Chambéry, est du 18 janvier 1701. Joseph et Louis eurent comme frères ou sœurs, outre ceux inscrits au T. I.: CLAUDE-FRANÇOIS, baptisé le 22 mai 1670; JEANNE, baptisée le 26 juillet 1671; MADELEINE, baptisée le 17 février 1676; et CHARLES, baptisé le 20 novembre 1682 (Mss. Chappéron) à Chambéry.
- Degré VI. — Aux trois filles de Jean-Louis, il faut ajouter trois fils, probablement tous morts jeunes: JOSEPH, baptisé le 2 juin 1702; FRANÇOIS, baptisé le 21 juillet 1703; et JOSEPH, baptisé le 9 décembre 1710 (Mss. Chappéron).
- Degré VII. — D'après une note, N° JOSEPH-ÉDUGÈNE serait mort en 1806, au Portugal; je n'en ai pas de preuve.
- Degré VIII. — N° FRANÇOIS de Manessy mourut, âgé de 65 ans et sans postérité, à Chambéry, entre les 26 et 29 août 1870 (*Courrier des Alpes*). Il devait être le dernier de sa famille.

BERTHOD OU BERTHODI, D'UGINE

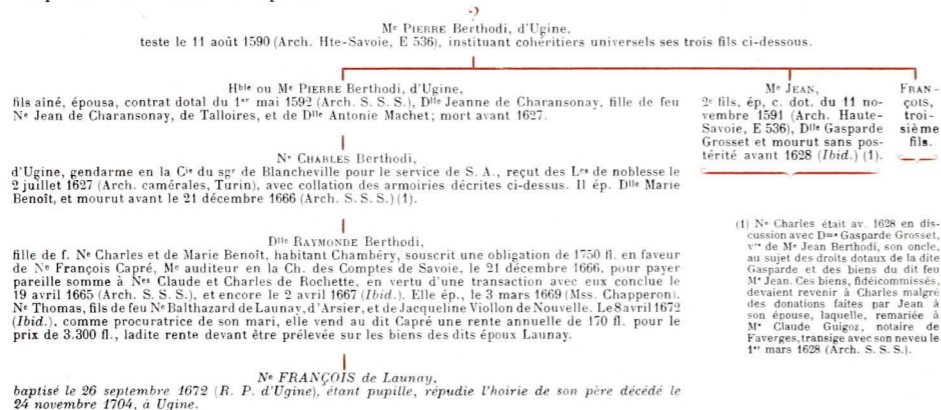
P. : coupé d'azur et de gueules, le premier chargé d'un soleil à dix rais d'or, le second de deux casques d'argent affrontés. (Pl. VII, page 159.)

Cimier : un soleil comme dessus.

Devise : PARTOUT JE ME MONTRE. (Arch. Ch. des Comptes, Reg. 32, Pat. de Savoie, f° 93.)



n trouve en Chablais, au xvr^e siècle, des Berthaud parfois qualifiés nobles, à tort ou à raison : tel, N° Pierre Berthaud, de Cusy (Chens), témoin à Douvaine le 16 janvier 1543 (Arch. Troches). Rien ne permet de leur supposer une communauté d'origine avec les Berthodi, *alias* Berthod, honorables bourgeois d'Ugine qui, anoblis par L^{re} Pat^{re} du 2 juillet 1627, s'éteignirent cinquante ou soixante ans après.



(1) N° Charles était av. 1628 en discussion avec D^{lle} Gasparde Grosset, v^{ve} de M^r Jean Berthodi, son oncle, au sujet des droits dotaux de la dite Gasparde et des biens du dit feu M^r Jean. Ces biens, fideicommissés, devaient revenir à Charles malgré des donations faites par Jean à son épouse, laquelle, remariée à M^r Claude Guigoz, notaire de Faverges, transige avec son neveu le 1^{er} mars 1628 (Arch. S. S. S.).

BERTOLINO

COMTES D'ALBANE EN MAURIENNE

P. : d'argent au chevron renversé de gueules, accompagné en chef d'une étoile à 8 rais du second et, en pointe, de trois pies arrêtées de sable, 2 et 1. (Franchi-Verney, Armerista.) (Pl. VII, page 159.)



PECTABLE Joseph Bertolino reçut des Pat^{res} datées du 20 juillet 1787 portant vente et inféodation en sa faveur de la terre et juridiction d'Albane en Maurienne, avec les titre et dignité de Comte pour lui, ses descendants mâles, et, à leur défaut, une fille « chez les fils de laquelle le fief reprendra sa nature de rect et propre ». S'il n'a pas d'enfants, il transmettra le fief à son neveu Laurent-Joseph Bertolino et à ses descendants mâles.

Le dit Joseph était Intendant Général des bâtiments et fortifications, surintendant et conservateur général des bois et forêts; son neveu Laurent-Joseph était avocat et secrétaire d'État au bureau des affaires intérieures (Arch. S. S. S.).

BERTHOLLET



crois utile de compléter, par quelques précisions essentielles, l'article consacré à cette famille, page 188, Tome I de cet ouvrage.

C'est le 9 décembre 1748 (R. P. de Talloires) que naquit CLAUDE-LOUIS, fils de Louis Berthollet, châtelain et secrétaire de Talloires, et de Philiberte Donier. Il épousa D^{lle} Marie-Marguerite Baur et mourut à Arcueil-Cachan (Seine), le 6 novembre 1832; sa femme lui survécut plusieurs années.

BERTRAND (DE)

MARQUIS DE CHAMOUSSET, COMTES DE SAINT-RÉMY, ETC.



ous publions ici quelques additions à la généalogie de cette « puissante et ancienne maison », déjà parue dans le premier volume de cet ouvrage (pages 489 à 495).

ADDITIONS AU TABLEAU I.

- Degrés I et II. — Je ne sais à quel JEAN, chev, rattacher les mentions suivantes :
17 janvier 1328 (Arch. Thuiset). — Conventions matrimoniales passées entre PONCET, fils de Mess^{rs} JEAN Bertrand, de Chamousset, chev, et Marguerite de la Rochette.
29 juillet 1331 (Arch. Lucey). — Contrat de mariage de BÉATRIX, fille de Mess^{rs} JEAN Bertrand, de Chamousset, chev, et de Catherine N., son épouse, avec N° Guigon d'Aymavigne.
24 février 1338 (Arch. Lucey). Ladite BÉATRIX, veuve d'Aymavigne et remariée avec Jean Yssuard de Cou, deau, n'ayant pu obtenir paiement de ses droits dotaux, transfère les dits droits à N° Guillaume de Chevelu.
- Degré IV. — 18 décembre 1328 (Arch. Giez). — N° ANTOINE, frère d'Hugues I Bertrand, est témoin à Chevron.
1340 (Arch. Morand). — N° PIERRE Bertrand, fils de Messire GUILLAUME, est témoin à un acte.
- Degré V. — 3 décembre 1419 (Arch. Lucey). — ANTOINETTE, fille de Perret Bertrand, veuve de N° Vifred de Gilly, ép. c. dot. du dit jour, N° Louis, fils de f. N° Berlion de Chevelu, chevalier. Elle est autorisée par son frère, Révénd JEAN, archevêque de Tarentaise, qui lui constitue 500 fl. d'or. Un HUGUES Bertrand de la Perrouse, dont la parenté n'est pas indiquée, est fidèle au dit contrat.
- Degré X. — 19 novembre 1606 (Arch. S. S. S.). — N° LAURENT de Bertrand, sgr du Villard en Tarentaise, cosgr de la Val de Bozel, s'oblige en faveur de N° Jean-André Sarde, sgr de Candie.
21 mai 1633 (Arch. Thuiset). — N° AMÉDÉE, frère du dit Laurent, teste, ordonnant qu'un grand tableau de saint Maurice soit peint pour le maître-autel de Chamousset; Charlotte, sa femme, teste le même jour, prenant les mêmes dispositions.
- Degré XI. — 15 mars 1700 (Arch. Thuiset). — Testament de Claudine du Coudray, veuve de N° CLAUDE-FRANÇOIS de Bertrand de Chamousset, des D^{mes} d'honneur de LL. AA. RR., fait à Gilly; elle lègue à ses fils 1000 ducats et institue HYACINTHE son héritier universel, lui substituant Georges-François. Elle mourut à Gilly vers la fin de novembre 1706; son testament fut ouvert le 4 janvier 1707. Ledit Claude-François eut un frère, LAURENT, à qui son père légua une pension annuelle, et une sœur, FRANÇOISE, morte sans alliance.
- Degré XII. — B... s'identifierait vraisemblablement avec FRANÇOIS-LOUIS, né en 1667, cap^e au R^g des Gardes et légataire de sa mère en 1700 (Arch. Thuiset). GUILLAUME est aussi lég^{er} au dit test!, ainsi que ses sœurs ANNE, CATHERINE et JEANNE-CAROLINE. Françoise de Chevrier, veuve, 1^e de Claude-François de Chalandière, 2^e de Claude de Bertrand, convola 3^e, le 2 avril 1702 (Arch. Chamousset), avec N° Aymé, fils de f. N° Jean-François Trolliet, de Molitiers. Enfin, JEAN-ANTOINE de Bertrand était en 1700, lorsque testa sa mère, absent du pays et on ne savait s'il vivait encore. Aux enfants de Claude-François, inscrits au Tableau I, il faut ajouter : THOMAS, bapt. le 19 décembre 1664 (Mss. Chappéron); MARGUERITE, bapt. le 21 août 1660 (*Ibid.*), Adriane de Beaujeu, première femme de GEORGES-FRANÇOIS de Bertrand, mourut le 8 août 1691 (*Ibid.*).
- Degré XIII. — Aux enfants du président de Bertrand, il faut ajouter FRANÇOIS-CATHERIN, bapt. le 30 mars 1682 (Mss. Chappéron).

ADDITIONS AUX TABLEAUX II ET III.

- Degré XI. — FRANÇOISE ép., 4^e N° Claude-Louis de Regnault de Chaloz, c. dot. du 3 janvier 1620 (Arch. la Serraz) et 2^e N° Pierre de Loche, c. dot. du 23 août 1623 (Arch. Savoiron).
- Degré XII. — PAUL fut bapt. le 20 juin 1647 (Chapp.). CHARLES-EMMANUEL ne fut pas recteur du collège de Chambéry en 1752, étant alors depuis longtemps décédé; c'est son neveu et homonyme, également jésuite, fils de Centaure de Bertrand, inscrit au Tableau III, qui remplit ces fonctions à la date indiquée.
- Degré XIII. — DENIS, *alias* DENIS-LOUIS, fut bapt. le 26 juillet 1686 (Chapp.).
- Degré XV. — Françoise-Bernardine Vulliet, fille de N° Jean-Baptiste-Louis, marquis d'Yenne, et première femme de JEAN-FRANÇOIS-RÉGIS de Bertrand, eut un fils, JEAN-LOUIS, baptisé à Yenne le 5 novembre 1767, qui mourut jeune. Elle-même décéda avant 1771. Françoise-Nicole de Prunier, 2^e femme de Jean-François-Régis de Bertrand, vivait encore le 7 avril 1797 (Chapp.). La 3^e épouse du dit Bertrand, Catherine de Roberty, veuve et remariée au Comte de Sarny, mourut à Turin le 14 février 1863.
- Degré XIII du Tableau III. — MARIE-FRANÇOISE, fille de CENTAURE, mourut le 19 févr 1732 (Arch. Visitation) supérieure des Visitandines de Nîmes.

BERTRAND DE LA COMPOTE — Voir COMPOTE (DE LA)

BERTRAND

DE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE, SEIGNEURS DU VIGNY.

P. : d'azur à la barre (sic) d'or chargée de trois roses de gueules, accompagnée de deux étoiles d'argent dans le canton du chef et de deux étoiles de même en pointe (1). (Pl. VII, p. 159.)

DEVISE : AUXILIUM MEUM A DOMINO ET PRINCIPE.

(Arch. Cam^é, Pat^{re} Sav., Reg. II, f° 48.)



ES Bertrand, dont beaucoup furent avocats, notaires ou procureurs, prenaient rang honorablement parmi les familles notables de Saint-Michel-de-Maurienne. Un de leurs rameaux, anobli en 1574, y posséda la seigneurie du Vigny. Survivant aux derniers représentants mâles de sa maison, Louise-Thérèse-Marcelline de Bertrand transmit ce fief à son mari, noble Hyacinthe de Veigy de Lépinay, qu'elle avait épousé en 1713.

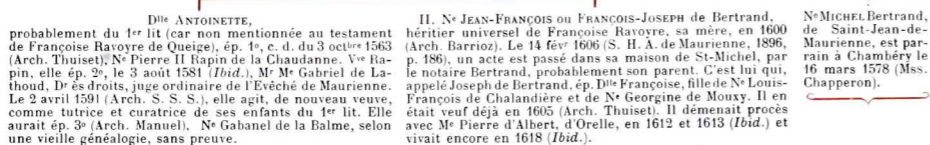
(SUIT LA GÉNÉALOGIE.)

(1) Les armoiries peintes sur les Pat^{res} représentent l'écu chargé d'une bande et non d'une barre. Il est difficile de deviner quelle version est la bonne; à la Pl. VII, j'ai suivi le texte descriptif.

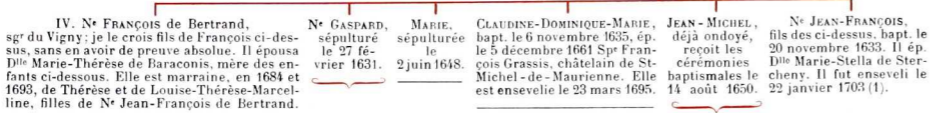
N. B. — Tout ce qui dans ce tableau est inscrit sans référence est tiré des registres paroissiaux de Saint-Michel-de-Maurienne.

N° LOUIS Bertrand, dont la noblesse paraît plus que douteuse, recut, en février 1565 (Arch. S. S. S.), des Pat^{rs} le nommant châtelain de Saint-Jean-de-Maurienne, II en exerça encore les fonctions en 1571 et 1583 et mourut le 11 mars 1584 (S. H. A. de Maurienne, 1894, p. 61).

I. M^r, puis N° JEAN, alias JEAN-FRANÇOIS Bertrand, de Saint-Michel-de-Maurienne, d'abord notaire à Saint-Jean-de-Maurienne, recut, le 15 mars 1574, les Pat^{rs} lui conférant la noblesse héréditaire et les armoiries mentionnées à la page 153. Il ép. 1° Louise la cadette, fille de N° Antoine de Mareschal-Luciane et de D^{lle} Catherine du Pont; et 2° D^{lle} Françoise, fille de feu N° Jacques Ravoyre de Queige et d'Huberte de Monthouz. Ladite Françoise, déjà veuve en 1591 (Arch. S. S. S.), testa le 12 février 1600 (Arch. Barrioz), voulant être sépultée en l'église de St-Michel, au tombeau de son mari, et instituant héritier universel N° Jean-François, son fils, puis N° François, son petit-fils et fils du dit Jean-François; acte passé à St-Michel, M^r Jean Bertrand, notaire, dans la maison de la testatrice.



III. N° FRANÇOIS de Bertrand, s^{gr} du Viguy, de Saint-Michel-de-Maurienne, fils de N° François-Joseph, auquel il est substitué par Françoise Ravoyre, sa grand-mère paternelle testant en 1600. Il ép. D^{lle} Jeanne-Philiberte fille de f. N° Charles-Emmanuel Chifflet — on trouve aussi Chifflet —, s^{gr} de la Fugère, en la paroisse de Gréy, en Genevois. Il testa le 18 juin 1656 (Arch. Thuiset, Inv^{rs}), dit capitaine réformé, entretenu au préside de Montmélian, et fut enseveli le 12 mars 1659. Jeanne-Philiberte testa le 26 novembre 1661 (Arch. Thuiset, Inv^{rs}) et mourut le 11 décembre suivant.



V. FRANÇOIS-JOSEPH, onduyé le 12 décembre 1677; c'est peut-être elle, Jeanne-Françoise Bertrand du Viguy, marraine le 6 janvier 1701. FRANÇOISE, bapt. le 23 octobre 1678, parvula, sépult. le 21 mai 1679. PÉTROLE, bapt. le 2 décembre 1679. FRANÇOISE, bapt. le 21 février 1703. N. N. fils, onduyé le 21 février 1683. MARIE-FRANÇOISE, fille de N° Jean-François de Bertrand, ép., le 7 août 1703. N° Amé, fils de Noël de Launay, d'Avusy, et de D^{lle} Lucrèce de la Grave, elle mourut le 9 septembre 1705. Amé ép. 2° J^{ne} Péronne de Lucinge et 3° Françoise de Livron. THÉRÈSE, bapt. le 4 février 1684; sépult. le 14 octobre de la même année. LOUISE-THÉRÈSE-MARGELLINE, déjà onduyé à la maison, recut les cérémonies baptismales le 15 décembre 1693, filleule de D^{lle} Thérèse de Baraconis, D^{lle} Bertrand du Viguy. Elle ép., vers 1713, N° Hyacinthe de Veigy, fils de Jacques-François, s^{gr} de Lépigny, et de Jeanne-Françoise Noyel de Bellegarde. Mère de 1713 à 1725.

(1) Outre les trois filles légitimes qu'il eut de Marie-Stella de Stercheny, N° Jean-François eut un bâtard, ANTOINE, né d'Eustache Martin, et baptisé le 7 mai 1684 à Saint-Michel-de-Maurienne.

BERTRANDY

ARAMON, bourg du Languedoc, aujourd'hui dans le département du Gard, est le berceau de cette famille qui n'a fait que passer en Savoie.

Elle fut maintenue dans sa noblesse en France par jugement du 19 octobre 1668 et portait comme armoiries: de gueules à 3 trèfles d'or 2 et 1 (Pl. VII, p. 159), d'après l'Armorial de Languedoc, de Louis de la Roque. N° CHARLES de Bertrand, d'Aramon, habitant Chambéry depuis douze années, fit, le 31 mai 1697, une donation en faveur de D^{lle} Perrine Grandchamp, fille de feu Antoine, bourgeois de Chambéry (Arch. S. S. S.). Il mourut peu après et son cercueil fut, le 12 juin de la même année (Mss. Chapperon), déposé dans l'église des Carmes de Chambéry.

Il laissait un fils, N° FRANÇOIS-MAURICE de Bertrand, baptisé à Annecy le 23 septembre 1692 (R. P. Annecy) et habitant à Chambéry lors du décès de son dit père; il fut, par arrêt du Sénat de Savoie, en date du 15 février 1709, pourvu d'un curateur en la personne d'H^{lle} Charles Fromin. C'est tout ce que nous avons trouvé concernant cette famille pendant son séjour dans notre pays.

BERTRIER

AUX pages 196 et 197 du premier volume de cet ouvrage, on trouvera le blason et la généalogie de cette famille. J'y ajoute toutefois ici quelques utiles précisions. Toutes, sauf indications contraires, sont tirées des registres paroissiaux de Cernex.

- Degré I. — N° BENOIT Bertrier mourut avant le 23 avril 1603 (Arch. Hte-Savoie, Min^{rs} Mestraltet), date à laquelle Alexandrine de Mandallaz, sa veuve, qualifiée de D^{me} de la Motte et baronne (?) du Villard, agit comme tutrice de leurs enfants.
Degré II. — N° MICHEL Bertrier mourut en 1682, âgé de 83 ans. Son épouse Péronne de Bordes, native de Cerdon, était décédée le 10 mars 1669.
Degré III. — N° BERNARD, né le 1^{er} novembre 1640, fut baptisé le 11 décembre suivant. Jeanne-Baptiste Burquier, sa 1^{re} femme, mourut à 28 ans, le 1^{er} février 1685; Marie-Philiberte de Gribaldy, qui lui succéda, fut ensevelie à 34 ans, le 12 février 1694. — CLAUDE-FRANÇOIS, onduyé le 21 août 1635, mourut le 18 août 1636. Son frère CLAUDE, né le 27 octobre 1633, fut parrain le 25 février 1654. — ANTOINETTE, leur sœur, est marraine le 27 novembre 1667; et LAURENCE, le 11 février 1694. — Je crois pouvoir identifier GUILLEMINNE, « mariée à N° N. N. de Ruffy », avec une BERNARDINE Bertrier qui, le 29 mai 1672 (R. P. Annecy), ép. N° Joseph de Rupy. — Bernard Bertrier eut encore une sœur, CLAUDE, née le 3 août 1632, morte le 11 septembre suivant; et un frère, JOSEPH, né le 21 octobre 1641, probablement mort jeune.

Degré IV. — JÉNÉME Bertrier, né le 29 octobre 1672, mourut le 18 octobre 1687; son frère JEAN-BAPTISTE, âgé de 12 ans, se noya accidentellement dans les Ussets, le 3 juin 1686. — GASPARD-HUBERT, qualifié s^{gr} de la Motte, capitaine au Régiment de Chablais, est décédé le 13 janvier 1773, sépulté le lendemain au tombeau de ses ancêtres, dans la chapelle de N.-D. de Compassion, en l'église de Cernex. Il eut une fille donnée, née de Claudine Magnin en 1728 et nommée JEANNE-CLAUDINE, qui ép., en 1753, Joseph Philippe, de Cernex. — N° JEAN-BAPTISTE (du 2^e lit), né le 28 juillet 1686, ép. D^{lle} Jeanne du Rollet, de Challex, au pays de Gex, morte, comme son mari, avant 1759. — Le 1^{er} mari de JEANNE-REINE Bertrier, N° François de Malvert, était veuf en 1^{er} noces de Jeanne-Reine de Livron. — CHRISTIN naquit le 8 avril 1695; son mariage avec Jacquemin Thouvier est du 4 mars 1726. — ANDRÉ fut baptisé le 20 juin 1696. N° Bernard Bertrier eut au moins cinq enfants en plus des neuf inscrits au premier volume de l'Armorial, savoir, du 1^{er} lit: JEANNE-MAURISE, née le 17 mai 1676; du 2^e lit: MICHEL, né le 12 février 1690, et CHRISTINE, née le 11 février 1694; du 3^e lit: JEAN-JOSEPH, né le 13 juin 1697, et MARIE, née le 20 août 1699.

Degré V. — Christin eut un premier fils, ANDRÉ-LOUIS, qui, né le 30 avril 1726 (soit moins de deux mois après le tardif mariage de ses parents), mourut à l'âge de trois jours.

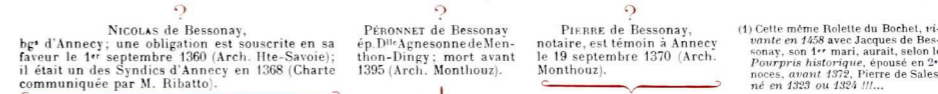
BESSON OU BECZON — Voir BULLIOD

BESSONAY (DE)

P. : de sable au lion de gueules (sic) tenant en sa patte dextre une hache d'argent (Armorial de Loche). (Pl. VII, p. 159).

VELLE famille de bourgeois et de notaires d'Annecy. C'est vraisemblablement à cause de leurs alliances et possessions nobles que plusieurs de ses membres furent, dans le courant de la première moitié du xv^e siècle, agrégés à la noblesse. Leur descendance paraît s'être éteinte avant le début du xvr^e.

PÉRONNET de Bessonay, not^r, reçoit un acte à Annecy le 15 août 1336 (Arch. Thuiset). Le not^r François de Quintal fut nommé commissaire de ses protocoles (Ibid.).



N° HENRI de Bessonnet, de Bablazon (?), aurait épousé (Gén^{rs} Monfort, publiée par les Lons Muznier), quittance dotale de 1436. D^{lle} Péronnette, fille de N° Jean de Montfort; pas de preuve. PIERRE de Bessonay fait, le 14 avril 1395 (Arch. Monthouz), procuration aux Dompéroz (parents de sa mère) pour avoir l'hoirie de feu de Lullier, curé des Clêts, passe reconnaissance en sa faveur en 1407 (Inv^{rs} Talloires). V° AYMON de Bessonay, religieux infirmier à Talloires, Jean de Lullier, curé des Clêts, passe reconnaissance en sa faveur en 1407 (Inv^{rs} Talloires).

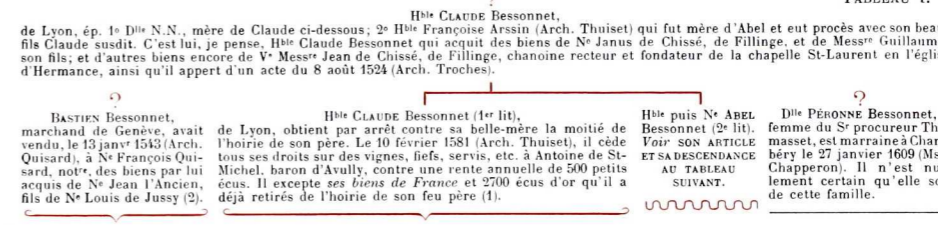
N° JACQUES de Bessonay, h^{gr} d'Annecy, y est témoin en novembre 1436 (Arch. Cevins). Ce doit être lui qui agit, vice-châtelain de Faverges, le 17 Janvier 1450 (Arch. Giez). Il était, en 1458 (Inv^{rs} de Loche), époux de D^{lle} Rolette, fille de N° Jacques du Bochet et de D^{lle} Jeanne des Bois (1). Il était en procès avec N° Rolet, Robert et Antoine, fils de f. N° Guillaume Eymion, au sujet de la leyde d'Annecy sur laquelle il possédait des droits indivis avec les dits Eymion, contre lesquels il obtint sentence favorable le 20 décembre 1460 (Arch. Académie Florimontane). Il avait, en 1455 et 1463 (T^{rs} Eschav^{rs}), des biens à Seynod, et il est souvent cité dans le Registre des Délibérations du Conseil de ville d'Annecy entre 1475 et 1491.

N° GUILLAUME de Bessonay donne au prieuré de Talloires, en 1481 (Inv^{rs} de Talloires), la leyde des grains et fruits portés au marché d'Annecy. Époux de D^{lle} Claudine, fille de N° Pierre de Loche et de Jacqueline de Menthon-Dingy, il ratifie en 1489 (Ibid.) une transaction passée entre Janus de Savoie, C^{te} de Genevois, et les religieux de Talloires d'une part, et lui-même d'autre part.

BESSONNET

ETTE famille, dont nous ignorons le blason, n'a rien de commun avec la précédente, sauf la consonnance de son nom qui, généralement, est orthographié Bessonnet et sans particule.

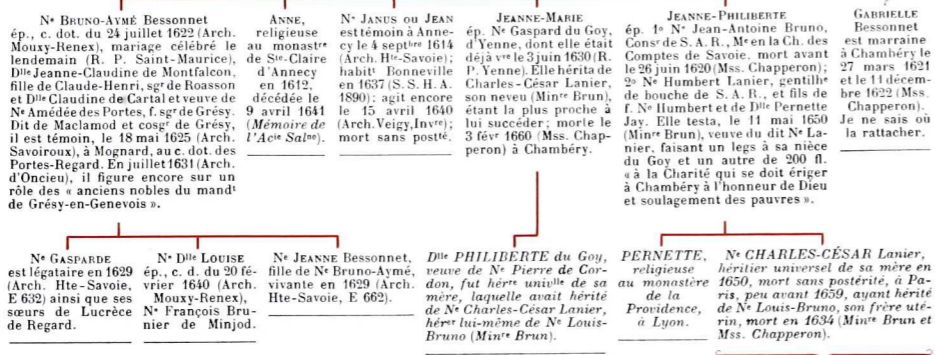
TABLEAU I.



(1) Il faut peut-être identifier avec ce Claude un N° Claude Bessonnet en faveur duquel une obligation fut, le 40 février 1574 (Arch. Hte-Savoie, II E 3080), l'objet d'une cession. Ce peut être lui encore N° Claude Bessonnet, de Genève, qui, le 7 mai 1575 (Arch. Genève), revend à V^{rs} Louis d'Arenthon, s^{gr} de Châtillon, d'Etrembrières et plain de Thiénes, divers cens, servises, etc. et droits féodaux que ce dernier lui avait cédés sous grâce de rachat. (2) Un Jean Bessonnet, non qualifié, était, le 17 mai 1553 (Arch. Genève), marié à D^{lle} Michée, fille de N° Pierre-Michel du Rouvenoz (S^{rs} Fiefs) et de D^{lle} Barthelemy de Florimont; laquelle Michée agit ledit jour à Douvaine.

TABLEAU II.

H^{ns} puis N^{rs} ABEL Bessonnet (2^e lit) (voir son ASCENDANCE AU TABLEAU I.) héritier universel de son père (Arch. Hte-Savoie, E 533), épousa 1^{re}, c. dot. du 16 janvier 1583 (D. Luc de Lucinge), D^{lle} Huguette, fille de N^{rs} Claude Volland, sgr de Compois; et 2^e, avant le 19 novembre 1591 (Mémoires Société Savoissienne d'histoire et d'Archéologie, T. xxxviii), D^{lle} Lucrèce de Regard, fille de f. N^{rs} Alexandre, sgr de Vars, et veuve en 1^{res} noces de N^{rs} Antoine d'Aussens. Il habitait Gornier en 1590 (Arch. d'Yvoire) et Ancey en 1594 (Arch. Hte-Savoie). Des L^{rs} Pat^{rs} du 4 décembre 1596 (Arch. S. S. S.) le nomment gruyer général et particulier et conservateur de la chasse au bailliage de Gaillard. Il avait été pupille de N^{rs} Gaspard de Grailly, lequel fut, le 2 novembre 1582, assassiné par les Genevois qui brûlèrent son château de Villegrand. Catherine d'Autriche, D^{ne} de Savoie, dispensa la veuve et les enfants du dit Grailly de rendre à N^{rs} Abel de Bessonnet les comptes de tutelle. Abel n'en eut pas moins avec les Grailly un procès que ses hoirs et ceux des Grailly continuèrent jusqu'en 1673 (Inv^{rs} Arch. Veigy). Il vivait encore avec Lucrèce, sa femme, le 10 juin 1611 (Arch. Chamoux) et mourut avant 1633 (Arch. Hte-Savoie, E 538).



N. B. — D'après les registres paroissiaux de Menthon, N^{rs} et P^{rs} Gaspard de Grailly, sgr de Villegrand, était marié en 1583 à D^{lle} Guicharde Bessonnet, de laquelle il aurait eu une fille, Ysabeau, baptisée le 22 avril de ladite année, fille de N^{rs} Albut (sans doute pour Abel) Bessonnet et de D^{lle} Nicole de Vignod. Cette Ysabeau est sans doute la même personne qu'Isabelle de Grailly qui ép. N^{rs} François de Chavasse. Mais la généalogie des Grailly publiée par M. de Foras au Tome III, ainsi que plusieurs mentions d'un inventaire des archives du Château de Veigy, notamment, avant et après 1583, Guicharde Duret l'épouse de Gaspard de Grailly. Il y a donc là une contradiction évidente; je crois toutefois — sans l'affirmer — que l'erreur se trouve dans le registre et que la version adoptée par M. de Foras est la bonne.

BETTEX (DE)

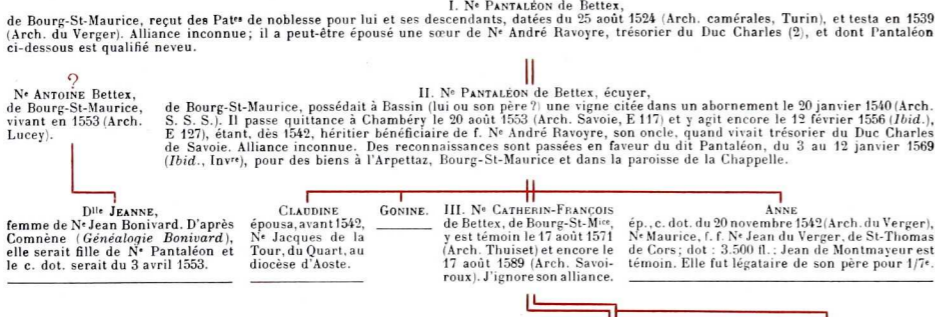
P. : écartelé aux 1 et 4 d'argent à deux états de queues rangées en fasce, celle de dextre brochant sur l'autre; aux 2 et 3 d'azur au cerf d'or saillant et contourné (1). (Planche VIII, page 169).

(1) Le Blason des Bettex est ainsi décrit dans un recueil d'armoiries des alliances de la famille du Verger (Arch. du Verger). Nous en avons vérifié la plupart et n'y avons trouvé qu'une seule erreur. Comme nous ne possédons aucun autre renseignement sur les armes portées par cette famille, nous avons cru devoir adopter, au moins provisoirement, cette version. Il est toutefois très possible que ce blason écartelé réunisse les armoiries de deux familles. Celles des quartiers 2 et 3 rappellent l'écu des Tignac que menaillait un cerf saillant, mais non contourné. Mais on sait que la plupart des animaux contournés, en héraldique, ne sont tels que par la distraction du graveur... Et rien ne nous a prouvé jusqu'ici qu'une alliance ait uni les Tignac aux Bettex.



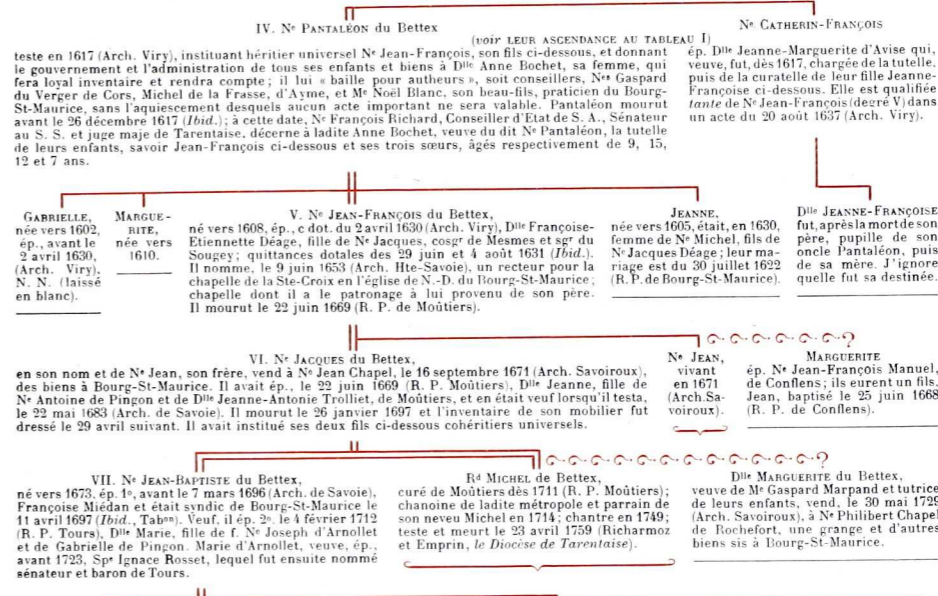
es Bettex, Bethex ou Bectaix — en latin de Bectacio — possédaient, au xv^e siècle, des biens à Aigueblanche. Le 7 septembre 1447 (Arch. du Verger), Guigonne Bectaix, épouse de Jean Macellier et fille de feu Antoine, fils lui-même de feu Jacques Bectaix, reconnu pour les dits biens en faveur des nobles de Montmayeur. C'est probablement de la même souche qu'est issu Pantaléon de Bettex, bourgeois de Bourg-St-Maurice, anobli par P^{rs} de 1324 et inscrit en tête du tableau ci-dessous. Ses descendants prouvèrent leur qualité en 1723 (filiation marquée d'un double trait) et s'éteignirent avant la fin du xviii^e siècle.

TABLEAU I.



(2) Je ne sais comment rattacher cet André aux nobles Ravoyre déjà étudiés dans cet ouvrage. Capré le cite et dit qu'André Ravoyre fut trésorier général du Duc en 1523.

TABLEAU II.



BETTONNET (DU)

Le village et la maison-forte du Bettonnet, situés sur la rive gauche du Gélon, à une lieue en amont de Chamoux, ont donné leur nom à cette famille, éteinte dans la seconde moitié du xiv^e siècle. Ses représentants ont laissé peu de traces dans nos archives, leur blason nous est inconnu et des actes où ils sont cités on ne saurait extraire même une ébauche de filiation. Nous ne pouvons que donner ici un résumé des titres les concernant classés dans l'ordre chronologique.

Vers 1216 ou 1225 (Cart^{rs} de St-Hugon), HUMBERT du Bettonnet vend aux Chartreux de St-Hugon le tiers de l'Alpe de la Perrière; ses fils, V^{rs} M^{rs} HUMBERT et VIBOUD, approuvent ladite vente. En juin 1263 (Wursterberger, Pierre II, IV, n° 607), N^{rs} ANTOINE et THOMAS du Bettonnet font, à Aiguebelle, hommage au Comte de Savoie. En 1281 (Comptes de la chât^{rs} de Cusy), THOMAS du Bettonnet paye un laod au chât^{rs} de Montmélian; en 1290 1291, il est chât^{rs} de Cusy (Ibid.). En 1293 (Comptes de la chât^{rs} de Montmélian), HUGUES du Bettonnet paye une amende au châtelain de Montmélian. En 1310 (Cart^{rs} de St-Hugon), frère JACQUES du Bettonnet est chartreux à St-Hugon; il en est prieur en 1322, 1324, 1331, 1336, 1339 (Ibid.). En 1323 (M^{rs} Acad. Savoie, 2^e S^{rs}, III, p. 338), PIERRE, sgr du Bettonnet, est en difficulté avec l'abbaye du Betton au sujet de sa juridiction. Le 4 novembre 1323 (Arch. de Cour., au prieuré de Chamoux, JEAN du Bettonnet prête hommage pour les biens qu'il tient du Comte de Savoie rière la Rochette. Le 15 juillet 1337 (Arch. Thuisset), HUMBERT du Bettonnet, deau, est témoin à l'Heuille; il l'est encore le 27 août 1342 (Ibid.), au c. mar. Villette-Montmayeur. Ce doit être ce même Humbert qui fut père de GUILLAUME, alias GUILLEMET, d'une fille nommée FLORIE, et peut-être aussi d'un autre fils, HUMBERT, Guillaume reconnu en faveur du Comte de Savoie, le 2 juillet 1360 (Arch. du Bettonnet), ses frères du Bettonnet, la moitié de la chapellerie du Bettonnet et de Chamoux, et des biens à Champplaurant, à Villard-Léger et au mont de l'Heuille. Il vendit à N^{rs} Jeanne de la Rochette, avant 1417 (Arch. de Savoie), la mestraille de la Rochette, Chamoux, Villard-Léger, Montandry et Montgilbert; elle était alors déjà mariée à N^{rs} Antoine de Seyssel, sgr d'Aix. Quant à Florie, elle aurait épousé, conjecture M. l'abbé Félix Bernard (Origines féodales en Savoie et en Dauphiné), N^{rs} Bertet de Montmayeur, dont elle aurait eu une fille mariée à N^{rs} Jean Jordane, de St-Maximin en Avoillon. Je laisse à son auteur la responsabilité et l'honneur de cette hypothèse, peut-être bien fondée, mais cependant insuffisamment étayée, à mon avis, dans l'état actuel de nos connaissances. Il n'en est pas moins certain qu'Antoine Jordane, qualifié sgr du Bettonnet dans son testament du 3 février 1460 (Arch. du Bettonnet), semble bien avoir été en possession alors de la plupart des biens de la famille à laquelle ce Bef avait donné son nom; le C^{rs} de Foras, toutefois, dans une de ses notes, exprime une opinion légèrement différente et pense qu'Antoine Jordane est devenu sgr du Bettonnet par son mariage avec Jeanne de la Rochette, fille de N^{rs} Jean de la Rochette, de Chamoux, lequel était fils de N^{rs} Theobald... Je n'ai rien découvert qui me permette de trancher le différend. N^{rs} Antoine Jordane a certainement épousé Jeanne de la Rochette, sa femme lorsqu'il testa en 1460; mais il a pu avoir, auparavant, une autre épouse et la conjecture de M. l'abbé Bernard n'est pas exclue.

BEYNOD (DE)



BEYNOD — orthographié aussi Beyno, Béno, Benoz, etc., — est un petit hameau situé entre Challogne et Usinens, près des bords du Rhône. C'est le lieu d'origine, et ce fut longtemps la résidence d'une très vieille famille à laquelle une situation matérielle restreinte n'a permis de « vivre noblement » qu'au prix d'incessantes difficultés. Aussi a-t-elle laissé peu de traces dans nos chartriers et je n'ai pu en établir qu'une généalogie bien incomplète. J'ignore ses armoiries.

N. B. — Les faits énoncés sans référence dans le tableau ci-dessous sont tirés de l'Inventaire Rossillon (Arch. Thuiset).

JEAN de Beynod, reconnaît, en 1295 (vieux inv., Arch. Costa), tenir en fief d'Amédée II ce qu'il possède dans la ville de Challogne.

MERMILLIOD de Beynod, deus, prête hommage, en 1353, à Perret de Châtillon, sgr du Châtelard en Semine, pour des biens qu'il a acquis.

JEAN de Beynod fait, en 1381 (Arch. Savoiron), un accord avec N° et V° Evrard d'Echallon, prieur de Chindrieu, au sujet de sa succession. ISABELLE de Beynod, voulant reconnaître les services que lui a rendus M° François de Verbos, chevalier, lui fait, le 3 février 1399 (T° Vuy), donation de tous ses biens, moyennant certaines charges relatives à sa sépulture, à des œuvres pies, etc.

N° PIERRE de Beynod, d'Eloyse, deus, frères, d'Eloyse, albergent à un homme de Vanzey, le 22 janvier 1428 (Arch. Thuiset), une vignette d'Autavillaz. N° Pierre de Beynod, d'Eloyse, reçoit, le 14 octobre 1429, quittance de 65 l. d'or payés aux N° frères Etienne et Pierre d'Anthy. Le même Beynod agit, le 18 mars 1430 (Arch. Genève, not. lat.), tuteur des enfants de f. Jean de Rovorée d'Avusy. Il est qualifié seulement discret dans un acte de 1465, rédigé après son décès, où agissent ses trois fils ci-dessous, puis, de nouveau, noble (comme partout ailleurs) dans l'acte de 1470 concernant ses fils Richard et Jean. C'est le même Pierre Beynod qui agit, le 17 novembre 1429 (Arch. Genève, not. lat.), tuteur de Jeannette et Mermette, filles impubères de f. Jeannet, fils de f. Jeannet, fils de f. Mermier de Roverez, d'Avusy (1).

N° JEAN de Beynod, N° RICHARD de Beynod, N° HUGUES ou HUGONIN de Beynod, N° MICHEL de Beynod, N° HUGONIN, agissant pour lui et ses frères Jean et Richard, fils de f. Diset Pierre Beynod, d'Eloyse, vend, le 27 mars 1465 (Arch. Thuiset), des rentes à N° François de la Fléchère. N° Hugues de Beynod, d'Eloyse, est requis de laudier une vente le 22 janvier 1466 (Arch. Thuiset), D° Antoinette, fille de f. Guillaume de Manessy, deus, et veuve du dit N° Hugues de Beynod, fait en 1483 (Ibid.), une donation à N° Louis de Manessy, son frère.

N° CLAIR de Beynod, de Semine, cède en 1513 à N° Jean de la Croix le rachat d'un pré à Beynod; il est témoin à Viry, dans un acte pour les Viry du 4 janvier 1537 (Arch. S. S. S.). N° HENRI de Beynod reconnaît, avec son frère, en 1488, (Fiefs) pour des biens à Challogne; il est témoin à Vanzey le 23 mai 1505 (Arch. Thuiset), et vivait probablement encore en 1529 (Ibid.). N° JEAN de Beynod, f. f. N° Michel, et son frère Henri reconnaissent, le 5 juin 1497 (Fiefs), pour des biens au manèment de Clermont; mort avant 1540 (Ibid.).

N° RICHARD de Beynod, de Challogne, frère de N° Etienne qui, le 30 novembre 1572 (Arch. Viry), est dit son héritier. N° ETIENNE de Beynod, de Challogne, prête carnet d'arrière-fief, le 3 février 1540, à Charlotte d'Orléans, mère et tutrice de Jacques de Savoie, Duc de Genevois, à cause du château de Clermont, pour des fiefs et servs procédés de N° Richard de Châtillon aux nobles Beynod, entre autres la moitié de la maison-forte de Challogne, lieu dit en la Folatière. Le 21 mars 1550 (Arch. Hte-Savoie), N° Etienne souscrit une obligation en faveur de Jacques Ducrest, marchand d'Annecy, et fait, le 9 avril 1578 (Arch. Viry), une procuration à N° Amed de Beynod, son fils. Il teste « fort ancien et en décrépitude » le 13 novembre 1579 (Ibid.), élisant sa sépulture à Malagny et nommant usufructière N° Bartholomé Eysard, sa femme; lègue à chacune de ses deux filles 500 l. lorsqu'elles se marieront. Ses trois fils, N° Amed, François et Claude, seront héritiers universels. Leur mère sera leur tutrice, quoique « ils soient assez grands pour savoir se régir et gouverner ». Il était déjà mort le 21 octobre 1580 (Ibid.).

N° AMED de Beynod, fils aîné, cohéritier universel avec ses frères de leur père en 1579. Avec son frère François, il constitue unedote de 600 l. en 1584 (Arch. Viry) à leur sœur Denise. N° FRANÇOIS de Beynod, de Malagny, avec son frère Amed, albergé des biens au dit lieu, de N° Jacquemet de Rossillon, sgr du château d'Augny, le 18 février 1586 (Arch. Viry), acte passé à Challogne, au poêle de la maison-forte de leur feu père. Il ép. Gervaise Thomé, qui est sépulturée le 30 janvier 1621 (R. P. Viry) et vivait encore le 24 août 1623 (Arch. Viry). N° CLAUDE, en indivision avec ses frères, admodie, au chef de la Perrière, le 10 mai 1582 (Arch. Viry), des biens de N° et P° Marin de Viry, situés à Malagny. DENISE, légataires de leur père en 1579, chacune pour 500 florins qui leur seront payés quand elles se marieront. Denise ép., contr. mar. du 4 février 1584 (Arch. Viry), H° Oddinet Métral, citoyen genevois, habitant Arare, lequel fait quittance de la dot (600 l.), le 9 août 1586 (Ibid.), à N° Amed et François de Beynod. CLAUDE, citoyen genevois, habitant Arare, lequel fait quittance de la dot (600 l.), le 9 août 1586 (Ibid.), à N° Amed et François de Beynod.

D° MARGUERITE de Beynod, de Malagny, ép., avant 1628 (R. P. Viry), M° Claude Bonjean, habitant Viry. Elle était en 1642 (Ibid.), remariée au S° François Garcin.

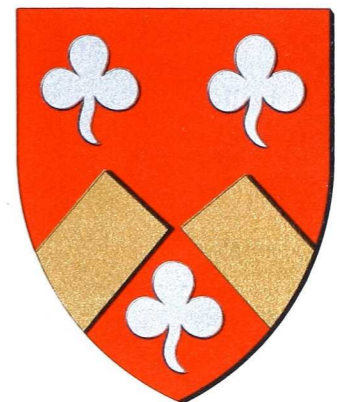
ABRAHAM Bonjean, (1° lit), bapt. le 3 juillet 1628 (Arch. Viry). JEANNE-MARIE Garcin, bapt. le 26 octobre 1642 (R. P. Viry), filleule de N° Joseph Malliet.

(1) Il avait peut-être été d'abord destiné à l'Eglise: un Pierre de Beyno, clerc du diocèse de Genève, étudiant en droit civil à Avignon, demandait, en 1394, un bénéfice à la collégiale de l'évêché de Genève (Stelling-Michaud, Genevois à la curie d'Avignon, d'après Arch. Vatican, R. S. 49, f. 147.)

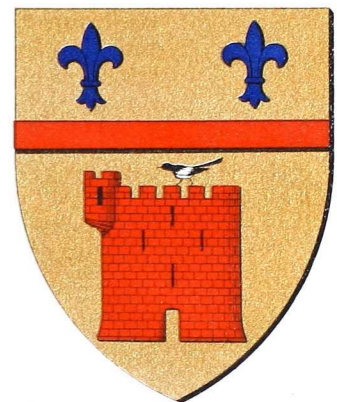
(2) C'est probablement lui, « N° Claude Beynod, serviteur de N° et P° Jean de Châtillon, sgr du Châtelard », qui, en 1544 (Fiefs), est témoin, avec son maître, de la délimitation du fief de la Bâtie-Meille, à Laney.



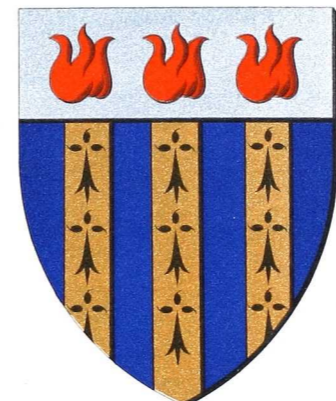
BERGERA



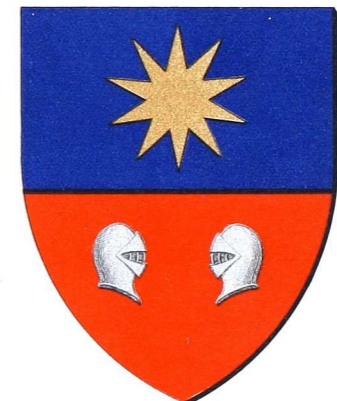
BÉROD



BERTALAZONE



BERTELLIN



BERTHODI



BERTOLINO



BERTRAND de Saint-Michel



BERTRANDY



BESSONNAY

BIANCO

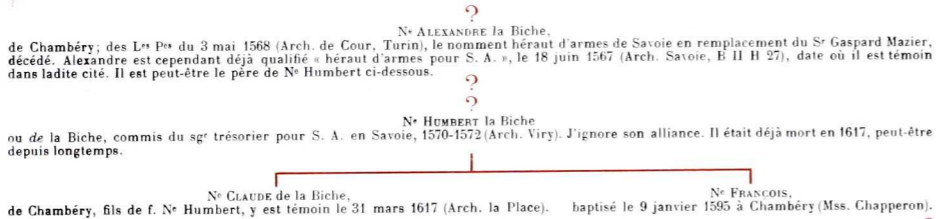
COMTES DE SAINT-JORIOZ EN GENEVOIS



JEAN-BAPTISTE Bianco, de Turin, avocat, reçu, le 11 février 1791 (Arch. de Cour, Turin), des L^r Pat^r portant inféodation en sa faveur de la plus grande partie des fiefs et juridiction de Saint-Jorioz en Genevois (*sic*) avec titre et dignité de Comté pour lui et ses descendants. Il épousa Paule-Josette Peyretti de Cardove dont il eut un fils, le C^r Ange-François-Paul, né à Turin, le 10 avril 1793, lequel, lieutenant aux Dragons du Roi, fut gravement compromis lors des événements de 1821 et condamné à mort. Il quitta les états sardes et s'établit à Bruxelles où il mourut noyé le 9 mai 1843. Il laissait un fils dont je n'ai pu connaître le prénom, sous-lieutenant au Régiment d'Aoste-Cavalerie, le 16 septembre 1843, puis capitaine d'état-major.
C'est tout ce que j'ai pu découvrir concernant cette famille.

BICHE (LA)

FAMILLE bourgeoise de Chambéry, dont je trouve quelques représentants qualifiés nobles à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e, sans que je puisse me prononcer sur le bien-fondé de ce qualificatif. J'ignore également ses armoiries.



N. B. — On trouve à Chambéry, au XVII^e siècle, de nombreux individus portant ce nom, mais ils ne sont plus qualifiés nobles, sauf, parfois, JEAN-CHARLES la Biche, peintre qui, d'H^{ie} Louise Garcin, son épouse, eut plusieurs enfants. Ni ceux-ci, ni leurs descendants ne paraissent avoir eu de prétentions nobiliaires.

BIENVENU (DE)



LE comte Amédée de Foras a laissé, pour les publier au Supplément, de nombreuses additions concernant cette famille déjà étudiée et blasonnée au premier Tome de cet ouvrage. Toutes, sauf indication contraire, sont extraites du fonds des Archives de Thuiset, *olim* Costa, aujourd'hui conservées au château de Menthon. Je n'y ai ajouté que fort peu de chose.

ADDITIONS AU TABLEAU I.

- Degré I. — Ce n'est pas N° PIERRE Benevenuti, de Gebemis, par qui commence la filiation suivie, qui se fixe à St-Genix-d'Aoste, mais son fils, N° François.
- Degré II. — N° FRANÇOIS BIENVENU, dans son c. mar. (1526) avec D^{ne} Louise de Fistillieu, donne en garantie de la dot de son épouse, outre les biens qu'il possède en indivision avec son frère Jean, cinq poses de vigne au terroir de Champplan, près Chilly, mandement de Balleyson; une maison sise à Seyssel, près l'église paroissiale, et par lui acquise de François Fyard; une maison d'habitation avec jardin, trois boutiques et arcades, à St-Genix, qu'il a achetée de Thomas Hospitis, et enfin des biens et terres à Champagnieu que lui ont vendus les Chabert. La mère de Louise de Fistillieu, N° Claudine de Longecombe, était veuve, établie à St-Genix, dans la maison de Jean, fils de feu Amédée Mellieret.
- N° JEAN, frère du dit N° François, possédait pour moitié en indivision avec ce dernier une maison-haute et une basse, avec jardin et verger contigus, terres et prés, en tout 50 poses, lieu dit Chêne, au mandement de Gaillard, lesquels biens *sunt de eorum patrimonio* ainsi qu'une maison à Genève, rue de la Poissonnerie.
- Degré III. — N° ANDRÉ de Bienvenu était créancier d'une somme de 200 écus que lui devait son neveu, N° PIERRE, fils, suivant la généalogie manuscrite, de son frère JEAN. André possédait les biens du Cuchet au mandement de Cordon et mourut en 1605 (Arch. la Serraz). Sa femme était fille de N° François Noyel, sgr de Bellegarde et des Marches, et de Gaspard de Menthon-Montrotier. Ce même André eut un autre frère, nommé PIERRE qui, qualifié écuyer, sgr de Martel et fils de f. N° François, reconnaît, le 29 nov^{bre} 1568, (Arch. Troches), en faveur du sgr de Troches, pour divers biens mouvant de son fief. Il pourrait être le père d'un N° JACQUES de Bienvenu, propriétaire d'une vigne à Chilly, près Douvaine, mentionné le 25 novembre 1574 (*Ibid.*), dans un abornement. Ce Jacques avait épousé N° Madeleine de Pleurre qui, veuve et habitant Genève, prête, le 20 mars 1588 (Arch. Genève), 140 écus d'or à N° Sébastien-Balthazard de Montvagnard, de Boège, à 8 % l'an, et reçoit en gage deux chaînes d'or, un bracelet et un vase d'or.
- Les Preuves pour la chevalerie des SS. Maurice et Lazare (1763), de N° Alexis Vulliet de la Saunière, mentionnent une SUZANNE de Bienvenu, fille de N° Jean, (du 2^e Degré) et de Louise de Fistillieu, qui aurait ép. contr. dot. du 11 avril 1594, Vincent Vulliet, d'Yenne. Notons d'abord que Louise de Fistillieu ép. François et non Jean de Bienvenu. Mais, ce détail mis à part, ces Preuves méritent-elles notre confiance ? On a vu à l'article VULLIET (T. V, p. 647) qu'elles contenaient un testament dont la fausseté est indiscutable. Comment, dans ces conditions, ne pas suspecter le contrat (1594) de ladite Suzanne, en constatant l'écart invraisemblable de 68 ans¹ qui sépare cet acte du contr. dot. (1526) de Louise de Fistillieu, sa mère ? Je n'affirme pas que ce contrat est un faux, car on voit parfois, à cette époque, les conventions matrimoniales précéder ou suivre à plusieurs années d'intervalle la célébration des mariages; mais on conviendra qu'une prudente méfiance paraît justifiée.

- Degré IV. — N° LOUIS et JÉRÔME sont nommés par leurs père et mère, testant en 1603, cohéritiers universels : ils resteront en indivision jusqu'à l'année 1620 inclusivement, sous peine d'exhérédation en faveur d'André et d'Etienne. Passé ce terme, s'ils jugent à propos de partager « pour certains bons respects qu'il n'est besoin manifester ». Les partages entre eux se feront de la façon suivante : Louis, fils aîné, se contentera pour tous ses droits de la dépense de plus de 970 écus qu'il a faite hors de la maison « pour chercher advancement et fortune », tant à l'université de Tournon, avec son maître, qu'en deux voyages en Flandre au service du marquis de Varambon et, depuis, du comte de Varax, son frère, avec armes, équipages et chevaux, en achats de chemises, broderies et autres bagues d'or, en dix-huit boutons d'agate enchassés d'or, meubles et autres choses précieuses qu'il a arrachées à sa mère subtilement; ... en dettes qu'il nous a fallu payer en Flandre et frais d'une longue maladie qu'il y eut; ... paiement de deux chevaux qu'il prit à Besançon et qui se perdirent, en un voyage qu'il fit en France avec S. A. et autres dépenses par lui faites en Piémont et depuis à son retour à Lyon pour achever de se faire panser de la longue maladie qu'il avait faite en Piémont durant 14 mois. Ces 970 écus lui sont donnés comme légitime, et, outre cela, les testateurs lui laissent le revenu de la châtellenie de Seyssel, lequel nous tenons par acquit de S. A. pour la somme de 2.000 écus », dont il jouira tant seulement durant sa vie, la propriété passant ensuite à son frère Jérôme ... à moins que Louis ne se marie et n'ait des enfants mâles légitimes auxquels il pourra laisser ledit revenu et non autrement. Passé le terme de l'indivision, Jérôme paiera promptement à Etienne les 1.000 ducats à lui par nous laissés ou bien le laissera jouir des revenus d'Yenne que nous avons fait lever et subhaster à N° Jean de Martel, sgr de Lucey, jusqu'à plein paiement des dits 1.000 ducats. Passé le terme de la communion (*sic*), Jérôme sera héritier universel. Les testateurs substituent à Louis ledit Jérôme, puis le premier mâle de celui-ci. Si Jérôme meurt sans mâles, ils substituent Louis et son premier mâle, puis André et ses mâles, puis Etienne et ses mâles. Ce testament fut ouvert le 27 août 1606. — Le 24 mai 1606 (Arch. S. S. S.), N° Louis, en son nom et de son frère Jérôme, vend au P^r Charles de Rochette, pour 300 écus, des servs qu'avait acquis f. N° André, leur père. Le 20 février 1624, au contr. dot. de D^{ne} Catherine de Michal-Buans, femme de N° Louis de Bienvenu, il est constitué en dot à l'épouse notamment une somme de 750 écus, plus par N° Etienne de Bienvenu pour le prix non payé de l'achat par lui fait des biens du sgr de Ruans, procédés du sgr de Bergier, le 7 mai 1622. Parmi les témoins au dit contrat, on trouve N° Jérôme de Bienvenu et N° Etienne, son frère.
- N° ANDRÉ, troisième fils, est légataire de ses père et mère, testant en 1603, pour 5000 fl., qui lui seront payés le 1^{er} janvier 1621, par les héritiers, faute de quoi il prendra possession des biens sis au village du Cuchet, au mandement de Cordon, Raymondine de Reydet, veuve du dit André, démentait procès, le 2 décembre 1639 (Arch. Savoie, E 14), avec N° Claude Roffier; par contrat de mariage du 8 décembre 1640, elle ép. 4^e N° Jean de Bessac de Grandmaison.
- N° ETIENNE, dernier fils, est légataire de ses parents pour 1.000 ducats. Dans le contr. dot. de son fils Louis-Raymond, Etienne, depuis longtemps décédé, est qualifié sgr de la Verrière, paroisse de Saint-Genix.
- EMMANUELLE, dite habituellement Emmanuelle-Philiberte, épouse Pierre d'Albert-Provane, sgr de la Fontaine et de Beauséjour, (Arch. la Serraz). Elle en était séparée lors du testament de 1603, de ses parents : ceux-ci lui légèrent, outre sa dot qui était entre les mains de son dit époux, divers revenus et denrées, « tant qu'elle sera séparée et vivra en demoiselle d'honneur ».
- CLAUDINE était légataire de son père, testant en 1603, pour 5.000 fl., « quand se présentera un bon parti et qu'elle se mariera ». Sur cette somme, 400 écus d'or lui seront payés par N° Pierre de Bienvenu, sgr de Martel, et N° Charles, son fils, qui les doivent au testateur, lui ayant cédé en garantie de pareille somme reçue leur maison-haute de Champagnieu, dite la Tour aux Juges, sous grâce de rachat pendant dix ans; passé ce terme, Claudine prendra possession de la dite tour et biens en dépendant.
- JÉRÔME était né à Chambéry le 28 avril 1584 (Mss. Chapperon). En 1620 et 1621 (Arch. de Savoie), il était gouverneur du fort de Charbonnières. Je ne sais où rattacher une MARIE de Bienvenu qui ép. contr. dot. du 7 février 1588 (Arch. H^{ie}-Savoie, E 557), N° Christophe de Menthon-Lornay, sgr de Grimottières, dont elle était veuve le 3 février 1626 (*Ibid.*).
- PIERRE de Bienvenu, sgr de Martel, époux de Louise Pacton de la Verpillière (*alias* Vulpillière) au diocèse de Vienne, serait d'après la généalogie publiée dans le 1^{er} volume de cet ouvrage, fils d'un Jean, fils lui-même de N° François de Bienvenu et de Louise de Fistillieu. Ce n'est pas prouvé et j'en doute fort. Je serais tenté de l'identifier avec Pierre de Bienvenu, qualifié écuyer, fils de François et sgr de Martel, qui reconnaît, en 1568, en faveur du sgr de Troches (*voir* ci-contre, page 161, 3^e Degré). C'est le même Pierre qui aurait reçu les P^rs de N^{os} de 1563. Il a bien épousé Louise Pacton de la Verpillière — *alias* Vulpillière, laquelle a bien testé le 24 janvier 1559, car deux copies authentiques de ce testament existent aux Arch. Thuiset : elle lègue à son mari la moitié et part des biens, revenus, hommages et château de Martel, par lui et elle acquis de Claude de Mareste, sgr de Lucey; elle fait un legs à D^{ne} Benoîte Gentillet, sa mère; laisse 100 écus d'or à chacune de ses filles, HEGUETTE, JEANNE, PÉRETTE et GASPARD, et institue héritier universel N° CHARLES de Bienvenu, son fils, sgr de la Tour aux Juges, en la paroisse de Champagnieu, où est fait ledit testament. Benoîte Gentillet — ou Gentillet — susdite, testa le 19 avril 1566, veuve de f. N° Jean Pacton, faisant un legs à Gaspard de Bienvenu, sa petite-fille. Pierre de Bienvenu, qui vivait encore le 29 juin 1583, date où lui sont faites donation, cession et remise de la juridiction sur diverses personnes et spécialement sur la maison-forte de Montdragon, est très probablement le même personnage que l'époux de Louise Pacton. Ce même Pierre a dû avoir, soit de ladite Louise, mais postérieurement au testament d'icelle de 1559, soit plus probablement d'un second mariage, un fils également prénommé Pierre, qui, inscrit au Tabl. II, ép. D^{ne} Jeanne Favier et fut père de Claude, époux d'Angélique de Mareste (1).
- Degré V. — N° LOUIS-RAYMOND, d'après la *Généalogie de la Maison de Seyssel*, ép., en premières noces, en 1649 (?), Jeanne-Françoise de Seyssel, fille de Claude, sgr de Châtillonnet, et de Marie Cize. Le mariage est certain, la date fautive : l'époux aurait eu onze ans seulement ! De cette union a dû naître un fils nommé JEAN-CHARLES qui, le 28 février 1703 (Arch. Musin), comme héritier de f. N° Jean-François de Seyssel, son oncle, fit reprise de fief et dénombrement de la seigneurie de Châtillonnet.
- Marie Diard (f. Chapperon a lu : Guyard ...), 2^e femme d'André de Bienvenu, sgr du Cuchet, était fille de f. Jean-Bapt^e Diard, native de Paris, paroisse de N. D.-des-Champs, et illettrée. André l'épousa le 23 juillet 1687 (Mss. Chapp.). Outre Marie, née, baptisée et morte en mars 1696 et inscrite au T. I, p. 201, il était né de cette union une première Marie, baptisée le 12 novembre 1693 (R. P. de Maché) et probablement aussi morte jeune.

ADDITIONS AU TABLEAU II.

- Degré II. — FRANÇOIS de Bienvenu (en haut et à gauche de la page 202) est presque certainement le même que le François du 2^e degré, marié à Louise de Fistillieu, venu de Genève à St-Genix.
- Degré IV. — PIERRE de Bienvenu, sgr de Martel, Maître auditeur en la Chambre des Comptes en 1608, est très probablement le fils de Pierre anobli en 1563, Jeanne Favier, sa femme, était veuve du S^r Jean-Gaspard Empereur; déjà remarquée à Pierre de Bienvenu, qualifiée fille de N° Pierre Favier, président au Sénat de Savoie, et de Marguerite Boysson, elle agit le 30 mai 1620 comme tutrice et curatrice de Christophe et Jeanne Empereur, ses enfants du premier lit.
- Degré V. — La date indiquée à la généalogie Mareste (T. III, p. 372) pour le mariage de Claude de Bienvenu avec Angélique de Mareste, 1677, est inadmissible; il faut la reculer aux environs de 1640.
- Degré VI. — GASPARD de Bienvenu était avocat au S. S. S. (Commun^e de M. Jean Létanche); il est qualifié tel dans un acte du 7 juin 1605 (Arch. Yvoire).
- Degré VII. — ANNE; Pierre d'Arcoilliers, son mari, était veuf de Louise de Rossillon de Gémilieu. — CLAUDE-FRANÇOIS agit dans un acte du 5 mai 1692 comme mandataire d'Angélique de Mareste-Bochard, sa grand-mère. — JOSEPHITE de Bienvenu; Charles-Marin de Seyssel, son mari, était veuf en premières noces de Nicole-Urbaine de Bavoze.
- Degré VIII. — LOUIS de Bienvenu était capitaine au Régiment de Savoie en 1793 (Arch. H^{ie}-Savoie, Tab^e); BENOÎT-JÉRÔME JOSEPH, son frère aîné, agit, le 8 juillet 1792 (*Ibid.*), capitaine au Régiment de Maurienne, tenant garnison à Carouge. C'est lui qui ép., av. 1781, D^{ne} Benigne de Montillet (ainsi prénommée dans de nombreux actes, bien que Chapperon l'appelle *Thomasse* et les R. P. de St-Genix *Rosalie*), morte veuve le 17 décembre 1807.

(1) Voici quelques données concernant les enfants de Pierre de Bienvenu, nommés au testament de 1559 de Louise Pacton, leur mère. M. de Foras les a extraites des Arch. de Thuiset : Charles, sgr de la Tour aux Juges — que je crois frère ou demi-frère de Pierre, le M^e aux Comptes — n'a pas dû laisser de postérité et ce doit être par erreur que les Mss. de Guichenon le font père de Claude, qui doit être son neveu de Pierre. Charles, qualifié D^{ne} des drilles, fut, le 5 janvier 1607, témoin, à Champagnieu, au testament de Claudine de Menthon-la Balme, femme de N° Charles de Lav. Des quatre sœurs de Charles, Huguette, Jeanne, Pérette et Gaspard, la dernière, après avoir été au service de Jacqueline, C^{de} d'Entremonts, ép., c. dot. du 31 juillet 1580, François, f. f. N° Claude de Bergier, de St-Genix. Veuve, elle fut, le 10 mai 1618, une donataire à Louis de Bienvenu, sgr de Ste-Colombe, qu'elle nomme son cousin germain et qui, en réalité était cousin germain de son père. Je ne sais rien de Jeanne ni de Pérette; Huguette était, en 1618, belle-mère de Thonon de Montreal, sgr de Thomassiniers et de Martel, lequel, en vertu de la transaction annexée à la donation de sa tante Gaspard, fut chargé de payer 3.400 l. tournois à Louis de Bienvenu, sgr de Ste-Colombe; il agit au nom de son oncle Charles de Bienvenu, dont il est caution, protestant que cet acte ne puisse nuire à D^{ne} Huguette, sa belle-mère, pour les droits qu'ils ont sur l'horie de f. N° François Bergier.

BIEUX (DE)



Voici ce que je puis ajouter — fort peu de chose — à la généalogie de cette vieille famille publiée dans le premier volume de cet ouvrage.

ADDITIONS AU TABLEAU I.

- Degré III. — GUILLAUME Biulli, de Flumet, qualifié jurisculte, est, le 24 février 1321 (*Rege dauph*), témoin à Bonneville dans un acte important d'Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.
- Degrés III et IV. — PIERRE, fils de Pierre II, fait hommage-lige au Dauphin en 1329, en son nom et de son frère AYMONT, et de ses neveux Wilfred, JACQUEMET, PÉRONET, AYMONT, etc., fils de leur frère JEAN. Par convention du 3 novembre 1329 (Mss. Besson), Aymon assure 20 sols genevois annuels au dit Pierre et les dits neveux en font autant. Le patronyme de Catherine de Sognier, veuve de ROMAIN de Bieux, en 1381, est probablement estropié : serait-ce pour *Soyrier* ?
- Degré V. — JACQUEMET, *deu*, f. f. Romain, vend, le 7 octobre 1412 (Arch. Hte-Savoie, E 17), des immeubles ruraux sis à Flumet à Antoine de Riddes, notaire, f. f. Wilfred. Un ROMAIN Biulli, notaire, reçoit l'acte. CATHERINE de Bieux, veuve de N° Guillaume de Chissé et administratrice de leurs enfants, vend, le 27 mars 1362 (Arch. Marlioz, Inv^s) 30 fossorées de vigne à Wilfred Saddot, chev^r.
- Degré VI. — JEAN de Bieux, dit de la Thuille, épousa Catherine, fille de N° Etienne Rosset, trésorier de Savoie, de Chambéry. Elle vivait encore lorsqu'il testa, le 16 mai 1490 (Arch. Monthouz) en faveur des enfants de sa fille LOUISE, mariée à N° Georges de Menthon du Marest. Ledit Etienne laissait en outre une fille naturelle, JEANNETTE, à qui il fait un legs ; elle était alors femme de N° Pierre Vigneti, notaire. N° FRANÇOIS, fils de f. FRANÇOIS Biulli de la Thuille, au mandement de DUYN, ép. contr. dot. du 20 avril 1477 (Arch. Monthouz), D^r Antoinette, fille de f. N° Amédée de Menthon, sgr du Marest, et sœur du susdit N° Georges, lequel, par ledit contrat, lui constitue une dot.
- Degré VIII. — FRANÇOIS Biulli, bâtarde, est celui qui, dit fils naturel de N° François Biulli de Flumet, est investi de biens au dit lieu le 27 septembre 1479 (Arch. Monthouz) par Janus de Savoie, comte de Genevois.
- Degré X. — Le mariage de N° MICHAUD de Bieux avec Françoise-Dominique du Clos est antérieur au 26 octobre 1584 (Arch. Hte-Savoie).
- Degré XI. — Françoise du Chosal, veuve de CHARLES de Bieux, était déjà remariée et tutrice de son fils JEAN-BAPTISTE le 24 décembre 1627 (Min^r de Chignin). CLAUDEINE, sœur du dit Charles, ép., contr. dot. du 10 janvier 1623 (Arch. Hte-Savoie) N° Annibal de Boège-Chédal ; il était veuf de Péronnette Moëne, laquelle avait ép. en premières noces N° Claude de Lile, de Cluses.

ADDITIONS AU TABLEAU II.

- Degré XI. — Le contr. dot. de JEANNETTE de Bieux avec N° Nicolas d'Amidoud est du 26 novembre 1577 (Arch. Monthouz). Le mariage de N° JACQUES de Bieux avec Marguerite Cerise est du 19 juin 1583 (Arch. Hte-Savoie, I E 43).
- Degré XIV. — Le mariage de JOSEPH-NICOLAS avec Gabrielle d'Arvillars fut célébré à Chambéry le 20 septembre 1681 (Mss. Chapperon).
- Degré XVII. — JOSEPH de Bieux, comte de St-Nicolas-la-Chapelle, était en 1795 colonel du Régiment des Pionniers et marié avec M^{lle} N. N. Coquelle (*Coup d'œil sur la vie du Lieutenant général Michaud, Comte de Beauvefour*, par la Comtesse Paoletti, Turin, 1869).

BIGNIN (DE)

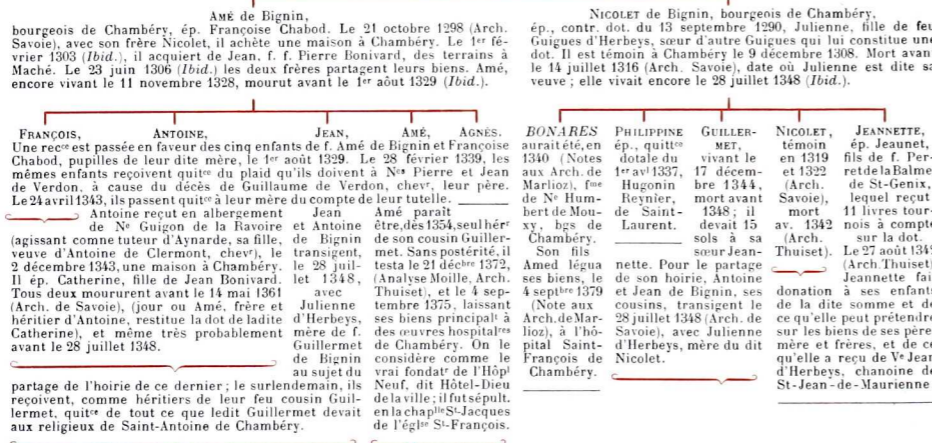
DE CHAMBÉRY.

P. : d'azur à une bande d'or (Note aux Archives de Marlioz, sous toutes réserves).

(Pl. VIII, page 169.)



FAMILLE de très ancienne bourgeoisie chambérienne, alliée à de fort bonnes maisons telles que Mouxy, Chabod, Herbeys, Bonivard, mais de noblesse assez douteuse. Elle a peu duré ; ses derniers représentants ont fait des dons très considérables à l'hospice de Chambéry. C'est, du reste, des archives hospitalières de cette ville qu'est tiré tout ce qui dans le tableau ci-dessous est inscrit sans référence.



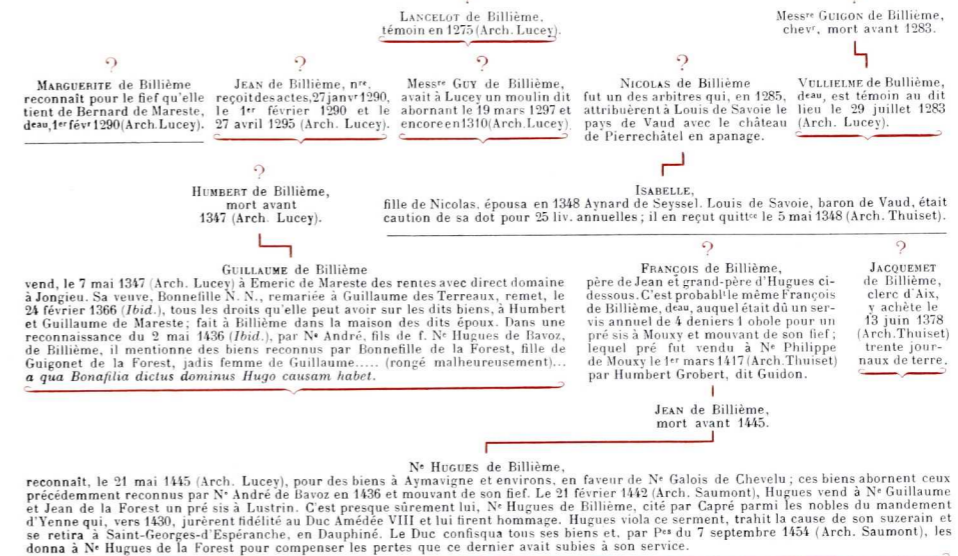
N. B. — Le village de Bégnins, dans le canton de Vaud, a donné son nom à une vieille maison noble, depuis longtemps éteinte, que l'on trouve le plus souvent appelée : de Bignin. Elle portait : d'argent à la bande d'azur, chargée de 3 molettes d'or (Gallbreath, *Armorial du canton de Vaud*). Quelques-uns de ses membres se sont alliés ou ont rempli des fonctions en Savoie. Tel : V^e Girard de Bignin, chapelain de Gréves, témoin en 1329 (Arch. Barrie) au testament de N° Guichard de Fontverre ; tel Jean de Bignin dont la fille non prononcée épousa, vers 1500 (Arch. Thuiset), N° Etienne Nicod, de Gex, souche des nobles Nicod, comtes de Mangry en Chablais, récemment éteints. C'est peut-être de la même race vaudoise qu'était issu un Jean de Bignin, mari en 1484 (Arch. Greyffe) de N° Louise de Porpon, fille de N° Claude, dit Neplaz, et de Jeanne de Moncy de Grévy. Ce Jean était peut-être le frère de N° André de Bignin, sgr de Ste-Julie et de Chloup, écuyer, N° d'Hotel de Charlotte d'Orléans, duchesse de Nemours, dès 1536, et témoin à Annecy (dit sgr de Bignin) le 6 janvier 1538 (Arch. Hte-Savoie), il avait ép. (Guichenon, *Bresse et Bugey*, 1^{re} partie, p. 41) D^{lle} Louise de Dinteville, dont il ne paraît pas avoir eu d'enfant et qui, veuve, ép. 2^e Antoine du Vaché, gentilhomme de l'Angoumois. Enfin, les nobles Fabri, de la Roche, qui furent sgrs de Bégnin au pays de Vaud, sont parfois appelés simplement de Bignin ; ainsi, ce nom peut souvent être occasion de confusions contre lesquelles je tiens à mettre en garde mes lecteurs.

BILLIÈME (DE)

SEIGNEURS DU DIT LIEU AU PETIT BUGEY.



QUELQUES documents généralement incohérents : voilà tout ce que nous avons trouvé concernant cette très ancienne race chevaleresque qui devait cependant tenir un rang fort honorable près d'Yenne. Nous ignorons ses armoiries ; les seules alliances que nous lui connaissons sont avec les illustres maisons de la Forest et de Seyssel. Toutefois, une vieille charte du château de Saumont nous apprend que son dernier représentant en Savoie, « ayant trahi la cause du Duc », vit, vers 1450, tous ses biens confisqués et dut se retirer en Dauphiné. Cinq siècles depuis ont passé... ; au xvi^e, on trouve encore à Yenne des personnages appelés « de Billième », mais ils ne sont jamais qualifiés nobles.



BINOT

Le 13 nov^{br} 1554 (Min^r Cl. Pyu, Arch. Genève), N° JEAN Binot, « seigneur de Saxel » (je ne sais comment il acquit des droits sur ce fief), par acte passé à Douvaine, admodie à Egr^e Claude Pagnyod, not^r, de Balleyson, les laods et échûtes qu'il possède au village de Balleyson. Ce Jean Binot, dit Lanjot, de noblesse fort incertaine, qualifié plus souvent commendable ou honorable que noble, fils d'un VINCENT Binot, de Rouen, mort avant 1539, avait été reçu bgs de Genève le 15 avril 1539 et avait épousé N° Marie N. N. Il testa le 21 janvier 1538 et mourut le jour même. Dans le dit testament, il fait des legs à son épouse, à ses filles MARIE et JEANNE, et institue son fils MICHEL hérit^r univ^r. Sa veuve vivait encore le 1^{er} nov^{br} 1562, jour où elle vend une maison à Peicy. Quant à Michel, quoique souvent qualifié noble, il est dit « marchand en la Fusterie » en 1561. Il avait épousé, à Gex, Jeanne, fille de Michel Voysin, qui mourut le 13 avril 1588, âgée de 43 ans ; de cette union naquirent au moins trois filles. N. B. — Je suis redevable à l'extrême obligeance de M. J. Vaucher, archiviste de l'État de Genève, de la majeure partie de cette notice.

BIOLLE, OU DE LA BIOLLE, OU DE LA BIOLLÉE

Les armoiries des nobles de la Biollée, d'Esery, seraient d'après Layolo : d'argent au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or rangées en fasce. C'est bien ainsi qu'elles sont gravées en creux sur la pierre tombale, jadis dans la cathédrale de Genève, de V^e Martin de la Biollée, chanoine de Saint-Pierre. Quand aux émaux, j'en laisse la responsabilité au trop omniscent Layolo. (Pl. VIII, page 169.)



DÈS le xiii^e et jusqu'au milieu du xvii^e siècle, nous trouvons dans le Genevois des nobles appelés en latin : *Biolla*, *Biollaz*, *Biolea*, avec ou sans particule ; en français : Biolle, de la Biolle ou de la Biollée. Les plus anciens sont établis dans le mandement de Clermont, à Droisy, Desingy, Thusy ; nous en trouvons ensuite sur les pentes sud et est du Salève, au Sappey, à la Muraz, surtout à Esery où ils se qualifiaient seigneurs d'une maison-forte appelée la Biolle, à Reignier, et même à Arthaz où la modeste gentilhommière qui abrita près de trois siècles la branche cadette des Baudry, porta longtemps le nom de la Biolle en souvenir de ses anciens propriétaires.

Je n'affirme nullement que *tous* ces Biolle, la Biolle ou la Biollée sont de même estoc ; mais, trop peu documenté pour effectuer entre eux les discriminations nécessaires, je les inseris tous dans un même tableau. Peut-être un chercheur heureux trouvera-t-il un jour le fil d'Ariane propre à le guider dans ce petit labyrinthe (1).

(1) Le tableau de la page 164 donne bien l'impression de deux familles distinctes : la plus ancienne établie dans le mandement de Clermont, l'autre dans celui de Mornex ; mais il n'est pas impossible que cette dernière soit issue de la précédente.

Mess^{rs} GUILLAUME Biolla, chevalier, est témoin, en 1271, dans l'acte ci-contre.

Mess^{rs} GINON Biolla, chev., mort avant 1271 (Arch. Thuiset).

reconnait, le lundi après la Nativité de N^o-D^om^e 1271 (Arch. Thuiset), tenir en fief de Mess^{rs} Pierre de Droysier, chev., tous les biens qu'il possède, du nant de Merderel à celui de Marchia et devoir au dit Mess^{rs} Pierre hommage, réservant la fidélité qu'il doit aux héritiers de f. Mess^{rs} Henri de Genève (fils de Guillaume II, 6^e comte de Genève), et 20 sols genevois au motage du seigneur et du vassal.

GUILLAUME Biolla, deus, fait, après le 2 mai 1308 (Arch. Thuiset, Inventaire de 1337), hommage-lige à Agnès de Chalons, veuve d'Amédée II, comte de Genève.

HUGONIS de Biolla, deus, était un des écuyers d'Amé de Viry qui lui fait un legs en son testament du 27 juillet 1412 (Turin, Arch. cam^o).

JEANNE, «damoiselle» de Bonne d'Hauteville, f^oe d'Amé de Viry, le 27 juillet 1412 (Arch. Viry).

R^o Mess^{rs} JACQUES de la Biollée, chanoine de St-Pierre de Genève dès 1510. Au cours d'une procession, il saisit et traîne par les cheveux son confrère R^o Pierre Goyet, qui, partisan du Duc de Savoie, conspirait contre l'Évêque et les libertés de Genève; puni par le Chapitre, le 23 août 1529 (Arch. Salin, XIV).

MARTIN de la Biolle, habitant en 1554 (Arch. Genève) à Genève avec Madeleine, s^oe, fille de feu Antoine Prod' hon.

JACQUES, mort le 11 août 1552 (Etat civil de Genève).

N^o et P^o Gabriel de Duyn, sgr de Châtel-sur-Confrens. Au nom de la dite Péronne, et de concert avec N^o Jacques Berger, de Landry, son beau-frère (mari de Jeanne, sœur de Péronne), il reconnaît ladite année pour divers biens au mandement d'Ugine. Les époux agissent encore le 4 mai 1587 (Arch. S. S. S.). Jean est parfois qualifié cosgr de Châtel-sur-Confrens. Il vivait encore le 16 novembre 1610 (Arch. Genève).

N^o PERNETTE, femme d'H^om^e Claude Crosat, d'Arculinge, p^os de Reignier, fait donation de ses biens, le 18 janvier 1622 (Arch. Hte-Savoie), à D^om^e Madeleine de Rouer, f^oe de Sales, sa créancière, avec laquelle elle était en procès le 9 septembre 1625 (Ibid.). Pernette fut en 1606 (Reg. par^o de la Muraz) marraine de sa nièce Andréa Babuty (3).



Blason de la Biolle

N. B. — Besson, évidemment, s'est mépris en donnant comme armoiries aux la Biollée : d'azur au griffon d'or. Mais ne serait-ce pas là le véritable blason des Nobles du Biolley, dont un sceau connu ou mal interprété expliquerait la version vaguement approximative : de pourpre au lion d'or, donnée par Lavoie ? Je serais porté à la croire, mais n'affirme rien.



Blason de Biolley

Le Biolley — étymologiquement « lieu planté de bouleaux », comme la Biolle ou la Biollée, qui a donné son nom à cette famille, est un hameau de la paroisse de Vaulx, proche d'Hauteville-sur-Fier. D'autres localités, dans le Duché, portent le même nom, et nous ne garantissons nullement que tous les nobles du Biolley — en latin de *Byollesio, de Bioleto, Biolesii*, etc. — soient de la même race. Il est très possible par exemple que Mess^{rs} Pierre de Bioleto, chev., témoin à Salin le 19 mai 1276 (Arch. d'Etat, Turin) lors d'une enquête sur les droits du Vicomte de Tarentaise, soit d'une autre origine... comme aussi N^o Claude Biolesio, dont les héritiers possédèrent les biens à Machilly avant que les nobles Cheney, le 8 décembre 1572 (Arch. S. S. S.) en fussent propriétaires.

N^o ANTOINE de Biolesio, vice-châtelain de la Balme-de-Sillingy, est témoin de la reconnaissance en faveur du Chapitre de St-Pierre de Genève, reçue à ladite Balme par le notaire Nicod de Dalmas, le 23 juin 1473 (Arch. Genève, Rouleaux du Chapitre).

N^o JACQUES de Bioleto, mort avant 1515.

N^o JEAN de Bioleto, 1515 (T^o Levet), au traité de mariage de N^o François, f. f. Jean Sautier, du Biolley, avec Amédée, soit Mye, fille de f. N^o Jean d'Angloz.

N^o PIERRE du Biolley, mort avant 1567 (Arch. Hte-Savoie), fut père des enfants ci-dessous. Il s'identifie probablement avec N^o Pierre du Biolley qui, avec D^oe Catherine du Crescherel, sa femme, possédait à Faverges, avant 1530 (Ibid.) des biens qui avaient appartenu auparavant à N^o Henri de Cussone.

N^o ANTOINE du Biolley, du dit lieu, avec N^o Claude, son frère, tous deux dits fils de f. N^o Pierre, font défricher une terre au Biolley, 29 septembre 1567 (Arch. Hte-Savoie). Les mêmes vendent, le 29 février 1568 (Arch. Reyx) des biens, maison et grange au dit lieu, abornant la route d'Arzier. la tour des vendeurs et leurs autres biens. Le 20 février 1570 (Arch. la Serraz), ils en vendent le droit de rachat. Le 15 août 1571 (Ibid.) et le 4 mars 1572 (Ibid.). N^o Antoine vend à H^om^e Jean Puthod, de Humilly, des biens abornant les routes d'Anney à Seyssel et d'Hauteville à la Bâte.

N^o FRANÇOIS du Biolley et ses sœurs ci-contre engagent, en 1585 (Arch. Reyx), des procédures contre M^o Humbert Roybet et consorts pour obtenir paiement de la dot promise à leur feu mère. François était encore le 19 janvier 1586 (Arch. Hte-Savoie), sous la curatelle de son oncle N^o François de Latard. Le 19 août 1606 (Ibid.), il transige en son nom et de sa sœur Antonie avec M^o Humbert Roybet et consorts pour terminer le procès engagé en 1585 contre f. M^o Humbert Roybet — oncle de l'homonyme lui survivant — et les consorts du Biolley pour la répétition des biens et droits dotaux de D^om^e Claudine de Mestral de Leschaux, leur feu mère. N^o François du Biolley ép. contr. dot. du 28 octobre 1607 (Arch. S. S. S.), D^om^e Jeanne-Aimée de la Croix, de Choisy, fille de N^o N. de la Croix et de Mye Bolliet. Veuve, ladite Jeanne-Aimée fait procuracion à N^o Jean-Baptiste de Latard, le 29 novembre 1611 (Arch. Hte-Savoie) pour recouvrer une obligation souscrite en faveur de son dit feu mari. Elle vivait encore le 11 décembre 1612 (Ibid.). Elle était de nouveau remariée, contr. dot. du 7 avril même année (Arch. S. S. S.), avec N^o Gaspard de Motz. Passé l'année 1612, je ne trouve plus mention de la famille des N^o du Biolley.

BIORD

Je n'ai à ajouter à la filiation déjà parue (T. I, pages 208-209) de cette famille que de brèves notes complémentaires :

- M^or JEAN-PIERRE Biord a été sacré évêque de Genève en 1764 et non en 1864, comme on l'a imprimé par distraction.
Son frère PAUL-JOSEPH est mort, âgé de 77 ans, à Chambéry, dans « les prisons de la Liberté », le 29 floréal an II (Mss. Chappéron).
Sa fille MARTIE-FRANÇOISE est, je crois, la Française baptisée le 2 mars 1757 (Mss. Chappéron) à Chambéry; elle fut, outre CLAUDE-JOSEPH, trois frères et deux sœurs probablement morts jeunes : PIERRE-JOSEPH-VINCENT, bapt. le 22 janvier 1750 (Ibid.); FRANÇOIS-MARIE, bapt. le 21 juin 1751 (Ibid.); GASPARD, bapt. le 8 octobre 1752 (Ibid.); ANNE-AIMÉE-JOSETTE, bapt. le 30 mars 1754, et ANNE-JOSEPHE-PAULINE, bapt. le 20 avril 1759 (Ibid.).
N^o JEAN-LOUIS Biord, neveu de l'Évêque et du Président au Sénat susnommés, a eu au moins 3 filles : PAULINE, mariée au Sr Jean Dунand; elle est lég^o pour 1.000 livres au test^o, du 15 avril 1842 (Arch. Reydet), de M^o Joseph Bessonis, née Pauline de Reydet, sa parente et marraine; CLEMENTINE, lég^o pour 500 livres au dit test^o, qui épousa en 1830 M. Félix Germain et mourut à 91 ans le 13 février 1905 (Faire-part); son mari était mort à 87 ans le 25 juin 1890; enfin FELICITE, également légataire de sa tante, M^om^e Bessonis, en 1842, étant alors déjà mariée à M. Amblet.

BISET

P. : de ... au chevron de ... chargé de cinq roses de ... au chef de ... chargé d'un quintefeuille de ... (Pl. VIII, page 169)

Ces armoiries sont reproduites en 18 cachets scellant le testament, 5 juin 1686 (Arch. S. S. S.), de Claudine-Marie Sollier, alias Saullier, veuve de N° François Biset. Elles sont écartelées des armes parlantes de la testatrice : de ... au sautoir terrassé de ... au chef de ... chargé d'un soleil de ...



FRANÇOIS Biset fut, par Le Pat^r du 17 novembre 1635 (Capré), pourvu de l'office de Conseiller et M^r auditeur en la Chambre des Comptes de Savoie. C'était là, comme on sait, une fonction ambivalente. Il appartenait à une honorable famille bourgeoise de Chambéry et épousa D^{ne} Claudine-Marie Sollier, ou Saullier. Il mourut sans postérité le 16 avril 1685 (Mss. Chappéron). Le 3 février précédent son décès, des Lettres de Marie-Jeanne-Baptiste, D^{ne} de Savoie, mandent de contraire tous les débiteurs du dit N° François Biset à lui régler promptement ce qu'ils doivent sous peine de saisie. Claudine-Marie testa, veuve, le 5 juin 1686 (Arch. Morand), scellant son test « de son sceau et de celui de son feu mari ». Elle institue héritier universel Mess^{rs} Jean-Baptiste Costa, Comte du Villard, lui substituant Ignace-Pantalzon, Marc-Antoine et Thomas-Barthélémy, frères du dit héritier, « voulant que ses biens et maisons de Tresserve restent à perpétuelle dans la famille des seigneurs Costa », elle mentionne aussi une chapelle lui appartenant à Tresserve et lui fait des legs. Elle fut enseveli le 25 juillet 1694 (Mss. Chappéron). D'autre part, je trouve (Arch. de Haute-Savoie, E.664) une convention préliminaire d'arbitrage, passée à Anney le février 1631, dans laquelle le premier arbitre désigné est « N° et Sp^r Michel Biset, Cons^r de S. A. S^{se} et Sénateur au Souverain Sénat de Savoie ». Serait-ce un frère de François ci-dessus ? Je n'ai trouvé nulle autre trace de ce personnage qui ne figure pas sur la liste établie par Burnier dans son *Histoire du Sénat de Savoie*.

BLAZOT

SEIGNEUR DE SAINT-ÉTIENNE ET DE MARIGNY



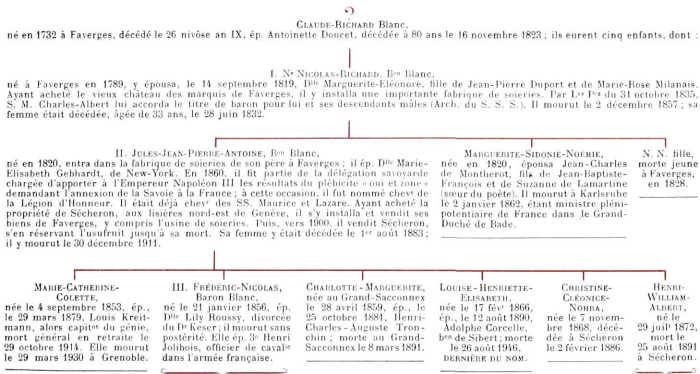
LES origines de N° Georges Blazot, comme son blason, ont échappé à nos recherches — peut-être était-il venu de Bourgogne où nous savons, par son testament, qu'il avait des parents. Je le trouve déjà à Chambéry le 6 avril 1674 (Arch. Morand), témoin, sans qualificatif nobiliaire, au testament de D^{ne} Françoise Costa, veuve de N° François de Menthon, sgr^e de la Balme. Le 3 mai 1685 (Mss. Chappéron), il est dit noble et cette épithète ne le quittera plus, bien que sa qualité ne me paraisse dûment établie que le 4 novembre 1700 (Arch. de Savoie), date des Pat^rs le nommant M^r auditeur en la Chambre des Comptes de Savoie. Apparaissant, en 1698 et 1699, il est dit cabellier général et Directeur des fermes de Savoie. Il devint sa prospérité au Président Costa (Arch. Voire) qui avait remarqué son intelligence et son application au travail. Ainsi Blazot put acquiescer en 1700 (Arch. Thuisset) des biens importants mis en vente par le domaine ducal à St-Étienne et Marigny-Epéluse dont il fut qualifié seigneur. Le 31 mai 1703 (*Ibid.*), il acheta, moyennant 28 000 florins et 20 louis d'oranges, les fonds ruraux dépendant de la baronnie de Montfort, rière la Motte-Servoleux : le Bourget et le Biolley. Il testa le 24 janvier 1706 (Arch. S. S. S.), nommant D^{ne} Jeanne Passellier, sa femme, héritière universelle, notamment de 80 000 livres de créances sur les finances de S. A. R. et instituant légataires plusieurs de ses parents, pour des biens situés à Montford, en Bourgogne. Il mourut le 15 avril 1714 (*Ibid.*). Sa veuve se remaria le 25 avril 1715 (Mss. Chappéron avec Mess^{rs} Jean-François Palma, Cons^r d'Etat et Intendant général de justice, police, des finances et guerres pour S. M. Le 6 octobre 1715 (Arch. S. S. S.), elle fit don à l'Hôpital de la Charité de Chambéry d'une somme de 20 000 livres qui lui étaient dues par N° Marc-Antoine Passerat, baron de Troches.

BLANC (B^{ONS})

DE FAVERGES



LES notes relevées aux archives de Genève, des extraits des registres paroissiaux de Faverges et divers renseignements que m'a très obligeamment fournis M. E. Kreitmann, arrière-petit-fils du premier Baron Blanc, m'ont permis de rédiger la filiation ci-dessous. Toutefois, je n'ai pu découvrir les armoiries de cette famille, malgré plusieurs demandes adressées à ses descendants qui, tous, les ignorent.



BLANC, D'HAUTEVILLE

P. : de quelques environné d'un filet d'or à trois têtes d'ours d'argent 2 et 1 (Pats de Savoie, Reg. 29, f. 138, Arch. Cam^{ra}, Turin) (Pl. VIII, page 169)

Garnier : heuime de profil surmonté de 3 branches d'ortie.
Devise : EN PIQUANT, JE BLANCHIS.

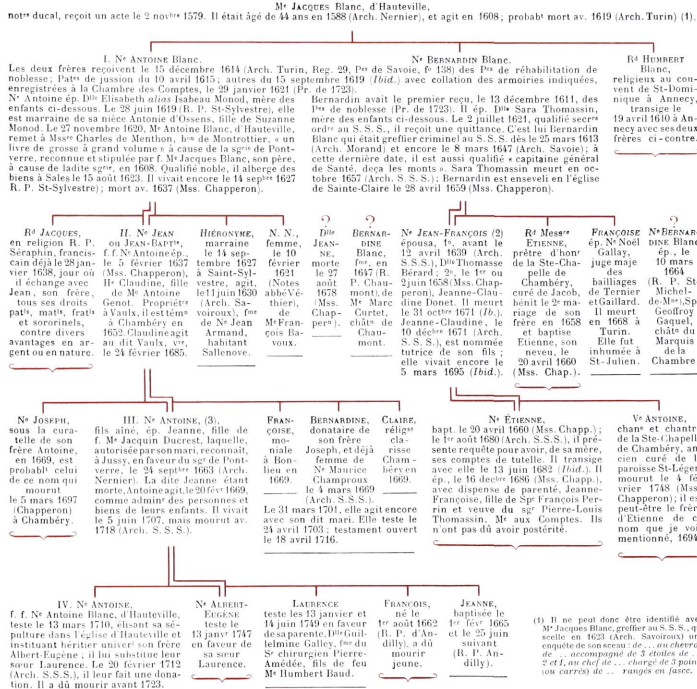


FGRÈGE Jean Blanc, par lequel nous commençons la filiation suivie des Blanc, d'Hauteville, est dit « d'Albie en Piémont » (*sic* ... je crois bien que ce Piémont là est arrosé par le Chéran !) et « citoyen de Genève ». Egrège Syboix Blanc (auteur probable d'autre Syboix, ce dernier qualifié noble et habitant Anney où sa descendance s'éteignit promptement) est aussi dit d'Ally. Il est donc vraisemblable que les Blanc, d'Hauteville, ici étudiés, et les Blanc d'Anney, dont l'article suivra, ont une commune origine.

N. B. — Les doubles traits indiquent la filiation prouvée en 1723

JEAN Blanc, d'Albie en Piémont (*sic*), citoyen de Genève.

N. B. — Tout ce qui, dans ce Tableau, est inscrit sans indication d'origine, est extrait de mes analyses des Archives de la Haute-Savoie, S^{te} E.



(2) Un arrêt fut rendu le 10 janvier 1632 en faveur de Jean-François Blanc, avocat au Souverain Sénat de Savoie, ordonnant que son nom soit inscrit au rôle des nobles
(3) N° Pierre Perret, de Humilly, acq^t ép. D^{ne} Louise Blanc (R. P. Humilly). N° Claude Favrot, probablement leur fils, transige, le 21 juin 1710 (Notes abbé Vethère, ancien curateur des enfants de feu Guillaume-Antoine de Veillet, dit d'Anglet).
(4) N° Antoine Blanc du Bregé (H.), fils de N° Jean, lequel Antoine doit être frère ou oncle de Louis-Louis. Ce même Antoine avait été, le 17 février 1698 (Arch. S.S.S.), nommé curateur des enfants de feu Guillaume-Antoine de Veillet, dit d'Anglet.

BLANC, D'ANNECY

P. : d'azur à trois fers de pique d'argent au chef d'or chargé d'un lion issant de gueules.

(Pl. VIII, page 169.)



Nous lisons dans les Délibérations du Conseil de ville d'Annecy qu'Egrège Syboix Blanc, d'Alby, notaire, fut témoin à Annecy en 1526 et 1538 ; les Archives de la Haute-Savoie, S^r E, nous apprennent qu'un Syboix Blanc, avocat, fut syndic d'Annecy en 1572. Je regrette de n'avoir pu découvrir les rapports certainement étroits existant entre eux et leur noble homonyme — décédé avant le 11 décembre 1570 — par lequel débute la brève filiation qui suit.

N. B. — Ce qui dans ce tableau est inscrit sans référence est tiré de mes analyses des Archives de la Haute-Savoie, Série E.

N^o SYBOIX Blanc, receveur en la Chambre des Comptes de Genevois, reçut, le 8 janvier 1563, du Duc de Nemours, C^o de Genevois, donation des biens et revenus naguères confisqués à N^o Jean du Four, d'Annecy, condamné pour trahison. Syboix vend, le 31 mai 1565, des biens à Crans. Qualifié clavaire de ladite Chambre des Comptes, il est témoin à Annecy le 24 février 1569. Il avait ép. D^o Louise André qui, veuve, agit le 11 décembre 1570 et le 4 janvier 1571 comme tutrice de leurs enfants ci-dessous. Elle reçoit, le 21 juin 1574, quittance du Chapitre de N.-D. de Liesse. Elle était morte — probablement depuis longtemps — en novembre 1605.

N^o FRANÇOIS, N^o JEAN, N^o CLAUDE, PHILIBERTE
étaient tous trois pupilles de leur mère en 1571 (Arch. la Ruaz) lorsque celle-ci, en leur nom, constitue en dot à leur sœur Philiberte des biens sis entre Annecy et Veyrier et abornant les hoirs de f. N^o Humbert Sigay, pour une valeur de 1.000 florins, outre 500 autres déjà constitués en dot par acte du 4 mai année courante. Le 18 décembre 1571 (*Ibid.*), M^o Antoine Breyssaz, mari de Philiberte, vend les dits biens à Sp^o M^o Jean Martin, s^r de la Cour, président en la Chambre des Comptes de Genevois. N^o François Blanc, principal, avec N^o Jean, son frère, et M^os Antoine Breyssaz et Claude Amblet, avec R^o Mess^o Jean Portier, chanoine de Genève et procureur de R^o Seigr Ange Justiniani, évêque de Genève. Le 4 février 1588, N^o Jacques Mestral, dit de la Porte, f. f. N^o Pierre, de Chapiron, teste à Duyn, instituant N^o François Blanc, d'Annecy, son héritier univ^o, à charge de nourrir à sa table et convenablement entretenir le testateur sa vie durant. Le 13 avril suivant, le dit N^o Jacques souscrit une obligation de 224 fl. en faveur de N^o François Blanc, absent et remplacé par N^o Jean, son frère. N^o François ép. c. dot. du 9 décembre 1596 (Arch. Thuiset), D^o Jeanne-Françoise de Thoire, fille de f. N^o François, s^r de Bellecombe, et de f. Amblard de Menthon-Rochefort (1). Il mourut sans postérité avant le 4 août 1619 (*Mémoires Académie Salésienne*, 1900), date à laquelle Françoise, veuve, fonde des messes à Reignier pour le salut de l'âme de son feu mari. N^o Jean est témoin à Annecy le 30 novembre 1583. Il mourut à Côme vers le 15 mai 1609. François, le 16 février 1610, répudia son hoire comme il avait répudié, le 23 novembre 1605, celle de sa mère. N^o Claude a dû mourir avant 1588. Je ne trouve ensuite nulle trace de lui. N^o Philiberte ép., contr. dot. du 4 mai 1571 (Arch. Manuel), M^o Antoine, fils de M^o Amédée Breyssaz, de St-Maxime-de-Beaufort, habitant St-Jorioz. Sa mère lui constitue en dot diverses pièces de terre et vignes dans les environs d'Annecy. M^o Antoine mourut avant le 11 novembre 1624, laissant, entre autres enfants, M^o Jean Breyssaz, son fils aîné, lequel fut père de Serge. Ce dernier fut le 11 nov^o 1624 (*Ibid.*), autorisé par son père à adir l'hoirie de M^o Antoine Breyssaz, son aïeul.

(1) C'est là l'exacte version, prouvée par titres authentiques et conforme au texte de la page 538 du Tome V de l'*Armorial*. A la page 543, il faut biffer les lignes se rapportant à une autre Jeanne-Françoise, fille naturelle de N^o Claude de Thoire, laquelle ne paraît pas s'être mariée et, en tout cas pas avec N^o François Blanc. Besson, a commis là une confusion... car tout le monde peut se tromper, et les généalogies anciennes constituent un terrain garni de pièges...

BLANCHARD

P. : d'azur à la plante de souci mouvant de la pointe avec une fleur tournée vers un soleil en chef, le tout d'or.

Cimier : un aigle de sable couronné d'or, se tenant dressé et les ailes ouvertes, portant en son bec un rouleau pendant où sont écrits ces mots : SEMPER EMERGIT VIRTUS. (Pl. VIII, page 169.)

(Pat^o de N^os du 1^{er} juillet 1561, Reg. 3, Pat. Sav., n^o 1, Arch. cam^os, Turin.)

FAMILLE de Montmélian, sur laquelle notre documentation se réduit à peu de chose et qui a peu duré.

N^o FRANÇOIS Blanchard.
J'ignore quels mérites lui ont valu d'être anobli en 1561, comme j'ignore son alliance et ses fonctions. Il mourut avant le 16 décembre 1577 (Arch. de Savoie) date à laquelle la maison et le jardin qui lui avaient appartenu à Montmélian étaient possédés par ses héritiers. Il est peut-être père de Bernardin ci-dessous.

N^o BERNARDIN Blanchard, témoin à Montmélian le 4 septembre 1578 (Arch. Thuiset), ép., av. 1581, D^o Françoise de l'Alée, déjà v^o de N. N. Il mourut av. le 14 août 1589 et Françoise ép. 3^e avant le 7 oct^o 1594 (Inv^o Mestral, arch. Savoironx) N^o Jean de Sonzy, alias Songy.

D^o PERNETTE Blanchard, veuve en 1^{er} noces de M^o Antoine Rosaz et femme de N^o Jean de la Charnée, teste le 1^{er} juin 1577 (Arch. Reynex) ; fait des legs à ses trois sœurs ; institue cohéritiers universels, chacun pour moitié, son mari et le posthume dont elle est enceinte, legs à Jeanne Rosaz, fille de son 1^{er} mari.

ÉTIENNETTE, DONDAZ, PIAZ, légataires de leur sœur Pernette testant en 1577.

JEANNE-ANTOINETTE, sœur utérine de N^o Jean, fille de N^o Jean de Sonzy, auquel elle passe quittance le 2 mai 1613 (Inv^o Mestral, arch. Savoironx).

MADELEINE, fille de Françoise de l'Alée et sœur de N^o Jean Blanchard, épousa N^o Jean-Claude Puenset, d'Ayme. Elle teste le 8 avril 1622 ; morte avant 1626 (voir PUENCET).

N^o JEAN Blanchard, de Montmélian, âgé de 48 ans, est témoin le 6 juin 1600 aux Preuves pour la chevr^o des SS. Maurice et Lazare de N^o Pierre de Duyn-Mareschal. Il ép. D^o Jeanne-Philiberte, fille de f. N^o François-Philibert de la Fléchère, et n'en eut aucun enfant. Jeanne-Philiberte, veuve, ép. 2^e N^o Jacques de Verdon. Elle teste le 15 février 1609 (Arch. Thuiset), ne mentionnant nul enfant du 1^{er} lit.

N^o JEAN-PAUL Blanchard, écuyer de bouche de S. A. R., souscrit, le 27 août 1642 (Arch. S. S. S.) en faveur de D^o Catherine Gaillard, veuve de f. N^o Claude de Villien. Le 24 novembre suivant (*Ibid.*), Catherine transporte ladite obligation à N^o François-Hyacinthe de Villien, son fils.

LOYET Blanchard, fils donné de N^o Jean ci-dessus. Il est légataire de Jeanne-Philiberte de la Fléchère en 1609.

N. B. — Selon l'*Armorial Greylé*, les armoiries des Blanchard seraient quelque peu différentes : le souci serait *tipé de simple* et le soleil chargerait un *chef de gueules*, ce qui, héraldiquement est contraire aux principes généralement observés, à moins que ce chef ne soit dit *cousu*. Le dit *Armorial* ajoute que les nobles Blanchard se sont éteints chez les Greyffé. C'est fort possible, mais je l'ignore.